

WALDZER

DIRECTION SPÉCIALE

Paris. — Imprimerie WALDZER, rue Bonaparte, 14.

248

SCA

# MÉTHODE DE DIRECTION SPIRITUELLE

OU

**L'art de conduire les âmes à la perfection chrétienne,  
par les voies ordinaires de la grâce,**

ENSEIGNÉ EN QUATRE TRAITÉS

*... M. de la S. de Jésus. PAR*

**Le R. P. Jean-Baptiste SCARAMELLI**

DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS;

SUIVIE

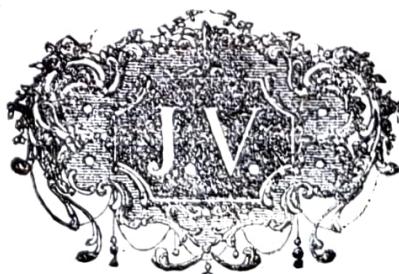
DE CENT QUATRE-VINGTS PLANS DE SERMONS DONT LA MATIÈRE EST  
DÉVELOPPÉE DANS LE COURS DE L'OUVRAGE.

TRADUITE EN FRANÇAIS

PAR M. L'ABBÉ J.-J. RUDEAU.

## QUATRIÈME TRAITÉ :

DES VERTUS THÉOLOGALES ET SURTOUT DE LA CHARITÉ QUI EST L'ESSENCE  
DE LA PERFECTION CHRÉTIENNE



PARIS

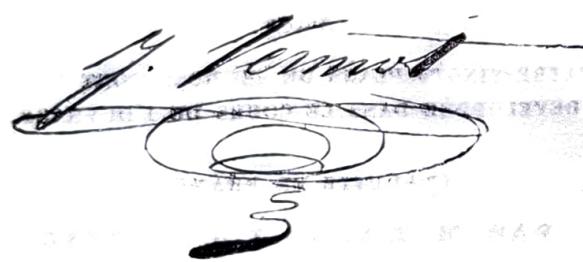
LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE L. F. HIVERT

J. VERMOT, SUCCESEUR

Quai des Grands-Augustins, 55

1854

**Tous les exemplaires seront revêtus de ma griffe.**



A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Kennedy". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized "J" at the beginning. Below the signature is a large, circular, hand-drawn oval or circle, possibly a stamp or a drawing. The entire signature and oval are set against a background of faint, illegible text and markings that appear to be bleed-through from the reverse side of the paper.

# MÉTHODE

DE

## DIRECTION SPIRITUELLE

---

### QUATRIÈME TRAITÉ

DES VERTUS THEOLOGALES ET SURTOUT DE LA CHARITÉ  
QUI EST L'ESSENCE DE LA PERFECTION CHRÉTIENNE.

---

#### INTRODUCTION AU TRAITÉ.

1. Après trois jours de marche nous touchons déjà au terme de notre voyage. Le but de la vie chrétienne est la parfaite charité. Les voies qui conduisent à cette bienheureuse fin sont l'éloignement des empêchements dont nous avons parlé dans le second traité; les vertus morales dont nous nous sommes occupés dans le troisième; les moyens que nous avons indiqués dans le premier et que nous devons employer pour éloigner ceux-là, pour acquérir celles-ci. Puis donc qu'avec le secours de Dieu, nous avons terminé les trois traités précédents, et que nous avons parcouru ces différentes voies de notre voyage spirituel, nous allons maintenant parler de la charité parfaite dans laquelle consiste non-seulement le terme, mais encore l'essence de la perfection chrétienne: car c'est par elle seule que nous nous unissons à Dieu qui est notre fin dernière, notre souveraine béatitude, et que notre esprit peut se reposer paisiblement en lui comme dans le centre de sa sphère céleste.

2. Mais la perfection du chrétien consiste aussi en quel-

que sorte dans la foi et dans l'espérance : car ces deux vertus concourent aussi au moyen des divers actes de l'intelligence et de la volonté, à nous unir intimement ou comme disent les scolastiques, immédiatement à Dieu qui est notre fin dernière, ainsi qu'à sa divine charité, par un indissoluble lien ; de sorte qu'il nous est impossible de l'aimer avant que nous n'en ayons reconnu l'immense bonté avec le secours de la foi, et fermement espéré de lui les grâces dont nous avons besoin pour acquérir et conserver son amour. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il fallait nécessairement parler maintenant de la foi et de l'espérance ; d'autant plus que, comme la charité, elles portent le glorieux nom de vertus théologales, parce qu'elles ont Dieu pour but ou objet immédiat ; ce qui est une prérogative que ne possède aucune vertu morale.

3. Ainsi après avoir exposé dans les traités précédents, ce qui concerne les moyens de la perfection chrétienne ; nous allons maintenant parler de son essence qui, ainsi que nous l'avons souvent réitéré avec saint Thomas, consiste principalement dans l'amour de Dieu et secondairement dans la charité envers le prochain. Ainsi puisque, comme nous venons de l'observer, la foi et l'espérance concourent à nous procurer l'essence de la perfection, nous en donnerons d'abord une connaissance non-seulement pratique mais encore théorique.

---

## ARTICLE PREMIER.

### **De la foi théologale.**

## CHAPITRE PREMIER.

### **EN QUOI CONSISTE LA FOI THÉOLOGALE.**

4. L'Apôtre des nations nous donne de la foi théologale une idée qui, si nous la méditons attentivement, nous préservera de toute erreur dans l'étude de cette vertu. « La foi, écrit-il aux Hébreux, est la substance des choses que nous devons espérer, et la preuve de celles qui ne paraissent pas. » (1) Saint Thomas voit renfermées dans ce texte comme dans une description exacte et remarquable toutes les parties qui appartiennent à l'essence de la foi. D'après la pensée du saint docteur ces paroles : « La foi est la substance des choses que nous devons espérer, » signifient que cette vertu est le principe de notre espérance, parce que la possession des biens immenses, auxquels nous aspirons par nos désirs, doit son origine à la foi : car il est évident qu'on ne peut espérer aucun bien qu'on ne le croie d'abord, ni l'obtenir avant de l'espérer. Voici ses propres paroles : « Saint Paul dit que la foi est la substance des choses que nous devons espérer, parce que le premier principe de l'espérance existe en nous par l'action de la foi, qui renferme virtuellement tout ce que nous pouvons espérer. » (2) En outre, le saint docteur enseigne que ces autres paroles : « La foi est la preuve des

(1) C. 11. v. 1. — (2) 2. 2. Q. 4. a. 1. in corp.

choses qui ne paraissent pas, » expriment le très-ferme consentement avec lequel notre intelligence, convaincue par l'autorité de la parole divine qui ne peut nous tromper, adhère même aux choses qu'elle n'a jamais comprises. L'Apôtre, dit-il, « appelle ici preuve, la ferme adhésion de l'intelligence aux vérités de la foi qui ne paraissent pas. Aussi lui donne-t-on le nom de conviction, parce que l'intelligence de celui qui croit, convaincue par l'autorité divine, donne son assentiment à ce qu'elle ne voit pas. » C'est dans ce sens que le saint docteur entend aussi la définition de saint Augustin qui dit : « La foi est une vertu par laquelle on croit ce qu'on ne voit point ; » (1) ainsi que celle de Damascène qui écrit : « La foi est un consentement qui n'exige pas d'examen ; » (2) et beaucoup d'autres définitions semblables par lesquelles les saints pères se sont efforcés d'expliquer l'essence de cette très-noble vertu. Pour nous qui devons nous mettre à la portée de la capacité des différents lecteurs, nous réduirons toutes ces définitions aux termes les plus faciles à comprendre, les plus clairs qu'il nous sera possible, en disant : « La foi surnaturelle et divine est une vertu théologale qui porte notre esprit à croire fermement tout ce que Dieu a révélé, pour le seul motif que c'est un Dieu infiniment sage et véridique qui l'a révélé. » Examinons maintenant chacune de ces paroles en particulier, afin que les personnes les plus simples et les moins éclairées puissent comprendre l'essence d'une vertu si nécessaire au chrétien.

5. Nous avons dit qu'elle est une vertu théologale : car la foi qui reste fermement attachée à nos âmes, soit que nous dormions soit que nous veillions, est une habitude infuse, inséparable de la grâce sanctifiante et qui ne peut jamais se perdre si ce n'est par l'infidélité, c'est-à-dire, par un acte diamétralement opposé à la foi. Nous avons dit que cette vertu est théologale, parce que les actes de

(1) *Tract. 40. in Joan.* — (2) *L. 4. c. 12.*

foi, produits par l'habitude dont nous venons de parler, ont Dieu et ses attributs, sa sagesse et sa véracité infinies pour but prochain ou, comme disent les scolastiques, pour objet immédiat; qu'ils en tirent leur origine comme du motif qui leur est propre; et qu'ils tendent à rendre au Seigneur les devoirs qui lui sont dus comme à la vérité première qui ne saurait tromper.

6. Nous avons dit qu'elle porte nos âmes à croire: puisqu'avec toutes les forces de notre libre arbitre nous ne sommes pas capables de faire un acte de foi divine; et que nous avons absolument besoin du secours de la grâce surnaturelle qui éclaire notre esprit, excite notre volonté et donne à ces facultés naturelles le pouvoir de produire un acte si au-dessus de leur puissance. Ce qui est tellement conforme à la vérité, que les Pélagiens qui prétenaient qu'avec les seules ressources de la nature, nous pouvons poser le principe de la foi, ou du moins faire des efforts, concevoir des désirs qui nous disposent à monter les degrés d'une foi parfaite, ont été accusés d'erreur par les saints pères, et surtout par saint Augustin qui appuyé sur les paroles de l'Apôtre s'exprime ainsi: « Nous ne sommes certainement pas capables de croire par nous-mêmes, comme par notre seule force; car la faculté au moyen de laquelle nous commençons à croire, vient de Dieu. » (1) En outre leur opinion a été réprouvée et condamnée comme hérétique, par plusieurs conciles et principalement par celui de Trente.

7. J'ai dit que la foi porte nos âmes à croire tout ce que Dieu a révélé. Arrêtons-nous ici un instant, et afin de bien comprendre ce que nous dirons plus tard, distinguons avec les théologiens les raisons ou motifs de la foi, d'avec les arguments qui rendent notre foi croyable, et qu'on appelle en théologie motifs de crédibilité. Ces arguments ou motifs sont des raisons qui démontrent d'une manière évidente, que les dogmes, enseignés par l'Église

(1) De Prædest c. 2.

catholique, ont été révélés par Dieu, de sorte que nous sommes obligés de les croire. Mais ces arguments ne suffisent pas pour faire des actes de foi : soit parce qu'il peut arriver qu'aveuglé par une passion quelconque, je refuse de croire certaines vérités, bien que je sois persuadé qu'elles ont été révélées par Dieu lui-même; comme il arrive aux hérétiques que leur propre avantage ou l'orgueil ou leur utilité personnelle empêche de croire fermement certains dogmes catholiques, quoiqu'ils ne doutent aucunement qu'ils soient vrais : soit parce que, si je désire réellement de croire, et de faire un acte de foi théologale sur les vérités que j'ai reconnues croyables au moyen de ces arguments, je dois nécessairement me servir des motifs qui sont propres à la vertu de foi et que j'indiquerai bientôt en peu de mots.

8. Mais je vais auparavant exposer les arguments qui démontrent que les dogmes de la sainte Église ont été révélés par Dieu lui-même, et qui nous les rendent ainsi évidemment croyables. On en compte sept que représentent les sept sceaux dont saint Jean fait mention dans son Apocalypse. (1) Le premier est tiré des prophètes. Il n'y a qu'une vertu divine qui puisse prévoir et prédire, plusieurs années avant qu'ils n'arrivent, les événements qui dépendent de la volonté divine et du libre arbitre des hommes. Or c'est ce qu'on peut constater dans les saintes Écritures, où nous voyons prédits par les prophètes, même dans les plus petits détails, les événements qui ont rapport à la vie et à la mort du Rédempteur. Dieu leur a donc révélé ces divins secrets, et a parlé par la bouche de ceux qui prophétisaient. Or si Dieu a parlé, il faut qu'elle soit vraie, la foi pour laquelle il a daigné le faire. Le second argument se déduit de la sainteté des commandements que la loi chrétienne impose, des moyens qu'elle prescrit pour les accomplir et des effets prodigieux qu'elle produit dans ceux qui les observent. Comme Dieu est la

(1) C. 5.

source première, l'origine de toute sainteté; il est évident qu'une loi si manifestement sainte, sous tous les rapports, ne peut émaner que de lui. L'exemple d'un seul saint suffirait pour démontrer la sainteté de la loi qu'il observe et de la foi qu'il professe: quel argument invincible ne seront donc pas tant de saints qu'on a reconnus comme tels, parce qu'ils ont rempli la loi, et défendu les vérités catholiques? Le troisième argument consiste dans la sagesse qui brille avec tant d'éclat dans les saints docteurs qui ont posé les fondements de notre divine religion, et qui en ont trouvé les dogmes d'autant plus sûrs qu'ils les ont discutés avec plus de profondeur; tandis que les auteurs des autres religions, reconnaissant eux-mêmes la fausseté de leurs propres doctrines, n'y ont pas ajouté foi; et n'ont répandu leurs coupables erreurs, que pour des fins naturelles, ou même dans des intentions perverses.

9. Le quatrième argument résulte de l'admirable rapidité avec laquelle notre foi s'est propagée. Bien qu'elle n'ait pu prendre racine que par l'extirpation de l'idolâtrie si répandue, si enracinée dans toutes les parties de l'univers; et par l'établissement d'une religion si contraire aux instincts de la nature corrompue, si répugnante aux inclinations des sens; cependant tous ces changements prodigieux se sont accomplis dans un court intervalle de temps. Et, ce qui prouve plus évidemment encore l'œuvre de Dieu, c'est que tout a été exécuté par quelques pêcheurs pauvres, ignorants, grossiers et odieux à tous; malgré les contradictions des philosophes, la résistance des hommes politiques, et la guerre implacable que leur faisaient tous les princes de ce monde. Le cinquième argument réside dans les miracles dont Dieu seul est capable. Il s'en est fait d'innombrables, en tout lieu et par des personnes irréprochables, pour prouver la vérité de notre foi. Nous devons donc penser que ces hommes, dont Dieu s'est servi si souvent pour déroger aux lois très-exactes et immuables de la nature, étaient ses amis véritables; et

que la foi, pour la confirmation de laquelle ils ont fait ces œuvres prodigieuses, est vraiment divine. Le sixième argument réside dans la force, la constance des martyrs dont beaucoup étaient d'une naissance illustre, de noble condition, d'un âge tendre ou avancé, d'un sexe fragile, d'un tempérament faible et délicat. Ajoutez à cela le véritable bonheur avec lequel ils ont supporté les plus cruels tourments, la charité parfaite qu'ils ont montrée en s'y soumettant, par amour pour Dieu et pour le prochain. Mais ce qui donne à cet argument une force et une vertu toute particulière, ce sont les prodiges qui ont eu lieu, quand jetés dans des fournaises ardentes, dans des chaudières remplies de poix ou d'huile bouillante, ils n'ont reçu aucune atteinte du feu; et lorsqu'exposés au milieu des amphithéâtres pour y être dévorés par les bêtes féroces ils n'ont pas même reçu la moindre blessure ni de leurs terribles griffes, ni de leurs dents redoutables. Mais, chose plus admirable encore! des peines si atroces, qui auraient dû frapper de crainte les idolâtres et les détourner de la religion chrétienne, les ont au contraire tellement excités que, pour l'embrasser, ils se sont exposés à falloir sacrifier leur vie, et répandre leur sang. Enfin notre foi nous donne elle-même par sa durée et sa persévérance le septième argument. Car malgré tant d'ennemis extérieurs et de rébellions intérieures, elle n'a jamais été ébranlée ni subi le moindre changement. Elle est toujours restée la même, au milieu des conflits, des assauts et des agitations aux-quels ses dogmes et ses rites ont été en butte. Le prepre des choses humaines est de dépérir continuellement: les royaumes et les monarchies tombent en ruines, les empires s'écroulent peu à peu avec le temps; les fausses religions, les hérésies elles-mêmes perdent insensiblement toute estime pour leur foi et leurs sectateurs; de sorte qu'il ne reste enfin plus que le funeste souvenir de leurs abominables erreurs. Bien plus, nous voyons déjà détruite en tout lieu l'idolâtrie, qui a exercé autrefois une si grande puissance dans tous les pays, les royaumes, les empires et

les monarchies. Mais il n'en est pas ainsi de la religion chrétienne. Car elle se montre encore aujourd'hui telle qu'elle était au commencement; par sa constance et son immutabilité elle fait voir qu'elle est l'œuvre d'un Dieu éternel et immuable.

10. Ces arguments sont si clairs et si évidents qu'un seul d'entre eux suffirait pour convaincre l'esprit de l'homme le plus aveuglé, et pour lui faire avouer que Dieu a dû révéler les lois qu'enseigne la religion catholique, ainsi que les vérités qu'elle croit. Avec quelle force ne nous en convaincront-ils donc pas, si nous les considérons tous ensemble? Saint Jean Damascène qui avait été élevé dans le judaïsme, considérant ces raisons très-solides, reconnut de lui-même et sans que personne ne l'y contraignît, que notre religion et les dogmes qu'elle croit ont dû être révélés par Dieu lui-même: aussi l'embrassa-t-il avec tant de ferveur, qu'il parvint en peu de temps à la sainteté qui le fait honorer aujourd'hui sur nos autels.

11. Néanmoins, quoique ces arguments ou signes de crédibilité, comme disent les scolastiques, soient évidents et certains, ils ne peuvent aucunement être une raison ou un motif suffisant, mais seulement une disposition nécessaire pour faire des actes de foi théologale; car ils ne démontrent rien autre chose, sinon que Dieu a révélé les vérités catholiques; de sorte que nous sommes obligés de les croire. Or être persuadé qu'on doit croire ces vérités, ce n'est pas un acte de foi, mais seulement un effet de l'évidence, en vertu duquel l'intelligence se sent disposée à faire un acte de foi sur les dogmes catholiques de notre sainte religion. L'acte de foi divine consiste en ce que l'homme intimement persuadé par les solides raisons précédemment exposées, que Dieu a révélé les dogmes de l'Église catholique, les croie, pour ce seul motif que le Seigneur est infiniment sage et véridique, c'est-à-dire qu'il ne peut errer dans ses pensées, ni tromper par ses paroles. C'est ce qui se fait par le commandement de la volonté

qui prescrit à l'intelligence de donner un ferme assentiment à ces vérités catholiques pour honorer cette souveraine sagesse et cette divine vérité qui a daigné nous parler.

12. « Les démons croient et tremblent, » dit saint Jacques. (1) Bien que ces esprits rebelles croient, ils ne font cependant aucun acte de foi théologale, parce qu'ils ne donnent pas leur assentiment par une soumission libre et spontanée à la parole de cette sagesse divine, et de cette Vérité qui ne peut errer ni tromper, mais seulement à cause de l'évidence des preuves; comme le dit saint Thomas en ces termes : « Car ils voient des indices manifestes d'après lesquels ils comprennent que la doctrine de l'Église vient de Dieu. » (2) D'où il résulte que leur foi n'est point l'acte d'une volonté soumise à la vérité première et souveraine, mais un effet nécessaire de l'intelligence; comme l'enseigne encore le même saint docteur en disant : « La foi des démons est en quelque sorte forcée par l'évidence qui résulte des preuves. C'est pourquoi il ne faut pas les louer de ce qu'ils croient. » (3) Ensuite le saint ajoute : « La foi qui est dans les démons n'est pas un don de la grâce, mais un effet de leur perspicacité naturelle qui les force de croire. » (4) En un mot concluons que la foi est l'assentiment aux vérités non parce qu'elles sont dictées par les hommes, ou démontrées par des preuves, mais parce qu'elles ont été révélées par un Dieu sage et vérifique; comme l'Apôtre l'écrit aux Thessaloniciens, dans les termes suivants : « Car lorsque vous avez reçu la parole de Dieu, vous ne l'avez pas reçue comme la parole des hommes, mais telle qu'elle est réellement, c'est-à-dire, comme la parole du Seigneur qui opère en vous qui croyez. » (5)

13. De là le lecteur pourra comprendre que les arguments dont nous avons donné l'explication, ne sont que

(1) C. 2. v. 19. — (2) 2. 2. Q. 5. a. 3. in corp. — (3) Ibidem ad. 1. — (4) Ibidem ad 2. — (5) C. 2. v. 13.

des signes de crédibilité, c'est-à-dire des raisons qui prouvent évidemment que la doctrine de l'Église a été révélée par Dieu : et non des motifs pour lesquels il faille en réalité ou, comme disent les scolastiques, actuellement croire cette doctrine. Les motifs de crédibilité ne sont rien autre chose que les révélations faites à l'Église par un Dieu infiniment sage et véridique. Or, ils produisent dans l'acte de foi deux effets très-remarquables. Premièrement, ils le rendent certain et infaillible : car de même qu'elle est sûre la parole de celui qui, à cause de sa sagesse et de sa véracité, ne peut aucunement errer dans sa manière de voir, ni proférer aucun mot qui soit contraire à ses pensées : ainsi elle est certaine et infaillible la foi de celui qui croit à une telle parole. Secondement, ils le rendent digne d'un grand mérite : car en soumettant aveuglément notre esprit aux paroles d'un Dieu souverainement sage et véridique nous l'honorons comme la vérité première et infaillible ; de plus en sacrifiant notre jugement propre pour l'honorer, nous lui offrons la plus noble des facultés de notre âme, c'est-à-dire notre intelligence. Aussi nous promet-il l'éternelle félicité en récompense de notre humble soumission ; et le bonheur de contempler face à face celui en qui nous aurons cru lorsque nous étions dans les ténèbres.

14. Venons-en maintenant à l'usage et à la pratique de ce que nous avons dit précédemment. Lorsque quelqu'un veut exercer des actes de foi divine, il doit d'abord, s'il ne l'a pas encore fait, considérer attentivement les signes et les arguments de crédibilité, les méditant jusqu'à ce qu'il soit bien convaincu et persuadé que les articles de foi, proposés par l'Église, n'ont pas été inventés par les hommes, mais révélés par Dieu. Cependant il ne doit pas s'arrêter à les croire pour ces raisons, par exemple, parce que tous les docteurs les ont reconnus comme vrais ; parce que les saints les ont confirmés par leurs prodiges, et que les martyrs les ont professés par l'effusion de leur sang ; ou parce que les fidèles avec lesquels il vit ordinairement

es croient aussi : puisque cette foi ne diffère pas de la foi naturelle et forcée qui, comme nous l'avons dit avec saint Thomas, se trouve même dans les démons. Il doit donc aller plus loin et croire ces articles parce qu'ils ont été révélés à l'Église par Dieu lui-même qui ne peut errer dans ses pensées à cause de sa sagesse, ni tromper dans ses paroles à cause de sa véracité. Qu'il déclare ensuite que pour soutenir ces vérités confirmées par l'autorité de l'oracle divin il sacrifierait volontiers mille fois sa vie, si cela lui était possible. Telle est la foi très-précieuse dont saint Augustin a dit : « Il n'y a pas en ce monde de richesses plus grandes, ni de trésors, d'honneurs et de biens plus précieux que la foi catholique. » Ce n'est pas sans raison que le saint docteur parle ainsi, puisque comme il le dit dans les termes suivants : « Elle sauve les pécheurs, éclaire les aveugles, guérit les infirmes, baptise les catéchumènes, justifie les fidèles, amende les pénitents, fortifie les justes, couronne les martyrs. » (1)

15. Saint Louis très-glorieux roi de France a fort bien su apprécier les avantages remarquables que la foi procure aux âmes. Il habitait ordinairement à Passy où il avait reçu le saint baptême de la foi orthodoxe, disant qu'il aimait surtout cet humble et modeste séjour parce qu'il y avait été comblé d'une plus grande gloire que partout ailleurs. Or il arriva qu'un de ses courtisans lui dit à ce sujet, qu'en plaçant sur sa tête la couronne royale de France, la ville de Reims lui avait procuré plus d'honneur. Pour moi, lui répondit le roi très-éclairé, je me glorifie plus de Passy qui m'a donné l'onction de la foi, que de Reims où je suis entré en possession de mon royaume. (2)

16. Le très-pieux prince de Carinthie nommé Igon, avait conçu pour cette vertu éminente, une estime non moins remarquable. (3) Car après avoir fait préparer un

(1) *Serm. 1. de ver. Apost.* — (2) *Nicol. Egidi., Petrus Mattei, et Franc. Bellforesti in vita S. Aloysii Regis.* — (3) *Sabelli. l. 3. Eneas Silvius c. 20. Europæ anno 790.*

splendide festin, il y invita ses ministres qui étaient tous idolâtres, et un nombre égal de catholiques d'une naissance obscure. Lorsque l'heure du repas fut venue il ordonna aux grands seigneurs de s'asseoir à la table inférieure, et leur fit servir la nourriture la moins délicate ; tandis qu'au contraire il admit les pauvres à sa propre table et voulut qu'on leur offrît les viandes et les vins les plus exquis. Aussitôt que ces hauts dignitaires s'aperçurent de cette préférence, ils la regardèrent comme une grave injure faite à la noblesse de leur naissance, et en furent tellement indignés qu'ils ne purent s'empêcher de manifester leur mécontentement au prince par les plaintes les plus amères. Mais celui-ci répondit à leurs reproches en disant qu'ils ne devaient point s'étonner s'il honorait ainsi ces hommes vils et abjects ; parce que bien qu'ils fussent issus d'une basse extraction, ils étaient cependant à ses yeux plus nobles qu'eux à cause de la foi qu'ils avaient reçue dans le sacrement du baptême. Ces sentiments sont très-conformes à ce que dit saint Augustin lorsqu'il enseigne que cette vertu est préférable à toutes les richesses et à toutes les dignités de ce monde.

17. Il faut cependant observer que la foi dont nous parlons peut être accompagnée ou séparée de la charité. Dans la première supposition la foi est formée, dans la seconde elle est informe : saint Thomas nous en donne la raison suivante : « On dit que la charité est la forme de la foi, parce qu'elle perfectionne et forme les actes de cette vertu. » (1) Il est nécessaire d'observer ici que le péché mortel qui détruit toutes les autres vertus infuses, n'éteint cependant pas toujours entièrement la foi ni l'espérance, auxquelles il est donné, comme par un privilége particulier, de ne succomber qu'aux actes qui leur sont diamétralement opposés, c'est-à-dire aux péchés d'infidélité et de désespoir. Lors donc que l'habitude de la foi est jointe à la grâce de la charité, on dit qu'elle est formée

(1) 2. 2. Q. 4. a. 3.

ou illustrée par une forme très-noble; mais quand un péché mortel qui ne lui est pas formellement contraire, vient à la séparer de la grâce et de la charité, on l'appelle informe, parce qu'elle perd alors cette forme qui l'ennoblissait auparavant. Nous disons aussi que notre foi est vive, quand elle fait ce qu'enseignent les vérités qu'elle croit; qu'elle est morte au contraire, lorsqu'elle néglige de conformer ses actions aux principes de la religion. Mais comme nous parlerons de ces distinctions dans le chapitre quatrième; je dis seulement maintenant que pour être l'origine de notre salut et de notre perfection, la foi doit avoir la charité pour compagne et faire de grandes choses en l'honneur de Dieu, au moyen de ce même amour divin et des autres vertus infuses; comme le dit l'Apôtre: « La foi véritable est celle qui agit par la charité. » (1) C'est ce que saint Grégoire confirme en disant: « Celui qui croit véritablement, c'est celui qui fait ce qu'il croit. » (2)

---

## CHAPITRE II.

### DES QUALITÉS DE LA FOI THÉOLOGALE.

18. Après avoir expliqué l'essence de la foi théologale, nous devons parler de certaines qualités qui lui sont absolument nécessaires. Ses vertus ressemblent aux substances terrestres qui ne peuvent aucunement ou que très-difficilement exister lorsqu'elles sont dépouillées de leurs propriétés naturelles. La première qualité de la foi est d'être simple, c'est-à-dire, de ne pas examiner curieusement les raisons de l'assentiment qu'elle doit donner aux vérités.

(1) *Ad Galat. c. 5. v. 6.* — (2) *Homel. 29. in Evang.*

tés qu'on lui propose. Car lorsque l'homme est certain de la révélation divine, il doit s'appuyer sur l'autorité inébranlable de la parole divine; bien que les mystères, qu'elle lui propose, surpassent la faible portée de son intelligence: car, ainsi que saint Augustin nous en avertit avec beaucoup de sagesse, toute la sécurité de notre foi ne consiste pas dans la perspicacité de notre esprit mais dans la simplicité avec laquelle nous croyons la parole de Dieu. « Ce n'est point, écrit-il, la vivacité de l'intelligence, mais la simplicité de la foi qui donne au peuple une parfaite sécurité. » (1) L'évidence et même la probabilité des choses, dépendent selon le même saint docteur, de la raison naturelle et même de l'argumentation; mais la foi au contraire provient de l'humble soumission de l'âme à l'autorité de Dieu qui a parlé; voici ses propres paroles: « Si nous comprenons quelque chose nous le devons à la raison; mais lorsque nous croyons, c'est à l'autorité que nous en sommes redevables. » (2) De plus, saint Grégoire enseigne que nous n'acquérons aucun mérite lorsque nous nous sentons portés à croire, non par la révélation, mais pour des raisons naturelles et à cause de l'expérience des sens; car cette foi n'est point divine mais seulement humaine. « La foi, écrit-il, n'est pas méritoire, lorsqu'elle s'appuie sur les preuves que lui fournit la raison humaine. » (3) Qu'il ne se croie donc pas insensé ni digne de réprimande ou de châtiment, celui qui croit aveuglément aux mystères, et qui ne sait rien des vérités, auxquelles il ajoute foi, si ce n'est qu'elles ont été révélées par Dieu. Il doit au contraire bien se persuader que la véritable foi, celle qui mérite une grande récompense, consiste à croire simplement et aveuglément; comme saint Clément d'Alexandrie nous l'assure en ces termes: « Ce n'est pas tant un pardon qu'une récompense que vous méritez en ignorant ce que vous croyez. » (4)

(1) *Epist. cont. Manich. quæ dicitur fundamenti* c. 4. — (2) *De utili. cred. contra Manich.* c. 2. — (3) *Homel. 26. in Evang.* — (4) *Adversus Gentes.*

19. Les saintes Écritures nous offrent, dans la personne du saint patriarche Abraham, deux remarquables exemples de cette foi simple. Car lorsque Dieu lui eut annoncé que lui et son épouse auraient un fils malgré leur âge avancé, « il ne fut point faible dans la foi, il ne fit pas attention que son corps était exténué, puisqu'il avait déjà presque cent années d'existence, ni que Sara ne pouvait plus concevoir : il ne douta point de la promesse divine par défiance. Mais il se fortifia dans la foi, glorifiant le Seigneur : sachant très-bien qu'il peut faire ce qu'il a promis. » (1) Voilà une foi vraiment simple.

20. Cependant ce père des croyants nous a laissé un modèle plus frappant encore de simplicité dans la foi, lorsqu'il reçut de Dieu l'ordre de lui offrir en holocauste le fils qu'il avait reçu dans sa vieillesse. Car il ne révoquait aucunement en doute la promesse que le Très-Haut lui avait faite de multiplier tellement sa postérité au moyen de cet unique rejeton, qu'elle égalerait le nombre des étoiles du ciel, et des grains de sable qui roulent dans l'immense Océan ; et néanmoins il se prépara promptement à lui donner la mort. En effet, ayant conduit son Isaac sur le sommet du mont Horeb, il le plaça sur le bûcher et menaça son cou du glaive tranchant, espérant toujours, quoique le fer homicide fût près de frapper la victime, que des froides cendres de cet innocent enfant naîtrait un peuple qui remplirait la terre d'innombrables habitants. Admirable exemple d'une foi véritablement simple et inébranlable au milieu des assauts de la raison humaine dont elle méprisait les vains efforts, parce qu'elle s'appuyait fermement sur l'autorité de Dieu qui lui avait parlé. Aussi saint Jean Chrysostome dit-il avec raison : « Considérons l'obéissance du juste et comment il a exécuté ce que le Seigneur lui avait commandé, sans en demander la raison, comme font beaucoup d'insensés qui examinent curieusement ce que Dieu prescrit et qui disent : Pourquoi ceci, pourquoi cela ?

(1) *S. Paulus ad Rom. c. 4. v. 19.*

Quelle utilité résulte de telle ou de telle autre chose ? Il obéi de même qu'un serviteur qui aime son divin maître, et qui s'empresse, sans faire la moindre observation, de remplir tout ce qu'il lui a commandé. » (1) Heureux si nous parvenons un jour à pratiquer une foi semblable.

21. L'autre qualité de la foi consiste dans la fermeté, de sorte qu'elle ne chancelle point, qu'elle ne vacille pas même, et qu'elle reste stable, constante dans son assentiment. Cette qualité résulte de la première. Car si l'homme ne s'attache point à scruter curieusement des motifs humains, ni à considérer les difficultés que présentent les mystères qui lui ont été révélés, et se repose tout entier sur la parole d'un Dieu souverainement sage et véridique, la fermeté manquera rarement et difficilement à son assentiment. Car de même que le fondement sur lequel il s'appuie est inébranlable ainsi sa foi sera nécessairement immobile et immuable. Saint Jean Chrysostome explique ceci par la comparaison suivante : « Comme les membres tremblants et accablés, sous le poids des ans, ne sauraient faiblir lorsqu'ils s'appuient sur un bâton solide : ainsi la foi protége notre âme assaillie et agitée par des raisonnements incertains, en la soutenant plus sûrement qu'aucun bâton, et en la fortifiant considérablement par ses secours. » (2) Le même saint docteur, comparant ensuite la foi à un flambeau qui éclaire notre esprit, s'exprime ainsi : « Elle nous préserve de la confusion en remédiant à la faiblesse de notre intelligence, en dissipant nos ténèbres et en éclairant de sa lumière notre âme qui siège comme dans une demeure obscure au milieu de pensées tumultueuses. » (3) Ces paroles sont très-conformes à ce que dit saint Pierre, lorsqu'il compare la foi à une lampe qui brille dans les ténèbres et qui indique le chemin à ceux qui marchent; afin qu'ils puissent voir où poser sûrement leurs pieds. En effet, la parole divine est pour nous,

(1) Hom. 40, in Genes. — (2) Hom. de verb. Apost. *Habentes eum-dem spirit. fidei, etc.* — (3) Ead. Homel.

au milieu des ténèbres de notre esprit, une lumière qui non-seulement nous rend sûrs de la vérité, mais confirme encore notre assentiment; de sorte que si nous la considérons constamment, nous ne chancellerons pas et ne tomberons jamais dans l'abominable péché de l'infidélité. Le saint Apôtre s'exprime en ces termes : « Nous avons la parole des prophètes, à laquelle vous faites bien de recourir, comme à une lampe qui brille dans un lieu ténébreux. » (1)

22. Aussi saint Bernard écrit-il : « Dieu nous préserve de penser qu'il y ait, comme le supposent les hérétiques, quelque chose d'incertain dans notre foi et dans notre espérance; que tout ce qui est en elles, ne soit au contraire appuyé sur la plus certaine et la plus inébranlable vérité, persuadé, établi et consacré par les oracles divins et par les miracles. » Puis interpellant les hérétiques, le saint docteur les presse par les paroles suivantes : « Comprenez-vous ce que signifie le mot substance ? » (L'Apôtre appelle ainsi la vertu dont nous traitons.) « Dans la foi il ne vous est pas permis de penser ou de disputer comme bon vous semblera, ni de divaguer de côté et d'autre à travers les opinions insensées et les écarts de l'erreur. Le nom de substance vous indique quelque chose de certain et de fixe. Vous serez renfermé dans certaines bornes, et resserré entre certaines limites : car la foi n'est pas une estimation mais une certitude. » (2)

23. Saint Louis roi de France a persévétré jusqu'à son dernier soupir dans cette fermeté de la foi. (3) Car lorsqu'il était près de mourir le prêtre qui lui apportait le saint viatique lui ayant demandé s'il croyait que le fils de Dieu fût renfermé dans le petit cercle de la sainte hostie, ce prince recueillit le peu de force qui lui restait et dit d'une voix sûre, avec conviction : Je le crois aussi fermement que si je le voyais présent comme les apôtres l'ont vu s'élever glorieux dans le ciel. Le lecteur qui désire

(1) 2. Epist. c. 1. v. 19. — (2) Ad Innocent. Papam. Ep. 190. — (3) Ber. Rosignoli de discipl. chr. relig. I. 3. c. 4.

de voir un plus héroïque exemple de fermeté dans la foi, peut lire l'épître que saint Paul écrit aux Romains et dans laquelle il dit : « Je suis certain que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les vertus, ni les choses présentes, ni les choses futures, ni la force, ni les hauteurs, ni les profondeurs, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de la charité divine qui est en Jésus-Christ. » Saint Jérôme méditant ces paroles demande ce qui a pu rendre l'Apôtre si certain de son union perpétuelle avec le divin Sauveur, et répond que c'est sa fermeté dans la foi : « Car, écrit-il, d'où pouvait-il avoir cette certitude, si ce n'est de sa fermeté dans la foi ? » (1)

24. La troisième qualité de la foi, c'est la force qui donne le courage de supporter toutes sortes d'adversités et de maux plutôt que de manquer à la moindre pratique des vérités éternelles. Cette qualité provient de la précédente : car celui qui est ferme dans la foi, devient aussi tellement inébranlable que, semblable à un rocher enraciné au fond de la mer, il soutient sans broncher les attaques des tentations et les assauts de la persécution. « Résistez, écrit saint Pierre, soyez forts dans la foi, car le démon tourne autour de vous, comme un lion rugissant cherche quelqu'un qu'il puisse dévorer. » Cette fermeté de la foi était universelle chez les chrétiens de la primitive Église; puisqu'on en trouvait à peine un seul qui ne préférât souffrir les supplices, les ignominies et la mort la plus cruelle, plutôt que de renoncer aux vérités catholiques de notre sainte religion; ainsi que Nicéphore le rapporte : « A l'époque de Dioclétien, comme on célébrait la naissance de Jésus-Christ, vingt mille martyrs ont mieux aimé être brûlés dans le temple par le tyran, que de s'écartier des croyances de la foi chrétienne. » (2) Lactance dit aussi que parmi les fidèles qui de son temps étaient déjà répandus par tout l'univers, il n'y en avait pas un seul qui n'eût donné volontiers sa propre vie pour la foi. Voici ses paroles :

(1) In c. 1. Ep. ad Galat. — (2) Hist. eccl. 1. 7. c. 6.

« Puisque la loi divine est reçue depuis le levant jusqu'au couchant, et que des personnes de tout sexe, de tout âge, de toute nation et de tout pays servent Dieu dans un seul et même esprit, avec la même patience et le même mépris de la mort : les païens devraient comprendre qu'il y a dans cette religion quelque chose de divin que les chrétiens ne défendent pas sans raison jusqu'à la mort. » (1)

25. Cette force de la foi tire son origine de plusieurs causes ; premièrement, du grand accroissement que cette vertu acquiert par un fréquent exercice. Secondement, du sacrement de confirmation qui donne à l'âme, par les mérites du Sauveur, une force tellement invincible qu'elle peut résister aux plus terribles attaques des ennemis qui tentent de lui faire perdre la foi. Troisièmement, de la grâce que Dieu nous donne gratis et dont l'Apôtre fait mention lorsqu'il dit : « Telle personne reçoit du même esprit le don de la foi. » (2) D'après saint Thomas, cette grâce « fait toute la force et toute la constance de notre croyance. » (3) Il est vrai que partout où l'Église n'est point persécutée, nous ne pouvons pas montrer cette force de notre foi dans les amphithéâtres au milieu des bêtes féroces, dans les fournaises ardentes, sur des chevalets qui torturent nos membres, ni sous les coups de la hache et du glaive. Néanmoins nous avons l'occasion de l'exercer en supportant avec courage les douleurs de la maladie, les calomnies de la persécution et les angoisses que nous occasionnent les tentations. Nous pouvons la faire voir lorsque le malheur nous frappe et nous enlève nos biens, notre réputation, la santé, nos parents, nos connaissances et nos amis les plus chers : car cette sorte d'adversité constitue aussi un martyre « moins cruel il est vrai, mais plus pénible par sa durée. » Si appuyés sur la foi, et encouragés par la pensée des biens éternels qui nous attendent dans l'autre vie, par l'exemple de Jésus souffrant pour notre salut, nous endurons alors nos maux avec constance : nous se-

(1) L. 5. c. 13. — (2) 1. Cor. c. 12, v. 9. — (3) 2. 2. Q. 5. a. 4. ad 2.

rons comme les martyrs admis au nombre des athlètes invincibles, et des fidèles sectateurs du divin Rédempteur.

26. A ces qualités de la foi j'ajoute encore une certaine manière d'être que je n'ose pourtant pas nommer qualité, parce que toute l'essence de cette vertu peut aisément subsister sans elle. Néanmoins cette disposition est un certain ornement qui embellit la foi et lui donne une splendeur toute particulière. Elle consiste à croire avec cette promptitude et cette joie à laquelle saint Paul fait allusion dans son épître aux Hébreux où il leur dit : « Vous avez pitié de ceux qui sont attachés aux choses terrestres dont vous vous réjouissez d'être dépouillés, sachant que vous avez des biens meilleurs et plus durables. » (1) Cette joie provenait de la foi vive avec laquelle ces pieux chrétiens croyaient aux trésors incorruptibles et éternels de la céleste patrie; cette vertu en effet les portait à se réjouir même lorsqu'ils se voyaient dépouillés des biens de ce monde. C'est encore de ce bel ornement que le même Apôtre parle aux Philippiens en ces termes : « Je veillerai, leur écrit-il, et je veillerai avec beaucoup de sollicitude, à ce que vous avanciez et à ce que vous vous réjouissiez dans la foi. » (2) Cette gaieté spirituelle, cette promptitude à croire les vérités surnaturelles et divines a été l'origine de la joie que les saints martyrs ont montrée, lorsqu'ils enduraient les tourments les plus atroces, et de l'allégresse que les âmes parfaites ont ressentie, au milieu des plus grandes tribulations, comme il est arrivé à Moyse dont saint Paul nous dit : « Moyse devenu grand, nia qu'il fût né de la fille du roi Pharaon, aimant mieux être affligé avec le peuple de Dieu, que de jouir avec les pécheurs. » (3) Mais nous ne pouvons acquérir une foi agréable, douce et abondante en consolations, si Dieu ne répand dans nos âmes une lumière toute particulière qui éclaire nos ténèbres et nous rende pour ainsi

(1) C. 10, v. 34. — (2) C. 1, v. 25. — (3) Ad Hebr. c. 11, v. 24 et 25.

dire sensibles les vérités célestes. Heureux celui à qui le Seigneur donnera cette lumière ; car à la clarté de ce flambeau divin il pourra faire de grands progrès dans la vie spirituelle.

---

### CHAPITRE III.

#### COMBIEN LA FOI EST NÉCESSAIRE AU SALUT ET A LA PERFECTION DU CHRÉTIEN.

27. Le texte sacré nous assure que la foi est nécessaire au salut et à plus forte raison à la perfection de nos âmes, il nous l'assure en termes si manifestes qu'il n'y a que celui qui est dépourvu des lumières de la foi, qui puisse le révoquer en doute. Jésus-Christ le dit lui-même en ces termes : « Celui qui aura cru, et qui aura été baptisé, sera sauvé : mais celui qui n'aura pas cru, » qu'il ait été baptisé ou non, « sera condamné. » (1) Nous lisons dans l'épître aux Hébreux : « Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu. Celui qui approche du Seigneur doit croire qu'il récompense ceux qui le recherchent. » (2) Par ces paroles l'Apôtre nous insinue que pour être agréable à Dieu, il faut croire non-seulement son essence incréeé, incompréhensible, indépendante, exempte de tout défaut, mais encore les biens immenses dont il comblera ses fidèles serviteurs pour les récompenser.

28. De ces paroles saint Augustin déduit à juste titre que « la foi est le commencement du salut de l'homme ; » et il en donne la raison en ces termes : « Sans elle personne ne peut devenir enfant de Dieu : parce que sans cette vertu

(1) S. Marc. c. 16. v. 16. — (2) Ad Hebr. c. 11. v. 6.

aucun homme ne saurait obtenir la grâce de la justification en ce monde, ni posséder la vie éternelle en l'autre. » (1) Or si la foi est le commencement de notre salut, elle en est aussi le fondement, et comme la racine qui produit les fruits de toutes les vertus. C'est le sentiment du même saint docteur qui dit: « C'est une grande œuvre, mais elle naît de la foi. J'admire la construction de l'édifice; mais j'y vois le fondement de la foi. Je contemple le fruit de cette bonne œuvre; mais j'en reconnaiss la racine dans la foi. » (2)

29. Mais ici l'on pourra m'objecter que dans le second traité, article onzième, chapitre septième, j'ai affirmé avec saint Augustin et d'autres saints pères que l'humilité est le fondement de la vie spirituelle. Comment donc ce même saint docteur le fait-il reposer dans la foi? A cette objection, saint Thomas répond que l'édification de la vie chrétienne ne s'appuie pas comme les constructions matérielles de nos maisons, sur un seul fondement. Ce saint édifice repose en effet sur plusieurs fondements, de telle sorte que chacun d'eux puisse, mais dans un sens différent, être le premier; vous pourrez comprendre comment cela se fait, en lisant ces paroles du saint docteur: « De même que nous comparons la réunion des vertus à un édifice; ainsi nous établissons des rapports de similitude entre la première vertu qu'on acquiert et le fondement par lequel on commence la construction de l'édifice. C'est Dieu qui est l'auteur de toute vertu; et celle qu'on reçoit d'abord peut s'acquérir de deux manières. Premièrement, en éloignant les obstacles; sous ce rapport l'humilité tient le premier rang, parce qu'elle chasse l'orgueil auquel Dieu résiste. Secondelement, en faisant des actes positifs de vertus par lesquels on s'approche de Dieu. Or le premier pas vers le Seigneur se fait par la foi, comme l'Apôtre l'écrit aux Hébreux: « Celui qui approche de Dieu, doit commencer par

(1) Serm. 38. de Temp. — (2) In præf. Psalm. 31.

croire : (1) dans ce sens la foi est un fondement plus noble que l'humilité. » (2)

30. Ainsi, que personne n'ait la présomption de s'adonner à la vie spirituelle, avant qu'il ne soit affermi dans la foi : car autrement ce serait construire un magnifique palais avant d'en avoir posé les solides fondements. Et lors même que l'édifice spirituel, déjà élevé jusqu'au sommet, toucherait à la perfection, il faudrait encore plus que jamais l'appuyer fermement sur le fondement de la foi. Car si malheureusement on néglige de le faire, toutes les constructions s'écrouleront et toutes les œuvres spirituelles tomberont en ruine : comme il est arrivé à Origène aussi célèbre pour sa doctrine que par sa chute. Qui fut plus saint et plus savant que lui? Fils d'un père qui a été martyr; et lui-même père spirituel de plusieurs chrétiens qui donnèrent leur vie pour la foi; Origène qui désirait si ardemment le martyre que sa mère fut souvent obligée de cacher ses vêtements, de peur qu'il ne se livrât lui-même entre les mains des tyrans et des bourreaux, afin de mourir pour Jésus-Christ; lui si pur, si candide qu'il semblait être un ange revêtu de notre chair mortelle; si adonné à la contemplation qu'il paraissait avoir été élevé dans les déserts de la Nitrie ou dans les antres de la Thébaïde; si enflammé d'un saint zèle qu'il propagea la véritable religion dans plusieurs provinces; si rempli de la sagesse divine que plusieurs personnes, qui écrivaient sous sa dictée, ne suffisaient pas pour noter tout ce que concevait son esprit éclairé et fécond. « Néanmoins après avoir élevé l'édifice de sa perfection à une hauteur si prodigieuse, il tomba tout à coup et peut-être dans une abyme éternel par une chute irréparable. C'est donc avec raison que saint Augustin dit à ce sujet : « La maison de Dieu est fondée par la foi, construite par l'espérance, et perfectionnée par la charité. » (3)

(1) Ad Hebr. c. 11. — (2) 2. 2. Q. 151. a. 5. ad 2. — (3) De verbis Apost. Serm. 20. e. 1.

31. Ce n'est pas non plus sans de bons motifs que l'abbé Agathon conçut tant d'horreur pour le vice d'incrédulité dont on l'accusait. (1) L'histoire des Pères du désert rapporte que la réputation de sa profonde humilité s'étant répandue dans les différentes parties de cette immense solitude, plusieurs moines voulurent l'éprouver et en faire l'expérience. Ils allèrent donc le voir et l'accablèrent des injures les plus humilantes. Quel est votre genre de vie, lui dirent-ils, quelle est cette conduite que vous tenez, Agathon ? Partout on entend les religieux se plaindre de votre abominable orgueil ; car vous méprisez tout le monde, vous n'estimez personne ; vous ne cessez de critiquer les actions tantôt de l'un tantôt de l'autre ; plusieurs disent que c'est pour ne point paraître avoir les mêmes défauts, tandis que vous êtes un impudique et un fornicateur. Or lorsqu'ils l'eurent ainsi outragé et chargé d'opprobres, le serviteur de Dieu leur répondit : Il est vrai que mon cœur est souillé de toute sorte d'iniquités et de vices : puis il se prosterna humblement à leurs pieds, les suppliant d'intercéder pour lui auprès de Dieu. Alors les moines, voyant que tous ces reproches ne suffisaient pas pour le faire sortir de sa profonde soumission, tentèrent contre lui un nouvel assaut. Le bruit court, lui dirent-ils, que vous avez perdu la foi et que vous êtes devenu hérétique. A ces mots, Agathon se levant répliqua aussitôt : Oh ! pour cela, non ; je n'ai pas commis ce crime ; que le Seigneur, dans sa miséricorde, me préserve d'un péché si énorme. Les religieux étonnés d'une telle réponse, lui demandèrent pourquoi après avoir supporté avec tant d'humilité les autres péchés très-graves qu'ils lui avaient imputés, il s'indignait au seul nom d'hérésie et d'infidélité ? C'est, leur dit-il, parce que l'infidélité sépare entièrement de Dieu, et qu'en lui retranchant le fondement de la foi, elle la met dans l'impossibilité de retourner à lui ; ce qui n'arrive pas dans les autres péchés ; c'est pourquoi je ne

(1) Ex. l. Sent. P. P. c. 20.

veux pas même qu'on pense que j'ai commis un crime si abominable.

32. Or si nous ne pouvons pas faire notre salut sans la foi, ceux qui ne pratiquent point cette précieuse vertu pourront encore bien moins atteindre la perfection. Car on rencontre à chaque pas, dans les voies de la perfection chrétienne, d'immenses difficultés qu'on ne peut surmonter sans une grande et profonde connaissance de la bonté et de la dignité pour lesquelles Dieu mérite d'être servi, sans une ferme croyance dans les biens éternels, sans une douce intelligence de la beauté et de l'amabilité qui réside dans la vertu. D'un autre côté ces connaissances efficaces et actives des choses surnaturelles, ne consistent que dans une foi vive; comme nous le dit Isaïe : « Si vous ne croyez, vous ne comprendrez pas. » (1) Car la foi est comme un œil au moyen duquel notre âme voit, pénètre et approfondit les choses célestes; ainsi que saint Cyrille de Jérusalem nous l'assure en ces termes : « La foi est un œil qui éclaire toute conscience et qui donne l'intelligence; car le prophète dit : Si vous ne croyez, vous ne comprendrez pas. » (2) Saint Augustin qui est du même sentiment s'exprime ainsi : « La foi ouvre les voies à l'intelligence » pour pénétrer les vérités éternelles, « l'infidélité les ferme. » (3) Il est donc nécessaire d'avoir à sa disposition un immense trésor de foi, pour acquérir les lumières célestes sans lesquelles on ne peut surmonter tant et de si nombreux obstacles qui s'opposent au progrès de celui qui tend à la perfection.

33. Dans son explication du symbole Ruffin s'efforce aussi de démontrer même par des raisons naturelles, que le chrétien ne peut parvenir à l'intelligence des choses divines, s'il n'est bien affermi dans la foi. Il démontre en effet, par plusieurs parités que personne ne commence aucune action humaine qu'il ne croie à l'heureux succès

(1) *Expos. septuag. interp. Isaïæ c. 7. v. 9.* — (2) *Catech. 5.* — (3) *In Sententiis, sententia 128.*

de son entreprise ; d'où il conclut que sans cette foi ferme, nous n'arriverons jamais à la connaissance de Dieu et de ses perfections infinies. Voici ses propres paroles : « Pour que les portes de l'intelligence vous soient ouvertes, vous devez faire profession de croire fermement au Créateur de toutes choses. Personne ne s'embarque et n'expose sa vie au-dessus de l'abyme liquide et profond, s'il ne croit pouvoir se sauver. Le laboureur ne prépareraient point sa semence et ne la confierait pas à la terre pour en recueillir des fruits, s'il ne comptait sur les pluies qui tomberont et sur la chaleur du soleil qui doit féconder ses champs, les couvrir d'une abondante moisson. On ne fait absolument rien en ce monde sans croire à quelque succès. Les hommes ne se marient que parce qu'ils croient avoir de la postérité ; ils n'appliquent leurs enfants à l'étude des arts que dans la conviction qu'ils y feront des progrès sous la direction de leurs maîtres. Tel ne prend les insignes du commandement que parce qu'il s'attend à recevoir le contingent des villes et des peuples pour former une armée. Que si l'on n'entreprend pas ces différentes choses sans croire qu'elles réussiront ; à plus forte raison, ne parviendra-t-on pas à connaître Dieu sans la foi. »

34. Si donc tout notre avancement spirituel dépend de ces connaissances surnaturelles et divines, qui donnent à notre volonté la force dont elle a besoin pour agir ; nous pouvons dire en toute assurance, que le chrétien dépourvu de la foi, qui est le principe de ces lumières célestes, ne fera jamais de grands progrès dans la perfection ; et que celui qui est orné de cette vertu avancera au contraire très-rapidement dans les voies spirituelles. Pour donner plus de force à ce raisonnement et le rendre plus évident, je citerai deux faits dont Pallade nous rapporte le premier. (1) Le peuple d'une vaste contrée s'affligeait beaucoup de ce que les vers rongeaient tous les blés dans les champs et lui enlevaient ainsi la plus grande partie de

(1) Hist. Lausia. sect. 44, c. 54.

sa subsistance. Ces pauvres habitants de la campagne eurent donc recours à un prêtre nommé Lopès et à d'autres solitaires des environs, les suppliant d'éloigner d'eux par leurs prières un fléau si redoutable. Les religieux leur répondirent que s'ils ne manquaient pas de foi, Dieu exaucerait certainement leurs vœux. Or, pour montrer qu'ils croyaient fermement, ils allèrent chercher de la terre dans leurs champs et l'apportèrent aux moines, les priant de vouloir bien la bénir. La foi dont ils firent preuve dans cette circonstance produisit d'heureux effets. Car ni les vers, ni les autres insectes ne reparurent plus pour désoler leurs campagnes qui furent désormais si fécondes en toute sorte de fruits, qu'elles surpassèrent par leur fertilité, même les champs de l'Égypte. Le second événement est celui qui arriva aux habitants des îles Moluques, et qu'on peut lire dans l'histoire de cette nation. (1) Lorsque pour plaire au chef qui les gouvernait, ils eurent tous renoncé à la sainte foi, leurs champs furent frappés d'une telle stérilité que ni la terre ni les arbres ne produisaient plus aucun fruit. Observez ici je vous prie, que pour récompenser les premiers de la foi dont ils étaient animés, Dieu a rendu leurs campagnes fertiles; tandis qu'au contraire il a puni ces derniers en leur refusant la fécondité naturelle de leurs champs. C'est ce qui nous arrive à nous-mêmes. Les âmes, dans lesquelles règne la foi, sont une terre fertile qui produit des fruits de sainteté et de perfection; parce que cette vertu répand en elles des connaissances divines qui leur donnent la fécondité spirituelle. Mais celles qui n'ont pas la foi ou qui sont faibles et languissantes dans foi, ressemblent à des champs stériles dans lesquels on ne voit aucun fruit de véritable vertu; et s'il en est quelques-unes qui commencent à y croître, ils dépérissent promptement; parce qu'elles sont remplies de ténèbres et d'obscurité. Concluons donc avec saint Jean Chrysostome que « la foi est l'origine de la justice, le commencement de la sainteté, le

(1) Anno 1565.

principe de la dévotion, le fondement de la religion : que sans elle aucun homme ne peut mériter de posséder Dieu, ni atteindre le sommet de la perfection. » (1) Il est donc nécessaire que ceux qui ont à cœur le salut de leurs âmes, croient fermement en Dieu ; et quiconque aspire à la perfection doit nourrir en lui-même une foi vive qui, tout en l'éclairant de ses lumières, le porte à faire courageusement des actes de vertu et de devoirs envers le Très-Haut.

---

## CHAPITRE IV.

### MOYENS D'ACQUÉRIR LA FOI PARFAITE QUI NOUS EST SI NÉCESSAIRE POUR AVANCER DANS LES VOIES DE LA PERFECTION.

35. Le premier moyen est de la demander à Dieu par d'instantes et par de continues prières. Ce moyen est nécessaire pour l'acquisition de toutes les vertus : bien que, comme je l'ai déjà insinué ailleurs, nous ayons une raison toute particulière de l'employer pour chacune d'elles. La foi est un don de Dieu ; parce qu'elle dépend non-seulement de la lumière surnaturelle qui donne à l'esprit l'intelligence des vérités éternelles, mais encore de la pieuse affection que Dieu inspire à la volonté ; afin qu'elle se porte elle-même ainsi que la raison à donner son assentiment aux vérités qu'il a révélées : d'où il résulte qu'il faut nécessairement la demander. De plus la foi parfaite relève de quatre dons du Saint-Esprit qui sont l'intelligence, la sagesse, la science et le conseil. Par le don d'intelligence, l'âme pénètre avec perspicacité les perfections de Dieu.

(1) Serm. de fide, spe et charitate.

Par celui de sagesse elle les goûte et les savoure. Par le don de science elle porte sur les choses de ce monde un jugement droit et surnaturel, en les employant comme moyens pour atteindre sa fin dernière : par celui de conseil l'âme applique ce jugement théorique à la pratique, et comprend ce qu'il faut faire pour agir pieusement. Or pour que ces dons produisent en nous des effets divins, il est nécessaire qu'ils reçoivent l'impulsion du Saint-Esprit : car quoiqu'ils résident habituellement dans l'âme qui est en état de grâce, ils n'opèrent cependant pas toujours en elle. Que devons-nous donc faire pour que l'Esprit Saint nous fasse sentir ses impulsions qui sont si utiles à nos âmes ? Le voici. Demandons-lui cette grâce par des prières ferventes, continues. Supplions-le avec persévérance et une sainte importunité. C'est ce que les apôtres nous enseignent par leur propre exemple, puisque, bien qu'ils ne fussent point dépourvus de cette précieuse vertu, ils demandaient une foi plus grande encore ; ainsi que le rapporte saint Luc : « Les apôtres dirent à Jésus-Christ : Seigneur, augmentez en nous la foi. » (1) Imitons ce bon père de famille dont il est fait mention dans l'Évangile et qui, interrogé par le Sauveur s'il croyait, répondit : Je crois Seigneur. Mais parce qu'il voyait bien que sa foi n'atteignait pas encore la perfection voulue, il implora le secours divin en versant des larmes ; comme saint Marc nous l'apprend : « Le père de l'enfant élevant aussitôt la voix dit en pleurant : Je crois Seigneur : mais remédiez à mon incrédulité. » (2) Par la grâce de Dieu nous sommes fidèles, et nous ne manquons pas de la foi substantielle. Mais parce que cette vertu est peut-être languissante, froide, et trop obscure en nous, supplions le Seigneur notre Dieu, en lui disant de temps en temps avec ce bon père : Je crois Seigneur : mais remédiez à mon incrédulité. » Donnez à ma foi la lumière et la vigueur nécessaires pour vous servir en toute perfection.

(1) S. Luc. c. 17. v. 5. — (2) S. Marc. c. 9. v. 23.

36. Le second moyen consiste à faire souvent des actes de foi. C'est par l'usage et l'exercice que nous acquérons toutes les vertus. L'homme devient patient en faisant fréquemment des actes de patience, humble et capable de supporter les mépris en pratiquant souvent l'humilité. On peut en dire autant des autres vertus. Les arts libéraux ainsi que ceux qui ont rapport à la mécanique ne s'apprennent même que par un usage continu. L'application constante des règles de la peinture et de la sculpture forme les bons peintres et les excellents sculpteurs; comme l'exercice habituel de leur art perfectionne les ouvriers qui travaillent le fer et le bois. De même la foi ne s'acquiert que par des actes réitérés, qui rendent le chrétien toujours plus fidèle. Ainsi quiconque brûle du désir d'acquérir cette vertu, doit considérer attentivement les arguments de crédibilité que j'ai exposés plus haut, afin de s'exciter à croire sincèrement que les vérités enseignées par notre mère la sainte Église ont été révélées par Dieu lui-même. Car l'intelligence se dispose très-bien de cette manière à y donner l'assentiment voulu : tellement que quand la volonté lui ordonne de se soumettre aux révélations qui sont très-certaines, à cause de la souveraine sagesse et véracité de celui qui les propose, il s'ensuit un acte de foi très-ferme qui est même souvent bien vive. Que si l'homme renouvelle fréquemment ces actes, les puissances de son âme s'uniront intimement aux mystères divins, et se fortifieront ainsi dans la vertu dont nous parlons. Nous devons surtout exercer notre foi sur les mystères qui surpassent la sphère de notre faible capacité : car nous procurons à Dieu une plus grande gloire en les croyant fermement, parce qu'ils conviennent mieux à sa grandeur suprême. « Il est évident, dit saint Grégoire, que les opérations divines ne sont pas admirables, lorsque la raison humaine peut les comprendre. » (1) Mais lorsqu'elles dépassent les limites de notre intelligence

(1) Hom. 26. in Evang.

bornée, elles sont au contraire dignes de notre admiration : car alors elles ont plus de ressemblance avec la magnificence divine qui est incompréhensible dans son essence et dans ses œuvres. C'est pourquoi sainte Thérèse avait coutume de dire qu'elle croyait avec plus de fermeté, de piété et de quiétude les vérités surnaturelles qui n'étaient pas accessibles à la raison : parce qu'elle y découvrait un certain caractère propre à la grandeur divine. Nous devons donc aussi exercer fréquemment une foi humble et soumise par rapport aux mystères les plus profonds et les plus cachés, afin de procurer à Dieu une plus grande gloire et de fortifier davantage notre foi.

37. Saint Ambroise nous exhorte à réciter tous les jours le matin pieusement et attentivement le symbole des Apôtres, qui renferme les principales vérités de notre religion. (1) Saint Augustin veut que nous le fassions aussi le soir avec attention, afin que de cette manière nous persistions dans un continual exercice de la foi : bien que cela soit peu ; car nous devons faire des actes de cette vertu plus fréquemment encore, et chaque fois que l'occasion se présente ; comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

38. Qu'on ne s'imagine pas que cet exercice ne convient qu'aux personnes bornées et aux femmes pieuses. Tout homme doit employer constamment ce secours spirituel, lors même qu'il serait déjà très-avancé dans la pratique des vertus ; car la foi est réellement le fondement de la perfection chrétienne, il faut donc l'enraciner d'autant plus profondément qu'on se propose de construire un édifice plus élevé. Ce qui m'a surtout convaincu de cette vérité c'est ce que saint Athanase dit du grand saint Antoine, selon Baronius. (2) Comme ce saint abbé âgé de cent cinq ans était près de mourir, plusieurs de ses disciples s'étaient réunis dans sa cellule pour assister à son heureux trépas.

(1) *Ad Catech.* — (2) *Tom. 3. ann. Dom. 318 ex. S. Athanasio in vita S. Antonii.*

Le serviteur de Dieu les voyant tous rangés autour de son lit, et plongés dans l'affliction, leur adressa d'une voix faible et tremblante ses derniers enseignements. Mais quels avertissements pensez-vous? Va-t-il leur indiquer une nouvelle manière de parvenir aux plus sublimes degrés de la contemplation? Leur enseignera-t-il une perfection inouïe jusqu'alors? Non, rien de nouveau. La recommandation que le vieillard moribond fit aux religieux ses disciples était conçue en ces termes: « Il faut conserver la foi pieuse en Jésus-Christ, ainsi que la tradition qui vient des Pères, et que vous avez entendue par la lecture des saintes Écritures, par les avertissements que je vous ai donnés, moi qui suis le plus petit de tous. » Or s'il a été nécessaire de recommander avec tant de sollicitude et dans un moment si mémorable, à des saints, à des solitaires qui menaient une vie angélique, la stabilité dans la foi qui ne s'acquiert que par la réitération des actes; cet exercice nous sera sans doute à plus forte raison indispensable pour que nous soyons fermes, stables et bien fondés dans la pratique d'une vertu si importante.

39. Le troisième moyen réside dans les actions saintes et pieuses: car ces bonnes œuvres donnent des forces et de la vigueur à la foi qui sans elles s'éteindrait insensiblement. C'est ce que saint Jacques nous enseigne lorsqu'il dit: « De même que le corps séparé de l'âme est mort; ainsi la foi s'éteint quand elle est dépourvue de bonnes œuvres. » (1) Cette sentence se trouve aussi dans les épîtres de saint Jean et de saint Paul. Le premier de ces apôtres affirme que celui qui prétend connaître Dieu et qui n'en observe pas les commandements, est un menteur. » (2) C'est-à-dire qu'un tel homme ignore Dieu ou ne croit pas en lui. De même saint Paul, parlant de ceux qui ne joignent pas les œuvres à leur foi, dit « qu'ils se vantent de connaître Dieu, mais qu'ils le nient par leurs actions. » (3)

(1) Epist. c. 2. v. 26. — (2) 1. Epist. c. 2. v. 4. — (3) Ad Titum c. 4 v. 16.

Aussi saint Grégoire méditant les paroles de ces deux apôtres fait-il l'observation suivante : « Puisqu'il en est ainsi nous devons connaître la vérité de notre foi d'après la considération de notre vie. Car nous sommes réellement fidèles, quand nous accomplissons par nos actions ce que nous promettons par nos paroles. » (1)

40. Cependant ces saints ne veulent aucunement insinuer par là que l'habitude de la foi se perd par le manque des bonnes œuvres, ni même par des actes positivement mauvais; puisqu'elle peut subsister dans une âme dépourvue de la charité et de la grâce sanctifiante; comme saint Grégoire nous l'assure en ces termes: « Il entre dans la salle des noces spirituelles, mais sans être vêtu de l'habit nuptial, celui qui demeurant dans le sein de l'Église conserve la foi, et n'a point la charité. » (2) Ces écrivains sacrés prétendent seulement que la foi sans les œuvres est languissante, infructueuse, peu capable de procurer le salut éternel, et entièrement inutile à l'acquisition des vertus parfaites.

41. Tandis qu'au contraire les actions saintes et souvent réitérées vivifient, corroborent, embrasent et perfectionnent la foi. Car elles obtiennent de Dieu des lumières, une ardeur et une force plus grandes qui augmentent, accroissent et fortifient la foi. Nous avons un exemple remarquable de cette vérité dans les Actes des Apôtres. En effet, nous y lisons : « Un homme de Césarée, nommé Cornélius, centurion de la légion appelée l' Italienne, était religieux et craignant Dieu. » Le centurion avait la connaissance, et la crainte du vrai Dieu; il n'était point dépourvu de sa grâce ni de son amitié. Seulement il ne connaissait pas Jésus-Christ et ne croyait pas qu'il fût venu sur la terre pour racheter le genre humain; de sorte qu'il n'avait point encore reçu le baptême. Il vit un jour manifestement dans une révélation, un ange de Dieu venir à lui sous une forme humaine, pour l'avertir d'aller trouver Simon Pierre

(1) In Evang. Homel. 29. — (2) In Evang. Hom. 38.

prince des apôtres. Après lui avoir indiqué la ville qu'il habitait, la maison où il demeurait, il ajouta : « Cet apôtre vous dira ce que vous devez faire. » Ce fut là sans doute une faveur insigne, accordée à lui seul, refusée aux autres gentils qui vivaient avec lui, et accordée d'une manière toute particulière, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'un envoyé céleste ! Mais comment a-t-il mérité que la foi, qu'il avait en Dieu, s'étendît aussi à Jésus-Christ, à ses révélations, à la réception du baptême et à tous les préceptes qui commençaient à obliger les habitants de la Palestine où ils étaient déjà promulgués ? Le voici ! Ce fut par les œuvres de piété auxquelles il s'adonnait continuellement. En effet, « l'ange lui dit : Vos oraisons et vos aumônes sont parvenues jusqu'à Dieu qui s'en est souvenu. C'est pourquoi, » lui fait dire Cornélius à Lapidé en commentant ce texte, « il m'envoie vers vous pour montrer la voie qui conduit à la foi et au salut. »

42. Mais si la foi, qui s'éteint lorsqu'elle est dépourvue de bonnes œuvres, s'augmente au contraire, s'accroît, se dilate et se propage, quand elle est vivifiée, embrasée et fortifiée par des actions saintes ; il est évident que celui qui désire d'avancer rapidement dans la pratique de cette vertu, et d'atteindre les plus sublimes degrés de la perfection chrétienne, doit s'appliquer constamment aux œuvres de charité, de mortification, d'humilité et de religion.

---

## CHAPITRE V.

### DIFFÉRENTES MANIÈRES D'EXERCER LA FOI.

43. « Le juste vit de la foi, » lisons-nous dans l'épître de saint Paul aux Hébreux. Ces paroles nous insinuent que comme les animaux vivent de l'air qu'ils attirent dans leurs poumons par la respiration ; et les poissons, de l'eau dans laquelle ils nagent ; ainsi les âmes justes se nourrissent de la foi qu'elles exercent constamment dans toutes leurs actions. L'homme mène une vie animale lorsqu'il se plonge dans les plaisirs des sens et qu'il se vautre dans les voluptés charnelles ; ou une vie humaine quand il agit d'après les préceptes de la religion naturelle, en suivant l'instinct de sa nature raisonnable. Mais le juste qui s'applique à l'étude de la perfection mène une vie divine, parce que dans toutes ses pensées, ses paroles et ses actions, il suit les préceptes de la foi surnaturelle et divine. Voilà comment il faut exercer la foi, en la prenant pour règle constante de toutes ses actions.

44. Mais entrons dans plus de détails ; car les règles générales et abstraites ne sont pas à la portée de toutes les intelligences. Si l'homme pieux désire que ses oraisons vocales et intérieures soient parfaites, il doit prendre la foi pour guide et directrice. Lorsqu'il prie vocalement, il se persuadera que Dieu est présent, qu'il écoute très-volontiers ses prières ; ensuite il lui adressera des louanges, des désirs et des demandes sous la conduite sûre de la foi : quand il s'applique à l'oraison mentale, il croira aussi fermement et aussi vivement qu'il lui sera possible, que Dieu le regarde et observe d'un œil très-clairvoyant tous ses gestes extérieurs ainsi que les mouvements intérieurs de son âme. Il se représentera les mystères et les vérités qu'il médite tels que la foi les enseigne, et dirigera ses

affections d'après les lumières de ce flambeau divin; car c'est ainsi qu'elles deviendront sincères, saintes et méritoires. Qu'il ne recherche pas les tendresses spirituelles, les douceurs ni les consolations sensibles qui proviennent plutôt de la nature que de la foi. Qu'il ne s'attriste point, quand il en est privé; qu'il ne se réjouisse pas trop lorsqu'il en est comblé : se maintenant toujours ferme sur le fondement inébranlable de la foi. Qu'il désire beaucoup moins encore les visions, les révélations et autres grâces extraordinaires qui plus elles sont agréables plus elles offrent de dangers pour certaines âmes. Un seul acte fondé sur la foi est beaucoup plus sûr qu'un grand nombre de très-douces visions des choses célestes.

45. A ce sujet je vais rapporter le fait que le père Bernardin Rossignoli dit être arrivé au roi de Portugal Alphonse I<sup>er</sup>. (1) Ce prince allant combattre une multitude innombrable de Sarrasins, non moins ennemis du nom chrétien que du sien propre, était à peine sorti du camp qu'il aperçut du côté de l'Orient un rayon très-brillant qui en se dilatant acquit une telle splendeur qu'il eût facilement éclipsé le soleil. Or comme ce saint roi contemplait tout étonné cette lumière remarquable, il vit au milieu une grande croix sur laquelle était attaché le divin Rédempteur. A cette vue Alphonse s'étant dépouillé de son épée, de ses insignes royaux et même de sa chaussure, se prosterna par terre et dit en versant une douce pluie de larmes : « Seigneur, pourquoi venez-vous à moi? Voulez-vous augmenter la foi d'une âme qui croit? Il vaut mieux que les infidèles vous voient, et qu'ils croient; car depuis que j'ai reçu le baptême, je vous ai reconnu comme je vous reconnais encore maintenant pour le vrai Dieu, Fils de la sainte Vierge et du Père éternel. » Jésus-Christ lui répondit qu'il ne s'était pas manifesté à lui pour augmenter sa foi, mais pour rassurer son esprit sur le combat

(1) *De Actibus virtut. l. 1. c. 16.*

qu'il allait livrer; ensuite il lui recommanda de mettre toujours sa confiance en Dieu, lui promettant qu'il remporterait la victoire dans toutes les guerres qu'il ferait aux ennemis de la sainte croix. On conserve encore aujourd'hui dans un couvent de Bernardins à Elcobazence le récit de cet événement transcrit par la main du roi lui-même, muni de ses sceaux, confirmé par l'autorité des évêques, et des grands du royaume.

46. Comme vous l'avez sans doute remarqué ce pieux prince, au premier aspect de Jésus crucifié, a généreusement renoncé au plaisir que devait lui procurer cette vision, parce qu'il préférait le voir obscurément par la foi que de le contempler au sein de la splendeur; et parce qu'il croyait que ces visions convenaient plutôt aux infidèles qu'aux vrais chrétiens. Par là le lecteur pourra comprendre que dans ses oraisons, il ne doit pas rechercher les douceurs ni les consolations sensibles, et beaucoup moins encore les visions, les paroles intérieures du Saint-Esprit, ou les révélations; mais se contenter de la foi qui quoique moins délectable est cependant plus sûre, quelquefois même plus utile. Le plus souvent Dieu accorde ces douceurs spirituelles non à ceux qui croient le plus fermement, mais aux personnes dont la foi est encore faible. « Les miracles, dit l'Apôtre, sont faits pour les infidèles et non pour les fidèles. »

47. Lorsque les personnes pieuses s'approchent du tribunal de la pénitence, elles doivent aussi se diriger d'après les lumières de la foi dans la réception de ce sacrement. Qu'elles n'examinent pas si le prêtre est savant ou non, sage ou imprudent, affable ou rebutant. Qu'elles croient seulement qu'il tient la place de Dieu, qu'il est son ministre, que ses paroles sont celles de Jésus-Christ, et que par la sainte absolution il lave leurs âmes dans le sang de ce divin Sauveur, tellement qu'il les purifie de tous les péchés qu'elles avaient commis. De cette manière elles recueilleront de la confession des fruits abondants, et se

préserveront de plusieurs défauts dans lesquels tombent certaines personnes qui regardent leurs confesseurs non des yeux de la foi mais de ceux de la chair.

48. Lorsqu'il lui est donné de s'asseoir à la sainte table, l'homme spirituel doit se préparer à manger le pain des anges, en faisant un acte de foi vive sur la présence de Jésus-Christ caché sous les espèces eucharistiques, ensuite il le recevra, le conservera dans son cœur avec la même disposition, et se contentera des affections que cette vertu lui inspirera; qu'elles soient arides ou ferventes, sèches ou tendres; qu'il n'imite surtout pas ceux qui se retirent du banquet céleste, en murmurant et en se troublant de ce qu'ils n'ont pas goûté intérieurement ni savouré les délices de cette nourriture divine, comme celles de la nourriture matérielle. Car la foi obscure et les affections de la seule volonté, bien qu'elles ne soient pas sensibles, suffisent pour recevoir cet accroissement de la grâce et cette abondance de secours actuels qui constituent l'effet et le fruit que ce divin mystère produit dans les âmes.

49. Surius rapporte qu'un prêtre dépravé, qui habitait un village en Angleterre, déshonorait la sainteté de son caractère par une conduite infâme. (1) Le Seigneur touché de compassion pour lui le fit revenir à de meilleurs sentiments par un événement prodigieux. En effet, comme il offrait le saint sacrifice de la messe, le sang divin se répandit en grande abondance au moment où il rompait la sainte hostie. A la vue de ce prodige, le prêtre ravi d'admiration et frappé de terreur, s'examina plus sérieusement, et renonçant pour toujours à ses désordres, il mena une vie aussi austère qu'il avait été dissolu auparavant: de sorte qu'en peu de temps il s'acquit une grande réputation de sainteté parmi le peuple des environs. Or, il arriva que saint Hugues passant par ce lieu, désira de lui parler; et comme ce ministre du Seigneur lui rapportait le fait admirable qui avait eu lieu pendant la sainte messe,

(1) Tom. 6. in vita S. Hugonis Ep.

il voulut aussi montrer à ce vénérable prélat les linges sacrés tout imprégnés du sang divin. Mais le saint évêque ne voulut point les voir, disant que ces miracles et ces expériences des sens convenaient à ceux qui ne croyaient pas que le corps et le sang de Jésus-Christ fût contenu sous les saintes espèces, que quant à lui et aux personnes de sa suite, la foi leur suffisait pour le croire. Hugues s'aperçut néanmoins que plusieurs des siens désiraient voir ce prodige; il les en reprit sévèrement et leur dit que ce désir provenait non de la piété mais de la curiosité; puisque la foi seule était plus parfaite, selon la parole de Jésus-Christ: « Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. » (1) Ils devaient s'appliquer à eux-mêmes ces observations, ceux qui désirent de sentir par une certaine suavité, délectation ou tendresse d'affection, la véritable présence du Sauveur dans l'Eucharistie, lorsqu'ils reçoivent le pain des anges: car ils montrent par là qu'ils voudraient faire de cette vérité une expérience des sens non intérieurs mais extérieurs. Qu'ils apprennent à l'exemple de ce saint prélat à s'appuyer uniquement sur la foi qui quoique obscure paraît plus méritoire aux yeux de Dieu; et à diriger leurs actions d'après les ordres de la volonté. Je ne prétends cependant pas qu'il ne faille pas accepter les consolations sensibles quand Dieu nous les envoie: car lorsque le Seigneur, qui connaît très-bien toutes nos nécessités, nous en accorde, et que nous les recevons avec la soumission voulue, avec liberté et actions de grâces, elles sont toujours utiles. Je dis seulement que quand l'homme en est dépourvu, il doit se diriger par la foi seule et se contenter des actes, des affections de la volonté quoique moins agréables.

50. Dans les moments qui ne sont pas consacrés à l'oraison ni aux autres exercices spirituels, le chrétien pieux doit sanctifier par la foi toutes ses occupations même les plus indifférentes, faire souvent des actes de cette vertu

(1) S. Joan. c. 20, v. 29.

sur la présence de Dieu, et diriger vers lui toutes ses actions. Car de cette manière, il relèvera tellement les œuvres les plus viles et les plus abjectes qu'elles deviendront saintes, méritoires et dignes de la récompense éternelle. C'est ainsi que Dosithée est parvenu en peu de temps au comble de la sainteté.

51. L'Apôtre nous recommande aussi de recourir à la vertu dont nous parlons, quand les tentations viennent nous assaillir : « Prenez le bouclier de la foi, écrit-il aux Éphésiens, afin que vous puissiez éteindre tous les traits enflammés de l'ennemi. » (1) Car nous devons croire alors fermement cette parole de saint Augustin : « Dieu n'abandonne jamais que ceux qui lui sont infidèles ; » (2) et dire sincèrement avec le Psalmiste : « Seigneur vous n'avez pas abandonné ceux qui vous recherchent. » (3) Armé de cette foi vive l'homme pieux implorera le secours du Très-Haut, et repoussera les assauts des esprits malins en faisant des actes contraires à la tentation. Comme nous le lisons dans les chroniques des Frères Mineurs, (4) Jean d'Auvergne, grand serviteur de Dieu, vit un jour plusieurs démons qui sous la forme de noirs Éthiopiens lançaient des flèches aiguës contre différentes personnes. Ces traits acérés en blessaient mortellement plusieurs, et ces misérables étaient ceux qui succombaient aux tentations de l'enfer. Ils étaient au contraire impuissants contre d'autres et tombaient à leurs pieds; ceux-ci représentaient les chrétiens circonspects qui veillent sur eux-mêmes pour ne point consentir aux suggestions perverses. Mais à peine les avaient-elles atteints, que plusieurs relançaient ces flèches contre les monstres hideux qui les avaient décochées ; ces derniers figuraient les âmes ardentes et courageuses qui, non contentes de ne point consentir aux tentations, les repoussent par des actes contraires et déchirent ainsi leurs ennemis avec leurs propres javelots. C'est

(1) C. 6. v. 16. — (2) De Civit. Dei I. 13. c. 15 — (3) Ps. 19. v. 11. —  
(4) Part. 2. l. 7. c. 8.

ainsi que nous devons procéder dans nos combats. Mais remarquez ici, je vous prie, qu'on ne peut fabriquer que dans la fournaise de la foi ce bouclier qui émousse et renvoie avec tant de force les traits du démon : « Prenez le bouclier de la foi. »

52. Cette vertu est aussi la cuirasse impénétrable dont nous devons armer notre cœur dans les temps de tribulation, afin que le glaive tranchant de l'adversité ne puisse le transpercer. Lorsque vous êtes en proie aux douleurs de l'affliction, jetez vos regards sur Jésus souffrant, et vous trouverez des remèdes à tous vos maux. Comme saint Elzéare avait coutume de le faire : Surius rapporte que quand il avait quelque peine à souffrir il se rappelait aussitôt la passion de Jésus-Christ, et que par ce moyen il acquit une patience si invincible, que personne ne le vit jamais troublé au milieu des plus grandes calamités dont il fut frappé. Son épouse Delphine le voyant toujours insensible aux assauts des injures, des opprobes et du mépris, lui demanda un jour s'il était de marbre ou de roche; il lui répondit : A quoi sert-il de s'irriter, ma très-aimante Delphine ? Lorsque je me sens mordu, je considère aussitôt les souffrances atroces que Jésus-Christ a bien voulu endurer pour moi ; et à cette vue j'éprouve une telle douceur dans mon âme, que j'aime autant l'homme qui m'accable d'opprobres que celui qui me comble de faveurs, ce qui me porte à prier affectueusement le Seigneur pour l'un comme pour l'autre.

53. Nous pouvons aussi considérer que Dieu n'envoie les tribulations que pour l'avantage de la personne affligée; comme Job qui, sans faire attention aux causes naturelles de ses grands maux, éleva des regards d'une foi vive vers le ciel, et reconnut le Tout-Puissant pour l'auteur de ses calamités en disant : « Le Seigneur me les avait donnés, le Seigneur me les a repris. » De même nous pouvons regarder des yeux de la foi, la grandeur des biens, que Dieu nous a préparés dans la céleste patrie et qu'il nous a promis, en récompense des peines que nous avons à supporter dans

ce triste lieu d'exil ; c'est ce que la mère de Symphorien martyr conseillait à son fils en lui criant : « Mon fils, mon fils, regardez le ciel. » Comme si elle eût dit : Considérez à la lumière de la foi, que vous allez défendre, combien est brillante<sup>6</sup> la couronne que Jésus-Christ vous prépare déjà pour la placer sur votre tête si vous êtes vainqueur. En un mot il n'y a que la foi qui puisse donner la véritable force de supporter les tribulations. La fermeté qu'inspirent les motifs humains est pour ainsi dire aussi fragile que du verre ; mais celle qui provient des motifs surnaturels est aussi dure que le diamant.

54. On peut en dire autant de toute autre vertu dont l'exercice doit nécessairement être réglé par la foi, pour qu'il soit surnaturel, digne de récompense et persévérant. Lors donc que vous devez obéir à vos maîtres, souvenez-vous aussitôt de ces paroles du Sauveur : « Celui qui vous écoute m'écoute ; » (1) et reconnaissiez le bon plaisir de Dieu dans la volonté de votre supérieur. Si l'occasion se présente de faire une aumône aux pauvres, considérez que Jésus-Christ a dit : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger : j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; » (2) croyez ensuite fermement que vous prodiguez au Rédempteur lui-même les soins dont vous environnez ses pauvres. Quand vous aidez le prochain, en l'instruisant, en lui donnant des conseils, ou des secours dans l'affliction, en lui rendant service, lorsqu'il est dans la nécessité, rappelez - vous cette sentence du Seigneur : « Ce que vous avez fait au moindre des miens, vous me l'avez fait à moi-même ; » (3) et soyez bien convaincu que par là vous servez le Fils de Dieu qui vous accordera la récompense que vous méritez. Faites de même pour tout autre acte vertueux qu'il convient que vous exerciez. J'ai dit qu'il faut agir ainsi pour que l'exercice des vertus soit saint et méritoire : car si vous vous proposez de faire le

(1) S. Luc<sup>as</sup> 1. 10. v. 16.— (2) S. Matth. c. 25. v. 35. — (3) S. Matth. c. 25. v. 40.

bien pour la seule honnêteté que la raison naturelle découvre et propose dans toute bonne œuvre ; vous ferez un acte naturellement bon, il est vrai, mais non surnaturel ni saint ni digne d'une récompense éternelle. Pour qu'elles soient méritoires, vos actions doivent provenir d'une connaissance céleste et des lumières de la foi. En un mot la vie spirituelle tout entière doit avoir son principe et puiser toute force dans la foi.

---

## CHAPITRE VI.

### AVERTISSEMENTS PRATIQUES POUR LE DIRECTEUR SUR L'ARTICLE PRÉSENT.

55. *Premier avertissement.* Que le directeur prenne garde de se tromper en croyant dépourvu de foi celui qui en est rempli plus que tout autre. Je l'en avertis, parce qu'il ya de bonnes âmes qui sont avides de leur perfection, et que Dieu éprouve en permettant qu'elles soient agitées par des tentations contre la foi ; afin qu'elles s'enracinent plus profondément dans la foi. Car de même qu'on fortifie davantage une citadelle et qu'on s'efforce de la rendre imprenable du côté où elle est attaquée par les ennemis ; ainsi les personnes pieuses deviennent plus fortes et plus fermes dans la pratique des vertus contre lesquelles le démon les attaque avec le plus d'acharnement, à cause de la vigoureuse résistance qu'elles opposent à ses assauts. Voilà pourquoi il est tant d'âmes timides qui sont tellement affligées de tentations d'infidélité que, pendant l'oraison aussi bien qu'en d'autres moments, il leur semble qu'il n'y ait ni Dieu ni ciel ni enfer, et que les vérités catholiques ne sont rien autre chose que les délires et des

inventions de cerveaux mélancoliques. Le Seigneur permet ces combats, afin que faisant des actes contraires à ces idées extravagantes qui se forment dans leur esprit, elles s'établissent plus solidement dans la vertu de la foi.

56. Saint Jean Chrysostome compare ces âmes à un vaisseau agité par les tourbillons du vent au milieu d'une mer orageuse, et qui se maintient en sûreté au moyen de son ancre. Voici les paroles du saint docteur : « De même que l'ancre rassure et enracine au milieu de la mer, le vaisseau ballotté par les vents impétueux et assailli par les flots ; ainsi la foi délivre d'un naufrage imminent, notre âme agitée de pensées contraires et la fait rentrer dans la certitude de conscience comme dans un port tranquille. » (1)

57. *Second avertissement.* Pour ne point se laisser induire en erreur dans le discernement de ces esprits, le directeur examinera si les pensées qui inquiètent le pénitent proviennent d'une faute quelconque ; ou s'il ne repousse pas le doute comme il le devrait aussitôt qu'il se présente à son esprit, et préfère chanceler dans la foi en s'attachant à son intelligence incertaine : car dans cette supposition il y aurait un grave péché d'infidélité fondé sur le refus de croire fermement à la parole divine. Car d'un côté on ne saurait douter, en présence de preuves si évidentes, que ces vérités n'aient été révélées par Dieu ; et d'un autre côté ce serait faire une grande injure à la Vérité première, qui ne peut tromper ni être trompée, que de révoquer en doute ce qu'elle a daigné nous révéler. Ces personnes sont toujours coupables et doivent s'attribuer à elles-mêmes la cause de leurs perplexités. Il faut donc les tirer de l'erreur et leur citer cette parole de saint Augustin : « Dans les choses admirables, la toute-puissance du Créateur est une souveraine raison de croire. » Elles feront bien de méditer aussi la maxime suivante tirée du même saint docteur qui nous dit : « Avouons que Dieu

(1) *Hom. super verba Apost. Habentes autem eundem spiritum.*

peut faire des choses que nous ne saurions approfondir. » (1) A ce sujet il sera bon de leur rappeler ce fait bien connu qui est arrivé à saint Augustin lui-même, lorsqu'il vit sur le bord de la mer un jeune enfant qui s'efforçait de transvider avec une petite cuillère d'argent cette immense quantité d'eau, dans un trou qu'il avait fait de ses propres mains sur le rivage ; le saint docteur l'ayant repris de sa folle prétention, il lui répondit qu'il parviendrait plus facilement à renfermer toute l'eau de l'Océan dans cet étroit espace, que lui à comprendre le mystère de la sainte Trinité avec sa faible intelligence. Que le directeur recommande donc à ces personnes de ne jamais s'arrêter à de telles pensées, considérant que les œuvres de Dieu sont supérieures à notre capacité ; et de s'appliquer à raffermir leur âme chancelante en croyant fermement les vérités qu'il a révélées.

58. *Troisième avertissement.* Mais s'il observe que son pénitent ne donne aucune occasion à ces pensées d'incrédulité, et ne se rend coupable d'aucune faute sous ce rapport ; de sorte que quand elles se présentent il y résiste, en est même peiné et affligé, le directeur ne doit aucunement craindre ; car les tourments qu'éprouve son disciple prouvent évidemment qu'il est bien éloigné de consentir à ces suggestions infernales et que non-seulement il n'y acquiesce pas, mais qu'il en a même horreur. Il considérera de telles incertitudes dans la foi, comme des tentations que Dieu permet pour l'enraciner plus profondément dans l'habitude de la foi. Pour tout remède il lui recommandera de mépriser ces importunités diaboliques, et de ne pas y faire plus attention qu'aux folies d'un insensé, qu'on méprise sans même écouter ce qu'il dit. On ne saurait croire combien un tel mépris déplaît à cet orgueilleux tentateur, et contribue à lui faire prendre la fuite. Mais s'il se sent pressé par une tentation plus violente, il peut se prémunir contre elle en faisant un acte de foi en général

(1) Lib. 21. de Civit. Dei c. 7.

seulement, sur les vérités que Dieu a révélées, et sans considérer en particulier le mystère qui est l'objet de ses tentations ; car ce serait s'exposer au danger de les entretenir ou même de les augmenter.

59. Il l'encouragera surtout à combattre, en lui représentant la nécessité où l'âme se trouve de subir l'épreuve de nombreuses tentations et surtout de celle dont nous parlons, avant de parvenir à un degré quelconque de perfection : car lorsqu'elle est en butte à ces doutes involontaires elle s'affermi dans la foi et pose un plus solide fondement de la vie spirituelle. Sophrone rapporte qu'une vierge consacrée à Dieu fut violemment tentée contre la chasteté. (1) Elle y résista fermement : cependant plus sa répugnance était grande, plus les assauts que lui livrait l'ennemi devenaient formidables ; de sorte que cette innocente et jeune vierge ne pouvant supporter plus longtemps des tentations si violentes, recourut à Dieu et lui demanda de l'en délivrer. Le Tout-Puissant écouta ses prières et lui envoya un ange consolateur qui lui promit qu'elle serait délivrée dès qu'elle aurait prononcé ces paroles : « Seigneur pénétrez de votre crainte ma chair » orgueilleuse et rebelle. (2) Il en fut ainsi ; car à peine eut-elle récité ce verset qu'elle se sentit exempte de toute suggestion impure. Mais peu de jours après sa délivrance elle fut attaquée par une horrible tentation contre la foi. Encouragée par l'heureux succès que ses prières avaient obtenu, elle recourut de nouveau à l'oraison, suppliant le Très-Haut de la délivrer d'une tentation beaucoup plus importune que la première. Alors l'ange lui apparaissant de nouveau l'avertit que cette vie ne pouvait être entièrement exempte d'épreuves semblables, et qu'elle pouvait choisir de ces deux celle qu'elle voudrait. Elle préféra la première ; parce qu'elle lui semblait moins impie bien qu'elle fût plus importune. Lors donc que le directeur rencontre des personnes violemment agitées par des pensées contraires à la

(1) *Prat. spirit.* c. 209. — (2) *Psal.* 418. v. 120. .

foi, il doit les avertir, comme l'ange a lui-même averti cette vierge, que personne ne saurait être exempt de tentation en cette vie. « Parce que vous étiez agréable à Dieu, dit l'ange à Tobie, il a été nécessaire que la tentation vous éprouvât. » (1) Que s'il est nécessaire d'en supporter une, il doit nous être plus agréable de recevoir celle que Dieu nous envoie lui-même, et d'en endurer avec paix l'importunité intérieure. Mais il faut en même temps avertir le pénitent qu'il ne commet jamais de péché mortel tant qu'il résiste à la tentation. Car cette assurance l'encourage beaucoup à mépriser ces suggestions avec plus de grandeur d'âme.

60. *Quatrième avertissement.* Le directeur doit veiller à ce que ses pénitents contractent l'habitude d'agir dans la foi obscure : non pas que celle qui est claire, lumineuse et pleine de consolations ne soit sainte et profitable, ou qu'on ne doive point la recevoir avec l'humble détachement dont nous avons parlé plus haut, lorsque Dieu veut bien l'accorder ; mais parce qu'on ne peut en jouir constamment dans cette misérable vie. Il n'est aucun saint qui n'ait enduré ici-bas de longues et d'importunes aridités. Jésus-Christ lui-même, bien qu'il fût heureux compréhenseur, comme disent les théologiens, et qu'il contemplât dans une vision très-sUBLIME la face de Dieu son Père, voulut cependant vers la fin de sa vie éprouver un tel abandon de l'âme, qu'il fut réduit à un extrême abattement. Jugez maintenant s'il désire que ses fidèles serviteurs qui sont encore pèlerins sur cette terre ne subissent pas également de semblables épreuves. Il faut bien se persuader que jouir de continues consolations spirituelles, c'est le propre de la vie future et non de la pénible destinée des hommes sur la terre. D'un autre côté dites-moi, je vous prie, que fera dans les moments de ténèbres et de sécheresse l'âme qui n'a pas l'habitude d'agir avec la foi obscure, comment se conduira-t-elle, lorsqu'il ne lui restera pas d'autre

(1) *Tob. c. 12. v. 13.*

guide que la foi, pour continuer le voyage spirituel qui doit la conduire au comble de la perfection ? Elle fera ce que font les âmes faibles qui ne sont pas bien dirigées et qui alors se laissent tellement aller au découragement, à la consternation, à des pensées inquiétantes, qu'elles reculent devant ces difficultés et renoncent même quelquefois entièrement au service de Dieu. Il est donc nécessaire que les personnes pieuses contractent l'habitude d'agir avec la foi simple et dépourvue des lumières célestes qui produisent la dévotion sensible, afin qu'elles continuent constamment et fermement à faire le bien, dans quelqu'état qu'elles puissent se trouver. Si le directeur s'aperçoit que ses disciples s'encouragent eux-mêmes, par les maximes de la foi obscure, à persévéérer dans l'exercice des vertus, et qu'ils avancent toujours dans les voies spirituelles malgré les aridités qu'ils rencontrent fréquemment, il doit les estimer beaucoup ; parce qu'ils sont réellement forts et plus sûrs que tout autre d'arriver heureusement à la fin qu'ils se proposent.

---



## ARTICLE II.

### **De l'espérance théologale.**

## CHAPITRE PREMIER.

### **EN QUOI CONSISTE L'ESPÉRANCE THÉOLOGALE.**

61. Quoique l'espérance et le désir soient des affections très-semblables de notre volonté, puisqu'elles ont toutes deux l'acquisition d'un bien quelconque pour but, ou comme disent les scolastiques, pour objet propre ; cependant elles diffèrent beaucoup entre elles. Car le désir regarde un bien sans faire attention s'il est facile ou difficile de l'acquérir, tandis que l'espérance au contraire tend vers un bien qu'on ne peut obtenir que difficilement. Ainsi un prince, par exemple, pourrait dire à ses valets : Je désire de manger un fruit pour humecter mes lèvres desséchées par la soif ; mais il ne parlerait pas correctement en disant : J'espère manger une pomme ; car il peut facilement obtenir ce rafraîchissement. En outre, comme l'enseigne saint Thomas, « l'espérance suppose, de plus que le désir, un certain effort, une élévation de l'âme pour acquérir un bien qui est difficile à obtenir » et pour surmonter les obstacles qui s'y opposent ; ce qui n'est point propre au désir. (1) L'espérance est donc nécessaire à l'homme pour aplanir les difficultés qui s'opposent à la possession des biens auxquels il aspire par ses désirs.

(1) 1. 2. Q. 25. a. 1.

62. Cela posé, considérons plus spécialement l'espérance surnaturelle qui doit être la matière de cet article et l'affection ordinaire de notre cœur. Nous dirons donc d'abord « qu'elle est une vertu théologale qui porte notre volonté à espérer fermement la félicité éternelle et les moyens nécessaires pour l'acquérir ; parce qu'elle s'appuie sur les promesses d'un Dieu très-puissant et très-fidèle à garder ce qu'il a promis. » Cette définition renferme plusieurs parties que nous devons expliquer en détail ; afin que les intelligences les moins cultivées puissent les bien comprendre. Il est hors de doute que l'espérance dont nous parlons soit une vertu théologale ; parce qu'elle regarde très-prochainement, sans aucun intermédiaire, ou comme disent les scolastiques, immédiatement Dieu, comme le but de la béatitude vers laquelle tendent tous ses efforts ; et qu'elle s'excite, se meut dans tous ses actes par les promesses de ce même Dieu tout-puissant et souverainement sage. On ne saurait non plus douter que nous ne puissions concevoir cette espérance par notre volonté, si le Très-Haut ne nous aide à faire cet acte qui excède considérablement nos forces naturelles : car les biens de l'autre vie et toutes les dispositions requises pour les acquérir sont supérieurs à la capacité de l'homme ; et ils la surpassent tellement que livrée à elle seule elle ne pourrait même pas les atteindre par ses désirs.

63. Après tant de spéculations, les philosophes anciens n'ont pu aspirer à aucune autre félicité et béatitude, qu'au misérable plaisir que procurent les biens naturels ; parce qu'ils étaient dépourvus de la lumière surnaturelle qui nous découvre des jouissances d'un ordre plus sublime. D'où saint Bernard s'exprime ainsi à ce sujet : « Personne ne peut dire de lui-même : Seigneur ! vous êtes mon espérance ; à moins que le Saint-Esprit ne le lui inspire. » (1) C'est ce que saint Prospère renferme en peu de mots lorsqu'il dit : « La confiance de ceux qui espèrent,

(1) In Psal. 90.

est un effet de la miséricorde du Seigneur, car il la produit par sa grâce. » (1) C'est pourquoi j'ai insinué dans ma définition que l'espérance est une vertu théologale qui élève notre volonté au-dessus d'elle-même, c'est-à-dire, qu'elle la porte à faire des actes qu'elle ne pourrait pas produire d'elle-même.

64. Or cette vertu théologale qui surpasse tellement nos forces naturelles a, pour premier et principal objet, la béatitude éternelle, ou la vue, l'amour et la possession de Dieu dont les bienheureux jouissent, en le voyant et en l'aimant. Car c'est en cela que consiste notre pleine et entière félicité; comme l'enseigne saint Thomas en disant : « C'est lui-même que nous devons espérer, puisque la bonté, avec laquelle il dispense les biens aux créatures, n'est pas moindre que son essence. Ainsi le premier, le principal objet de notre espérance, c'est la béatitude éternelle. » (2)

65. Nous devons être bien persuadés de cette vérité, pour deux raisons. Le docteur angélique nous explique la première, qui est très-forte, en ces termes : « Il faut que l'effet soit proportionné à la cause : c'est pourquoi le bien que nous devons proprement et principalement espérer de Dieu est un bien infini proportionné à la vertu du Tout-Puissant qui nous aide : car le propre d'une vertu infinie est de conduire à un bien infini : or ce bien est la vie éternelle qui consiste à jouir de Dieu. » (3) La seconde raison provient de ce que notre volonté s'étend tellement par ses désirs qu'un seul bien qui lui convient suffit pour l'inquiéter, lorsqu'elle ne peut l'obtenir. Aman jouissait des premiers honneurs à la cour d'Assuérus : il était l'arbitre de la volonté du roi; les peuples attendaient son assentiment; de sorte qu'il partageait pour ainsi dire le pouvoir suprême avec son prince; il était comblé de richesses et de délices; il avait une nombreuse famille; rien ne lui manquait, si ce n'est les hommages d'un étran-

(1) In Psal. 130. — (2) 2. 2. Q. 17. a. 2, — (3) Loco citato.

ger, de Mardochée. Et cela seul suffit pour lui occasionner tant d'inquiétude, qu'à cause de cette privation il croyait être dépourvu de tout bien, comme il l'avoue lui-même en ces termes : « Quoique je possède toutes ces choses, il me semblera toujours que je n'ai rien, tant que je verrai Mardochée assis devant la porte du roi. » (1) Que manquait-il à Salomon qui avait en abondance les richesses, l'opulence, le faste, la magnificence, la gloire, les voluptés, les délices, la sagesse, les honneurs et tout ce qui était capable de compléter son bonheur, si cela eût été possible ? Que lui manquait-il pour qu'il dise lui-même : « Je n'ai vu en toute chose que vanité et affliction d'esprit. » (2) Le voici, c'est qu'il ne jouissait pas des autres biens que le Seigneur n'accorde point pendant cette miserable vie. D'où l'on peut conclure que toute la béatitude possible réside en Dieu, qui la possède et la procure au degré le plus éminent ; c'est en lui seul que notre esprit peut trouver un repos parfait, une pleine satiété et une souveraine félicité. En vous dévoilant ma face, dit le Seigneur à Moyse, « je vous montrerai tout le bien, » et je vous en ferai jouir parfaitement. (3) Lors donc que notre âme sera parvenue à ce souverain bien qui renferme tous les autres, et qu'il lui sera donné de le contempler, de l'aimer, de le posséder, elle y trouvera un si profond abyme de délices et de joies ineffables, qu'elle ne désirera rien de plus : elle sera satisfaite et parfaitement heureuse.

66. C'est ce que saint Augustin exprime d'une manière très-remarquable en ces termes : « La beauté de la justice et l'amabilité de la lumière éternelle, c'est-à-dire de la vérité et de la sagesse immuable, sont si grandes que, pour en jouir un seul jour, on mépriserait bien et avec raison d'innombrables années pleines des délices de ce monde, et l'affluence des biens temporels. » (4) Le saint docteur prouve son assertion par les paroles du Psalmiste en ces

(1) Esther. c. 5. v. 13. — (2) Eccl. c. 2. v. 11. — (3) Exod. c. 33. v. 18.  
— (4) L. 3. de lib. Arb. c. ult.

termes : « Car ce n'est point à tort, ni avec une faible conviction que le prophète a dit : Seigneur ! un jour passé » en votre présence, non dans les palais des rois, mais « dans vos temples, vaut mieux que mille années » que je coulerais loin de vous au milieu des délices de ce monde.

67. Le Seigneur daigna autrefois apprendre cette vérité à un moine, d'une manière pratique, par un fait extraordinaire et admirable que nous lisons dans le Miroir des exemples. (1) Comme il récitait au chœur un verset semblable à celui que nous venons de rapporter avec saint Augustin, et qui commence ainsi : « Mille ans passés en votre présence, sont comme le jour qui vient de s'écouler ; » ce religieux se demanda comment mille années pouvaient se passer si rapidement, qu'elles paraissent semblables à un jour qui n'est plus. Il resta donc au chœur après matines, et pria le Seigneur d'éclairer son esprit, et de lui faire comprendre le sens caché de ces paroles. Or tandis qu'il priait ainsi, un oiseau ou plutôt un ange lui apparut sous cette forme, et le ravit d'abord par la douceur de son chant, puis il le conduisit hors de l'église et l'emmena insensiblement dans une épaisse et obscure forêt, qui n'était pas fort éloignée du couvent ; là il demeura en extase durant trois cents ans, nourri par la seule douceur de cette harmonie délicieuse et conservé par un véritable prodige. Enfin l'oiseau céleste disparut, et le moine, ayant recouvré l'usage de ses sens, crut que quelques moments seulement s'étaient écoulés et que l'heure de tierce était venue ; il s'en retourna donc au couvent. Mais qu'arriva-t-il ? Comme il approchait du monastère, il vit venir à lui un portier qui lui était entièrement inconnu et qui, le retenant avant de le laisser entrer, lui fit humblement cette prudente question : Mon frère, veuillez d'abord me dire qui vous êtes. Moi, répondit-il, je suis le sacristain du couvent, je suis sorti après l'office de matines et je

(1) Dist. 9. exempl. 45.

rentre maintenant dans ma cellule. Le portier reprit : Comment se fait-il donc que je ne vous connais pas, et que je ne vous ai jamais vu ? Si, comme vous l'assurez, vous êtes membre de cette communauté, dites-moi les noms de l'abbé, du prieur et des autres moines qui la composent. Il le fit, mais les noms qu'il indiqua ne s'accordaient pas avec ceux des religieux qui habitaient ce saint lieu. Le portier inquiet le conduisit chez l'abbé : et après un long entretien qu'il eut avec lui, ils reconnurent enfin que l'abbé et les moines dont il avait désigné les noms habitaient cette maison religieuse trois cents ans auparavant, et qu'il s'était écoulé un aussi long espace de temps depuis qu'il en avait été éconduit par le chant céleste. C'est ainsi que Dieu fit comprendre à ce moine par sa propre expérience les paroles que nous avons citées plus haut. Car si cette faible jouissance des délices du paradis a fait que trois siècles parussent s'écouler aussi rapidement que trois heures ; il est évident que l'intuition claire et manifeste de la Divinité pourra sans doute, en nous comblant d'une joie incomparablement plus grande, faire que mille ans paraissent s'écouler plus vite que l'éclair, tellement qu'il soit possible de les comparer au jour qui n'est plus. Par là le lecteur pourra comprendre combien saint Augustin a dit avec raison que tous les biens de cette terre, lors même qu'on en jouirait pendant d'innombrables années, ne sont rien en comparaison de la plus courte jouissance du bonheur infini que procure la possession de celui qui est la bonté par excellence.

68. Quel objet pourra donc être plus propre à l'espérance chrétienne qu'une félicité si grande, si pure, si parfaite, si entière, si apte à contenter notre volonté et à reposer notre esprit dans une très-suave tranquillité ? Que les mondains poursuivent donc, par leurs vaines espérances et leurs désirs insensés, les biens terrestres et périssables, qui séduisent et ne satisfont pas, qui trompent et ne rassassent point la volonté ; ils ne feront que s'épuiser en

efforts inutiles, comme l'araignée qui file sa propre substance pour en tisser une toile où elle attend la vile mouche, symbole d'une félicité modique et mensongère.

69. L'objet secondaire de l'espérance théologale consiste dans les moyens sans lesquels nous ne saurions parvenir à la parfaite possession dans laquelle, selon ce que nous venons de dire, réside toute notre véritable béatitude. Ces moyens sont la grâce sanctifiante, la rémission des péchés, les lumières spirituelles qui indiquent la voie du salut, les affections pieuses qui donnent à la volonté les forces nécessaires pour avancer, la pureté de conscience, les vertus, les dons surnaturels et les secours extérieurs qui portent à faire des œuvres de piété. On ne saurait nier que toutes ces choses ne soient également l'objet de notre espérance. Car Dieu veut que nous espérions non-seulement la félicité céleste, mais encore les moyens de l'acquérir ; avec cette distinction cependant que la béatitude qui est le but de notre espérance en constitue l'objet principal, et que les moyens, qui nous y conduisent, en soient l'objet secondaire. C'est ainsi que l'enseigne saint Thomas qui s'exprime en ces termes : « L'espérance regarde principalement la béatitude éternelle, et secondairement les autres choses qu'on demande à Dieu, relativement à ces félicités. » (1)

70. Quant aux biens temporels que les fidèles demandent souvent à Dieu, par exemple, la santé, les forces corporelles, la prospérité de la fortune, les honneurs, les dignités, les biens, les richesses et autres choses semblables, vous désirerez peut-être savoir de moi, si nous pouvons les considérer comme l'objet de l'espérance théologale ; je réponds, que si l'on espère ces biens fragiles en tant qu'ils sont nécessaires ou opportuns à l'acquisition du bonheur éternel ; c'est-à-dire, parce qu'ils nous servent à recouvrer la grâce ou à l'acquérir ; à éviter le péché ou à le réparer ; à obtenir les vertus ou à les perfectionner ; à nous procu-

(1) 2. 2. Q. 17. a. 2. ad 2.

rer la grâce ou à l'augmenter; je dis que, considérés dans ce sens, ils peuvent être l'objet de l'espérance chrétienne. C'est ce dont on ne saurait douter, puisque saint Augustin dit en termes exprès : « De toutes les choses que nous devons croire fidèlement, celles qui sont contenues dans l'oraison dominicale, sont les seules qui rentrent dans le domaine de l'espérance.... Dans l'Évangile de saint Matthieu, l'oraison dominicale renferme sept demandes dont trois ont rapport à la vie éternelle et les quatre autres aux biens temporels, qui sont nécessaires à l'acquisition de la bienheureuse éternité. » (1)

71. Cependant lorsque les biens temporels, loin d'apporter des secours à l'âme, lui opposent au contraire des obstacles qui l'empêchent de parvenir à la gloire céleste, quand ils ne sont pas en quelque sorte une échelle qui l'aide à monter au ciel, mais plutôt une pente glissante qui l'entraîne et la précipite dans l'abyme ; on ne saurait aucunement les considérer comme l'objet de l'espérance surnaturelle, puisqu'ils en sont au contraire les ennemis acharnés et qu'ils lui font une guerre continue en s'opposant aux fins très-saintes qu'elle se propose. Saint Séverin, qui guérissait beaucoup d'infirmes accablés de différents maux, ne put jamais se décider à guérir un religieux nommé Bonos qui était aveugle, et comme ce malheureux affligé l'importunait par ses prières il lui répondit : Il ne vous serait pas avantageux d'être délivré de ce mal ; vous devez même prier le Seigneur de vous laisser dans de semblables ténèbres, car en supportant patiemment cette fâcheuse cécité vous mériterez le royaume des cieux. Le moine se résigna donc à son sort et cessa de prier Dieu pour sa guérison. (2) Saint Audamare, assistant à la translation du corps de saint Védaste, recouvra l'usage de la vue corporelle dont il était privé. Mais considérant ensuite que les yeux de son corps nuisaient à ceux de son âme, parce qu'ils l'empêchaient de se tenir dans une continue

(1) In Euchirid. c. 114. — (2) Surius in Vita 8. Januarii.

union avec Dieu, il pria le Seigneur de lui renvoyer son ancienne cécité, et de jeter ainsi pour lui un voile de ténèbres sur les choses de ce monde, pourvu cependant qu'il découvrît toujours les vérités célestes à son esprit : le Tout-Puissant écouta ses prières et réalisa ses vœux. (1) C'est ainsi que les saints n'ont agréé la jouissance des biens temporels et la délivrance des maux de ce monde, que quand ces faveurs pouvaient contribuer à leur procurer l'éternité bienheureuse ; car ils savaient très-bien qu'elles ne sauraient autrement être l'objet d'une sainte espérance. Puis donc que nous ne savons pas quels sont les biens ou les maux temporels qui nous aplaniront ou nous rendront difficile la voie du ciel ; nous ne devons en espérer ni en demander l'exemption ou la jouissance qu'à condition qu'ils concourront à nous faire atteindre cette fin bienheureuse ; de cette manière notre espérance sera toujours théologale, surnaturelle et digne de récompense.

## CHAPITRE II.

### MOTIFS D'ESPÉRANCE.

72. D'après ce que nous avons dit au commencement de cet article, l'espérance théologale, qui porte notre âme à espérer les biens éternels, s'appuie sur les promesses d'un Dieu infiniment puissant et fidèle ; parce que ces deux attributs du Très-Haut, c'est-à-dire sa puissance et sa fidélité, sont réellement deux motifs qui l'excitent, qui l'embrasent comme deux foyers ardents et lui donnent la force de produire des actes même héroïques. Voyons maintenant

(1) *Idem in Vita 6. Februarii.*

quelle est l'influence et pour ainsi dire l'empire que ces deux motifs exercent sur nos cœurs. Et d'abord, il est tellement certain que Dieu a promis le salut éternel à ceux qui auront persévéré dans la grâce, en observant fidèlement ses commandements, qu'il n'y a que l'homme infidèle et incrédule qui puisse en douter : « Celui qui aura persévéré, jusqu'à la fin, sera sauvé, » dit Jésus-Christ. (1) De plus, on ne saurait douter que Dieu ait promis, à quiconque les lui demandera de la manière voulue, tous les secours qui lui sont nécessaires pour l'observation de la loi divine et la conservation de la grâce; car cela est aussi indubitable qu'il est vrai que l'Évangile ne saurait nous tromper; puisque c'est dans ce livre sacré que ces promesses formelles sont inscrites. Parmi un grand nombre je ne citerai que la suivante, dont la certitude repose tout entière sur la parole de Jésus-Christ qui nous l'a faite en ces termes : « Je vous le dis moi-même : demandez et l'on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira. Car quiconque demande, reçoit : celui qui cherche, trouve : et l'on ouvrira la porte à celui qui frappe. » (2) Ces promesses sont si formelles et si manifestes qu'elles n'ont aucunement besoin d'explication. Néanmoins afin de leur donner plus de force pour exciter l'espérance dans le cœur des fidèles, ce divin Sauveur s'efforce de nous les faire comprendre par cette comparaison qui est très-convainquante : « Car, nous dit-il, quand quelqu'un d'entre vous demande du pain à son père ; celui-ci donnera-t-il une pierre à son fils ? ou un serpent au lieu d'un poisson ? Ou s'il demande un œuf, lui offrira-t-il un scorpion ? » Enfin il conclut ainsi : « Puis donc que vous qui êtes méchants, vous savez faire de bons présents à vos enfants : combien, à plus forte raison, votre Père céleste donnera-t-il à ceux qui le lui demanderont, le bon esprit, » c'est-à-dire, les secours nécessaires pour le servir fidèlement, et mériter la béatitude éternelle ?

(1) *S. Matth. c. 10. v. 22.* — (2) *S. Lucæ c. 11. v. 9.*

73. Mais si le Seigneur nous promet avec tant d'assurance le salut éternel et la grâce nécessaire pour l'obtenir ; quel sera le mortel assez insensible pour ne pas s'exciter, par les promesses d'un Dieu très-fidèle et tout-puissant, à espérer vivement ce souverain bien ? Pour cela il devrait nier les très-nobles attributs de Dieu, sa fidélité, sa toute-puissance et croire qu'il ne peut ou ne veut pas tenir sa parole ; ou s'il le croit tout-puissant et fidèle, il doit alors se rendre à des promesses on ne peut pas plus certaines, et attendre du ciel la grâce, ainsi que les secours nécessaires en cette vie, et la gloire éternelle dans le séjour des bienheureux.

74. C'est ce que je vais prouver par deux faits historiques dont la morale convient très-bien à mon sujet. Charles-Quint visitant un de ses ministres, qu'il aimait beaucoup et qui était près de mourir, entra dans sa chambre et s'approcha même de son lit. Mais au lieu de se réjouir à la vue de son prince qui l'honorait de sa présence avec une si grande bonté, le moribond cédant à l'excès de sa tristesse, se répandit en larmes abondantes et en sanglots. L'empereur le voyant si affligé lui dit : Ne me cachez pas la cause de votre douleur, car je suis venu dans la seule intention de vous apporter de la consolation. Peut-être désirez-vous quelque chose de moi ? Dites-le, parlez franchement ; car j'engage ma parole impériale que je vous accorderai tout ce que vous demanderez. Je voudrais, répondit le malade, que votre majesté prolongeât ma vie d'une heure seulement. Pour cette grâce, reprit Charles-Quint, elle n'est pas en mon pouvoir. Alors, le visage triste et inondé de larmes, le pauvre moribond se tourna vers la muraille en disant d'une voix lamentable : Oh ! s'il m'était donné de recommencer le tissu de ma vie ! Et que feriez-vous alors ? ajouta l'empereur. Je servirais, s'écria-t-il en soupirant, je servirais uniquement le Seigneur suprême entre les mains duquel sont la vie et la mort. Veuillez remarquer ici, que ce courtisan malheureux avait reçu les plus belles promesses que son prince put faire,

et que celui-ci avait la ferme volonté de les accomplir : seulement la puissance lui manquait ; c'est pourquoi le pauvre misérable n'obtint pas ce qu'il désirait.

75. Joseph était prisonnier en Égypte et dans la même prison que lui se trouvait aussi l'échanson du roi Pharaon. Le saint jeune homme prévit dans un songe la prochaine mise en liberté de ce courtisan : il lui annonça donc cette heureuse nouvelle, le priant de vouloir bien se souvenir de lui à la cour, et d'intercéder près du roi en faveur de son innocence : ce courtisan le lui promit. Néanmoins, « lorsqu'il fut dans la prospérité, le chef de l'échansonnerie oublia son interprète. » (1) Dans cette circonstance, l'échanson avait sans doute bien des raisons et la faculté de garder la foi qu'il avait jurée à Joseph : car il aurait pu facilement démontrer son innocence à Pharaon. La seule fidélité lui manqua ; de sorte que le candide jeune homme fut trompé dans son attente.

76. Mais il n'en est pas ainsi de Dieu ; car il ne manque certainement pas de la puissance nécessaire à l'accomplissement de ses promesses ; puisque tout ce qu'il veut ne saurait jamais dépasser la sphère de sa toute-puissance. « Notre Dieu qui est dans le ciel a fait, dit David, tout ce qu'il a voulu. » (2) La fidélité, c'est-à-dire, la volonté d'accomplir ses promesses, ne lui manque pas non plus ; comme il nous l'assure lui-même en ces termes : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne failliront point. » (3) La terre s'écroulerait plutôt et les cieux se disoudraient, avant que le Très-Haut, très-fidèle de sa nature, puisse nous tromper. Puis donc qu'un Dieu d'une puissance infinie, d'une volonté immuable et d'une fidélité inébranlable nous a promis l'éternelle félicité ainsi que les moyens d'y parvenir ; quels plus sûrs et plus pressants motifs notre volonté peut-elle avoir d'espérer ces biens immenses et les secours nécessaires pour les acquérir ?

(1) Genes. c. 40. v. 23. — (2) Psal. 113. v. 3. — (3) S. Matth. c. 24. v. 35.

77. Cependant quoique ces motifs soient plus que suffisants pour stimuler l'espérance théologale, et qu'ils constituent même la base sur laquelle cette vertu fonde ses affections; il ne nous est aucunement défendu de recourir aussi à d'autres, pour exciter encore plus ardemment notre espérance. Comme motif d'espérer la grâce et la gloire, nous pouvons considérer la bonté de Dieu qui est infiniment enclin à nous prodiguer ses faveurs; ainsi que sa miséricorde souverainement portée à soulager nos misères. Nous pouvons fortifier notre espérance en méditant la mort très-amère de notre divin Rédempteur, ses douleurs et le sang précieux qu'il a versé pour nous. Cependant, si nous les examinons attentivement, nous verrons que tous ces motifs sont contenus dans les promesses immenses et solennelles que Jésus-Christ nous a faites. En effet, comment Dieu aurait-il pu exercer une plus grande charité envers des créatures aussi abjectes, qu'en nous promettant des biens si sublimes, si relevés, si supérieurs à notre misérable nature; et en nous fournissant les moyens de parvenir à cette ineffable félicité que nous n'aurions jamais pu atteindre par nos propres forces? Quelle plus grande miséricorde pourrait-il faire que celle de promettre à des êtres aussi ingrats, aussi méchants et aussi criminels que nous, non-seulement le pardon des péchés, mais encore sa grâce, son amitié et la participation à sa propre béatitude? Combien ces promesses n'ajoutent-elles pas de splendeur à la mort de cet aimable Sauveur? Et pour quelle raison pensez-vous qu'il nous ait promis tant de biens surnaturels et divins, pour cette vie et pour l'autre? Serait-ce peut-être en considération de nos mérites? Mais comment cela aurait-il pu se faire? Puisque nous n'en avions aucun et que nous étions, au contraire, positivement indignes de toutes ses grâces. Dieu ne nous a fait ces promesses qu'en vue des mérites de Jésus-Christ. C'est pourquoi, bien que nous puissions recourir à ces motifs, puisqu'ils concourent aussi à augmenter notre espérance, je conclus cependant avec rai-

son que les motifs particuliers de l'espérance théologale sont les promesses faites par un Dieu tout-puissant et très-fidèle : soit parce qu'elles affermissent tellement la volonté qu'elles l'empêchent de chanceler et de vaciller dans l'attente des biens souverains ; soit parce qu'elles renferment elles-mêmes tous les autres motifs.

78. Par là le lecteur pourra comprendre pourquoi les saintes Écritures appellent Dieu notre espérance. « Seigneur, dit David, vous êtes mon espérance depuis ma jeunesse. » (1) « Vous m'avez dirigé, parce que vous êtes devenu mon espérance. » (2) De même le prophète Jérémie s'adresse au Très-Haut en lui disant : « Vous êtes mon espérance au jour de l'affliction. » (3) Et l'Apôtre écrivant à Timothée, s'exprime ainsi : « Paul apôtre par la volonté du Sauveur notre Dieu, de Jésus-Christ qui est notre espérance. » (4) Le texte sacré se sert de semblables expressions, parce que cette vertu se repose tout entière en Dieu. Elle aspire vers lui et se sent portée à cette aspiration par Dieu lui-même ; car ce sont la toute-puissance et la souveraine fidélité du Très-Haut qui l'excitent. De sorte que l'espérance, étant toute divine, divinise pour ainsi dire ceux qui la possèdent.

(1) Psalm. 70. v. 5. — (2) Psalm. 60. v. 4. — (3) C. 17. v. 17. —  
(4) C. 1.

---

## CHAPITRE III.

### QUALITÉS DE L'ESPÉRANCE.

79. La première qualité de l'espérance théologale consiste en ce qu'elle s'appuie sur Dieu seul : parce que Dieu seul est le dispensateur de tous les biens. David s'exprime ainsi à ce sujet : « Le Seigneur est ma force, mon refuge, mon libérateur : mon Dieu est mon aide ; j'espérerai en lui. » (1) Ailleurs il exclut de notre espérance tout autre secours provenant des créatures quelque puissantes, supérieures et nobles qu'elles soient. « Il vaut mieux se confier en Dieu que dans l'homme. Il vaut mieux espérer dans le Seigneur que dans les princes. » (2)

80. Saint Thomas demande s'il est permis de mettre ses espérances dans les hommes ; il se répond lui-même en ces termes : « Il n'est pas permis d'espérer en l'homme, ni en aucune autre créature comme dans la cause première et motrice de notre béatitude. Mais on peut espérer en l'homme ou en quelqu'autre créature, comme dans une cause instrumentale et secondaire qui aide à obtenir les biens qui ont rapport à l'éternelle félicité. » (3) Ce qui veut dire que nous devons placer toutes nos espérances en Dieu, car celle qu'on met dans les moyens doit nécessairement aboutir à celui qui en est le moteur. Ne diriez-vous pas qu'il a perdu la tête celui qui attendrait du pinceau d'Appelle l'heureux achèvement d'un tableau magnifique ; ou du ciseau de Phidias la parfaite formation d'une statue remarquable ? Sans doute ; parce que le ciseau et le pinceau n'ont été que les instruments et non les causes principales des chefs-d'œuvre que ces illustres artistes ont laissés à la postérité. De même il faut considérer comme

(1) Ps. 17, v. 8. — (2) Ps. 117, v. 8 et 9. — (3) 2. 2. Q. 17. a. 4.

un véritable insensé celui qui place toutes ses espérances dans les hommes et non dans le principal moteur, dans la cause première de tout notre bien, c'est-à-dire dans Dieu.

81. Ne m'objectez pas ici que saint Thomas parle seulement de l'espérance théologale qui n'a rapport qu'aux biens célestes, et non de l'espérance naturelle qui regarde ceux de la nature : car la raison que le saint docteur allègue milite pour l'une et pour l'autre. Dieu est le dispensateur non-seulement des grâces divines, mais encore des dons naturels et se sert des créatures comme d'instruments pour les distribuer. Puis donc que tous les bienfaits de la nature et de la grâce proviennent du Seigneur comme de leur premier principe, nous devons espérer de lui toutes les faveurs dont nous avons besoin. C'est pourquoi saint Basile dit avec raison : « Heureux celui qui renonce à l'espérance des choses temporelles, et qui place pour toujours toute sa confiance en Dieu seul. Car de même que celui qui espère en l'homme est exécrable ; ainsi le chrétien qui dépend entièrement de Dieu est digne de toute louange. » (1)

82. L'évêque saint Fronto, poursuivi par les persécutions du préfet Squirius ennemi de la religion chrétienne, se vit enfin réduit à sortir de la ville et à se retirer avec soixante moines dans la solitude du désert. Là, dépourvus de tout secours humain, et même des aliments nécessaires à la vie, ces bons religieux se plaignirent au saint prélat de ce qu'il les avait conduits dans ce lieu solitaire pour y mourir d'inanition. Mais le saint ne se troubla aucunement de ces reproches et, mettant toute sa confiance en Dieu, il exhora même ses moines à tout espérer de la divine Providence. Or le Seigneur envoya pendant la nuit un ange à Squirius pour lui commander d'envoyer à ses serviteurs qui s'étaient enfuis dans le désert toute la nourriture dont ils pouvaient avoir besoin ; le menaçant

(1) *Orat. 7. de Virtut. et Vitio.*

des châtiments les plus terribles s'il n'exécutait aussitôt cet ordre. Effrayé de cette vision celui-ci s'informa diligemment du lieu où se trouvait Fronto ainsi que ses religieux ; mais n'ayant pu le découvrir, il ne songea plus à leur envoyer du secours. Cependant l'ange revint la nuit suivante lui enjoindre le même ordre et lui faire les mêmes menaces. Alors Squirius fit charger de vivres soixantedix mulets et ordonna qu'on les laissât aller là où les conduirait celui qui lui avait imposé le soin d'une telle provision. Son heureuse idée eut un plein succès : car ces animaux s'étant avancés dans le désert parvinrent jusqu'à la porte de la demeure qu'habitait le saint évêque avec les moines, et s'y arrêtèrent pour déposer en quelque sorte à leurs pieds les aliments que le gouverneur de la ville leur envoyait. (1)

83. Dans cette circonstance les secours sont venus directement de Squirius, mais qui ne voit que Dieu lui-même ne les ait commandés ? Car Squirius fut l'instrument et Dieu le premier moteur, la cause première d'un bienfait si remarquable. C'est ce qui nous arrive à nous-mêmes, lorsque nous recevons du prochain quelque bien spirituel ou corporel ; quoiqu'il ne nous vienne pas d'une manière aussi prodigieuse ni si manifeste qu'à ces saints religieux. Les hommes nous procurent des secours, nous comblent de faveurs et de bienfaits : mais qui les y excite, qui les y porte ? Qui dispose les choses d'une manière si admirable qu'ils puissent nous faire du bien ? N'est-ce pas Dieu ? Il en est donc le premier moteur et la cause première. C'est pourquoi nous devons lui rapporter tout notre bien, et mettre tellement notre espérance en lui, que nous nous abandonnions entre les bras de sa très-aimable Providence ; comme saint Pierre nous y exhorte : « Mettons toute notre sollicitude en lui : car il a soin de tout. » (2)

84. Mais gardons-nous surtout de mettre notre espérance en nous-mêmes, et de croire que nous puissions par nos

(1) Vinc. Belvac. spec. Hist. l. 9. c. 34. — (2) 1. Petri c. 5. v. 7.

propres forces éviter toutes les fautes, conserver notre innocence, pratiquer les saintes vertus et acquérir la gloire du paradis; comme l'Apôtre nous le recommande : « Ne nous confions pas en nous, mais en Dieu. » (1) Espérer en soi-même, ce n'est rien autre chose que s'appuyer sur un roseau fragile qui se rompt facilement et laisse tomber celui qui s'y appuie; c'est se reposer sur un soutien très-faible, puisque nous ne pouvons produire par nous-mêmes aucun acte saint et méritoire quelque petit qu'il soit; nous sommes de notre nature souverainement enclins au mal; et nous ne saurions attendre de nous que des chutes désastreuses qui occasionneraient notre perte. Aussi le Seigneur nous dit-il par la bouche du prophète Osée : « Votre perdition, ô Israël, vient de vous; ce n'est qu'en moi que se trouve votre secours; » voulant par là nous insinuer qu'il n'y a que péché et perdition en nous et que tout ce qui peut concourir à notre délivrance réside en lui seul. C'est pourquoi nous devons nous méfier entièrement de nous-mêmes et nous confier entièrement en Dieu seul, si nous ne voulons pas périr, mais au contraire parvenir au port du salut éternel.

85. Cependant pour bien comprendre ce que nous venons de dire, il faut savoir que, sur la mer orageuse de ce monde où nous sommes jetés comme de pauvres voyageurs, se présentent deux écueils si dangereux que d'innombrables âmes y ont fait naufrage. Le premier consiste dans une espérance vaine et mal fondée, le second dans la méfiance et le désespoir. Contre le premier vont échouer ceux qui, se confiant dans leurs faibles forces, espèrent un bien qu'elles ne peuvent leur procurer. Contre l'autre, se brise celui qui cesse d'espérer et tombe par conséquent dans la méfiance. Mais si malheureusement il va plus loin encore, et qu'il regarde comme impossible l'acquisition d'un bien si désirable, il se précipite même alors dans l'abyme du désespoir; comme saint Thomas l'enseigne en

(1) 2. Cor. c. 1. v. 9.

parlant de cette vile et lâche affection : « Le désespoir suppose non-seulement la privation de l'espérance, mais encore un certain éloignement pour la chose désirée, parce qu'il porte à croire qu'on ne peut l'acquérir. » (1) Il évite au contraire en toute sûreté ces deux grands obstacles, celui qui tient la voie intermédiaire et qui se confie uniquement en Dieu, se défiant entièrement de lui-même. Celui-là seul atteindra heureusement, et sans danger de périr, le port du salut éternel. C'est à cette vérité que saint Jérôme voulait faire allusion, lorsqu'il écrivait contre les Pélagiens en ces termes : « Salomon dit : Confiez-vous en Dieu de tout votre cœur ; ne vous exaltez point dans votre sagesse : reconnaisssez-le dans toutes vos voies ; afin qu'il les rende droites. Comprenez-en les paroles ; et souvenez-vous toujours qu'il ne faut jamais vous confier dans votre sagesse ni dans aucune autre vertu, mais en Dieu seul qui dirige les pas de l'homme. » (2) Telle est la première qualité de l'espérance théologale : ne s'appuyer sur aucune créature, pas même sur soi, mais sur Dieu seul.

86. Sa seconde qualité est d'être très-certaine, très-ferme dans l'attente des biens éternels et des moyens nécessaires pour les acquérir. Car, puisque l'espérance chrétienne repose tout entière sur les promesses très-sûres de Dieu, elle ne doit aucunement chanceler dans ses actes. Afin d'encourager les Hébreux tout récemment convertis à espérer la béatitude éternelle, saint Paul leur propose l'exemple d'Abraham qui, par une espérance ferme et constante, s'est fié aux promesses que le Seigneur lui fit avec un serment solennel. Il s'exprime ainsi : « Dieu, voulant montrer l'immutabilité de son conseil aux héritiers de sa promesse, eut recours au serment : afin que deux vertus immuables pour lesquelles il est impossible que Dieu puisse mentir, nous procurassent plus de consolations, à nous qui tendons au bonheur de posséder l'espérance qu'il nous a proposée, et qui nous accompagnera jusqu'au séjour voilé,

(1) 2. 2. Q. 40, a. 4. ad 3. — (2) Lib. 3. *adversus Pelagianos*.

où est entré pour nous Jésus-Christ, notre précurseur, le pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech. » (1) Par ces paroles l'Apôtre nous insinue que l'espérance sert comme d'une ancre ferme et sûre à ceux qui tendent « vers le séjour voilé, » c'est-à-dire, vers la bienheureuse patrie où siège la divinité qui s'y cache maintenant à nos yeux derrière le voile de la foi : car elle affermit notre âme en Dieu au milieu des fluctuations de notre cœur, et la rend constante dans l'exercice des vertus. Il nous donne aussi deux raisons de cette sécurité et fermeté dans la pratique du bien. De même, en effet, que quand l'ancre tombe dans une terre sablonneuse et mobile, elle n'affermit pas le vaisseau mais le laisse flotter ; et qu'elle le fixe au contraire comme s'il était enraciné au fond de la mer, lorsqu'elle s'attache à un rocher ou qu'elle s'enfonce dans un terrain solide ; ainsi, en se confiant dans les promesses divines qui sont plus immobiles qu'un rocher quelconque lors même qu'il serait de diamant, l'espérance rend notre âme très-certaine des biens qu'elle attend, la fixe en Dieu et la fait persévérer dans la pratique des vertus, malgré les flots tumultueux de cette vie inconstante et agitée.

87. L'autre raison que saint Paul apporte consiste en ce que Jésus-Christ est entré avant nous comme notre précurseur « dans le séjour voilé, » c'est-à-dire dans la céleste patrie, afin de nous y préparer une place ; et qu'il y intercède pour nous en qualité de prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, ou d'avocat très-zélé, comme le saint docteur des nations nous le dit plus manifestement en ces termes : « De sorte qu'intercédant toujours en notre faveur, il peut sauver pour l'éternité ceux qui s'approchent de Dieu par lui. » (2) Cette raison, ainsi que chacun le voit évidemment, donne une grande fermeté à notre espérance, plus qu'elle nous apprend qu'il y a dans le ciel un avocat désireux de notre salut et si capable de nous l'obtenir par l'efficacité de ses prières et la vertu de ses plaies sacrées.

(1) *Ad Hebr. c. 6.* — (2) *Ad Hebr. c. 7. v. 25.*

88. Vincent Belvacence (1) rapporte que saint Macutus, voyageant sur mer le jour de Pâques, désirait d'offrir le saint sacrifice de la messe et que ses compagnons souhaitaient aussi ardemment d'y assister. Il regardait donc de tous côtés d'un œil attentif pour voir s'il découvrirait la terre ferme à l'horizon ; mais il n'apercevait rien que l'eau et l'air : lorsque tout à coup il vit dans le lointain une petite île qui apparaissait comme un tertre proéminent ; et parce que ce lieu semblait apte à la célébration des saints mystères, ils dirigèrent de ce côté la proue. Lorsqu'ils furent arrivés, tous descendirent du vaisseau et se mirent à ériger un petit autel sur lequel saint Macutus commença le divin sacrifice. Cependant à peine était-il parvenu au Pater qu'ils sentirent toute l'île s'ébranler subitement, et reconurent, par les mouvements qu'elle faisait, que cette élévation qu'ils avaient crue de terre ferme, était le dos d'une baleine qui se tenait à fleur d'eau en pleine mer. Tous ceux qui assistaient à cette pieuse cérémonie, effrayés du danger qu'ils couraient, s'empressent aussitôt de regagner leur embarcation. « Mais l'homme de Dieu, se confiant dans le Seigneur, reste inébranlable, et encourage même ses compagnons à mettre comme Jonas leur confiance en Dieu. Oh prodige ! un tel acte de ferme espérance dans le Très-Haut rendit immobile comme un véritable rocher cet immense cétacé ou plutôt cette montagne vivante : de sorte que le saint put aisément terminer la fonction sacrée qu'il avait commencée et retourner en toute sécurité sur le vaisseau avec ceux qui l'accompagnaient. Lorsqu'ils furent tous en lieu sûr, la baleine se cacha si profondément sous les eaux qu'elle disparut entièrement.

89. Or, de même que la ferme espérance dont saint Macutus était animé ainsi que ses compagnons, a pu arrêter en pleine mer cette masse mouvante ; ainsi la confiance en Dieu donne, à notre cœur si mobile, la constance de la per-

(1) L. 21. c. 98.

sévérité dans le bien au milieu des tempêtes de la vie misérable que nous menons ici-bas. Aussi saint Augustin, parlant de cette fermeté, dit-il en termes exprès : « Notre espérance est si certaine qu'il paraîtrait qu'elle fût déjà parfaite, » ou que nous ayons déjà obtenu ce que nous espérons, « car nous ne doutons aucunement des promesses de la vérité qui ne peut tromper, ni être trompée. » (1)

90. Si vous désirez un noble exemple de cette fermeté inébranlable, écoutez le prophète royal : « Lors même que mes ennemis se rangeraient en bataille contre moi, mon cœur ne craindrait point ; quand ils m'attaqueront, c'est alors que j'espérerai. » (2) Écoutez le saint homme Job : « Lors même qu'il me donnerait la mort, j'espérerai en lui. » (3) Écoutez l'Apôtre des nations : « Je suis certain que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés etc. ne pourront nous séparer de la charité divine qui est en Jésus-Christ. » (4) Mais d'où vous vient, je vous le demande, ô grand Apôtre, une si grande sécurité parmi les instabilités de la vie présente ? C'est, me répond-il, « parce que l'espérance ne confond pas ; » comme s'il disait : La fermeté avec laquelle j'espère m'assure que je ne serai pas trompé dans mon attente. C'est ainsi que nous devons espérer les biens surnaturels de la grâce divine et de la gloire céleste, en nous appuyant fermement sur les promesses de Dieu.

(1) In Ps. 123. — (2) Ps. 26. v. 3. — (3) C. 13. v. 15. — (4) Ad Rom. c 18. v. 38.

## CHAPITRE IV.

### TROISIÈME QUALITÉ DE L'ESPÉRANCE.

91. La troisième qualité de l'espérance consiste en ce qu'une crainte salutaire accompagne la fermeté de l'attente des biens surnaturels. Salomon nous dit : « C'est dans la crainte du Seigneur que réside la confiance de la force. » (1) Par ces paroles il nous insinue que la confiance ferme et robuste est celle qu'accompagne la crainte du Tout-Puissant. Puis il ajoute : « Vous qui craignez le Seigneur, espérez en lui; » (2) pour nous faire comprendre que l'espérance n'exclut pas la crainte, mais qu'elle la suppose au contraire. Ce qui est tellement vrai qu'afin de nous porter à espérer et à craindre en même temps, David nous assure que Dieu se complaît extrêmement dans les âmes qui, bien qu'elles le craignent, espèrent néanmoins fermement en sa miséricorde et savent ainsi unir ces deux affections. « Le Seigneur a pour agréables ceux qui le craignent et qui espèrent en sa miséricorde. » (3)

92. Et il ne faut pas s'en étonner. Car ces deux affections, quoique différentes entre elles, ne sont aucunement contraires l'une à l'autre; et peuvent s'unir par un noble lien dans le même cœur, parce qu'elles proviennent de divers motifs. L'espérance naît des promesses de Dieu qui ne peut tromper ni être trompé, ainsi que de sa souveraine bonté infiniment portée à nous combler de bienfaits, et puise dans ces doux motifs la force d'aspirer à la possession du bonheur éternel. Nous excitons au contraire une crainte salutaire dans nos coeurs, en considérant notre néant, notre impéritie, nos propres faiblesses, nos péchés, nos défauts, notre penchant pour le mal : ces con-

(1) Prov. c 14. v. 26. — (2) Eccli. c. 2. v. 9. — (3) Psal. 146. v. 11.

sidérations en effet, portent notre âme à craindre tout d'elle-même et la maintiennent dans une humble soumission. L'espérance nous élève jusqu'à Dieu, la crainte nous abaisse au fond de nos misères. Celle-ci nous rend circonspects et prudents, celle-là nous donne de la promptitude dans toutes nos actions. Celui qui espère et ne craint pas, dit saint Augustin, se laisse aller à une dangereuse négligence par trop de sécurité ; mais celui qui craint et n'espère pas, tombe, par défaut de courage, dans la consternation, non sans danger de se précipiter dans l'abyme du désespoir. Voici les propres paroles du saint docteur : « Oh espérance, vous nous faites tout supporter avec douceur et suavité ! Ainsi, mes frères, aimez cette vertu, conservez-la non sans craindre cependant : car celui qui espère et ne craint point, se néglige : mais celui qui craint sans espérer se décourage et tombe comme une pierre au fond de l'abyme. » (1) Par là le lecteur pourra comprendre combien il est nécessaire que ces deux affections s'enracinent dans nos cœurs et s'entr'aident mutuellement : car si elles nous accompagnent constamment nous pourrons facilement et en toute sûreté parcourir les voies du salut et de la perfection chrétienne.

93. Saint Bernard nous enseigne la même doctrine spirituelle, lorsqu'il dit en parlant de ces deux affections de notre âme : « Il ne convient pas d'embrasser l'une sans l'autre : car le souvenir du jugement seul, » c'est-à-dire, la crainte sans l'espérance, « précipite dans l'abyme du désespoir ; et une confiance excessive dans la miséricorde, » c'est-à-dire l'espérance sans la crainte, « engendre une sécurité pernicieuse. » (2) Tandis qu'au contraire quand ces deux vertus s'unissent l'une à l'autre, elles maintiennent l'âme en sûreté et pour ainsi dire en équilibre dans le chemin du ciel : car l'espérance lui donne le courage d'avancer, et la crainte la rend circonspecte et attentive, de peur que dans sa marche rapide elle ne vienne à tomber dans une vaine présomption.

(1) Serm. 10. *Ad fratres in eremo.* — (2) Serm. 6. in *Cantic.*

94. Pour qu'un vaisseau puisse faire voile en toute assurance au milieu de l'Océan, il a besoin d'un vent favorable qui lui imprime le mouvement, et de saburre qui, en lui donnant le lest nécessaire, l'empêche de chavirer. Lorsque le vent lui manque, il reste immobile en pleine mer. Quand il n'a point de saburre, sa propre légèreté est cause qu'il se renverse et s'abyme dans les flots. De même pour qu'il puisse parvenir en toute sûreté jusqu'à Dieu, l'homme pieux a besoin du doux zéphyre de l'espérance qui le porte à faire le bien ; et du lest de la sainte crainte qui l'abaisse et le plonge dans la mer de ses propres misères. S'il n'a pas la saburre d'une crainte filiale, sa légèreté et sa vanité le précipiteront dans l'abyme du péché mortel. Si le vent favorable de l'espérance ne le porte point à la pratique des vertus, il restera oisif, négligent, incapable de faire aucun bien. Mais s'il ne manque ni de l'espérance qui excite, ni de la crainte qui modère la volonté, il parviendra sûrement au port du salut éternel.

95. Nous pouvons donc comparer toute personne pieuse à l'ange qui, comme le dit saint Jean dans l'Apocalypse, appuyait un de ses pieds sur la terre, et l'autre sur la mer. Qu'elle affermisse le pied de l'espérance en le reposant sur les promesses immuables de Dieu, sur son extrême bonté et sa miséricorde infinie. Ce pied appuyé sur la terre, c'est-à-dire, sur un fondement solide, sera ferme, inébranlable et constant. Qu'elle place ensuite le pied de la crainte sur l'Océan de ses propres misères ; ainsi posé sur une plaine liquide, il chancellera naturellement quelquefois. De cette manière un pied modérera tellement l'autre qu'elle évitera facilement les excès du péché. C'est-à-dire quell'espérance doit être telle qu'elle ne détruise point la crainte, mais qu'elle la rende humble, calme et tranquille : de sorte que cette affection craintive n'énerve et n'affaiblisse pas l'espérance, mais qu'elle lui inspire la modestie, la prudence et la circonspection.

## CHAPITRE V.

### EFFETS QUE L'ESPÉRANCE PRODUIT EN NOUS.

96. Le premier effet de l'espérance est de dilater le cœur, de le rendre prompt dans l'observation de la loi divine et capable d'acquérir la perfection chrétienne. Seigneur, dit le Psalmiste, « lorsque vous avez dilaté mon cœur, j'ai couru dans la voie de vos commandements. » (1)

97. Celui qui comprend les deux affections de l'espérance et de la crainte qui se forment en nous, pourra facilement se convaincre de cette vérité. La crainte qui est un sentiment timide rassemble tous les esprits vitaux vers la région du cœur : car lorsqu'un mal considérable nous menace, toutes les forces abandonnent les parties extérieures et se portent au cœur, comme pour défendre cette forteresse, où se trouve le siège principal de la vie ; ce qui fait que les membres deviennent tout pâles, faibles, tremblants, incapables d'agir. L'espérance au contraire dilate le cœur, et communique tellement aux puissances externes les esprits vitaux, qui leur sont nécessaires, qu'elles deviennent capables d'exécuter tout ce qui peut procurer le bien que l'homme désire. La crainte ferme le cœur de même qu'un général d'armée fait rentrer ses troupes dans la citadelle qu'il veut défendre : mais l'espérance l'ouvre, comme un conquérant qui sort courageusement avec son armée pour une expédition militaire. D'où l'on peut conclure qu'il n'est aucune affection qui, plus que l'espérance, rende l'homme capable de grandes entreprises, comme nous pouvons l'observer tous les jours dans le cours des choses humaines.

(1) Ps. 123. v. 32.

98 Considérez ce marchand qui monte un vaisseau et s'abandonne aux flots impétueux d'une mer orageuse, qui lutte contre l'aquilon et les vents du midi, qui insulte pour ainsi dire aux furies de la tempête. Demandez-lui pourquoi il confie sa propre existence à ce bois fragile au milieu de l'Océan ? Il vous répondra que c'est dans l'espoir du gain. Voyez avec quel courage ce soldat marche au-devant d'une multitude de lances et d'épées dirigées contre lui ; avec quelle audace il se précipite au plus fort du combat au milieu des cadavres et du sang répandu. Si vous désirez savoir pourquoi il expose sa vie à un tel danger : il vous dira que c'est dans l'espérance de la victoire. Interrogez de même l'ouvrier qui travaille dans son atelier ; le littérateur qui s'adonne à l'étude ; le laboureur qui arrose la terre de sa sueur ; demandez-leur pourquoi ils s'imposent tant de fatigues et de peine ? Ils vous répondront tous que c'est parce qu'ils espèrent, le premier gagner de l'argent ; le second, acquérir la science ; le troisième, faire une bonne récolte. Puis donc que l'espérance est si active pour l'acquisition des biens terrestres, que ne fera-t-elle pas pour obtenir le bonheur éternel qui leur est infiniment supérieur ? Si l'espérance qui aspire aux vaines et courtes jouissances de ce monde, dilate tellement le cœur de l'homme et fait qu'il s'adonne volontiers aux œuvres les plus pénibles ; celle qui tend à la possession d'une béatitude éternelle et infinie, n'aura-t-elle pas, à plus forte raison, la vertu d'embrasser notre cœur et de le porter non-seulement à observer fidèlement la loi divine qui répugne à sa nature, mais encore à l'accomplir avec perfection, et à exécuter les œuvres libres qui ne lui sont imposées par aucun précepte ? « Agissez virilement, dit le prophète roi, fortifiez votre cœur, vous tous qui espérez en Dieu. » (1) Ici David exhorte à faire de grandes choses tous ceux qui mettent leur confiance dans le Seigneur : car il savait très-bien que les hommes qui n'es-

(1) Ps. 30, v. 25.

pèrent pas beaucoup, ne sont pas capables de grandes entreprises. Ainsi quiconque ne conserve pas dans son cœur une espérance proportionnée à la grandeur des promesses divines, doit désespérer de parvenir à une haute perfection.

99. Comme le rapportent les Chroniques des Frères Mineurs, (1) un jeune homme d'illustre naissance, d'un caractère ingénue et délicat ayant pris l'habit religieux dans l'ordre de saint François, entra dans la palestre de la perfection religieuse avec une grande ferveur d'esprit. Mais s'étant ensuite relâché insensiblement, il n'eut bientôt plus que du dégoût, de l'horreur et de la haine pour l'aspérité des vêtements, pour le jeûne et les œuvres de pénitence, tellement que, jugeant la vie régulière intolérable, il prit la résolution d'abandonner tout exercice des vertus, de sortir même du couvent et de rentrer dans le monde pour y vivre au gré de sa volonté. Ici veuillez faire attention au moyen dont Dieu va se servir pour éveiller cette âme endormie et l'exciter à marcher aussi rapidement qu'auparavant dans le chemin de la perfection. Pendant la nuit où il avait résolu de déposer l'habit religieux il vint à passer devant l'autel qui renfermait le très-auguste sacrement de l'eucharistie, et se prosterna pour adorer profondément Jésus-Christ. Or, tandis qu'il faisait son acte d'adoration à genoux, il fut ravi en esprit, et eut une vision très-agréable. Il aperçut une procession composée de personnes célestes, revêtues d'habits précieux, et dont le visage rayonnait d'une lumière semblable à celle du soleil, bien qu'elle fût plus admirable en ce qu'elle n'offusquait point la vue, mais la récréait au contraire délicieusement. Deux d'entre elles se distinguaient surtout par leur beauté, par leur majesté et par la splendeur dont elles étaient environnées. A la fin de cette procession marchait un illustre personnage également comblé d'une grande gloire, et qui semblait être conduit en triomphe

(1) Parte 2. l. 11. c. 25.

par ce noble cortége. Étonné à la vue de cette pompe sacrée, et en même temps rempli d'une suavité ineffable, ce novice ne put s'empêcher de demander à l'un de ceux qui suivaient la procession, quelles étaient ces personnes qui resplendissaient d'une si éclatante lumière : il lui répondit que c'étaient les Frères Mineurs qui jouissaient déjà du bonheur de la céleste patrie. Que les deux premiers qui surpassaient tous les autres en gloire et en majesté étaient saint François et saint Antoine ; qu'il voyait à la fin de la procession un saint frère qui venait de mourir à l'instant même, et que l'on conduisait comme en triomphe, avec cette pompe magnifique jusqu'au séjour des bienheureux. A ces paroles le jeune religieux conçut en son cœur une si vive, si ardente et si ferme espérance de parvenir aussi à la gloire, que quand il eut repris l'usage de ses sens, il s'aperçut que toute l'horreur qu'il ressentait pour les exercices de pénitence, et que la tiédeur de son âme pour la vie religieuse avaient disparu entièrement. La bure grossière lui paraissait molle ; les jeûnes les plus autères, savoureux ; la pattevrefé la plus rigide, aimable. Il trouvait douces les mortifications, les humiliations, l'oraison, l'obéissance ; en un mot, toute la vie religieuse qu'il trouvait auparavant si pénible, lui semblait agréable. Aussi s'appliqua-t-il dès lors avec une telle fermeté à l'exercice des vertus qu'il marcha constamment jusqu'à sa mort dans les voies de la perfection chrétienne. Tellement il est vrai qu'une espérance robuste ranime, plus que toute autre chose, le cœur qui se relâche par la tiédeur ; ou le dilate lorsqu'il se rétrécit par le froid mortel du désespoir ; et le rend prompt dans l'exécution des œuvres de perfection. Je puis donc m'écrier avec le roi prophète : « Attendez le Seigneur, » et dans cette même attente des biens surnaturels, « agissez virilement, fortifiez votre cœur et supportez le Seigneur. » (1)

(1) *Psal. 26, v. 14.*

100. Le second effet de l'espérance consiste dans la consolation et la grande joie qu'elle procure à ceux qui la cultivent dans leur cœur. Aussi l'Apôtre saint Paul recommande-t-il aux Romains de se livrer à une joie continue dans l'attente de l'éternelle félicité. « Réjouissez-vous dans l'espérance, » leur écrit-il; puis il ajoute dans sa lettre aux Hébreux : « Livrons-nous à une grande joie, nous qui espérons les biens que Dieu nous a promis. » (1) C'est aussi ce que l'Ecclésiastique nous conseille en ces termes : « Vous qui craignez le Seigneur, espérez en lui : et sa miséricorde vous consolera. » (2)

101. Mais faut-il s'étonner que l'espérance du bonheur infini nous comble de consolations, lorsque celle des biens temporels nous en procure elle-même beaucoup ! Quel plus grand soulagement que l'espoir de la guérison, le pauvre infirme peut-il éprouver au milieu des ardeurs brûlantes de la fièvre, ou des ennuis de la maladie ? Quelle plus douce consolation que l'espérance de la liberté qu'il désire, pour le misérable captif ou le malheureux esclave chargé de liens et de chaînes ? Quel autre adoucissement que la réparation de son honneur outragé, l'homme qui est en butte à la persécution, peut-il goûter au milieu des injures et des calomnies dont l'accablent ses rivaux envieux ? Aussi le prophète roi dit-il avec raison : « Seigneur, qu'ils se réjouissent, tous ceux qui espèrent en vous. » (3) Car l'espérance divine qu'ils nourrissent dans leurs cœurs est pour eux une source de joie bien plus sincère et plus abondante que celle des mondains.

102. Saint Augustin considérant ces paroles de David : « Vous mangerez les travaux de vos mains, » (4) soulève une grande question et se demande comment il peut se faire qu'on mange ou que l'on goûte ses propres travaux, puisqu'il semble que l'homme doive goûter le fruit de son travail plutôt que le travail lui-même. C'est ainsi que le

(1) C. 6. v. 18. — (2) C. 2. v. 9. — (3) Psalm. 5. v. 12. — (4) Psalm. 127. v. 2.

cultivateur ne mange pas la sueur qu'il répand sur la terre en la travaillant, mais goûte pendant la moisson le fruit de ses sueurs. Le saint docteur se répond lui-même en ces termes : « Nous avons maintenant les travaux, plus tard viendront les fruits. Mais parce que les travaux eux-mêmes ne sont pas sans consolation, à cause de l'espérance dont nous avons dit plus haut : vous réjouissant dans l'espérance et souffrant avec patience : ces mêmes fatigues nous réjouissent et nous consolent par l'espérance. » Saint Augustin tire ensuite cette conclusion mémorable : « Si donc le travail auquel nous nous livrons peut nous réjouir, quel en sera le fruit? » (1)

103. Il me souvient opportunément à ce sujet un fait qui, d'après Rossignoli, est arrivé à deux hommes illustres dans une visite qu'ils firent aux religieux d'un couvent solitaire pour s'édifier et se récréer dans le Seigneur. (2) Comme ils parcouraient les différentes parties du monastère, ils entrèrent dans la cellule d'un moine déjà fort avancé en âge : la blancheur de ses cheveux égalaît celle du cygne, l'hilarité de son visage paraissait angélique, et son aspect était le plus serein, le plus doux qu'on puisse jamais exprimer. A sa vue les nobles visiteurs furent ravis d'admiration et saisis d'un sentiment d'agréable surprise; car ils ne pouvaient comprendre comment ce vénérable vieillard savait trouver tant de joie dans une si pauvre cellule, dans des vêtements si usés, et dans une vie si austère. Leur étonnement s'accrut encore davantage lorsqu'ils l'entendirent parler : car il les entretint des biens de la vie éternelle, avec tant d'amabilité, de douceur et d'affabilité qu'ils reconnurent évidemment que la joie qui brillait sur sa figure provenait du grand bonheur dont son cœur était inondé. Tandis qu'il leur parlait avec cette suavité toute céleste, ils lui demandèrent s'il n'avait jamais éprouvé pendant sa vie aucune affliction ou tristesse d'esprit. Ah combien de fois, reprit

(1) In Psal. 127. — (2) Rossig. ver. aëter. lect. 14. § 2.

le saint vieillard, la noire et cruelle mélancolie n'est-elle point venue attaquer mon misérable cœur ! Mais grâces à Dieu qui m'a toujours envoyé les secours prompts et opportuns qui changent toute tristesse en une véritable joie : car aussitôt que je m'approche de cette petite fenêtre , j'aperçois aussitôt un objet qui me fortifie et me comble de consolations. A ces mots, l'un des nobles étrangers courut regarder par la fenêtre ; et comme il ne voyait qu'une âpre muraille qui empêchait non-seulement la vue agréable de la campagne, mais encore l'aspect du ciel, il dit : Pour moi, je n'aperçois rien qui puisse me consoler. Considérez seulement , ajouta le moine, regardez d'un œil attentif, et vous verrez une chose bien consolante. Je ne vois absolument rien, répliqua-t-il, si ce n'est une très-petite partie du ciel par un trou de ce mur décrépit. C'est précisément ce qui me console, reprit le religieux : lorsque je suis en butte aux assauts de la mélancolie, je regarde le ciel par cette ouverture, et aussitôt l'espérance des biens éternels naît dans mon cœur, le remplit de joie, et change les nuages de la tristesse en la sérénité d'une consolation et d'une paix ineffable. Il parlait encore lorsqu'une douce pluie de larmes, inondant son visage, le força d'interrompre ses pieuses réflexions. Il se tut, mais son silence prouve manifestement combien est grande la joie que procure une vive espérance de l'éternelle félicité ; combien cette vertu concourt à notre avancement spirituel, puisqu'elle dissipe l'amertume, l'ennui, le dégoût, la tristesse, la répugnance et qu'elle renverse tous les obstacles que nous rencontrons dans le chemin de la perfection.

---

## CHAPITRE VI.

### AUTRE EFFET QUI RÉSULTE DE L'ESPÉRANCE SURNATURELLE.

104. Notre fragile nature ne donne jamais des preuves plus évidentes de sa faiblesse que quand elle est en proie aux tribulations, à la douleur et aux tourments; surtout lorsque ces afflictions deviennent plus pénibles dans leur intensité, plus importunes par leur durée, et plus terribles aux approches de la mort. Alors elle a besoin d'une vertu qui la fortifie et l'encourage à supporter des maux si grands et si intolérables. Or, l'espérance produit très-certainement cet effet salutaire. Car lorsqu'elle dilate le cœur, elle l'anime à marcher au-devant de l'adversité; et quand elle le fortifie par la douceur de ses affections, elle dissipe la tristesse que causent les tribulations de cette vie, elle inspire la patience.

105. Et dans le fait vous pouvez observer, en lisant l'Écriture sainte, que pour encourager les fidèles à souffrir de grands maux avec une véritable force, le Seigneur se sert ordinairement de l'espérance qu'il excite dans leurs cœurs par le souvenir de la récompense éternelle et infinie. C'est ainsi qu'afin de consoler et de fortifier les Romains exposés aux coups de la persécution, saint Paul leur rappelle le royaume céleste que Dieu prépare aux athlètes courageux et vainqueurs: « Si nous souffrons, leur écrit-il, nous serons aussi glorifiés. » (1) Comme s'il disait: Souvenez-vous, mes frères, que si nous partageons les souffrances de Jésus-Christ, nous régnerons un jour avec lui. Ensuite, opposant les peines présentes à la récompense future, il leur démontre, afin de les stimuler à supporter courageusement ces maux, qu'on ne saurait

(1) C. 8, v. 17.

même les comparer à la gloire immortelle que le Très-Haut nous prépare dans le ciel. « Les souffrances de cette vie ne sont pas dignes de la gloire future dont nous seront comblés. » (1) Lorsqu'il apprit que les Corinthiens étaient cruellement persécutés, il leur écrivit également pour les engager à se couvrir du bouclier de l'espérance, les exhortant à prendre patience en leur disant : « Nos tribulations momentanées et légères nous préparent maintenant pour le ciel le poids immense de la gloire éternelle. » (2) Il leur représente aussi la couronne de gloire immortelle comme la récompense promise à leurs souffrances, et afin qu'elle les encourage plus efficacement à les supporter avec patience, il la compare à celle pour laquelle les athlètes se privent de toute volupté. Voici comment il s'exprime : « Ceux qui combattent dans l'arène s'abstiennent de tout; eux, pour obtenir une couronne corruptible, mais vous, afin d'en acquérir une incorruptible. » (3)

106. Le prophète Isaïe nous dit donc avec raison : « C'est dans le silence et l'espérance que sera notre force. » (4) Paroles qu'il explique en ces termes : « Ceux qui espèrent dans le Seigneur changeront de force; » ou, selon le texte hébreu, acquerront de nouvelles forces; « ils prendront des ailes d'aigle, ils courront et ne travailleront point; c'est-à-dire, ne se fatigueront pas; ils marcheront et ne s'affaibliront point. » (5) Il ne faut pas s'en étonner, car l'espérance les rendra si robustes, si vigoureux et si forts, qu'ils prendront un sublime essor vers la perfection.

107. En effet: d'où provenaient pensez-vous la force prodigieuse et l'admirable constance d'esprit que les martyrs ont montrées au milieu des épées et des haches, sur les chevalets et sur les grils, sous les coups du peigne de fer, dans les chaudières bouillantes et les fournaises em-

(1) Ad Rom. c. 8. v. 18. — (2) 2. Cor. c. 4. v. 17. — (3) 1. Cor. c. 9. v. 25. — (4) C. 30. v. 15. — (5) C. 40. v. 31.

brasées? Pensez-vous que leur chair ait été d'airain; ou leurs os, de roche? Croyez-vous qu'ils n'aient point senti les aiguillons de la douleur? Nullement, sans doute: car ils étaient aussi formés d'une chair faible et sensible aux souffrances corporelles. L'espérance des joies éternelles les a rendus forts et robustes au milieu des plus cruels supplices et des tourments les plus atroces. Cette vertu a fait qu'ils n'ont craint aucunement ni les menaces des tyrans, ni les visages farouches des bourreaux, ni les terribles instruments des supplices, ni l'effroyable aspect de la mort. C'est elle qui a versé un baume adoucissant sur les blessures dont ils étaient tout couverts; c'est l'espérance qui leur a fait dire avec le prophète David: « En espérant dans le Seigneur, je ne faiblirai point. » (1)

108. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même n'a pas employé d'autre moyen que l'encourageante espérance pour fortifier l'esprit de saint Étienne premier martyr, contre les assauts du peuple furieux qui se précipitait sur lui, les mains armées de pierres pour le lapider. En effet, il lui fit voir le ciel comme un théâtre plein de majesté, et se montra lui-même assis sur un trône de gloire, se préparant à lui donner la couronne et la palme de la victoire, pour récompenser sa constance héroïque. Aussi le généreux confesseur de la foi s'écria-t-il plein d'une joie céleste: « Voilà que je vois le ciel ouvert et Jésus assis à la droite de Dieu. » (2) Cette seule apparition suffit pour que saint Étienne ne craignît aucunement la grêle de pierres qui l'écrasait, et pour qu'il offrit courageusement à Dieu le sacrifice de sa vie, en disant à haute voix: « Seigneur Jésus-Christ, recevez mon âme. » A l'exemple du divin Rédempteur plusieurs saintes femmes ont porté leurs propres enfants à un noble martyre en leur montrant le ciel. C'est ainsi que la mère de saint Clément d'Ancire, celle des frères Machabées et celle de Symphorien, voyant leurs fils entre les mains des bourreaux, se

(1) Ps. 25. v. 4. — (2) Act. c. 7. v. 76.

sont efforcées de les fortifier contre la cruauté de ces barbares, en les exhortant à lever les yeux vers le ciel, et à considérer la gloire bienheureuse qui devait être la récompense de leur force : car ces héroïnes savaient très-bien que pour rendre l'âme capable de mépriser les supplices et la mort, il n'est aucune vertu plus efficace que l'espérance des biens éternels.

109. Mais un héros célèbre s'avance maintenant pour prouver lui-même cette vérité par son propre exemple. Celsus est son nom, l'espérance de la vie bienheureuse lui a donné la force et le courage de résister fermement aux assauts que lui livra son père, en attaquant sa constance tantôt par les flèches de l'amour paternel, tantôt par les traits acérés de la persécution. (1) Après avoir fait endurer les plus atroces tourments à saint Julien ; le préfet Marcien ordonna aux bourreaux de le conduire par la ville afin que le peuple l'accablât de mépris et d'opprobres. Or, comme le généreux athlète parcourait les places publiques non-seulement avec intrépidité mais encore avec une joie toute céleste qui rayonnait sur son visage ; il vint à passer devant la maison où Celsus, fils unique du cruel persécuteur, se livrait à l'étude des lettres humaines. Aux cris du peuple qui se pressait en foule autour du saint, ce jeune homme s'approcha de la fenêtre avec ses condisciples, pour voir le spectacle qui excitait tant de clamours parmi la populace. Mais en ce moment Dieu lui fit voir un spectacle bien différent et très-noble. Car il aperçut, suspendue en l'air, une couronne de gloire préparée à l'invincible héros chrétien. Elle était de l'or le plus pur, ornée des pierres les plus précieuses, et si brillante qu'elle surpassait en splendeur la lumière du soleil. Il vit aussi des anges d'un aspect très-aimable et qui accompagnaient le saint martyr en l'exhortant à souffrir courageusement pour mériter cette couronne admirable. Étonné à cette vue, l'heureux jeune homme élevait de temps en temps la

1) *Surius in vita S. Juliani m. 9. Januarii.*

voix et disait : Que vois-je, ô Dieu ! Je vois que le Dieu des chrétiens est le vrai Dieu , que lui seul peut récompenser ceux qui lui sont dévoués : je veux aussi le servir et mériter une semblable couronne de gloire. Alors embrasé d'une très-vive espérance des biens éternels dont ce diadème tout resplendissant lui faisait entrevoir la grandeur, il jeta loin de lui les volumes des auteurs profanes, déchira ses papiers et se dépouilla même des précieux habits dont il était revêtu, en proférant ces paroles : Je suis entré nu en ce monde, je rends donc au siècle ce qui lui appartient : pour consacrer à Dieu ma volonté, ma liberté et ma vie. Puis emporté par l'ardeur de son espoir, il courut à travers la ville jusqu'à ce qu'il eût atteint le saint martyr ; sans que son maître, ni ses compagnons, ni le peuple surpris d'un événement si extraordinaire pussent le retenir. Arrivé à son but, il se prosterna aux pieds de saint Julien en s'écriant : Serviteur du vrai Dieu ! je renonce à mon père qui m'a donné la vie dans les ténèbres de l'idolâtrie , et je désire que vous soyez pour moi l'auteur d'une seconde naissance, en me régénérant par les lumières de la foi que vous professez. Puis, s'élançant dans ses bras, il baissa tendrement les blessures qu'il avait reçues pour l'amour de son Dieu, et recueillit comme autant de pierres précieuses, telles qu'elles étaient réellement aux yeux de Dieu, toutes les gouttes de sang qui coulaient de ses plaies. Marcien ayant appris la subite conversion de son fils entra dans une violente colère, et ordonna qu'on fît venir devant lui les deux confesseurs de la foi. Lorsqu'ils furent en sa présence, il dit avec l'accent du désespoir : Ah ! perfide Julien, jusqu'où est allée ta malice pour m'arracher mon fils unique, le seul rejeton de ma race et toute l'espérance de mon cœur ? A ces mots la mère de Celsus se présenta, les cheveux épars, le visage inondé de larmes , elle était accompagnée de sa famille également plongée dans le deuil le plus profond. A peine Marcien eut-il vu ce triste spectacle, qu'il déchira ses vêtements et, se tournant vers le saint martyr , lui

adressa ces paroles : Ah ! barbare, ah ! cruel Julien ! Vois la douleur d'un père et d'une mère, contempla la tristesse d'une si grande famille que tu affliges par ton art magique. Ah ! je t'en conjure, apporte un prompt remède à notre affliction et je mettrai un terme à tes maux. Je ne serai plus ton juge, mais ton intercesseur auprès de César qui est irrité contre toi. Saint Julien lui répondit : Je n'ai pas besoin de votre suffrage, car je ne m'inquiète aucunement au sujet de cette misérable vie. Voici celui qui est né de vous, qui vient de renaître en croyant avec moi : qu'il vous réponde lui-même, et qu'il parle à sa mère. Alors Celsus fortifié par la constance et la vigueur d'esprit qu'avait inspirées à son cœur l'espérance des biens éternels représentés dans le symbole de cette noble couronne, commença ainsi son discours : « Les roses naissent ordinairement des épines; et cette fleur ne perd pas sa très-suave odeur, bien qu'elle provienne d'un bois épineux, qui de son côté n'abandonne pas non plus ses aiguillons, quoiqu'il produise la rose. Piquez donc, déchirez et tuez comme vous avez coutume de le faire; mais laissez-moi aussi répandre l'odeur d'une suavité agréable à tous ceux qui croient. » Pour l'amour de mon divin Sauveur Jésus-Christ qui m'a régénéré en me donnant une meilleure vie, je renonce à vous tous qui êtes mes parents; les larmes que vous versez ne sauraient attendrir mon cœur, parce qu'elles sont vaines; d'ailleurs je ne puis être cruel envers moi-même, pour être pieux à votre égard. Que tardez-vous? Arrachez-moi la vie que vous m'avez donnée, je vous en serai plus reconnaissant que de tous les bienfaits dont vous voudriez encore me combler. » C'est avec une telle force d'âme que le courageux Celsus endura le supplice de la plus horrible prison, souffrit qu'on lui arrachât la peau de la tête, entra dans l'amphithéâtre en marchant au-devant des bêtes féroces, sans craindre leurs terribles gueules; et offrit enfin sa tête au glaive du bourreau.

410. Or si l'espérance de la gloire céleste que lui avait

fait entrevoir la brillante image de cette couronne, a pu rendre ce saint jeune homme si inflexible aux larmes de son père, si fort au milieu des tourments, si intrépide à subir la mort la plus cruelle; à plus forte raison celle de l'éternelle félicité pourra-t-elle, si nous l'entretenons dans nos cœurs, nous donner la patience dans les maladies et les douleurs qui accablent notre corps, dans l'infortune et l'adversité qui afflige notre famille; contre la calomnie, les reproches et la persécution par lesquels nos ennemis s'efforcent de détruire notre honneur, et au milieu de mille maux auxquels cette misérable vie est sujette? Car ces afflictions ne méritent pas d'être comparées avec les tourments, les supplices et la mort très-cruelle que les saints martyrs ont endurés avec intrépidité dans l'espérance de posséder un jour le bonheur céleste. Comme le dit saint Grégoire: « L'espérance élève l'âme jusque dans l'éternité et fait qu'elle ne sent aucunement les maux qui l'assailtent à l'extérieur; » ou que si elle les sent, elle les souffre avec patience tellement qu'ils ne peuvent l'accabler. (1) Si donc nous désirons d'être capables de supporter courageusement les peines dont nous sommes environnés de tous côtés, « élevons nos cœurs là où est la véritable joie; » comme nous le recommande la sainte Église notre mère: dirigeons nos pensées vers cet heureux séjour, plaçons l'espérance de notre cœur dans le ciel où se trouve le bonheur véritable et non imaginaire, sincère et non vain, éternel et non fugitif ni momentané.

(1) Moral. 1. 6. c. 13.

## CHAPITRE VII.

### DES CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES ON DOIT SURTOUT EXERCER LA VERTU D'ESPÉRANCE.

111. C'est dans l'oraison, lorsqu'on adresse des prières à Dieu, quand on lui demande quelque grâce, qu'il faut premièrement exercer l'espérance ou plutôt la confiance qui est une espérance forte et robuste, comme Sénèque lui-même le dit à Lucilius en ces termes : « J'espère mais je ne me confie pas encore en vous. » (1) En effet, l'efficacité de nos prières à obtenir les faveurs qui nous conviennent provient surtout de cette confiance. C'est ce dont nous ne saurions douter, soit parce que comme je l'ai déjà démontré ailleurs, le saint Évangile nous l'insinue fréquemment, soit parce que l'apôtre saint Jacques nous l'affirme expressément par les paroles suivantes : « Si quelqu'un a besoin de sagesse, qu'il la demande au Seigneur... mais qu'il la demande avec foi, sans hésiter : car celui qui hésite est semblable aux flots de la mer agitée et ballottée par les vents. Un tel homme ne pense donc pas qu'il puisse recevoir quelque chose de Dieu. » (2)

112. Il nous offre un remarquable exemple de cette confiance en Dieu, ce pauvre aveugle qui, lorsque Jésus-Christ approchait des portes de Jéricho, se mit à crier : « Jésus fils de David, ayez pitié de moi. » (3) Comme ceux qui passaient lui recommandaient de se taire, et de ne point importuner le divin Sauveur ; encouragé par l'espérance de recouvrer la vue, il priait avec plus d'instance « et criait beaucoup plus fort ; » il ne cessa que quand il eut obtenu la grâce qu'il désirait. Il est indubitable que cette faveur fut l'effet de la confiance avec laquelle il l'a

(1) *Epist. 6. ad Lucil.* — (2) *C. 1. v. 5.* — (3) *S. Lucæ c. 18. v. 38.*

demandée ; puisque Jésus-Christ s'adressant à l'aveugle auquel il venait de rendre la vue , lui dit : « Votre foi vous a sauvé. » Ainsi l'homme spirituel ne doit jamais demander à Dieu aucune grâce avant d'avoir considéré les promesses réitérées qu'il nous a faites d'exaucer nos prières , et sa souveraine bonté en vertu de laquelle il est plus prompt à nous combler de bienfaits que nous à les recevoir ; afin de concevoir d'abord dans son cœur au moyen de ces considérations une vive confiance dans le Seigneur. Si le démon ou la timidité et la pusillanimité de sa nature s'efforcent d'imposer silence à ses prières , et de lui suggérer qu'elles sont incapables de flétrir le cœur divin , qu'il apprenne de cet heureux aveugle à éléver sa voix plus haut , à augmenter sa confiance , et à réitérer ses supplications avec plus de ferveur : s'il agit autrement il n'obtiendra rien ou que peu de chose.

113. Secondelement , nous devons exciter l'espérance dans notre cœur , lorsque le désespoir ou la méfiance cherche à nous accabler en nous représentant nos péchés passés , ou nos fautes présentes , ou notre faiblesse , notre fragilité et le peu de progrès que nous faisons dans les voies du Seigneur. Lorsque les pilotes se voient en danger de faire naufrage , ils jettent l'ancre et lui confient le vaisseau exposé aux furies de la tempête. Notre ancre à nous , c'est l'espérance , comme le dit l'Apôtre dans ces paroles : « L'espérance que Dieu nous propose est pour notre âme comme une ancre ferme et sûre. » Lors donc que nous commençons à sentir les fluctuations et les agitations de la méfiance , ou que nous nous voyons en proie à la tempête d'un désespoir infernal , prenons aussitôt l'ancre de l'espérance et jetons-la dans l'Océan de la bonté divine , dans l'abyme de la miséricorde infinie ; puis attachons-nous-y fermement. A cette fin , disons de temps en temps avec toutes les forces de notre esprit : « Seigneur , j'ai espéré en vous , je ne serai point confondu dans l'éternité ; » et « lors même que vous me donneriez la mort , j'espérerai en vous. » Il faut répéter ces

actes jusqu'à ce que la sérénité se soit rétablie dans l'esprit et la tranquillité dans le cœur.

114. Un excellent remède contre ces consternations de l'âme, c'est de s'exciter à espérer en la Reine des cieux, la Mère de miséricorde, la bienheureuse Vierge Marie, qui a coutume de dissiper les ténèbres de la tristesse par sa lumière céleste et de rendre la paix aux cœurs les plus agités. Dans leurs navigations, les pilotes regardent l'étoile polaire et, guidés par la lumière de cet astre, ils gardent constamment la voie qui conduit sûrement au port qui est l'objet de leurs désirs. De même, dit saint Bernard, lorsque les tempêtes de la méfiance ou du désespoir commencent à s'élever dans votre âme, dirigez les yeux de votre esprit vers Marie qui est notre étoile, notre conductrice à travers les écueils de ce monde orangé ; implorez son secours : car elle dissipera par sa douce lumière le danger qui vous menace. « Si troublé par l'énormité de vos crimes, confus à la vue de votre conscience toute souillée, effrayé par la pensée du terrible jugement, vous commencez à vous laisser absorber dans l'abyme du désespoir ; pensez à Marie : dans les périls, dans les angoisses, dans les doutes, pensez à Marie, invoquez Marie : ayez toujours son nom à la bouche, et son amour dans votre cœur. En la priant vous ne désespérez pas, en pensant à elle vous ne vous trompez point. » (1) O combien l'invocation pleine de confiance en Marie est un puissant remède contre la consternation que le démon s'efforce de répandre dans nos âmes !

115. Un autre moyen très-efficace pour recouvrer l'espérance que les tempêtes de la méfiance et de la pusillanimité nous font perdre quelquefois, c'est celui que saint Bernard nous prescrit en nous recommandant de considérer les plaies du divin Rédempteur ouvertes pour cicatriser les blessures de notre âme et le précieux sang qu'il a répandu pour purifier nos consciences de toutes les fautes que nous

(1) *Homel. 2. super Missus.*

avons pu commettre. « Je me suis rendu coupable d'un grand péché, dit ce saint docteur : ma conscience en est troublée, mais elle ne sera pas bouleversée, car je me souviendrai des plaies du Seigneur, qui a été blessé à cause de nos iniquités. Qu'y a-t-il de si désespéré que la mort de Jésus-Christ ne puisse le sauver? Car si j'applique à mon âme un remède si puissant, si efficace, aucune maladie ne saurait m'effrayer quelque maligne qu'elle soit; aussi est-il permis de penser qu'il s'est trompé, celui qui a dit : Mon iniquité est trop grande pour que je puisse en espérer le pardon. » (1)

116. Le Seigneur révéla un jour à sainte Catherine de Sienne que les pécheurs, qui désespèrent à la fin de leurs jours en se méfiant de la clémence divine, lui font par ce seul péché une plus grave injure que par tous les précédents, car ils montrent par là qu'ils croient leurs fautes plus grandes que la miséricorde infinie, et offensent ainsi très-grièvement cet attribut divin. (2) Ainsi quiconque se sent agité par ces affections turbulentes, doit concevoir en son cœur une espérance plus vive, et dire au Seigneur : Mon Dieu, il est vrai que je vous ai fait de graves injures; mais je ne vous offenserai pas au point de me laisser aller à la méfiance, et de ne point espérer en votre souveraine bonté; car je sais que par là je vous outragerais plus que jamais. Non, Seigneur, non cela n'arrivera point.

117. Troisièmement, armons-nous encore du bouclier de l'espérance, lorsque les démons nous attaquent par les tentations de l'impureté, de la haine, de la concupiscence, de l'envie, de la colère, de la vengeance: car dans tous ces combats, il est nécessaire que nous parions et que nous repoussions les coups mortels que l'ennemi de notre salut cherche à nous porter. C'est le conseil que nous suggère le prince des apôtres, lorsqu'après nous avoir dit : « Le démon notre ennemi tourne autour de vous comme un lion furieux cherche quelqu'un qu'il puisse dévorer; » il nous encou-

(1) Serm. 61. in Cant. — (2) Blosius monit. spir. c. 1.

rage à terrasser ce lion si avide du sang de ceux qui ont reçu le baptême. Mais quelle est l'arme assez forte pour abattre ce monstre infernal? La voici : c'est l'espérance : « Résistez nous dit saint Pierre , résistez au démon en demeurant ferme dans la foi , » c'est-à-dire dans la confiance. (1) Car de même qu'il tend à vous décourager par la méfiance qu'il joint toujours à ses suggestions, ainsi enlevez-lui, par votre espérance, tout espoir de vous perdre : et comme il s'efforce de vous précipiter dans la consternation , ainsi faites tout votre possible pour l'abattre par le courage d'une ferme confiance dans le secours divin.

118. Toute personne qui est en proie à la tentation doit donc se représenter, par les yeux très-limpides de la foi , que Dieu est à ses côtés , pour la secourir promptement ; comme le faisait David lorsqu'il était tenté, en se rassurant par ces paroles : Le Seigneur « est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé. » Comme s'il eût dit : Dieu m'assiste et me protége par son bras tout-puissant ; il veille à ce que mes ennemis ne m'accaborent point, de peur que je ne vienne à chanceler et à tomber sous leurs coups. Ensuite qu'elle se jette entre les bras de son divin défenseur , en lui disant : J'espère en vous mon Dieu ! je mets toute ma confiance dans votre secours au milieu des assauts et des combats que me livre l'ennemi de mon salut. Ainsi transportée dans le sein de l'Éternel par l'espérance et par la confiance comme par deux ailes puissantes, elle sera sous sa protection à l'abri de toute atteinte et de tout danger. Voici comment saint Jean Chrysostome nous rassure à ce sujet : « Vous avez en Dieu un protecteur qui allége les plus lourds fardeaux, qui ne permettra jamais que vous soyez accablé par la tentation , qui vous envoie du secours contre vos ennemis, et qui ne souffrira pas que vous soyez tenté au-dessus de vos forces. Pourquoi donc êtes-vous triste , chagrin et si découragé ? » (2) Confiez-vous dans le Seigneur et dites avec une grande assurance : « Si Dieu est pour nous, qui sera

(1) 1. Petri c. 5. v. 8. — (2) Homol. 32, in Genes.

contre nous? » Si le Tout-Puissant combat pour moi à mes côtés, qui pourra me nuire ou me perdre?

119. Comme Pallade le rapporte, (1) l'abbé Paco était tourmenté par de si violentes et de si continues tentations, qu'il ne pouvait ni le jour ni même la nuit goûter aucun moment de repos : tellement que, ne pouvant plus résister plus longtemps à de si grands et de si terribles assauts, il tomba dans le désespoir et résolut de se livrer en proie à la mort. Il sortit donc tout troublé de sa cellule, et se rendit à l'ouverture d'une grotte où il savait qu'une lionne se tenait cachée. Là, il se dévêtut de ses habits, et attendit toute la journée l'arrivée de la bête féroce, bien certain qu'à la première rencontre elle le déchirerait et le mettrait en pièces. Vers le crépuscule du soir, le lion et la lionne affamés sortirent de leur antre, et dès qu'ils eurent le vent de la proie qui les attendait, ils se précipitèrent sur elle. Mais à peine avaient-ils touché le corps du religieux, qu'ils s'adoucirent aussitôt, se prosternèrent à ses pieds et se mirent à les lécher doucement comme des chiens innocents et fidèles. A la vue d'un prodige si éclatant l'abbé Paco fut ravi d'admiration ; et reconnaissant que loin de l'avoir abandonné ainsi qu'il se l'était follement imaginé, le Seigneur l'assistait au contraire tout particulièrement, il mit en lui toute sa confiance, reprit ses vêtements et s'en retourna tout joyeux dans sa cellule. Cependant le démon ne prit point la fuite, mais s'éloigna seulement pour quelque temps ; il ne fit pas la paix, mais il s'en alla chercher de nouvelles armes pour l'attaquer. En effet, peu de jours après, il revint l'assaillir de tentations plus violentes encore, en se présentant à lui sous la forme d'une jeune fille éthiopienne qu'il avait vue autrefois glanant des épis dans un champ. Alors le moine affligé tomba dans un tel désespoir et dans une si profonde tristesse, que se croyant déjà au fond de l'abîme, il gardait un morne et lugubre silence. Or, comme il se laissait ainsi accabler par l'affliction, il entendit une voix céleste

(1) Hist. Lausi. Vita 29.

qui lui dit : Je vous ai envoyé cette tribulation ; « afin que vous reconnaissiez votre faiblesse, que vous ne mettiez pas votre confiance dans vos forces spirituelles, et que vous soyez soumis, humble et confiant dans le secours de Dieu. » A ces mots, l'abbé comprit que tout son mal provenait de ce que dans les moments de tentation il comptait beaucoup sur lui-même et peu sur le Seigneur. Il commença donc à recourir au Tout-Puissant, et à implorer son secours avec une ferme espérance : de cette manière il surmonta facilement le tentateur son ennemi et passa le reste de sa vie dans une paix continue. Une grande confiance en Dieu, jointe à la méfiance de soi-même, est donc le bouclier avec lequel il faut repousser les traits de toutes les tentations. L'Apôtre des nations veut que nous soyons toujours munis de cette arme défensive contre les attaques de notre formidable ennemi : « Revêtez, nous dit-il, revêtez l'armure de Dieu, afin que vous puissiez résister aux assauts du démon. »

120. Quatrièmement, il faut pratiquer la vertu d'espérance dans les temps de tribulations qui accablent le corps, telles que les douleurs, les maladies, la pauvreté, ou qui affligen l'âme, comme les injures, les persécutions, les calomnies, la perte des biens, des parents et d'autres choses qui lui sont très-chères. Je ne m'arrêterai pas long-temps ici, puisque j'ai déjà démontré, dans le chapitre précédent, que l'espérance fortifie notre cœur, et le rend impénétrable comme de l'acier même aux coups les plus acérés des calamités humaines. Toute personne affligée doit donc recourir à cette vertu, et lui confier la garde de son cœur, si elle veut traverser avec intrépidité la multitude de maux qui nous assaillent de tous côtés. Je rapporte seulement à ce sujet cette parole de saint Ambroise : « Bien que plusieurs soient durs au travail, et fermes à supporter les injures ; néanmoins si vous les privez de l'espérance, leur patience ne saurait être perpétuelle. » (1)

(1) Serm. 15. in Psal. 118.

Saint Grégoire nous en donne la raison en ces termes : « L'espérance des biens célestes affermit l'esprit ; afin qu'il ne soit pas ébranlé par les flots de ce monde orageux. » (1) De sorte que si l'homme, qui est naturellement fragile, manque de cette vertu, il succombera nécessairement à la violence des misères humaines. C'est pourquoi s'il désire d'acquérir une constante patience, il est nécessaire qu'il entretienne dans son cœur une continue espérance qui adoucisse l'amertume de ses maux et maintienne son cœur dans la conformité à la volonté divine ; comme l'Apôtre nous le recommande lui-même en ces termes : « N'abandonnez pas votre confiance qui vous assure une récompense magnifique et vous rendra patients. Car la patience vous est nécessaire, afin qu'en accomplissant la volonté de Dieu, vous méritiez de participer aux promesses qu'il vous a faites. » (2)

121. Les Chroniques des Frères Mineurs rapportent que durant cinquante jours saint François fut tourmenté de maux d'yeux si douloureux, que pendant tout ce long espace de temps, il ne put goûter une seule heure de repos. Aussi recourut-il au Seigneur, le suppliant de daigner lui accorder le don de la patience. Or, tandis qu'il priait il crut entendre une voix qui lui dit : Répondez-moi François ! si toute la terre était d'or, tous les rochers des montagnes de très-précieux diamants, et qu'un baume odoriférant coulât dans tous les fleuves ; si ensuite vous trouviez un trésor très-précieux en comparaison duquel cet or parût plus vil que la terre, ces diamants moins estimables que les pierres qu'on foule aux pieds, ce baume plus commun que l'eau ordinaire ; et que ce trésor inestimable vous fût offert en récompense de votre infirmité actuelle : dites-moi, frère François, vos douleurs ne seraient-elles pas alors bien chères à votre cœur ? Ne devriez-vous pas vous en réjouir ? Le saint répondit : Seigneur, je ne suis pas digne d'un tel bonheur. Eh bien ! ajouta la voix céleste, ce trésor si précieux, c'est

(1) Homel. 17. — (2) Ad Hebr. c. 10. v. 35.

la vie éternelle que je vous ai préparée et dont je vous donne un gage certain dans les maux que vous souffrez. A ces paroles le serviteur de Dieu tressaillit d'allégresse et s'encouragea beaucoup à souffrir ; tellement que depuis ce jour, quand il endurait la faim, le froid, la nudité, les maladies et la douleur , il avait coutume de dire : « Le bien que j'espère est si grand que toutes mes infirmités me semblent faciles à supporter. » Tellement il est vrai que l'espérance du bonheur éternel est nécessaire pour souffrir avec patience les maux de la vie présente.

---

### CHAPITRE VIII.

#### AVERTISSEMENTS PRATIQUES POUR LE DIRECTEUR SUR L'ARTICLE PRÉSENT.

122. *Premier avertissement.* Le directeur veillera très-attentivement à ce que l'espérance ne se refroidisse jamais dans ses disciples, car si cette vertu s'affaiblit en eux, il les verra bientôt négliger toutes les autres. L'espérance est précisément à l'âme , ce que les forces vitales sont au corps : elle la rend prompte et agile dans toutes ses opérations. Lorsque les esprits vitaux du corps diminuent, la vertu motrice de ses facultés physiques s'affaiblit : et quand ils sont entièrement épuisés, l'homme reste alors comme un cadavre immobile incapable de faire aucune action. De même si le chrétien perd l'espérance , il devient inhabile à toute œuvre sainte : et tant qu'il laissera languir cette vertu dans son cœur, ses forces et sa vigueur spirituelles languiront aussi. En un mot l'homme qui manque d'espérance ne saurait être pieux ; la perfection chrétienne ne peut résider dans un cœur qui n'espère que faiblement.

123. Néanmoins le directeur rencontrera certaines personnes qui s'adonnent à la vie spirituelle, et qui, parce qu'elles ne sont pas suffisamment éclairées sur une matière si importante; se laissent aller facilement à la méfiance, à la consternation et au découragement. D'où il résulte que leur espérance tiède et languissante refroidit en elles la charité divine, l'amour des vertus et les rend lentes, paresseuses, lâches dans la pratique des bonnes œuvres. Ce qu'il faut surtout observer à ce sujet, c'est qu'elles ne se font pas un crime ni même aucun scrupule de ces pensées pusillanimes, de ces viles affections; et qu'elles prennent à la contraire cette vraie bassesse pour de l'humilité, ce défaut abominable pour une vertu. Leur plus grand mal consiste en ce qu'elles ne considèrent pas ce vice comme un véritable vice; le plus éminent danger de leur tentation provient de ce qu'elles ne s'aperçoivent pas qu'elles sont tentées. Dans les régions septentrionales où la neige est perpétuelle, les ours font de grands ravages parmi les habitants qui ne peuvent que difficilement les reconnaître à cause de la fourrure blanche dont ces animaux sont couverts dans ces pays. De même les défauts, qui cachent leur forme hideuse sous le manteau de la vertu, nuisent plus considérablement aux âmes, qui ne s'empressent et ne s'efforcent point de les éviter; parce qu'elles ne les reconnaissent pas comme mauvais. Lors donc que le directeur doit traiter avec de telles personnes qui se rencontrent fréquemment, il doit s'efforcer de dilater leurs cœurs, et de les arracher au découragement; car tant qu'elles seront ainsi consternées et abattues, elles ne pourront faire aucun progrès dans la perfection.

124. *Second avertissement.* Mais il faut ici examiner les principes de la question que nous envisageons; c'est-à-dire, expliquer en quoi consistent et d'où proviennent les affections de la méfiance et du désespoir, vices opposés à l'espérance: car s'il connaît bien les qualités et les causes de la maladie, le médecin spirituel pourra facilement y opposer des remèdes convenables. Selon saint Thomas, « le dé-

sespoir suppose non-seulement la privation de l'espérance, mais encore un certain éloignement pour la chose désirée, parce qu'il porte à croire qu'on ne peut l'acquérir. » (1) Le saint docteur explique ensuite l'origine de cet éloignement sur lequel repose surtout la malice du désespoir; il s'exprime ainsi: « Le désespoir provient de la crainte du Seigneur et de la haine du péché, en tant que l'homme abuse de ces deux vertus et en prend occasion de désespérer. » (2)

125. Quant à la méfiance qui n'atteint pas un si haut degré de malice, elle n'est rien autre chose qu'un défaut d'espérance ou une espérance très-languissante, froide et chancelante qui provient également d'une imprudente crainte de Dieu, et horreur du péché. Il y a donc entre l'âme qui se méfie du Seigneur et celle qui désespère, cette différence que celle-ci s'éloigne, par sa volonté, entièrement de Dieu; tandis que celle-là ne l'abandonne pas entièrement, sans cependant lui être aucunement, ou que très-faiblement unie par l'espérance. Saint Thomas, comparant le désespoir à l'infidélité et à la haine de Dieu, n'a pas craint de dire: « Si on le compare aux deux péchés » de l'infidélité et de la haine du Seigneur, « le désespoir est plus dangereux pour nous, car l'espérance nous arrache au mal, et nous porte à rechercher le bien. C'est pour cette raison que les hommes se livrent sans retenue aux vices et abandonnent la pratique des bonnes œuvres, lorsqu'ils ont perdu toute espérance. » (3) Le saint docteur confirme son assertion par ces paroles de saint Isidore: « Committre le péché, c'est donner la mort à l'âme; mais désespérer, c'est descendre en enfer. » (4) Il est vrai qu'on ne peut pas en dire autant de la méfiance. Néanmoins elle aussi est très-nuisible, parce qu'elle provient du même principe que le désespoir, c'est-à-dire, qu'elle a pour origine l'abus de la crainte du Seigneur et le mauvais usage

(1) 1. 2. Q. 40. a. 4. ad 3. — (2) 1. 2. Q. 20. a. 1. ad 2. — (3) 2. 2. Q. 20. a. 3. in corp. — (4) L. 2. de Summo bono c. 14.

de l'horreur du péché; bien que cet abus soit moindre dans la méfiance. Quoiqu'elle ne s'éloigne pas entièrement de Dieu, cependant elle ne s'en approche aucunement ou du moins que très-peu : d'où naît son éloignement pour le bien et une certaine disposition au mal. Par là le lecteur comprendra combien j'ai eu raison de dire, qu'on ne peut attendre aucun progrès spirituel d'une personne pieuse, tant qu'elle n'aura pas surmonté le découragement qui s'est emparé de son âme. Venons-en maintenant à l'application et à la pratique de la doctrine précédemment expliquée.

126. Puis donc que l'abus de la crainte engendre non-seulement le désespoir mais encore la méfiance et la consternation; il est nécessaire que le directeur le réprime par l'espérance dans le cœur de ses pénitents. La crainte est nécessaire, parce que sans cette affection, l'âme, ainsi que je l'ai dit plus haut, est comme un vaisseau muni de grandes voiles mais dépourvu de saburre; et qui plus il est léger, plus il court rapidement à sa perte. L'espérance est également nécessaire; car sans cette vertu l'âme est semblable à un navire qui reste immobile au milieu de la mer, sans pouvoir poursuivre son chemin parce qu'il n'a pas de voile ou que les vents ne lui sont point favorables. Mais l'âme qui craint en espérant et qui espère en craignant est un vaisseau qui affermi dans l'Océan par son lest, et poussé par les ailes du vent parvient heureusement au port. Le directeur veillera donc à ce que l'espérance soit toujours la plus grande, et qu'elle l'emporte sur la crainte; comme l'Apôtre des nations nous le recommande en ces termes : « Abondez dans l'espérance et dans la vertu du Saint-Esprit. » (1) En effet, cette vertu doit être l'âme de toutes les autres et donner le mouvement à nos bonnes œuvres. Quand l'espérance s'unit à la crainte dans notre âme, nous sommes à l'abri de la méfiance et du désespoir; car fortifiée par cette vertu

(1) Ad Rom, c. 15, v. 13.

la crainte sera humble et en même temps courageuse; de son côté l'espérance retenue par cette affection sera forte mais modeste. Lors donc que des personnes méfiantes s'adresseront au directeur, il leur enjoindra de considérer fréquemment les motifs qui sont propres à faire germer l'espérance dans leurs cœurs, il leur recommandera de cultiver soigneusement cette vertu et d'en goûter les fruits pendant l'oraison; car elles ont grandement besoin de cette nourriture fortifiante. Il les engagera surtout à pratiquer cette vertu, lorsqu'elles sont accablées par la crainte des peines, par l'horreur des fautes qu'elles ont commises et de faire alors des actes d'espérance, jusqu'à ce que le courage soit revenu à leur esprit abattu.

127. *Troisième avertissement.* Mais comme cette horreur excessive du péché et cette crainte imprudente peuvent provenir de plusieurs causes, telles que les iniquités passées, les fautes présentes, l'inconstance qui fait tomber souvent dans les mêmes erreurs, ou les châtiments futurs; le directeur doit avoir sous la main les remèdes capables de soulager et de rassurer les personnes trop crainitives.

128. Lorsque la méfiance naît de l'horreur des péchés commis antérieurement, il pourra représenter à ses pénitents, avec saint Basile, que leurs iniquités, quelqu'énormes et nombreuses qu'elles puissent être, sont cependant bornées; et que la miséricorde infinie du Seigneur n'a point de bornes: d'où il résulte qu'ils n'ont aucune raison de désespérer mais seulement de détester leurs péchés. Voici les propres paroles du saint docteur: « Puisque la grandeur et le nombre de nos péchés sont limités; tandis qu'au contraire la miséricorde divine est infinie et ses œuvres innombrables; nous ne devons aucunement désespérer, mais reconnaître la bonté de Dieu, et détester nos péchés. » (1) Le directeur pourra aussi interroger son disciple et lui demander avec saint Jean Chrysostome: « Qu'est-ce que le péché » même

(1) *Regul. brevi. Qu. 13.*

le plus grave « en comparaison de la miséricorde divine? Une toile d'araignée qui disparaît au souffle du vent. » (1) Et s'il lui dit en outre que tous ses crimes énormes plongés dans la mer immense de la miséricorde du Seigneur ne sont que comme une goutte de fiel qui tombe dans un océan de lait, il n'exagérera point la vérité, il dira même moins que la vérité.

129. Mais quand le pénitent, qui craint excessivement à cause de ses iniquités passées, fonde sa crainte sur ses confessions précédentes; parce qu'il croit qu'il ne s'est pas bien accusé; le père spirituel doit examiner les raisons qui le portent à craindre. S'il n'en trouve aucune, il lui recommandera de se repentir des fautes qu'il a commises; s'il a péché mille fois, de se repentir mille fois, et de suivre ensuite les conseils qu'il lui donne. Car puisqu'il n'est pas tenu de réitérer son accusation, que nous supposons intègre et bien faite, il s'assure toujours davantage du pardon de ses crimes, par cette douleur qu'il en conçoit de nouveau; lors même que pour une cause inconnue ils ne seraient pas encore effacés. C'est le conseil que saint Jean Chrysostome nous suggère en ces termes : Ne me dites pas : Mais je suis un blasphémateur, un persécuteur de Jésus-Christ, un homme impur. N'avez-vous pas les exemples de tous? Réfugiez-vous dans le port que vous préférez, dans le nouveau ou dans l'ancien, comme vous voudrez. Dans celui-ci vous avez David : dans celui-là vous trouvez saint Paul. Ne cherchez point de vaines excuses; ne m'allégez pas votre lâcheté. Vous avez péché? Faites pénitence. Vous avez péché mille fois? Repentez-vous mille fois. » (2)

130. Si la méfiance provient des fautes présentes et de l'inconstance dans l'accomplissement des bonnes résolutions; comme il arrive souvent aux personnes spirituelles de s'y laisser aller; lorsqu'elles retombent fréquemment dans les fautes qu'elles ne voudraient pas commettre, ou

(1) Homel. 2. in Psal. 50. — (2) Loco supra cit.

quand elles se voient encore en butte à de violentes passions : il faut exciter le pénitent à compter fermement sur le secours de Dieu, en lui représentant que la défaite entière de tous ses vices, est un don de Dieu, un effet de la grâce divine ; et que le Seigneur ne refuse jamais son secours à ceux qui le lui demandent avec une grande confiance. Le directeur pourra l'encourager en lui rappelant l'exemple de saint Pierre qui, promu à l'apostolat préférablement aux autres disciples, et choisi parmi les apôtres pour être élevé à la dignité de souverain pontife, tomba ignominieusement, après avoir promis plusieurs fois qu'il mourrait plutôt que de chanceler dans la foi : car malgré cette chute honteuse, le chef des apôtres est parvenu à une éminente sainteté : « Si après cette faute grave, dit le saint docteur, Pierre est revenu au comble de la sainteté; qui désespérera d'atteindre à un degré inférieur, dans la supposition qu'il veuille sortir du péché? » (1)

131. Mais quand la méfiance tire son origine d'une crainte excessive des maux de l'autre vie, le directeur rassurera son pénitent par la considération des douleurs que le Fils de Dieu a bien voulu endurer pour nous, afin de nous délivrer des peines éternelles et de nous procurer la béatitude céleste. Saint Paul nous indique ce remède en ces termes : « Souvenez-vous de celui qui a souffert une telle contradiction de la part des pécheurs, afin que vous ne vous lassiez point en perdant courage. » (2) Il lui rappellera ces paroles de saint Jean : « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique : afin que tous ceux qui croient en lui, ne périsse point et jouissent de la vie éternelle. » (3) Que si ces magnifiques promesses ne suffisent pas encore pour relever son courage abattu par cette crainte exagérée; il lui représentera que Jésus-Christ s'est fait homme et a souffert surtout pour le salut des pécheurs; comme il l'affirme lui-même en disant : « Je ne

(1) *Serm. 3. in solenn. S. Petri et Pauli.* — (2) *Ad Hebr. c. 12. v. 8.*  
— (3) *C. 3. v. 16.*

suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. » (1) Il lui représentera que ce bon pasteur nous assure qu'il abandonnera les quatre-vingt-dix-neuf brebis qui sont au bercail, pour courir après celle qui s'est égarée, afin de la ramener au troupeau : et que s'il la retrouve il invitera toute la cour céleste à se réjouir comme en un jour de fête : joie qu'il ne fait point éclater au sujet de la persévérance des autres qui lui sont restées fidèles. Tel est en effet le désir qu'il a de sauver les pécheurs. Ensuite le père spirituel conseillera aux personnes qui sont trop portées à la méfiance, de répéter avec Job, en faisant les considérations précédentes, ces paroles que nous avons déjà citées ailleurs et qui sont très-propres à ranimer l'espérance dans les cœurs découragés : « Seigneur, lors même que vous me donneriez la mort, j'espérerai en votre secours ; vous serez mon Sauveur. O divin Jésus ! vous m'avez donné des gages de salut si évidents, que quand même vous lèveriez déjà le glaive pour m'immoler, je m'efforcerais cependant d'espérer en vous. Vous êtes mon Rédempteur, et mon Sauveur. Qui craindrai-je ? Qui pourrai-je donc redouter ?

132. Dans une visite qu'il fit à sainte Ludwine, un certain prêtre proféra ces paroles : Je souffrirais volontiers les peines du purgatoire pendant un nombre d'années égal à celui des graines de sinapi qu'il y a dans ce verre que vous voyez. Ah ! que dites-vous ? reprit la sainte : pourquoi avez-vous si peu de confiance en la miséricorde divine ? Ah ! si vous saviez combien les souffrances du purgatoire sont atroces, vous penseriez sans doute autrement. Ce prêtre mourut peu de jours après, et la sainte connut par une révélation divine qu'il était sauvé, à la vérité, mais qu'il souffrait horriblement dans les flammes purgatives, à cause de la faible espérance qu'il avait dans la miséricorde du Seigneur, pendant qu'il était sur la terre. (2) Qu'il espère donc et qu'il espère beaucoup celui

(1) *S. Matth. c. 9. v. 13.* — (2) *Surius in Vita 14 Aprilis.*

qui désire d'aller au ciel et de s'y envoler bientôt après sa mort. Il faut néanmoins observer que l'espérance n'exclut pas les efforts et le bien que nous devons faire pour coopérer à la grâce : car attendre la grâce du salut éternel sans la mériter par de bonnes œuvres, ce n'est point un acte d'espérance mais plutôt de présomption et de témérité. Nous devons espérer la gloire bienheureuse, l'extirpation de nos vices, l'acquisition des vertus, moyennant le bien que nous ferons avec le secours de Dieu cependant, et non avec nos seules forces.

## ARTICLE III.

### D la charité envers Dieu.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### EN QUOI CONSISTE L'AMOUR ENVERS DIEU, ET COMMENT IL DIFFÈRE DE LA CONCUPISCEENCE.

133. Tout ce que nous avons dit, dans les trois traités précédents, concerne les moyens ainsi que les dispositions éloignées et prochaines qui sont nécessaires pour l'acquisition de la charité parfaite qui, selon l'Apôtre, constitue le bien c'est-à-dire la substance de la perfection chrétienne : « Ayez la charité qui est le lien de la perfection, » écrit-il aux Colossiens. (1) Saint Augustin nous donne la raison de cette vérité en disant que la seule vertu de charité nous unit à Dieu comme à la fin dernière pour laquelle nous sommes créés; voici ses paroles : « La charité est une vertu qui nous unit à Dieu, et par laquelle nous l'aimons. » (2) De même donc que celui qui saurait découvrir la cause de tous les effets naturels passerait pour un excellent philosophe; parce que c'est en cela que consiste la fin des sciences philosophiques, comme celui qui connaît exactement les mouvements, l'influence et les propriétés des corps célestes, mériterait le nom de parfait astronome, puisque c'est dans cette connaissance que réside la fin de l'astronomie : ainsi l'on appelle parfait

(1) C. 3. v. 14. — (2) De Moribus Eccl. c. 11.

chrétien celui qui est parvenu à la possession de Dieu qui constitue la fin dernière et bienheureuse de l'homme. Or il atteint ce but par la charité qui, en unissant son âme à Dieu, lui en procure la possession commencée ici-bas, comme disent les scolastiques, et parfaite, consommée en l'autre vie. Telle est aussi la doctrine de saint Thomas, ainsi que nous l'avons expliqué ailleurs.

134. Mais comme la charité aime Dieu tantôt en lui-même, se réjouissant seulement de son bien, parce qu'il lui appartient; et tantôt dans le prochain en voulant le bien de celui-ci, mais ne le voulant uniquement que parce qu'il est aussi le bien de Dieu; c'est-à-dire, comme elle aime le prochain pour Dieu, ainsi que saint Augustin le dit en ces termes : « J'appelle charité la tendance de l'âme à jouir du Seigneur pour lui-même, et d'elle ainsi que du prochain pour Dieu : » (1) il en résulte que cette vertu se divise en charité envers Dieu et en charité envers le prochain. L'une s'excite par la considération de la bonté divine, et dirige ses affections vers Dieu : l'autre se meut par le même motif, mais rapporte ses actes au prochain. La perfection consiste dans toutes les deux : dans celle-là principalement, dans celle-ci secondairement. Nous traiterons de la première dans l'article présent et dans le suivant; quant à la seconde nous en parlerons dans le dernier.

135. La charité envers Dieu est donc une vertu théologale, infuse, qui porte notre âme à aimer Dieu pour lui-même et pour ses mérites infinis qui le rendent digne d'être aimé. Arrêtons-nous un instant à ces paroles qui renferment tout le suc de la charité divine. Et d'abord on ne saurait douter que la charité ne soit une vertu théologale, puisque Dieu est l'unique objet, le motif et le seul but de ses affections bienveillantes. On ne peut non plus nier que cette vertu ne soit infuse; puisque saint Paul le dit expressément en ces termes : « La charité de Dieu est

(1) *De doctr. Christ.* l. 3. c. 10.

répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné » et que nous recevons avec la grâce sanctifiante qui est toujours unie à la charité, si même elle n'est pas la charité, comme l'enseignent beaucoup de théologiens. Il est aussi certain que cette vertu élève notre volonté en la rendant capable de faire des actes supérieurs à ses forces naturelles. Car si pour faire un acte surnaturel, quel qu'il soit, nos puissances ont besoin de la grâce pour s'élever au-dessus d'elles-mêmes, et acquérir une force plus grande que celle dont la nature les a douées : à plus forte raison ce secours divin leur sera-t-il nécessaire pour faire un acte de charité ; puisque par cette vertu l'âme s'unit à Dieu, participe à sa nature divine et devient ainsi en quelque sorte un autre Dieu. Et en disant cela je n'exagère point. Car l'amour convertit tellement la personne qui aime en la personne aimée, qu'elle devient par affection ce que celle-ci est en réalité ; selon cette parole célèbre de saint Augustin : Si vous aimez la terre, vous êtes vous-même terre ; si vous aimez Dieu, je dirai aussi que vous êtes Dieu.

136. J'ai dit que cette élévation de notre volonté doit être telle que nous aimions Dieu plus que tout ce qu'on peut lui comparer. Le propre de la charité est de donner la première place à Dieu dans toutes les affections dont le cœur humain est capable, et de vouloir son bien, plus que tout autre. « L'homme qui aura sacrifié toutes les ressources de sa maison pour avoir la charité, les méprisera comme le néant, » dit l'Esprit-Saint. (1) Car en comparaison du bonheur que la charité trouve en Dieu, tous les biens créés lui semblent méprisables ; et par là elle fait voir que ses affections sont très-judicieuses. En effet, l'homme ne se rendrait pas coupable d'un si grand désordre, en préférant la terre au ciel, et la boue aux étoiles, qu'en estimant un bien périsable plus que celui qui est infini, éternel, c'est-à-dire, plus que Dieu.

(1) Cant. c. 8. v. 7.

137. Enfin la charité aime Dieu uniquement pour lui-même, et pour les mérites infiniment aimables qu'elle reconnaît en lui. En cela elle diffère de l'amour concupiscent. Mais pour bien saisir cette distinction il faut observer que Dieu, qui est bon de sa nature, manifeste à l'extérieur sa bonté envers nous par ses bienfaits. Il est bon en lui-même, parce qu'il renferme toute perfection et tout bien. Dans lui réside une puissance infinie, une souveraine sagesse, une bonté immense, une beauté incomparable, une providence, une immensité, une majesté, une grandeur qui surpassent notre intelligence et toutes nos idées. Le prophète Isaïe nous en donne la raison, lorsqu'il dit qu'il n'est aucune chose créée qui lui soit semblable, ni aucune image qui exprime sa grandeur. « A qui avez-vous comparé le Seigneur ? demande-t-il, ou quelle image lui opposerez-vous ? » (1) De sorte qu'il n'est aucun symbole capable de nous en faire concevoir une juste idée. C'est aussi à cette vérité que David fait allusion, quand il s'écrie avec admiration : « Qui est comme le Seigneur notre Dieu ? » ou quand s'adressant à l'Éternel il lui dit : « Qui vous est semblable ? » (2) Mais si d'un côté, il n'est aucune créature qui ait quelque ressemblance propre à nous représenter, telles qu'elles sont en réalité, les perfections infinies de son essence incrée ; d'un autre côté, il n'y a pas non plus d'intelligence créée qui puisse comprendre l'amabilité infinie qui le rend digne d'un amour souverain. Or ce Dieu qui est si bon en lui-même est aussi extrêmement bon envers nous ; car il a une indicible propension à nous faire du bien, non-seulement en nous délivrant des maux éternels, mais encore en nous faisant participer à sa propre béatitude, à son souverain bien ; et en nous procurant tous les moyens d'acquérir une si grande félicité.

138. Ce principe étant posé nous pouvons dire que l'homme qui aime Dieu, parce qu'il est bon envers lui, l'aime d'un amour de concupiscence ; car bien que son af-

(1) C. 40. v. 18. — (2) Ps. 112, v. 5. et Ps. 70. v. 19.

fection soit sainte, il n'aime que pour son propre avantage : c'est de cet amour que naît l'espérance théologale dont nous avons parlé dans l'article précédent. Mais le chrétien qui, sans rechercher sa propre utilité, aime Dieu uniquement à cause de sa bonté et de ses perfections infinies, fait preuve d'un amour de charité envers le Très-Haut; puisqu'il ne l'aime que pour lui-même et pour ses mérites.

139. Nous ne pouvons pas mieux faire comprendre cette doctrine, qu'en rapportant un fait qui est arrivé à deux moines l'un encore jeune et l'autre déjà fort avancé en âge. Comme on peut le lire dans la vie des Pères du désert, ces deux religieux ayant abandonné le monde se retirèrent dans la solitude, pour s'y consacrer entièrement au service de Dieu. Ils avaient passé plusieurs années au milieu des exercices de piété, lorsque le démon, jaloux de la sainteté du plus jeune, lui tendit des embûches très-malicieuses ; afin de le précipiter dans l'abyme du désespoir. En effet, se transformant en ange de lumière, il se fit voir sous cette fausse apparence au moine le plus âgé en lui disant qu'il venait de la part du Très-Haut, lui annoncer une funeste nouvelle, la réprobation de son frère ; de sorte que ses œuvres de pénitence, ses oraisons et les exercices de piété auxquels il se livrait tous les jours ne seraient point récompensés dans le ciel. Le moine crut dans sa simplicité les mensonges de l'esprit malin ; aussi s'affligea-t-il extrêmement de ce qu'il venait de lui révéler. Et ce qu'il y avait de pire, c'est qu'il ne savait pas dissimuler sa douleur, tellement que chaque fois qu'il rencontrait son frère, il lui en donnait des signes évidents par la tristesse de son visage et par les larmes qu'il ne pouvait retenir. Celui-ci le supplia plusieurs fois de lui dire pourquoi il se troublait ainsi en sa présence, et de lui indiquer le motif de son affliction, l'assurant qu'il se corrigerait si ses propres défauts en étaient la cause. Le bon vieillard ne put résister à ces interrogations réitérées, ni contenir plus longtemps sa douleur; il lui dit donc : Je m'af-

flige et je m'attriste ; parce que j'ai bien sujet de sangloter. Je pleure, et personne ne pourra jamais tarir mes larmes, car le Seigneur m'a fait connaître que vous êtes du nombre des réprouvés. Et en proférant ces paroles il pleurait amèrement. Alors le jeune religieux, sans se troubler aucunement, lui dit : Ne vous attristez plus, car je suis très-content, pourvu que la volonté de Dieu s'accomplisse. S'il veut que je soit précipité en enfer, que sa sainte volonté soit faite. Cela ne m'empêchera pas de le servir dans cette solitude avec la même ferveur qu'auparavant : car j'aime Dieu et je le sers, non pour obtenir une récompense, ni afin d'éviter les peines éternelles ; mais uniquement parce qu'il le mérite à cause de son immense bonté : ce seul motif me suffit pour persévérer constamment dans le même genre de vie. Cet acte plut tellement au Seigneur, que la nuit suivante il envoya, au moine que le démon avait trompé, un ange qui lui apprit que celui qu'il avait vu précédemment n'était pas venu du ciel, mais sorti de l'enfer, pour l'induire en erreur et précipiter son frère dans l'abyme de la perdition, par cette fausse et funeste nouvelle. L'ange lui annonça aussi que ce religieux, loin d'être réprouvé, était au contraire prédestiné ; et que, par cet acte héroïque de charité, il s'était acquis plus de mérites que par toutes les bonnes œuvres de sa vie passée. Par là le lecteur comprendra facilement en quoi consiste la charité parfaite qui ne s'excite ni par la crainte des châtiments, ni par l'espoir de la récompense, mais uniquement par l'infinie, l'immense, l'incompréhensible bonté et amabilité de Dieu.

140. Ainsi, m'objectera-t-on peut-être, pour aimer Dieu d'un amour de charité il faut se dépouiller de tout avantage propre, quelque spirituel, quelque saint et méritoire qu'il soit : il faudra retrancher de notre cœur même l'espérance qui n'aspire qu'aux biens surnaturels par ses affections. Je réponds en observant au lecteur que cette doctrine a induit en erreur l'évêque de Cambrai lui-même, Fénelon qui d'ailleurs a montré une grande abnégation,

au sujet de la condamnation des principes qu'il avait avancés. Voulant agir trop subtilement en cette matière, ce digne prélat admit un état, je dis un état et non un acte, de charité si pure, si dépouillée de tout avantage propre, qu'il exclut la crainte et l'espérance. Mais en réalité, un état de charité qui exigerait l'exclusion d'une des vertus théologales, serait plutôt un état de perdition que de grande perfection. Je dis donc que la charité peut et doit subsister avec l'espérance ; parce que ces deux nobles vertus ne sont point contraires l'une à l'autre ; car la charité, quoique plus noble, ne dédaigne pas la compagnie de l'espérance ; et celle-ci unie à celle-là n'en ternit point l'éclat, n'en obscurcit pas la noblesse. Aussi le docteur angélique écrit-il à ce sujet : « La charité et l'espérance ont le même objet, seulement la charité emporte l'union de l'âme avec cet objet, tandis que l'espérance fait supposer qu'elle en est encore éloignée. » (1) Pourquoi ne pourrais-je pas aimer Dieu à cause du mérite infini que je reconnais en lui, tellement que je l'aimerais lors même qu'il ne récompenserait pas mon amour ; et que voyant ensuite la récompense qu'il nous prépare je la désirerais en même temps et l'espérerais avec une grande ferveur : de sorte qu'ainsi, je m'exciterai à aimer en espérant, et à espérer en aimant ?

141. C'est ce que nous fera mieux comprendre, le fait qui est arrivé à une pauvre mère. Elle venait de donner le jour à un tendre enfant, mais à peine était-il né, que considérant l'extrême misère où elle se trouvait réduite, et ne voyant pas comment elle pourrait le nourrir, elle prit la résolution de l'exposer devant la porte d'un homme riche, dans l'espoir que l'adoptant pour son fils, il le nourrirait et aurait soin de son éducation. Elle ne fut point trompée dans son attente. Cet homme fortuné, voyant le pauvre enfant qui était d'un aimable aspect et d'une beauté ravissante, conçut tant d'affection pour lui qu'il l'admit dans sa maison et le regarda désormais comme son fils

(1) 1. 2. Q. 65. o. 4.

adoptif. Cependant, aussitôt que cette femme eut ainsi abandonné l'innocente créature, elle sentit en son cœur, l'amour maternel qui réclamait l'objet de ses affections : elle se regardait comme plus farouche que les tigres eux-mêmes qui, quoique cruels envers tous, sont néanmoins pleins de tendresse et de sollicitude envers leurs petits. Afin donc de réparer sa faute, elle fit d'adroites démarches par l'intermédiaire d'une autre personne, pour que celui qui avait adopté son fils la prît elle-même chez lui en qualité de nourrice. Ses efforts eurent un heureux succès : car cet homme bienfaisant non-seulement la reçut pour être la nourrice de son propre enfant, mais lui fournit encore sa nourriture, et lui assigna un salaire convenable, pour la récompenser des peines qu'elle aurait à l'élever. Elle put donc alors aimer son fils d'un amour de charité, dépouillé de toute utilité personnelle, comme étant sa mère; et en même temps d'un amour de concupiscence, ou pour sa propre utilité, en tant qu'elle était sa nourrice mercenaire. L'amour maternel était ici assez efficace pour qu'elle allaitât son fils sans en retirer aucun profit ; et l'amour de concupiscence, c'est-à-dire le désir de son propre avantage était si grand, que lors même qu'elle n'en eût pas été la mère, elle aurait néanmoins offert son lait à cet enfant, à cause de la récompense qu'elle recevait et du soulagement qu'elle apportait ainsi à son extrême misère : de sorte que deux amours efficaces, l'un exempt de tout motif d'utilité personnelle, et l'autre uniquement excité par la considération de son propre avantage, occupaient à la fois le cœur de cette pauvre mère. De même notre volonté peut aimer Dieu d'un amour désintéressé ou de charité, uniquement à cause des mérites infinis qui le rendent aimable, et se disposer efficacement à lui témoigner cet amour lors même qu'elle ne devrait en recevoir aucune récompense. Mais voyant que Dieu veut la récompenser, elle l'aime aussi pour ce nouveau motif, elle espère le bonheur qu'il lui promet, et s'encourage par cette espérance à l'aimer plus ardemment d'un amour de charité.

C'est ainsi que, dans une même volonté, l'amour pieusement oublieux de ses propres avantages s'unit à celui qui recherche saintement son utilité, de sorte qu'ils ne se troublent aucunement l'un l'autre, mais se fortifient et s'embrasent au contraire mutuellement par leurs flammes respectives.

---

## CHAPITRE II.

### PRÉROGATIVES DE LA CHARITÉ ENVERS DIEU.

142. Saint Thomas attribue à la charité divine une noble et remarquable qualité, lorsqu'il dit qu'elle est non-seulement un amour envers Dieu mais encore une véritable amitié contractée avec lui. Il s'exprime ainsi : « La charité signifie non-seulement l'amour de Dieu mais encore son amitié qui ajoute à l'amour une affection mutuelle et une communication réciproque. » (1) Le saint docteur prouve son assertion par d'excellentes raisons, en faisant d'abord observer que l'amour mutuel, que requiert nécessairement la véritable amitié, se trouve dans la charité; puis que celui qui la possède, aime Dieu et en est aimé, selon cette parole du divin Rédempteur : « Celui qui m'aime est aimé de mon Père, et moi aussi je l'aimerai. » (2) Ensuite comme le dit l'évangéliste saint Jean : « Dieu est charité; celui qui demeure dans la charité, demeure en Dieu, et Dieu en lui. » (3) De plus rien n'est plus propre à la charité que la communication des biens, selon cette vérité bien connue : « Les amis mettent tout en commun. » On trouve très-certainement cette commu-

(1) 1. 2. Q. 65. a. 5. in corp. — (2) S. Joan. c. 14. v. 21. — (3) 2. Epist. c. 4. v. 16.

nication dans la charité divine, puisque par la grâce sanctifiante, qui très-probablement n'est rien autre chose que la charité, Dieu entre en possession des âmes qui l'aiment, et que par cette même grâce, c'est-à-dire par la charité, ces âmes acquièrent elles-mêmes une certaine possession de Dieu en cette vie, comme le dit saint Pierre (1), en ce qu'elles deviennent participantes de la nature divine, et qu'elles ont un véritable droit à la parfaite jouissance du souverain bien dans l'autre monde. D'où saint Thomas conclut en ces termes : « L'amitié qui unit l'homme à Dieu et qui consiste dans les rapports intimes qu'elle établit entre eux ; commence en cette vie par la grâce et se perfectionne en l'autre par la gloire. » (2)

143. Cette doctrine ne doit point paraître nouvelle au lecteur, car avant saint Thomas saint Eusèbe avait déjà dit : « La conversion des pécheurs et la vie chrétienne qui est toujours unie à la grâce constituent l'amitié entre Dieu et l'homme. » (3) Jésus-Christ lui-même voyant ses apôtres ornés de la charité divine leur adressa les paroles suivantes : « Je ne vous appellerai pas serviteurs..... Je vous ai appelés amis. » (4) De plus les traitant en cette qualité, il leur révèle les secrets divins : « Je vous le dis à vous qui êtes mes amis. » (5)

144. Puis donc que les hommes de ce monde ont une si profonde estime, non-seulement pour l'amitié de leurs princes, car ils ne l'obtiennent pas toujours, mais encore pour leurs faveurs, leur protection et leur bienveillance ; combien ne devrons-nous pas apprécier davantage la charité par laquelle nous devenons les amis du Roi des rois et participants de la nature divine ; ce qui est le plus grand et le plus sublime honneur qu'on puisse ambitionner sur la terre et dans le ciel. Si Aman fut tant glorifié devant ses amis et son épouse, des grâces et des faveurs qu'il croyait recevoir du roi Assuérus et de la reine Esther ; car,

(1) 2. Petr. c. v. 4. — (2) Loco cit. — (3) De Præparat. evang. c. 1.  
— (4) S. Joan. c. 15. v. 15. — (5) S. Luc. c. 12. v. 4.

ainsi que nous l'apprennent les saintes Écritures : « Il leur fit voir..... avec quelle distinction le roi l'avait élevé au-dessus de tous les princes et de ses ministres..... puis il ajouta : La reine Esther elle-même n'admet personne que moi à sa table avec le roi : » (1) quelle estime ne devons-nous pas concevoir pour la charité qui nous fait devenir non-seulement les amis du Roi de l'univers, mais encore semblables à lui ; et nous élève à un si haut degré de dignité, que nous participons à son essence et à sa gloire ; selon cette parole du Psalmiste : « J'ai dit : vous êtes des dieux et fils de l'Éternel. » (2) Et cependant, qui le croirait ? il est des hommes si insensés , que pour l'amour et l'amitié de la créature, ils se dépouillent de tout amour pour le Créateur et renoncent à son amitié qui constitue la plus sublime prérogative des séraphins. Oh misérables ! qui en aimant la terre deviennent eux-mêmes terre, et se rendent plus vils que les objets auxquels ils s'unissent par leurs abjectes affections.

145. L'autre qualité qui donne aussi une grande splendeur à la charité et que saint Paul attribue à cette vertu , consiste en ce que quand nous la perdons, toutes nos bonnes œuvres ne nous donnent aucun droit à la récompense des bienheureux dans le ciel ; et qu'au contraire elles produisent dans nos âmes des fruits dignes de la vie éternelle, lorsque nous recouvrions cette charité divine. L'Apôtre considérant la première de ces vérités en parle d'une manière si expresse qu'on ne saurait en douter sans se rendre coupable de témérité ; voici comment il s'exprime : « Si je parlais la langue des hommes et des anges, mais que je n'aie point la charité, je serais comme un airain sonnant ou comme une cymbale retentissante. Lors même que j'aurais le don de prophétiser et que je connaîtrais tout mystère , toute science ; quand je serais d'une telle foi que je transporterais les montagnes, si je n'avais point la charité, je ne serais rien. Lors même que je distribuerais

(1) Esther. c. 2. — (2) Psal. 81. v. 6.

mes biens pour nourrir les pauvres, et que je livrerais mon corps aux flammes; si je n'ai point la charité, tout cela ne me servirait à rien. » (1)

146. Saint Augustin parlant des schismatiques de son temps, se sert presque des mêmes termes que l'Apôtre comme on peut le voir dans le texte suivant : « Lors même qu'ils dispersent leur fortune en aumônes aux pauvres, comme plusieurs le font non-seulement dans l'Église catholique mais encore dans différentes hérésies : quand à l'occasion de quelque persécution, ils livrent avec nous leurs corps aux flammes pour la foi qu'ils professent aussi : cependant parce qu'ils le font étant séparés de l'Église, ne souffrant pas dans la même dilection, ne cherchant pas à conserver l'unité d'un même esprit dans le lien de la paix, c'est-à-dire, sans avoir la charité, ils ne sauraient par tous ces actes, qui ne leur servent à rien, parvenir au salut éternel. » (2) Saint Cyprien, qui a aussi le même sentiment que saint Augustin, affirme que le chrétien qui est privé de la charité ne peut être martyr, lors même qu'il donnerait sa vie pour la foi. Voici ses propres paroles : « Celui qui n'a point conservé la charité fraternelle, ne peut se présenter comme martyr de la foi. » (3) Puis donc que le martyre qui est l'acte le plus fort, le plus généreux que l'homme chrétien puisse faire, perd toute sa splendeur quand il n'a point la charité pour compagne; quel éclat les autres bonnes œuvres qui lui sont inférieures pourront-elles conserver, lorsque celui qui les exerce est dépourvu de cette vertu ?

147. Saint Paul ne parle pas moins clairement de la seconde vérité que nous avons avancée. Car après avoir dit que sans la charité, l'éloquence sacrée, le don de prophétie, l'intelligence des choses saintes, les miracles, les aumônes et même le martyre ne servent à rien ; il ajoute aussitôt que quand cette vertu règne dans une âme elle y fait

(1) 1. Cor. c. 13. v. 1.—(2) L. 1. de Baptismo contra Donatistas c. 9.  
— (3) L. de unitate Ecclesiæ.

germer, fleurir et fructifier toutes les autres. Voici ce qu'il dit aux Corinthiens à ce sujet : « La charité est patiente, et douce. Elle n'est point envieuse, ni vaine, ni orgueilleuse, ni ambitieuse ; elle ne recherche point ses intérêts, ne s'irrite pas, ne pense point le mal ; elle ne se réjouit pas de l'iniquité mais de la vérité : elle souffre tout, croit tout, espère tout, supporte tout ; » (1) en un mot, elle est toujours accompagnée des autres vertus dont elle est la reine et qu'elle traîne à sa suite comme un noble et honorable cortége.

148. On peut comparer la charité au soleil ; car aussitôt que cet astre disparaît à l'horizon, un voile de ténèbres dérobe à nos yeux les plus belles fleurs, l'aspect agréable des collines, les prairies verdoyantes, les eaux transparentes, l'éclat de la neige et le charme de toute créature. Mais lorsqu'il commence à luire sur notre hémisphère, les prés étalement de nouveau leur verdure, les fleurs leur beauté, le ciel son bleu d'azur, la neige sa blancheur, l'eau sa limpidité et tous les êtres leur ancien attrait. Ainsi quand la charité s'éteint dans une âme, toutes les vertus perdent leur splendeur naturelle, et tout le prix de leur mérite : quelle que soit leur honnêteté naturelle qui ne concourt aucunement à l'acquisition de la vie éternelle. Lorsqu'au contraire elle règne dans une âme, elle rend surnaturelles, divines et dignes de la récompense éternelle toutes les vertus qui s'y trouvent. C'est donc avec raison que saint Bernard s'écrie : « Oh heureux amour ! d'où naissent l'activité du travail, la pureté des affections, la subtilité de l'intelligence, la sainteté des désirs, la célébrité des œuvres, la fécondité des vertus, la dignité des mérites, la sublimité de la récompense. » (2)

149. Le docteur angélique nous donne la raison pour laquelle toute vertu dépend ainsi de la charité, en disant qu'elle est la mère de toutes les autres, la racine qui les produit et la source dont elles jaillissent ; en tant qu'elle

(1) 1. Cor. c. 13 v. 4. — (2) Tract. de diligendo Deo.

donne à ces vertus une forme divine qui les rend dignes de la récompense éternelle. « La charité , écrit-il , est la racine, la mère de toutes les vertus parce qu'elle en constitue la forme. » (1) Or cette formation des vertus provient de ce que la charité en dirige les actes vers Dieu , telle-ment qu'elle devient une vertu générale qui donne à toutes les autres la règle qui les gouverne et la splendeur qui les décore ; comme l'enseigne ce saint docteur dans les termes suivants : « On doit dire que la charité est une vertu générale parce qu'elle dirige tous les actes vers le bon plaisir de Dieu. » (2) On peut encore expliquer autrement la manière dont la charité forme les vertus morales et les rend dignes de la récompense éternelle : si l'on veut admettre avec le plus grand nombre des théologiens qu'elle ne diffère aucunement de la grâce sanctifiante. En effet, comme celle-ci fait de l'homme un être divin, elle imprime aussi une forme divine aux actes qu'il produit ; et les rend dignes de la récompense éternelle ; ce qui n'aurait pas lieu , s'il n'était promu par la grâce à un degré si sublime : précisément comme un acte de devoir fait par un roi acquiert un grand prix qu'il n'aurait certainement pas s'il provenait d'un homme ordinaire. Ce n'est pas la laine qu'on estime dans la pourpre, mais la cochenille qui rend cette étoffe si précieuse par la rareté et la vivacité de sa couleur. De même, ce que Dieu estime le plus dans les actes des vertus morales, provient de la charité qui les ennoblit et les rend dignes de la béatitude infinie. Il est donc bien misérable celui qui n'a pas la charité ; puisqu'il est dépourvu de tout bien surnaturel : heureux au contraire celui qui possède cette vertu : car il acquerra toutes les autres au même degré que celle-là. Celui qui est parvenu à s'emparer d'une reine abeille sera bientôt propriétaire de tout l'essaim : de même le chrétien qui acquiert la charité entre par là même en possession de toutes les autres vertus,

(1) 1. 2, Q. 62, a. 4. — (2) 2. 2, Q. 58, a. 6.

150. Je vais maintenant citer un fait bien capable de confirmer les témoignages, les raisons apportés et de démontrer d'une manière sensible que sans la charité nous n'avons aucune vertu, et qu'avec elle, nous les acquérons toutes. Comme Cassien l'atteste, (1) Raymond Lullus issu d'une noble famille, s'était voué au service du roi et avait obtenu d'éminentes dignités à la cour. L'amour profane n'exerçait son empire sur personne plus violemment que sur lui. Car épris d'amour tantôt pour une personne tantôt pour une autre, il leur donnait des preuves de son affection par ses regards, par ses caresses, par ses dé�arches et ses discours, précisément comme un papillon insensé qui voltige autour d'une flamme meurtrière : il n'occupait son esprit et ne parlait que de l'objet aimé. Aucune occupation ne lui était plus agréable que d'exprimer par des poésies les ardeurs du feu impur qui le consumait. Enfin il tomba dans les rets d'une affection si violente qu'il ne pouvait, ni jour ni nuit, goûter un seul instant de repos. Il conçut un tel amour pour une dame d'honneur de la cour, aussi modeste que gracieuse, et la poursuivait partout avec tant d'affection qu'il semblait avoir perdu l'usage de la raison. Cette passion l'entraîna dans de tels excès qu'un jour, comme il était vêtu avec magnificence, monté sur un coursier vigoureux ; et qu'il vit de loin cette personne entrer dans une église, il piqua de l'éperon et sans respect pour le lieu saint, pour les autels sacrés, pour le prêtre et le très-auguste sacrement, il entra lui-même à cheval afin de montrer à celle qu'il aimait, comment il savait gouverner avec art et adresse le coursier qu'il montait. Mais il ne fit que provoquer l'indignation et les clamours du peuple, qui le mit à la porte en le traitant de fou. Dans cet illustre cavalier aussi vide de charité divine que plein d'amour pour les créatures, le lecteur n'aperçoit sans doute qu'un homme dépouillé de toutes les vertus chrétiennes. Mais poursuivons notre récit et nous verrons

(1) Imper. ration. dist. 43.

comment la charité les a toutes introduites dans son cœur en y entrant elle-même.

151. A la vue d'un événement si étrange, cette honnête personne étonnée et profondément affligée, rougit pour l'insensé qui en était l'auteur ; et comme elle pensait aux moyens qu'elle pourrait employer pour le ramener à de meilleurs sentiments, il s'en présenta un très-efficace à son esprit. Elle le fit venir dans un appartement secret où elle ne pouvait être aperçue que de lui. Là, se découvrant la poitrine, elle lui montra son propre sein rongé par un chancre hideux et fétide ; puis, afin d'augmenter l'horreur que cette vue devait lui inspirer, elle l'apostropha ainsi : Voyez, misérable, ce que vous aimez, contemplez ce en quoi vous placez toutes vos affections, et votre cœur qui n'est créé que pour Dieu. A cet aspect, à ces paroles Raymond stupéfait pâlit, fut tellement déconcerté qu'il ne put proférer aucune parole, et s'en retourna confus à son hôtel où il rentra tout pensif. Or tandis qu'il réfléchissait à la pudeur de cette noble dame, et à ses propres égarements, le Seigneur l'éclaira de sa lumière divine et déposa dans son cœur une étincelle du pur amour. Et, chose admirable ! ce peu de charité suffit pour le délivrer de l'amour profane dont il avait jusqu'alors été l'esclave, et pour l'orner de toutes les vertus. Car ayant distribué toute sa fortune aux pauvres, et renonçant aux biens de ce monde, il se retira dans la solitude pour mener une vie pénitente. Dès lors cette étincelle de pur amour s'accrut toujours davantage dans son cœur, et devint un tel incendie qu'il ne vivait pour ainsi dire plus que de la charité divine qui semblait être son unique nourriture. Si de jour il regardait le soleil ou les étoiles pendant la nuit, quand il contemplait les prairies, les forêts ou les bois, tout l'invitait à aimer son Dieu. Le chant des oiseaux, le doux murmure des eaux et du zéphyr étaient pour lui comme autant de voix qui excitaient son amour envers le Créateur. Les jeûnes ne lui paraissaient point onéreux ; ni les oraisons, ennuyeuses ; ni les œuvres de pénitence, importu-

nes; parce que l'amour lui rendait tout agréable. Il ne savait plus parler d'autre chose que de la charité. Telle-ment que rentrant un jour en ville, ce fidèle serviteur de Dieu eut le colloque suivant avec quelqu'un qui lui fit ces questions : D'où venez-vous ? Il répondit : Je viens de l'a-mour divin. — Et où allez-vous ? — A l'amour divin. — Que voulez-vous ? — Le pur amour. — De quoi vous nour-rissez-vous ? — Du pur amour. — De quoi vivez-vous ? — De l'amour divin. — A quoi pensez-vous ? — Au pur amour. — Où habitez-vous ? — Dans le pur amour. Pressé par cette charité divine il errait dans la solitude en pen-sant à son bien-aimé Seigneur; et se voyant comme en-chaîné par les liens cruels de son propre corps il aspirait sans cesse au bonheur de prendre bientôt un libre essor vers le souverain bien, l'unique objet de ses affections. C'est ainsi qu'ayant aperçu dans la forêt un anachorète qui dormait près d'une source limpide, et s'en étant approché, il l'éveilla pour lui demander s'il ne savait pas un moyen qu'il pût employer pour sortir de cette prison. L'anacho-rète qui était aussi atteint de la même blessure, comprenant aussitôt le sens de ses paroles, lui dit : Non, il n'y a pas moyen de s'en délivrer soi-même : néanmoins réjouis-sons-nous en attendant, parce que notre prison est une prison d'amour; nous sommes retenus dans ce misérable corps par des liens et des chaînes d'or. Puis ils demeurè-rent longtemps ensemble près de cette source, s'entrete-nant du royaume des cieux. Plus tard, lorsque Raymond fut blessé mortellement par un esclave turc en haine du nom chrétien, ses amis accoururent pour venger cette grave injure par la mort de l'infidèle. Mais le confesseur de la foi, s'interposant en faveur de son assassin, leur ré-pétait que l'amour défend la vengeance. Il parcourut en-suite la France, l'Espagne, l'Italie, la Grèce et l'Afrique en prêchant, en instruisant les peuples, et en procurant la gloire de Dieu par ses œuvres. Enfin après une sainte vie dont ce n'est pas ici le lieu de rapporter les différents suc-cès, il fut lapidé par les Sarrasins. Dieu le glorifia aux

yeux des hommes en faisant apparaître sur son tombeau une pyramide de feu , qui était le symbole de sa très-ardente charité. Je prie maintenant le lecteur de vouloir bien considérer alternativement ce qu'était Raymond sans la charité ; puis , ce qu'il est devenu lorsqu'il fut embrasé de l'amour divin : par là il comprendra facilement combien il est vrai qu'aucune vertu surnaturelle ne saurait exister dans un chrétien dépourvu de la charité ; et que quand cette reine des vertus entre dans une âme, elle les y introduit toutes à sa suite.

---

### CHAPITRE III.

#### MOYENS D'ACQUÉRIR LA DIVINE CHARITÉ.

152. Le premier moyen d'obtenir l'amour de Dieu est de le désirer ardemment, de le demander constamment, aussi le prophète David s'écriait-il : « Qui me donnera des ailes comme à la colombe ? je volerai et je me reposerai » dans le sein de l'amour. (1) Dieu seul peut nous donner ces ailes capables de relever notre cœur naturellement incliné vers la terre dont il a été formé , et de le rendre si agile, si rapide qu'il parvienne promptement à goûter le repos de la charité divine dans le sein de l'Éternel. Mais pour les obtenir il faut se disposer à les recevoir par des désirs ardents, et par de ferventes prières. Le divin Rédempteur désire lui-même d'allumer ce feu sacré dans nos cœurs, comme il le déclare en ces termes : « Je suis venu apporter le feu sur la terre , et que désiré-je, si ce n'est de le voir allumé ? » (2) Cependant il veut que nous de-

(1) Psal. 44. v. 7. — (2) S. Lucæ. c 41. v. 49.

mandions fréquemment cette grâce, et que nous la demandions avec une grande ferveur, en lui disant : « Seigneur, éclairez nos sens, répandez votre amour dans nos cœurs. » En effet, comme Dieu n'accorde les dons ordinaires de sa grâce qu'à ceux qui les lui demandent, il est évident que nous ne saurions sans prier obtenir celui de son amour qui est le plus précieux de tous.

153. Le second moyen consiste à réprimer par une mortification continue, l'amour-propre qui est l'ennemi de la divine charité. C'est ce que nous avons longuement expliqué dans les deux traités précédents. Par amour-propre il ne faut pas entendre ici cette affection raisonnable et bien ordonnée qui nous porte à nous aimer nous-mêmes, nos parents et nos proches : car, dit l'Apôtre, « personne ne hait sa chair, mais la nourrit au contraire, et la préserve du froid. » (1) J'entends par amour désordonné celui qui nous fait rechercher nos propres avantages, nos plaisirs, notre honneur et nos intérêts sans consulter ni la loi de Dieu ni la raison elle-même. Celui-là chasse du cœur de l'homme la charité divine dont il est l'ennemi juré : il est donc nécessaire de le réprimer par une perpétuelle mortification. C'est ce que saint Augustin exprime d'une manière admirable, en disant : « Les deux amours se sont élevés comme deux cités : l'un terrestre, c'est-à-dire, l'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris de Dieu ; l'autre céleste, c'est-à-dire, l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi-même. Celle-là se glorifie en elle-même, et celle-ci dans le Seigneur. » (2) De sorte qu'il est impossible que deux affections qui sont contraires l'une à l'autre règnent ensemble dans la même âme.

154. L'implacable inimitié qui existe entre ces deux amours est fondée sur différentes raisons. L'amour divin requiert la lumière intérieure pour connaître les perfections divines ; l'amour-propre au contraire l'obscurcit et la rend incapable de les contempler, comme saint Gré-

(1) Ad Eph. c. 5. v. 29. — (2) De Civit. Dei l. 14. c. 28.

goire l'atteste en ces termes : « Nous savons que l'amour de soi-même aveugle considérablement le cœur ; » (1) car il ne dirige point ses actions d'après les lumières de la foi, comme le saint amour, ni même d'après celles de la raison ; il agit uniquement sous l'influence de l'instinct des passions corrompues, de la volupté, des plaisirs, des avantages temporels, de la vaine gloire, de ses intérêts ou de toute autre utilité propre. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il étouffe dans l'intelligence les saintes pensées qui allument et entretiennent le feu sacré dans nos cœurs. En outre l'amour de Dieu exige une volonté souple, flexible et propre à recevoir les impressions de la grâce : l'amour-propre au contraire, l'endureit. L'un désire une volonté soumise à celle du Seigneur, l'autre la rend rebelle envers Dieu et idolâtre d'elle-même. Le prophète Ézéchiel exprime admirablement bien les sentiments de l'amour-propre en disant qu'il se fait Dieu lui-même, et substitue le cœur de l'homme à celui de Dieu ; puisqu'il préfère ses affections et ses inclinations perverses à la volonté divine. « Vous avez dit : Je suis Dieu..... et vous avez considéré votre cœur comme celui de Dieu lui-même. » (2)

155. Puis donc que l'amour désordonné de soi-même et la charité divine sont deux ennemis implacables, il en résulte qu'il faut nécessairement réprimer, mortifier, dompter et anéantir, autant que possible, l'amour pernicieux, afin que la charité divine puisse entrer dans nos cœurs et les embraser de ses saintes flammes. Les Philistins avaient placé l'arche du Seigneur dans le temple où Dagon leur idole était exposé à la vénération publique. Mais qu'arriva-t-il ? Le lendemain matin, lorsqu'on ouvrit les portes, « Dagon gisait par terre devant l'arche du Seigneur. » (3) Par cet événement prodigieux le Très-Haut n'a-t-il pas voulu nous insinuer que l'idole de l'amour-propre et l'arche du saint amour ne peuvent pas demeurer ensemble dans le temple

(1) Homel. 4. in Ezech. — (2) Ezechiel. c. 28. v. 2. — (3) 1. Reg. c. 5. v. 3.

de notre âme? Afin que celle-ci entre et réside dans notre cœur, il est donc nécessaire d'en retrancher l'amour désordonné par le glaive d'une mortification assidue.

156. Voilà pourquoi saint Augustin dit: « La diminution de la cupidité est l'aliment de la charité; l'exemption de toute cupidité constitue la perfection. » (1) Puis il conclut en ces termes: « Ainsi quiconque veut entretenir cette flamme céleste, « doit s'appliquer à diminuer sa propre cupidité » par une mortification continue. C'est ce à quoi le pieux auteur de l'Imitation fait allusion par cette parole célèbre: « Vous avancerez à proportion de la violence que vous vous ferez. » (2) Vous ferez d'autant plus de progrès dans le divin amour, que vous vous ferez plus courageusement la guerre à vous-même, en luttant contre votre cupidité. On ne peut remplir un vase de baume odoriférant, avant d'en avoir extrait la liqueur qu'il renferme. De même Dieu ne peut verser dans nos coeurs le baume très-précieux de la charité, si nous n'en retranchons d'abord, par une mortification rigoureuse, l'amour imparfait surtout celui que nous avons pour nous-mêmes: parce que comme il jette de plus profondes racines dans nos coeurs, il nous est aussi plus nuisible.

157. Cependant il faut observer ici que les effets de l'amour-propre ne se ressemblent pas tous. Les uns sont laids, difformes, abominables et par conséquent faciles à reconnaître: comme tous les péchés graves qui proviennent de cette source empoisonnée. « Dans les derniers jours, dit l'Apôtre, il y aura des hommes qui s'aimeront eux-mêmes. » Quant aux effets que cet amour désordonné produira certainement en eux, il les décrit en ces termes: « Ces hommes seront cupides, hautains, orgueilleux, blasphémateurs, désobéissants envers leurs parents, ingratis, méchants, sans affection, turbulents, accusateurs, incontinentes.... amateurs des voluptés plus que de Dieu. » (3)

158. Outre ces effets détestables l'amour-propre en pro-

(1) L. 88. Qu. 36. — (2) L. 1. c. 25. — (3) 2. Tim. c. 3. v. 9.

duit d'autres qu'il n'est pas aussi facile de découvrir, parce qu'ils consistent dans des fautes et des imperfections plus légères qui échappent quelquefois même aux yeux des personnes spirituelles. Par exemple, manger, boire, dormir, se récréer, s'exercer aux œuvres qui conviennent à son état, non pour un motif honnête, ni dans l'intention de faire la volonté de Dieu, mais uniquement pour satisfaire ou fortifier le corps : se complaire dans ses propres actions, écouter avec plaisir les louanges qu'on reçoit, s'attrister des mépris auxquels on est en butte, se venger des injures, être lent à les pardonner, ou ne pas le faire de bon cœur : recevoir les avertissements avec répugnance, s'attacher à quelque personne, par une affection honnête il est vrai, mais trop obséquieuse et trop sensible : interrompre une bonne œuvre par une honte nuisible, ou comme on dit par respect humain : rechercher le luxe dans ses vêtements, dans ses appartements, dans ses ustensiles et mille autres objets. Car il n'est aucune action ni indifférente, ni même sainte, que l'amour-propre ne cherche à s'y glisser pour la souiller par quelque défaut avilissant. Selon saint Augustin il va même jusqu'à s'insinuer dans le mépris de la vaine gloire, et rend ainsi vain le mépris de la vanité. « Souvent, écrit le saint docteur, l'homme se glorifie plus vainement du mépris de la vaine gloire : qu'il ne s'en glorifie donc pas. Car il ne méprise pas la vaine gloire, puisqu'il se glorifie. » (1)

159. Cela posé, l'homme spirituel qui tend à l'union de son âme avec Dieu au moyen de la charité, ne doit pas se contenter de mortifier l'amour-propre en évitant les actions les plus abominables et les péchés graves auxquels il se sent porté par les mouvements désordonnés de cette vile passion ; il faut encore qu'il le réprime en résistant aux penchants naturels qui le portent à se rendre coupable de fautes légères, des moindres défauts et négligences. Pour ternir l'éclat resplendissant d'un miroir, il n'est pas

(1) Conf. L 10. c. 28.

nécessaire de le couvrir d'encre ou de boue, un peu de poussière ou le simple souffle de la respiration suffit. De même pour que notre âme perde la lumière surnaturelle des grâces actuelles, qui sont comme les rayons conducteurs de l'ardeur céleste qui enflamme notre cœur de l'amour divin; il n'est pas besoin de la troubler par d'énormes péchés graves, il suffit de l'offusquer par des fautes véniales, par de légers défauts. Ajoutez en outre que Dieu est un amant non moins jaloux que dévoué, qui souffre difficilement les fautes même quand elles ne sont pas mortelles, et qui refuse ordinairement à l'âme, en punition de ses petites infidélités, un amour plus fervent, plus pur et plus agréable.

160. Mais, me direz-vous peut-être, il est trop pénible d'avoir sans cesse la main armée de verges, pour corriger tous les mouvements de notre âme qui s'éloignent des lumières de la foi ou du moins des préceptes de la saine raison. Cela est vrai, je l'avoue, comme saint Grégoire l'a aussi avoué en ces termes: « Il n'est peut-être pas bien difficile à l'homme d'abandonner ses biens; mais il lui est très-pénible de renoncer à lui-même. Car se détacher de ce que l'on a, c'est la moindre chose; tandis que faire abnégation de soi-même est un très-grand sacrifice. » (1) Cependant il est nécessaire de l'offrir à Dieu, pour mériter et obtenir le trésor inestimable de la charité divine; puisque Jésus-Christ lui-même nous l'affirme en disant: « Celui qui veut me suivre doit faire abnégation de lui-même. » (2) Néanmoins il ne faut point vous déconcerter ni perdre courage: car le propre de la grâce est de rendre faciles, douces et agréables les choses les plus pénibles qui répugnent à la nature. Aidé de son puissant secours vous trouverez aimables, suaves et délectables la guerre que vous ferez à votre amour-propre, la mortification et l'abnégation de votre volonté: tellement que vous remporterez facilement la victoire sur cet ennemi redoutable de la charité divine.

(1) Homel. 32. in Evang. — (2) S. Matth. c. 16. v. 24.

161. C'est ce dont j'espère vous persuader par l'hypothèse que je me suis faite à moi-même et que je vais vous proposer. Vous n'ignorez sans doute pas qu'avant sa conversion Marie l'Égyptienne fut un piège où les démons faisaient tomber les âmes et un filet dans lequel ils les tenaient captives pour les entraîner en enfer. Supposez maintenant que l'abbé Zosime qui lui parla quelque temps avant son heureuse mort, l'ayant rencontrée quand elle était encore enlacée dans les liens de l'amour impur et toute souillée des plus abominables turpitudes, lui eût adressé avec un esprit prophétique, les paroles suivantes: Ayez bon courage, Marie! bientôt viendra le moment où vous renoncerez à vos amants et à vos amours, pour vous retirer dans la solitude et y mener une vie pénitente au milieu des horreurs du désert. Vous sortirez de la ville, munie seulement de trois pains, et lorsque vous les aurez consommés, l'herbe des bois sera votre nourriture, l'eau fraîche des montagnes votre seule boisson. Durant la saison froide et rigoureuse de l'hiver vous n'aurez pas même un toit pour vous mettre à l'abri, ni de vêtements pour vous couvrir. Au milieu des chaleurs de l'été, vous serez nécessairement exposée aux rayons brûlants du soleil. Votre tête, qui est maintenant couronnée de tant d'ornements vains et futiles, sera tantôt battue par des pluies et une grêle impétueuses, tantôt tourmentée par les aiguillons ardents de l'astre brillant du jour. Cette poitrine, qui est en ce moment couverte de pierres précieuses, vous la frapperez d'un dur caillou: ces yeux qui brillent d'un éclat si fier se changeront en deux sources de larmes. Quoi? eût-elle sans doute répondu; moi dans le désert? Moi endurer tant d'austérités? Ah! plutôt mourir que de vivre au milieu de telles afflictions. Mais non, vous ne mourrez pas plus tôt, Marie, non: car ces mortifications vous seront alors plus douces que les voluptés dans lesquelles vous vous plongez maintenant. Les jeûnes vous paraîtront plus savoureux que les mets délicats et les festins splendides: couchée sur la dure, vous y trouvez

rez le sommeil plus agréable que dans une couche molle et somptueuse. Ah ! taisez-vous, eût-elle dit, ce sont là des songes et les délires de la folie. Néanmoins, après avoir mené durant plus de quarante années une vie si austère, Marie l'Égyptienne, arrivée à l'heure de son heureuse mort, fut bien forcée, par sa propre expérience, d'avouer à l'abbé Zosime ce qui lui eût auparavant paru impossible : c'est-à-dire que cette vie si rigide, les mortifications, la pénitence, les larmes, lui étaient extrêmement douces ; et qu'elle goûtait avec Dieu, au milieu même des douleurs, une joie, un bonheur plus véritable que dans le monde, au sein de l'abondance et des délices.

162. Nous devons donc ajouter foi à la doctrine de saint Augustin qui nous assure que le propre de la grâce divine est de rendre doux ce que l'amour désordonné trouve amer ; et facile, ce qui lui semble pénible. Que si nous refusons de croire à ses paroles, rapportons-nous en du moins à sa propre expérience. Ce grand saint avoue qu'il eut une lutte opiniâtre à soutenir contre l'amour charnel qui lui opposait la liberté et les voluptés de sa vie passée ; pour l'empêcher de se consacrer tout entier au Seigneur : mais lorsque je l'eus répudié, écrit-il dans ses confessions, « combien la privation de ses vains plaisirs me devint subitement douce et agréable : et que j'étais heureux de renoncer à ce que je craignais d'abord de perdre ! » (1) Mais qu'est-ce qui a rendu si faciles et si douces au saint évêque d'Hippone l'abnégation de lui-même et la mortification de sa chair rebelle ? C'est la grâce divine, comme il le dit dans les termes suivants : « Vous les rejetez loin de moi Seigneur ; vous, qui êtes la vraie, la souveraine suavité ; vous les éloigniez pour régner dans mon cœur à la place de ces voluptés, et l'inonder de délices infiniment supérieures aux vains plaisirs dont elles l'enivraient. » (2) Le lecteur ne doit donc aucunement se déconcerter, mais s'encourager au contraire à combattre cet ennemi juré de

(1) L. 9. c. 1. — (2) Eodem loco.

la charité, à résister aux penchants pervers de cette passion, et croire fermement qu'avec le secours de la grâce divine tout lui deviendra doux et agréable.

163. Le troisième moyen est de considérer fréquemment, surtout dans les méditations accoutumées, des motifs capables de porter notre volonté à l'amour du souverain bien. C'est ce que David avait coutume de faire, comme il nous l'assure en ces termes : « Mon cœur s'est échauffé dans mon intérieur, et le feu s'allumera dans ma méditation. » (1) Pour que le bois brûle, il ne suffit pas qu'il soit disposé à s'enflammer, et qu'il y ait du feu; il est encore nécessaire d'appliquer celui-là sur celui-ci. De même, pour que notre cœur s'embrase de l'amour divin, il ne suffit pas qu'il se dispose à cet embrasement céleste par la mortification et la répression de l'amour-propre, il faut encore pour ainsi dire l'appliquer sur le feu sacré, par des considérations qui représentent bien les mérites infinis et les perfections de Dieu.

164. Bien que ces motifs soient innombrables, ils semblent pouvoir se réduire à l'amabilité et à l'amour de Dieu. Ces trois paroles sont brèves il est vrai; cependant la matière qu'elles renferment est si vaste que les anges, avec leur esprit céleste, ne sauraient l'épuiser même dans toute l'éternité. Son amabilité est digne d'amour et d'un amour d'autant plus grand qu'elle est infinie. Comme l'aimant attire le fer, ainsi elle captive l'amour de nos cœurs: et de même qu'un plus gros morceau d'aimant exerce une force d'attraction plus considérable; ainsi plus une personne a d'amabilité, plus aussi elle peut se concilier notre affection. Mais comment, nous misérables qui sommes enfouis dans ce monde terrestre comme ces animaux qui semblent privés de la lumière, pourrons-nous comprendre quelle est l'amabilité de notre Dieu; puisque nous n'avons pas les yeux qu'il nous faudrait pour contempler sa beauté et pour apprécier sa bonté? Néanmoins en raisonnant

(1) Ps. 38, v. 4.

d'après l'argument à fortiori, comme saint Paul nous le conseille, nous pourrons, par le peu de bien que nous voyons dans la création, nous faire une faible idée du bien infini qui rend Dieu souverainement aimable.

165. Rappelez-vous donc en esprit tout ce que vos yeux ont vu de bon et de beau : ajoutez-y tout ce que vos faibles idées peuvent vous représenter d'agréable et d'aimable ; dites-vous ensuite à vous-même : Toutes ces bontés et beautés provenant de Dieu qui les a créées doivent exister en lui. Mais c'est encore peu de chose, car il renferme une bonté et une beauté incomparablement plus grandes, puisqu'il pourrait créer indéfiniment des êtres toujours plus admirables et meilleurs, sans se lasser pendant toute l'éternité. Il contient donc en lui toutes ces bontés et beautés qu'il pourrait produire en dehors. Et même la bonté et la beauté qui existent en lui sont infiniment plus grandes que celles-là ; car Dieu *surpasse d'une manière infinie toute la bonté et beauté possibles des créatures.*

166. Faites maintenant, je vous prie, le même raisonnement sur la sainteté de Dieu. Rappelez-vous tout ce que vous avez vu ou lu de pur, d'immaculé, de parfait et d'héroïque dans la vie des saints ; puis dites-vous à vous-même : Toute cette sainteté est en Dieu qui l'a procurée à ses serviteurs. Mais parce qu'il pourrait produire à l'infini des hommes plus saints et plus parfaits les uns que les autres, il doit contenir en lui-même cette infinité de perfections et de saintetés qu'il est en son pouvoir d'accorder à ses créatures. Et même, sa sainteté est encore infiniment plus grande ; puisqu'entre celle qu'il possède et celle qu'il peut communiquer aux hommes il y a une distance infinie.

167. Mais allez plus loin et veuillez raisonner ainsi : Qu'est-ce que la puissance que nous admirons dans les souverains de la terre ; puisqu'ils ne peuvent pas même créer une mouche ni tirer du néant un seul grain de sable ? La puissance de Dieu au contraire est indéterminée : car il a

fait de rien cet immense univers, et par un seul acte de sa volonté il pourrait encore créer d'innombrables mondes plus vastes, plus beaux et plus riches que le nôtre. Qu'est-ce que la majesté qui nous rend si obséquieux envers nos rois; puisqu'ils ne sont comme nous que des vases de pourriture, des sacs de vers cachés sous une gravité artificielle? Tandis qu'au contraire la véritable, la souveraine majesté réside en Dieu devant qui les colonnes du ciel s'inclinent et tremblent: car il n'a pas seulement l'apparence mais l'essence même de la majesté suprême. Qu'est-ce que la libéralité qui plaît tant aux hommes; bien qu'ils donnent peu et qu'en donnant ils s'appauvrisseut, parce qu'ils se retranchent ce qu'ils donnent? La libéralité et la bienfaisance de Dieu au contraire sont infinies: car il donne, il accorde, il dispense tout, et en donnant il ne perd rien, mais reste en lui-même infiniment riche et opulent. Qu'est-ce que la science pour laquelle les savants ont tant d'estime; quoiqu'ils ignorent beaucoup plus de choses qu'ils n'en peuvent apprendre, et que les connaissances qu'ils acquièrent sont sujettes à l'erreur, à l'incertitude et aux doutes? Tandis qu'une science inépuisable se trouve en Dieu qui sait tout, qui voit tout, qui comprend toutes choses sans danger de se tromper, et dont le savoir s'étend à tout ce qui peut exister, à toutes les circonstances, à tous les êtres contingents imaginables. Continuez à raisonner ainsi sur toutes les autres perfections de Dieu; et livrez-vous ensuite à une douce, à une amoureuse admiration de ses attributs infinis. Mais parce que, quelques efforts que vous fassiez, vous ne parviendrez jamais à le connaître tel qu'il est en lui-même; réjouissez-vous de voir sa grandeur surpasser tellement votre intelligence que vous restez comme absorbé dans cet immense océan de la Divinité.

168. Cependant rougissez aussi d'avoir peu aimé celui qui est digne de tant d'amour. Si une reine pompeusement ornée se présentait en public et que vous vissiez un misérable qui, sans daigner la regarder, s'appliquât uni-

quement à contempler son ombre, et qui épris de son amour s'écriât : Oh qu'elle est belle ! que lui direz-vous ? Insensé ! lui crieriez-vous ; comment, vous aimez son ombre qui est toute noire, et vous ne considérez point son visage qui est semblable au soleil ? Mais qu'est-ce que toute la bonté et la beauté que nous voyons dans la création, sinon l'ombre des perfections divines ? Et vous avez aimé cette ombre ; et vous avez refusé votre amour à la bonté souveraine, à la beauté suprême et au soleil des attributs infinis du Très-Haut. Rougissez donc, et que votre confusion vous porte à aimer uniquement, ardemment un Dieu souverainement bon qui mérite toute l'affection de votre amour.

169. Mais Dieu n'est pas seulement aimable, il est encore aimant : il mérite notre amour, il le provoque même par le sien ; ainsi nous devons l'aimer, car l'amour ne se paie que par un amour réciproque. Les bienfaits de Dieu nous fournissent la règle d'après laquelle nous pouvons mesurer la grandeur de l'amour qu'il a pour nous. D'où saint Basile dit que rien n'est plus capable d'embraser nos cœurs des flammes de la charité, que la considération attentive des biens dont le Seigneur nous a comblés ; parce que rien ne montre plus évidemment la grandeur de son amour pour nous misérables créatures. « La charité envers Dieu, écrit le saint docteur, naît de ses bienfaits judicieusement appréciés et justement reconnus par des actions de grâces. » C'est ce qu'il prouve par les paroles suivantes : « Ce sentiment existe naturellement dans les animaux. Puisque nous voyons les chiens eux-mêmes aimer ceux qui leur donnent de la nourriture. Nous comprenons aussi cette vérité par les reproches que Dieu adresse à son peuple dans les prophéties d'Isaïe où il dit : J'ai engendré des enfants, et je les ai élevés : mais eux, ils m'ont méprisé. Le bœuf reconnaît son maître et l'âne l'étable de celui qui le nourrit : mais Israël ne m'a pas reconnu, et mon peuple ne m'a point compris. » Enfin saint Basile conclut en ces termes : « De même donc que le

bœuf et l'âne sont naturellement portés à aimer ceux qui les nourrissent, à cause du bien qu'ils en reçoivent ; ainsi la reconnaissance et la gratitude doivent nécessairement nous exciter à aimer Dieu pour tant et de si grands bienfaits dont il nous a comblés ; car les âmes sensées conçoivent cette affection de leur propre mouvement naturel, pour ainsi dire, et sans y être forcées par aucune exhortation. » (1) D'après ces paroles nous pouvons comprendre que si nous n'avons point ou que très-peu de charité envers Dieu, cela provient de ce que nous ne considérons pas ses immenses bienfaits ni l'amour extrême, qu'ils nous prouvent que le Seigneur a pour nous.

170. Parmi ces bienfaits les uns ont rapport à l'ordre de la nature, comme par exemple : la création, la conservation, la santé, les propriétés du corps, les qualités de l'âme et tant d'autres biens naturels dont le Seigneur nous comble à toute heure. D'autres appartiennent à l'ordre de la grâce, tels que la rédemption par laquelle Jésus-Christ nous a délivrés des peines éternelles au prix de son sang, de ses blessures et de sa très-cruelle mort; le don ineffable de l'Eucharistie; la grâce sanctifiante qui donne en quelque sorte à nos âmes une existence divine; les secours de la grâce actuelle que Dieu nous envoie tous les jours par tant d'inspirations, de lumières, de mouvements qui nous portent au bien, et par d'innombrables moyens de salut : faveurs célestes que nous ne pouvons qu'indiquer ici, car pour en parler dignement il faudrait composer des volumes entiers. Je dirai seulement avec saint Bernard que, parmi ces bienfaits divins, il n'en est pas de plus efficaces que les douleurs et la mort de notre très-aimable Rédempteur, pour allumer dans nos cœurs le feu du pur amour : car il n'en est aucun qui nous démontre plus manifestement quel a été le zèle pour ne pas dire l'excès de son amour envers nous. Les personnes qui tendent à la charité parfaite doivent donc faire de ces souffrances le

(1) *Regul. breviar. Qu. 212.*

sujet ordinaire de leurs méditations. Voici comment saint Bernard s'exprime à ce sujet : « Oh bon Jésus ! le calice que vous avez bu, l'œuvre de notre rédemption vous rend surtout aimable à nos yeux ; et mérite tout notre amour. C'est là ce qui attire plus doucement, exige plus justement, presse plus étroitement et captive plus violemment notre dévotion. » (1)

171. Après avoir dit adieu à ses parents, à ses amis et à sa patrie, un militaire courageux et dévoué entreprit un long et pieux voyage en Palestine. (2) Lorsqu'il y fut arrivé, il parcourut les Lieux-Saints avec beaucoup de piété. Mais quand il eut atteint le sommet de la montagne d'où Jésus-Christ monta glorieux au ciel, et qu'il y vit les vestiges du Sauveur miraculeusement empreints dans le roc, il ne put s'empêcher de répandre d'abondantes larmes en considérant ses souffrances, sa bonté et surtout son amour dont les traits enflammés avaient fait une profonde blessure dans son propre cœur. Puis, comme cette flamme de charité s'augmentait toujours davantage et qu'il ne pouvait plus la contenir, elle rompit elle-même ses entraves, tellement qu'il tomba mort, victime de l'amour divin. Ses compagnons, surpris d'une mort si subite, eurent soin de faire ouvrir son cadavre, et trouvèrent inscrites au milieu de son cœur ces paroles remarquables : « Jésus-Christ mon amour. » Si nous appliquons fréquemment notre esprit à la méditation des souffrances et de l'amour du divin Rédempteur, je ne dis point que notre cœur brisera ses chaînes pour s'envoler au ciel, car il ne nous convient pas de prétendre à une telle faveur ; du moins il s'attendrira de telle sorte que nous commencerons à aimer aussi avec une grande ferveur celui qui nous a tant aimés.

(1) Serm. 20. in Cant. — (2) Specul. exempl. distinct 9 Exemp. 79.

## CHAPITRE IV.

### DES ACTES QU'IL FAUT SURTOUT EXERCER POUR ACQUÉRIR LA CHARITÉ DIVINE; EXPLICATION DU PREMIER QUI EST L'AMOUR DE COMPLAISANCE.

172. Celui qui aime sincèrement son ami, c'est-à-dire, celui qui l'aime non pour les bienfaits qu'il peut en attendre, mais pour lui seul, se réjouit du bonheur de cet ami comme du sien propre. Il lui donne la première place dans son cœur, préférablement à tous ceux qui se présentent; il lui souhaite tout le bien dont il le voit dépourvu; et s'il lui arrive de l'offenser par quelque faute, il s'en afflige amèrement. De même celui qui aime Dieu d'un sincère amour de charité, qui, comme nous l'avons dit plus haut, établit une véritable amitié entre l'âme et Dieu, celui-là se réjouit de tous les biens dont il le voit comblé; il le préfère à tous les biens qu'on peut lui comparer; lui souhaite tout ce qu'il désire; et s'afflige profondément de toutes les injures qui lui sont faites par lui-même ou par les autres créatures. D'où il résulte que les actes de la divine charité se réduisent à quatre, savoir: l'amour de complaisance, l'amour de préférence ou appréciatif, comme disent les scolastiques, l'amour de bienveillance et l'amour dououreux ou de contrition. Nous commencerons par l'amour de complaisance qui nous fournira la matière de ce chapitre.

173. Une mère, qui aime tendrement son enfant, se réjouit de son bonheur comme du sien propre. Lorsqu'elle entend dire qu'il fait des progrès dans ses études, qu'il surpassé ses condisciples, qu'il satisfait tous ses maîtres et donne de grandes espérances pour l'avenir; elle tressaille de joie, comme si elle avait elle-même fait ces progrès. Quand elle apprend l'heureuse nouvelle que son fils s'est acquis

à la cour une éminente dignité, ou un riche héritage; ou qu'il a obtenu les premiers grades dans la carrière militaire, elle s'en félicite comme de son propre bonheur. Si vous recherchez la cause du plaisir qu'elle éprouve, vous n'en trouverez pas d'autre que l'amour maternel qui la porte à aimer son fils comme elle-même.

174. Lors donc qu'une âme aime Dieu, non-seulement autant qu'elle, ce qui serait une grave injure faite à son incomparable dignité, mais beaucoup plus qu'elle-même; quand en outre cette âme voit que tout le bien possible réside en lui; si elle considère que toute puissance, beauté, bonté, sagesse, majesté, immensité, grandeur et amabilité imaginables sont infiniment inférieures à ses attributs divins; et qu'elle pense qu'il est souverainement content, heureux, satisfait, que la béatitude de tous les bienheureux pris ensemble et comparée à l'immense bonheur qu'il trouve en lui-même, n'est que comme une goutte d'eau en comparaison de l'Océan : comment peut-il se faire qu'elle ne s'en réjouisse pas, qu'elle ne mette point son plaisir, sa joie, toutes ses complaisances dans le bien infini dont elle voit que l'objet de son amour est comblé, précisément comme si elle jouissait elle-même de ce souverain bonheur?

175. Lorsque les frères de Joseph annoncèrent à son père Jacob l'heureuse nouvelle qu'il n'était point mort, comme il l'avait cru, mais qu'il vivait; qu'élevé au comble du pouvoir suprême et de la félicité il gouvernait à la place du roi Pharaon : « Votre fils Joseph existe et règne sur toute la terre d'Égypte; » le texte sacré nous dit que ce tendre père, apprenant la prospérité de son fils chéri, éprouva tant de consolation, qu'il sembla revenir à une vie nouvelle : « Son esprit se ranima. » (1) Puis, quand il le vit revêtu de pourpre et de soie, orné d'un collier d'or, et de l'anneau royal; il l'embrassa étroitement et sentit son cœur inondé d'une si grande joie qu'il ne put s'em-

(1) Genes. c. 45. v. 26.

pêcher de s'écrier : « Maintenant je mourrai heureux, parce que j'ai contemplé ton visage. » (1) Mais d'où venait ce bonheur ineffable de Jacob à la vue de Joseph et de son élévation ? D'où son extrême allégresse ? D'aucun autre motif, sans doute, que du très-ardent amour qu'il avait pour lui.

176. Est-il possible qu'aimant Dieu plus que toute autre chose nous n'éprouvions pas une semblable joie, lorsque nous le voyons comblé de biens si sublimes qui surpassent toutes nos pensées, qui sont au-dessus de toute idée ? Puisque notre amour pour lui est plus grand que tout autre amour, comme il convient qu'il le soit, ne doit-il pas aussi produire en nous la plus grande jouissance ? De sorte que nous imitions les esprits bienheureux qui, à la vue des perfections incompréhensibles du Très-Haut, lui chantent un perpétuel alléluia, et s'invitent mutuellement à se réjouir dans des transports d'allégresse : « J'ai entendu, dit saint Jean dans son Apocalypse, comme la voix d'une grande multitude qui disait : alléluia : le Seigneur notre Dieu tout-puissant a triomphé. Réjouissons-nous, tressaillons d'allégresse et rendons-lui gloire. » (2)

177. Je dis en outre que la joie, qui provient de la considération des perfections infinies du Très-Haut, doit tellement s'accroître, dans le cœur de ceux qui aiment Dieu, qu'elle apporte un grand soulagement à leurs maux présents. Et comme, lorsqu'une mère affligée, par quelque maladie ou par quelqu'infortune, apprend que son fils s'est acquis une dignité très élevée, ou qu'il a gagné un procès très-important, elle s'en réjouit de telle sorte qu'oubliant son affliction elle ne sent plus ses douleurs; ou que si elle les sent encore elle les supporte facilement; parce que la part qu'elle prend au bonheur de la personne qu'elle aime les allège considérablement : ainsi, quand au milieu des calamités et des tribulations qui nous assaillent de tous côtés dans ce misérable monde, nous considérons que

(1) Genes. c. 46. v. 30. — (2) Apoc. c. 19. v. 6.

notre Dieu très-aimable est exempt de tous ces maux, qu'il est même inaccessible à la douleur; lorsque nous le voyons très-content, satisfait et heureux à cause de tous les biens imaginables qu'il possède à un degré sublime et ineffable : nous devons très-certainement en concevoir une si grande joie que la vue de son bonheur suffise pour tempérer l'amertume de nos maux.

178. C'est ainsi que le prophète Habacuc se consolait au milieu des misères qu'occasionnent les temps calamiteux; tellement qu'il put dire avec une véritable joie : « Le figuier ne produira point, et la vigne ne poussera pas ses bourgeons: la culture de l'olivier sera ingrate et les champs ne fourniront point leur récolte. On enlèvera les moutons du troupeau et il n'y aura plus de bétail dans les étables. Pour moi, je me réjouirai dans le Seigneur, et je tressaillerai d'allégresse dans Jésus mon Dieu ; » parce que je le vois enrichi de tout bien et comblé de toute félicité. (1) De même, si la connaissance de Dieu est profondément empreinte dans nos âmes, si son amour embrase notre cœur; nous pourrons apporter du soulagement à notre pauvreté, en considérant ses richesses infinies; à notre infortune, en nous représentant sa souveraine béatitude; à nos douleurs, en nous rappelant qu'il est impassible, incapable de souffrir le moindre mal; à notre tristesse, en pensant qu'il jouit d'une paix inaltérable ; et par cette joie, par ce plaisir céleste que nous retirerons ainsi de la souveraine plénitude des biens dont il est comblé, nous adoucirons l'apreté des tribulations qui nous affligen : tellement que chacun de nous pourra dire avec le prophète Habacuc : « Pour moi, je me réjouirai dans le Seigneur, et je tressaillerai d'allégresse dans Jésus mon Dieu. » Heureux l'homme qui, aimant ardemment le Seigneur, ressentira cette joie qui provient de ses perfections infinies, car il jouira déjà sur cette terre d'un commencement de l'éternelle félicité, il goûtera un peu le bonheur de la céleste

(1) Habac. c. 3. v. 17.

patrie; puisque la félicité qui nous est préparée dans le ciel n'est rien autre chose que cet amour agréable qui résulte de la vision des grandeurs divines; comme saint Laurent Justinien nous l'assure: « Le commencement de la vie bienheureuse consiste à jouir, en Dieu, de lui-même; » c'est-à-dire, de ses souveraines perfections.

179. Abymée dans cet amour de complaisance, une vierge sainte et parfaite mourut à l'âge de quatorze ans, victime de sa charité extraordinaire. Comme Patrigna le rapporte, (1) elle s'était consacrée, dès sa plus tendre enfance, à l'amour de Dieu et avait tellement embrasé son cœur de ses ardeurs célestes, que bien qu'elle aimât beaucoup Jésus-Christ elle ne pouvait pas rassasier son désir de l'aimer. Or un jour, c'était la veille de Noël, comme elle priait dans un pieux oratoire et se répandait en soupirs d'amour, la sainte Vierge lui apparut tenant en ses bras son divin enfant. Il est plus facile de s'imaginer que d'exprimer par des paroles, combien, à cette vue, les flammes du pur amour embrasèrent le cœur de cette innocente jeune vierge; surtout lorsque la sainte Mère de Dieu, étendant ses divines mains vers elle, lui dit: **Recevez mon aimable fils que je vous confie, pressez-le contre votre sein, contemplez-le, aimez-le autant que vous voudrez.** Elle le prit donc pieusement dans ses bras, l'approcha de sa poitrine et, se voyant en possession d'un si précieux trésor, elle sentit toute l'ardeur de son amour se changer en joie, en bonheur et dans un plaisir ineffable. L'enfant Jésus donna lui-même à cette vierge aimante l'occasion de se réjouir divinement, car la voyant comblée de délices il lui dit: **Épouse chérie, m'aimez-vous sincèrement?** Oui mon bon Sauveur, répondit-elle, tout embrasée d'une sainte ardeur, et je vous aime plus que ma vie. Le divin enfant, se complaisant lui-même dans les ardeurs de son amour, reprit: **Mais dites-moi, est-ce bien vrai que vous m'aimez autant? Tout le monde**

(1) In quatuor coronis exempl. cor. 2.

dit qu'il m'aime et cependant je trouve peu de personnes qui m'aiment réellement. Je vous aime, ajouta la jeune personne, je vous aime plus que mon cœur. Et combien, lui demanda l'enfant Jésus, combien m'aimez-vous plus que votre cœur? Cette douce question enflamma plus violement les ardeurs de son amour; et comme elle ne trouvait point de paroles propres à exprimer son affection, elle s'écria : Mon Jésus! puisque mon amour pour vous est ineffable, que mon cœur vous dise combien je vous aime. Alors ce cœur aimant, entraîné par la violence d'un amour plein de joie, rompit ses entraves pour s'unir à celui de Jésus; tandis que la vierge tout embrasée de charité, et mourant très-doucement, répétait d'une voix languissante : Jésus mon amour! je vous aime! Jésus mon amour! je vous aime! jusqu'à ce qu'enfin le divin Sauveur disparût emmenant avec lui cette âme bienheureuse dans la céleste patrie. Je sais que notre amour tiède et peu fervent ne peut trouver, en Dieu, la joie, le bonheur que celui de cette vierge fervent, y a goûté. Mais efforçons-nous du moins d'allumer tellement dans nos cœurs le doux feu de l'amour divin, que nous trouvions autant de consolations dans ses biens immenses que dans les nôtres qui sont si misérables. Car l'on peut dire avec raison qu'un ami est un autre soi-même, il en résulte nécessairement que celui qui aime Dieu, d'un amour d'amitié, doit considérer ses attributs divins comme s'ils lui appartenaient et s'en réjouir autant que s'ils lui étaient propres.

## CHAPITRE V.

### DE L'AMOUR APPRÉCIATIF OU DE PRÉFÉRENCE ENVERS DIEU.

180. L'amour de complaisance, dont nous venons de parler, abonde en joie et en douceur : mais l'amour de préférence ou appréciatif est plein de force. En effet, il consiste dans une préférence forte et constante par laquelle l'homme estime Dieu plus que tous les biens créés et par conséquent aussi plus que lui-même : à cause de la haute idée qu'il a conçue de sa bonté infinie et de son incomparable mérite. Cet amour est un acte très-propre à la divine charité : car il faut aimer Dieu, qui n'a pas son semblable, d'une affection qui n'estime aucun être autant que lui. Selon le témoignage de saint Augustin, le sénat de Rome admit dans ses différents temples trente mille dieux, c'est-à-dire, autant que les nations soumises à son empire comptaient d'idoles : de sorte qu'il se servait de la religion comme d'un lien pour maintenir tous ces peuples dans son union. Il n'en exclut que le seul Dieu des chrétiens, parce que celui-là, disait-il, voulait être seul. Politique évidemment impie; car c'est précisément à celui qui voulait être seul notre Dieu, qu'il eût fallu rendre un culte public : puisqu'il n'est rien de plus propre à la divinité que de n'avoir point d'égale. Ainsi le chrétien qui agit envers Dieu comme il doit, est celui qui l'estime plus que toute autre chose, le préfère à tous les êtres, et lui donne sur son cœur un empire absolu et sans partage.

181. Pour bien comprendre ce que nous dirons sur cette matière, il faut distinguer l'amour de préférence ou appréciatif d'avec l'amour tendre. Celui-ci consiste dans une certaine affection douce et sensible, qu'éprouve le cœur et qui se manifeste quelquefois à l'extérieur même par des larmes et des soupirs. Tandis qu'au contraire l'a-

mour appréciatif, quoique très-souvent dépourvu de cette consolation, a cependant une telle estime pour Dieu qu'il le préfère à l'exemption de tous les maux, et à l'acquisition de tous les biens créés; de sorte qu'il est prêt à se priver de ceux-ci, ou à souffrir ceux-là, plutôt que d'offenser Dieu ou de lui déplaire; et même, quand cet amour a toute sa perfection, il ferait volontiers tous ces sacrifices uniquement pour contenter son bon plaisir. L'amour tendre a, il est vrai, une grande apparence de bien qui lui attire l'estime des hommes; néanmoins il ne constitue pas l'essence de la charité, car il n'en est que l'accessoire qui a aussi son importance particulière. Bien que l'amour appréciatif n'ait pas cette apparence attrayante et qu'il laisse, même quelquefois dans la consternation, ceux qui le possèdent; parce que les âmes qui aiment Dieu, croient qu'elles ne l'aiment pas; il renferme pourtant toute la substance et tout le feu de la charité divine.

182. Représentez-vous ces deux amours dans le cœur d'une mère qui aime son fils appréciativement, mais qui affectionne tendrement un doux et innocent agneau, qu'elle porte toujours sur ses bras, sur ses genoux, qu'elle caresse et embrasse mille fois. Elle le nourrit, elle l'appropie, elle en prend tant de soins qu'elle néglige même quelquefois son propre enfant, qui reçoit même souvent des soufflets, parce qu'il a frappé le mouton chéri. Vous direz sans doute que cette femme imprudente aime davantage ce vil animal que son fils. Et pourquoi pas? Puisqu'elle n'accorde jamais à celui-ci, ni les baisers, ni les caresses qu'elle prodigue à son doux agneau. Cependant vous vous tromperiez. Car supposez que l'enfant de cette mère soit atteint d'une maladie mortelle; et vous la verrez toute pleine de sollicitude, toute consternée. Elle oublie entièrement son petit mouton pour assister constamment son propre fils, elle ne le quitte pas de jour, elle veille près de lui pendant la nuit. Mais si les médecins en désespèrent, et qu'elle le voie déjà près de mourir : hélas! quelle tristesse! quelle douleur! quel trouble! Supposez en outre

que le docteur lui dise : Madame, pour guérir votre fils, il n'y a pas d'autre moyen que d'ouvrir les veines à cet agneau, afin de préparer une médecine au malade avec le sang : autrement il n'y a plus de remède. Et vous entendrez cette mère affligée répondre aussitôt : Préparez vos instruments, monsieur, aiguisez-les; qu'on égorgé, qu'on fasse périr, qu'on tue cet innocent animal, pourvu que mon fils puisse guérir.

183. Considérez maintenant les deux amours de cette mère : l'un tendre, que les théologiens appellent affectif, et l'autre appréciatif. L'amour tendre a pour objet l'agneau, et l'appréciatif se rapporte au fils. Mais quel est celui qui occupe la première place dans son cœur ? Lequel des deux vous paraît le meilleur ? C'est sans doute l'amour appréciatif, qui la porte à préférer son fils aux autres biens, et même à la conservation de cet agneau, quoiqu'il lui soit cependant si cher. C'est précisément ce qui a lieu par rapport au sujet que nous traitons. Une personne spirituelle aime Dieu d'un amour sensible et affectueux : elle verse de douces larmes, elle est inondée de délices. Cet amour tendre n'a pas grand mérite, car il est un pur don du Seigneur; quoique si l'on en fait un bon usage, il peut être bien avantageux. Quand il accompagne l'amour de préférence qui rend l'âme prompte à se dépouiller, pour Dieu, des biens de la terre, des richesses, des parents, des honneurs, des plaisirs, de la vie, à souffrir les douleurs et la mort, lorsque la gloire du Seigneur l'exige; il ne faut même alors pas tant l'estimer : car quoique grand et fort en apparence, il n'est que faible, mou et sans vigueur. L'amour solide au contraire est celui qui, ayant conçu pour Dieu l'estime voulue, le préfère à l'acquisition de tout bien, et à l'exemption de tous les maux. Cet amour est vraiment digne de Dieu.

184. Un exemple mémorable de cet amour appréciatif est celui que Thomas Morus grand chancelier et martyr d'Angleterre nous a donné. Il gisait dans une prison ténébreuse; parce qu'il refusait d'obéir aux édits d'Henri VIII :

édits impies, ennemis de la religion chrétienne et contraires à la conscience de ce ministre catholique. C'est en vain qu'il me persécute, se disait-il, car je ne le ferai point. Mais il me laissera languir dans ce cachot obscur; il me dépouillera de mes dignités, de ma fortune; il me privera de mon épouse, de mes enfants, et la main du bourreau m'arrachera la vie. Qu'importe, que je perde tout, pourvu que je n'abandonne pas mon Dieu. Tandis qu'il fait ces réflexions lugubres, son épouse entre dans sa prison : elle vient de la part du roi pour vaincre, par sa faiblesse, la constance du généreux confesseur de la foi. Elle se présente à lui le visage couvert d'une profonde tristesse, les cheveux épars, accompagnée de ses tendres enfants. Ses sanglots, ses soupirs amers sont les premières armes qu'elle emploie pour ébranler la fermeté de son époux. Ensuite, afin de renverser la redoutable forteresse de son âme intrépide, elle recourt à ces paroles aussi efficaces que tendres : *O Thomas !* s'écrie-t-elle, jusques à quand pourrez-vous voir votre épouse et vos enfants réduits à ce misérable état : sans fortune, puisque le roi nous a ravi la nôtre; sans demeure, car déjà le préfet du trésor nous a expulsés de celle que nous habitions; sans nourriture, sans abri, sans refuge ? Ah ! ayez pitié de nous, de moi et de vos fils ? Acquiescez à la volonté du prince, remédiez à vos maux et aux nôtres par un peu d'indulgence. Mais plaidez vous-mêmes votre cause, mes enfants, jetez-vous aux pieds de votre père, demandez-lui s'il veut que vous soyez pauvres ou riches : votre sort est placé entre ses mains. A ces paroles Thomas Morus s'attendrit, car il n'était certainement pas de roche ; mais s'adressant à son épouse nommée Louise il lui dit : Tout cela est fort bien ; cependant, si pour complaire au roi, j'offense mon Dieu, combien de temps pensez-vous que nous jouirons des honneurs de notre patrie, des richesses de notre maison et des faveurs du roi ? Elle répondit : Notre âge peu avancé nous promet encore au moins vingt ans d'existence. Vingt ans de vie ! reprit aussitôt le martyr étonné : et pour vingt

années j'offenserais mon Dieu ? je perdrais son amitié ? et j'abandonnerais l'éternelle félicité qu'il me promet, si je suis fidèle ? « Ah Louise ! que vous êtes une marchande insensée ! »

185. Que d'autres admirent dans de saintes âmes les doux épanchements, les ardeurs, les soupirs, les larmes, les extases, le sublime essor, les ravissements de l'amour affectif : pour moi j'estime davantage l'amour appréciatif qui préfère Dieu à toute autre chose ; et qui pour ne pas perdre le souverain bien, se dépouille volontiers lui-même de tout autre bien. Car ces élévations de l'esprit ne sont estimables que parce qu'elles donnent à l'âme l'amour de préférence, et à Dieu seul un empire absolu sur tout le cœur de l'homme.

186. Veuillez cependant observer ici que, toujours très-précieux en lui-même, l'amour appréciatif peut néanmoins atteindre différents degrés d'une perfection toujours plus grande. Si vous vous sentez tellement disposé que vous trouvant dans la nécessité de choisir entre un bien ou l'exemption d'un mal quelconque d'une part, et l'offense mortelle de Dieu d'une autre part, vous mépriseriez tous les biens et tous les maux pour ne point déplaire à sa bonté infinie ; de sorte que vous préféreriez, comme dit saint Augustin, « mourir en aimant Dieu que de vivre en l'offensant ; » si vous êtes dans cette disposition, vous avez atteint le premier degré de cet amour auquel nous sommes obligés sous peine d'encourir la formidable inimitié du Très-Haut. Mais si de plus vous êtes prêt à sacrifier tout désir de volupté, de richesses, d'honneur et même votre vie, au milieu de mille tourments, plutôt que de faire la moindre injure d'une faute légère à sa très-parfaite et très-aimable majesté ; vous êtes parvenu à un degré plus sublime encore dans l'amour de préférence. Enfin si votre estime pour son bien souverain, ineffable, incompréhensible, s'est tellement accrue que non-seulement vous soyez prompt à faire sa volonté, lorsqu'elle ne vous est proposée que par manière de conseil et non par un précepte rigou-

reux; mais que vous vous efforciez encore de procurer sa plus grande gloire à son honneur par vos travaux, par vos souffrances et par votre mort; l'amour appréciatif a certainement atteint en vous le plus haut degré de perfection.

187. Ainsi quiconque veut faire des progrès considérables dans le divin amour doit aspirer aux plus sublimes degrés de cette charité par les plus fervents désirs de son cœur; bien persuadé que tout ce que nous pouvons faire ou souffrir pour Dieu, est peu de chose ou plutôt rien du tout. Car lors même que nous nous consumerions tout entiers ou que nous nous réduirions en poussière pour son amour, que serait-ce en comparaison de son mérite infini? Sans doute, un pur néant. D'autant plus qu'en préférant ces ouverain bien à tous les autres ou à l'exemption des maux qui pourraient se présenter; nous ne faisons que répondre au divin amour qu'il nous a montré, en préférant notre salut au bien immense et ineffable de sa vie dont chaque instant était plus précieux que la vie de tous les anges, de tous les hommes et de toutes les créatures possibles.

188. Considérez je vous prie ce que font des sujets aimants et fidèles pour l'honneur et la gloire de leurs princes. A quelle dure servitude ne se soumettent-ils point pendant la paix; à quelles fatigues, à quels dangers n'exposent-ils pas en temps de guerre? Pour eux, ils abandonnent leur patrie, leurs parents, leurs amis et même ce qu'ils ont de plus cher; ils ne craignent ni le fer, ni le feu, ni les blessures, ni la mort. Quelle honte pour nous de ne pas oser faire pour le Très-Haut, dont les mérites sont incomparablement, infiniment supérieurs à tout autre, ce que tant et de si grands hommes font pour les rois de ce monde! « Rougissons, s'écrie saint Laurent Justinien, de nous laisser surpasser par les mondains qui, pour accomplir leurs vœux, et servir leurs maîtres, exposent leurs corps aux dangers et leurs âmes à la perdition. » (1) La

(1) *De Obed.* c. 9.

reine de Saba, dit Jésus-Christ, se lèvera au jour du jugement pour condamner le peuple juif par ses exemples ; ainsi, ajoute le même saint, « ces hommes du monde comparaîtront avec nous devant le tribunal du souverain juge et nous condamneront avec raison : » car ils exciteront contre nous le courroux de la vengeance divine, en démontrant, par leurs hauts faits, que nous avons été plus tièdes et plus négligents dans l'amour et le service de Dieu, qu'eux dans le dévouement qu'ils devaient à leurs princes.

189. Comment pourrons-nous excuser ce froid de notre cœur, puisque l'amour appréciatif dont nous parlons ne surpasse aucunement les forces de la grâce que Dieu nous accorde toujours ? Car il ne requiert pas autre chose que la connaissance de l'ineffable amabilité du Très-Haut qui ne la refuse à personne, et la bonne volonté de concevoir cette estime pour Dieu, de lui attribuer dans notre cœur la préférence que nous savons, d'après les lumières de la foi, lui être due à cause de ses mérites infinis. Vous me direz peut-être : Ma nature est si insensible qu'elle ne peut s'attendrir par la considération de l'amabilité divine. J'ai un cœur d'acier qui ne peut se fondre en affections de tendresse. Mon âme ne saurait s'embraser des ardeurs de la charité, car elle n'est point digne de la grâce particulière qu'un tel amour exige. Mais pourrez-vous aussi me dire qu'avec le secours divin, qui ne vous manque jamais, vous ne sauriez pour l'amour du Seigneur vous abstenir de certains plaisirs inutiles, résister à votre cupidité, dompter vos passions, vaincre la répugnance des sens, mortifier votre corps et mépriser même votre vie ? Certainement non. Vous êtes donc inexcusable, si vous n'avez le parfait amour appréciatif qui est un si précieux acte de charité. Ne vous contentez donc pas d'éviter certaines choses qui répugnent non-seulement aux préceptes de la foi, mais encore aux instincts de la nature raisonnable ; gardez-vous aussi des moindres fautes qui blessent également les yeux très-purs du Seigneur. Qu'il ne vous suffise pas

de ne point l'offenser, efforcez-vous aussi de lui plaire, en accomplissant d'abord ce qu'il nous commande, et en y ajoutant des œuvres surérogatoires qu'il ne nous propose que par manière de conseil et dont il ne nous fait pas un précepte rigoureux. En un mot vous devez avoir, pour son essence incréeé et très-parfaite, une si haute estime que vous préfériez à tout sa volonté, ses goûts et son bon plaisir. C'est en cela que consiste l'amour appréciatif : et si vous avez le bonheur d'y parvenir, vous aurez atteint un très-sUBLIME degré de charité; lors même que votre cœur semblerait plus dur que le marbre.

---

## CHAPITRE VI.

### CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR AMOUR DE BIENVEILLANCE ENVERS DIEU.

190. L'amour d'un ami non-seulement se réjouit des biens dont il voit comblé celui qu'il aime; il lui souhaite encore ceux qui lui manquent. C'est ainsi qu'une mère se félicite des bonnes qualités de son fils, et désire en même temps le voir orné de celles dont il est dépourvu. Lorsqu'il lutte contre la pauvreté, elle voudrait qu'il eût les biens nécessaires à la vie : quand il est malade, elle lui souhaite la santé : s'il est de mauvaises mœurs, elle n'a rien tant à cœur que l'amendement de sa conduite.

191. De même, l'âme qui brûle d'amour pour Dieu et qui se complaît dans ses perfections infinies, comme dans les siennes propres, lui souhaite tout le bien qu'il peut désirer. Et parce que le Très-Haut, qui jouit en lui-même du souverain bonheur, ne peut manquer de rien, si ce n'est d'un bien extrinsecque, c'est-à-dire, de la gloire qu'il

retire des services et des devoirs que lui rendent les créatures; elle voudrait encore la procurer à sa suprême majesté. C'est ce qu'elle s'efforce de faire premièrement par les affections de son cœur : tantôt en lui prodiguant les plus sublimes louanges; tantôt en s'abaissant elle-même dans l'abyme de son néant, afin de l'élever au comble des hommes; soit en lui offrant les hommages et les devoirs que lui ont rendus les anges du ciel et les saints qui sont encore sur la terre; soit en lui présentant la gloire infinie qu'il s'est attribuée dans tous les siècles et qu'il s'attirera dans toute l'éternité; ou en invitant toutes les créatures même inanimées à exalter sa magnificence; ou en aspirant à la bienheureuse patrie, non pas tant pour son propre bonheur, qu'afin d'y célébrer ses grandeurs pendant toute l'éternité; ou en faisant d'autres actes semblables dont abonde toujours la charité ingénieuse.

192. Secondement, l'âme qui aime Dieu s'efforce de glorifier son saint nom en exhortant le prochain à la dévotion, à la piété, au culte divin, à l'observation des commandements du Seigneur, à l'exercice des vertus chrétiennes; en le portant au bien par des entretiens familiers ou particuliers, ou publiquement par la prédication, par de pieux exemples, par de bons conseils, par de doux reproches, par l'administration des sacrements et par d'autres moyens qu'elle juge propres à procurer le salut de ses semblables, l'honneur et la gloire de Dieu, unique objet de ses désirs.

193. Comme saint Augustin l'observe conformément à notre sujet, cet empressement à procurer la gloire de Dieu, en sauvant les âmes, ne convient pas seulement aux évêques, aux religieux et aux ecclésiastiques, mais encore aux personnes qui vivent dans le monde. Le saint docteur s'exprime dans les termes suivants : « Mes frères, lorsque vous entendez ces paroles de Notre Seigneur : là où je suis, mon ministre y sera aussi : ne pensez pas qu'il s'agisse uniquement des évêques et des clercs qui brûlent d'un saint zèle. Vous aussi, travaillez à votre manière pour Jé-

sus-Christ en vivant bien, en faisant des aumônes, en prêchant son nom, sa doctrine, à ceux sur lesquels vous avez quelqu'autorité : que chaque père de famille reconnaîsse par là ce qu'il doit à ses enfants. Pour Jésus-Christ et la vie éternelle, qu'il avertisse tous les siens, qu'il les instruise, les exhorte; qu'il use de bienveillance et de sévérité; car c'est ainsi qu'il remplira dans sa maison les fonctions ecclésiastiques et même en quelque sorte la charge épiscopale, en servant Jésus-Christ afin de régner avec lui pendant toute l'éternité. » (1)

194. Comme Thomas Cantipratan l'atteste, le père Jean de Nivella, religieux dominicain, avait très-certainement un remarquable désir de procurer à tout prix la gloire du Seigneur. (2) Il était en proie aux plus atroces douleurs de la goutte, lorsqu'un excellent médecin français qui était venu le visiter, touché de compassion à la vue de ses horribles souffrances, lui dit qu'il espérait le guérir de cette maladie; bien qu'elle fût généralement considérée comme incurable, ajoutant qu'il lui procurerait à ses propres dépens les remèdes nécessaires. Et comme le malade lui demandait combien de temps il devrait sacrifier pour suivre son traitement, ce bienveillant médecin répondit qu'il faudrait environ quatre mois. A ces paroles le bon religieux lui dit : Très-aimable docteur, je vous remercie de vos offres obligeantes; mais pour vous avouer candidement la vérité, je ne me sens pas le courage de vivre ni des mois ni même des semaines sans procurer la gloire de Dieu en travaillant au salut du prochain. Cependant il montra pour l'honneur divin un amour plus héroïque encore à la fin de sa vie. En effet, comme il était réduit à la dernière extrémité; un pauvre malheureux étranger vint se présenter à la porte du couvent, demandant à se confesser au bon père. Déjà le portier l'avait renvoyé à d'autres prêtres, en lui disant que le père de Nivella ne pouvait plus entendre les confessions; parce qu'il était dangereusement malade

(1) *Tract. 51. in Joan.* — (2) *Lib. Apum 1. 6. 2. c. 31.*

et même près de mourir. Néanmoins le moribond, ayant appris, je ne sais comment, qu'un pécheur s'était adressé à lui, le fit entrer dans sa chambre; et après avoir prié les assistants de se retirer, il le confessa et, avec le peu de souffle qui venait à peine expirer sur ses lèvres, il lui donna la sainte absolution; puis, quelques heures après, il mourut paisiblement. L'amour de bienveillance envers Dieu embrasait très-certainement son cœur; puisqu'il continua de procurer la gloire du Seigneur, aux dépens de sa propre santé et même au mépris de sa vie. Si nous ne pouvons travailler avec tant d'ardeur à l'honneur de Dieu; faisons du moins tout notre possible pour l'honorer: souffrons avec résignation, et montrons par nos bonnes œuvres la sollicitude que son amour nous inspire pour sa gloire.

195. De l'amour dont nous parlons naît comme de sa propre source un autre amour que nous appelons zèle. Car, selon saint Thomas, le zèle provient d'un amour intense et violent qui porte celui qui désire le bonheur de son ami à renverser courageusement tous les obstacles qui s'y opposent. Voici les propres paroles du saint docteur: « L'amour d'amitié cherche à procurer le bien de la personne aimée: de sorte que, quand il est ardent, il porte l'homme à détruire tout ce qui est contraire au bonheur de son ami; c'est dans ce sens que quelqu'un passe pour avoir du zèle envers celui qu'il aime, quand il s'applique à repousser tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait contre le bien de son ami. » D'où saint Thomas tire cette conclusion: « De même, écrit-il, on dit que l'homme a du zèle pour Dieu, lorsqu'il fait tous ses efforts pour écarter les obstacles qui s'opposent à l'honneur et à la volonté de Dieu. » (1)

196. Animé de ce zèle sacré, le prophète roi, s'adressant à Dieu lui-même, s'écriait: « Le zèle de votre maison » méprisée, et de votre honneur foulé aux pieds, « me dévore. » (2) Puis il ajoute: « Mon zèle m'a fait taire, parce

(1) 1. 2. Q. 28. a. 4. — (2) Psal. 68. v. 10.

que mes ennemis ont oublié vos paroles. J'ai vu les prévaricateurs et je me taisais. » (1) Saint Augustin, considérant ces paroles de David, fait les observations suivantes : « Que tout chrétien en union avec Jésus-Christ brûle de zèle pour la maison du Seigneur. Quel est le fidèle que consume le zèle de la maison du Très-Haut ? C'est celui qui s'efforce de réprimer tous les abus qu'il voit, qui désire de les empêcher et qui ne se donne pas de repos. Que s'il ne peut y parvenir, il les souffre en gémissant. » (2) Tel est le zèle que ce saint docteur nous souhaite à tous, en disant : « Que tout chrétien, en union avec Jésus-Christ, brûle de zèle pour la maison du Seigneur. »

197. Saint Paul nous offre un noble exemple du zèle de cet amour, lorsqu'il dit : « Qui est infirme, que je ne le sois moi-même ? Qui est scandalisé, que je ne brûle ? » (3) Saint Jean Chrysostome voit dans ce zèle brûlant une douleur profonde ; voici comment il s'exprime : « En effet, écrit-il, quand l'Apôtre demande : Qui est infirme, que je ne le sois moi-même ? Qui est scandalisé, que je ne brûle ? il ne dit pas que je ne m'attriste ; mais que je ne brûle, voulant nous faire comprendre par ce feu son insupportable, son incroyable douleur. » (4) Et veuillez observer ici que ce grand déplaisir de saint Paul, que la souveraine douleur qu'il éprouvait, en voyant les âmes se perdre et Dieu offensé, n'était pas momentané, mais perpétuel ; comme saint Jean Chrysostome l'observe : « A l'exemple de son divin maître, le bienheureux Paul, considérant la ruine de ceux qui après leur chute croupissaient dans le péché sans vouloir se relever, ne cessa pendant toute sa vie de la déplorer si amèrement que dans son épître aux Romains il leur fit part de son extrême affliction en ces termes : Je suis plongé dans une profonde tristesse et mon cœur souffre continuellement, au sujet de mes frères qui

(1) Ps. 118. v. 139 et 158. — (2) Tract. 10. in Joan. — (3) 2. Cor. e. 11. v. 20. — (4) Serm. de cohabitatione feminæ regularis cum viris.

sont mes amis selon le monde. » (1) Tant était ardent le zèle dont il brûlait intérieurement pour la gloire de Dieu.

198. Animés de ce zèle sacré, combien d'hommes apostoliques n'ont-ils pas entrepris, et n'entreprennent-ils pas encore tous les jours d'immenses travaux pour procurer la gloire de Dieu ? Méprisant leur propre tranquillité, leur vie et leur honneur, ils s'exposent aux dangers des voyages, aux calamités, à la persécution, aux difficultés, à la calomnie, à la mort même ; ils ne craignent rien tant que de voir méprisé le nom du très-aimable Dieu auquel ils se sont consacrés. C'est de ce zèle que doivent être embrasés tous ceux qui ont fait quelques progrès dans l'amour divin ; c'est-à-dire qu'ils sont obligés de faire tous leurs efforts pour empêcher, autant que possible, les injures que le péché fait continuellement au Seigneur : car il ne peut se faire que quelqu'un aime ardemment son ami, sans veiller en même temps à la défense de son honneur.

199. Mais ce qu'il y a de plus admirable en cela, c'est que l'amour divin qui aime le repos, la solitude, et qui habite volontiers les lieux déserts où il trouve sa nourriture, ses délices, ne peut cependant pas rester davantage dans sa retraite, quand il voit son Dieu offensé : abandonnant le séjour de la paix, du silence, il pénètre jusque dans les cités ; et comme un feu actif, après avoir embrasé tout l'intérieur d'un appartement, sort victorieux, s'élève, se développe et s'étend de tous côtés : ainsi la sainte charité paraît en public, se mêle à la multitude et répand ses flammes partout, pour éloigner de l'objet qu'elle aime ardemment les injures et le mépris. Comme le rapporte Théodore, du temps de l'empereur Constant, saint Antoine sortit de sa solitude et vint dans la ville où il parcourut les églises, les places publiques, les maisons, exhortant tous les fidèles à mépriser la doctrine des Ariens ennemis de la vraie foi, et à écouter les prédications évangéliques d'Athanase. Cet historien ajoute ensuite ces pa-

(1) *Eodem serm.*

roles remarquables : « Ces grands saints n'ignoraient pas que toute chose a son temps; ils savaient quand il faut rechercher le repos de la solitude, et quand on doit y préférer les relations avec les hommes. » (1).

200. Selon le témoignage du même Théodore, (2) à l'époque de l'empereur Valence, un religieux nommé Affratus se rendit dans la ville d'Antioche, pour y défendre l'honneur divin foulé aux pieds par l'hérésie. Réprimandé par cet empereur arien, de ce qu'il avait quitté sa cellule et abandonné la solitude où son genre de vie lui faisait un devoir de persévérer dans le saint exercice de la prière; il répondit en ces termes : Je sais que tout cela convient à mon état : et je ne m'en suis point écarté, pas même de l'épaisseur d'un ongle, tant que les brebis de Jésus-Christ paissaient en sûreté dans les pâturages de notre mère la sainte Église. Mais depuis que les hérétiques, semblables à des loups rapaces, ont entrepris de tendre des embûches au troupeau du Sauveur et de l'infester par le poison des erreurs qu'ils répandent par leurs discours empoisonnés; j'ai paru en public pour mettre fin à un si grand carnage. Dites-moi, si j'étais occupé au travail dans mon atelier, et que je visse un incendie se déclarer dans la maison de mon pieux père, que devrais-je faire alors ? Faudrait-il peut-être y rester caché ? Et ne devrais-je pas plutôt l'abandonner aussitôt, apporter de l'eau, du secours et remédier à la ruine qui le menace ? « C'est précisément ce que nous faisons, ô empereur ! Puisque vous avez mis le feu au temple de notre père, nous accourrons tous, nous nous empressons de l'éteindre. » A ces paroles Valence tout couvert de honte ne sut que répondre. Cette leçon s'adresse aussi aux âmes peu zélées qui, faisant consister toute la substance de leur amour dans les douceurs spirituelles que leur procure la contemplation des choses célestes, ne s'inquiètent aucunement des injures que les pécheurs font à Dieu, et ne s'efforcent pas de les empêcher par tous les

(1) Hist. Eccl. c. 25. — (2) Hist. Eccl. c. 24.

moyens convenables à leur état. Car elles montrent évidemment par là qu'elles s'aiment plus que Dieu.

201. Cependant il faut observer ici que quelque fervent, quelqu'efficace qu'il soit, le zèle de l'honneur divin n'est aucunement impétueux ni turbulent ni téméraire; qu'il joint toujours au contraire la douceur, la circonspection et la prudence à son ardeur et à son efficacité; parce qu'il provient d'une charité tendre qui est toute suave, bien réglée dans toutes ses opérations. Aussi l'Apôtre des nations désapprouve-t-il le zèle aveugle, c'est-à-dire, qui manqué de modération et de jugement. « Je leur rends témoignage, écrit-il aux Romains, qu'ils ont le zèle de Dieu, mais non selon la science. » (1) Saint Bernard ajoute: « Le zèle sans la science devient insupportable. Lors donc qu'il est ardent, il a surtout besoin de la discréption qui règle la charité. Car sans elle, il est moins efficace, moins utile, quelquefois même très-pernicieux. Ainsi plus le zèle se montre fervent; l'esprit, plus ardent et la charité, plus généreuse; plus ils ont besoin de la science qui modère le zèle, tempère l'esprit et ordonne la charité. » (2)

202. Saint Jean Chrysostome nous donne l'idée d'un zèle non moins efficace que discret; en rapportant la conversion d'un jeune homme qu'il avait fort bien connu et qui, plusieurs fois déchu, fut aussi souvent ramené à Dieu par les efforts d'une prudente charité. (3) Comme nous l'apprend le saint docteur, ce jeune homme né d'une illustre famille, élevé au sein de la splendeur des richesses et servi par de nombreux domestiques, résolut de renoncer au faste du monde et de se consacrer au service de Dieu dans la solitude. Il se dépouilla donc de ses habits précieux et revêtu de bure il se retira dans les forêts sur le sommet d'une montagne, pour y mener une vie solitaire loin du tumulte des cités. Arrivé en ce paisible séjour, il parvint en peu de temps à une telle perfection,

(1) *Ad Rom. c. 10. v. 2.* — (2) *In Cant. serm. 40.* — (3) *In Parænesi priore ad Theodorum lapsum.*

que saint Jean Chrysostome n'a pas craint de dire qu'elle était « au-dessus des forces de son âge, semblable à celle d'un homme extraordinaire et distingué. »

203. Mais, ô ciel ! que la vertu des jeunes gens est faible ! que leur constance est fragile ! Qui l'aurait cru ? Ce jeune homme d'une vertu si remarquable se laissa corrompre par des amis qui étaient venus le voir dans sa solitude : il descendit de la montagne et, rentrant en ville avec eux, il s'adonna de nouveau à la mollesse, il poursuivit les vanités du siècle avec plus d'ardeur qu'auparavant. Monté sur un cheval vigoureux, revêtu avec magnificence, et accompagné d'une suite nombreuse, il parcourait les places publiques, se livrant aux plaisirs, aux délices, aux voluptés et à l'amour des mœurs licencieuses. On ne saurait exprimer combien la chute, qu'il fit de si haut dans cet abyme infâme, affligea les pieux moines qui le connaissaient. Aussi enflammés d'un saint zèle, prirent-ils la résolution de le ramener à Dieu. Mais de quels moyens pensez-vous qu'ils se soient servis pour le retirer de la profonde léthargie où il s'était plongé ? Croyez-vous peut-être qu'ils aient eu recours à de sévères réprimandes, à des reproches accablants, en lui représentant la licence de ses mœurs, l'inconstance de son âme dans le bien, son infidélité envers Dieu ? Rien de tout cela. Ils commencèrent par le prévenir en le saluant avec politesse, l'embrassant quand ils le rencontraient, et l'accompagnant même avec ses nombreux serviteurs. D'abord il daignait à peine les regarder, et ne leur répondait qu'avec mépris du haut de son cheval qu'il montait avec orgueil. Puis insensiblement vaincu par tant de prévenances, touché à la vue d'une si grande bienveillance, il répondait avec bonté à leurs saluts, les voyait d'un œil ami ; enfin il leur parla, se réjouit de leurs entretiens, les respecta, se repentit, reconnut ses erreurs, se convertit entièrement et résolut de se consacrer une seconde fois au Seigneur. De plus, comme il s'aperçut, en examinant sa conduite passée, que l'origine de ses maux résidait dans les richesses immenses qu'il pos-

sédait, il les distribua aux pauvres avec une générosité vraiment héroïque ; et s'en retourna dans la solitude avec un saint moine très-expérimenté dans la vie spirituelle, pour s'y adonner de nouveau à la mortification, à l'oraison et aux œuvres de pénitence.

204. Mais, ô déplorable sort des mortels ! Peu de temps après, cet imprudent jeune homme retomba dans son ancienne tiédeur et de là dans un froid mortel, de sorte qu'ayant rencontré une femme de mauvaises mœurs il commit avec elle une faute grave contre la chasteté. Dès lors il perdit le goût des choses célestes, désira une nourriture plus substantielle, et demanda des aliments gras à son compagnon. Celui-ci voulut bien acquiescer à sa demande pour éviter un plus grand mal. Mais ce misérable, toujours plus aveuglé, ne rougit bientôt plus de lui dire ouvertement qu'il voulait retourner à la ville. Et comme le serviteur de Dieu ne put, malgré tous ses efforts, le retenir davantage, il le suivit secrètement, afin de lui porter du secours dans les périls imminents qu'il allait courir. Lorsqu'ils furent arrivés, il le vit entrer dans un lieu infâme, où il souilla sans doute sa conscience de mille péchés d'impureté. Le pieux lecteur s'imaginera facilement combien fut cruelle la douleur qu'éprouva ce saint moine, en voyant son compagnon perdu, et ardent, le désir qu'il eut de le soustraire aux déplorables suites d'une chute si terrible. Il attendit jusqu'à ce que le pauvre pécheur sortît ; alors dissimulant son émotion et sa douleur, il alla au-devant de lui avec un visage serein, l'embrassa tendrement, le combla de caresses, et sans lui dire un mot de ses graves erreurs il l'accompagna, l'entretint amicalement, le gagna de nouveau à Jésus-Christ et le ramena dans la solitude. Revenu dans cette sainte retraite, le jeune homme, profondément affligé des crimes qu'il avait commis, se renferma dans sa cellule, en fit boucher l'entrée par un mur et « y persévéra, pendant tout le reste de sa vie, dans l'exercice du jeûne, dans l'oraison, pleurant ses fautes passées et purifiant son âme des souillures du

péché. » Enfin il parvint au comble d'une sainteté si sublime, qu'à l'occasion d'une grande sécheresse qui affligeait opiniâtrément les habitants des environs, le Seigneur avertit un de ses serviteurs que pour y remédier il fallait recourir à l'intercession du saint prisonnier. On suivit ce conseil suggéré par le ciel, et Dieu, apaisé par les prières de cette âme pénitente, fit aussitôt cesser le fléau. Certes, saint Jean Chrysostome ne pouvait sans doute nous présenter une plus remarquable image d'un zèle fervent dans ses affections, efficace dans ses œuvres et discret dans l'exécution de ses entreprises.

---

## CHAPITRE VII.

### DE L'AMOUR DOULOUREUX OU DE LA CONTRITION.

205. Lorsqu'une personne aime Dieu, se complaît dans les perfections infinies dont elle le voit comblé, et lui souhaite les biens extérieurs qui manquent à sa majesté suprême ; quand elle le préfère à ses goûts, à sa propre utilité, à son honneur, à sa vie même, et qu'elle se souvient en même temps de l'avoir méprisé pour satisfaire ses volontés, sa propre cupidité ; il ne peut se faire qu'elle ne souffre beaucoup, qu'elle n'éprouve intérieurement une douleur profonde, il est vrai, mais suave, tendre, pleine d'amour et de confiance en son ineffable bonté : cette flèche reste constamment fixée dans son cœur, le tourmente sans cesse, en arrache des soupirs, des gémissements et en fait couler des larmes continues. C'est ce qui est arrivé à David, comme il l'avoue lui-même en ces termes : « Je reconnais mon iniquité, et mon péché est

toujours contre moi. » (1) Le cœur blessé par cette flèche d'amour, Isaïe se disait aussi de temps en temps : « Je repasserai toutes mes années dans l'amertume de mon âme. (2)

206. Saint Thomas parlant de cet amour douloureux qu'il appelle pénitence intérieure s'exprime ainsi : « La pénitence intérieure est celle par laquelle on se repent des péchés commis. Elle doit durer jusqu'à la mort : car il faut que l'homme qui aime Dieu regrette toujours d'avoir péché. » (3) Saint Augustin enseigne la même doctrine en ces termes : « Il est une autre pénitence que nous devons subir dans l'humilité d'une perpétuelle supplication, durant toute cette vie mortelle. » Cependant ce saint docteur ajoute que même celui qui n'a jamais souillé sa conscience d'aucun péché mortel, a besoin de faire pénitence tous les jours, pour secouer la poussière des fautes vénielles qui s'attachent à notre âme comme autant d'atomes. Voici ses paroles : « Nous devons faire une pénitence quotidienne même afin d'épousseter la poussière de ce monde. » Il en donne la raison suivante : « Il serait trop onéreux d'énumérer toutes les fautes que chacun connaît sans doute en lui-même, et qu'il désapprouve, s'il ne néglige pas de se regarder dans le miroir des saintes Écritures. Quoique ces petites infidélités prises séparément ne blessent pas mortellement comme l'homicide, l'adultère et d'autres péchés semblables ; néanmoins, réunies toutes ensemble, elles finissent, comme les petits boutons de la gale, par donner la mort quand elles sont nombreuses ; et lorsque nous n'avons pas soin de les faire disparaître par une pénitence quotidienne, elles détruisent tellement notre beauté qu'elles nous rendent indignes des très-chastes embrassements de cet époux qui est le plus beau des enfants des hommes. » (4)

207. Cette âme séraphique du Carmel, sainte Marie Ma-

(1) Psal. c. 50. v. 5. — (2) Isaïe c. 38. v. 15. — (3) Part. 3. Q. 84. a. 8. — (4) Lib. 5. Hom. ult. c. 3.

deleine de Pazzi, avait donc bien raison de dire que l'amour douloureux de contrition est propre à la vie présente ; comme le délectable amour de complaisance l'est à la vie future : car il convient que ceux qui ont déjà heureusement atteint le but de leur pèlerinage sur la terre, aiment Dieu avec joie ; et que nous, qui sommes encore loin de la bienheureuse patrie, nous lui prouvions notre amour par les larmes du repentir. Saint Jérôme dit dans la vie de sainte Paule que, « même lorsqu'elle était en proie à une fièvre très-ardente, elle ne se reposa jamais dans un bon lit mais toujours sur de petits cilices dont elle avait couvert une planche très-dure ; si toutefois on peut appeler repos les courts instants de sommeil qu'elle entremêlait jour et nuit de fréquentes prières, accomplissant cette parole du Psalmodiste : Je laverai mon lit chaque nuit, je l'arrosierai de mes larmes : ses yeux étaient comme deux sources intarissables. Elle déplorait tellement ses légères fautes que nous l'eussions crue coupable des plus grands crimes. Et comme nous l'avertissions souvent d'épargner ses larmes, elle répondait : Souffrez que je couvre de confusion ce visage que j'ai souvent peint avec du fard et du blanc, contre les préceptes divins ; permettez que j'afflige ce corps qui s'est livré à tant de délices, et que je compense par des larmes continues ma joie trop bruyante d'autrefois. » (1)

208. Saint Jean Chrysostome exhorte les personnes pieuses à cet amour douloureux que saint Jérôme nous dépeint dans la personne de sainte Paule. Voici comment il s'exprime : « Si vous voulez orner votre âme aussi bien que votre corps ; recourez à la prière, confessez vos péchés et purifiez votre conscience par des larmes continues. Car de même que vous lavez tous les jours votre visage, de peur qu'en s'y attachant quelque tache ne l'ait sali ; ainsi purifiez votre âme en l'arrosant de chaudes larmes : cette eau en fera disparaître toutes les souillures. » (2)

(1) In vita sanctæ ad Eustochium. — (2) In Genes. Homel. 21.

C'est aussi ce que David nous insinue en s'écriant : « Seigneur lavez-moi toujours davantage ! » Ce saint roi croyait fermement que sa conscience était déjà purifiée de ses péchés par les larmes d'une longue et amère pénitence ; néanmoins, afin d'acquérir encore une plus grande pureté, par des gémissements perpétuels et des actes continuels de douleur, il continuait de gémir et de pleurer.

209. Le lecteur voudra bien à ce sujet prendre connaissance d'un fait que saint Vincent Ferrier rapporte comme étant arrivé à un autre prédicateur, mais dont il était lui-même réellement l'auteur : (1) il verra combien cet amour douloureux de contrition a de vertu, pour délivrer les âmes non-seulement des fautes qu'elles ont commises, mais encore des peines qu'elles méritent. Une pécheresse publique ornée avec un luxe extraordinaire était venue assister à un sermon de cet homme apostolique, non pour écouter la parole de Dieu, mais afin de retenir captifs les cœurs de ses amants insensés. Cependant comme le saint tonnait du haut de la chaire avec le zèle qui lui était propre, cette mauvaise femme se sentant peu à peu touchée de componction se répandit bientôt en gémissements et en sanglots : elle éprouva même un tel repentir des péchés qu'elle avait commis, qu'oppressée par la douleur de son âme, elle rendit le dernier soupir. Cette mort subite d'une personne, dont la conduite intérieure était connue de toute la ville, excita des sentiments de tendre compassion dans tous les cœurs, et une plainte lamentable parmi le peuple. Cependant l'homme de Dieu rétablit aussitôt la tranquillité dans les âmes de ses auditeurs, en les exhortant à se consoler ; parce que cette pécheresse était morte par la violence de sa contrition. Mais leur joie fut bien plus grande encore lorsqu'ils entendirent les paroles du prédicateur confirmées par une voix céleste qui leur dit : « Ne priez pas pour elle, suppliez-la au contraire de prier pour vous ; car elle est déjà couronnée de gloire dans le ciel. » De ce

(1) *In fer. 6. post. Dom. 1. Quadr. tract. 9.*

fait je tire cette conclusion : Si une contrition véhémente a pu rendre l'innocence baptismale à une âme souillée et défigurée par tant d'iniquités, tellement que Dieu n'y vit plus même l'ombre de péché et lui remit toutes les peines dues à ses fautes passées ; à plus forte raison sera-t-elle capable de procurer une parfaite pureté aux âmes dans lesquelles la grâce sanctifiante brille avec tout l'éclat de la charité, et qui s'adonnent fréquemment au pénible exercice de cet amour douloureux !

210. Cependant cette douleur ne doit pas suffire à une âme qui est embrasée d'amour pour Dieu. L'épouse fidèle s'afflige non-seulement des offenses dont elle s'est rendue coupable envers son mari, mais encore de celles qu'il reçoit des autres hommes : elle regarde les mépris dont elle le voit accablé comme les siens propres ; et si elle pouvait les empêcher, elle le ferait volontiers même au prix de son propre sang. De même l'âme qui aime Dieu a horreur non-seulement de ses propres péchés mais encore de ceux que commettent les autres créatures ; elle les déplore aussi bien que les siens ; parce qu'elle comprend qu'ils sont autant d'offenses faites à son bien-aimé Jésus-Christ. Comme notre mère la sainte Église l'atteste, sainte Marie Madeleine de Pazzi « déplorant amèrement la perdition des infidèles et des hérétiques s'offrait à subir toute sorte de tourments pour leur salut. » (1) C'est aussi ce qu'avait coutume de faire sainte Thérèse dont l'Église atteste « qu'elle déplorait par des larmes continues l'aveuglement des infidèles, des hérétiques ; et qu'afin d'apaiser la colère de la vengeance divine elle offrait pour leur salut les mortifications volontaires qu'elle infligeait à son corps. » (2) Ainsi ont agi et agissent encore tous les jours les âmes ferventes : nous devons donc les imiter si une seule étincelle d'amour divin brûle dans nos cœurs.

(1) In festo 25. Maii. — (2) In festo 15. Octobris.

## CHAPITRE VIII.

### AVERTISSEMENTS PRATIQUES POUR LE DIRECTEUR SUR L'ARTICLE PRÉSENT.

211. *Premier avertissement.* Pour que le directeur puisse justement apprécier le degré de charité auquel son pénitent est parvenu ; il doit distinguer l'essence de cette vertu d'avec les accidents qui n'en sont que les accessoires. Autrement il lui arrivera, comme à d'autres pères spirituels, de croire déjà élevé au comble de l'amour divin celui qui pose à peine le pied sur le premier degré. Qu'il considère donc que la charité est une vertu infuse par Dieu dans nos âmes avec la grâce sanctifiante ; si toutefois elles diffèrent réellement l'une de l'autre et qu'elles ne soient pas la même chose. Or tout acte de charité provient de la volonté et de cette vertu qui le produisent simultanément à l'aide de certains secours surnaturels, par lesquels Dieu élève l'intelligence et porte la volonté à l'aimer. D'où il résulte que l'acte de charité n'est pas sensible de lui-même : car, provenant d'une puissance spirituelle, il est lui-même spirituel, aussi bien que la cause qui l'a produit. Mais comme il descend aussi quelquefois dans la partie inférieure de l'âme, où réside l'appétit sensitif ; il s'y fait sentir par une affection tendre, suave, délectable ; et quand il s'accroît considérablement, il y occasionne aussi la ferveur, l'ardeur, l'impétuosité ; il se répand même à l'extérieur en soupirs, en gémissements et en larmes abondantes.

212. Cela posé il doit savoir que la divine charité en tant que vertu consiste dans une habitude infuse, et considérée comme acte d'amour, dans un mouvement de notre volonté vers Dieu ; mouvement qui est insensible de sa nature. Les consolations, les douceurs, les larmes, qui

accompagnent cet acte spirituel de la volonté, ne sont qu'un pur accessoire de la charité : tellement que quand cette vertu en est dépourvue elle ne perd rien de son essence. Il faut aussi observer que ces sentiments de tendresse sont plus souvent les effets de la nature que de la grâce. Les personnes sensibles dont le tempérament est sanguin s'épanchent facilement en douces affections pour l'objet aimé ; de sorte que quand elles aiment Dieu elles s'attendrissent volontiers, se fondent pour ainsi dire et se répandent en larmes abondantes, bien que leur volonté soit languissante dans ses actes. Tandis qu'au contraire l'homme d'un naturel dur et austère, mais qui aime ardemment le Seigneur, qui le préfère à tout bien créé, tellement qu'il ferait volontiers pour son Dieu les plus grands sacrifices, ne pourra concevoir aucune affection de tendresse, ni goûter les douceurs dont est comblé le cœur de personnes moins affermies que lui dans la vertu de charité. J'ajoute qu'il peut même arriver qu'une âme aime Dieu avec beaucoup de douceur et de tendresse, bien qu'elle soit entièrement dépourvue de charité. C'est ce que je vais démontrer. En s'exerçant fréquemment à faire des actes surnaturels d'amour sensible, l'homme qui est en état de grâce, contracte l'habitude de produire ces doux et tendres actes de charité; habitude non infuse mais acquise; et par conséquent non surnaturelle mais purement naturelle. Or supposez que cet homme tombe dans un péché mortel, il est évident qu'il perdra par là même la grâce sanctifiante et la charité. Néanmoins, si alors il pense naturellement à Dieu, comme la nature nous le représente aussi comme un être infiniment parfait, il se répandra également en affections sensibles et délectables qui ne seront certainement pas des actes d'amour dignes de la récompense éternelle, parce qu'elles ne proviennent d'aucun principe surnaturel. Par là on comprendra facilement combien se trompent les maîtres spirituels qui apprécient le degré d'amour de leurs disciples d'après certaines tendresses, ardeurs et suavités intérieures; car il

peut se faire que ceux qui ressentent fréquemment ces affections aient moins de charité, et que ceux qui n'en éprouvent que rarement soient plus avancés et plus affermis dans la pratique de cette vertu.

213. Cependant avant d'aller plus loin j'observerai au lecteur que je ne prétends point jeter du mépris sur l'amour sensible envers Dieu; comme Molinos qui a osé l'appeler honteux et abominable; car il pourrait se faire, et il arrive en effet quelquefois, que certaines personnes d'une conscience trop délicate interprètent dans ce sens la doctrine que nous venons d'exposer. Quiconque a le jugement droit reconnaît que cet amour sensible est saint; le regarde comme un vrai don du ciel par lequel Dieu captive les coeurs, les attire « à l'odeur de ses parfums » et les arrache aux voluptés du siècle; il sait que nous ne sommes pas de purs esprits, mais des êtres doués de sens auxquels il faut accorder de temps en temps une nourriture convenable, et que d'ailleurs ces affections sensibles peuvent nous être profitables, si, à l'exemple des saints, nous en faisons un bon usage. Je veux seulement dire que les directeurs ne doivent pas tellement l'estimer qu'ils s'en servent comme d'une mesure pour apprécier la charité de leurs pénitents: autrement ils se tromperaient grossièrement, soit parce qu'elles ne renferment pas le suc ni la moelle de la charité, dont elles ne sont pour ainsi parler que l'écorce c'est-à-dire un pur accessoire; soit parce qu'il arrive fréquemment qu'elles proviennent en grande partie et quelquefois même entièrement de la nature. En outre, j'ajoute qu'il faut non-seulement ne pas trop estimer ces affections, mais encore bien se garder de montrer à l'extérieur ce qu'on en pense, de peur que les pénitents ne s'y attachent. Car quelque saintes et profitables qu'elles soient par elles-mêmes, cependant à cause de l'abus que l'homme en fait lorsqu'il s'y attache, elles deviennent nuisibles et opposent un grand obstacle à la perfection chrétienne.

214. Ainsi la règle dont le directeur doit se servir, pour

mesurer la charité de ses disciples, doit être non la douceur, mais la force; non la tendresse des affections, mais la solidité des œuvres; comme saint Jean nous le recommande : « Aimons, non en paroles ni de la langue; mais par nos actes et en vérité. » Le saint Évangéliste nous donne une idée de cette appréciation, lorsqu'il nous représente l'ange de l'Apocalypse mesurant la céleste Jérusalem avec un roseau, non fragile tel que ceux qu'on trouve dans les marais des étangs, mais d'or solide, c'est-à-dire, composé d'un métal si fort qu'il résiste au feu, s'y purifie et y acquiert un plus grand prix. « L'ange mesura la ville avec un roseau d'or en parcourant un circuit de douze mille stades. » (1) Mais quel est ce roseau d'or que le directeur doit avoir toujours dans les mains, s'il veut mesurer justement les progrès que ses pénitents font dans la charité et la perfection? C'est ce que nous allons considérer dans les numéros suivants.

215. *Second avertissement.* Il ne faut pas mesurer la charité de quelqu'un d'après ses affections sensibles, mais d'après ce qu'il fait et souffre pour Dieu. Ce sont là deux roseaux dont la mesure ne trompe jamais. Voici en quels termes sainte Thérèse, cette célèbre maîtresse spirituelle, s'exprime à ce sujet : « Si vous me demandez comment on peut acquérir cet amour, je vous dirai que c'est en se proposant sérieusement, efficacement de travailler, de souffrir; et en travaillant, en souffrant réellement pour Dieu, quand l'occasion se présente. » (2) Quant aux œuvres, le directeur doit toujours avoir sous les yeux ces paroles de saint Grégoire : « L'amour de Dieu n'est jamais oisif, lorsqu'il en existe; que s'il refuse d'agir, c'est une preuve qu'il n'est pas un amour vrai. » (3) En voici la raison : l'amour est un feu, comme nous l'enseigne Jésus-Christ en ces termes : « Je suis venu apporter le feu sur la terre et que désirais-je si ce n'est de le voir allumé? » Il a donc

(1) Apoc. c. 21, v. 6. — (2) Fundat. c. 10. — (3) Homel. 30, in Evang.

aussi les propriétés du feu. Rien n'est plus actif ni plus efficace dans son action que le feu. Jetez-y toutes les matières que vous voudrez, il brûle, il consume tout. Il réduit en cendres les pierres mêmes, il amollit le fer, et fond les métaux les plus durs. Lorsqu'il se déclare dans un édifice, il étend, élève, dilate partout ses flammes ; et redouble d'activité à mesure qu'il avance. Il ravage les bois, les forêts, les palais et tout ce qu'il rencontre. De même l'amour divin ne laisse jamais oisive l'âme dont il s'est emparé ; il la porte sans cesse à faire de grandes choses pour elle-même ou pour le prochain en l'honneur de son bien-aimé Seigneur. Toujours il lui crie, comme Rachel à son époux Jacob : « Donne-moi des enfants ou je meurs. » (1) Donne-moi des fruits d'amour divin, des travaux, des fatigues, des incommodes à supporter, donne-moi des âmes, donne-moi des sueurs à essuyer : car toutes ces œuvres sont agréables à mon bien-aimé.

216. Mais cette ardente et vraie charité parvient à un degré de perfection plus sublime encore, lorsque les personnes spirituelles qu'il anime se chargent de travaux immenses pour Dieu sans même en sentir le poids accablant ; quand elles entreprennent des œuvres pénibles, qu'elles en supportent facilement la fatigue et que les difficultés leur semblent délectables. « Les travaux de ceux qui aiment, dit saint Augustin, ne leur sont aucunement onéreux, ils les réjouissent au contraire ; comme on peut l'observer d'après ce qui arrive aux chasseurs et aux pêcheurs..... Car lorsqu'on est embrasé d'amour, on ne sent pas la fatigue, ou on l'aime. » (2)

217. Ainsi quand le directeur s'aperçoit que ses pénitents travaillent avec ardeur à leur perfection ; qu'ils se fatiguent beaucoup, qu'ils n'épargnent ni leurs peines, ni leur argent pour subvenir aux nécessités spirituelles ou corporelles du prochain, qu'ils ne s'imposent ces sacrifices que pour Dieu et non pour leur propre avantage ni

(1) Genes. c. 30. v. 1. — (2) De bono Viduit. c. 21.

par vanité ; il peut être sûr que la vraie charité règne sur leurs cœurs. Mais lorsqu'il arrive au contraire que cette personne, qui vient s'agenouiller fréquemment aux pieds du confesseur, aime peu le travail ; qu'elle ne s'applique pas à servir ses parents, qu'elle refuse d'aider ses semblables, qu'elle se contente de fréquenter les églises, et d'y réciter des prières vocales ; le directeur peut lui dire avec saint Jean, qu'elle « aime de la langue, et non par ses œuvres ni en vérité. » Quand le pénitent, séculier ou ecclésiastique, ne travaille aucunement à mortifier ses passions, qu'il ne veut rien souffrir pour soulager ses semblables, et se borne à soupirer au pied des autels, à jouir des consolations qu'il goûte dans la prière, il est évident qu'il « aime de la langue, et non par ses œuvres ni en vérité. » Le père spirituel s'efforcera donc d'imprimer dans l'esprit des personnes peu charitables ces paroles de saint Augustin : « La vraie dilection doit se manifester par les œuvres, autrement elle ne serait qu'un vain nom. » (1) Il leur rappellera cette maxime de saint Grégoire : « Le signe de l'amour n'est pas dans les affections du cœur, mais dans la pratique des bonnes œuvres. » (2)

218. La seconde règle, d'après laquelle le directeur doit mesurer la charité de ses pénitents, consiste dans la patience avec laquelle ils endurent volontiers pour leur bien-aimé les maux de cette vie. Cette mesure ne saurait tromper : car là où l'amour-propre ne trouve aucune satisfaction, comme par exemple dans les souffrances et les humiliations, il est évident qu'il ne peut y avoir que de la charité. « Il n'est rien, dit saint Jean Chrysostome, que l'amour ne surmonte pas ses désirs : Lorsqu'il a Dieu pour objet, il est si puissant que ni le feu, ni le fer, ni la pauvreté, ni la maladie, ni la mort, ni aucun autre obstacle semblable ne peut arrêter celui qu'il anime : il brise toutes ses entraves et prend son essor vers la bienheureuse patrie où il se montre digne de ceux qui l'habitent ;

(1) In Joan. Tract. 75. — (2) In lib. 2. Reg. c. 4.

ne considérant ni le ciel ni la terre ni la mer, il contemple uniquement la splendeur de la gloire divine, sans se laisser abattre par la tristesse de cette vie, ni enfler ni éléver par les consolations qu'il éprouve. » (1) C'est aussi ce que saint Augustin enseigne brièvement en ces termes : « Il n'est rien de si dur, de si adamantin qui ne cède au feu de l'amour avec lequel l'âme s'élance vers Dieu, en s'élevant librement et d'une manière admirable au-dessus de toutes souffrances. » (2)

219. Si vous désirez d'avoir sous les yeux un exemple de cette charité forte, robuste et invincible, jetez vos regards sur l'Apôtre des nations, voyez-le tantôt lié et jeté en prison, tantôt chargé de lourdes chaînes, tantôt lapidé par le peuple, ou cruellement flagellé par les bourreaux, et poursuivi en tout lieu par ses persécuteurs qui le cherchent pour lui donner la mort ; écoutez ensuite ce qu'il écrit aux Corinthiens : « Je suis rempli de consolation, je surabonde de joie dans mes tribulations. » (3) Considérez comment saint André apôtre s'élance au-devant de sa croix en s'écriant : « O aimable croix si longtemps désirée, tendrement aimée, sans cesse recherchée et préparée enfin à mon âme qui te désire, je viens à toi en toute assurance et avec joie. » (4) Contemplez saint Marc et saint Marcellin qui, bien qu'attachés à un gibet infâme par des clous aigus, consolent encore les assistants affligés de les voir en proie à des tourments si atroces ; les exhortant à cesser de gémir et leur adressant ces paroles tout embrassées d'amour : « Jamais nous n'avons goûté tant de délices, qu'en souffrant volontiers ce supplice pour Jésus-Christ. » (5) Considérez sainte Seconde qui, voyant que les bourreaux torturaient sa sœur Ruffine, s'indigna de ce que le juge barbare la faisait assister plutôt que participer à son martyre, et lui dit avec une sainte ardeur : « Pour-

(1) Homel. 64, ad popul. — (2) In Joan. Tract. 48. — (3) C. 7. v. 4. — (4) Brev. Rom. in festo S. Andreæ 30. Novemb. — (5) Idem 18. Junii in festo horum martyrum.

quoi me méprisez-vous, tandis que vous comblez ma sœur d'une si grande gloire? Ordonnez qu'on nous fasse mourir toutes deux ensemble.» (1) Jetez vos regards sur sainte Thérèse qui a refusé de vivre sans douleur, et qui ne voulait que « souffrir ou mourir » pour son bien-aimé. (2) Admirez sainte Madeleine de Pazzi qui afin de souffrir davantage pour son divin époux désirait d'être immortelle et s'écriait qu'elle ne voulait « pas mourir mais souffrir. » Voilà sans doute une vraie charité qui, loin de se rendre et de céder à la violence des douleurs, se perfectionne au contraire, s'ennoblit toujours davantage et brille avec plus d'éclat au milieu des tribulations.

220. Lors donc que le directeur s'aperçoit que son disciple supporte volontiers pour Dieu les douleurs, les souffrances et les maladies; qu'il offre au Très-Haut avec tranquillité d'esprit et sans trouble les calomnies, les injures, les tribulations dont il est assailli; qu'il endure patiemment la perte de ses biens, de son honneur, de ses parents, de ses plus chers amis; qu'il aime la mortification et les œuvres de pénitence: il peut se livrer à une sainte joie, parce que cette âme est pleine de charité. Si au contraire son pénitent, ennemi de toute affliction, des tribulations, et de la mortification, fait consister toute la force de son amour dans de tendres affections; s'il désire des consolations sensibles, et que quand il en est comblé il s'y plaint comme s'il était déjà élevé à un amour de séraphin; il doit s'attrister; parce qu'un tel disciple est encore faible dans la vertu de charité; car bien que son amour soit fervent dans ses affections, il n'est en effet que languissant. Bien plus, je dis même qu'une telle âme, en aimant Dieu, s'aime plus que Dieu lui-même; parce que dans son amour elle recherche ses propres avantages plutôt que le bon plaisir du Seigneur.

(1) Idem 10. Julii in festo Sec. et Ruf. — (2) Idem 15. Octob. in festo.

221. Il est encore une autre règle qui sert à mesurer la divine charité, mais comme elle est la plus sûre de toutes, qu'elle ne trompe aucunement, j'en parlerai dans tout l'article suivant.

## ARTICLE IV.

**De la conformité à la volonté divine.**

### CHAPITRE PREMIER.

**QUE LA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU, DANS TOUT CE QU'IL EXIGE DE NOUS, EST LE PRINCIPAL ACTE DE LA DIVINE CHARITÉ.**

222. La conformité de notre volonté à celle du Tout-Puissant se trouve comprise d'une manière très-parfaite dans tous les actes d'amour que nous venons d'énumérer. Pourquoi, en effet, ne serait-elle pas le principal acte de la charité, puisque tous ceux que produit cette vertu non-seulement la renferment mais la perfectionnent encore? Et comment pourrait-il se faire qu'une âme, qui aime le Seigneur, se complaît dans ses perfections infinies sans vouloir lui plaire, en se conformant à sa divine volonté? Comment pourrait-elle lui souhaiter le bien qu'il n'a pas, sans vouloir l'exécution de son bon plaisir; puisque c'est dans cet accomplissement que consiste tout ce qui manque à Dieu? Comment lui serait-il possible de le préférer à tout bien créé sans estimer, plus que toute chose, la volonté divine qui est Dieu lui-même? Comment s'affligerait-elle des injures faites au Seigneur, sans en même temps s'attrister de voir sa volonté divine méprisée, puisque c'est dans ce mépris que résident ces mêmes injures?

223. Mais ce qui est encore plus important, ce qu'il faut

surtout observer c'est que la conformité à la volonté de Dieu exécute avec plus d'efficacité ce que font les autres actes de charité; puisqu'elle ne se borne point à l'intérieur, comme les actes d'amour qui s'y consomment entièrement; mais qu'elle exige encore efficacement les actions extérieures et qu'elle entreprend de les exécuter. Il n'est personne qui ne comprenne pourquoi il en est ainsi. L'âme ne peut se soumettre entièrement à la volonté divine sans vouloir tout ce que Dieu veut. Or comme Dieu exige non-seulement les affections du cœur, mais encore les effets et les œuvres, il en résulte que celui qui désire d'accomplir la volonté du Seigneur, doit se proposer ceux-ci aussi bien que ceux-là. C'est donc avec raison que saint Jérôme dit « que la parfaite amitié de l'âme, avec Dieu, consiste à vouloir la même chose que lui. » (1)

224. Mais laissons là les raisons, pour nous attacher à l'autorité du texte sacré et des saints pères qui ont beaucoup plus de poids en matière de spiritualité. Il est certain que Dieu demande premièrement et principalement de nous, qui sommes ses créatures, le parfait accomplissement de ses lois; puisque non-seulement il l'exige avec rigueur, mais nous y excite encore par l'espérance des récompenses et par la crainte des châtiments. D'un autre côté il est aussi très-certain que l'amour de charité consiste dans l'observation des commandements du Seigneur. « Ceux qui l'aiment, dit l'Ecclésiastique, se maintiendront dans sa voie, » observeront fidèlement les préceptes divins et ne feront aucune démarche qui ne soit conforme à sa divine volonté. Puis il ajoute en termes plus clairs encore : « Ceux qui l'aiment seront remplis de sa loi; » (2) c'est-à-dire, n'auront dans leur esprit et dans leur cœur aucune autre pensée ou affection que l'entièrre observation des lois divines; veillant sans cesse, afin de ne point transgresser, pas même dans la moindre chose, sa très-sainte volonté.

(1) Epist. ad Demetr. — (2) C. 2, v. 18.

225. Mais voyons quel a été à ce sujet le sentiment du disciple bien-aimé qui, appuyé sur la divine poitrine de son aimable Sauveur, comme sur une fournaise d'amour, y a puisé les enseignements de charité les plus certains. « L'amour de Dieu, écrit-il, consiste à garder ses commandements. » (1) Cet apôtre chéri de Jésus-Christ ne pouvait certainement pas exprimer plus clairement ce que nous affirmons : il enseigne que la charité envers Dieu réside dans l'accomplissement des préceptes divins. Il ne dit pas qu'elle consiste dans un doux sentiment d'affections délectables, mais dans la pleine et entière observance des lois qu'il a établies. Veuillez bien remarquer ces paroles : « à garder ses commandements. » Celui qui veut conserver précieusement un habit brodé d'or, non-seulement se garde bien de le traîner dans la boue, de le déchirer ou de le jeter au feu ; il veille encore avec un soin tout particulier à ce qu'aucune tache ne le souille. De même celui qui est embrasé d'amour pour Dieu, ne se contente pas de ne point mépriser les tables de sa loi divine, et de ne pas les briser par des fautes mortelles ; il les garde encore avec une sollicitude extraordinaire, de peur qu'il ne vienne à les souiller par quelques légères transgressions. En outre, comme s'il n'avait pas suffisamment exprimé les sentiments de son âme, saint Jean insiste encore avec plus de force dans les termes suivants : « Celui qui dit qu'il connaît Dieu et qui n'observe pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est pas en lui. » (2) Enfin il conclut ainsi : « Mais celui qui conserve sa parole, » c'est-à-dire, qui exécute les ordres par lesquels il nous a signifié sa volonté, « celui-là aime parfaitement Dieu. »

226. On ne peut aucunement douter que ce disciple bien-aimé n'ait recueilli cette remarquable doctrine, de la bouche même et du cœur de son divin Maître ; puisque les enseignements de l'un et de l'autre s'accordent admi-

(1) 1. Ep. c. 4, v. 3. — (2) Ibidem c. 1, v. 2.

rablement bien. « Si vous m'aimez, dit Jésus-Christ, gardez mes commandements. Celui qui m'aime reçoit mes préceptes et les observe. Celui qui n'a pas d'amour pour moi, n'exécute pas mes paroles. » (1) Ce divin Sauveur pouvait-il nous déclarer plus manifestement que la charité envers lui ne consiste pas dans les seules affections, mais dans le parfait accomplissement de sa divine volonté, qu'il nous a fait connaître par ses commandements ? Certainement non, répond saint Grégoire qui à ce sujet s'exprime ainsi : « Quand on demande à quelqu'un d'entre vous, s'il aime Dieu ; il répond en toute confiance et avec assurance : Je l'aime. Mais au commencement de la lecture, vous avez entendu ce que dit la Vérité : Si quelqu'un m'aime, il gardera mes paroles. Car les bonnes œuvres sont les preuves de l'amour,.... et nous l'aimons vraiment, nous observons ses commandements ; lorsque nous nous abstenons des voluptés. En effet celui qui se laisse encore aller aux désirs défendus, n'aime certainement pas le Seigneur, puisqu'il le contredit dans sa volonté. » (2) Il se trompe lui-même, lorsqu'il affirme qu'il aime Dieu et qu'il prouve le contraire par ses actions.

227. Lors donc qu'une personne spirituelle s'épanche en affections d'amour, répand de douces larmes et s'embrase d'une suave ardeur, sans cependant conformer sa conduite à la volonté divine ; il est évident qu'elle n'aime pas réellement Dieu. Aussi saint Grégoire dit-il en terminant : « Rentrez en vous-mêmes, très-chers frères : demandez-vous si vous aimez vraiment Dieu. Mais que personne ne croie ce que lui dira son esprit, sans le prouver par les œuvres. Interrogez, à ce sujet votre langue, votre âme, votre vie ; » voyez si vos pensées, vos paroles et vos actions sont conformes à la volonté de Dieu : car ce n'est qu'à cette condition qu'elles pourront être des preuves certaines que vous l'aimez.

228. Quel serait l'amour d'un fils qui refuserait d'obéir

(1) Joan. c 14. v. 15. — (2) In Evang. Hom. 30.

à son père ? ou d'un sujet qui ne voudrait pas observer les lois de son prince ? ou d'un soldat qui négligerait volontairement d'exécuter les ordres de son général ? Quelle confiance pourrait-on jamais avoir en eux, lors même qu'ils protesteraient de leur piété, de leur fidélité et de leur dévouement ? Quelle peut être la charité d'un chrétien qui, pour gage de son amour, n'offre qu'un cœur fécond en affections, il est vrai, mais stérile en œuvres conformes à la volonté et au bon plaisir de Dieu ? Un tel amour est faux, trompeur et monstrueux.

229. Lorsque Jésus-Christ voulut s'unir à l'esprit de sainte Thérèse par un lien d'amour et d'amitié le plus étroit et le plus sublime, dont l'âme soit capable ici-bas, et le plus semblable à l'éternelle et indissoluble union qui existera, dans la bienheureuse patrie, entre Dieu et nous ; il fit d'abord avec elle le pacte de s'aimer désormais réciproquement du plus pur amour. Mais que pensez-vous que ce divin Rédempteur, qui lui apparut sous une forme visible, ait exigé d'elle pour établir cette loi perpétuelle d'amour ? Croyez-vous peut-être qu'il lui ait imposé l'obligation de brûler comme une heureuse salamandre, dans les flammes continues de la charité ? Vous vous tromperiez ; car il lui dit seulement : « que le temps était déjà venu où elle devait avoir autant de sollicitude pour les intérêts de son divin Époux que pour les siens propres ; et que de son côté il aurait à cœur tous ses avantages. » (1) Voilà le véritable amour, qui consiste en ce qu'il unit ceux qui s'appliquent à satisfaire réciproquement leurs volontés, et à se rendre mutuellement heureux. Cet amour est très-parfait ; parce qu'il repose tout entier sur des œuvres agréables à la personne aimée. Tel est aussi le pacte que Jésus-Christ a fait avec sainte Catherine de Sienne, lorsque lui apparaissant sous une forme très-aimable il lui dit : « Ma fille, pensez à moi, et je penserai constamment à vous. » Tant est vraie cette parole de saint

(1) *Mansiones* 7. c. 2.

Grégoire : « Les preuves de l'amour sont les œuvres » conformes au goût et à la volonté de son objet.

230. Un exemple de charité très-fervente et affermie, dans l'accomplissement de la volonté divine, est certainement celui du père Diégo de Saura religieux qui appartenait à la compagnie de Jésus. Le désir vif et ardent, qu'il nourrissait dans son cœur, de faire en tout le bon plaisir du Seigneur, lui avait inspiré une haine implacable pour sa propre volonté, qu'il regardait comme l'ennemie de celle du Tout-Puissant, telle qu'elle l'est en réalité ; puisqu'elle s'y oppose continuellement par ses penchant désordonnés. Aussi la restreignit-il par les liens étroits et solides de plusieurs vœux ; tellement qu'il lui fut désormais impossible de se mouvoir à son gré, et qu'elle dut dès lors suivre uniquement et constamment l'impulsion que lui donnait la loi divine. En outre afin de donner à ces vœux plus d'efficacité, pour soumettre sa volonté à celle du Seigneur, il les fit au sujet des choses les plus parfaites que nous puissions imaginer. Je vais les rapporter ici tels qu'on les a trouvés écrits de sa propre main. « Pour l'amour de la très-sainte Trinité, de Jésus, de Marie et de tous les saints, je fais vœu de tendre à la plus grande perfection. O mon Dieu ! vous connaissez mon désir ; vous savez que je mourrais volontiers d'amour pour vous, et du seul désir de vous servir. Mon Dieu ! mon amour ! recevez-moi pour votre serviteur, ayez pitié de ma misère : je promets de garder une pureté angélique et d'y tendre ; de ne rien aimer que vous et que pour vous, mon Dieu ! Je vous à mes supérieurs, en tout ce qui n'est point péché, l'obéissance la plus parfaite qu'il me sera possible : j'offre toutes mes actions, toutes mes paroles, toutes mes pensées et tous mes désirs à la très-sainte Trinité, à mon Seigneur Jésus-Christ, à Marie ma souveraine, à mon bienheureux patriarche saint Ignace et à tous les saints. Je fais vœu d'observer mes règles, d'éviter les moindres péchés ou imperfections ; de faire tous mes efforts pour conserver l'amour actuel, la conformité à la volonté di-

vine, le désir de plaire à Dieu, et pour me maintenir en présence du Seigneur. »

231. L'affection, avec laquelle il offrit, en holocauste à Dieu, ces vœux, très-difficiles à observer, était si intime et si sincère, qu'il voulut les écrire non avec de l'encre ordinaire, mais avec du sang puisé dans sa propre poitrine. Il se fit en effet, dans la région du cœur, une blessure si profonde qu'il en conserva la cicatrice jusqu'à sa mort; et se servit du sang qui en jaillit pour confier au papier tous les vœux que nous venons de reproduire.

232. Ensuite, toujours plus ardemment enflammé du désir de faire la volonté divine; il émit le vœu de procurer par ses prières, et par tous les moyens possibles, la conversion des pécheurs, des infidèles, des hérétiques et d'offrir tous les jours à cette fin son sang, son honneur et sa vie. Non content de tous ces vœux, il continua d'ajouter de nouvelles obligations à celles qu'il avait déjà contractées; il promit de tendre au plus sublime degré de toutes les vertus, de l'humilité, de la modestie, du silence, de la chasteté, d'une pureté angélique, de l'obéissance, de la miséricorde, de l'aumône, de la patience, de la bénignité, de la force, de la justice, de la dévotion, de la piété, de la gratitude, de l'oraison, de la présence divine, de la mortification, du zèle des âmes, de la charité. Mais le plus noble ornement qui couronna splendidement ces pénibles vœux, et qui les rendit certainement dignes de la gloire éternelle, ce fut la fidélité avec laquelle il les observa. Car il put écrire en toute vérité les paroles suivantes: « Je n'ai jamais négligé volontairement aucune occasion de me mortifier, ni omis un acte de vertu que j'eusse pu exercer. »

233. J'avoue que je ne puis qu'admirer le désir que ce saint religieux avait de rechercher en tout le bon plaisir du Seigneur, d'observer toujours sa loi sacrée, et de lier fortement sa propre volonté par tant et de si grands vœux; afin qu'elle fût constamment soumise à Dieu: car j'y vois le caractère d'une éminente et très-parfaite charit

Néanmoins en rapportant cet exemple admirable, je ne prétends pas que le lecteur soit obligé, pour l'imiter, de se consacrer au service du Très-Haut par de semblables vœux : je considérerais même comme excessivement téméraire celui qui, sans une impulsion toute particulière du Saint-Esprit, sans un secours extraordinaire de la grâce et sans le sage conseil de son directeur, s'imposerait des obligations si évidemment supérieures aux forces humaines. Je veux seulement dire que, si nous voulons aimer Dieu parfaitement, nous devons au moins faire tout ce qu'il nous commande, conformer notre conduite à ses préceptes divins, dans tout ce qu'il nous ordonne de pénible ; et vaincre généreusement nos passions rebelles pour les soumettre à sa très-sainte volonté.

---

## CHAPITRE II.

### EN QUOI CONSISTE LE PRINCIPE DE LA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DIVINE.

234. Examinons maintenant la base sur laquelle notre volonté doit s'appuyer pour être conforme à celle du Seigneur ; et les motifs qui doivent fortifier cette conformité. A mon avis, cette base consiste dans la ferme, forte et vive persuasion que rien n'arrive en ce monde sans la permission de Dieu. Je donne le nom de base à cette persuasion ; parce qu'il est évident que l'homme ne peut se conformer en toutes choses à la volonté divine, s'il n'est intimement persuadé que rien ne peut arriver sans que Dieu créateur et arbitre suprême de ce monde ne l'ait voulu de quelque manière. Nous considérerons donc cette persuasion comme la base de la conformité à la volonté

divine : car de même qu'un édifice ne peut rester droit, lorsque les fondements sur lesquels il repose viennent à s'écrouler ; ainsi cette vertu, qui fait le principal ornement de la charité, ne saurait subsister sans la conviction intime dont nous parlons. Dans ce chapitre nous traiterons du principe ; et des motifs, dans les suivants.

235. Toutes les choses qui arrivent dans le ciel ou sur la terre sont les effets d'une cause libre ou nécessaire. On appelle causes nécessaires, celles qui agissent sans choix, sans libre arbitre et dont les effets sont pareillement nécessaires ; comme ceux que produisent le soleil, la lune, les planètes, les étoiles, l'air, les vents et la mer. Tels sont aussi tous ceux que la nature produit en nous ou hors de nous ; qu'ils soient d'ailleurs agréables ou importuns. Or Dieu est la vraie cause de tous ces effets ; non-seulement parce qu'il les a voulu chacun en particulier et les a ordonnés de toute éternité par un décret positif, mais encore parce qu'il a influé effectivement sur l'existence de tous, en tant que cause première dont toute chose doit nécessairement dépendre ; comme le dit Isaïe, en s'adressant au Seigneur : « Vous avez fait pour nous toutes ces œuvres. » (1) Dieu a établi de toute éternité cet ordre de causes naturelles d'où résultent tantôt la fertilité, tantôt la stérilité des champs ; tantôt la douce température favorable aux vivants, tantôt les intempéries de l'air nuisible aux mortels : c'est par ses ordres que se meuvent les vents qui détruisent les récoltes ; que s'élèvent les tempêtes qui submergent les vaisseaux avec tout ce qu'ils renferment ; que se succèdent les différentes saisons de l'année, les chaleurs, la pluie, le froid et la sécheresse. De toute éternité il a voulu notre naissance d'une famille noble ou obscure, de parents riches ou pauvres. C'est lui qui nous envoie la santé, en établissant l'équilibre dans les humeurs de notre corps, ou la maladie en y mettant le désordre. Nous pourrions en dire autant des autres choses

(1) C. 26. v. 12.

qui nous surviennent pendant notre vie mortelle : de sorte qu'en refusant de nous soumettre à sa divine volonté dans tous les effets désagréables de la nature, nous nous montrerieons rebelles envers lui; puisque par là nous préférerions notre volonté aveugle et désordonnée aux ordres de son infinie sagesse.

236. Je sais que, parmi les effets produits par la nature, il en est beaucoup qu'on appelle maux ; parce qu'ils nous affligen ordinairement : mais ils ne sont réellement pas de vrais maux ; soit parce qu'ils ne renferment aucun mal moral auquel seul convient le nom de vrai mal ; soit parce que Dieu les permet pour un grand bien, pour notre félicité éternelle. Tels sont la grêle, les tempêtes, la cherté des vivres, les tremblements de terre, la peste : telles sont la perte de la santé, les douleurs, la fièvre, les infirmités : tels, les chaleurs excessives, un trop grand froid, des pluies trop abondantes, une sécheresse opiniâtre, la perte de ses biens, de ses marchandises, la pénurie, la pauvreté, les misères. On appelle maux toutes ces choses et cependant elles sont de grands biens ; puisque Dieu les a ordonnées de toute éternité pour le salut de nos âmes, afin qu'affligés par de telles calamités nous ressuscitions de la mort du péché et parvenions à la possession de la béatitude éternelle ; ou afin qu'en souffrant ces sortes de maux nous accumulions de nombreux mérites, qui nous orneront de palmes et de couronnes immortelles dans la céleste patrie. C'est ce que le prophète Amos nous assure en disant que dans le monde il n'y a aucun mal qui ne provienne de Dieu ; assurément pas pour d'autre fin que celle de notre utilité. Il se demande : « S'il y aura dans la cité un mal que le Seigneur n'ait fait? » (4) Ainsi tout chrétien éclairé des lumières de la foi doit, dans ces différentes tribulations, se conformer à la volonté de Dieu, baiser la main bienveillante et la verge modérée qui le frappent et répéter, avec une humble

(1) C. 3. v. 6.

soumission, ces paroles du roi prophète : « Votre verge et votre bâton même m'ont consolé. » (1)

237. Considérons maintenant la seconde partie que nous nous sommes proposée, c'est-à-dire, les effets produits par des causes libres et qui ne sont rien autre chose que les actions de créatures raisonnables, douées du libre arbitre, des hommes, des anges et des esprit infernaux. Et parce qu'il arrive assez souvent qu'elles nous importunent, voyons comment elles dépendent de la volonté divine, afin que nous procédions envers elles avec la conformité voulue. Il est vrai que ces actions dépendent tellement de la volonté des créatures qui les produisent, que celles-ci pourraient ne pas les produire; mais elles dépendent aussi de la volonté positive ou négative de Dieu, comme disent les scolastiques. Lorsque les actes des créatures raisonnables sont pieux et saints, Dieu les veut positivement, puisqu'il les commande ou les conseille et qu'il exerce sur eux une influence toute particulière. Quand ces mêmes actes sont mauvais, Dieu ne les veut pas, mais les permet seulement; en tant que, bien qu'il puisse les empêcher, il ne le fait cependant pas, pour des fins très élevées que notre intelligence ne peut scruter. Il y concourt aussi à la vérité, mais contre sa volonté et son inclination, forcé qu'il est par notre seule opiniâtreté; comme il s'en plaint dans Isaïe : « Vous m'avez fait servir à vos péchés, vous m'avez imposé du travail dans vos iniquités. » (2)

238. Pour atteindre le but que nous nous proposons maintenant, il faut encore considérer deux choses dans tout acte mauvais. Premièrement, la malice de l'acte, et Dieu ne la veut pas, mais la permet seulement: seconde-ment, les effets qui résultent de cet acte mauvais et, comme ils ne renferment pas de mal moral, Dieu les veut pour des fins très-saintes qui concernent ordinairement notre avan-cement spirituel. C'est ce que je vais expliquer. Votre en-nemi nuit à votre honneur par des médisances et des ca-

(1) Psal. 22. v. 4. — (2) C 42. v. 24.

lomnies, ou vous accable d'injures. Il faut ici remarquer deux choses, d'abord la calomnie ou l'injure que Dieu ne veut pas, qu'il déteste même et punit, seulement il la permet; ensuite le déplaisir qu'elle vous occasionne: et celui-là Dieu le veut pour exercer votre humilité, votre patience et votre charité envers le calomniateur. Un voleur vous dérobe quelqu'objet précieux; un juge prononce par aversion une sentence injuste contre vous; un de vos parents vous afflige continuellement par sa mauvaise conduite: dans toutes ces circonstances Dieu ne veut ni les injustices, ni les mœurs perverses de votre prochain; cependant il veut votre affliction, il veut la croix qui résulte pour vous de la malice d'autrui et il la veut pour le salut et la perfection de votre âme. Ainsi, dans toute espèce d'adversité qui vous arrive, il faut que, sans faire attention aux péchés des autres, vous vous conformiez entièrement à la volonté de Dieu.

239. Nous pouvons voir la pratique et l'exercice de cette importante doctrine dans un des plus célèbres héros de l'antiquité, dans le saint homme Job. Tandis qu'il était au comble de la prospérité, mille nouvelles funestes lui arrivent de tous côtés. D'abord c'est un homme qui vient le trouver et qui lui annonce que les Chaldéens se sont emparés de tous ses troupeaux. Ensuite un autre lui dit que les Sabéens ont massacré tous ses domestiques. Puis un troisième lui apprend une nouvelle encore plus funeste que les premières, en lui annonçant qu'un tourbillon de vent avait fait crouler sa maison et enseveli ses chers enfants sous un monceau de ruines. Que fait alors Job? Que dit-il à la vue de tant et de si grandes infortunes qui lui arrivent? Job ne profère que ces paroles: « Le Seigneur les a donnés, le Seigneur les a repris. » Mais que dites-vous, saint prophète? Le Seigneur vous les a repris? Vous vous trompez sans doute: car ce n'est pas le Seigneur qui vous a ravi vos troupeaux, ce sont les perfides Chaldéens qui vous les ont dérobés: ce n'est pas le Seigneur qui a tué vos serviteurs, ce sont les barbares et inhumains Sabéens qui en ont fait

un si grand carnage : ce n'est pas le Seigneur qui a démolî votre maison , dont les ruines ont enseveli vos enfants chérîs, ce sont les démons conjurés pour votre perte. Je vous en conjure , ne parlez pas ainsi , répond cet homme très-patient; car je considère certainement les tribulations telles qu'elles sont réellement. C'est Dieu, c'est Dieu qui m'accable de si grands maux. Il est vrai qu'il ne veut ni le vol des Chaldéens , ni la cruauté des Sabéens, ni la méchanceté des démons qui me persécutent; cependant il veut mon affliction, mes tribulations et ma douleur. Il permet leurs péchés, afin de m'affliger : il se sert de leur malice comme d'un instrument pour me flageller. Tel est le raisonnement très-solide que saint Augustin fait sur ces paroles. « Job ne dit pas : Le Seigneur les a donnés, le démon les a ravis ; mais : Le Seigneur les a donnés , le Seigneur les a repris , que le nom du Seigneur soit béni. » (1) Ce ne sont pas les démons, ni les Chaldéens, ni les Sabéens qui m'ont enlevé les biens de la fortune ; c'est le Seigneur qui m'en a dépouillé: ainsi que sa volonté soit faite et qu'il soit lui-même béni dans toute l'éternité.

240. Par là on voit la folie d'un grand nombre de chrétiens qui, lorsqu'il sont offensés par les hommes, ne croient pas que la tribulation qui les afflige vient de Dieu. Ma tribulation, dit quelqu'un, ne provient pas de Dieu mais d'un ennemi, qui nuit à mon honneur par ses paroles mordantes et qui s'oppose à mon avancement par ses actions. Mon affliction, s'écrie un autre, ne vient pas de Dieu mais d'un méchant voisin qui me vexe par ses paroles piquantes , d'un fils débauché qui me crucifie par ses mœurs perverses, d'une femme colère qui m'inquiète. Mon malheur, dit celle-ci , ne provient pas de Dieu mais des désordres , de l'inhabiléte et de la prodigalité de mon mari. Selon saint Dorothée ces hommes font comme les chiens. Voici les propres paroles du saint docteur : « Pour nous, quand nous entendons une parole qui nous offense, nous imitons les chiens.

(1) In Psal. 31.

Lorsque quelqu'un leur jette une pierre, ils la mordent, après qu'elle s'est arrêtée. De même abandonnant Dieu, qui nous envoie des tribulations pour nous purger de nos péchés, nous courons sur la pierre, c'est-à-dire contre le prochain. » (1)

241. David n'a certainement pas agi ainsi; tandis que Sé-méï, homme d'une condition abjecte, l'accabrait de ces paroles très-injurieuses : « Sors homme de sang, homme de Bélial, » et lui lançait même une grêle de pierres; il ne fit pas attention à la main ni à la langue téméraire de celui qui l'injurait, mais ayant élevé son âme vers Dieu il reçut de lui ces coups outrageants en disant : « Le Seigneur lui a commandé de maudire David. Qui osera dire : Pourquoi l'a-t-il fait ? » (2) De quel front oserai-je m'opposer à sa très-juste et très-sainte volonté ? Voilà comment, si nous avons les lumières de la vraie foi, nous devons aussi procéder dans tous les maux qui nous arrivent par la volonté perverse d'autrui. Ainsi tout mal qui peut nous arriver dans ce monde, qu'il provienne de causes nécessaires comme les maladies, les douleurs, la perte de la santé et de la vie, la pénurie, la stérilité, la peste, les tremblements de terre, les incommodités des saisons, la pauvreté et la misère; soit qu'il provienne de causes libres comme les injures, les reproches, les affronts, les injustices, les calomnies, les oppositions, les importunités et tous les effets de la méchanceté des autres, ce mal dépend certainement de la volonté de Dieu; puisqu'il l'a ordonné de toute éternité pour notre plus grand bien. Nous devons donc nous soumettre à sa très-sainte volonté avec un humble sentiment de soumission, dans tout ce qui nous afflige.

(1) Doctr. 7. — (2) 2. Reg. c. 16. v. 7.

### CHAPITRE III.

QUE LE PREMIER MOTIF DE NOUS CONFORMER A LA VOLONTÉ DIVINE CONSISTE EN CE QUE CETTE MÊME VOLONTÉ MÉRITE INFINIMENT D'ÊTRE ACCOMPLIE.

242. Après avoir démontré que dans ce monde il n'arrive rien qui ne dépende de la volonté suprême du Très-Haut, voyons maintenant les droits stricts qui en résultent pour Dieu et l'obligation étroite, en vertu de laquelle nous sommes tenus de nous conformer en tout à ses saintes dispositions. Il y a deux titres auxquels tout homme peut devenir maître d'une chose quelconque, et en acquérir l'entièvre jouissance ; ces titres sont ceux de formation et d'achat. C'est ainsi que celui qui construit une maison, qui fait une statue ou un tableau devient le maître de ces ouvrages, et celui qui les achète en acquiert également toute la propriété. C'est précisément à ces deux titres que Dieu a un droit infini et sur nous et sur toutes nos actions, principalement sur les actes de notre volonté qui sont les plus importants et les plus nobles de tous : parce qu'il nous a créés par sa toute-puissance et rachetés au prix de son propre sang. Commençons par le premier.

243. Le sculpteur est maître de sa statue, parce qu'il l'a taillée avec son docte ciseau. Le potier est possesseur de son vase, parce qu'il l'a formé avec ses mains. Le peintre est propriétaire de son tableau, parce qu'il l'a étendu sur une toile grossière avec ses pinceaux. Et ces artistes non-seulement sont maîtres de leurs ouvrages, ils ont encore le droit d'en faire tous les usages auxquels ils sont propres. Puisqu'ils peuvent s'en servir en tout lieu, en tous temps, de toute manière ou en les vendant, ou en les conservant, ou en les détruisant à leur gré. Mais hélas ! combien leur propriété diffère du droit souverain et suprême que Dieu

a sur nous, sur notre volonté et sur tous les actes de notre libre arbitre à titre de création? Car enfin le sculpteur n'a pas formé sa statue avec rien, mais avec une pierre qui n'était pas l'ouvrage de ses mains. Le peintre n'a point fait son tableau avec rien, mais au moyen de couleurs et sur une toile déjà préparée d'avance pour cet effet. Le potier n'a pas formé son vase avec rien, mais avec l'argile qu'il a trouvée dans les champs. Tandis que Dieu, en nous donnant notre essence, ne nous a pas tirés du sein d'un marbre froid, ni d'une toile morte, ni de la molle argile, mais du néant, sans employer aucune matière pour former notre noble substance. Pour donner une forme à leurs œuvres, ces artistes n'ont exercé qu'un talent restreint dans des limites bien étroites: tandis que pour nous doter de notre essence, Dieu a dû appliquer les forces de son infinie toute-puissance; puisqu'aucune force inférieure à celles-là ne peut tirer la substance du fond même du néant. Combien doit donc être rigoureux le droit que Dieu a d'exiger que notre volonté soit soumise à la sienne? Quelle grande injure ne lui faisons-nous pas chaque fois que nous nous soustrayons à une si juste domination? Et si l'on fait tort au propriétaire d'un fonds, lorsqu'on lui dérobe les fruits des arbres qu'il n'a pas créés mais seulement plantés; combien n'offense-t-on pas Dieu en lui refusant la soumission d'une volonté créée par lui et pour lui seul!

244. Ce haut domaine, cette suprême puissance qu'il convient que Dieu ait sur nous, comme étant notre créateur, lui sont si chers qu'en donnant sa loi aux Israélites il répète, dans deux chapitres du Lévitique, environ vingt fois les paroles suivantes: « Je suis le Seigneur; » ensuite il conclut ainsi: « Gardez tous mes préceptes et tous mes jugements, et accomplissez-les: je suis le Seigneur. »<sup>(1)</sup> Comme s'il disait: J'exige de vous ceci et cela, et souvenez-vous que j'ai le droit de faire exécuter mes ordres, parce que « je suis le Seigneur. » Je veux ceci et

(1) Levit. c. 19, v. 37.

cela, et sachez que je suis en droit d'exiger que toute ma volonté soit accomplie, parce que « je suis le Seigneur. » Saint Augustin dit même que Dieu ne fit au premier homme cette célèbre défense de manger des fruits de l'arbre qui était au milieu du paradis terrestre, que pour exercer sur lui sa suprême puissance. Ce saint docteur nous représente Adam excusant son péché et le palliant par ces paroles : « Si l'arbre est bon, pourquoi n'y toucherai-je pas ? S'il est mauvais, que fait-il dans le paradis ? » Pourquoi son ombre nuisible se répand-elle sur cette heureuse terre ? Puis il nous fait entendre Dieu qui lui répond en ces termes : « C'est précisément parce qu'il est bon, qu'il se trouve dans le paradis ; mais je ne veux pas que tu y touches. Pourquoi ? Parce que je suis le Seigneur et que tu es le serviteur. Voilà toute la raison. Si elle est petite, c'est parce que tu ne veux pas être serviteur » et que tu me refuses la soumission qui m'est due. (1) De sorte qu'on ne doit pas trouver trop grande la rigueur, avec laquelle Dieu a puni Adam ainsi que sa postérité et les a privés de tous les biens de la grâce et de la nature, pour une simple faute commise en mangeant une pomme ; puisque refuser de se soumettre à la volonté de Dieu emporte avec soi une certaine espèce de rébellion, et que ce n'est rien autre chose que de ne pas vouloir le reconnaître pour son créateur, son maître, son Seigneur, et son monarque ; que c'est même prétendre lui arracher la couronne de dessus la tête. Et dans quoi le centurion faisait-il consister la gloire de sa charge, sinon en ce qu'il voyait que ses soldats étaient prêts à lui obéir au moindre signe ? C'est ce qu'il affirme lui-même en disant : « Car moi aussi, je suis un homme revêtu d'un pouvoir, ayant des soldats sous mes ordres, et je dis à l'un : Va, et il va : et à un autre : Viens, et il vient : et à mon serviteur : Fais cela, et il le fait. » (2) De sorte que refuser de se soumettre à Dieu, c'est pour ainsi dire vouloir le renverser de son trône et le dépouiller de l'autorité suprême qu'il a sur nous.

(1) In Psal. 50. — (2) S. Matth. c. 8. v. 9.

245. Mais on peut voir plus manifestement encore combien cette rébellion est un monstre honteux, en considérant la soumission avec laquelle les autres créatures obéissent à Dieu et accomplissent toutes ses volontés. Consultez seulement le premier chapitre de la Genèse ; voyez Dieu proférer à peine ses ordres et vouloir que la lumière soit séparée des ténèbres, que la nuit soit, que le jour commence, que les eaux qui étaient au-dessous du firmament soient séparées de celles qui se trouvaient au-dessus, que celles-là se réunissent dans un même lieu; que la terre produise l'herbe verdoyante et les arbres, des fruits : aussitôt toutes les créatures obéissent à sa volonté ; c'est pourquoi à chacun de ses ordres très-exactement accomplis, le texte sacré répète ces paroles : « Et il fut fait ainsi, et il fut fait ainsi, et il fut fait ainsi. » (1)

246. Considérez comment toutes les créatures dépourvues de sens sont continuellement attentives à exécuter la volonté de leur Créateur. « Dieu regarde la terre et il la fait trembler. » (2) « Il envoie la lumière, et elle va; il l'a rappelée, et elle lui obéit dans la crainte. » (3) « Les étoiles ont été appelées, et elles ont dit : Nous voici; et elles ont lui avec joie devant celui qui les a faites. » (4) Il a dit à la mer : « Tu viendras jusqu'ici, et tu n'avanceras pas plus loin : et là tu briseras tes flots écumants : » et la mer obéissante ne sort pas des limites qu'il lui a tracées. (5) Notre divin Rédempteur « a commandé aux vents » qui troublaient le mer, « et le calme s'est rétabli, » au grand étonnement des assistants qui ravis d'admiration s'écrièrent : « Quel est cet homme pour que les vents et la mer lui obéissent ? » (6) En un mot toutes les créatures, comme l'atteste le Psalmiste, sont continuellement prêtes à obéir aux ordres de Dieu. « Le feu, la grêle, la neige, la glace, le vent des tempêtes accomplissent sa parole. » (7) Tellement sont vraies ces parolès de saint Jérôme : « Toutes les créatures

(1) Genes. c. 1. — (2) Psal. 83. v. 32. — (3) Baruch. c. 3. v. 33. — (4) In eod. proph. — (5) Job. c. 38. v. 11. — (6) S. Matth. c. 8. v. 27. — (7) Psal. 148. v. 8.

sentent leur Créateur, non comme l'entendent les hérétiques qui prétendent qu'elles sont toutes animées, mais à cause de la majesté du Créateur: celles qui sont insensibles pour nous sont sensibles pour lui. » (1)

247. L'homme seul doué de la raison se montrera-t-il donc moins raisonnable que les créatures dépourvues de raison et de sens? L'homme seul, parce qu'il reconnaît le souverain domaine que Dieu a sur lui et sa propre dépendance du Très-Haut, s'opposera-t-il opiniâtrément à ce même Dieu? dira-t-il, la tête levée: « Je ne servirai pas: je ne me conformerai pas à ses divines déterminations, je ne me soumettrai point à ses très-justes décrets ni à ses saintes dispositions? L'homme seul, parce qu'il est doué du libre arbitre, dont les autres créatures sont privées, se servira-t-il de ce noble don de la liberté pour secouer le joug de la soumission due aux ordres du Très-Haut, et pour se rendre d'autant plus coupable et infidèle qu'il est plus libre dans ses actions? Quelle monstruosité ne serait-ce pas!

248. Ajoutez à cela que Dieu doit avoir sur nous un pouvoir infini, non-seulement à titre de création mais encore à titre de rédemption: d'où il résulte que nous devons lui être soumis non-seulement comme à notre Créateur mais encore comme à notre Rédempteur et nous conformer entièrement à sa volonté. Personne n'ignore l'état de perdition éternelle où nous nous trouvions lorsque, réduits en servitude par le prince des démons après notre péché, nous étions condamnés à gémir dans une prison éternelle au milieu des flammes dévorantes. Cependant Dieu touché de commisération pour nous a résolu de nous délivrer d'une servitude si cruelle, si lamentable: et pour nous arracher des mains de nos ennemis ce ne sont pas des mines d'or et d'argent, ni de pierres précieuses et de diamants qu'il a épuisées, mais ses propres veines qu'il a vidées du sang le plus précieux; ce qui est un prix d'une si grande valeur qu'on ne saurait lui comparer au-

(1) L. 1. in c. 8. Matth.

un trésor. Si vous désirez vous former une juste idée de ce prix, faites ce que je vais vous dire. Supposez dans un des bassins d'une balance une seule goutte du sang divin que le Fils du Père éternel a versé pour la rédemption de nos âmes, et dans l'autre tout l'or du Pérou avec toutes les pierres précieuses de l'Océan. Ajoutez dans le second bassin tout ce qu'ont produit de plus somptueux la Phrygie en vêtements, la Numidie en marbres, le pays de Sidon en pourpre et l'Arabie en parfums. Le premier bassin l'emportera-t-il encore sur le poids de si grandes richesses? Oui assurément; puisqu'une seule goutte du sang divin est d'une valeur infiniment plus grande. Supposez donc que Dieu ouvre les trésors inépuisables de sa toute-puissance, et qu'il place dans ce second bassin tout ce qu'il a pu trouver de précieux, de riche, de magnifique et d'estimable: le premier bassin sera-t-il alors forcé de céder au poids de ces richesses immenses et infinies? Nullement, puisque même dans le domaine de sa toute-puissance Dieu n'a rien de plus précieux qu'une seule petite goutte de son sang, dont tous les trésors possibles ne sauraient égaler la valeur. Mais si une seule goutte du sang divin est d'un prix inestimable, combien seront précieux ces flots de sang que Dieu a répandus pour prix de notre rédemption? Qui pourra estimer tant de douleurs, d'angoisses, d'injures, d'opprobres et d'ignominies qu'il a supportés, pour nous délivrer de la servitude éternelle de nos ennemis? Celui-là seul qui nous a rachetés, nous malheureux, peut se former une juste idée de ce prix.

249. Or maintenant je fais ce raisonnement: si un homme devient le vrai propriétaire d'un esclave, qui est homme de la même nature que lui, uniquement parce qu'il l'a acheté au prix de quelques viles pièces d'argent; s'il acquiert à si bas prix un tel droit sur sa personne et sur ses actions, que ce pauvre esclave ne peut pas même faire un pas de son propre mouvement et qu'il se trouve forcé de dépendre, dans toutes ses actions, de la volonté de son maître: quel domaine Dieu n'a-t-il pas acquis sur nous, quel droit

sur toutes nos actions et sur tous les mouvements de notre volonté; pour nous avoir délivrés des mains de nos ennemis à un prix immense, infini, incomparable et inexpliquable; à un prix qui eût été plus que suffisant pour racheter tout le monde et même mille mondes et une infinité de mondes? De plus, si en refusant de se soumettre au maître qui l'a acheté, un esclave lui fait une injure grave et digne d'un sévère châtiment; quelle injure ne ferions-nous pas à Dieu qui nous a acquis à un si grand prix; de quelles peines ne nous rendrons-nous pas dignes, si nous ne lui sommes pas soumis, si nous ne nous conformons pas à sa très-sainte volonté; si nous prétendons que notre volonté prévale sur la sienne, par un désordre non moins abominable que si la terre l'emportait sur le ciel?

250. Il suffit donc que nous ayons continuellement sous les yeux les flots de sang que le Fils de Dieu a versé de ses propres veines pour délivrer nos âmes de la servitude éternelle; il suffit que nous considérons fréquemment les cruelles douleurs qui ont été le prix de notre rédemption, et nous comprendrons aussitôt le droit infini qu'il s'est acquis sur nous à ce titre, ainsi que l'obligation rigoureuse où nous sommes de nous conformer en tout à sa très-sainte volonté. Alors nous n'aurons pas même la pensée de préférer notre volonté désordonnée à sa très-droite volonté, et de vouloir la faire prévaloir sur elle par une injustice et un désordre si abominable.

251. Outre le droit souverain que Dieu a d'exiger que nous accomplissons en toute chose sa volonté, à cause du domaine infini qu'il s'est acquis sur nous comme Créateur et comme Rédempteur, il est encore d'autres motifs qui nous y obligent: d'abord parce qu'il est aussi notre Père, comme nous le disons tous les jours en commençant l'oraison dominicale: « Notre Père qui êtes aux cieux. » C'est bien avec raison que nous lui donnons toujours le doux nom de Père, puisqu'il nous a procuré non-seulement l'être naturel mais encore le bonheur de participer, par la grâce inhérente ou sanctifiante, à sa propre essence.

et à sa nature divine ; ainsi que saint Pierre le dit : « Afin que vous deveniez participants de la nature divine. » (1) Et parce qu'il est Père très-aimant, il nous a préparé dans le ciel l'héritage du royaume éternel où nous serons entièrement heureux. Or, qui ne sait qu'un père a réellement le droit d'exiger que ses enfants exécutent sa volonté, qu'ils lui obéissent et lui soient soumis ? De plus, Dieu est notre ami par un effet de la même grâce ; puisque, comme nous l'avons dit ailleurs, elle unit l'âme à Dieu par le lien d'une véritable amitié. Il est certain que l'amitié exige l'union des volontés, selon cet axiome bien connu : « L'ami est un autre soi-même. » C'est pourquoi David et Jonathas, types des vrais amis, semblaient n'être qu'un cœur qui animait deux corps. « L'âme de Jonathas était unie à celle de David. » (2) Dieu observe parfaitement les lois de l'amitié, autant qu'il dépend de lui-même ; puisque dans toute chose permise et convenable il satisfait la volonté de ceux qui le craignent et qui l'aiment ; comme nous le lisons dans les Pseaumes : « Il fait la volonté de ceux qui le craignent. » (3) Il tient ses yeux continuellement ouverts afin de voir les nécessités des âmes justes qui entretiennent son amitié ; il prête toujours une oreille attentive pour entendre leurs prières et combler leurs vœux. « Les yeux de Dieu regardent les justes et ses oreilles entendent leurs prières. » Pour que cette amitié soit accomplie d'un côté comme de l'autre, il est nécessaire que nous aussi nous nous conformions en toute chose à la volonté de Dieu, si nous ne voulons pas être infidèles et perfides envers un si digne ami. Et cela d'autant plus que Dieu a un droit infini de faire sa propre volonté, tandis que nous, nous sommes très-strictement obligés de rechercher en tout son bon plaisir, parce qu'il est la première règle de toute justice, de toute droiture et sainteté. Si donc il daigne acquiescer à la volonté hu-

(1) 2. Epist. c. 1. v. 4. — (2) 1. Reg. c. 18. v. 1. — (3) Psalm. 144. v. 19.

maine, nous devons aussi, à plus forte raison, nous conformer à la volonté divine.

252. Mais la plus puissante raison, qui nous persuade cette sainte conformité, et que nous devons conserver toujours empreinte dans notre âme, consiste assurément en ce que Dieu est le souverain bien qui mérite que toutes les créatures se conforment à sa volonté. Le bien mérite d'être aimé. J'ai déjà dit que ce que l'aimant est au fer, le bien l'est à notre volonté, parce qu'il l'attire à lui par une douce affection. Et plus la bonté de l'objet aimé est grande, plus celui-ci a de vertu pour attirer la volonté et l'embrasser de son amour. Ainsi puisque Dieu renferme en lui-même une infinie bonté, il a aussi une force infinie pour s'attirer les cœurs et mériter d'être aimé infiniment plus que toute autre chose, soit dans nous soit hors de nous ; plus que notre corps, que notre âme, que toute inclination, plus que notre volonté, et par conséquent il mérite d'être préféré à tout penchant naturel de notre volonté ; parce qu'aimer n'est rien autre chose que vouloir le bien de l'objet qu'on aime, et le vouloir au degré auquel il le mérite. Ainsi, puisque Dieu mérite infiniment que notre libre arbitre soit soumis à sa volonté, il faut évidemment, si nous l'aimons, que notre volonté soit consacrée à la sienne.

253. Le seul acte de conformité fait par le grand prêtre Héli montre combien est agréable aux yeux de Dieu cette humble soumission de notre volonté à ses très-sages dispositions. Ce prêtre était coupable devant Dieu de tous les sacriléges que ses fils avaient commis et des scandales qu'ils avaient occasionnés dans le lieu saint, « parce que bien qu'il sût que ses fils se conduisaient indignement, il ne les corrigeait pas. » C'est pourquoi le Seigneur lui fit savoir par la bouche du prophète Samuel qu'il serait dépouillé de sa dignité de prêtre, chassé du temple, privé de ses enfants et même frappé de mort. Mais Héli, apprenant une si funeste sentence prononcée par Dieu en punition de ses crimes, baissa la tête et avec une humble

soumission préférera ces remarquables paroles : « Dieu est le Seigneur, qu'il fasse ce qui est bon à ses yeux. » (1) Or cet acte de conformité et de soumission à la volonté de Dieu fut d'une si grande valeur aux yeux du Tout-Puissant que, selon l'opinion d'auteurs très-recommandables que cite Cornélius à Lapidé, le grand prêtre Héli a obtenu le salut de son âme malgré les fautes graves dont il était coupable. « Considérons, dit Cornélius, la réponse d'Héli, réponse digne d'un prêtre pénitent, d'une âme égale et résignée entièrement à la volonté de Dieu et à un si terrible châtiment ; réponse pour laquelle il semble qu'Héli soit sauvé. C'est aussi ce que disent Théodore et etc. » Ainsi quiconque désire se concilier le cœur de Dieu, doit imiter le grand prêtre Héli dans sa conformité à la volonté divine.

---

#### CHAPITRE IV.

##### **RAISONS QUI CONCERNENT NOTRE UTILITÉ PROPRE, ET POUR LESQUELLES NOUS SOMMES TENUS DE NOUS CONFORMER EN TOUT À LA VOLONTÉ DIVINE.**

254. Si l'amour de Dieu languissait tellement dans notre cœur qu'il n'eût pas la force de soumettre notre volonté à la volonté divine ; il faudrait nous porter, à cette soumission, du moins par l'amour que nous avons pour nous-mêmes ; puisqu'il n'y a, et il ne peut y avoir pour nous rien de plus utile que de nous conformer en tout à la volonté divine. J'ai déjà touché cette vérité dans le second chapitre de cet article ; mais j'en parlerai plus longuement ici comme dans son lieu propre : car si

(1) 1. Reg. c. 2. v. 18.

elle n'est pas bien imprimée dans notre esprit, nous ne parviendrons jamais à pouvoir nous reposer tranquillement dans la volonté de Dieu au milieu des adversités. Il faut que nous soyons intimement persuadés que tout ce qui nous arrive, par la volonté ou la permission divine, Dieu le veut ou le permet pour notre bien, et que s'il s'ensuit quelque mal, cela provient de la mauvaise manière dont nous envisageons les choses, surtout quand nous refusons de nous conformer à ses dispositions pleines d'amour.

255. Cette vérité est très-certaine, parce qu'elle est fondée sur la foi. En effet, nous lisons dans les saintes Écritures : « Seigneur vous nous avez couverts comme du bouclier de votre bonne volonté. » (1) Or, Dieu nous a ainsi entourés de tous côtés et ceints du bouclier de sa bonne volonté, afin que les maux qui sont des maux réels ne puissent point parvenir jusqu'à nous, et que ceux-là seuls qui sont bons nous atteignent, parce qu'ils doivent servir à notre avantage. Nous lisons que Dieu pense à nous faire du bien ; lorsqu'il nous voit malheureux : « Je suis mendiant et pauvre, mais le Seigneur est plein de sollicitude pour moi. » (2) Il nous garde comme la prunelle de ses yeux, ainsi que le prouvent ces paroles : « Celui qui vous touchera, me blessera moi-même à la prunelle de l'œil. » (3) Seigneur, lui dit David, « gardez-moi comme la prunelle de l'œil. » Il nous promet son amour en termes beaucoup plus tendres encore ; lorsqu'il ne dédaigne pas de se comparer tantôt à une poule qui protège ses poussins sous ses ailes : « Combien de fois n'ai-je pas voulu réunir tes enfants, comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ? » (4) tantôt à un aigle : « Comme un aigle, qui excite ses petits à voler, étend ses ailes en voltigeant au-dessus d'eux ; ainsi le Seigneur a pris son peuple et l'a porté sur ses épaules ; » (5)

(1) Psal. 5. v. 23. — (2) Psal. 29. 18. — (3) Zach. c. 2. v. 8. — (4) S. Matth. c. 23. v. 37. — (5) Deut. c. 32. v. 41.

pour nous faire comprendre qu'il nous assistera lui-même avec autant d'amour et de sollicitude : tantôt à une mère pleine de tendresse : « Une femme peut-elle oublier son enfant et ne pas avoir pitié du fruit de ses entrailles ? et lors même qu'elle l'oublierait, moi cependant je ne vous oublierai pas ; car je vous ai inscrit dans mes mains. » (1) Enfin il s'abaisse jusqu'à nous faire les très-douces caresses d'une tendre mère : « Vous serez portés aux mamelles et caressés sur les genoux. Comme une mère caresse son enfant, ainsi je vous consolerai. » (2) Toutes ces très-tendres expressions prouvent qu'il est en Dieu une providence pleine d'amour incapable de vouloir qu'il nous arrive aucun mal réel.

256. J'ai dit « aucun mal réel : » il est en effet certaines choses qu'on range parmi les maux, comme je l'ai dit plus haut, parce qu'elles nous afflagent ; tandis que dans le fait elles sont de vrais biens, puisque Dieu les fait concourir à notre plus grand avantage. Il nous reste maintenant à voir quelle utilité Dieu désire que nous retirions de ces adversités que nous appelons maux ; afin que, les considérant des yeux de la foi, nous les recevions comme de véritables biens tels qu'ils sont réellement.

257. Premièrement, Dieu nous envoie quelquefois les adversités, qui arrivent en cette vie, comme des moyens de parvenir à un grand bonheur temporel. D'où il résulte qu'en les considérant sous le rapport naturel, on ne peut les appeler maux, puisque même dans l'ordre de la nature ils nous procurent de grands biens. Joseph est vendu aux Israélites par ses frères comme un misérable esclave : jeté dans une obscure prison il déplore son infortune en gémissant sur ses liens cruels. Qui aurait jamais cru que, par l'opprobre de ces chaînes et le déshonneur de cette servitude, il serait élevé sur le trône et commanderait à toute l'Égypte avec autant d'autorité que le roi lui-même ? Cependant il en fut ainsi, et Dieu qui seul pouvait le pré-

(1) Isaïe c. 49. v. 15. — (2) Isaïe c. 66. v. 12.

voir proportionna l'ignominie de sa captivité à la hauteur de cette dignité. Les ânes de Saül étaient perdus, ce jeune homme, attribuant cette perte à sa mauvaise fortune, s'empressa de les chercher avec une grande sollicitude, à travers les bois et les forêts, par les chemins et les sentiers égarés. Qui aurait jamais pensé qu'au lieu de ces viles bêtes de somme, Saül trouverait alors la couronne royale dont il devait ceindre son front sur le trône d'Israël? Et cependant c'est ce qui arriva; puisque Dieu qui prévoyait son avénement permit qu'il fit cette perte pour l'amener à celui qui l'a fait roi de son peuple. Au contraire, qui se serait jamais imaginé que les honneurs dont Aman était comblé à la cour d'Assuérus, et son élévation à la dignité du courtisan le plus puissant auprès du roi, étaient, pour cet infortuné, une voie qui le conduisait à la mort la plus ignominieuse? Et cependant il est certain qu'il fut conduit par ses promotions: Dieu l'a prévu et il l'a voulu, afin qu'une potence infamante fût le terme de son ambitieuse prospérité. J'en conclus donc avec raison que les choses qu'on range parmi les maux sont quelquefois des biens même temporels. Ainsi quiconque est raisonnable doit se laisser gouverner par Dieu, puisque sa bienveillante providence ne peut pas disposer de nous autrement que pour notre bien.

258. Secondelement, Dieu permet quelquefois que nous soyons affligés par des peines graves et nombreuses en cette vie, de peur que dans l'autre il ne soit forcé de nous voir accablés de souffrances beaucoup plus longues et plus cruelles: il veut nous faire éviter celles-ci par celles-là. N'est-ce pas alors un bien immense qui nous arrive sous l'apparence d'un petit mal? C'est ce que le saint homme Job comprit très-bien: considérant comme un grand bienfait de Dieu que les horribles tourments de l'autre vie soient échangés contre les très-faibles douleurs de la vie présente, il suppliait le Seigneur de ne point l'épargner, quand il l'affligait par la douleur, mais de l'écraser plutôt sous le poids des souffrances. « Qui me don-

nera que ma prière soit exaucée ?... et que celui qui a commencé me broie lui-même ; qu'il donne un libre cours à son bras et qu'il m'immole ; que j'aille la consolation de voir qu'il ne m'épargne pas, quand il m'afflige par la douleur ? » (1)

259. Troisièmement, Dieu nous afflige souvent pour nous amender et enlever l'obstacle que nos fautes opposent à notre salut éternel. C'est ainsi que la célèbre Judith disait à son peuple vigoureusement assiégé par l'armée d'Holopherne et prêt à se rendre entre les mains de ce tyran : Mes concitoyens, la grande tribulation qui nous afflige « nous est arrivée, croyons-le bien, pour notre amendement et non pour notre ruine. » (2) C'est ainsi que, après avoir rapporté les dommages occasionnés aux Hébreux par l'infâme Antiochus, la profanation du temple et les abominations commises dans le lieu saint par l'ordre de ce roi impie, l'auteur du livre des Machabées ajoute : « Je conjure ceux qui liront ce livre de ne pas s'effrayer à la vue de ces adversités, et de croire que ce qui a eu lieu est arrivé non pour notre perte mais pour l'amendement de notre nation. » (3) Parce que Dieu est réellement un Dieu très-aimant qui ne nous frappe que pour guérir les blessures de nos âmes, et qui ne nous afflige un peu ici-bas que pour nous donner ensuite la vie éternelle.

260. Qui ne se serait senti touché de compassion à la vue du roi Manassès gémissant sous le poids ignominieux de ses chaînes, privé de ses richesses, de la couronne et même de la liberté, qui est plus précieuse encore aux yeux des hommes, pour être conduit en captivité par le roi de Babylone ? Et néanmoins, en l'accabrant tous à la fois tant et de si grands maux comblèrent ce roi impie du plus grand bonheur que Dieu eût pu lui procurer : puisqu'excité de cette manière à faire pénit-

(1) Job. c. 6. v. 8. — (2) Judith. c. 8. v. 27. — (3) 2. Machab. c 6. v. 18.

tence il mit en sûreté le salut de son âme ; comme on peut s'en convaincre d'après les paroles suivantes : « Lorsqu'il fut dans les angoisses, il pria le Seigneur son Dieu et fit une rigoureuse pénitence en présence du Dieu de ses pères. » (1) Certes, quand même Dieu l'aurait établi seul monarque de tout cet univers, il ne l'eût pas comblé d'un si grand bienfait que lorsqu'il le réduisit à cette extrême misère.

261. Qui aurait pu voir, sans pleurer, cet illustre héros de la Syrie, Naaman dont nous lisons dans l'Ecriture : « Naaman chef de la milice du roi de Syrie était un homme grand devant Dieu et honoré : car c'est par lui que le Seigneur a sauvé la Syrie. C'était un homme vaillant et riche, mais couvert de lèpre depuis la tête jusqu'aux pieds. » (2) De sorte que sa gloire et ses dignités jointes à cette dégoûtante maladie semblaient ne servir qu'à le rendre digne d'une plus tendre commisération. Et cependant c'est de ce misérable mal qu'est provenu son véritable bien : puisque non-seulement il fut entièrement guéri par le prophète Élisée, dans les eaux du Jourdain, mais qu'il parvint encore à la connaissance du vrai Dieu et renonça au culte des faux dieux qu'il adorait auparavant. C'est pourquoi il dit lui-même : « Je reconnaissais maintenant que sur toute la terre il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu d'Israël... Désormais votre serviteur n'offrira plus d'holocaustes ni de victimes aux faux dieux, si ce n'est au Seigneur. »

262. Qui n'eût considéré comme le plus malheureux des mortels ce pauvre paralytique qui, semblable au roseau sur la rive humide d'un fleuve, passa trente-huit ans à trembler sur le bord de la piscine, sans trouver pendant un si long espace de temps une main charitable qui le plongeât à temps opportun, par un pieux mouvement, dans ces eaux salutaires : de sorte qu'il fut réduit à déplorer continuellement sa misère et à s'écrier avec un

(1) 2. Paralip. c. 33. v. 12. — (2) 4. Reg. c. 5. v. 4.

amer regret : « Je n'ai personne. » (1) Et cependant cette grande infortune lui procura le plus grand bonheur qui eût pu lui arriver, puisque ce fut précisément parce qu'il attendait depuis si longtemps sa guérison, qu'on le porta aux pieds du Rédempteur, qui non-seulement lui rendit la santé du corps, mais délivra même son âme de l'infirmité, beaucoup plus dangereuse encore, de ses péchés. Nous pourrions ajouter une infinité d'autres exemples qui prouvent manifestement que toutes les choses, que Dieu veut et dont il dispose pour nous, tournent à notre plus grand avantage, bien que notre faible sens et notre jugement borné les considèrent quelquefois comme des maux.

263. Remarquez ici, je vous prie, quelle est la témérité de certains hommes qui, parce qu'ils sont en proie à la misère, murmurent contre Dieu, en proférant ces paroles téméraires : Tout aux uns et rien aux autres : tant d'enfants à quelques-uns et aucun à d'autres : une si forte santé à ceux-ci et des infirmités continues à ceux-là : la prospérité aux uns et l'infortune aux autres. Lorsqu'ils voient les pécheurs favorisés par la fortune, ils n'ont pas horreur de blasphémer contre le ciel, en disant que pour être heureux il faut se faire impie ; de sorte qu'ils accusent Dieu d'injustice ou d'iniquité dans la distribution de ses bienfaits. On pourrait donc bien leur appliquer ce que saint Augustin dit du peuple juif devenu furieux contre notre divin Rédempteur : « Ingrats malgré toutes les guérisons qu'il avait opérées, semblables à des frénétiques dévorés par une fièvre ardente, ils se sont irrités contre le médecin qui était venu les guérir » par l'affliction « et ont résolu de le perdre. » (2) Mais parce que les hommes audacieux qui, en proférant des paroles si insolentes, lèvent leur front orgueilleux contre Dieu, sont des créatures plutôt animales que raisonnables, et qu'ils ne considèrent les dispositions de la divine Providence qu'avec des yeux

(1) S. Joan. c. 5. — (2) In Psal. 63.

charnels et non d'un regard purifié par la lumière de la foi ; il faut les convaincre en leur mettant sous les yeux des exemples frappants.

264. Qu'ils considèrent donc ce riche avare qui, maître d'un palais splendide, tantôt s'assied à une table bien servie, tantôt se repose sur un lit mou et somptueux, tantôt se promène dans un jardin très-agréable, toujours suivi de nombreux domestiques. Qu'ils jettent ensuite leurs regards sur ce pauvre malheureux qui gît à sa porte couvert d'habits déchirés, rempli d'ulcères ; et, ce qui est encore plus misérable, n'ayant pas même de quoi panser ses plaies, ni un morceau de pain que lui refuse cet homme sans pitié. Qu'ils jugent ensuite du sort de l'un et de l'autre ; qu'ils décident celui des deux qui leur paraît préférable. C'est celui du riche, répondent-ils aussitôt ; parce qu'il est heureux : et non celui du pauvre ; parce qu'il est misérable. Or, sachez, leur dirai-je, que vous avez porté un très-mauvais jugement, et que vous vous êtes grossièrement trompé : car ce riche est réellement très-malheureux ; puisque les richesses, les délices et la splendeur l'ont précipité, comme autant de pièges, dans la damnation éternelle : tandis que Lazare est très-heureux, puisque sa misère lui a servi de clef, pour ouvrir le royaume des cieux. Le mauvais riche a été comblé de biens pour son malheur : mais Lazare a reçu la pauvreté, les ulcères et la douleur comme des gages de la récompense, dont il jouit dans le ciel. C'est donc bien avec raison qu'Abraham disait au mauvais riche précipité en enfer : « Mon fils ! souvenez-vous que vous avez reçu, pendant votre vie, les biens » par lesquels Dieu a récompensé les quelques bonnes œuvres que vous avez faites ; afin de pouvoir ensuite punir l'intempérance de vos repas et l'orgueil de votre luxe : « tandis que Lazare a reçu les maux » par lesquels Dieu l'a éprouvé ; afin de pouvoir le combler d'une joie éternelle dans le ciel. Que pensez-vous de cela, vous qui vous plaignez de Dieu ? Les tribulations, qui vous tourmentent, ne sont-elles pas de vrais biens, si

vous les recevez avec la soumission due à la volonté divine? Et les biens, que vous enviez, ne seraient-ils peut-être pas pour vous de véritables maux, qui vous précipiteraient dans un abyme de misères? Soumettez-vous donc en paix aux dispositions divines qui ne regardent rien autre chose que votre bonheur.

265. Mais parce que cette vérité, quoique certaine, répugne à l'expérience de nos sens, et que les hommes charnels ne la comprennent jamais assez; je vais rapporter un fait qui la fera voir sous des couleurs encore plus vives. (1) Le mariage avait uni un homme et une femme qui étaient de mœurs aussi différentes que leur condition; puisque celui-là était modeste et timoré; tandis que celle-ci était dissolue et effrénée. Cependant cet homme mena une vie malheureuse; car, se trouvant en proie à la misère, il était forcé de travailler, afin de pourvoir à son entretien; tellement que, faible de santé, il succombait souvent à la fatigue. Quand il se portait bien, il gémisait sous le poids de ses pénibles travaux; et lorsqu'il était malade, sa pauvreté ne lui permettait pas d'adoucir les aiguillons de la douleur. Enfin, après une vie laborieuse et une maladie très-pénible, il mourut au milieu des plus cruels tourments. A sa mort le ciel lui-même semblait se courroucer; puisque pendant trois jours il lança la foudre, fit sillonner les éclairs et inonda la terre de pluies si continues, qu'il ne fut pas possible de transporter à l'église le cadavre du défunt. Les voisins, jugeant d'après ces dernières apparences, crurent témérairement que cet homme était un grand pécheur; puisque le ciel s'armaît contre lui et que la terre refusait de le recevoir dans son sein et de lui procurer ainsi la sépulture. Tandis qu'au contraire sa femme mena toujours une vie très-heureuse au milieu des délices et des plaisirs. Le monde l'aimait et la comblait de caresses; de sorte qu'elle vécut heureuse et contente. Elle n'éprouva jamais la moindre fièvre, ne res-

(1) Lib. doct. P. P. de Provid. n. 8.

sentit aucune douleur de tête, ni aucune infirmité où affliction capable de troubler sa prospérité. Arrivée à sa dernière heure, elle expira paisiblement par un temps si serein que le ciel lui-même semblait concourir à rendre sa mort douce et heureuse. Cependant une de leurs filles, comparant un jour la vie malheureuse et la funeste mort de son père, avec la vie tranquille et la paisible mort de sa mère, jugea que celle-ci était heureuse et que celui-là était malheureux : de sorte qu'elle se proposait déjà d'imiter le genre de vie de sa mère. Lorsque tout à coup elle vit paraître, devant elle, un homme, d'une haute taille et d'un aspect vénérable, qui lui demanda ce qu'elle pensait. La jeune fille, effrayée par sa vue et par le ton de sa voix, ne sut que répondre. Alors cet homme lui dit : Je sais ce que vous pensez ; mais venez avec moi et je vous délivrerai de votre erreur. Ensuite il la prit par la main et la conduisit dans un lieu si beau et si agréable, qu'il lui semblait que c'était le paradis terrestre. Là elle rencontra son père qui, allant au-devant d'elle, l'embrassa et lui donna le doux nom de fille. Cette jeune personne désirait rester avec lui dans ce lieu de délices. Mais celui qui l'y avait conduite, ne le permettant pas, la prit de nouveau par la main et la conduisit, en descendant la colline, près d'un précipice où l'on n'entendait que des hurlements, des cris, des grincements de dents et des gémissements : là, elle vit, au milieu d'une fournaise de flammes très-ardentes, sa misérable mère qui détestait, en se livrant à la furce du désespoir, la vie licencieuse qu'elle avait menée sur la terre. Il n'est pas facile de dire combien cette jeune fille fut effrayée à la vue de ce spectacle horrible. Néanmoins on peut supposer qu'aussitôt après cette vision elle prit la résolution d'imiter son vertueux père, et qu'elle l'a fait jusqu'à son dernier soupir. J'ai appris ce fait d'un Père du désert auquel cette même jeune fille l'a rapporté, lorsqu'elle était déjà bien avancée en âge et parvenue à un haut degré de perfection. Cette vision démontre que, comme nous l'avons dit, les tribulations, que

**Dieu nous envoie, quoique très-pénibles, ne sont pas de véritables maux, mais plutôt de vrais biens, à cause de la fin pour laquelle Dieu permet qu'elles nous arrivent.**

266. Mais s'il en est ainsi, quelle n'est pas notre folie, lorsque nous refusons de nous laisser gouverner par la volonté divine dans tout ce qu'elle ordonne ; puisque nous savons que tout concourt au bonheur de ceux qui le font ? Je sais que nous devrons quelquefois supporter des choses contraires à notre honneur, à notre réputation, à nos avantages, à notre santé et même peut-être à notre vie. Mais qu'importe ? dès lors que nous sommes certains qu'en nous abandonnant aux dispositions de la divine Providence, nous mériterons de voir un jour toutes ces épreuves couronnées d'un heureux succès, et notre bonheur assuré pour l'éternité. Quel est le fils qui ne déposerait toute sa fortune et ses biens entre les mains d'une mère qui l'aime tendrement ? Quel est celui qui ne soumettrait ses affaires au jugement d'un ami qui lui est entièrement dévoué ? Pourquoi donc ne nous abandonnerions-nous pas entre les mains de Dieu ? Pourquoi ne nous laisserions-nous pas gouverner par lui : que les choses soient prospères, ou fâcheuses, ou agréables, ou pénibles, ou délectables ; puisque nous savons qu'il nous aime plus tendrement qu'une mère son fils, et plus généreusement qu'un ami, son ami ; puisque nous sommes certains que sa Providence ne fait rien que pour notre plus grand bien ? Abandonnons-nous donc entièrement dans les bras de ce très-bon Père, et laissons-nous conduire par sa très-aimable volonté ; comme le Psalmiste royal nous y exhorte : « Mettez en Dieu toute votre sollicitude. » (1) Jetons tous nos soins, toutes nos inquiétudes dans la très-douce mer de sa bonté infinie ; puisque nous savons qu'il ne néglige aucunement nos avantages : ainsi que saint Pierre l'atteste : « Mettant toute votre sollicitude en lui ; parce qu'il a soin de vous. » (2) Chose vraiment admirab-

(1) Ps. 54. v. 23. — (2) Epist. 1. c. 5, v. 7.

ble! Jésus-Christ s'est soumis, par amour pour nous, à la volonté des bourreaux qui voulaient le crucifier : « Il livra Jésus à leur volonté. » (1) Et nous ne nous abandonnons pas, pour son amour, à sa volonté qui ne se propose que notre bonheur ?

---

## CHAPITRE V.

**AUTRE UTILITÉ QUI RÉSULTE, POUR NOUS, DE LA CONFORMITÉ  
A LA VOLONTÉ DIVINE, ET QUI CONSISTE EN CE QUE CETTE  
VERTU NOUS PROCURE LE BONHEUR MÊME EN CETTE VIE.**

267. L'homme ne peut être heureux ici-bas qu'autant que sa volonté et ses désirs sont satisfaits : puisqu'une seule chose contraire suffit pour troubler, pour affliger son cœur et le remplir d'amertume. Pourquoi Aman était-il inquiet? Il jouissait des premières dignités à la cour royale d'Assuérus, où il l'emportait sur tous les ministres de ce roi : il avait une fortune immense et des enfants ; il était comblé d'honneurs et de délices : il jouissait du pouvoir suprême. Et cependant il se plaignait en disant : « Quoique j'aie toutes ces choses, il me semble que je n'ai rien. » Et pourquoi cela? Peut-être des ennemis attentaient-ils à ses jours? Un rival s'opposait-il à son avancement? Rien de tout cela. Il lui manquait seulement que Mardochée, homme étranger, ne se levait pas lorsqu'il allait à la cour royale ; comme il n'a pas eu honte de l'avouer : « Il me semble que je n'ai rien : tant que je vois Mardochée assis à la porte du roi. » (2) Ce très-petit

(1) S. Luc<sup>e</sup> c. 23, 25.— (2) Esther, c. 5, v. 13.

manque de respect suffit pour le remplir d'une si grande amertume, qu'il ne faisait pas même attention aux honneurs qu'on lui rendait dans tout le royaume.

268. Mais Aman n'est pas le seul qui ne soit pas heureux pour le manque d'une seule chose : il y en a autant que cette misérable terre compte d'habitants. Interrogez-les tous et vous verrez qu'ils se disent tous malheureux ; parce qu'ils endurent la privation d'une chose qu'ils désirent. Celui-ci est riche, mais il n'a aucun titre de noblesse : celui-là est noble, mais il n'a pas les richesses nécessaires pour tenir son rang dans la société. L'un abonde de biens, mais il n'a pas la santé pour en jouir : l'autre jouit d'une bonne santé, mais il n'a pas d'argent pour en goûter les fruits. Celui-ci goûte une paix continue dans sa maison, mais il a en dehors un ennemi qui s'oppose à son bonheur : celui-là n'a ni adversaire ni persécuteur, mais son orgueilleuse épouse et ses enfants libertins lui arrachent de continuels soupirs. En un mot, parmi tous les hommes de ce monde, on ne saurait en trouver un seul qui soit entièrement heureux ; parce qu'il n'en est pas un dont tous les désirs soient satisfaits.

269. A qui donc sera-t-il donné sur cet océan de misères d'arriver au port du vrai bonheur ? C'est à celui-là seul qui veut se conformer en toute chose à la volonté divine. La raison en est évidente. Aucune chose ne peut nous arriver, que Dieu ne l'ait voulu, de la manière que j'ai expliqué plus haut. D'où il résulte que l'homme spirituel désirant en tout la volonté de Dieu, il ne peut lui arriver aucune chose qui ne soit conforme à sa volonté : car, puisque Dieu veut tout ce qui lui arrive, il ne peut lui arriver rien qu'il ne veuille lui-même. De sorte qu'il satisfait en tout à la volonté divine ; il vit toujours content et goûte sans cesse la paix intérieure qui constitue toute la félicité de notre vie. C'est donc avec raison que saint Dorothée disait que, pour faire constamment et paisiblement sa volonté propre, il n'y a pas d'autre moyen que de s'en dépouiller et de se soumettre à celle de Dieu :

« Ainsi, sans vouloir accomplit notre volonté, il se trouve que nous l'avons toujours accomplie. » (1)

270. Ajoutez à cela que même les douleurs corporelles et les tribulations intérieures, qui peuvent seules troubler notre bonheur, deviennent douces et agréables à celui qui s'applique à faire la volonté divine. En effet, l'amour qui unit à Dieu toute personne spirituelle fait qu'elle se réjouit de tout ce qui lui plaît. Comme elle voit qu'il plaît à Dieu qu'elle soit affligée ici-bas, elle se réjouit même de sa propre affliction; et parce qu'elle reconnaît que Dieu veut qu'elle soit accablée de douleurs, elle trouve même dans ses souffrances un motif de se réjouir. De sorte que la joie et la douleur se mêlent tellement l'une à l'autre, qu'elles forment ensemble une douce amertume très-agréable au palais de l'âme aimante. C'est pourquoi même en souffrant elle ne souffre pas, et la douleur n'a jamais assez de force pour troubler son repos, pour lui ravir son bonheur. Les apôtres traînés devant les tribunaux comme des coupables et accusés comme des criminels eussent dû ressentir l'affliction d'une telle ignominie. Mais non : « ils se retirèrent du conseil en se réjouissant. » Et pourquoi cela ? Parce que, comme ils aimaient Jésus-Christ, ils se réjouirent d'avoir fait sa volonté et son bon plaisir, en supportant ces humiliations. « Parce qu'ils avaient été trouvés dignes de souffrir une humiliation pour le nom de Jésus. » (2) Les martyrs placés sur les chevalets et accablés sous les coups de cordes ou de verges ont assurément senti les aiguillons de la douleur, car ils n'étaient certainement pas de roc. Et cependant ils se réjouissaient, et reprochaient même aux bourreaux leur trop de lenteur; afin de les rendre encore plus cruels envers eux. Tant était grand le plaisir qu'ils avaient à souffrir pour le bon plaisir de Dieu ! C'est ainsi que les âmes, qui se conforment à la volonté divine, se réjouissent et changent leurs tribulations en consolations, lorsqu'elles considèrent que leurs

(1) Doct. 9. — (2) Act. c. 5. v. 41.

adversités et leurs afflictions ont été décrétées par la volonté de Dieu, et qu'elles leur viennent de la douce main de leur Père céleste. De sorte qu'elles accomplissent cette parole du Sage : « Le juste ne s'attristera point, quoi qu'il lui arrive. » (1) Ces âmes affligées sont donc plus heureuses au milieu des adversités, que les mondains au milieu de leurs vaines joies.

271. Les Annales de l'ordre de Cîteaux rapportent qu'un frère convers abandonna trois fois par une grande instance le couvent de Clairvaux, où saint Bernard l'admit de nouveau avec une bonté non moins remarquable. Lorsqu'il fut admis pour la troisième fois, touché de compassion et encouragé par les exhortations du saint abbé, il résolut non-seulement de prendre l'habit religieux, mais encore de mener une vie parfaite. Il s'adonna donc tout entier à l'observance de la règle, à l'oraison et aux exercices de pénitence pour expier ses fautes passées. Or, afin de l'élever à un sublime degré de perfection, Dieu permit qu'il fût atteint d'une horrible gangrène. Il souffrait des douleurs si cruelles et ses chairs corrompues engendraient une si grande quantité de vers, que vous eussiez dit que sa vie était une mort continue. Ses ulcères putrides répandaient une telle puanteur que personne ne pouvait approcher de son lit sans être saisi d'horreur. Néanmoins il se conformait tellement à la volonté de Dieu, dans sa cruelle et horrible maladie, qu'il lui en rendait des actions de grâces pleines d'amour, comme pour la plus grande faveur qu'il eût pu recevoir de ses bienfaisantes mains. Plus étaient grandes les douleurs qui crucifiaient son corps, plus il montrait, par la sérénité de son visage, la joie, le repos et la consolation qu'il goûtait intérieurement. Cependant la corruption de ses chairs s'augmentant toujours davantage et sa maladie devenant de plus en plus grave, il fut bientôt réduit à la dernière extrémité. Ici chacun croira sans doute qu'arrivé à ce mo-

(1) Prov. c. 12. v. 21.

ment suprême, il va exprimer la violence de sa douleur, par quelque gémissement, par des plaintes ou du moins par ses larmes. Mais il fit précisément le contraire; car lorsqu'il fut près de mourir, il se mit à chanter d'une voix si douce que les moines, attirés par la douceur de son chant, accoururent dans sa cellule et l'entourèrent, surpris de le voir manifester une si grande joie au milieu de tourments si atroces. C'est ainsi qu'il expira en chantant et en se réjouissant si délicieusement dans le Seigneur, que saint Bernard fit l'éloge de sa patience, dans un sermon ou plutôt dans un panégyrique, qu'il prêcha le jour même de sa mort en présence de toute la communauté. Saint Paul avait donc bien raison de dire : « Que tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu : » les douleurs, les afflictions et la mort même; puisque l'âme qui aime Dieu acquiesce à la volonté divine dans l'adversité, et qu'elle trouve en toute chose la consolation, le repos et la tranquillité. (1)

272. Je ne puis ici passer sous silence ce qu'il me souvient avoir lu d'une dame sans doute charmante aux yeux des hommes, mais encore plus belle aux yeux de Dieu. Le Seigneur l'avait aussi frappée d'un horrible ulcère qui en rongeant insensiblement toutes ses chairs déforma toutes les grâces dont la nature l'avait douée. Personne ne pouvait la regarder sans pleurer; car tous ceux qui la voyaient ainsi défigurée étaient touchés de compassion, en pensant à son ancienne beauté. Mais elle, contente de tout ce que Dieu voulait, lui en rendait des actions de grâces et avait coutume de répondre, aux larmes des autres, par un sourire paisible. Parmi ceux qui la visitaient, il y avait aussi un évêque : et comme il ne pouvait pas non plus retenir ses larmes, elle ne put s'empêcher de rire. Celui-ci était étonné de la voir rire paisiblement au milieu de si cruels tourments : mais elle était également étonnée de le voir pleurer sur sa maladie. Après un court

(1) Rom. c. 8, v. 28.

instant de silence, elle prit la parole et demanda au prélat pourquoi il pleurait. Il lui répondit : C'est parce que je me sens tout ému en vous voyant réduite à ce misérable état. Puis il ajouta : Mais vous, pourquoi riez-vous ? Moi, reprit cette noble dame, je ris, parce que j'en ai de très-bons motifs : s'il était donné à un prisonnier, qui a été jeté dans une étroite prison, de n'en sortir que quand elle serait entièrement démolie ; ne se réjouirait-il pas en voyant les murs s'écrouler les uns après les autres ? Sans doute, parce qu'il verrait alors approcher le moment de recouvrer sa liberté. Or voilà précisément ce qui m'arrive : mon âme est renfermée dans mon corps, comme dans une étroite prison ; et maintenant je vois ce même corps tomber en pourriture. C'est pourquoi mon âme tressaille d'allégresse en voyant que bientôt elle jouira de la liberté des enfants de Dieu : elle se réjouit ; parce qu'elle sait que dans peu de temps elle sortira de prison pour entrer dans la cour céleste, qu'elle sera délivrée, pour aller jouir de son repos ; et, ce qui est encore plus agréable, qu'elle jouira bientôt des embrassements de son divin Époux dont elle goûtera le bonheur dans le ciel, puisqu'elle a fait sa volonté sur la terre. Elle dit et continua de vivre contente pendant toute sa cruelle maladie.

273. « La perfection est en paix, dit saint Augustin, là où il n'y a rien qui résiste : voilà pourquoi les enfants de Dieu sont paisibles ; parce qu'en eux rien ne résiste à Dieu. » (1) Telle était cette sainte personne, et tels nous devons être, si nous voulons devenir parfaits et vivre heureux dans ce monde. C'est pourquoi si la profonde soumission que nous devons à Dieu, et les mérites infinis pour lesquels il mérite que nous l'aimions, que nous lui obéissions ; si c'est deux motifs ne suffisent pas pour nous rendre conformes à ses divines dispositions : que du moins notre bonheur, notre véritable félicité et l'amour que nous nous portons, nous excite à faire en tout son

(1) L. 1. de Serm. Dom. c. 2.

bon plaisir. Les anges sont bienheureux dans le ciel; parce qu'ils accomplissent parfaitement la volonté de Dieu : et les hommes sont d'autant plus heureux sur la terre, qu'ils s'y conforment davantage.

---

## CHAPITRE VI.

### CONSÉQUENCES PRATIQUES DE LA DOCTRINE PRÉCÉDENTE.

274. Dans les chapitres précédents nous avons montré que Dieu mérite infiniment que nous fassions en tout sa sainte volonté; parce qu'il est notre Créateur, notre Rédempteur, notre Père et notre Ami. D'où il résulte que nous devons nous conformer à sa volonté non-seulement dans l'une ou l'autre chose, mais dans toutes celles qu'il permet et qu'il nous commande; parce qu'il a le droit de se faire obéir en tout. C'est aussi ce qui résulte de ce que nous venons de dire : c'est-à-dire, de ce que le bonheur de la vie présente dépend de notre conformité à la volonté de Dieu : puisque, pour troubler notre félicité ici-bas, il suffit que nous refusions de lui obéir dans la moindre chose. Ainsi nous devons faire tous nos efforts pour maintenir notre volonté conforme à la sienne, dans la santé et dans la maladie, dans l'abondance et dans la pauvreté, dans les honneurs et dans les ignominies, dans le malheur et dans le succès, dans la splendeur et dans l'indigence, dans la prospérité et dans l'adversité.

275. Un exemple qui peut nous servir de guide pour l'exercice de cette conformité, c'est celui que Taulère rapporte et que le père Nieremberg cite dans sa Vie divine. (1)

(1) C. 16.

Théologien d'une science éminente, mais humble de cœur, Taulère, ne se fiant point à sa science, désirait rencontrer un serviteur de Dieu très-avancé dans la perfection chrétienne, et capable de lui enseigner les voies de la vérité. Ayant donc prié pendant huit ans pour obtenir cette faveur, « il entendit une voix céleste qui lui dit : Sortez, et allez près de la porte de l'église : vous y trouverez un homme qui vous enseignera la voie de la vérité. » A ces paroles, il se leva aussitôt, sortit de l'église et trouva un pauvre qui se tenait près de la porte, les habits vieux et déchirés, les pieds nus, les cheveux épars et le visage pâle. Il se mit donc à l'interroger et, par ses réponses, il comprit qu'il était rempli de la prudence céleste, et le plus capable des maîtres de lui montrer la voie de la vérité qu'il désirait si ardemment connaître. C'est ce que le lecteur comprendra facilement d'après l'entretien ou dialogue suivant.

276. En sortant de l'église le célèbre théologien dit au pauvre : « Que Dieu vous accorde une bonne matinée mon frère ! » Celui-ci répondit : « Je vous remercie de votre salut; mais je ne me souviens pas d'avoir eu dans ma vie aucune mauvaise matinée, ni aucun mauvais commencement de la journée.

277. Le Théologien : « Eh bien, s'il en est ainsi que vous le dites ; que Dieu vous rende heureux vous-même avec tous les heureux jours que vous avez sans discontinuation. » Le Pauvre : « Vous me souhaitez beaucoup de bonnes choses ; que Dieu veuille réaliser vos vœux ; mais, pour vous dire vrai, je n'ai jamais été malheureux, et il ne m'est jamais rien arrivé de malheureux. »

278. Le Théologien : « Que Dieu le fasse, mon frère ! afin qu'avec toute cette bonne fortune vous soyez toujours heureux. Mais, pour ne rien vous cacher, je ne comprends même pas ces dernières paroles. » Le Pauvre : « Vous vous étonnez, parce que je vous dis que jamais je n'ai été malheureux, et que je ne le suis pas même maintenant. »

279. Le Théologien : « Que Dieu vous sauve ! je vous en

prie, mon frère, parlez maintenant plus clairement ; car je ne comprends pas ce que vous dites. » Le Pauvre : « Je le ferai volontiers ; souvenez-vous seulement des différentes manières dont vous m'avez salué. »

280. Le Théologien : « Je m'en souviens très-bien : Je vous ai souhaité une bonne matinée, une bonne fortune et le bonheur. » Le Pauvre : « Vous souvenez-vous de ce que j'ai répondu ? »

281. Le Théologien : « Je m'en souviens très-bien. Vous m'avez dit que vous n'aviez jamais eu de mauvaise matinée, que vous n'aviez jamais été malheureux, ni infortuné. Voilà vos réponses, que je vous ai avoué ne pouvoir pas comprendre ; parce qu'elles sont trop obscures : je vous prie donc de vouloir bien les rendre plus claires. »

282. Le Pauvre : « Soyez donc bien persuadé, mon frère ! qu'ils sont heureux pour nous, les jours que nous passons à célébrer les louanges du Seigneur, qui nous a donné la vie pour cette noble fin : et qu'au contraire ils sont malheureux pour nous ceux où nous nous abstenons de louer Dieu. Quoi qu'il nous arrive ensuite ; que les choses se passent heureusement ou malheureusement, nous pouvons toujours, Dieu aidant, le louer avec joie et bonheur, parce que notre volonté fortifiée par la grâce divine nous rend tous les jours heureux et prospères. Je suis mendiant comme vous le voyez ; je manque de tout et je parcours le monde de long en large comme un étranger : je n'ai pas de quoi subvenir à mon entretien, ni où me loger ; c'est pourquoi je suis forcé d'entreprendre beaucoup de pénibles voyages. Lorsque je ne rencontre personne qui me donne l'aumône et que je souffre de la faim : j'en loue le Seigneur. Quand il grêle, qu'il neige ou qu'il pleut ; lorsque l'air est serein ou agité : j'en loue également Dieu. Si je suis dans la misère et méprisé ; je loue encore le Seigneur. Quand j'endure le froid, couvert seulement d'un habit déchiré et tombant en lambeaux ; je n'en bénis pas moins mon Dieu. Ensuite, quoi qu'il m'arrive de sinistre, j'en prends un motif de louer Dieu : c'est ainsi que

je n'ai jamais de mauvais jour. De même, chaque fois que les hommes me font du bien ou me maltraitent; je loue Dieu et je soumets entièrement ma volonté à sa majesté suprême, en lui chantant des actions de grâces et des louanges pour toutes choses. Car ce n'est pas l'adversité, mais notre impatience qui fait que nous avons des jours malheureux; parce que c'est elle qui nous empêche de conformer notre volonté à celle de Dieu et de célébrer les louanges du Seigneur. »

283. Le Théologien : « Vous avez parlé des jours heureux et prospères, selon la vérité et la prudence : je comprends déjà suffisamment que nous devons regarder comme bons et heureux ceux que nous passons à louer et à exalter Dieu. »

284. Le Pauvre : « Ensuite je vous ai répondu que jamais je n'avais été malheureux, qu'il ne m'était jamais arrivé d'adversité : et je vous ai dit la vérité : car nous faisons consister le bonheur en ce que les choses réussissent si bien et si heureusement que nous ne puissions désirer mieux. Or il est certain que tout ce que Dieu ordonne et permet est très-bon; d'où il résulte que non-seulement moi, mais encore tout homme, qui réfléchit et qui considère les choses en chrétien, doit être content de tout ce que Dieu veut, ordonne ou permet : puisqu'il ne peutrien arriver de meilleur à personne. »

285. Le Théologien : « Il vous reste maintenant à expliquer la troisième réponse, celle où vous avez dit que vous n'avez jamais manqué d'aucune félicité : ce qui me paraît très-difficile à comprendre ; et comme je la crois aussi importante que les deux autres, j'espère que vous me l'expliquerez aussi clairement. »

286. Le Pauvre : « Je le ferai avec l'assistance de Dieu. Veuillez faire attention. Nous appelons heureux l'homme qui a tout ce qu'il désire et qui gère bien ses affaires; celui dont la volonté s'accomplit toujours sans rencontrer aucune résistance. Or il n'est aucun homme qui, en vivant selon les lois et les maximes du monde, arrive à cette

félicité parfaite : ce qui est si évident et si connu, qu'il n'est même pas permis d'en douter. Mais les bienheureux atteignent cette bénédiction dans le ciel ; parce qu'ils ne veulent rien que ce que Dieu veut. Il en est ainsi parmi les hommes mortels. Quiconque est mort à ses désirs, soumet entièrement sa volonté à celle de Dieu et se réjouit de tout ce que le Seigneur fait à son égard ou à l'égard des autres hommes. Or nous pouvons dire que cet homme est heureux déjà sur la terre ; parce qu'il jouit des délices du Ciel, et qu'il voit sa volonté accomplie en toutes choses, comme étant conforme à celle de Dieu. » Que le lecteur apprenne de ce pauvre mendiant, à demi dépourvu de vêtements, mais orné de très-nobles vertus, à rendre ses jours bons, fortunés et heureux ; qu'il apprenne à rechercher la volonté de Dieu et à s'y conformer en toute chose prospère ou adverse, agréable ou désagréable.

287. Mais remarquez ici, je vous prie, qu'il ne faut exclure de cette conformité aucune chose quelque minime et peu considérable qu'elle soit. Premièrement, parce que quand même la chose, pour laquelle notre volonté résiste à celle de Dieu, serait peu importante ; elle suffirait pour troubler notre cœur et pour nous ravir la félicité dont j'ai parlé dans le chapitre précédent et que goûtait cet heureux mendiant. Secondelement, parce que lors même que les choses, dont il dispose à notre égard, sont peu considérables, cependant résister à sa volonté et refuser de s'y soumettre, ce n'est pas un petit mal. Si un roi, pour quelque motif que ce soit, donnait un ordre peu important à un de ses serviteurs, par exemple, de ramasser une aiguille : quoique la chose fût très-modique, néanmoins il est certain que la désobéissance du serviteur, qui résisterait à cet ordre et le mépriserait, ne serait pas peu considérable. A plus forte raison le mal ne sera-t-il pas petit de la part des créatures, si elles refusent de se soumettre à la volonté du Roi des cieux et du Monarque de tout cet univers ; lors même que ce qu'il leur commanderait serait très-peu important ?

288. Nous devons être d'autant plus circonspects à ce sujet, qu'il est très-certain que Dieu punit souvent avec plus de rigueur les petites transgressions que les grandes. Qui eût jamais cru que, pour avoir commis un adultère et un homicide, David ne serait puni que par la mort d'un faible enfant : tandis que, pour avoir fait avec vanité le dénombrement de son peuple, il eut la douleur de voir périr soixante-dix mille hommes ? Qui eût jamais cru qu'il serait impuni l'horrible scandale qu'Aaron donna au peuple non-seulement en ne l'empêchant pas d'adorer le veau d'or, mais encore en l'aidant à consommer une impiété si énorme, tandis que son frère Moyse fut exclu de la terre promise, pour le peu de confiance dont il fit preuve, lorsqu'il frappa le rocher dont une source abondante devait couler pour étancher la soif de tout le peuple ? Qui ne reste frappé de stupeur, quand il considère la mort du très-pieux roi Josias ? Il détruisit dans tout son royaume les temples des idoles, ordonna d'en briser les statues, d'en suspendre les sacrifices ; il fit refleurir la véritable religion et s'adonna lui-même de tout son cœur au culte du vrai Dieu : tellement que l'Écriture sainte fait de lui ce superbe éloge : « Il n'y avait pas eu auparavant de roi qui, comme lui, se fût converti de tout son cœur, de toute son âme et avec autant de zèle pour l'accomplissement de toute la loi : et il n'y en eut pas même après lui. » (1) Et cependant qui ne resterait frappé d'étonnement en voyant ce roi enlevé par une mort prématurée, en punition d'un léger manque d'attention qui fut cause qu'il négligea de croire ce qu'un roi étranger et barbare lui annonçait de la part du Seigneur ?

289. D'un autre côté, nous savons qu'au contraire des serviteurs de Dieu ont été comblés d'insignes faveurs, pour avoir accompli la volonté divine dans des choses peu importantes. Si nous en croyons les Annales ecclésiastiques, saint Grégoire fut promu à la dignité pontificale,

(1) 4. Reg. c. 23. v. 25.

pour avoir donné plusieurs fois l'aumône à un pauvre qui semblait importun. Pierre Télonar non-seulement fit son salut mais atteignit un sublime degré de perfection; parce qu'il avait donné quoiqu'à regret un morceau de pain à un pauvre. Dieu dispose ainsi des choses pour nous faire comprendre combien il aime notre conformité à sa volonté, même dans les petites choses. De sorte que notre bonheur peut dépendre de l'accomplissement des ordres les moins importants, et que notre malheur peut provenir de la transgression des ordres de Dieu dans les moindres choses: d'où il résulte qu'il ne suffit pas de se conformer à la volonté de Dieu dans les grandes choses, telles que la perte des biens, de la santé, de l'honneur, des proches, des parents et des amis les plus chers: il faut aussi pratiquer cette vertu dans les plus petites choses, qui arrivent souvent, telles que les paroles piquantes et les manières brusques du prochain, l'ennui qu'occasionne une mouche en volant autour de vous, ou un chien en troublant votre sommeil par ses aboiements; il faut l'exercer dans les circonstances imprévues, lorsque vous vous heurtez contre quelqu'objet; ou que votre lumière s'éteint subitement; ou que vos habits se déchirent: il faut se conformer à la volonté divine dans les différentes saisons, quand il pleut trop, ou quand il fait trop sec ou trop chaud, ou trop humide, ou trop froid: et dans mille autres choses qui nous afflagent continuellement. Cette conformité à la volonté divine dans les petites choses n'est pas moins importante, que celle qui s'exerce dans les grandes: en effet, comme celles-là se représentent plus souvent; il en résulte que nous y contractons plus promptement et plus facilement l'habitude, qui nous fortifie et nous tient unis à la volonté de Dieu dans les circonstances les plus pénibles et les plus difficiles.

## CHAPITRE VII.

### AVERTISSEMENTS PRATIQUES POUR LE DIRECTEUR SUR L'ARTICLE PRÉSENT.

290. *Premier avertissement.* La bonne direction du père spirituel peut aider beaucoup de pénitents à pratiquer la volonté divine et, par conséquent, la vraie charité qui consiste principalement dans cette vertu. Lorsque le directeur observe, dans une âme exempte de péché mortel, des sentiments d'amour divin, il doit l'appliquer à ce saint exercice; afin de changer ces premières affections en un amour solide et fécond. Il lui proposera donc de considérer souvent les raisons que nous avons exposées plus haut; afin que sa volonté prenne la résolution de se soumettre surtout dans les choses les plus pénibles et les plus désagréables à la nature. Il lui recommandera aussi de choisir pour oraisons jaculatoires certaines paroles de l'Écriture, qui expriment un continual désir de se conformer à la volonté divine: par exemple, les suivantes: « Que votre volonté se fasse et non la mienne! Non comme je veux, mais comme vous voulez. Que votre volonté soit faite en la terre, comme au ciel! Seigneur! que voulez-vous que je fasse? Il est écrit de moi au commencement du livre: que je ferai votre volonté. » Sainte Gertrude répétait trois cent soixante-cinq fois par jour les paroles suivantes: « Mon très-aimable Jésus! que votre volonté soit faite et non la mienne. » Le Seigneur lui-même apprit au très-pieux Grégoire Lopez à se choisir ces paroles pour exercice d'oraisons et de prières jaculatoires: « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel: » exercice qu'il se rendit si familier, par une fidèle affection, qu'il le réitérait à chaque respiration, c'est-à-dire, un nombre de fois incalculable: et lorsqu'il lui arrivait quelquefois de ne pas le

continuer avec piété, Dieu permettait au démon de l'assailir par d'horribles tentations. De ce pieux exercice il en résultera que le pénitent, aspirant fréquemment à l'accomplissement de la volonté divine, conservera toujours en lui ce vif désir ; de sorte que dans les occasions pénibles et difficiles, qui se rencontrent souvent ici-bas, il sera toujours prêt et disposé à se soumettre aux dispositions de la divine Providence.

291. *Second avertissement.* Qu'il recommande à ses pénitents de joindre à cette conformité la confiance en Dieu ; car celle-ci aide beaucoup celle-là et la rend beaucoup plus facile. Je m'explique. Si l'homme, qui est en proie aux tribulations que lui suscitent les hommes, les démons, ou même des causes nécessaires, croit fermement que Dieu permet tout pour son plus grand bien ; il espérera aussi que tout aura le meilleur succès et s'abandonnera entièrement entre les mains de Dieu. Or, quand l'espérance est vive, il est facile de se conformer à la volonté divine, même dans les choses les plus pénibles ; surtout lorsqu'en outre on considère les mérites infinis du Très-Haut et la soumission qui lui est due. De sorte qu'on supporte alors toutes les contrariétés avec un esprit calme et tranquille ; comme l'atteste David : « Seigneur ! je dormirai et me reposerai en paix, précisément parce que vous m'avez affermi dans l'espérance d'une manière toute particulière. » (1) Au contraire, si l'homme manque de confiance dans la Providence, s'il craint le malheureux terme de ses maux, il se conformera difficilement à la volonté divine ; et s'il n'a pas une vertu solide, il ne le fera même aucunement.

292. Ce que nous venons de dire est confirmé d'une manière admirable par l'exemple d'un moine nommé Martin : comme saint Grégoire le rapporte dans ses Dialogues. (2) Ce remarquable serviteur de Dieu s'était choisi pour demeure une grotte, près de laquelle Dieu fit jaillir

(1) Psal. 4. v. 9. — (2) L. 3. c. 16.

une source limpide, pour lui donner une preuve de la protection qu'il voulait bien lui accorder. Mais le démon ne pouvant supporter la vie sainte que Martin menait dans ce lieu solitaire, résolut de l'effrayer par d'horribles visions : il apparaissait au moine, pendant l'oraison, sous la forme d'un effroyable serpent qui s'approchait de lui comme pour le dévorer, et qui entourait son corps ou ses jambes, pour l'arracher à ce pieux exercice. Lorsque Martin se disposait à dormir, le serpent infernal s'étendait à ses côtés ; afin de troubler le court instant de repos qu'il voulait prendre. Mais la conformité du moine à la volonté divine était si grande, que fortifié par la confiance, qu'il avait que le démon ne pourrait lui nuire, il se moquait de lui ; car ainsi que saint Grégoire l'écrit : « Le pieux solitaire, demeurant imperturbable, approchait sa main ou son pied de la gueule du serpent en disant : Si tu as la permission de me blesser, je ne t'en empêcherai pas. » Cette épreuve dura trois années entières. Enfin vaincu par une si grande constance, le monstre infernal se répandit en horribles frémissements et, vomissant feu et flammes, se précipita du haut de la montagne, entraînant avec lui les arbres et les rochers qu'il rencontra. Le saint docteur termine ainsi ce récit : « Considérez, je vous prie, à quelle hauteur d'esprit cet homme de Dieu s'était élevé, lui qui pendant trois ans demeura en toute sécurité avec ce serpent. » Tant est puissante la conformité à la volonté divine, lorsqu'elle est aidée et fortifiée par la confiance que Dieu viendra à notre secours et couronnera toutes nos épreuves par un heureux succès. C'est pourquoi le directeur doit encourager ses pénitents à croire que Dieu dispose de tout pour leur plus grand bien. Cette confiance aplanira les difficultés et fera que la volonté se soumettra plus facilement à celle de Dieu pour lui rendre l'obéissance qui lui est due.

293. *Troisième avertissement.* Pour acquérir cette sainte conformité, il importe beaucoup que l'âme fasse toutes ses actions, même les moins importantes, dans l'inten-

tion de plaire à Dieu ; de sorte que, pour motif ou raison de ses actions, elle se propose toujours le bon plaisir de Dieu et l'accomplissement de sa sainte volonté. En effet, lorsque l'homme s'habitue à rechercher le bon plaisir de Dieu dans les choses de son propre choix, il se dispose à le rechercher aussi dans celles qui ne dépendent pas de son libre arbitre et même dans celles qui répugnent à ses penchants naturels et que Dieu permet. De sorte que quand elles arrivent il s'y conforme plus facilement et veut, sans grande difficulté, ce que Dieu lui-même veut ou permet. Mais observez ici, je vous prie, que pour produire cet effet il faut que notre intention soit droite, pure et sainte, tellement que dans ses actions elle ne recherche rien autre chose que la volonté de Dieu ; et qu'elle ne se souille d'aucune autre fin humaine ou terrestre.

*294. Quatrième avertissement.* Le directeur doit amener les âmes à cette parfaite conformité, en les élévant d'un degré inférieur à un degré supérieur ; jusqu'à ce qu'elles parviennent au plus sublime. Qu'il leur persuade d'abord de recevoir les tribulations avec patience et comme leur venant de la main de Dieu ; ainsi que le disait l'abbé Pasteur : « Que suis-je, pour préférer ma volonté et mon jugement à la volonté et au jugement de Dieu ? » C'est là un excellent moyen de soumettre patiemment sa volonté à celle du Seigneur, que de comparer celle de Dieu avec la nôtre, et de considérer l'audace dont se rendrait coupable celui qui oserait prétendre qu'on doive préférer la volonté d'un homme misérable à celle de la majesté suprême. Sainte Ludwine disait au milieu des plus cruelles douleurs : « Seigneur ! il m'est très-agréable que vous ne m'épargniez pas, lorsque vous me visitez par l'affliction : car il m'est doux de voir que votre volonté s'accomplit en moi. » Le père Charles Spinola de la société de Jésus, religieux qui plus tard fut brûlé par un feu lent pour la foi, dit dans une de ses lettres : « Si nous n'avons pas la force de supporter des douleurs intenses, du moins nous est-il agréable de penser à ceux qui les ont endurées et de nous

enflammer des mêmes flammes. O quand donc viendra ce temps, cette heure ou ce moment ? Quelle douceur de penser seulement aux supplices qu'on doit endurer pour Jésus-Christ ? Et que ne sera pas la mort elle-même ? » Ce degré est plus difficile, parce qu'il s'oppose davantage aux instincts de la nature : mais, en s'augmentant et en dilatant ses flammes dans nos âmes, l'amour divin nous donne les forces nécessaires pour y parvenir. Que le directeur s'efforce ensuite de porter ses pénitents à pratiquer la conformité avec une telle perfection qu'ils considèrent les maux corporels comme de véritables biens, de sorte qu'ils en rendent à Dieu des actions de grâces pleines d'amour, en disant avec le patriarche Job : « Si nous avons reçu les biens de la main du Seigneur, pourquoi ne recevrions-nous pas aussi les maux. » (1) Cet homme très-patient s'encourageait à supporter les tribulations auxquelles il était en proie, en considérant qu'il avait joui des biens du Seigneur ; d'où il paraît évident qu'il estimait davantage les peines et les consolations terrestres qui lui venaient de la main de Dieu ; car autrement ce motif ne semblerait pas assez puissant. En effet, la vertu de conformité est propre aux âmes parfaites ; mais il ne faut pas nous décourager ; parce qu'avec le secours de la grâce divine nous pourrons aussi en atteindre les degrés les plus élevés. Mais il faut bien observer que, pour acquérir un degré quelconque de cette vertu, les personnes pieuses doivent en demander instamment la grâce au Seigneur ; car si afin de pratiquer une vertu quelconque, il est nécessaire de recourir au Seigneur par des prières ferventes et continues, il le sera bien davantage pour acquérir la parfaite conformité qui est la reine des vertus. Le pénitent qui désire conformer sa volonté à celle de Dieu, doit donc s'écrier souvent vers le Seigneur : « Apprenez-moi à faire votre volonté ; parce que vous êtes mon Dieu, » (2)

295. *Cinquième avertissement.* Le directeur rencontrera

(1) C. 2. v. 12. — (2) Psal. 142. v. 10.

des âmes pieuses qui savent se conformer à la volonté de Dieu, lorsqu'elles sont en proie à des maux terrestres, comme par exemple, quand elles ont perdu la santé, leur honneur et leurs richesses : mais il n'en trouvera pas beaucoup qui se soumettent entièrement dans la privation des consolations sensibles, c'est-à-dire, dans les aridités et l'abandon spirituels ; il est donc nécessaire de les convaincre que Dieu veut ces dernières afflictions aussi bien que les premières ; afin qu'elles sachent se soumettre et se conserver en paix dans celles-là comme dans celles-ci. Elles diront peut-être que cette sécheresse spirituelle provient de leurs défauts : ce qu'il faut leur concéder ; mais on doit en même temps leur dire qu'elles sont obligées de recevoir cette peine avec conformité à la volonté divine, de s'humilier devant Dieu en se reconnaissant coupables et dignes de ce châtiment. Ne serait-elle pas insensée l'excuse du pécheur qui, puni par Dieu à cause de ses incontinences, refuserait de se soumettre à la volonté divine précisément parce qu'il a mérité les peines qu'il éprouve ? De même elle est folle et insensée l'excuse des personnes spirituelles qui, tout en reconnaissant qu'elles méritent ces peines intérieures, se troublent et refusent de les recevoir de la main du Seigneur, lorsqu'il les leur envoie. Elles diront que leurs aridités et sécheresses spirituelles ne sont pas des remèdes purgatifs, mais du froid ou de la tiédeur. Alors il faut distinguer deux espèces de tiédeur, l'une qui réside dans le sentiment et l'autre qui siège dans l'âme. Il n'est pas en leur pouvoir de faire disparaître la première, d'ailleurs elle ne déplaît pas à Dieu : mais la seconde est désagréable au Seigneur : quant à celle-là toute personne pieuse peut et doit la dissiper. Ainsi elle doit l'exterminer par une sérieuse application au service de Dieu ; et se conformer à la volonté divine, se maintenir en paix, lorsqu'elle ressent la première.

296. *Sixième avertissement.* Il arrive quelquefois que Dieu permet des aridités dans la partie supérieure de certaines âmes. Celles-ci sont alors privées de lumières : elles

éprouvent de grandes difficultés dans leurs oraisons, même par rapport aux affections et aux bons propos que doit produire la volonté, de sorte qu'elles ne peuvent élever leurs cœurs vers Dieu, qu'en se faisant une grande violence. Mais ces âmes doivent, même dans cette épreuve, se conformer à la volonté de Dieu, croyant, comme cela est en effet, que le Seigneur ne le permet que pour leur bien et leur avancement. Il leur semblera peut-être qu'elles ne peuvent pas produire ces actes de conformité; mais elles se tromperaient; car la foi ne manque jamais; or au moyen de cette vertu la volonté peut toujours s'exciter à faire des actes insensibles de la soumission voulue. Et lors même qu'il leur semblerait ne pouvoir aucunement agir; elles doivent procéder négativement, c'est-à-dire, reconnaître leur néant, leur impuissance, leur misère, et laisser ensuite le Seigneur faire tout ce qu'il voudra. Surtout qu'elles ne se laissent pas aller à l'inquiétude, car ce serait une marque évidente qu'elles ne se conforment et ne se soumettent pas aux dispositions de la divine Providence.

## ARTICLE V.

### De la charité envers le prochain.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### DU PRÉCEPTE DE LA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN. — QUALITÉS DE CE PRÉCEPTE CONSIDÉRÉES COMME MOTIFS D'AIMER ET DE PRATIQUER CETTE VERTU.

297. Il n'est pas nécessaire de répéter ici ce que nous avons dit ailleurs avec saint Thomas, que la charité envers le prochain concourt aussi comme partie secondaire à former l'essence de la perfection chrétienne. Il suffit d'apporter maintenant la raison pour laquelle la charité, qui nous fait aimer nos frères, est si digne d'estime que nous devons lui attribuer en grande partie la splendeur et la perfection de nos âmes. Le prix de la charité est, à mon avis, fondé sur l'estime que Dieu en fait lui-même : soit, parce qu'il nous la recommande par un précepte rigoureux; soit, parce qu'il nous en a fait un devoir d'une manière toute particulière et dans un temps mémorable.

298. Avant d'expliquer les différentes qualités de ce précepte, par lequel Dieu nous fait connaître le prix de la charité, en nous commandant de la pratiquer ; observez que la vertu, dont nous parlons maintenant, n'est pas cet amour par lequel nous aimons le prochain à cause de la conformité du caractère, du tempérament ou pour tout autre don naturel qu'il possède. Cet amour est vil et n'est d'aucune efficacité pour l'acquisition des biens éternels ;

parce qu'il est entièrement fondé sur l'inclination de la nature. La charité est un amour qui tire son origine de l'amour divin ; puisque par lui nous aimons le prochain, non pour lui-même, ni pour ses qualités naturelles, mais pour Dieu. « Personne, dit saint Grégoire, ne peut prétendre avoir la charité, dès lors qu'il aime quelqu'un ; avant d'avoir examiné la vertu de son amour. Car si une personne en aime une autre, et qu'elle ne l'aime pas pour Dieu ; elle n'a pas la charité, mais croit seulement l'avoir. » (1) D'où saint Bernard dit fort bien à ce sujet : « Pour que la charité envers le prochain soit une justice parfaite, il faut que Dieu en soit le motif : sinon, comment pourrait-il aimer purement le prochain, celui qui ne l'aime pas en Dieu ? Or il ne peut pas l'aimer en Dieu, celui qui n'aime pas Dieu. Il faut donc d'abord aimer Dieu, afin de pouvoir aimer le prochain en Dieu. »

299. Cela posé, je dis que rien ne démontre mieux l'excellence de la charité, que le précepte strict, rigoureux, exprès et mémorable que Dieu nous en a fait. Considérons-le sous tous ces rapports. Premièrement, ce précepte est très-strict : parce que le Seigneur nous l'a imposé comme le premier, comme le plus grand, comme la substance de toute la loi, comme le suc de toutes les révélations des prophètes et comme la consommation de toute notre perfection. C'est ainsi que notre divin Rédempteur nous dit lui-même : « Faites aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent. Car c'est là toute la loi et les prophètes. » (2) Ensuite il ajoute en termes encore plus clairs : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement. Mais le second est semblable à celui-là : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. De ces deux commandements dépendent la loi et les prophètes. » (3) Ainsi, puis-

(1) *Homel. 38. in Evang.* — (2) *S. Matth. c. 7. v. 2.* — (3) *S. Matth. c. 22. v. 37.*

que ce précepte est le principal, de sorte que tous les autres en tirent toute leur force, on peut sans doute dire qu'il est le plus strict de tous les préceptes que Dieu nous ait imposés.

300. Secondement, ce précepte est très-rigoureux, puisqu'il oblige sous peine de mort. « Celui qui n'a pas la charité est mort. » (1) Saint Augustin ajoute : « Le manque de charité est un péché grave, et même la racine de tous les péchés. » (2) D'où il résulte que de même qu'un mort est incapable de donner aucune preuve de vie, ainsi celui qui manque de charité ne peut produire aucune action digne de la vie éternelle. Les sacrifices eux-mêmes, bien qu'ils soient des actes de culte divin, ne sont pas agréables au Seigneur, lorsqu'ils sont offerts par un homme qui n'a pas la charité. C'est pourquoi Jésus-Christ dit : « Lorsque vous offrez votre présent sur l'autel, et que vous vous souvenez que votre frère a quelque chose à vous reprocher ; laissez votre offrande devant l'autel et allez d'abord vous reconcilier avec votre frère : puis revenez offrir votre présent. » (3) Autrement le sacrifice ne serait pas agréable, comme provenant d'une âme morte et corrompue par la transgression des lois de la sainte charité. Car, en effet, aimer le prochain comme soi-même, c'est plus grand que tous les holocaustes et que tous les sacrifices, comme le dit le Scribe, dont Jésus-Christ lui-même fit l'éloge : « Jésus, voyant qu'il avait bien répondu, lui dit : Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. » (4)

301. A ce sujet il me souvient fort à propos d'un événement prodigieux que rapporte Thomas à Kempis. Un jeune homme, assistant au saint sacrifice de la messe, n'apercevait pas la sainte hostie. Il pensait que cela provenait de la faiblesse de sa vue, ou de la distance du lieu qu'il occupait ; c'est pourquoi il s'approcha le plus près possible de l'autel. Mais cette démarche fut inutile, car il ne put pas

(1) S. Joan. c. 3. v. 14. — (2) Tract 5. in Joan. — (3) Matth. c. 5. v. 23. — (4) S. Marci c. 12. v. 33.

même, à une si petite distance, apercevoir la sainte hostie dans les mains du prêtre. Le même phénomène dura pendant deux ans. Après ce long espace de temps le jeune homme eut enfin des remords de conscience ; aussi alla-t-il se prosterner aux pieds d'un prêtre éclairé et prudent pour lui découvrir en confession un événement si prodigieux. Après l'avoir interrogé avec soin, l'arbitre de sa conscience découvrit qu'il entretenait dans son cœur une haine pour quelqu'un à qui il ne voulait point pardonner depuis longtemps. Il lui adressa donc ces paroles : Mon fils ! je le vois : la haine obstinée que vous conservez dans votre cœur est cause que la sainte hostie se cache à vos yeux : car, parce que vous êtes dépourvu de charité, Jésus-Christ veut vous faire voir par ce prodige que même en assistant au saint sacrifice de la messe, vous n'y participez pas. Ces paroles lui firent éprouver une vive douleur ; qui fut cause qu'il pardonna volontiers et qu'il promit de ne point se venger des injures qu'on lui avait faites : alors le prêtre, le voyant si bien disposé, lui donna la sainte absolution. Après sa confession le jeune homme assista au saint sacrifice de la messe et vit, comme les autres personnes, la sainte hostie dans les mains du célébrant. Par ce prodige le Rédempteur a voulu nous faire voir, ainsi qu'à lui, que c'est en vain qu'on s'approche de ses autels pour y offrir le saint sacrifice ou pour y participer, avant d'avoir recouvré la charité par une sincère réconciliation avec ses ennemis ; parce que Dieu estime plus cette vertu que les offrandes, les holocaustes et les sacrifices : « Aimer le prochain est plus grand que tous les sacrifices. »

302. Ce que j'ai dit des sacrifices, on peut, pour la même raison, le dire des autres bonnes œuvres, qui ne sauraient être saintes à moins qu'elles ne soient jointes à la charité. Car saint Grégoire appelle cette vertu la racine de toutes bonnes œuvres de l'ordre surnaturel ; de même que saint Augustin en a considéré la privation comme la racine de tous les maux : ce saint docteur, expliquant cette parole, compare les bonnes œuvres aux rameaux d'un

arbre verdoyant. « De même que tous les rameaux d'un arbre proviennent de la même racine, ainsi toutes les vertus naissent de la charité. Et les rameaux des bonnes œuvres n'ont aucune vigueur, s'ils ne restent attachés à la racine de la charité. » (1) Je sais que le saint docteur parle principalement de la charité envers Dieu ; mais comme l'habitude de cette vertu ne diffère pas de celle de la charité envers le prochain ; cette comparaison peut s'appliquer à l'une et à l'autre. Par là le lecteur peut voir avec quelle rigueur Dieu exige de nous l'amour pour le prochain, puisque le manque de cette vertu donne à notre âme une mort si funeste, qu'elle la rend incapable de faire aucune bonne œuvre digne de la vie éternelle.

303. Troisièmement, ce précepte est très-express : parce que le divin Législateur nous l'impose en termes très-formels. Elles sont en effet très-dignes de réflexion, ces paroles du Rédempteur : « Mon précepte est que vous vous aimiez les uns les autres. » (2) Mais quoi ? tant d'autres choses, qui nous sont imposées dans le Décalogue, ne sont-elles pas aussi des préceptes de Dieu ? Ne sont-ils pas des préceptes de Dieu, du moins médiats, selon le langage des scolastiques, ces commandements que l'Église nous enjoint en vertu de l'autorité qu'elle a reçue de Dieu ? Pourquoi donc le divin Rédempteur appelle-t-il son commandement le seul précepte de la charité envers le prochain ? La raison en est évidente : c'est parce qu'il lui est surtout à cœur, et qu'il en exige l'exécution avec une efficacité toute particulière. Cette manière de parler est semblable à celle d'un prince qui dirait : Mon honneur est de faire du bien ; ma gloire est de pardonner. Car ces expressions ne voudraient pas dire qu'il est privé des autres vertus, mais seulement que celle-là lui est plus chère et plus agréable. De même, par ces paroles, le Seigneur a voulu nous faire comprendre que ce précepte lui est plus cher que tous les autres, de sorte qu'il exige tout particulièrement que nous l'observions parfaitement.

(1) Homel. 27. in Evang. — (2) S. Joan. c. 12.

304. Elles sont aussi très-dignes de remarque, ces paroles que Jésus-Christ adresse à ceux qui le suivent : « On reconnaîtra que vous êtes mes disciples, à l'amour que vous aurez les uns pour les autres. » (1) Notre divin Rédempteur agit ici avec nous comme les nobles ont coutume de faire dans leurs familles, quand ils donnent un uniforme à leurs nombreux domestiques ; afin que tous les reconnaissent pour leurs serviteurs ; ainsi cet aimable Sauveur a voulu que la charité mutuelle fût un signe qui nous distingue des idolâtres, des infidèles, des sauvages, et qui nous fasse reconnaître pour ses fidèles serviteurs ; de sorte qu'il ne reconnaît plus, et qu'il ne veut pas qu'on reconnaisse pour chrétiens, ceux qui sont dépourvus de la charité qu'il a choisie pour le vêtement et le caractère de ses serviteurs. D'où saint Jean Chrysostome a dit avec raison : « Il y a plusieurs marques auxquelles on reconnaît les chrétiens ; mais les sentiments de charité mutuelle sont les plus évidentes et les plus sûres. » (2) Expression vraiment bien puissante !

305. Cependant elle est encore plus imposante celle dont Jésus-Christ se sert ; lorsque, pour nous obliger à l'amour fraternel, il fait ce serment : « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous faites au moindre de mes frères, vous me le faites à moi-même. » (3) Ici saint Cyprien s'écrie tout étonné : « Comment Jésus-Christ peut-il nous exciter plus efficacement à faire des œuvres de justice et de miséricorde, qu'en nous disant qu'on lui fait à lui-même tout ce qu'on fait aux malheureux ! » (4) De sorte qu'il prend sur lui-même la charge et l'obligation d'en rétribuer la récompense. Quels honneurs et quels devoirs ne rend-on pas aux ambassadeurs des rois. Quelle affection n'ont surtout pas pour eux, ceux qui chérissent leurs princes ? Et cela, uniquement parce qu'ils représentent la personne de leur prince. Quel respect, quel amour ne devons-nous donc pas

(1) S. Joan. c. 13. v. 15. — (2) Homel. 51. in Epist. ad Heb. —  
(3) S. Matth. c. 25. v. 40. — (4) De Eleem. circa finem.

avoir pour le prochain, puisqu'il représente la personne de Jésus-Christ et que nous sommes sûrs que cet aimable Rédempteur considérera, comme étant rendus à sa propre personne, les devoirs et l'honneur que nous leur rendons ? « Que personne d'entre vous, conclut saint Augustin, ne dise : O heureux ceux qui ont mérité de recevoir Jésus-Christ dans leur maison ! Ne vous affligez pas, ne murmurez point de ce que vous êtes né dans un temps où il ne vous est pas donné de voir le Seigneur encore revêtu de chair. Il ne vous a pas privés de cette faveur : puisque, vous dit-il lui-même, ce que vous faites au plus petit des miens, vous me le faites à moi-même. » (1)

306. Le Seigneur a voulu qu'un évêque de France vit cette vérité de ses propres yeux, comme on peut en juger d'après un fait extraordinaire que rapporte Césaire. (2) Ce prélat était encore jeune, mais fort avancé dans les voies de la vertu et si embrasé de charité pour le prochain, qu'il ne pouvait voir les misères des pauvres sans éprouver de tendres sentiments de commisération pour eux, sans subvenir promptement à leur secours. Or il lui arriva de rencontrer, chemin faisant, un lépreux très-misérable qui, gisant dans un champ situé près de la route, implorait des secours d'une voix lamentable. L'évêque, descendant aussitôt de cheval, lui offrit une large aumône : mais le pauvre lui répondit : Je n'ai pas besoin de votre argent. Dites-moi donc, reprit le prélat : que voulez-vous que je fasse pour vous ? Je veux, répliqua l'infirme, que vous ôtiez le pus qui me coule sur tout le visage, sur le front, sur les joues et sous les narines. Alors le charitable prélat se mit à l'enlever avec un de ses doigts. Mais le lépreux s'écria : Cessez ! cessez ! car je ne puis supporter la dureté de votre doigt. L'évêque prit donc un linge très-doux qu'il avait sur lui, et s'empressa de lui essuyer la figure. Mais le lépreux s'écria de nouveau : Cessez ! cessez ! car je ne puis pas supporter la dureté de ce linge. L'évêque, admirant sa grande

(1) Serm. 26. de Serm. Dom. — (2) I. 8. c. 32.

sensibilité, lui dit : Mon fils ! puisque vous ne pouvez pas supporter la dureté de ma main et de ce linge, avec quoi voulez-vous donc que je vous enlève votre pus ? Avec votre langue, répondit celui-ci, car c'est d'elle seule que je puis endurer le toucher. Une demande si extraordinaire excita un grand trouble dans l'âme du prélat. La nature et la grâce luttaient dans son cœur : celle-ci le portait par ses impulsions à faire cet acte héroïque ; celle-là l'en empêchait par le mouvement d'une souveraine horreur : enfin la grâce triompha tellement qu'il se fit lui-même violence et que, s'inclinant vers ce malheureux, il appliqua sa langue sur sa face nauséabonde. Mais qu'arriva-t-il ? Au lieu d'une matière sordide, il sentit qu'il avait attiré dans sa bouche une pierre précieuse d'un prix inestimable : et parce que Jésus-Christ se cachait sous l'apparence de ce lépreux, il le vit, de ses propres yeux, se changer en un jeune homme d'un aspect très-aimable : il vit en un clin d'œil les ulcères et le pus qui couvraient son visage se changer en une splendeur ravissante, la difformité de ses membres en une beauté céleste, et la puanteur de son corps fétide en un baume divin. Ensuite il le vit aussi monter au ciel, en entendit la promesse qu'il lui fit qu'en récompense de sa charité il participerait un jour à la gloire de Dieu. Cet évêque savait très-bien que le divin Rédempteur regarde, comme rendus à lui-même, tous les services qu'on rend au plus vil et au plus petit des hommes ; car il avait lu dans l'Écriture : « Ce que vous avez fait au plus petit des miens vous me l'avez fait à moi-même ; » mais ce qu'il savait par la foi, le Sauveur voulut le lui faire toucher du doigt, et voir de ses propres yeux. Pour nous, qui ne sommes pas dignes de faveurs si extraordinaires, il doit nous suffire de savoir que si Jésus-Christ ne réside pas personnellement sous la forme des pauvres ; il y est cependant toujours moralement, en tant qu'il s'attribue et les bienfaits dont nous les comblons et les injures que nous leur faisons.

307. A la rigueur avec laquelle Dieu nous recommande

la charité, et aux expressions toutes particulières dont Jésus-Christ s'est servi pour nous l'inculquer, j'ajoute encore le temps mémorable où il nous a renouvelé ce précepte. Ce temps fut le dernier jour de sa vie, lorsqu'il était près de subir la mort, par laquelle il allait nous engendrer à la vie éternelle. Dans ce jour si funeste pour lui et si mémorable pour nous, il ne nous laissa pour testament, dans son entretien avec ses disciples, que le précepte d'une intime et sincère charité envers le prochain. « Je vous donne un nouveau commandement ; que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. » (1) Il appelle ce commandement nouveau, quoiqu'il ait été déjà plusieurs fois promulgué ; parce que renouvelé dans cette circonstance solennelle il doit avoir une force nouvelle et plus grande, pour nous porter à une sincère et mutuelle charité. Ensuite il dit de nouveau : « Mon précepte, c'est que vous vous aimiez, comme je vous ai aimés. » (2) Il l'appelle son précepte ; afin de le graver plus profondément dans nos cœurs, comme celui d'un père qui est près de mourir ; et non content de nous avoir insinué deux fois cette volonté expresse, il dit en troisième lieu : « Je vous recommande de vous aimer les uns les autres. » Enfin dans cette prière qu'il fit à haute voix au Père céleste, il pria pour ses disciples en disant : « Qu'ils soient unis comme vous mon Père vous êtes en moi et moi en vous. » (3)

308. Permettez-moi maintenant d'exposer une bien touchante considération que fait saint Augustin et qui me vient très-à-propos à l'esprit. Représentez-vous un père aimant, étendu sur son lit de mort et entouré de ses enfants affligés. Après avoir fait son testament, il leur abandonne tous ~~ses~~ biens. Enfin il leur témoigne un désir dont il leur recommande plusieurs fois l'exécution, qu'il leur inculque par des instances réitérées : ensuite arrivé à

(1) S. Joan. c. 13. v. 34. — (2) S. Joan. c. 15. v. 22. — (3) S. Joan. c. 17. v. 21.

son dernier moment, il expire. Voyez alors, dit le saint, « comment ses héritiers se souviendront-ils de ses dernières paroles? » Et, s'il arrive qu'une certaine répugnance s'élève dans leurs cœurs par rapport à l'exécution de cette dernière volonté, avec quel empressement ils s'animeront en disant : « Je ne ferai pas ce que mon père m'a recommandé à son dernier soupir ; ce que j'ai appris de lui avant qu'il ne partît de ce monde? » Le saint docteur conclut en ces termes : « Mes frères ! si les paroles d'un père, qui est sur le bord du tombeau, sont si douces, si agréables et si importantes pour ses héritiers ; pensez dans vos cœurs de chrétiens : que seront, pour les héritiers de Jésus-Christ, les dernières paroles de ce très-doux Sauveur? » (1)

309. Observez en outre que Jésus-Christ, notre très-aimable Père, nous recommande la charité fraternelle non-seulement par des paroles et des exhortations très-presantes, mais encore par l'exemple très-efficace qu'il nous a donné au dernier instant de sa vie mortelle ; puis qu'il pardonna au larron qui l'avait tant de fois outragé par ses péchés, et qu'il pria même son Père céleste pour ses bourreaux qui l'accablaient d'injures, qui le crucifiaient et le faisaient ignominieusement mourir : « Pardonnez-leur ! » A quel titre pourrions-nous donc prétendre être les enfants d'un tel Père, si oubliant ses dernières et très-presantes recommandations, ses derniers et très-nobles exemples, nous négligeons de pratiquer, les uns envers les autres, une parfaite charité ? Et pour renfermer en peu de mots ce que j'ai dit jusqu'à présent : puisque le précepte de charité que Dieu nous impose est si strict, si rigoureux, si express et si mémorable ; personne ne niera du moins que cette vertu ne soit la plus noble de toutes : dès lors qu'il est reconnu que Dieu, qui est le plus juste appréciateur, l'a eue tant à cœur. Or, si la charité est souverainement agréable à Dieu et à son divin Fils ; celui qui

(1) In 1. Joan. Tract. 10.

ne l'a pas lui-même à cœur, et qui ne s'efforce pas de l'acquérir ne saurait être son serviteur, ni son imitateur, en un mot, il n'est pas un véritable chrétien.

---

## CHAPITRE II.

### QUE LA VERTU DE CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN MET EN SURETÉ LE SALUT DE NOS AMES.

310. Si la haute estime que Dieu a pour la charité, et la rigueur, la sollicitude avec lesquelles il nous la recommande, ne suffisent pas pour nous la faire aimer tellement que non-seulement nous la gravions profondément dans nos cœurs par des sentiments d'une sincère affection pour le prochain, mais encore que nous l'imprimions dans nos mains par de bonnes œuvres utiles à nos frères ; que du moins notre propre utilité nous porte à l'aimer et à la pratiquer : car, appuyé sur les saintes Écritures, je crois fermement qu'il n'y a rien qui, plus que cette vertu, rende plus sûr le salut éternel de nos âmes.

311. S'il était possible de trouver un baume d'une telle efficacité qu'il eût la vertu de guérir toutes les maladies et même d'en préserver à l'avenir : de sorte que le corps qui en serait oint ne fût plus exposé à aucune maladie : quel est le mortel qui ne s'efforcerait de se procurer un remède si salutaire, pour se guérir des maladies qu'il a déjà contractées, et afin de se préserver de toute infirmité ? Qui n'entreprendrait pour cela de grands travaux ? Qui ne ferait de longs voyages, de fortes dépenses, pour se procurer un remède qui le rendrait pour ainsi dire immortel ? Ce baume, c'est la charité envers le prochain ; car lors même qu'elle est mise en pratique par des pécheurs, elle leur

obtient de Dieu des grâces abondantes et suffisantes pour les rétablir par une sincère pénitence, pour les préserver de la maladie du péché et enfin pour les conduire à la gloire éternelle. Le prince des Apôtres dit que pour qu'une âme, qui s'est souillée d'un grand nombre de péchés, revienne à une parfaite guérison, il suffit qu'elle fasse usage du précieux baume de la charité envers le prochain : « La charité couvre la multitude des péchés. » (1) Remarquez ici, je vous prie, l'expression « multitude » qui signifie que ce baume, qui suinte de nos cœurs, a la vertu de guérir non-seulement celui qui a été blessé par l'un ou l'autre péché mortel, mais encore celui qui est déjà enseveli dans la corruption d'innombrables iniquités. Et cette vertu si prodigieuse est propre non-seulement à la charité prise dans toute son extension, mais encore à une seule espèce de cette vertu, par exemple, à l'aumône. Puisque l'Ange dit à Tobie : « L'aumône délivre de la mort ; c'est elle qui délivre de l'iniquité et qui fait trouver miséricorde. » (2) Le Rédempteur lui-même dit aux Pharisiens : « Faites l'aumône et tout sera pur pour vous. » (3) En somme, de même que l'eau suffoque, éteint et détruit le feu, par son humidité qui est contraire à l'ardeur de celui-ci; ainsi l'aumône, s'opposant à la malice du péché par l'efficacité de la grâce qu'elle obtient, fait disparaître l'iniquité de nos âmes qu'elle rétablit dans leur premier état de pureté. Cet enseignement est tiré de l'Ecclésiastique qui dit : « L'eau éteint le feu ardent, et l'aumône résiste aux péchés. » (4)

312. Le baume de la charité préserve aussi de toute faute mortelle ; parce qu'elle fortifie, corrobore l'âme et la met à l'abri de toute blessure du péché. Cette raison est fondée sur la parole de saint Paul qui écrivit aux Romains : « Celui qui aime le prochain, accomplit la loi.... la parfaite observance de la loi, c'est la charité. » (5) Puis donc

(1) Epist. 1. c. 4. v. 8. — (2) C. 12. v. 9. — (3) S. Lucæ c. 11. v. 41. —  
(4) C. 3. v. 43. — (5) C. 13. v. 8.

que, pour ne pas transgresser la loi, il suffit d'aimer le prochain ; il est évident que, pour ne pas pécher, il suffit d'avoir la charité.

313. Or, s'il est vrai que la charité délivre l'âme des fautes qu'elle avait commises et la préserve de nouvelles ; qui osera révoquer en doute que l'âme qui persévère dans la charité, ne soit aussi certaine de son salut qu'on peut l'être dans ce monde ? Jésus-Christ lui-même a donné cette assurance à celui qui vint l'interroger, tandis qu'il s'entretenait avec ses disciples : « Maître, lui dit cet homme de la loi, que ferai-je pour posséder le bonheur éternel ? » Notre aimable Sauveur lui demanda ce qui était écrit dans la loi : celui-ci répondit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur.... et votre prochain comme vous-même. » Alors Jésus-Christ lui dit : « Vous avez très-bien jugé ; faites cela et vous vivrez. » (1) Si le lecteur désire de savoir pourquoi la charité a une telle vertu de chasser la mort du péché, et de donner à nos âmes non-seulement la vie spirituelle dans le temps, mais encore l'immortelle dans l'éternité ; le disciple bien-aimé du Seigneur lui en donnera la raison suivante : « Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous » par sa grâce ; puisqu'il aime aussi ceux qui aiment. Saint Jean réitère même cette réponse en termes à peu près semblables : « Celui qui demeure dans la charité, demeure en Dieu et Dieu en lui. » (2) Comment pourrait-il donc se faire que, l'âme persévrant dans ce saint amour, la terrible mort du péché et de la damnation éternelle puisse s'en approcher ; puisqu'elle est unie à la vie véritable et éternelle, c'est-à-dire, à Dieu, et qu'elle participe même à la vie divine du Très-Haut ? C'est sans doute un motif bien puissant, pour nous porter à l'embrasser et à la conserver perpétuellement dans nos cœurs, que la certitude qu'elle nous donne de ne jamais périr, tant que nous la posséderons en nous.

(1) S. Lucæ c. 10. v. 25. — (2) Epist. 1. c. 4. v. 12 et 16.

314. J'espère qu'il nous excitera, par son exemple, à la pratique de cette belle vertu, cet homme mondain, qui était aussi riche que vicieux et qui, ayant su prendre la planche de salut que la charité lui présentait au milieu de l'océan de ses iniquités, parvint heureusement et promptement au port de la vie bienheureuse : comme le rapporte Ungarus Minorita. (1) Cet homme avait épousé une femme de mœurs bien différentes des siennes : elle était pénétrée de la crainte du Seigneur et s'adonnait aux œuvres de piété. Cette bonne personne avait coutume de donner l'hospitalité aux religieux qui voyageaient et de leur rendre les devoirs de la charité. Or tandis que quelques-uns de ces serviteurs de Dieu prenaient leur repas chez elle, sa piété lui inspira de leur demander un pieux sermon pour la réfection spirituelle de son âme. Son mari, qui était présent, dit : Moi aussi, je l'entendrai ; à cette condition cependant que le sermon soit court ; parce que je ne puis, sans ennui, prêter une oreille attentive à de longs sermons. L'un des religieux répondit : Le sermon sera très-court : puis citant ces paroles de Tobie : « Ne faites pas à d'autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même ; » il n'expliqua que le précepte de la charité fraternelle, en citant des cas qui arrivent ordinairement par hasard. Et comme la grâce agissait déjà puissamment sur ce partisan du monde, elle poussa de si profondes racines dans son cœur, qu'il résolut aussitôt de le mettre en pratique à quelque prix que ce fût. Et comme en s'examinant il s'aperçut que sa conduite antérieure était bien éloignée de l'observance de ce précepte : parce qu'il avait injustement privé les uns de leur maison, les autres de leurs champs ; et qu'il avait fait injure à beaucoup par ses paroles ou par ses actions ; il conçut un vif repentir de ses fautes et fit annoncer publiquement que tous ceux auxquels il avait fait des torts sous le rapport de la fortune, de la santé ou de l'honneur,

(1) In Exposit. symbol. serm. 70.

devaient se présenter et qu'il les dédommagerait entièrement. En effet, à l'exemple de Zachée pénitent, il leur fit une satisfaisante restitution et répara les dommages qu'il leur avait occasionnés.

315. Peu de temps après, comme il était à la chasse avec ses domestiques, il rencontra un meunier très-affligé et presque désespéré ; parce que les eaux d'un torrent voisin, devenues hautes à cause d'une trop grande pluie, menaçaient de ruiner sa maison, sans qu'il pût lui seul porter remède à ce danger imminent. A cette vue, se rappelant aussitôt la pieuse instruction du bon religieux, il se dit à lui-même : Si je me trouvais dans une telle circonstance, ne désirerais-je pas que les autres vinssent à mon aide ? Donc je suis obligé de le secourir. C'est pourquoi il descendit de cheval, dit à ses domestiques de le suivre et, avec leur aide, il parvint à détourner les eaux du torrent, de sorte que la maison du meunier demeura intacte. Étant remonté à cheval, cet homme noble rencontra un pauvre voyageur qui marchait nu-pieds, les vêtements déchirés et dont le visage pâle annonçait qu'il avait grandement besoin de prendre quelque nourriture. Aussitôt il lui vint à l'esprit cette pensée : Si j'étais réduit à un état aussi misérable, ne désirerais-je pas qu'on m'offrît une bonne réfection ? Ainsi je suis obligé de secourir ce pauvre malheureux. Il l'invita donc à l'accompagner jusqu'à son château, lui fit préparer un repas copieux et un bon lit : puis, comme il était lui-même fatigué, il alla aussi se reposer. Au milieu de la nuit, le pauvre voyageur se mit à crier qu'il souffrait une soif dévorante, capable de le faire mourir. Éveillé par ses cris, ce bon père de famille, agissant selon les règles de la charité, sortit de son lit sans craindre de se déranger et se hâta d'aller puiser de l'eau fraîche pour étancher la soif du pauvre. Mais qu'arriva-t-il ? Comme il s'inclinait trop au-dessus du puits il y tomba au moment où il en retirait le seau, et mourut, submergé par la profondeur de l'eau. Il n'est pas nécessaire de dire, et tout le monde comprend facilement, com-

bien les parents de cet homme charitable déplorèrent un accident si funeste et si imprévu. Mais lorsqu'on retira son cadavre, on vit briller autour de son cou un cercle d'or sur lequel étaient écrites, par la main des anges, les paroles suivantes : « Nous, anges du ciel, nous avons porté l'âme de cet homme dans le paradis avant même que son corps ne se refroidît dans ces eaux ; parce qu'il est mort en accomplissant un acte de charité. » L'anneau d'or était sans jointure, de sorte qu'on ne put l'ôter du cou du défunt ; on fit donc venir l'évêque qui, après avoir reconnu la vérité de ce fait prodigieux, le fit publier partout en l'honneur de la charité fraternelle. D'après cet événement le lecteur verra combien j'avais raison de dire que la charité est un baume du paradis ; puisqu'elle a guéri si subitement les blessures de tant et de si grandes fautes, dans lesquelles ce pécheur croupissait depuis si longtemps, et que non-seulement elle a mis son salut en sûreté, mais qu'elle lui a procuré si promptement le bonheur éternel.

---

### CHAPITRE III.

#### DES ACTES DE CHARITÉ QU'ON DOIT EXERCER ENVERS CERTAINES PERSONNES ET D'ABORD ENVERS SES ENNEMIS.

316. Voyons maintenant les actes de charité qu'il faut pratiquer tantôt à l'égard de telles personnes, tantôt à l'égard de telles autres, selon que l'exigent leurs nécessités ou leurs défauts respectifs. Veuillez, je vous prie, accorder le premier rang à l'amour des ennemis ; car de même que cet acte est le plus difficile de tous, ainsi l'on peut dire qu'il est le plus digne ; parce qu'il nous rend semblables à Dieu et au Verbe éternel qui fut fait chair pour notre

amour. Il est certain que le propre de la bonté divine est de pardonner les injures, de faire miséricorde à ceux qui l'offensent; comme notre mère la sainte Église le dit : « Dieu qui manifestez surtout votre toute-puissance en épargnant et en faisant miséricorde. » Et non content de regarder avec des yeux de miséricorde ceux qui l'ont offensé, le Seigneur répand ses bienfaits sur eux comme sur les justes. Il fait que le soleil se lève pour le bien des impies comme pour celui de ceux qui sont pieux; il fait que la pluie salutaire tombe pour les coupables comme pour les innocents; et que, pour ceux-là comme pour ceux-ci, la terre soit féconde en moissons, en grains, en vins, en fruits, en herbes, en troupeaux et en toute sorte de biens. « Il fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, il envoie la pluie pour les justes et pour les infidèles. » (1)

317. Afin de pouvoir répandre ses bienfaits sur tous les descendants de Saül son impie persécuteur, qui avait cherché plusieurs fois à lui donner la mort, David disait : « Reste-t-il encore quelqu'un de la maison de Saül afin que j'exerce envers lui la miséricorde de Dieu? » (2) Mais pourquoi appelle-t-il « miséricorde de Dieu » la clémence toute particulière dont il voulait user envers les descendants de ce roi perfide? N'eût-il pas pu l'appeler miséricorde des justes, miséricorde des saints, miséricorde des personnes parfaites? Mais non : il voulut l'appeler miséricorde de Dieu; parce qu'il est propre à Dieu seul de pardonner volontiers et de faire du bien à ses ennemis. « Celui qui fait cela, dit saint Grégoire de Nice, ne reste plus dans les limites de la nature humaine; il devient tellement semblable à Dieu par sa vertu, qu'il paraît être un autre Dieu, puisqu'il fait ce qu'il appartient à Dieu seul de faire. » (3) Saint Jean Chrysostome est du même sentiment, lorsqu'il dit : « Il n'y a rien qui nous rende semblables à Dieu,

(1) S. Matth. c. 5. v. 43. — (2) 2. Reg. c. 9. v. 3. — (3) Orat. 5. de Orat. Dom.

comme d'être paisibles à l'égard des méchants qui nous offensent. » (1)

318. Qui ne sait que les lois de l'amitié sont que l'ami devienne semblable à son ami? Qui ne reconnaît qu'il est de la nature que les enfants soient semblables à leurs père et mère, semblables pour le tempérament, semblables pour la forme du corps, semblables pour la condition et les dignités? « Celui donc qui aime ses ennemis verra, dit saint Augustin, s'accomplir en lui cette parole du Seigneur: Aimez vos ennemis, afin que vous soyez enfants de votre Père qui est au ciel. Choisissez maintenant ce qui vous plaît. Si vous aimez vos ennemis, vous mériterez d'être non-seulement l'ami, mais encore enfant de Dieu. » (2) Si vous saviez qu'un homme, illustre par sa naissance et puissant par ses richesses, a l'intention de vous adopter pour son fils, que de difficultés ne surmonteriez-vous pas, que d'injures ne supporteriez-vous point volontiers, pour avoir un jour l'honneur d'être son fils et le bonheur de posséder son riche héritage? Quelles injures ne devez-vous donc pas supporter, quelles offenses ne devez-vous point pardonner, pour devenir enfant du Roi des cieux, et pour être, selon saint Grégoire de Nice, un autre Dieu, non par nature mais par ressemblance, non par essence mais par participation à la condition de fils, et par un droit tout particulier à l'héritage céleste?

319. De plus l'âme qui est douce envers ses ennemis, et prompte à leur pardonner, non-seulement devient semblable au Père céleste, mais acquiert encore une ressemblance toute particulière avec son divin Fils incarné qui, tant qu'il a vécu au milieu de nous dans cette vallée de larmes, s'est fait une gloire de pardonner toutes les injures que ses ennemis lui ont faites. Parcourez toute sa vie, et vous aurez sous les yeux le continual exemple de sa douceur et de sa bienfaisance envers ceux qui l'offensaient. Jésus naît dans une pauvre étable à Bethléem, et le roi

(1) Homel. 20 in Matth. — (2) Serm. 47. de Sanctis.

Hérode, se déclarant son ennemi, cherche à le faire mourir; il ordonne même qu'on mette à mort tous les petits enfants qui se trouvaient dans cette ville et aux environs, afin que le Roi qui venait de naître fût enseveli dans le carnage général. Le ciel était déjà prêt à lancer sa foudre contre cet impie, la terre se préparait à l'engloutir et les anges eux-mêmes, qui peu auparavant chantaient la paix au-dessus de l'étable, entonnaient des chants de guerre contre ce roi cruel. Mais que fait alors Jésus-Christ? Il voit la haine et l'envie d'Hérode, il connaît les embûches qu'il lui tend : et cependant il ne cherche pas à se venger : il se tait au contraire et pardonne.

320. Considérez-le, dans les villes de la Palestine, environné de tous côtés par des ennemis envieux de sa gloire: les uns disaient que ses prodiges étaient des prestiges de l'enfer; d'autres faisaient passer sa doctrine pour des impostures malicieuses capables de tromper le peuple imprudent; ceux-ci l'accusaient d'être ambitieux et de désirer la dignité royale; ceux-là cherchaient à le lapider ou à le précipiter du haut de la montagne. Et comment ce divin Rédempteur se conduit-il alors envers ses ennemis? S'indigne-t-il? se venge-t-il? poursuit-il ceux qui l'offensent? Nullement: au contraire, il supporte et pardonne tout. Voyez-le à Jérusalem prosterné aux pieds de Judas au même moment où ce traître, de concert avec ses ennemis, pense à le faire mourir! Voyez avec quelle affection il lui lave les pieds! avec quelle tendresse il répond par un baiser d'amour à son baiser perfide! Considérez comment, dans le même jardin, il guérit, par un prodige surprenant, l'oreille de Malchus qui était le plus audacieux de ses ennemis et qui le premier avait levé la main sur lui, pour le conduire chargé de liens devant le tribunal, comme un malfaiteur. Voyez, je vous prie, avec quelle bonté il regarde Pierre qui vient de le renier trois fois, par crainte d'une vile populace et d'une misérable servante: il ne le réprimande pas, ne lui fait point de reproches et ne le punit pas: il n'éteint même pas dans son cœur l'af-

fection qui l'a porté à le choisir pour chef de l'Église et pour son vicaire sur la terre.

321. Voulez-vous voir quelque chose de plus admirable et de plus surprenant? Considérez que, livré entre les mains de ses ennemis, il devient d'autant plus doux qu'il est maltraité plus ignominieusement dans toutes les parties de son corps : dans sa tête, par les épines; sur son visage, par des soufflets; dans sa bouche, par le fiel; dans ses mains et dans ses pieds par les plaies cruelles des clous et dans tous ses membres par les coups sanglants de la flagellation. Voyez-le blessé de mille manières dans son honneur : tantôt traité de fou et revêtu d'un habit d'insensé : tantôt livré à la risée du peuple comme un roi de théâtre : ici foulé aux pieds; là trahi par les blasphèmes de langues sacriléges, persécuté par les Scribes et par les Pharisiens qui veulent le faire mourir, proclamé digne de mort par le peuple, comparé à un homicide qu'on lui préfère, conduit au supplice entre deux voleurs, crucifié entre ces deux criminels et, ce à quoi on ne peut pas même penser sans horreur, injurié pas ses ennemis qui se moquaient de lui et l'accablaient d'outrages même après avoir assouvi contre lui toute leur cruauté. Et que fait alors le Rédempteur? que dit-il? Commande-t-il à la terre de s'entr'ouvrir sous les pieds de ses perfides persécuteurs? prie-t-il son Père céleste de lancer sur eux la foudre de sa colère et une pluie des traits enflammés de sa vengeance? Rien de tout cela : le Rédempteur se tait et pardonne.

322. Mais que dis-je? Jésus-Christ ne se tait pas toujours, il parle enfin; et il parle des très-graves injures qu'il reçoit de ses ennemis : il en parle avec son divin Père. Écoutons-le donc parler : « Mon Père! » s'écrie-t-il, Père éternel! si par l'obéissance, que je vous ai rendue jusqu'au dernier moment de ma vie, j'ai mérité quelque récompense de votre part; je vous demande une grâce: « pardonnez-leur, » pardonnez à ceux qui ont percé mes mains et mes pieds avec des clous cruels, à ceux qui ont enfoncé des épines très-aiguës dans ma tête, à ceux qui ont cruel-

lement déchiré mes membres avec des verges sanglantes, à ceux qui m'ont arraché la vie et donné la mort. Je prie le lecteur de s'arrêter ici et de considérer s'il est quelque chose qui soit plus propre à Jésus-Christ, et plus capable de nous rendre semblables à lui, que de pardonner et de faire du bien à ceux qui nous offensent, qui nous persécutent et qui nous font du tort? Saint Augustin, considérant ces exemples de Jésus-Christ, s'enflamme d'une sainte ardeur contre les chrétiens qui veulent se venger des injures qu'ils ont reçues et les exhorte en ces termes : « Mais vous, ô chrétien, vous qui cherchez à vous venger d'un ennemi qui vous fait une injure, vous êtes exaspéré, furieux, hantant, vous vous hâitez d'en tirer vengeance : considérez Jésus-Christ qui est le médecin de votre maladie; considérez le Rédempteur de votre âme. C'est pour vous qu'il a été attaché à la croix; et il ne s'est pas encore vengé; mais vous, vous voulez vous venger; loin d'imiter un si beau modèle? Il a voulu souffrir pour vous donner l'exemple de la patience. Voyez-le suspendu à la croix vous préparer avec son propre sang un remède à votre faiblesse. Voyez-le suspendu et du haut de la croix vous commander comme s'il siégeait sur un tribunal. Écoutez-le prier : Mon Père, s'écrie-t-il, pardonnez-leur; car ils ne savent ce qu'ils font. » (1)

323. Si en outre nous considérons que Jésus-Christ témoigne encore maintenant à ses ennemis, du haut des cieux où il règne dans la gloire, le même amour qu'il leur a montré pendant sa vie mortelle; comment pourra-t-il se faire que nous n'aimions pas nos persécuteurs? Qui peut compter les injures qu'il reçoit et qu'il supporte patiemment dans la sainte Eucharistie où il réside personnellement et aussi glorieux que dans le ciel? Qui comptera les injures qu'il reçoit non-seulement des infidèles qui ne le croient pas, mais encore des chrétiens qui ne le respectent point? Qui énumérera les mépris qu'il souffre dans

(1) *Serm. 2. de Sanctis.*

les images et les statues qui représentent sa personne divine, sans qu'il songe même à se venger de ceux qui l'offensent ? J'ose même dire que ces injures, dont non-seulement il ne punit pas mais dont il comble encore de bienfaits les auteurs, sont plus graves que celles qu'il a reçues au moment de sa mort très-amère. Pour ne pas ennuyer le lecteur, je n'en rapporterai qu'un exemple que je choisis entre mille, parce qu'il est plus digne de foi, puisque c'est l'archevêque d'Alexandrie, saint Athanase, qui l'a rapporté devant le septième concile œcuménique, et que par ce récit il émut même jusqu'aux larmes toute cette sainte assemblée. (1)

324. Béryte, où a eu lieu ce prodige surprenant ou plutôt la multitude des innombrables prodiges que je vais rapporter, Béryte est une ville située sur les confins de Tyr et de Sidon, dépendante d'Antioche. Un chrétien de cette ville, qui habitait une maison sise près de la synagogue, avait attaché une image de Jésus-Christ à la tête de son lit. Cette image avait été faite par Nicodème, qui était venu trouver Jésus pendant la nuit, et qui la laissa en mourant à Gamaliel qui, lorsqu'il fut près de mourir, la donna lui-même à saint Jacques : lequel en fit présent à saint Siméon et celui-ci à Zachée : de sorte qu'en passant de main en main, elle devint la propriété de ce chrétien peu de temps avant que ces prodiges n'arrivassent. Or cet homme étant allé demeurer dans des appartements plus vastes, « laissa là l'image du Seigneur, par oubli de sa part, dit saint Athanase, mais par une permission de Dieu. » Cependant un juif vint se loger dans cette maison et invita un jour ses coreligionnaires à dîner avec lui : ceux-ci ayant aperçu cette image, qui leur déplaisait tant, firent de sévères reproches à celui qui les avait invités : mais cet Israélite ayant affirmé, même avec serment, qu'il n'y avait pas encore fait attention, plusieurs d'entre eux se turent. Cependant après le repas ils allèrent déclarer la chose aux princes

(1) *Surius 9. Novemb.*

des prêtres qui, escortés par un grand nombre d'hommes de la même nation, se rendirent à la maison où se trouvait l'image de Notre-Seigneur. Lorsqu'ils l'eurent vue de leurs propres yeux suspendue à la muraille, ils s'indignèrent contre le juif qui l'avait conservée chez lui et le chassèrent de la synagogue après l'avoir accablé de mauvais traitements, comme s'il se fût rendu coupable d'un grand crime. Puis, tournant leur haine et leur indignation contre Jésus-Christ, ils arrachèrent l'image et, poussés par une fureur diabolique, ils se dirent entre eux : « Faisons lui aussi nous-mêmes, tout ce que nos pères nous ont appris. » Alors tous se mirent à cracher au visage de cette image et à lui donner des soufflets, en vomissant contre elle les injures que la fureur pouvait leur inspirer. Ensuite ils lui percèrent les mains et les pieds avec des clous aigus et lui appliquèrent sur la bouche une éponge remplie de vinaigre et de fiel. Après l'avoir ainsi outragée, ils s'écrièrent : « Il est certain que nos pères lui ont aussi percé le côté avec une lance, faisons-le donc aussi. » Aussitôt l'un d'eux ayant pris une lance perça le côté droit de l'image. Mais, chose surprenante ! au même instant il sortit de ce côté percé une telle abondance de sang que le pavé de l'appartement en fut bientôt tout couvert. Qu'on applique un vase, dirent quelques-uns de ces perfides, qu'on applique un vase au-dessous de la blessure, et nous verrons l'issu d'une chose si étrange ; aussitôt ils mirent près du côté percé un immense vase qui fut, en très-peu de temps, rempli de ce liquide sacré.

325. Qui, à la vue d'un prodige si surprenant, n'aurait du être convaincu et persuadé ? Et cependant ces impies endurcis et acharnés contre le divin Rédempteur, comme il en fut jamais, se dirent encore une fois : Portons cette liqueur dans notre synagogue, faisons venir ensuite tous ceux qui sent malades et oignons-les de ce sang : alors si ce qu'on dit de Jésus-Christ est vrai, ils seront guéris aussitôt ; sinon nous nous moquerons de tout ce que disent

ses disciples. En proférant ces paroles ils portaient le vase dans leur synagogue, espérant par cette expérience faire au Seigneur la plus grave injure et anéantir la foi des chrétiens. Ils introduisent donc, dans la synagogue, les aveugles, les boiteux, les paralytiques, un grand nombre de fiévreux, qu'ils portent sur des lits ou qu'ils soutiennent de leurs mains pour les aider à marcher : tous sont guéris au seul contact de ce précieux sang. Tant et de si grands prodiges sont bientôt connus non-seulement dans Béryte mais encore dans les villes voisines : de toute part accourent les muets, les sourds, les lépreux, les personnes qui ont des rhumatismes ou toute autre maladie incurable; de sorte que la synagogue des juifs ne pouvait les contenir. Car les uns entraient et les autres attendaient; tous cependant se pressaient en grande foule, désirant avidement la santé qu'ils espéraient recouvrer et qu'ils recouvriraient effectivement par le remède de cette liqueur divine.

326. Mais le plus grand de tant de prodiges, ce fut la conversion de ces juifs si endurcis. En effet, le grand nombre de toutes ces merveilles non-seulement les couvrit de confusion, mais les toucha même de repentire et les convertit à la vraie foi : de sorte qu'ils accoururent tous en pleurant et en sanglotant à l'église où ils trouvèrent le métropolitain d'Antioche, demandèrent pardon de leur perfidie, reconnurent la vérité de la foi en Jésus-Christ, détestèrent les superstitions judaïques et demandèrent à haute voix la grâce du baptême. Lorsqu'ils furent baptisés, ils prièrent le patriarche de changer leur synagogue en une église dédiée au Sauveur du monde; c'est ce que firent aussi les juifs des villes voisines; car, à l'exemple des premiers, ils demandèrent la grâce du baptême et firent changer leur synagogue en église. Cependant le patriarche, considérant tant de prodigieuses guérisons opérées non-seulement dans les corps mais aussi dans les âmes, voulut faire participer tout le monde chrétien à ce sang prodigieux.

gieux : il en envoya donc, dans des vases, aux églises de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe où on le conserve et on l'adore encore aujourd'hui.

327. Je ne me suis donc pas écarté de la vérité, lorsque j'ai dit que, bien qu'il ne vive plus au milieu de nous sous la forme humaine et mortelle, Jésus-Christ ne nous montre pas une charité moindre, maintenant qu'il règne dans le ciel sur un trône resplendissant de gloire et de majesté. En effet, qu'eussent pu faire davantage ces juifs perfides pour provoquer son indignation, et sa vengeance? Et cependant cet aimable Rédempteur ne les a pas fait périr, il ne les a pas réduits en poussière comme il aurait pu le faire par un seul acte de sa volonté. Au contraire, c'est précisément lorsqu'ils vomissaient contre lui toutes sortes d'injures et l'accablaient des outrages les plus cruels, les plus inhumains, qu'il les combla lui-même de bienfaits extraordinaires en faisant mille prodiges, afin d'éclairer leur aveuglement et de les arracher à l'abyme de perdition.

328. Ainsi pour conserver une parfaite charité envers nos ennemis, nous ne pouvons trouver aucun moyen plus efficace que celui de considérer l'exemple du Père céleste qui est si bienfaisant envers les malfaiteurs, et celui du Rédempteur qui, non-seulement sur la terre mais encore dans le ciel, a eu tant d'amour pour ceux qu'il l'ont offensé : car ces exemples éteignent tout mouvement d'indignation, ils calment notre cœur malgré la malice des autres; comme saint Jean Chrysostome l'enseigne sagelement : « Lorsque la colère et la fureur s'emparent de votre âme pour quelques injures que vous avez reçues, souvenez-vous de la douceur de Jésus-Christ et aussitôt vous serez doux et clément. » (1) Ce souvenir, dit saint Grégoire de Nazianze, éteindra comme une douce pluie le feu de la haine, de la colère et de l'indignation qui s'allume dans votre cœur : « Si quelquefois votre âme s'indigne d'une injure que vous

(1) Serm. de Mansuet.

avez reçue, faites que Jésus-Christ et ses plaies viennent à votre pensée, quelque petite que soit cette peine en comparaison des souffrances que votre Sauveur a supportées. De cette manière vous éteindrez, comme avec de l'eau, la douleur de votre âme. » (1) Dites-vous aussitôt à vous-même : Comment ! je ne pourrais pas supporter une humiliation, une injure ou une injustice; tandis qu'un Dieu incarné a souffert des douleurs si atroces pour mon amour? Cet exemple de vertu dans Jésus rappelé à votre souvenir sera comme un baume très-suave, qui adoucira la douleur que fait à votre âme l'envie de vos ennemis, et qui conservera intacte votre charité envers eux.

---

## CHAPITRE IV.

### DES DEGRÉS DE PERFECTION QUE DOIT MONTER LA CHARITÉ ENVERS LES ENNEMIS.

329. La charité fraternelle due aux ennemis n'est pas une vertu indivisible, qui ne constitue point différentes parties : elle peut toujours croître et se perfectionner, jusqu'à ce qu'elle parvienne au degré le plus héroïque. Il est donc nécessaire d'expliquer ces degrés d'accroissement; afin que nous sachions à quelle charité nous pouvons aspirer par nos désirs et nous éléver par les forces de notre esprit.

330. « Si quelqu'un veut toujours exercer la charité envers ses ennemis, dit saint Grégoire, il doit, avant toutes ses actions, méditer attentivement les difficultés qu'il peut rencontrer; et, en y pensant toujours, en se prémunissant contre elles par la cuirasse de la pénitence, il surmontera

(1) In Sententiis tetraстichis.

tous les obstacles par sa prévoyance. » (1) Cassien développe cette pensée et y ajoute la pratique, l'exercice de cette vertu : « Lorsque l'homme s'aperçoit que l'impatience et la colère troublent son âme, il doit toujours se représenter les contrariétés qui peuvent lui survenir et prévoir toutes les injures, tous les torts; comme s'ils lui étaient faits; afin d'habituer son âme à supporter avec une parfaite humilité ce que la méchanceté des hommes peut lui faire souffrir. Et en méditant fréquemment sur les choses les plus insupportables, qu'il considère avec quelle douceur il faut aller au-devant dans des sentiments de contrition. En voyant toutes les douleurs que les saints et le Seigneur lui-même ont endurées, il remarquera que non-seulement tous les opprobres mais encore toutes les peines possibles sont inférieures à la récompense qu'il espère, et se préparera ainsi à les supporter paisiblement. » (2) Tel est le premier degré que doit monter la charité envers les ennemis : être toujours prêt à supporter toute espèce d'injure avec un cœur paisible.

331. Mais ce n'est pas en temps de paix qu'un guerrier se fait reconnaître pour courageux; ni sous la tente qu'un soldat, qui vante son intrépidité et qui chante la victoire, se rend digne du nom de valeureux : celui-là seul est brave, qui sait résister aux attaques de l'ennemi qui se précipite sur lui avec fureur en champ ouvert. De même celui qui est disposé à supporter les injures, ne peut passer pour charitable envers ses ennemis; s'il ne donne des preuves de sa force, quand l'occasion s'en présente. Il est donc nécessaire que toute personne spirituelle ne se venge pas, lorsqu'elle est offensée, qu'elle se taise, quand on l'empêche de parler, et qu'elle ne profère que des paroles de douceur, lorsqu'elle est forcée de parler. Nous avons un exemple de cette vertu dans la personne de David qui, loin de se venger des insultes de Séméï, reprit même Abisaï qui, pour châtier ce téméraire, avait déjà

(1) L. 5. Moral. c. 30. — (2) Collat. 19. c. 14.

tiré son épée et se préparaît à lui donner la mort. Ce saint roi ne nous a pas donné des exemples moins célèbres; quand, poursuivi par Saül qui cherchait à le faire mourir, il ne voulut point en tirer vengeance, bien qu'il eût trouvé l'occasion de le faire: on sait même qu'il fit périr ce lui qui avait donné la mort à ce roi malheureux, ainsi que celui qui s'était chargé de tuer son fils. Ce sont là de grands exemples de charité; et nous en trouvons beaucoup de semblables dans les saintes Écritures. Mais il me paraît qu'ils sont plus capables de nous stimuler, ceux que les païens, quoique privés des lumières de la foi, ont laissés à la postérité: il est fort sans doute cet acte que saint Basile rapporte de Socrate, pour notre édification ou plutôt à notre confusion. Car un homme du peuple lui ayant donné des soufflets; cet illustre philosophe non-seulement ne voulut pas s'en venger, mais ne chercha pas même à les éviter: il supporta ses coups si longtemps que son visage en fut tout meurtri. « Mais lorsqu'il cessa de le frapper, on dit que Socrate ne fit rien autre chose que d'écrire sur son propre front: Cet homme m'a fait comme le nom d'un auteur à une statue. » (1)

332. Les nobles actions que rapporte Sénèque ne sont pas moins capables de nous édifier. (2) Au rapport de ce philosophe, Caton ayant reçu un soufflet d'un imprudent, n'en fut aucunement ému; et comme celui-ci, admirant sa vertu, cherchait à excuser une si grave injure, Caton répondit: « Il ne me souvient pas d'avoir été frappé; » afin d'exempter celui qui l'avait offensé de la confusion qu'il aurait dû éprouver en se voyant coupable d'une action si blâmable. De même, comme on conduisait injustement Aristide au supplice à travers les places publiques d'Athènes, tous déploraient l'infortune d'un homme si juste, mais un téméraire audacieux vint lui cracher au visage. « Le philosophe se contenta de s'essuyer la figure et de dire, en souriant, au magistrat qui l'accompagnait :

(1) *Homol. de legendis libris gentilium.* — (2) *L. 11. de Ira.*

Avertissez-le de ne plus désormais cracher si méchamment. » (1) Or, si ces hommes illustres ont eu, par amour pour la philosophie, tant horreur de la vengeance; que ne devrons-nous pas faire pour l'amour de Dieu et du prochain, que Jésus-Christ nous a tant et si souvent recommandé? Si, pour ne pas enfreindre les préceptes de la sagesse naturelle, ces philosophes n'ont pas répondu aux injures par des injures; que ne devrons-nous pas faire; afin de ne point transgresser les lois divines qui nous prescrivent avec tant de rigueur la charité envers nos ennemis?

333. Ce que j'ai dit des actions injurieuses il faut aussi l'appliquer aux paroles offensantes; car de même que la charité ne nous permet pas de nous venger des premières; ainsi elle nous défend de répondre aux secondes par des paroles d'indignation et par des plaintes: comme il faut supporter les premières; ainsi l'on doit entendre avec patience les secondes et de plus se taire. C'est ce que faisait sainte Paule, au rapport de saint Jérôme: « Lorsque son ennemi plus irrité en venait jusqu'à la frapper; elle chantait ce verset du Psalmiste: Tandis que le pécheur s'acharnait contre moi, je me taisais et m'abstenaïs même de proférer de bonnes paroles. Ensuite elle ajoutait: Pour moi, je suis comme un sourd qui n'entend rien, comme un muet qui n'ouvre pas la bouche: je suis devenue comme un homme qui n'entend pas, et qui n'a pas d'injures à lancer. » (2) A ce sujet, saint Ambroise s'exprime ainsi: « Lorsque quelqu'un nous fait des reproches, nous insulte, nous provoque à la colère, à la dispute: alors taisons-nous, ne rougissons pas de devenir muets. Car celui qui nous provoque et qui nous insulte est un pécheur, et désire que nous lui devenions semblables. » (3)

334. Si quelquefois il arrive qu'il faille répondre; ce doit être en paroles humbles, douces, paisibles et telles

(1) Idem in consolat. ad Helviam. — (2) In vita Paulæ ad Eustoch.

— (3) L. 4. de Off. c. 5.

qu'elles montrent que le cœur, accablé d'injures, y répond ; mais ne s'irrite pas. « Bénissez, dit l'Apôtre, bénissez ceux qui vous persécutent ; bénissez-les et ne veuillez pas les maudire. » (1) Si vous agissez ainsi, vous ferez deux grands biens : vous conserverez en vous la charité intacte et vous la rendrez à celui qui a osé la violer ; puisque le Sage dit : « Une réponse douce brise la colère, » dans le cœur de l'adversaire ; elle fait que ses paroles s'adoucissent dans sa bouche. Sophrone rapporte que deux moines âgés, voyageant avec un autre moine plus jeune, s'égarèrent et furent obligés de passer à travers les champs ensemencés, pour retourner dans le bon chemin. Le propriétaire de ces champs les ayant aperçus, et craignant un dommage pour sa moisson, se mit à les accabler d'injures. Alors un des moines les plus âgés, suivant le conseil de saint Ambroise, dit aux autres : « Taisez-vous, je vous en prie pour l'amour du Seigneur, qu'aucun de nous ne lui réponde. » Mais comme cet homme ne cessait de leur adresser des reproches, le bon moine crut qu'il était nécessaire de répondre ; il lui dit donc : « Vous avez bien dit, mon fils ! car si nous étions de véritables moines, nous n'aurions pas agi ainsi. Mais pour l'amour du Seigneur pardonnez-nous, car nous avons péché. » Ces douces et humbles paroles calmèrent tellement la colère dans le cœur du paysan, que tout ému et repentant il vint se prosterner à leurs pieds, demanda pardon de son audace, sollicita la faveur d'être admis dans leur société et renonça au monde pour se faire religieux. Tant il est vrai que pour apaiser un cœur irrité par une passion rebelle, il n'y a rien de plus efficace que des paroles douces, humbles et charitables, selon l'expression du Sage : « Une langue douce brise la dureté. » (2)

335. Mais tout cela ne suffit pas encore pour une charité parfaite, dit saint Dorothée. Car il en est qui ne vendent pas des offenses qu'on leur a faites, qui ne répondent

(1) *Ad Rom. c. 12. v. 14.* — (2) *Prov. c. 25. v. 15.*

pas aux injures ou qui n'y répondent pas avec colère, ne laissant même apercevoir aucun signe d'indignation sur leur visage; mais dont le cœur est rempli d'amertume. « Tel qui ne cherche point à se venger ni par ses paroles, ni par ses actions, ni par son esprit, ni même par son maintien extérieur, s'afflige néanmoins dans son cœur au sujet de son frère. » (1) Il conserve le souvenir de l'injure qu'il a reçue, il y réfléchit et garde dans son âme une certaine aversion qui fait qu'il ne saurait se réjouir du bien de celui qui l'a blessé, si même il ne se réjouit pas de son malheur. Ceux qui sont dans de telles dispositions prouvent qu'ils n'ont assurément pas la parfaite charité pour leurs ennemis : car, aux yeux de Jésus-Christ, il ne suffit pas de ne point répondre aux offenses par d'autres offenses, aux injures par des mépris; il faut encore aimer positivement nos ennemis d'un amour sincère: « Pour moi, je vous dis : aimez vos ennemis. » Et il nous en donne lui-même la raison : « Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous? Les païens ne le font-ils pas? » (2) Comme si cet aimable Rédempteur disait : Quelle sera votre vertu, si vous aimez ceux qui vous aiment; puisque les pécheurs privés de la grâce et les païens dépourvus des lumières de la foi peuvent le faire et le font réellement? Quelle récompense pourrai-je vous donner pour un acte si abject? L'amour qui vous rend dignes de la vie éternelle, est celui par lequel vous aimez vos ennemis.

336. Comme le rapporte saint Grégoire cette parfaite charité était familière à l'abbé Étienne, fondateur d'un célèbre monastère. « Il était si patient qu'il considérait comme son ami celui qui lui occasionnait quelqu'importunité. Il rendait des actions de grâces pour les mépris qu'il recevait : lorsqu'on lui dérobait quelqu'objet nécessaire, il regardait ce vol comme un profit : à ses yeux tous

(1) S. Doroth. Doct. octava. — (2) S. Matth. c. 5. v. 44 et 46. —

ses ennemis étaient ses meilleurs aides. » (1) Cet amour des ennemis était le véritable, parce qu'il venait du cœur.

337. Que si vous avez acquis un sincère amour pour vos ennemis, allez encore plus loin, poussez la charité jusqu'à leur souhaiter toute sorte de bien; car « aimer c'est vouloir du bien : » priez même le Seigneur de leur prodiguer ses bienfaits à pleines mains; comme Jésus-Christ nous le recommande en ces termes: « Priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient; afin que vous soyez enfants de votre Père qui est dans le ciel. » (2) C'est ce que faisait le prophète royal, qui dit en parlant de lui-même: « Pour l'amour qu'ils me devaient, ils me calomniaient; mais moi, je priais. » (3) C'est aussi ce qu'observa saint Étienne premier martyr, car tandis que ses bourreaux l'accablaient de pierres, il pria Dieu et s'écria: « Seigneur! ne leur imputez pas ce péché. » Le divin Rédempteur se conduisit de la même manière envers ceux qui le crucifiaient; puisque, comme je l'ai rapporté plus haut, il les excusa devant son Père et lui demanda pardon pour eux en disant: « Mon Père! pardonnez-leur. » Saint Augustin, considérant cet acte héroïque de Jésus-Christ et de saint Etienne, s'exprime dans les termes suivants: « Représentez-vous Étienne lapidé par les impies, comme si vous le voyiez de vos propres yeux. Considérez ce membre, cet athlète de Jésus-Christ, véritable disciple de celui qui a été attaché à la croix. L'un était crucifié et l'autre lapidé. Le premier dit: Mon Père! pardonnez-leur; car ils ne savent ce qu'ils font: et que dit le second? Écoutons-le; voyons si nous pourrons l'imiter. D'abord le bienheureux Étienne prie debout pour lui-même, et dit: Seigneur Jésus-Christ! recevez mon esprit: ensuite il s'agenouille et, quand il fut à genoux, il dit: Ne leur imputez pas ce péché: puis, il expira.....

(1) Homel. 35, in Evang. — (2) Matth. c. 5. v. 44. — (3) Psalm. 108. v. 4.

Si donc, mes très-chers, vous ne pouvez pas imiter le Seigneur, imitez son fidèle serviteur : imitez saint Étienne. » (1)

338. Que si non content d'aimer sincèrement vos ennemis, leur souhaitant du bien et priant même pour le leur obtenir; vous les comblez encore de bienfaits à vos dépens et grands préjudices, vous avez assurément atteint à un degré héroïque de charité : parce que peu parviennent à cette sublimité de perfection, et que personne ne peut y arriver sans une grâce toute particulière de Dieu. J'omets ici les preuves tirées de l'autorité et de la raison pour rapporter un fait mémorable que nous ont transmis des auteurs très-dignes de foi. (2) Une dame de Bone, non moins célèbre par la splendeur de ses vertus que par la noblesse de sa naissance, avait un fils unique qui était pour elle le seul objet de son amour, la seule espérance de son cœur et l'unique héritier de sa fortune. Or, un jour que ce jeune homme jouait au jeu de paume devant le palais, il arriva qu'un passant troubla tellement le jeu, par hasard ou par méchanceté, que l'adolescent, qui était d'un caractère ardent, se plaignit fortement de cette injure. Cet étranger violemment irrité tira son épée et en porta un coup au jeune homme qui resta inanimé sur la place. Aussitôt l'homicide prenant la fuite, comme on le fait toujours dans des circonstances qui arrivent avant qu'on puisse les prévoir, se réfugia, sans le savoir, dans la maison même de celui qu'il venait de tuer. Tout ému et troublé il franchit par un saut une fenêtre des appartements et vint se présenter, la main encore toute sanglante, devant la mère de sa victime, lui demanda par d'instantes prières de vouloir bien lui indiquer un lieu où il pût se cacher. Cette bonne dame qui alors ignorait encore le funeste accident qui venait d'arriver, promit au malheureux fugitif de le mettre en sûreté, et le

(1) Serm. 2. de Sanctis. — (2) Segueri part. 1. Christ. Instruct. diss. 20. n. 20.

conduisit dans les lieux les plus inconnus de sa maison. Cependant ce cruel homicide ayant été divulgué, plusieurs gendarmes vinrent pour chercher le coupable dans le lieu où le crime avait été commis : mais comme ils ne le trouvaient pas, ils se dirent entre eux : Cette dame doit ignorer que c'est son fils qui a été tué, car autrement, elle ne cacherait pas ce criminel avec tant de sollicitude dans sa propre maison. Vous pouvez facilement vous imaginer quelle douleur ces paroles durent occasionner à cette pauvre mère. Si elle ne se fût contenue par une vertu admirable, elle serait sans doute aussitôt tombée morte elle-même. Mais que dis-je, elle serait tombée morte ? Elle sut, au contraire, si bien se posséder qu'elle ne permit pas même à son cœur de donner aucun signe de douleur, et qu'elle le força tellement d'aimer le meurtrier, qu'elle lui fit désirer pour lui les mêmes biens que pour son propre fils. Elle prépara aussitôt un copieux repas et tout en servant le coupable, elle eut même le courage de lui verser de l'eau sur ses mains encore toutes tachées du sang de son fils. Après le repas, elle lui dit : Mon fils ! Celui-ci, s'entendant appeler du doux nom de fils, restait immobile d'étonnement et d'admiration. Mais elle ajouta encore à sa surprise, lorsqu'elle lui dit : Je ne suis plus mère, il est vrai ; puisque vous avez retranché du nombre des vivants l'unique fils que la nature m'eût donné : mais je le serai encore ; je serai votre mère, et vous, vous serez désormais mon fils, l'héritier de ma fortune. Mettez maintenant en sûreté votre vie qui est en danger dans ces lieux ; voici de l'or en quantité suffisante ; montez le cheval le plus vigoureux que vous trouverez dans mon étable et fuyez à temps ce pays. Elle voulait encore parler, mais les larmes la forcèrent de garder le silence. La place où cet événement a eu lieu se nomme encore maintenant la Place de Charité, en mémoire de cet acte héroïque de charité ou plutôt de cet éclatant miracle de charité.

339. Que notre vengeance soit donc désormais de faire du bien à ceux qui nous font du mal. « Si votre ennemi

a faim, dit le Sage, nourrissez-le ; s'il a soif donnez-lui à boire. » (1) Mais cette manière de se venger, m'objecterez-vous, est trop difficile, trop au-dessus des forces de notre nature. C'est vrai, je l'avoue, mais elle n'est pas supérieure aux forces de la grâce ; car ainsi que l'observe saint Basile : « Dieu ne nous aurait sans doute pas commandé d'aimer nos ennemis, s'il ne nous avait pas donné les moyens de le faire. » (2) Je vous dirai donc avec saint Ambroise : Votre charité envers vos ennemis est forte et robuste, ou non : si elle ne l'est pas ; priez continuellement le Seigneur et votre oraison sera comme un bouclier au moyen duquel Dieu vous rendra fort en soutenant votre faiblesse. Si votre charité est déjà éprouvée ; priez encore, mais pour votre ennemi : et votre oraison non-seulement le préservera de tout mal, mais vous obtiendra la vertu de lui faire du bien. « Si vous êtes faible, priez ; si vous êtes fort, priez. Faible, vous priez pour vous-même : fort, vous priez pour votre ennemi. L'oraison est un bon bouclier pour l'insirmité. Vous priez et le Seigneur vous protége. Elle est aussi un bon bouclier pour celui qui triomphe : afin qu'il protége celui qu'il pourrait frapper. » (3)

(1) Prov. c. 45. v. 51. — (2) Reg. brevior. quæst. 176. — (3) In Psal. 28.

---

## CHAPITRE V.

### DES ACTES DE CHARITÉ QU'ON EXERCÉ EN FAISANT L'AUMÔNE ET D'AUTRES ŒUVRES EXTÉRIEURES DE MISÉRICORDE.

340. L'aumône peut être un acte de vertu morale ou de vertu théologale, selon les différents motifs que se propose celui qui la fait. Si l'homme charitable qui secourt les pauvres y est porté par l'honnêteté qui brille dans cette bonne œuvre, il pratique une vertu morale; s'il vient en aide aux malheureux, par la considération que cette action pieuse plaît au Seigneur, et par amour pour Dieu, il exerce une vertu théologale. C'est de cette dernière aumône, considérée comme vertu théologale, que nous allons parler.

341. Que l'aumône soit agréable à Dieu, c'est ce qu'on ne saurait conclure d'aucune autre chose plus manifestement que du précepte par lequel il nous la recommande, des instances qu'il fait en réitérant ce même précepte et du ton solennel avec lequel il nous oblige à pratiquer cette vertu. « Moi je vous ordonne d'ouvrir votre main à votre frère indigent et au pauvre qui habite cette terre avec vous. » (1) Il réitère le même commandement, dans le livre de Tobie, sans en exempter personne: « Soyez aussi miséricordieux que vous le pourrez. Si vous avez beaucoup, distribuez-le largement: si vous avez peu, efforcez-vous encore de donner volontiers le peu que vous pouvez. » (2) C'est ce qu'il nous inculque aussi dans Isaïe, en désignant les divers actes d'aumône auxquels il veut que nous soyons obligés: « Rômpez votre pain avec celui qui a faim: faites entrer, dans votre maison, les pauvres et les voyageurs

(1) Deuteron, c. 15. v. 11. — (2) C. 4. v. 8.

égarés : lorsque vous voyez quelqu'un nu, couvrez-le, et ne méprisez point votre chair. » (1)

342. Le Sauveur renouvelle encore ce même précepte, dans les saints évangiles : « Faites l'aumône, dit-il en saint Luc : donnez et l'on vous donnera. » (2) Ensuite il ajoute : « Vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres. » (3) Il nous encourage à faire l'aumône avec générosité, en nous promettant des biens souverains et éternels : « Amassez-vous des trésors dans le ciel. » C'est donc bien avec raison que saint Cyprien dit, dans son traité sur l'aumône : « Dans l'Évangile, le Seigneur qui est le docteur de notre vie, le maître du salut éternel, ne nous commande et ne nous prescrit, par ses ordres divins et ses préceptes célestes, rien avec plus d'instances que de recommander l'aumône. » Saint Augustin, qui est du même sentiment, dit dans son livre sur l'aumône : « Dans les saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, Dieu ne cesse de nous avertir et ne nous recommande, toujours et partout, rien tant que de porter les fidèles à faire l'aumône. » Si un roi de la terre commandait toujours la même chose, dans tous les décrets qu'il fait annoncer publiquement : s'il l'imposait avec instance non-seulement au commencement, mais encore pendant tout le cours, et jusqu'à la fin de son règne; quel est le sujet qui aurait alors si peu d'amour pour son prince, pour négliger un ordre enjoint avec tant d'efficacité, et qui ne voudrait pas l'exécuter ? Quel sera donc le chrétien qui n'ait pas une grande estime pour l'aumône, qui ne l'affectionne pas, qui ne l'aime pas et ne s'efforce pas de la faire, même lorsque pour cela il devrait s'imposer quelque sacrifice, puisqu'il sait que son Prince, son Roi, son Monarque et son Dieu l'a lui a recommandée si souvent ; et qu'il reconnaît qu'elle lui est chère et si agréable ?

343. Je vais démontrer combien l'aumône plaît à Dieu, par l'autorité d'un témoin oculaire, d'un auteur

(1) C. 68. v. 7. — (2) C. 11. v. 41. — (3) S. Luc. c. 6. v. 38.

bien célèbre , de Thomas Cantipratan. (1) Cet auteur rapporte un fait de la charité admirable dont était animée une noble dame qu'il avait très-bien connue dans le Brabant et qu'il dirigeait dans les voies de la perfection. A l'occasion d'une famine qui réduisait le pauvre peuple à mourir d'inanition ou du moins à porter l'image de la mort sur la figure , cette personne charitable distribuait à pleines mains et sans réserve le blé de son grenier à tous ceux qui venaient frapper à sa porte. Son mari , considérant les aumônes extraordinaires qu'elle faisait , craignit qu'à la fin sa propre famille ne vînt à manquer du nécessaire. Il détermina donc une certaine quantité de froment , autant que pouvait en contenir un coffre ; et défendit à son épouse d'en donner davantage dans la distribution qu'elle faisait chaque jour aux pauvres. Mais ce coffre fut bientôt vide , à cause de la multitude de pauvres qui accouraient , pour recevoir l'aumône. Cependant cette pieuse personne tourmentée par les aiguillons de la charité , ne pouvant supporter la vue de ces malheureux , dit à sa servante d'aller de nouveau puiser dans le coffre. Celle-ci obéit , quoique malgré elle ; car elle savait très-bien que le coffre était entièrement vide: elle l'ouvre , et elle le trouve rempli du meilleur froment. O prodige ! ô prodige ! s'écrie-t-elle tout étonnée. Attirés par ses cris , la dame , son mari et toutes les personnes de la maison accoururent près du coffre ; et après s'être assurés de la certitude du fait , ils en rendirent tous à Dieu de sincères actions de grâces. Alors l'époux de cette noble et charitable dame , plus ému que tous les autres , ouvrit ses greniers et donna aussitôt à son épouse la liberté de distribuer aux pauvres autant de blé qu'elle voudrait. De son côté le Seigneur , voulant seconder l'âme charitable de cette sainte personne , multiplia le froment en si grande abondance que quatre ou cinq greniers n'eussent pu contenir la quantité , qu'elle fit distribuer aux nécessiteux dans l'espace de

(1) Lib. Apum , lib. 2. c. 26.

quelques mois. Ce prodige fut la première preuve par laquelle Dieu voulut faire voir combien la charité de cette dame lui était agréable. Mais il en donna un témoignage encore plus remarquable : car, en récompense de ces aumônes, il lui envoya un ange qui, sous la forme d'un bel oiseau céleste, remplissait, par son chant, son esprit et ses sens d'une douceur ineffable, et cela jour et nuit au moment où l'on chante ordinairement les heures canoniales. Thomas Cantipratan lui ayant demandé à quoi ressemblait le chant de cet oiseau céleste, elle répondit : « Il n'y a rien, sur la terre, qu'on puisse comparer à sa voix. Et ce n'est pas seulement par les sens extérieurs que j'en jouis; cette mélodie pénètre encore intérieurement jusqu'à mon cœur; de sorte que mon esprit goûte déjà les délices du paradis. »

344. Cependant, quoique les prodiges que Dieu fait quelquefois à l'égard de certaines personnes, soient une espèce de sermon par lequel il nous fait comprendre le plaisir qu'il éprouve lorsqu'on secourt les pauvres; le divin Rédempteur nous en donnera une preuve bien plus évidente et plus éclatante, au jour du jugement dernier dans la vallée de Josaphat : lorsqu'en appelant les élus au bonheur éternel, il leur dira que c'est afin de les récompenser des aumônes faites pour son amour, qu'il les comble de cette ineffable félicité. « J'ai eu faim, leur dira-t-il, et vous m'avez donné à manger: j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire: j'étais étranger, et vous m'avez donné l'hospitalité: j'étais nu, et vous m'avez couvert. » Tandis qu'au contraire il repoussera les réprouvés loin de lui et les précipitera dans le feu éternel, en leur disant : « J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger: j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire: j'étais nu, et vous ne m'avez pas couvert. » (1) Remarquez ici, je vous prie, que le Sauveur ne dira point : le pauvre a eu faim, a eu soif, a été nu etc.; mais moi, j'ai eu faim, j'ai

(1) S. Matth. c. 25. v. 35.

eu soif, j'ai été nu : afin que tous comprennent combien l'aumône lui est agréable; et qu'il ne regarde pas autrement celle qu'on fait au pauvre que comme si on la lui avait faite à lui-même en personne.

345. Saint Jean Chrysostome, considérant cette vérité de l'Évangile, nous adresse avec raison les paroles suivantes: « Si vous voyez maintenant Jésus-Christ » demandant lui-même l'aumône, implorant votre secours, prosterné à vos pieds: auriez-vous le courage de la lui refuser, et de le repousser loin de vous? Non assurément. « Personne d'entre vous n'hésiterait sans doute à lui donner toute sa fortune, » à vider ses trésors, à se dépouiller de ses propres vêtements pour le couvrir, et à lui offrir tous ses revenus: « Mais maintenant, parce que vous ne le voyez pas, vous ne donnez pas même le quart d'un as. » Donner à Jésus-Christ dans la personne des pauvres, n'est-ce pas la même chose que de lui donner à lui-même? « Ne l'entendez-vous pas dire: Ce que vous faites au plus petit des miens, vous me le faites à moi-même? Car il n'y a pas de différence: que vous donnez à ce pauvre, ou que vous donnez à Jésus-Christ lui-même. Car vous n'aurez pas une moindre récompense que ces femmes, » c'est-à-dire Madeleine, Marthe et les autres « qui nourrissaient alors Jésus-Christ. » (1)

346. Ensuite ce saint docteur, parlant encore avec plus d'efficacité, ajoute: « Et même » celui qui nourrit et traite avec bienveillance Jésus-Christ, dans la personne des pauvres, fait une bonne œuvre non-seulement égale, « mais encore beaucoup plus grande, » d'une excellence et d'un mérite bien supérieurs; « car nourrir le Seigneur lui-même, dont la présence pourrait attirer à lui un cœur de pierre, ce n'est pas la même chose que d'entretenir et de soigner les pauvres, les malheureux et les malades, uniquement parce qu'il le recommande. » En effet vous servez Jésus-Christ dans la personne des pauvres, avec

(1) Homel. 89, in c. 27. Matth.

un amour plus fort et plus pur; puisque vous secourez ces malheureux pour le seul amour de Dieu et sans la consolation qui facilite les bonnes œuvres: vous le servez avec une foi plus vive; puisque bien que vous ne voyiez pas Dieu, vous le secourez néanmoins dans la personne des pauvres: vous le servez avec plus de respect; car vous faites plus d'honneur à un prince, lorsque par égard pour lui vous rendez des devoirs et des services à un serviteur, que si vous les lui rendiez à lui-même: comme le même saint docteur l'observe: « Vous donnez des preuves d'un plus grand respect envers Jésus-Christ, précisément parce que vous nourrissez avec sollicitude et soignez constamment vos semblables. »

347. L'histoire ecclésiastique est remplie de prodigieux exemples par lesquels Jésus-Christ nous fait voir manifestement ce qu'il montrera au jour du jugement dernier à tout le monde entier. Parmi un si grand nombre, j'en choisis seulement un, que rapporte Thomas Cantipratan dans le passage cité plus haut, et qui inspire d'autant plus de croyance que celui à qui le fait est arrivé, l'a raconté à cet auteur. Le comte Théobalde, homme très-libéral envers les pauvres, voyageant en hiver par un froid très-rigoureux, rencontra un pauvre entièrement nu: comme il le voyait tout transi, à demi-mort, touché de pitié et compatissant à ses souffrances, il lui dit: Que voulez-vous, mon fils? que désirez-vous? Votre manteau, répondit celui-ci, afin que je puisse couvrir ma nudité. Le comte se dépouillant aussitôt de son manteau le donna au pauvre, pour qu'il pût se préserver du froid. Puis, il ajouta: Ne voulez-vous pas autre chose? Je veux, répondit le mendiant, que vous me donnez votre surtout. Le comte s'en dépouillant aussitôt, le lui présenta: ensuite il lui demanda de nouveau s'il désirait encore autre chose. Oui, reprit le pauvre, je voudrais bien avoir aussi votre habit. Cette demande semblait importune: cependant cet homme bienveillant, poussé par sa charité, se privant lui-même de

son habit, l'offrit au malheureux en lui disant : Etes-vous content maintenant ? Non , répondit celui-ci , je désire encore votre chapeau ; afin que je puisse préserver ma tête du vent froid et humide. A ces paroles , le comte hésitant et vaincu par la honte de marcher nu-tête , répondit au mendiant en ces termes : Je ne puis pas m'en priver moi-même ; parce que je suis chauve. Aussitôt le prétendu pauvre , sous la forme duquel se cachait Jésus-Christ , disparut , laissant à terre le manteau et les autres vêtements. Le comte stupéfait de cet événement et crucifié intérieurement par le regret de ne pas avoir donné son chapeau à son divin Rédempteur , se répandit en abondantes larmes et résolut de ne jamais plus rien refuser aux pauvres.

348. Ces prodiges , où Jésus-Christ apparaît sous la forme des pauvres , sont très-propres à persuader les fidèles que ce divin Rédempteur se cache toujours sous cette apparence , bien qu'il n'y soit pas ordinairement en personne ; et que s'il ne demande pas toujours l'aumône , de sa propre bouche , il implore sans cesse notre miséricorde par celle des pauvres. Or , d'après le fait que **je** viens de rapporter , **je** puis faire ce raisonnement : Si Jésus-Christ ne s'est pas montré satisfait , par le seul motif que quelqu'un ne lui a pas donné son chapeau en aumône ; pouvons-nous croire qu'il le sera , lorsque des chrétiens barbares et inhumains lui refusent du pain , de l'argent , de la boisson , un vêtement usé et l'hospitalité qu'il leur demande par la bouche de ses pauvres ? Assurément non : il se vengera d'eux au contraire et les privera du bonheur éternel , au jour du jugement dernier ; pour les punir de ce qu'ils lui ont refusé la charité dans la personne des pauvres.

349. Mais considérons maintenant d'autres prérogatives encore plus nobles de cette vertu. Les saints pères ne craignent pas de dire que l'homme adonné à l'aumône est comme un autre Dieu. Et de même qu'il n'est rien de plus propre à Dieu que de faire du bien ; ainsi que l'affirme

David : « Sa miséricorde est au-dessus de toutes ses œuvres; » (1) et comme l'atteste la sainte Église notre Mère : « Dieu dont le propre est de faire toujours miséricorde et d'épargner : » ainsi l'homme qui se montre charitable envers les pauvres, et qui les secourt dans leurs nécessités, devient participant de l'attribut divin dont le Seigneur se glorifie le plus, et s'élève à la sublimité du Très-Haut, sinon par essence, du moins par la participation à sa perfection. Ecoutez comment saint Grégoire de Nice parle à ce sujet. « Je sais que, dans plusieurs passages de l'Écriture, des saints ont donné le nom de miséricordieux au Tout-Puissant. David dans ses Pseaumes, Jonas dans ses prophéties et Moyse, dans plusieurs endroits de ses livres, appellent ainsi la Divinité. Si donc le nom de miséricordieux convient à Dieu; à quoi faut-il vous exhorter, si ce n'est à devenir comme un Dieu, et à imprimer sur votre front le caractère de la divinité. » (2) Ecoutez ce que dit saint Grégoire de Nazianze : « L'homme n'a jamais rien de si divin que quand il mérite bien des autres : qu'il les comble de bienfaits grands ou peu considérables, pourvu qu'il fasse ce qu'il peut. Faites que vous soyez comme un Dieu pour le malheureux, en imitant Dieu lui-même. Car le pauvre est votre membre quoique brisé par la calamité : il vous est confié comme à Dieu, bien que vous passiez devant lui sans en avoir pitié. Par ces paroles je vous porterai peut-être à le secourir. » Saint Clément d'Alexandrie exprime le même sentiment, lorsqu'il dit : « La miséricorde n'est pas, comme l'ont prétendu certains philosophes, une importunité qu'on endure à cause des malheurs d'autrui; c'est plutôt, comme le disent les prophètes, quelque chose de divin » qui donne une certaine splendeur de la Divinité.

350. Le lecteur ne doit donc pas s'étonner si, en lisant la vie de sainte Paule, écrite par saint Jérôme, il voit que cette très-charitable dame de Rome s'est réduite, par ses

(1) Ps. 144, v. 9. — (2) De Beatitudinibus.

abondantes aumônes, à une telle pauvreté, qu'en mourant elle ne laissa pas même une obole à sa fille Eustokia pour l'entretien de cette chère enfant: si en parcourant la vie d'autres saints, il apprend que saint Charles Borromée était d'une charité si prodigue envers les pauvres, qu'il ne se réserva pas même un lit pour s'y reposer pendant la nuit; de sorte qu'il fut obligé de coucher sur la dure: s'il entend que saint Jean, archevêque d'Alexandrie, surnommé l'Aumônier, quoique recevant des revenus considérables de l'Église, voulut par amour pour les pauvres se réduire à une telle misère qu'il n'avait pas même de couverture pour se préserver du froid pendant la nuit: s'il trouve que saint Thomas de Villeneuve, près de mourir, n'avait pas même un lit où il pût reposer ses membres languissants; de sorte que, pour ne pas mourir sur la terre nue, il fut obligé de se servir du lit que lui offrit un pauvre, auquel il l'avait donné auparavant par charité. Ces grandes âmes savaient, en effet, combien la miséricorde, qu'on fait aux malheureux en leur donnant l'aumône, est agréable à Dieu; et combien elle les rend semblables à lui: c'est pourquoi, afin de lui plaire et de s'imprimer à elles-mêmes un certain caractère, une image de sa divinité, elles ont distribué à pleines mains, et leur argent et leur or, et leurs ustensiles et tout ce qu'elles avaient de plus précieux.

351. Il faut observer ici que les saints pères entendent par aumône tout acte de charité extérieure qu'on fait au prochain. Ainsi l'on peut considérer comme aumône tout ce que Lactance énumère dans les termes suivants: « Si quelqu'un manque de nourriture, donnons-lui à manger. Si nous rencontrons quelqu'un nu, couvrons-le. Si quelqu'un a reçu une injure d'un plus puissant que lui, prenons sa défense: que notre maison soit ouverte aux voyageurs et à ceux qui n'ont pas d'abri. Racheter les captifs, vêtir les pauvres, soigner les malades, c'est une grande œuvre de miséricorde. Lorsque des indigents et des pauvres viennent à mourir, ne souffrons pas qu'ils restent

sans sépulture. Ce sont là des œuvres, des devoirs de miséricorde, et celui qui les accomplit offre un véritable sacrifice qui est très-agréable à Dieu. » (1)

352. Toutes ces œuvres extérieures de miséricorde peuvent être des actes de charité théologale, lorsqu'elles sont accomplies par amour pour Dieu ; parce qu'alors il les considère comme faites à lui-même, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut. Saint Grégoire rapporte qu'un moine, nommé Martyr, rencontra un lépreux dégoûtant, qui gisant à terre lui dit qu'à cause de son extrême faiblesse il ne pouvait retourner dans sa propre demeure : ce bon religieux l'ayant enveloppé dans son manteau le prit sur ses épaules et le porta jusqu'à son couvent. Mais à peine était-il arrivé, que Jésus-Christ, qui était caché sous la forme de ce pauvre, laissant paraître sur son visage un rayon de sa gloire, lui dit : « Martyr, vous n'avez pas rougi de moi sur la terre ; eh bien ! moi, je ne rougirai pas non plus de vous dans le ciel. » (2) De même l'histoire nous apprend que saint Grégoire, qui avait coutume d'admettre douze pauvres voyageurs à sa table, reçut plusieurs fois Jésus-Christ parmi eux. Le Seigneur loua également Tobie, par la bouche d'un ange, à cause de la sollicitude avec laquelle il s'empesrait d'ensevelir les morts. C'est encore ainsi que Dieu lui-même nous a fait savoir, par sa très-sainte Mère, combien le rachat des captifs est agréable à ses yeux : puisqu'il a voulu qu'elle fondât un ordre religieux uniquement destiné à rompre les chaînes dans lesquelles gémissent ces pauvres malheureux. Saint Paulin nous a laissé un célèbre exemple de cette bonne œuvre, lui qui, après avoir employé toute sa fortune au rachat des captifs, se livra et se jeta lui-même dans les fers pour en délivrer le fils d'une pauvre veuve.

353. Mais saint Augustin va encore plus loin et dit que toute espèce de secours, qu'on apporte aux malheureux pour les soulager et les servir, peut être considéré comme

(1) *Divin. Instit. c. 5.* — (2) *Homel. 39. in Evang.*

une véritable aumône. Ainsi celui qui soutient le faible ou un boiteux, qui conduit un aveugle, qui porte un vieillard ou un malade, fait l'aumône de ses forces, de ses pieds et de ses yeux. « Quelqu'un ne peut pas marcher : que celui qui le peut, lui prête ses pieds. Que celui qui voit clair prête ses yeux à l'aveugle : que celui qui est jeune, et qui se porte bien, prête ses forces au vieillard ou au malade, qu'il le porte. » (1) De cette manière il n'y a personne qui soit tellement pauvre qu'il ne puisse faire l'aumône au plus riche ; comme ce saint docteur l'explique dans les paroles suivantes : « Quelquefois il arrive que le riche se trouve pauvre, et qu'il reçoit l'aumône d'un pauvre. Imaginez-vous qu'il vienne près d'un fleuve quelqu'un aussi délicat de tempérament que riche en fortune : il ne peut passer ; car s'il se déshabille, il aura froid, deviendra malade et mourra. Arrive un pauvre qui est bien plus fort de santé ; il passe le riche et lui fait ainsi l'aumône. Ne croyez donc pas que les seuls pauvres sont ceux qui n'ont pas d'argent. Envisagez chacun sous le rapport sous lequel il est pauvre : car il peut se faire que vous soyez riche sous le rapport de la chose dont il a besoin, et que vous ayez de quoi lui prêter. »

354. Si donc nous voulons parvenir à la perfection de la charité fraternelle, nous devons secourir le prochain dans ce dont nous le voyons dépourvu ; puisque ces sortes d'aumônes peuvent se faire fréquemment tantôt envers des étrangers, soit à l'égard de nos amis, soit à l'égard des personnes que nous connaissons : car dit saint Jean Chrysostome : « Si quelqu'un voyant son frère dans le besoin refuse de lui ouvrir son cœur, comment peut-il conserver la charité de Dieu ? »

355. Permettez-moi maintenant d'ajouter, aux motifs que j'ai apportés jusqu'à présent, une autre raison très-capable d'exciter la charité envers le prochain et la pitié de ceux que n'émeuvent pas les motifs les plus nobles. « Si

(1) In Psal. 125.

vous voulez, dit saint Augustin, qu'il vous soit fait miséricorde, soyez vous-même miséricordieux : car on vous servira comme vous aurez servi les autres. » (1) Et réciprocement, pour que Dieu vous ferme les entrailles de sa miséricorde, il suffit, selon l'apôtre saint Jacques, que vous fermiez à votre prochain les entrailles de la miséricorde, et que vous ne vous laissiez point toucher de compassion pour leur indigence. « Le jugement sera sans miséricorde pour celui qui n'a pas fait miséricorde. » (2) Ce motif est très-capable d'amollir le cœur même le plus dur, et de le rendre doux et flexible. Saint Jean Chrysostome en ajoute encore un autre qui, quoiqu'il soit temporaire, est cependant aussi très-efficace : en effet, dans un sermon qu'il prêcha au peuple d'Antioche, ce saint docteur démontre que l'aumône est un art très-lucratif; parce que Dieu a coutume de rendre au centuple tout ce que l'on donne pour secourir les pauvres : il s'écrie : « Écoutez, mes frères, aujourd'hui je vous montrerai comment l'aumône est l'art le plus lucratif de tous. » (3)

356. Je vais confirmer la parole de cette bouche d'or, par un exemple que Césaire rapporte à ce sujet. (4) Dans un certain couvent présidait un abbé qui aimait beaucoup l'hospitalité et la libéralité envers les pauvres : Dieu de son côté répandait sa bénédiction sur lui, en comblant tout le monastère d'une grande abondance de biens temporels. Mais plus ce charitable abbé se montra libéral, plus sordide et réservé fut son successeur, qui était aussi dur envers les pauvres qu'il fut lui-même miséricordieux et bon à l'égard des malheureux. En effet, sous de vains prétextes, ce nouveau supérieur refusa toujours l'hospitalité aux voyageurs et diminua considérablement les aumônes que faisait auparavant le monastère. Cependant un homme aux cheveux blancs et d'un aspect vénérable vint frapper à la porte du couvent, demandant l'hospitalité pour un jour seule-

(1) In Psal. 95. — (2) S. Jac. c. 2. v. 13. — (3) Homel. 33. ad pop. Antioch. — (4) Mirac. l. 4. c. 68.

ment. Le portier le reçut, mais en secret; parce qu'il savait combien l'hospitalité était peu agréable à son supérieur. Il s'excusa, de ne pas le recevoir aussi bien qu'il le désirait lui-même et comme son hôte le méritait, en lui disant que la seule cause, pour laquelle il était si mal logé et nourri, provenait uniquement de la pauvreté du monastère; puisqu'en effet cette communauté qui abondait autrefois en toute sorte de biens manquait alors même du nécessaire. L'étranger, qui connaissait très-bien la ténacité de l'abbé, répondit: La misère actuelle du couvent provient de ce que vous en avez chassé deux frères, et vous n'y verrez fleurir son ancienne prospérité que quand vous les aurez de nouveau reçus parmi vous. Et quels sont donc ces deux frères? lui demanda le portier. Le premier se nomme: « Donnez, » et l'autre: « On vous donnera. » Puis il dit adieu au monastère. Le portier répéta ces paroles si souvent aux autres moines, qu'elles parvinrent aux oreilles de l'abbé qui, goûtant la vérité que cet homme vénérable avait fait remarquer au portier, rétablit dans le monastère l'usage de faire l'hospitalité et l'aumône: d'où il résulta que Dieu combla toute la communauté d'une nouvelle abondance de biens célestes et temporels. Tant est vraie cette parole de saint Jean Chrysostome: « L'aumône est de tous les arts le plus lucratif; » puisque ce que nous donnons aux pauvres, pour son amour, ne diminue pas, mais se multiplie au centuple.

## CHAPITRE VI.

### DES ACTES DE CHARITÉ SPIRITUELLE QU'ON PEUT FAIRE POUR L'UTILITÉ DES AMES.

357. Les actes de charité spirituelle, dit saint Thomas, l'emportent sur les actes de charité corporelle, pour trois raisons. « Premièrement, parce que ce qu'ils confèrent est plus noble; puisque le don spirituel l'emporte sur le corporel. Secondement, à raison de l'esprit auquel ils apportent du secours; puisqu'il est plus noble que le corps. Troisièmement, quant aux actes eux-mêmes, par lesquels on secourt le prochain, car les spirituels sont plus nobles que les corporels, qui paraissent en quelque sorte serviles.» (1) Saint Jean Chrysostome cite ces prérogatives remarquables pour enflammer les âmes, adonnées aux œuvres de charité, du désir de s'appliquer à procurer le bien spirituel du prochain. Le saint docteur s'exprime ainsi : « De même que l'âme est meilleure que le corps; ainsi on peut dire que ceux qui, par leurs avertissements et leurs instructions, ramènent dans la bonne voie les pécheurs égarés, en leur montrant la beauté des vertus divines et la laideur du vice, sont dignes de plus grandes récompenses que ceux qui distribuent aux pauvres leur argent et leurs biens.» (2) Donc celui qui désire d'atteindre au sommet de la perfection, doit s'appliquer à cet exercice avec un plus grand zèle et une plus ardente ferveur d'esprit.

358. De cette vérité le saint tire une conséquence qui est très-capable d'allumer en nous les flammes de la charité spirituelle. Voici ses propres paroles : « Il n'est rien de si agréable au Seigneur et qu'il ait tant à cœur que le salut des âmes, comme l'affirme l'Apôtre : Il veut que tous

(1) 2. 2. Q. 32. a. 3. — (2) Homel. 3. in Genes.

les hommes se sauvent et parviennent à la connaissance de la vérité. Dieu lui-même nous dit : Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive... Puis donc que nous avons un Seigneur si miséricordieux et si bienveillant, appliquons-nous aussi à faire notre salut et celui de nos frères. » (1)

359. Saint Jean Chrysostome confirme la même vérité par les paroles que Dieu nous adresse dans Jérémie : « Si vous séparez ce qui est précieux d'avec ce qui est vil, vous serez comme ma bouche. » (2) Car qu'y a-t-il de plus précieux que l'âme, et de plus vil que le péché ? Voici comment s'exprime le saint docteur : « Afin que vous sachiez combien c'est une bonne œuvre que de faire notre salut et celui des autres, écoutez ce que Dieu dit par son prophète : Si vous séparez ce qui est précieux d'avec ce qui est vil, vous serez comme ma bouche. Que veulent dire ces paroles ? Le voici : Celui, dit le Seigneur, qui conduit le prochain, de l'erreur à la vérité, ou du péché à la vertu, m'imité autant qu'il est possible à l'homme. En effet, bien qu'il fût Dieu, il n'a revêtu notre chair, et n'a supporté toutes les misères de la nature humaine, en souffrant les tourments de sa passion, que pour nous délivrer de la malédiction que nous nous étions attirée par nos péchés. C'est aussi ce que dit saint Paul : Jésus-Christ a pris sur lui la malédiction que nos péchés nous avaient attirée. Puis donc que cet aimable Sauveur, qui est d'une essence ineffable, a tout supporté, par une miséricorde inexprimable, pour nous et pour notre salut ; pourquoi ne sommes-nous pas aussi justes envers nos frères, en les reconnaissant comme nos membres, et en les arrachant des griffes du démon, pour les conduire dans les voies de la vertu ? » Toutes ces réflexions sont très-convaincantes et prouvent, comme le dit saint Jean Chrysostome, qu'il n'y a rien de si agréable au Seigneur et qu'il ait autant à cœur, que le salut des âmes.

(1) In eadem Homel. — (2) C. 15. v. 19.

360. Toute cette doctrine de la bouche d'or, que nous venons d'entendre, s'accorde parfaitement avec cette célèbre parole de l'Aréopagite : « La plus divine de toutes les vertus, c'est de contribuer avec Dieu à la conversion des pécheurs. » (1) En effet, elle nous rend, plus que tout autre, semblables à Dieu qui, par sa bonté infinie, se montre très-avide de notre salut; et par conséquent elle fait que nous soyons plus divins et même très-divins par coopération en l'exerçant qu'en pratiquant toutes les autres : « La plus divine de toutes les vertus. » C'est donc avec raison que saint Grégoire a dit : « Il n'y a pas de sacrifice aussi agréable à Dieu, que le zèle du salut des âmes; puisque le Fils de Dieu estime plus une âme que tout cet univers; pour créer le ciel, la terre, les montagnes, les planètes, les étoiles, il lui a suffi d'exprimer sa volonté par un seul mot; tandis que pour le salut d'une âme il a offert même son propre sang, ses plaies, ses douleurs, ses langueurs et sa très-cruelle mort. » (2)

361. Saint Bonaventure dit, dans la vie de saint François, que ce grand serviteur de Dieu, délibérant s'il interromprait ses oraisons accoutumées, pour travailler au salut des âmes, par la prédication de la parole divine, voulut d'abord connaître le sentiment de ses religieux sur ce sujet. Il leur exposa donc les avantages et les désavantages de la vie contemplative et de la vie active. La contemplation, leur dit-il, me semble procurer une remarquable pureté de cœur, jointe à une intime union avec le souverain bien : la prédication au contraire éloigne des choses divines, relâche la discipline, et souille souvent l'âme avec la boue de quelque défaut. Dans la contemplation nous parlons avec les anges, et dans la sainte solitude nous nous entretenons avec Dieu; de sorte que nous y menons une vie plus angélique qu'humaine. « Mais il est une chose qui semble l'emporter aux yeux de Dieu sur tous ces avantages, en faveur de la prédication : c'est que

(1) De cœlest. Hierarch. c. 8. — (2) Homel. 12. in Ezech.

son Fils unique est venu du sein de son Père dans ce monde pour le salut des âmes; afin de prêcher aux hommes des paroles de salut; en les édifiant par son exemple: c'est pourquoi il me semble qu'il est plus agréable à Dieu que j'interrompe mon repos spirituel pour aller travailler au dehors. » (1) Voilà précisément la raison sur laquelle se fondent les saints pères, lorsqu'ils disent que les œuvres de charité, qui concourent au salut des âmes, nous rendent divins, c'est-à-dire, semblables à Dieu qui fait tout pour le salut de nos âmes; et que par conséquent il n'y a rien de plus agréable au Très-Haut, que la charité spirituelle.

362. D'après cela le lecteur comprendra facilement le sens des paroles de saint Ignace qui disait que: «S'il avait à choisir, il aimerait mieux vivre incertain de sa béatitude, pour travailler à la gloire de Dieu et au salut du prochain, que de mourir de suite avec l'assurance d'aller jouir de la gloire éternelle.» (2) Ce grand serviteur de Dieu savait parfaitement combien nos âmes sont chères au Seigneur, combien il a souffert pour elles, et combien leur salut lui est à cœur: voilà pourquoi il a préféré, par un acte héroïque de charité, le salut de ces mêmes âmes à la possession sûre du bonheur éternel. C'est aussi pour la même raison que saint Dunstan a refusé, le jour de l'Ascension, d'entrer dans la patrie céleste, malgré les offres que lui faisaient les anges de l'y transporter. (3)

363. La veille de cette solennité, le serviteur de Dieu, étant absorbé dans l'oraison, vit entrer dans l'église un grand nombre d'anges revêtus de robes plus blanches que la neige, portant sur leurs têtes des couronnes resplendissantes de lumière, et entourés de la tête aux pieds de splendeurs ineffables. Ils se dirigent vers lui et viennent former sous ses yeux comme un trône de gloire: alors il les entend lui adresser, avec respect, ces douces

(1) S. Bonav. in vita S. Franc. c. 42. — (2) Brev. Rom. in festo S. Ignat. 31. Julii. — (3) Vinc. Bellvac. I. 24. c. 94.

et consolantes paroles : « Nous vous saluons, cher Dunstan ! nous vous saluons. » Ensuite ces esprits bienheureux lui annoncent la plus heureuse, la plus agréable nouvelle qu'ils puissent apporter du ciel à un homme mortel ; ils lui disent qu'ils sont envoyés par Dieu lui-même, pour lui faire savoir que, s'il le veut, il peut venir avec eux dans le ciel pour y célébrer le triomphe du Rédempteur ressuscité, et pour prendre possession de la gloire qu'il désirait avec tant d'ardeur. Ici le lecteur croit sans doute qu'en apprenant une si heureuse nouvelle Dunstan a manifesté sa joie, non en répondant par des paroles, mais en rompant, par un ardent soupir, les liens qui retenaient son âme captive dans son corps ; afin de la remettre entre les mains de ces envoyés célestes. Cependant la chose se passa bien autrement ; car le saint leur donna une réponse négative, en disant, sans se laisser émouvoir, qu'il devait, par charité pour le prochain, rester sur la terre pendant ce jour solennel pour distribuer aux hommes le pain des anges et prêcher au peuple la parole de Dieu. Je pense que, quand ces esprits bienheureux furent de retour dans le ciel, tous les habitants de la cour céleste durent être bien étonnés, lorsqu'ils apprirent qu'il y avait sur la terre un homme qui, enchaîné dans les doux liens de la sainte charité, refusait d'abandonner son exil et de s'envoler dans la céleste patrie. Que si nous ne pouvons pas atteindre une telle perfection, efforçons-nous du moins, si nous avons une étincelle d'amour divin dans le cœur, de procurer au prochain tout le bien que nos faibles forces nous permettent de faire.

## CHAPITRE VII.

### DE LA CORRECTION FRATERNELLE CONSIDÉRÉE COMME ACTE DE CHARITÉ SPIRITUELLE. — MANIÈRE DE LA FAIRE.

364. La correction fraternelle ne tient assurément pas le dernier rang parmi les actes de charité spirituelle. Et même, s'il faut en croire saint Thomas : « Elle est un acte de charité meilleur que la guérison d'une infirmité corporelle, ou que les secours qui chassent l'indigence temporelle. » (1) D'où le saint docteur conclut que nous sommes tenus de le faire par un précepte qui nous y oblige rigoureusement. Il s'exprime ainsi : « La correction fraternelle a pour but l'amendement de nos frères ; c'est pourquoi elle constitue un précepte, en tant qu'elle est nécessaire pour cette fin ; non cependant, que nous devions reprendre nos frères en tout temps et en tout lieu. » (2) En effet, s'il viole les lois de la charité, celui qui laisse mourir son prochain, tandis qu'il pourrait le guérir d'une blessure mortelle qu'il a reçue dans son corps ; quel est l'homme qui osera prétendre qu'il ne viole pas les lois de la charité, en refusant d'appliquer à son frère le remède d'une correction fraternelle et opportune, quand il voit son âme couverte des blessures mortelles que lui a faites le péché ? Ce n'est assurément pas saint Augustin ; car s'appuyant sur ce précepte sévère de Jésus-Christ : « Si votre frère a péché reprenez-le en particulier ; » ce grand docteur au contraire regarde celui qui néglige de faire la correction fraternelle, comme plus coupable que celui qui a commis la faute : voici ses propres paroles : « Si vous négligez, vous êtes pire. Le coupable a fait une faute et, en la faisant, il s'est blessé griè-

(1) 2. 2. Q. 33. a. 1. — (2) 2. 2. Q. 33. a. 2.

vement. Et vous méprisez la blessure de votre frère? Vous le voyez périr, ou déjà mort; et vous le négligez? Vous êtes plus coupable en vous taisant, que lui en commettant le crime. » (1)

365. Saint Jean Chrysostome explique cette importante doctrine par l'exemple du serviteur paresseux qui a caché dans la terre le talent qu'on lui avait donné pour l'utilité du prochain. Le saint docteur raisonne de la manière suivante: « Si le Seigneur menace du supplice celui qui ne donne pas d'argent quand il en a: comment ne condamnerait-il pas aux plus grands supplices celui qui, quand il le peut, n'avertit pas le prochain, ou ne lui rend pas d'autres services capables de le corriger? car le premier ne sert qu'à nourrir le corps, tandis que le second concourt à sauver l'âme: celui-là délivre de la mort temporelle, mais celui-ci préserve de la mort éternelle. » (2)

366. Et afin de donner encore plus de force à son argument, ce saint docteur, s'adressant à ceux qui s'exemptent de faire la correction fraternelle, répond à leurs excuses dans les termes suivants: « Mais, direz-vous peut-être, je ne sais pas faire de sermon. Je réponds à cette objection et je dis que, pour avertir le prochain, vous n'avez aucunement besoin de sermon ni d'éloquence. Si vous voyez votre ami commettre un péché de fornication, dites-lui: Vous faites mal: comment, vous ne rougissez pas? vous n'êtes pas honteux? Cela est mal. Mais quoi? dites-vous: il sait très-bien que cette action est mauvaise. C'est vrai: cependant il y est porté par sa concupiscence. Car celui qui est malade, sait aussi qu'il fait mal en buvant de l'eau froide, néanmoins il a besoin qu'on l'en empêche: car lorsque quelqu'un est entraîné par son penchant, il ne se suffit pas facilement à lui-même. Il faut donc que vous qui êtes sain, vous apportiez des remèdes à celui qui est

(1) *De verbis Domin. serm. 16. c. 4.* — (2) *Homel. 30. in Epist. ad Hebr.*

malade. Et s'il ne vous obéit pas, » ne vous découragez point, mais « observez, voyez où il va, et empêchez-le de mal faire : peut-être aura-t-il alors de la confusion, et vous aurez gagné votre frère à Jésus-Christ. » (1) Ces paroles pressantes nous font voir l'étroite obligation par laquelle nous sommes tenus de faire la correction fraternelle : de même donc que quand nous l'accomplissons dans les circonstances convenables, nous faisons un bel acte de charité spirituelle ; ainsi nous commettons une grande faute contre cette vertu, lorsque nous nous en dispensons pour de vaines raisons ou par négligence.

367. Observez ici avec saint Augustin que cette faute est imputable non-seulement aux supérieurs des coupables, mais encore à tous ceux qui peuvent les corriger. « Et il n'est pas exempt de cette faute, dit le saint docteur, celui qui, bien qu'il ne soit pas supérieur, voyant, dans ceux avec lesquels il est obligé de vivre, beaucoup de choses à reprendre et des vices à corriger, néglige cependant de le faire, pour ne pas les offenser. » (2) L'Ecclésiastique nous en donne la raison en disant que « Dieu a chargé chacun d'avertir son prochain. » (3) Il est vrai, comme l'observe saint Augustin, que les supérieurs sont tenus plus rigoureusement de faire la correction fraternelle ; puisqu'ils y sont obligés à titre de charité et de justice à cause de leur charge : de sorte que, s'ils la négligent, ils auront à rendre un compte plus rigoureux des fautes de ceux sur lesquels ils ont quelque autorité. C'est ce que le saint explique par le texte d'Ézéchiel où il est dit que, si le massacre du peuple provient de ce que les sentinelles et les gardes, voyant l'ennemi approcher, n'en n'ont pas aussitôt averti le peuple, Dieu demandera aux sentinelles un compte rigoureux du sang de ceux qui auront été tués. En effet, par sentinelles on entend surtout les supérieurs ecclésiastiques ; car c'est à eux qu'il appartient principalement de surveiller et de corriger les mœurs des fidèles : et si, par leur

(1) Homel. ead. — (2) De Civit. Dei I. 4. c. 9. — (3) C. 17. v. 12.

négligence à les reprendre, les âmes viennent à se perdre, Dieu leur en demandera un compte rigoureux et sévère. Voici les propres paroles de saint Augustin : « Sous ce rapport ils sont bien plus coupables, ceux auxquels le prophète dit : Cet homme mourra dans son péché, mais je demanderai à la sentinelle un compte rigoureux de son sang. Car les sentinelles, c'est-à-dire les supérieurs, ont le pouvoir dans l'Église; afin qu'ils n'épargnent pas les pécheurs et qu'ils leur reprochent les crimes qu'ils commettent. » (1) En effet le grand-prêtre Héli fut privé du sacerdoce, de ses prérogatives, de ses enfants et peut-être même de la vie éternelle, non à cause de ses propres péchés, mais en punition de ce qu'il ne reprenait pas ses fils coupables : comme l'Écriture-Sainte l'affirme : « Parce qu'il savait que ses fils se conduisaient mal et qu'il ne les reprenait point. » (2)

368. Mais la plus grande difficulté consiste dans la manière de faire ces corrections, pour qu'elles soient profitables et vraiment pleines de charité. Car de même qu'une médecine rétablit la santé, lorsqu'on la donne à temps, dans la proportion voulue; et qu'elle aggrave la maladie, quand on la prend en trop petite quantité ou dans un moment inopportun : ainsi la correction rend la vie à l'âme, lorsqu'on la fait à temps, d'une manière convenable : et lui donne au contraire la mort, quand on la fait d'une manière qui ne convient pas, ou dans un moment importun. Combien n'y en a-t-il pas qui ont été sauvés de la mort éternelle par une seule correction bien faite? Mais combien aussi se sont obstinés dans le crime à cause d'une correction imprudente?

369. De même donc que, pour rétablir la santé du corps, les médecines doivent être différentes, les unes douces, les autres irritantes, selon les diverses constitutions et maladies : ainsi, pour que la correction opère le salut des âmes, il faut qu'elle soit tantôt douce, tantôt sé-

(1) Eodem loco. — (2) 4. Reg. c. 3. v. 73.

vère, paisible ou ardente, caressante ou austère. Saint Augustin, que nous avons déjà cité plusieurs fois, nous indique ces différentes manières, lorsqu'il dit: « Que le zèle pour la maison de Dieu, » c'est-à-dire, le désir du salut des âmes qui constituent l'Église et la maison du Seigneur, « dévore tout chrétien. Par exemple, vous voyez votre frère courir au théâtre, arrêtez-le, avertissez-le, soyez-en affligé, si le zèle pour la maison de Dieu vous dévore. Vous en voyez d'autres qui vont s'enivrer, et qui veulent faire, même dans les lieux saints, ce qui n'est point permis de faire nulle part; empêchez ceux que vous pouvez, faites des caresses à ceux auxquels vous pouvez en faire : ne vous reposez pas. Enfin, si c'est votre ami, avertissez-le doucement : si c'est votre épouse, reprenez-la sévèrement : si c'est votre servante, corrigez - la même par des coups. » (1) En un mot, que la correction soit proportionnée à la qualité des personnes.

370. Mais comme la correction, qui se fait avec des paroles douces, est ordinairement plus efficace pour procurer l'amendement du prochain, personne ne doit s'exempter d'y recourir dès le commencement, comme le conseille saint Ambroise en ces termes : « Une correction amie profite plus qu'une accusation turbulente : celle-là denne de la confusion; celle-ci provoque l'indignation. En effet, il est bon que celui que vous corrigez vous considère plutôt comme son ami, que comme son ennemi. » (2)

374. L'histoire suivante non-seulement confirmera la doctrine de saint Ambroise, mais nous stimulera encore à nous servir toujours de paroles douces, lorsque nous corrigeons nos frères. Comme la vie des Pères le rapporte, un frère de l'anachorète Abraham, étant mort dans le monde, laissa une petite fille de sept ans. (3) Les parents de cette enfant, la voyant privée de ses père et mère, la conduisirent

(1) *Tract. 40. in Joan.* — (2) *l. 8. in Lucam c. 18.* — (3) *Vita S. Abrahami eremitæ.*

à son oncle Abraham, pour qu'il en eût soin. Le saint religieux stimulé par sa charité la prit sous sa protection et lui donna, pour demeure, une cellule voisine qui communiquait avec la sienne par une fenêtre. Là, il lui apprit à lire le pseautier, et lui enseigna la pratique de toutes les vertus chrétiennes : là, il priait de jour, et chantait des psaumes avec elle pendant la nuit : là, ils passaient ensemble des heures entières à s'entretenir de choses saintes. Cette pieuse vierge avait déjà passé vingt années dans cette sainte solitude. Mais le démon, ne pouvant supporter la vue des grands progrès qu'elle faisait dans l'arène de la perfection<sup>1</sup>, résolut de tendre des embûches à sa pudeur par l'intermédiaire d'un moine indigne du nom et de l'habit qu'il portait. Épris d'un amour impur pour cette jeune personne, il allait souvent rendre visite au pieux Abraham, toujours sous de saints prétextes ; mais dans le fait ce n'était que pour voir sa nièce et afin de satisfaire sa honteuse passion : enfin cet infâme trouva l'occasion d'arracher cette innocente colombe à sa retraite, et de souiller le lys candide de sa virginité. De retour dans sa chambre, cette malheureuse, considérant le crime énorme qu'elle venait de commettre, se répandit en excès de douleur, de sorte qu'au lieu de se jeter dans le sein de la miséricorde divine, elle se livra au plus cruel désespoir. Qui aurait le courage, se disait-elle, d'oser, aussi souillée que je le suis, comparaître devant Dieu ? Comment pourrais-je rester en présence de mon vénérable oncle ? Que ferai-je, misérable ? Quel conseil me reste-t-il maintenant à suivre ? Ah ! je sais ce que je ferai : puisque je n'ai plus aucun espoir de salut, je m'enfuirai dans la ville, je m'y prostituerai dans une mauvaise maison, et je pourvoirai à mon entretien par le fruit de mes iniquités. Elle dit, et mit à exécution ce funeste projet. Cependant Dieu fit voir au moine Abraham, dans un songe, la vision suivante : il voit approcher de sa cellule un horrible serpent qui, se précipitant sur une candide colombe, la dévore et s'enfuit aussitôt dans son antre. Ici le serviteur de Dieu s'éveille, il réfléchit, il considère,

il a horreur ; cependant il ne comprend pas encore ce que signifie cette vision. Ensuite, comme il était sur le point de s'endormir une seconde fois, il voit le serpent revenir vers sa cellule. Mais qu'arriva-t-il ? A peine était-il arrivé à ses pieds, que cet horrible monstre est mis en pièces et que la colombe qu'il avait dévorée, sortant toute vivante de son ventre, s'élance aussitôt dans les mains du saint religieux. Abraham s'éveille et, éclairé d'une lumière céleste, il comprend que sa nièce est cette misérable colombe. Il l'appelle donc à haute voix, il l'appelle plusieurs fois ; mais elle ne répond pas : il ouvre sa fenêtre avec violence, il regarde de tous côtés et reconnaît enfin qu'elle a pris la fuite. Lorsqu'en ouvrant son coffre, un avare reconnaît qu'on lui a volé son trésor ; il n'est pas aussi affligé, que le fut ce saint vieillard quand il vit qu'on lui avait enlevé sa nièce, dans laquelle il avait déposé tant de trésors célestes. Il sanglotait, il gémissait, il soupirait ; mais en vain : il cherchait, il interrogeait et allait partout à sa recherche ; mais il ne pouvait nulle part la retrouver. Enfin après deux années passées à pleurer, à soupirer et à faire des investigations, il parvint à connaître la ville, la maison où elle restait, et la vie honteuse qu'elle menait. Voyez maintenant la manière la plus douce et la plus suave que la charité chrétienne puisse inventer pour ramener à Dieu la brebis perdue. Que fit donc Abraham, lorsqu'il apprit cette nouvelle ? Il se dépouille du cilice dont il était toujours revêtu, et met un habit de militaire : il cache sa figure aussi bien que possible, afin de ne pas être reconnu : il monte à cheval et se dirige vers la ville où sa malheureuse nièce était prostituée. Arrivée à la maison où elle restait, il frappe à la porte et demande à l'hôte de vouloir bien lui procurer l'avantage de s'entretenir et de manger une fois, avec la jeune personne qu'il avait chez lui : et afin que celui-ci ne fit aucune résistance à sa demande, il lui donna d'avance une forte somme pour faire préparer le repas. L'hôte non-seulement y consentit, mais le conduisit même dans la chambre de la jeune fille. Si, en la voyant, ce bon

père ne tomba point inanimé, ce ne fut sans doute que par un véritable prodige. Car il vit; hélas! je vous le demande, que vit-il? Il vit ornée, avec un soin excessif, cette tête qui auparavant était couverte d'un simple voile : il vit revêtus d'habits vains et précieux, ces membres que cachait autre fois une toile grossière: il vit que la licence des regards avait succédé à la modestie des yeux et l'irrévérence de l'effronterie à la pâleur du visage. Cependant il renferma sa douleur dans son cœur, il retint ses larmes qui voulaient s'échapper de ses yeux avec précipitation, et s'efforça de paraître joyeux. Tous mangeaient gaiement avec l'hôte, sans qu'Abraham laissât échapper une seule parole spirituelle. Après le repas le saint reconduisit sa nièce dans sa chambre sous d'autres prétextes : là, se voyant seul avec elle, il ôta le voile qui couvrait sa tête et les traits de son visage; puis, la prenant par la main, il se répandit en sanglots d'une tendresse ineffable : « Ma fille, lui dit-il, ne me reconnaissez-vous pas? Mon cœur! n'est-ce pas moi qui vous ai nourrie? Qui, ma fille! vous a donné la mort? Où est ce vêtement angélique que vous portiez? Où sont vos oraisons, vos veilles, vos pénitences, vos larmes?... Comment êtes-vous tombée du sommet de la perfection dans cet abyme de misères? Et pourquoi ma très-douce fille! ne m'avez-vous pas dit votre péché aussitôt que vous l'avez commis? J'aurais fait pénitence pour vous: qui est sans péché, si ce n'est Dieu? » La jeune fille, regardant le visage de son oncle et entendant ces paroles charitables, pâlit, frémit d'horreur et perdant ses forces aussi bien que ses couleurs, tomba inanimée aux pieds de ce saint vieillard. Alors le pieux solitaire lui répéta plusieurs fois ces paroles : Vous ne me répondez pas, ma fille! vous ne me parlez pas, vous qui êtes comme une partie de mes entrailles? Que tous vos péchés retombent sur moi : j'en offrirai une satisfaction suffisante, j'en rendrai compte à Dieu. Il continua ainsi à l'exhorter jusque vers le milieu de la nuit. Enfin, après son évanouissement, ayant un peu recouvré l'usage de ses sens, elle lui dit : Je n'ose plus,

après vous avoir si honteusement trahi, regarder votre visage ; je n'ose plus me convertir à Dieu, après l'avoir abandonné avec tant d'impiété. Alors le charitable consolateur lui répétait plus souvent encore qu'auparavant : « Que votre iniquité retombe sur moi, ma fille ! que Dieu me demande compte de ce péché : seulement venez avec moi et retournez dans votre demeure. » La jeune personne encouragée par ces douces paroles promit d'obéir et, prosternée aux pieds de son oncle, passa le reste de la nuit à déplorer amèrement ses fautes. Dès l'aurore Abraham mit sa nièce sur son cheval, l'accompagna lui-même à pied et la reconduisit dans la solitude, tressaillant de joie en chemin, comme un soldat qui après la victoire revient chargé d'un riche butin. De retour dans le désert, il renferma sa nièce dans sa première cellule et rentra dans la sienne d'où il la surveilla plus attentivement que jamais. Là, ayant repris son cilice, elle passa le reste de ses jours au milieu des plus rigides mortifications de la chair, gémissant continuellement et déplorant ses erreurs avec une douleur si vive, que toute cette solitude retentissait de ses gémissements et de ses soupirs. De sorte que le Seigneur non-seulement lui accorda le pardon de ses péchés, mais fit voir encore manifestement qu'il les lui avait remis, en la douant du don de faire des miracles et d'opérer des guérisons prodigieuses. Après sa conversion Abraham vécut encore dix ans et elle mourut cinq années après lui : mais à sa mort elle fut environnée d'une lumière si resplendissante, que les assistants ne pouvaient regarder sa figure sans que leurs yeux ne fussent éblouis.

372. D'après ce fait, je fais ce raisonnement : si, aussitôt qu'il eut appris la chute profonde de sa nièce, Abraham l'eût poursuivie un bâton à la main, s'il l'avait accablée de coups, comme elle le méritait à cause de l'injure qu'elle avait faite à Dieu et le mépris qu'elle s'était attiré ainsi qu'à son oncle ; ou s'il lui avait mis sous les yeux ses chutes honteuses en lui adressant d'amer reproches ; croyez-vous

qu'il eût pu la convertir aussi parfaitement ? Pour moi je ne doute nullement que la jeune fille effrayée, n'eût pris la fuite avec une plus grande horreur qu'à la vue d'un serpent des plus venimeux ; et qu'elle ne se fût alors précipitée dans un abyme d'iniquités encore plus profond : tandis qu'au contraire, par sa miséricorde, par sa douceur et son amour, il l'adoucit, la fit flétrir et la conduisit à une conversion si célèbre que tous les siècles futurs la célébreront. Suivons donc le conseil de saint Jean Chrysostome qui nous dit : « Voulez-vous corriger votre frère ? Pleurez, priez Dieu ; prenez-le en particulier, avertissez-le, exhortez-le cordialement. C'est ce que faisait l'Apôtre ; » comme on peut le voir par ces paroles : « De peur que quand je reviendrai vers vous, le Seigneur ne m'humilie à cause de vous et que je ne pleure sur un grand nombre de ceux qui ont péché auparavant..... Montrez-vous charitable envers le pécheur : persuadez-le que ce n'est pas pour le trahir que vous lui donnez des conseils, que vous avez soin de lui et que vous l'avertissez : jetez-vous à ses pieds, baisez-les, ne rougissez pas, si toutefois vous voulez le guérir. C'est ce que font même les médecins qui ont souvent des malades difficiles : en les embrassant et les priant, ils les persuadent de prendre la médecine salutaire. » (1)

373. Néanmoins, comme je l'ai insinué plus haut, il faut quelquefois user de rigueur dans la correction. Aussi, bien que saint Paul nous recommande l'esprit de douceur par ces paroles : « Si quelqu'un de vos frères a péché, vous qui êtes spirituels, reprenez-le dans un esprit de douceur ; » (2) ce grand Apôtre nous oblige néanmoins d'employer la sévérité, comme par exemple lorsqu'il dit dans sa lettre à Timothée : « Reprenez, conjurez, réprimandez. » (3) Il est donc nécessaire de distinguer, par rapport à la correction des coupables, les circonstances où l'on doit employer la

(1) L. 3. ad pop. Antioch. — (2) Ad Galat. c. 6. v. 1. — (3) 2. Tim c. 7. v. 2.

douceur de la mansuétude, d'avec celles où il faut recouvrir à l'amertume de la sévérité.

374. Le premier cas où la rigueur soit nécessaire, c'est lorsque les doux avertissements deviennent inutiles et quand ils ne produisent pas l'effet désiré. Alors il faut changer de médecine; et puisque ce doux remède est ordinairement inefficace et même, comme il arrive souvent, nuisible à certains tempéraments durs; la raison elle-même déclare que ces sortes d'hommes ont besoin d'être traités avec une certaine sévérité. C'est ce qu'enseigne saint Bernard, par la parabole du Samaritain, dans les termes suivants : « Mais parce que les blessures de celui qui est tombé sous les coups des voleurs, et qui fut transporté sur la bête de somme du pieux Samaritain dans l'hospice de l'Église, ne peuvent se cicatriser au moyen de l'huile seulement, mais à l'aide du vin et de l'huile employés simultanément; il est nécessaire que le médecin spirituel ait aussi, avec l'huile de la douceur, le vin d'un zèle fervent; puisqu'il est chargé de corriger non-seulement les âmes délicates, mais encore celles qui sont récalcitrantes. Car s'il s'aperçoit que celui qui a été blessé, c'est-à-dire, qui a péché, ne s'amende point, après les exhortations douces et caressantes qu'il lui a faites; mais qu'il abuse au contraire de sa douceur, qu'il devient plus négligent et qu'il dort avec plus de sécurité en voyant sa patience : il doit lui retrancher l'huile de ses doux avertissements, employer des remèdes plus mordants et lui faire goûter le vin de la componction, c'est-à-dire, lui adresser de dures remontrances, de sévères reproches : et même, si cela est nécessaire et que le coupable soit tellement endurci, le frapper avec la verge des censures ecclésiastiques. » (1)

375. Saint Augustin, parlant d'un fils libertin qui n'écoute pas les conseils qu'on lui donne, et d'un serviteur enclin aux vices, non-seulement persuade, mais com-

(1) In Cant. serm. 44.

mande même de recourir au châtiment extérieur, c'est-à-dire, aux coups. « Que ferez-vous, en effet, d'un fils luxurieux? Ne le frapperez-vous pas? Et si vous voyez votre serviteur se conduire mal, ne l'en empêcherez-vous point par quelque châtiment, par des coups? Faites-le, faites-le; Dieu vous le permet et même il vous réprimandera si vous ne le faites pas. » (1)

376. Il faut aussi faire la correction avec rigueur lorsque le coupable est d'un caractère dur, inculte, grossier, qui n'est pas susceptible de se laisser flétrir par les douces caresses d'une affection amie. Il en est qui ont la tête garnie, pour ainsi dire, d'un cuir tellement dur que loin de pouvoir les blesser, on ne saurait même pas les piquer légèrement. Pour pénétrer et entamer ces poitrines cuirassées, il est nécessaire de recourir à des paroles sévères qui les blessent comme autant de dards très-aigus. C'est ce que l'Apôtre des nations conseillait, à Tite, de faire à l'égard des Crétois, en lui disant : Les Crétois « toujours menteurs, méchantes bêtes, ventres paresseux. Ce témoignage est vrai. C'est pourquoi reprenez-les durement; afin qu'ils soient sains dans la foi. » (2)

377. Néanmoins, dans ces circonstances, les saints pères observent que le chrétien doit toujours conserver, dans son cœur, tout le suc de la charité; bien qu'il montre de la rigueur et de la sévérité à l'extérieur : car, puisqu'il s'arme de la rigueur pour le bien de son frère, il faut que cette même rigueur provienne de la charité. En effet, après avoir exigé que le père de famille recoure aux menaces, aux reproches et aux coups, pour corriger son fils ou un serviteur mal élevé et opiniâtre, saint Augustin ajoute aussitôt : « Mais qu'il le fasse avec un esprit de charité et non de vengeance : » comme le dit aussi saint Grégoire : « Lorsque les justes corrigeant sévèrement, ils ne perdent pas la grâce de la mansuétude intérieure; » parce qu'ils y sont portés par l'impulsion de la charité et non par l'instinct d'un désir pervers et méchant.

(1) In Psal. 102. — (2) C. 1. v. 12. — (3) Moral. 1. 24. c. 10.

## CHAPITRE VIII.

QUE LA CHARITÉ, QUI SE PROPOSE LE BIEN SPIRITUEL DU PROCHAIN, EST SURTOUT PROPRE AUX PRÈTRES ET AUX PASTEURS DES AMES.

378. Corriger le prochain, lorsqu'il s'est rendu coupable de quelque faute, c'est un acte de charité auquel Jésus-Christ nous a tous obligés par un précepte rigoureux. Mais recourir à des moyens particuliers, pour que le prochain ne pèche pas, et qu'il observe au contraire les commandements de Dieu, c'est une obligation particulière pour les prêtres, surtout pour ceux qui se sont chargés du salut des âmes. Tels sont les évêques, les curés et tous les ecclésiastiques qui ont quelqu'autorité sur les fidèles. D'autres sont tenus de s'adonner à ces actes de charité en vertu de leurs professions, tels sont les religieux dont l'institut a pour but de travailler au salut des âmes. Tous ceux que nous venons de nommer manquent grièvement à leurs devoirs, lorsqu'ils ne s'appliquent pas à cet exercice de charité spirituelle.

379. Lorsque Jésus-Christ, s'adressant à saint Pierre premier pasteur des fidèles et chef des Apôtres, lui demanda s'il l'aimait plus que ses autres disciples : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ceux-ci ? » ce grand serviteur de Dieu lui répondit : « Oui, Seigneur ! vous savez que je vous aime : » Alors le divin Rédempteur lui témoigna son entière satisfaction par ces paroles : » Paissez mes brebis. » Ensuite il lui adressa une seconde fois la même question, et comme saint Pierre répondit de nouveau qu'il l'aimait, il lui fit encore la même recommandation de paître ses brebis. L'Évangile nous dit même qu'il la lui réitéra une troisième fois. Mais n'eût-il pas suffi à Jésus-Christ de recommander une seule fois le soin de son

troupeau à ce prince des Apôtres? Pourquoi le fit-il jusqu'à trois fois? Saint Jean Chrysostome répond à cette question, en disant : « Il l'interroge trois fois, et il lui commande toujours la même chose; afin de nous montrer combien il a soin de ses brebis, et que cette sollicitude est la plus grande preuve de l'amour. » (1)

380. Le même saint docteur fait encore sur ces paroles une autre considération très-propre à notre sujet, lorsqu'il dit, en parlant de cet aimable Sauveur : « Il pouvait dire à Pierre : Si vous m'aimez, exercez-vous aux jeûnes, dormez sur la dure, prolongez vos veilles, protégez ceux qui sont persécutés, soyez le père des orphelins, le soutien et l'appui des veuves. Mais il omet tout cela; et que lui dit-il? Paissez mes brebis. Car les simples fidèles, non-seulement les hommes mais encore les femmes, peuvent faire les différents actes de charité que je viens d'indiquer. » (2) Que le prêtre fasse donc ce qu'il voudra : qu'il s'exténué par les veilles, par les jeûnes, par des pèlerinages longs et pénibles ; qu'il déchire sa chair par des disciplines, par des cilices ; qu'il la mortifie par des pénitences extraordinaire : il ne donnera cependant pas à Jésus-Christ une preuve si forte de son amour en faisant tous ces actes, qu'en travaillant au salut de ses chères brebis.

381. Parmi les nombreux moyens qui concourent à nourrir la vie spirituelle des âmes, il en est surtout deux qui contribuent très-efficacement à la développer : ce sont le pain de la parole divine, et la nourriture céleste qu'elles trouvent dans la réception des sacrements. Il n'y a aucun doute que la parole de Dieu ne soit un des plus abondants pâturages, qui nourrissent les âmes; puisque l'esprit de ceux qui l'écoutent s'élève à la connaissance des vérités surnaturelles, et que la volonté de ceux qui la goûtent s'enflamme de saintes affections, c'est-à-dire, de l'horreur du vice, et de l'amour pour la vertu; de sorte

(1) Homel. 27. in c. 21. Joan. — (2) De Sacerd. 1. 2.

que, fuyant les voies de l'iniquité, elles retournent dans le droit chemin de la vérité. D'où saint Grégoire tire cette conclusion : « La prédication précède; et lorsque les paroles de l'exhortation préviennent les âmes, le Seigneur y entre, comme dans sa propre demeure, et y répand la clarté de sa lumière. » (1) Ainsi les ministres de Dieu doivent consacrer tous leurs soins à cultiver les âmes des fidèles; tantôt en leur donnant d'une manière convenable les avertissements dont elles ont besoin, tantôt en les entretenant de choses spirituelles, soit en leur prêchant des instructions propres à les éclairer ou des sermons capables de les convertir et de les confirmer, dans la pratique des vertus.

382. Mais ici saint Grégoire, déplorant la misère de notre époque, s'afflige de ce qu'il y ait si peu d'ouvriers qui travaillent à la moisson si abondante dont le champ de notre Mère la sainte Église est couvert. « Pour une moisson abondante, il y a peu d'ouvriers; c'est ce que nous ne pouvons voir sans une grande amertume : car quoiqu'il y ait bien des âmes disposées à écouter de bonnes choses, il n'y a pas de prédicateurs qui les leur disent, » ou qui parlent d'une manière propre à produire des fruits de salut pour celles qui les écoutent. « Le monde est plein de prêtres, continue le saint, les larmes aux yeux, et cependant on trouve rarement un ouvrier qui travaille à la moisson du Seigneur : parce que quoiqu'ayant reçu la dignité sacerdotale, nous n'en exerçons pas les fonctions. » Ce saint docteur ne cesse pas de se plaindre : « Mais, chose que nous ne pouvons dire qu'en gémissant, que faisons-nous, ô pasteurs des âmes! nous qui recevons la récompense et qui cependant ne travaillons pas? Car nous recevons tous les jours pour bénéfice, les fruits de la sainte Église, et cependant nous ne nous appliquons aucunement à la prédication pour l'Église éternelle. » (2) C'est donc de notre paresse que provient la maladie contagieuse qui

(1) *Homel. 17. in Evang.* — (2) *Homel. eadem.*

ravage le troupeau de Jésus-Christ, et qui détruit un si grand nombre de ses chères brebis par la corruption du vice. Enfin le saint conclut en ces termes : « Considérons combien c'est une chose condamnable, que de recevoir la récompense du travail sans travailler. Nous vivons des offrandes qu'apportent les fidèles; mais travaillons-nous pour les âmes des fidèles? »

383. Et il ne sert à rien de s'excuser en disant : Je suis dépourvu de science : ma langue n'est pas apte à produire du fruit dans le peuple. Car, premièrement vous êtes tenu d'acquérir les connaissances nécessaires à votre charge; puisque Dieu déclare indignes du sacerdoce, ceux qui refusent de s'instruire : « Puisque vous avez rejeté la science, je vous rejettterai aussi; afin que vous ne remplissiez pas pour moi les fonctions de prêtre. » (1) Secondelement, allumez dans votre cœur une intime charité envers le prochain; et entretenez-y un vrai zèle pour le salut des âmes: car, joint à une science médiocre, il rendra votre langue capable de leur distribuer la nourriture et la vie spirituelle, parce que la grâce, qui émeut et qui enflamme le peuple, accompagne toujours la parole qui doit assurément produire du fruit, qu'elle émane d'une bouche ignorante ou savante, pourvu cependant qu'elle soit distribuée avec un esprit intérieur de charité. « La foi vient de l'audition et l'audition, par la parole de Jésus-Christ. » (2) Selon ce texte de l'Apôtre, les lumières de la foi, qui produisent l'émotion des sentiments, dépendent de l'audition de la parole de Jésus-Christ; et l'on peut considérer, comme parole de Jésus-Christ, celle qui provient de l'esprit intérieur de Jésus-Christ, d'un esprit de charité, d'un esprit de ferveur, d'un esprit de zèle. « L'audition vient par la parole de Jésus-Christ. » Quelle était la science de saint Pierre qui convertit trois mille hommes par son premier sermon? Quelle était la science des Apôtres qui ont converti le monde entier? Quelle, la science de certains pro-

(1) Osee c. 4 v. 6. — (2) Ad Rom. c. 10. v. 17.

phètes qui, bien qu'élevés dans la campagne et occupés à garder les troupeaux, furent appelés à instruire les peuples? Quelle, la science de saint François d'Assise qui, par sa première instruction, sanctifia toute la multitude qui l'écoutait; car tous voulaient abandonner leurs maisons pour devenir ses disciples et entrer en religion? Quelle était la science de tous ces hommes? Ils n'en avaient aucune. Seulement, ils avaient un cœur embrasé de charité, et animé de l'esprit du Rédempteur.

384. Il se trouvait au concile de Nice un philosophe païen qui, par la subtilité de son esprit et par sa dialectique, attaqua si vivement les dogmes de notre foi, que les prélates les plus érudits, les plus savants et les plus versés dans les connaissances philosophiques et théologiques, ne pouvaient le convaincre d'erreur. Parmi ces évêques il en était un qui, quoiqu'ignorant et dépourvu de science, voulut aussi discuter avec ce philosophe, espérant le convaincre et le persuader par la seule force de l'esprit divin qu'il sentait en lui. Il l'attaqua donc d'une autre manière, et se contenta de lui expliquer les principaux articles de la religion chrétienne, comme on le fait aux enfants pour les instruire des premières vérités de notre foi. Et, chose prodigieuse! le philosophe, entendant cette simple exposition, resta étonné, muet; et ne put répondre sinon que tout ce qu'il lui disait était vrai. Puis donc, reprit le prélat, puisque tout ce que je vous dis est vrai, je veux que vous veniez avec moi au bain sacré de Jésus-Christ, que vous y receviez le baptême et que vous deveniez le disciple de ce divin Maître. Le philosophe, touché de cette invitation, le suivit comme une brebis fidèle son pasteur: ensuite, lorsqu'il retourna voir ses propres disciples et ses auditeurs, il leur dit: Tant qu'il s'est agi de paroles; moi aussi j'ai raisonné sur les mots; mais maintenant, que ce prélat m'a convaincu par sa vertu intérieure et que Dieu m'a parlé par son organe, je ne puis plus résister. C'est Eusèbe qui nous a transmis ce fait. (1) D'où il résulte que

(1) L. 8. c. 6.

pour produire du fruit, en travaillant au salut des âmes, les paroles ferventes sont plus efficaces que celles qui proviennent d'une grande érudition.

385. Mais je vais plus loin et je dis que, même dans les prêtres doués de charité et de zèle, la science oppose souvent un grand obstacle à la fécondité de la parole divine; parce qu'ils deviennent si obscurs par leur manière trop élevée et trop recherchée de parler, par la sublimité de leurs pensées, par la subtilité de leurs arguments, et par leurs discours trop abstraits, que le peuple ne peut les comprendre; de sorte que tout leur travail reste infructueux, et, ce qui pis est, que plus ils plaisent à ceux qui les comprennent, moins ils leur sont utiles. Surius rapporte, dans la vie de saint Jean Chrysostome, qu'au commencement de sa carrière apostolique, ce grand docteur de l'Église se laissa éléver, par son esprit sublime, au-dessus de l'intelligence du peuple: d'où il arriva qu'une femme, qui assistait à un de ses sermons dans l'intention d'en faire son profit spirituel, se voyant frustrée de son espoir, dit à haute voix que les paroles du saint ne produisaient aucun fruit dans les âmes. Saint Jean Chrysostome, ayant réfléchi à cette observation, comprit que cette bonne femme ne l'avait point faite sans raison, il simplifia tellement son style, et parla désormais si clairement, en recourant à des comparaisons, à des expressions et à des figures populaires, qu'il se faisait toujours comprendre, même des esprits les plus bornés. Que le prêtre fasse donc tous ses efforts pour se perfectionner par l'étude. S'il s'aperçoit qu'il est d'un esprit peu capable, il ne doit pas se décourager; car il suffit qu'il ait un grand courage, lors même qu'il ne serait pas doué d'une haute intelligence; s'il manque d'abondance sous le rapport des idées et des paroles, son zèle ardent y suppléera facilement: car bien qu'il n'ait pas une grande science, son grand esprit de charité suffira pour lui faire remporter de grands succès dans la conversion des âmes. Lorsqu'au contraire, le prêtre est doué d'un esprit élevé, d'une

grande éloquence et d'une science sublime ; il doit tellement modérer et simplifier ses pensées , qu'elles soient compréhensibles pour tous; car autrement il ne saurait être utile à tous.

386. L'autre nourriture, que le prêtre doit distribuer au prochain, consiste dans l'administration des sacrements. Ce sont là les canaux par lesquels la grâce de Dieu descend dans nos âmes, ou pour les guérir, si elles sont blessées par des péchés mortels, ou pour les fortifier, quand elles sont saines. Il ne peut donc travailler plus efficacement au salut et à la perfection du prochain, qu'en se consacrant à lui procurer des remèdes si salutaires aux âmes. Il doit surtout avoir un grand zèle pour l'administration du sacrement de pénitence, car c'est celui qui est le plus nécessaire aux fidèles, qui sont déjà reçus dans le sein de l'Église par le baptême ; en effet, de ce que la fragilité des hommes est tellement grande qu'elle les fait souvent tomber dans le péché, il résulte que beaucoup doivent nécessairement recourir au baume de la pénitence, pour se guérir et se fortifier. Les autres sacrements ne se confèrent que rarement : le baptême, la confirmation et l'ordre une seule fois, le mariage et l'extrême-onction quelquefois seulement dans la vie. Mais il faut administrer continuellement le sacrement de pénitence, parce qu'il est toujours nécessaire; d'où il résulte qu'il faut que beaucoup de prêtres se consacrent assidûment à ce ministère. Ajoutez en outre que les ministres du Seigneur n'exercent leur charité, leur zèle, leur miséricorde, leur prudence et leur patience, dans aucun sacrement plus que dans celui de la pénitence; de sorte qu'en sauvant les âmes, ils se perfectionnent et s'enrichissent de grands et de nombreux mérites pour la vie éternelle.

---

## CHAPITRE IX.

### RÉSUMÉ PRATIQUE DE TOUT CE QUI A ÉTÉ DIT DANS CET OUVRAGE, POUR L'INSTRUCTION DES DIRECTEURS.

387. Pour montrer un chemin sûr au voyageur, le guide fidèle doit surtout connaître le terme de sa course; parce qu'il est nécessaire de diriger tous ses pas vers ce but. Il doit connaître les voies les plus droites et les plus courtes qui puissent l'y conduire. Il faut qu'il sache les dangers qu'offre la route; afin de pouvoir les éviter. Il doit en outre avoir soin que le voyageur ait toutes les provisions nécessaires. Car autrement il ne pourrait remplir les fonctions d'un guide fidèle; il ne serait alors qu'un conducteur aveugle, qui ne le conduirait pas au terme désiré, ou qui le précipiterait dans quelqu'abyme; comme le dit Jésus-Christ lui-même. J'ai été forcé, dans cet ouvrage, de remplir ce devoir à l'égard du directeur; afin qu'il puisse lui-même être un excellent guide pour les âmes, qu'il voudra conduire à la perfection chrétienne par ses enseignements. Dans le quatrième traité, je lui ai fait voir le terme de cette perfection, c'est-à-dire, la charité parfaite envers Dieu et envers le prochain. Dans le troisième, je lui ai montré, comme du doigt, les voies sûres et droites, par lesquelles nous pouvons arriver à cet heureux but: je veux dire les vertus morales que pratiquent les âmes déjà purifiées. Dans le second, j'ai découvert les obstacles, tant intérieurs qu'extérieurs, qui s'opposent à ce que nous parcourions promptement et rapidement la voie des vertus morales. Mais dans le premier traité, j'ai proposé les moyens et les secours nécessaires au pénitent, soit pour surmonter ces obstacles, soit pour pratiquer ces vertus, soit pour acquérir le parfait amour de Dieu, dans lequel consiste le feu et l'essence de la perfection chrétienne.

388. Ainsi le directeur qui désire de rendre son disciple parfait, doit, dès le commencement, fixer ses regards vers le but où il veut le conduire ; comme un voyageur prudent regarde le terme de son voyage. Ce terme, ainsi que nous l'avons souvent répété et démontré, c'est la charité parfaite. J'ai dit « la charité parfaite : » parce que même à un degré inférieur de perfection, le pénitent possédera déjà la charité ; de sorte qu'il aura dès lors l'habitude de la charité et la grâce sanctifiante ; car nous le supposons maintenant exempt de toute faute mortelle ; car autrement il serait mieux de dire qu'il ne se propose pas la perfection ; mais seulement l'accomplissement de commandements en général. Or cette charité peut augmenter et se perfectionner à l'infini. Mais il ne devra que trop travailler avant d'arriver au degré de perfection qui le rendra lui-même parfait. Il faudra qu'il fasse de tels progrès dans la pratique des vertus morales, qu'il parvienne à les exercer sans répugnance et avec promptitude ; de sorte que s'il s'élève quelque difficulté dans le foyer de la concupiscence qui ne s'éteint jamais entièrement, ou dans la nature corrompue qui ne meurt qu'avec nous, il puisse la surmonter aussitôt avec facilité. Lorsque l'âme est parvenue à exercer aussi promptement et si facilement les vertus, elle est déjà disposée à faire des actes de charité envers Dieu et le prochain, avec facilité, avec joie et même avec grande ferveur. C'est ce en quoi consiste la perfection de la charité et par conséquent aussi la perfection du chrétien.

389. Pour acquérir les vertus morales, qui font promptement et facilement leurs actes, il est nécessaire et même très-nécessaire de vaincre, par une mortification continue, toutes les répugnances qui proviennent, ou des sens, ou des choses extérieures, ou des passions ou des vices dont on a contracté l'habitude, et d'éloigner ainsi les empêchements qui s'opposent à l'acquisition de la perfection chrétienne. Car ces obstacles étant surmontés, il est facile d'acquérir promptement l'habitude de toutes les

vertus morales : ainsi le directeur doit commencer par là ; et, en s'efforçant de conduire l'âme à la perfection, il doit d'abord veiller lui-même à ce qu'elle s'applique à résister aux mauvais penchants de sa nature corrompue, à châtier ses passions désordonnées, à réprimer ses sens et à se détacher des choses extérieures, soit de ses parents, de ses richesses, ou des honneurs : afin qu'après avoir surmonté les obstacles qui l'éloignent de la vertu, elle puisse facilement la pratiquer.

390. Cependant il faut prendre garde de nous tromper. Le directeur rencontrera certains commençants qui lui paraîtront déjà parvenus au sommet de la perfection, tandis qu'ils sont à peine arrivés au premier degré. Il verra qu'ils sont avides d'œuvres de pénitence, adonnés à la mortification, prompts à obéir, à faire des actes d'abnégation et des autres vertus : de sorte qu'il pourrait croire qu'ils ont déjà les vertus morales des âmes purifiées, et qu'ils ont atteint le but, tandis qu'ils sont à peine entrés dans l'arène de la perfection. Mais en réalité, il n'y a en eux aucune vertu solide ; car la grande facilité, qu'ils ont à faire ces actes, ne provient pas de l'habitude des vertus ; en effet, ils ne l'ont pas encore acquise, et n'ont même pas pu l'acquérir dans un si court espace de temps. Cette facilité naît de la grâce douce et sensible qui endort leurs passions et qui porte leurs âmes au bien, par des mouvements et des impulsions intérieures. La véritable vertu est une facilité acquise par des actes réitérés, et surtout des actes qui vainquent les répugnances et les difficultés que la faible nature humaine oppose à l'exercice de toutes les vertus. Or cette facilité ne se trouve pas dans les commençants, puisqu'ils ne se sont pas encore beaucoup vaincus, ni mortifiés, ni appliqués à l'exercice des vertus.

391. Ils doivent donc se servir des moyens que nous avons indiqués dans le premier Traité ; pour vaincre leurs propres passions, pour châtier leurs sens et pour se détacher des choses extérieures qui empêchent la perfection.

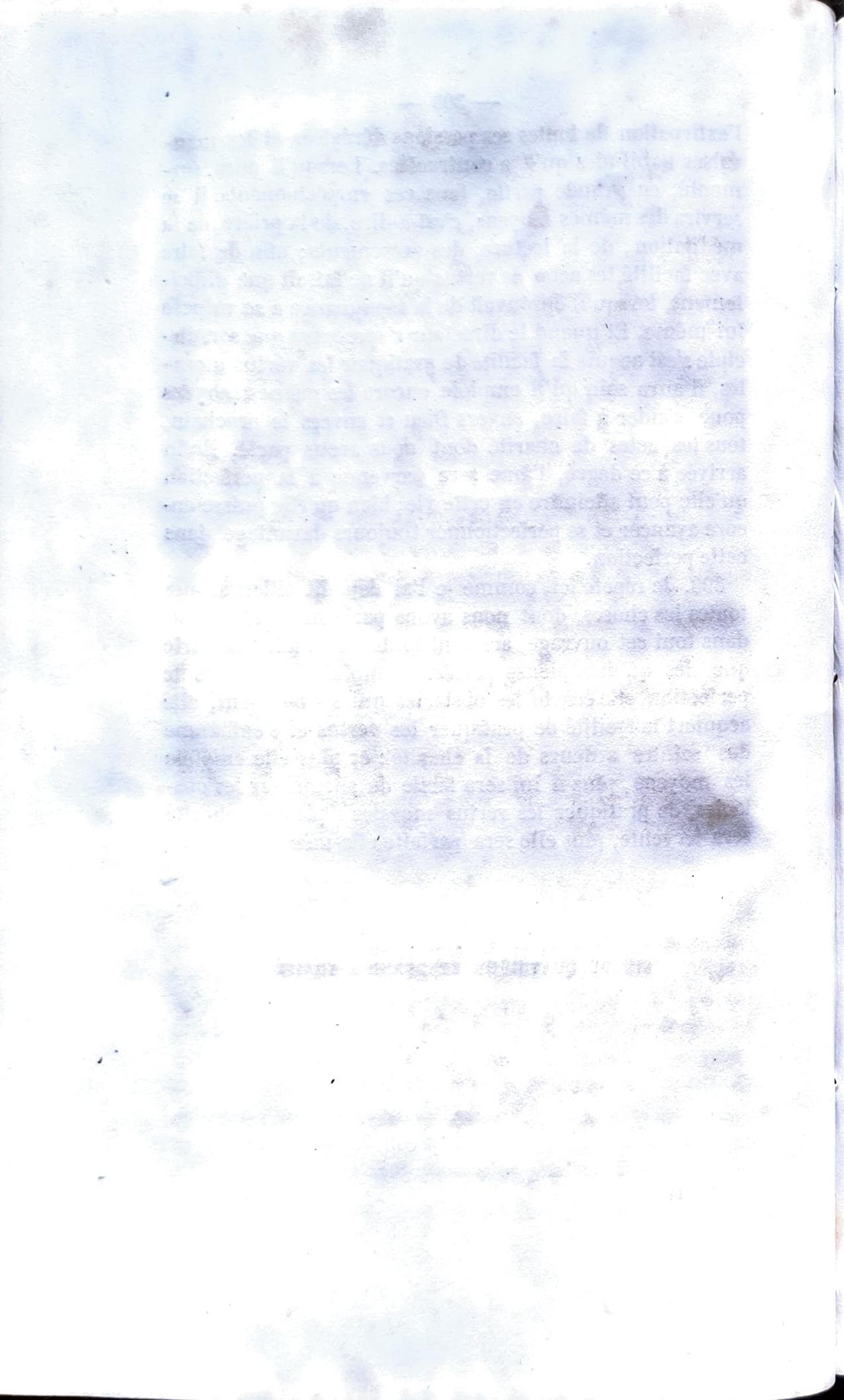
Qu'ils ne fassent pas comme certaines personnes pieuses qui s'adonnent, il est vrai, à l'oraison, qui fréquentent les sacrements, qui font profession d'honorer particulièrement la sainte Vierge, qui lisent une grande quantité de livres spirituels, qui ont un directeur ; mais qui dans tout cela ne recherchent que les consolations sensibles et la satisfaction de leur dévotion ; tellement que quand elles les obtiennent, elles croient qu'elles ont tout fait ; tandis que, lorsqu'elles en sont privées, elles s'imaginent n'avoir rien fait. Ces personnes se trompent : car pour que les moyens soient réellement des moyens, il faut les diriger vers la fin. Or la fin des moyens, que nous avons proposés, est de nous aider à surmonter les obstacles extérieurs et intérieurs qui s'opposent à la perfection ; de nous faciliter la pratique des vertus morales, et l'acquisition d'une charité parfaite, c'est-à-dire, de la perfection elle-même.

392. Le directeur doit donc veiller à ce que les commençants se proposent, dans leurs méditations, de vaincre leurs penchants désordonnés et de détacher leur âme des choses terrestres : à cette fin il leur recommandera de diriger vers ce but leurs oraisons et leurs prières, en demandant sans cesse au Seigneur la grâce d'y parvenir ; et de faire, dans cette intention, tous leurs exercices spirituels, leurs communions, leurs lectures spirituelles, tous les actes de piété, par lesquels ils s'efforcent d'honorer la sainte Vierge Marie ainsi que les autres saints ; il leur dira même de se soumettre humblement à l'arbitre de leur conscience, afin d'obtenir plus sûrement et plus promptement cette faveur que Dieu n'accorde qu'aux âmes dociles et obéissantes. Mais pour vaincre tous ces obstacles, il faut aussi observer un certain ordre : en effet, il est prudent de commencer par mortifier les plus faciles et d'abord ceux qui viennent des sens extérieurs, des yeux, de la langue, de l'ouïe et de la gourmandise ; ensuite le pénitent doit faire tous ses efforts pour s'arracher à l'amour des richesses, des honneurs et des autres choses agréables ; puis il s'appliquera plus sérieusement encore à

l'extirpation de toutes ses passions déréglées et des mauvaises habitudes qu'il a contractées. Lorsqu'il aura surmonté, en grande partie, tous ces empêchements, il se servira des mêmes moyens, c'est-à-dire, de la prière, de la méditation, de la lecture, des sacrements; afin de faire avec facilité les actes de vertus qu'il ne faisait que difficilement, lorsqu'il éprouvait de la répugnance à se vaincre lui-même. Et quand le directeur s'apercevra que son disciple s'est acquis la facilité de pratiquer les vertus morales, il aura soin qu'il emploie encore les mêmes moyens pour s'aider à faire, envers Dieu et envers le prochain, tous les actes de charité dont nous avons parlé. Enfin arrivée à ce degré, l'âme sera parvenue à la perfection qu'elle peut atteindre en cette vie; bien qu'elle puisse encore avancer et se perfectionner toujours davantage dans cette perfection.

393. Je répète ici, comme je l'ai déjà dit ailleurs, que toutes les choses, dont nous avons parlé successivement, dans tout cet ouvrage, arrivent toutes à la fois: de sorte que dès qu'une pieuse personne emploie les moyens de perfection, elle écarte les obstacles qui s'y opposent, elle acquiert la facilité de pratiquer les vertus et s'enflamme des saintes ardeurs de la charité: et plus elle emploie les moyens, plus il lui sera facile de surmonter les obstacles, de pratiquer les vertus morales: plus sa charité sera fervente, plus elle sera parfaite elle-même.

**FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER TRAITÉ.**



# PLANS DE SERMONS

POUR

LES DIMANCHES ET LES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE,

EXTRATS DE LA MÉTHODE DE DIRECTION SPIRITUELLE.

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR L'ESSENCE DE LA FOI.

**TEXTE.** *Cælum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.*

Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. *S. Luc, c. 21.*

**Exorde.** Puisque la sainte Eglise notre Mère désire nous préparer à la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que la foi est le premier fondement de la religion, nous nous efforcerons de nous affermir dans cette vertu : afin que non-seulement nous ne soyons jamais chancelants, mais que nous conservions toujours en nous une foi vive.

**Proposition.** Notre foi doit être très-ferme.

**Division.** — Première partie : Parce qu'il est évident que Dieu a révélé tous les articles de notre foi;

Seconde partie : Parce qu'on ne peut refuser de croire ce que Dieu a révélé.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité : numéros 8, 9, 10.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité : numéro 11 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Ayons donc une foi très-vive ; et, pour cela, écoutons avidement la parole de Dieu ; méditons les vérités éternelles, surtout après avoir entendu les sermons ; lisons des livres de

piété; afin que notre foi soit non-seulement très-ferme, mais encore vive : autrement Notre-Seigneur Jésus-Christ ne viendra pas dans nos cœurs.

---

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LE SENS DU GOUT ET LE VICE DE LA GOURMANDISE.

**TEXTE.** *Non in comedationibus et ebrietatibus.*

Non dans le manger ni dans la boisson. *Aux Rom. c. 13.*

**Exorde.** En nous rappelant ces paroles de l'Apôtre, l'Eglise désire nous réveiller du profond sommeil de notre tiédeur, nous éloigner des ténèbres et nous préparer à recevoir Jésus-Christ. Elle considère les excès que l'on commet dans le boire et le manger, comme les principaux obstacles qui s'opposent à cette fin.

**Proposition.** Le vice de la gourmandise, qui est si désagréable à Dieu, nous fait tomber dans de nombreuses fautes, et empêche la venue de Jésus-Christ.

**Division.** — Première partie : Le vice de la gourmandise est désagréable à Dieu.

Seconde partie : Il nous précipite dans beaucoup de péchés.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 72, 73, 74.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 68, 69, 70, 71.

**Conclusion.** Il faut donc surveiller et mortifier le sens du goût et le vice de la gourmandise, surtout par rapport aux choses qu'ils convoitent le plus ardemment : car autrement nous ne pourrons pas nous revêtir de Jésus-Christ, ni espérer que ce bon Sauveur digne venir dans nos cœurs.

---

## POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

### SUR LES MOTIFS D'ESPÉRANCE.

**TEXTE.** *Ut per patientiam et consolationem Scripturarum spem habeamus.*

Afin que nous ayons l'espérance, par la patience et la consolation des Ecritures. *Aux Rom. c. 15.*

**Exorde.** Pour que nous puissions préparer une demeure convenable à Jésus-Christ, notre divin hôte, notre cœur doit être non-seulement affermi par la foi, mais encore fortifié par l'espérance. C'est pourquoi l'Apôtre nous dit : « Ayons l'espérance ; » car sans l'espérance tous les cœurs s'énervent et n'ont plus aucune ardeur pour la pratique des vertus, qui nous sont si nécessaires pour plaire au Sauveur de nos âmes. Efforçons-nous donc d'exciter en nous l'espérance par les motifs suivants.

**Proposition.** Nous devons espérer de Dieu tous les biens nécessaires à notre salut et à notre bonheur sur la terre; non-seulement parce qu'il nous les a promis, mais aussi parce qu'il est très-puissant et très-fidèle à remplir ses promesses.

**Division.** — Première partie : Promesses que Dieu nous a faites.

Seconde partie : Puissance et fidélité de Dieu.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité : numéro 72.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité : numéro 73 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Ayons donc toujours ces motifs sous les yeux, si nous désirons de nous fortifier dans l'espérance et d'y persévéérer fermement ; surtout si nous voulons préparer à Jésus-Christ une demeure digne de lui. Il refuse de rester dans le cœur de ceux dont l'espérance est chancelante ; parce qu'en effet ils lui font une grave injure.

---

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

### SUR L'UTILITÉ DE LA CONFESSION.

**TEXTE.** *Qui præparabit viam tuam ante te.*

C'est lui qui vous préparera les voies devant vous. *S. Matth. c. 2.*

**Exorde.** Saint Jean a préparé les voies du Seigneur par le baptême de pénitence : recourons donc aux œuvres de pénitence, afin de préparer un cœur pur au Seigneur : car Jésus-Christ n'entrera jamais dans une âme impure et de mauvaise volonté.

**Proposition.** La sainte confession est un moyen très-efficace pour purifier le cœur.

**Division.** — Première partie : Parce qu'elle le délivre des péchés qui le souillaient ;

Seconde partie : Parce qu'elle le préserve des péchés qui pourraient le corrompre à l'avenir.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : depuis le numéro 308 jusqu'au numéro 313.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 313 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Ainsi quiconque désire d'avoir un cœur pur, de préparer à Dieu une demeure agréable à ses yeux, de jouir d'une si aimable présence que la sienne et de voir son adorable face dans toute l'éternité, doit recourir à ce moyen et l'employer avec une grande exactitude.

---

## POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

### SUR L'HUMILITÉ.

**TEXTE.** *Cujus non sum dignus, ut solvam corrigiam calceamenti ejus.*

Dont je ne suis pas digne de délier le soulier. *S. Jean, c. 1.*

**Exorde.** L'Évangéliste nous rappelle aujourd'hui l'humilité de

saint Jean-Baptiste, afin que nous apprenions aussi à nous préparer par l'humilité au jour de la naissance du Sauveur : car le maître de l'humilité a coutume de mépriser les têtes orgueilleuses, et d'élever les humbles. Considérons donc cette vertu et encourageons-nous à la pratiquer.

*Proposition.* Il y a deux espèces d'humilité : l'humilité d'esprit et l'humilité d'affection ou de cœur.

*Division.* — Première partie : Humilité d'esprit.

Seconde partie : Humilité d'affection ou de cœur.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéro 497.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 498, 499, 500 et les suivants.

*Conclusion.* Nous devons donc faire tous nos efforts pour acquérir l'humilité et surtout l'humilité du cœur ; afin que nous apprenions à nous mépriser sincèrement et à concevoir de nous-mêmes une idée humble et abjecte. Car autrement le Seigneur fuirait notre cœur et ne viendrait pas y habiter.

---

### POUR LE MÊME DIMANCHE.

#### SUR LA MODESTIE.

**TEXTE.** *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus.*

Que votre modestie soit connue de tous les hommes. *Aux Philipp. c. 4.*

*Exorde.* De même qu'à l'arrivée de leur prince, tous les courtisans gardent la modestie ; ainsi à la venue de Jésus-Christ, Seigneur et Roi du ciel, nous devons être modestes comme l'Apôtre le demande de nous. Personne n'a la présomption de faire quelque chose d'immodeste en présence de son prince : appliquons-nous donc aussi à la pratique de cette vertu ; puisque nous désirons non-seulement la venue de Jésus-Christ, notre roi, mais encore sa présence perpétuelle.

*Proposition.* Que notre modestie soit connue de tous les hommes ; parce qu'elle révèle ce qui est en nous, et qu'elle ennoblit nos mœurs.

*Division.* — Première partie : La modestie révèle ce qui est en nous.

Seconde partie : La modestie ennoblit nos mœurs.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 136, 137, 138, 139.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : depuis le numéro 140 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Tous doivent donc s'examiner souvent; afin de ne pas s'écartier des lois de la modestie ; car si nous ne sommes pas modestes, Jésus-Christ ne daignera pas venir en nous. Voyez en outre pour plus de détails le deuxième Traité : numéros 151, 156.

---

#### POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

##### SUR CE QUE L'HOMME EST DANS L'ORDRE DE LA GRACE.

*TEXTE.* *Omnis mons et collis humiliabitur.*

Toute montagne et toute colline sera humiliée. *S. Luc, c. 3.*

*Exorde.* Nous comprenons assez facilement que nous ne sommes rien dans l'ordre de la nature ; mais il en est peu qui sachent se mépriser. Ainsi, puisqu'à la venue de Jésus-Christ, toute montagne et toute colline sera humiliée, commençons aujourd'hui à nous abaisser humblement devant lui.

*Proposition.* Que l'homme ait d'humbles sentiments de lui-même : parce qu'il n'est rien dans l'ordre de la grâce.

Preuves de cette proposition : Voyez le troisième Traité, depuis le numéro 514 jusqu'au numéro 518 inclusivement.

*Conclusion.* Considérons souvent que nous serions incapables de tout bien et de tout mérite, si la bonté divine ne nous aidait par le secours de sa grâce ; afin que, pour cette raison, nous

nous humiliions et que nous ayons toujours une basse opinion de nous-mêmes ; afin que Jésus-Christ daigne venir établir sa demeure dans notre cœur.

---

### POUR LE MÊME DIMANCHE.

#### SUR LA SINCÉRITÉ ENVERS LE DIRECTEUR.

**TEXTE.** *Sic nos existimet homo ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei.*

C'est ainsi que l'homme nous estime comme les ministres de Jésus-Christ et les administrateurs des mystères de Dieu. *1<sup>re</sup> aux Corinth. c. 4.*

**Exorde.** Que celui qui veut marcher droit dans la voie des commandements de Dieu, éviter les pièges, bien préparer son cœur et l'offrir à Jésus-Christ, considère les confesseurs comme les ministres de Dieu ; et qu'il leur ouvre sincèrement son cœur.

**Proposition.** La sincérité envers le directeur exige qu'on lui découvre non-seulement les péchés et les passions perverses, mais encore les tentations et même les bonnes œuvres.

**Division.** — Première partie : On doit lui faire connaître ses passions ;

Seconde partie : Ses tentations ;

Troisième partie : Ses bonnes œuvres.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 114, 115.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 116, 117, 118.

Preuves de la troisième partie : Voyez le premier Traité : numéros 119, 120.

**Conclusion.** Ainsi quiconque désire de marcher en toute sécurité dans la voie du salut, doit sans craindre la confusion faire connaître au directeur tout ce qui se passe dans son âme et dans son cœur : sinon il deviendra le jouet du démon, et se précipitera lui-même dans l'abyme de la damnation.

## POUR LE JOUR DE LA NAISSANCE DU SAUVEUR.

### SUR LA VERTU DE DÉVOTION.

**TEXTE.** *Pie vivamus in hoc saeculo.*

Vivons pieusement dans ce siècle. *A Tite, c. 2.*

**Exorde.** En réjouissant le monde par sa venue, notre aimable Rédempteur nous donne aujourd'hui d'innombrables exemples de vertu, d'humilité, de pauvreté, de patience, etc., de sorte qu'il nous apparaît comme le modèle et le maître de la piété et de la dévotion : nous parlerons donc de cette vertu.

**Proposition.** La vraie dévotion consiste à se porter promptement aux choses qui concernent le culte de Dieu.

**Division.** — Première partie : Paroles de l'Écriture.

Seconde partie : Exemples tirés de l'Écriture.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 210, 211.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 212, 213 et les suivants.

**Conclusion.** Efforçons-nous d'avoir toujours une volonté prompte à faire exactement et gaiement tout ce qui a rapport au service de Dieu : appliquons-nous à imiter notre aimable Sauveur qui s'est consacré tout entier à servir son divin Père.

---

## POUR LA MÊME FÊTE.

### SUR LA PAUVRETÉ D'ESPRIT.

**TEXTE.** *Et reclinavit eum in præsepio, eo quod non esset eis locus in diversorio.*

Et elle le coucha dans la crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux à l'hôtel. *S. Luc, c. 2.*

**Exorde.** Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a donné des exem-

plies de pauvreté non-seulement pendant sa vie apostolique et à sa mort, mais encore dès sa naissance ; afin que nous apprenions, par son exemple, à mépriser les choses terrestres et à aimer les biens célestes. Parlons donc aujourd'hui de cette vérité.

*Proposition.* La pauvreté d'esprit est un excellent remède contre la cupidité des richesses ; cependant il faut l'expérimenter sérieusement.

*Division.* — Première partie : Que la pauvreté d'esprit est un excellent remède contre la cupidité ;

Seconde partie : Pourvu cependant qu'on l'expérimente sérieusement.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 272 jusqu'au numéro 277.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 277, 278, 279.

*Conclusion.* Appliquons-nous donc à pratiquer la pauvreté d'esprit et apprenons à connaître notre cœur en le soumettant à l'action de cette vertu, comme à celle de la pierre de Lydie dont nous avons parlé dans la seconde partie : que si nous ne le faisons point, le maître de la pauvreté d'esprit ne viendra pas habiter dans notre cœur.

---

## POUR LA FÊTE DE SAINT ÉTIENNE PREMIER MARTYR.

### SUR L'AMOUR DES ENNEMIS.

**TEXTE.** *Domine, ne statuas illis hoc peccatum.*

Seigneur, ne leur imputez pas ce péché. *Act. c. 6.*

*Exorde.* Saint Étienne a certainement supporté de la part de ses ennemis des injures, des mépris révoltants et la mort la plus cruelle : néanmoins, non-seulement il a tout supporté avec la plus grande patience, il a poussé la charité jusqu'à prier pour ses ennemis, à l'exemple de son divin Sauveur. Puis donc que le précepte de Jésus-Christ nous y oblige aussi bien que lui ; apprenons à pratiquer cette vertu.

*Proposition.* L'amour des ennemis nous rend très-semblables à Dieu et au Verbe incarné.

*Division.* — Première partie : Cet amour nous rend semblables à Dieu.

Seconde partie : La charité envers les ennemis nous rend très-semblables au Verbe incarné.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 316 jusqu'au numéro 319.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 319 jusqu'au numéro 328.

*Conclusion.* Ainsi, afin d'entretenir dans nos cœurs une vraie charité envers nos ennemis, rappelons-nous de temps en temps la miséricorde du Père céleste et de son divin Fils ; et appliquons-nous à imiter le premier martyr de Jésus-Christ.

---

### POUR LA MÊME FÊTE

#### SUR LES MOYENS QU'IL FAUT EMPLOYER POUR ACQUÉRIR L'AMOUR DIVIN.

*TEXTE.* *Quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas !*

Combien de fois n'ai-je pas voulu réunir tes enfants, comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes ! *S. Matth. c. 23.*

*Exorde.* Ces paroles de l'Écriture prouvent évidemment que Jésus-Christ a un grand amour pour nous, et cependant nous ne voulons pas lui montrer un amour réciproque. D'où cela vient-il ? Sans doute de ce que nous nous laissons dominer par l'amour-propre et de ce que nous ne considérons pas les motifs que nous avons d'aimer ce très-aimable Rédempteur de nos âmes. Efforçons-nous donc d'éloigner les empêchements, afin que nous puissions nous embrasser d'un amour fort et généreux envers Dieu, à l'exemple de saint Étienne.

*Proposition.* Pour acquérir l'amour divin, il faut détruire l'amour-propre, et considérer souvent, dans la méditation, les motifs que nous avons d'aimer Dieu.

*Division.* — Première partie : De l'extirpation de l'amour-propre.

Seconde partie : Des motifs d'aimer Dieu.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 153 jusqu'au numéro 163.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 163 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Nous devons donc souvent scruter les secrets remplis de l'amour-propre et faire tous nos efforts pour l'extirper ; afin d'acquérir l'amour divin dont saint Étienne nous donne un si frappant exemple.

---

### POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

#### SUR LA NÉCESSITÉ D'AUGMENTER TOUJOURS EN NOUS LE DÉSIR DE LA PIÉTÉ.

*TEXTE.* *Qui continens est justitiae, apprehendet illam.*

Celui qui désire la justice, l'acquerra. *Eccli. c. 15.*

*Exorde.* Il en est beaucoup qui désirent la justice, c'est-à-dire, une solide piété ; et cependant peu l'acquièrent. Et pourquoi ? C'est parce qu'ils ne la désirent pas sincèrement, ni avec persévérence ; et qu'ils laissent ces désirs devenir froids : afin donc que ce malheur ne nous arrive pas, faisons les considérations suivantes.

*Proposition.* Le désir de la piété ne doit jamais s'attédir, mais au contraire toujours s'embraser davantage et prendre un nouvel accroissement.

*Division.* — Première partie : Il ne doit point s'attédir.

Seconde partie : Il doit au contraire toujours s'accroître.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 60 jusqu'au numéro 65.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 65, 66, 67, 68.

*Conclusion.* Nous devons donc examiner de temps en temps les

désirs de notre cœur, et, si nous nous apercevons qu'ils deviennent tièdes, les rendre plus fervents, en recourant aux moyens que nous avons indiqués dans le premier Traité, au numéro 89; afin que nous puissions acquérir comme saint Jean une parfaite justice dans ce monde et la gloire éternelle dans l'autre.

---

### POUR LA MÉME FÊTE.

#### SUR LES TROIS DEGRÉS D'OBEISSANCE.

**TEXTE.** *Surge, et accipe puerum, et matrem ejus, et fuge in Agyptum.*

Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, et fuyez en Égypte. *S. Matth. c. 2.*

**Exorde.** Ces paroles annonçaient à Joseph un ordre contre lequel il eût pu objecter beaucoup de choses; néanmoins il l'accomplit très-exactement, sans faire la moindre objection: aussi fut-il protégé par le Seigneur d'une manière toute particulière. Si donc nous voulons que Dieu nous protège, nous devons aussi lui obéir volontiers.

**Proposition.** Nous devons obéir.

**Division.** — Première partie : Nous devons obéir avec promptitude.

Seconde partie : Nous devons obéir avec simplicité.

Troisième partie : Nous devons obéir avec joie.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 295, 296, 297, 298.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 304, 305, 306.

Preuves de la troisième partie : Voyez le troisième Traité : numéro 311 et les suivants.

**Conclusion.** Aussitôt que nous connaissons la volonté de notre supérieur, accomplissons-la sans retard, avec promptitude, avec simplicité, sans discuter ses ordres, et avec joie; afin d'imiter saint Joseph et de mériter la protection divine.

POUR LE DIMANCHE PENDANT L'OCTAVE DE NOËL.

SUR LES PROPRIÉTÉS DE L'ESPÉRANCE.

*TEXTE. Misit Deus spiritum Filii sui in corda nostra clamantem : Abba Pater.*

Dieu a envoyé dans nos cœurs l'esprit de son Fils, lequel crie : **Abba**, c'est-à-dire, Père. *Aux Galat. c. 4.*

*Exorde.* O combien il est aimable, comme il nous fortifie-rait, cet esprit du Fils de Dieu par lequel nous crions vers lui : **Abba**, c'est-à-dire, Père ! Mais pourquoi le sentons-nous si peu dans nos cœurs, si ce n'est parce que nous ne nous confions pas en Dieu seul, et que nous hésitons souvent en nous-mêmes ? Je vais donc m'efforcer d'empêcher qu'il en soit ainsi désormais.

*Proposition.* La vertu d'espérance doit s'appuyer sur Dieu seul et rester toujours très-ferme.

*Division.* — Première partie : L'espérance doit s'appuyer sur Dieu seul.

Seconde partie : Elle doit être très-ferme.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 79 jusqu'au numéro 87.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 87 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Confions-nous donc dans Dieu seul et disons-lui avec un cœur filial : **Abba**, c'est-à-dire, Père ! Seigneur ! vous êtes mon espérance et mon refuge : maudit celui qui se confie dans l'homme ; et surtout n'hésitons pas ; car celui qui hésite dans son cœur, n'espère pas recevoir quelque chose de Dieu.

---

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LA NATURE ET LA NÉCESSITÉ DE LA PATIENCE.

**TEXTE.** *Et tuam ipsius animam pertransibit gladius.*

Un glaive de douleur percera votre cœur. *S. Luc, c. 2.*

**Exorde.** Cette prédiction fut sans doute bien triste pour la sainte Vierge Marie ; et cependant elle la reçut avec un esprit très-paisible, parce qu'elle était profondément enracinée dans la vertu de patience. Puis donc que l'adversité vient aussi nous visiter de temps en temps ; nous devons recourir à cette vertu et en considérer toujours la nature et la nécessité.

**Proposition.** La vertu de patience, qui nous est si nécessaire, modère tellement la tristesse qu'occasionnent les maux présents, que nous les supportons avec tranquillité.

**Division.** — Première partie : Sur la nature de la patience.

Seconde partie : Nécessité de cette vertu.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 337, 338.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéro 338 et les suivants.

**Conclusion.** Pour que nous puissions vivre tranquillement et paisiblement au milieu des tribulations qui nous arrivent ; il est nécessaire que nous nous exerçions continuellement dans la pratique de la patience.

---

## POUR LE JOUR DE LA CIRCONCISION.

### SUR L'OBLIGATION DE TENDRE A LA PIÉTÉ.

**TEXTE.** *Ut mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum.*

Afin qu'il se préparât un peuple agréable, amateur des bonnes œuvres. *A Tite, c. 2.*

**Exorde.** Si nous désirons jouir, pendant l'année qui va com-

menacer, du bonheur qui dépend de la seule bénédiction du Seigneur ; il faut nous exciter à faire de bonnes œuvres en considérant attentivement et sans cesse l'obligation qu'il nous impose à ce sujet.

*Proposition.* Tous sont obligés de tendre à la perfection, mais non de la même manière.

*Division.* — Première partie : Tous les hommes sont tenus de tendre à la perfection chrétienne.

Seconde partie : Mais ils ne sont pas obligés d'y tendre de la même manière.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 48, 52, 53, 54.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 49, 78, 79, 80.

*Conclusion.* Que personne ne pense donc que la piété solide ne lui convient pas ; que chacun recherche au contraire quelle est celle qui lui convient ; qu'il s'efforce ensuite d'y tendre avec toute l'ardeur des saints désirs, surtout au commencement de cette année. Car celui qui entretient ses désirs toujours ardents, sera heureux et deviendra parfait chrétien en peu de temps.

---

### POUR LE MÊME JOUR.

#### SUR LE TORT QUE LES PASSIONS PERVERSES FONT A L'AME.

*TEXTE.* *Ut circumcidetur puer.*

Lorsqu'on circoncit l'enfant. *S. Luc, c. 2.*

*Exorde.* La circoncision des juifs était la figure de notre mortification intérieure et extérieure. Malheur à nous si, comme les juifs, nous avons des cœurs immortifiés, si nous nous laissons dominer par nos passions rebelles ; car alors cette année, qui commence, serait très-malheureuse pour nous, et mettrait en danger notre salut éternel.

*Proposition.* Les plus grands dommages, qui nuisent à l'âme, proviennent des passions perverses qui ne sont pas mortifiées.

*Division.* — Première partie : Des dommages spirituels que les passions perverses font aux âmes.

Seconde partie : Qu'il faut mortifier ces passions rebelles.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 227, 250, 251.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 228 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Nous devons donc nous appliquer sérieusement à dompter nos passions et surtout notre passion dominante; comme nous l'avons indiqué dans le deuxième Traité aux numéros 252 et 253. Car nous aurons beaucoup fait, si pendant cette année nous parvenons à réprimer notre passion dominante; puisque Thomas à Kempis dit que nous serons bientôt parfaits, si nous arrachons un de nos vices chaque année.

---

### POUR LA FÊTE DE L'ÉPIPHANIE.

#### SUR LA NÉCESSITÉ DE LA FOI.

*TEXTE.* *Ambulant gentes in lumine tuo.*

Les nations marchent à la clarté de votre lumière. *Isaïe, c. 60.*

*Exorde.* En répandant la lumière de la foi sur cette terre et en faisant voir la vérité à nos ancêtres, Dieu nous a comblés d'une si grande grâce que nous ne saurions jamais assez l'en remercier. Mais c'est une grâce encore plus grande, que nos pères aient vécu selon les principes de la foi et qu'ils nous les aient conservés. Afin donc que nous ne l'ayons pas reçue en vain, considérons continuellement combien la foi est précieuse et nécessaire.

*Proposition.* Sans la foi il n'est pas possible de faire son salut, et bien moins encore de pratiquer les vertus solides.

*Division.* — Première partie : La foi est nécessaire au salut.

Seconde partie : Mais elle est beaucoup plus nécessaire à la vertu solide.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 27 jusqu'au numéro 32.

Preuves de la seconde partie : V oyez le quatrième Traité, depuis le numéro 32 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Chacun doit, avant tout, se fortifier dans la foi ; car si ce fondement chancelle, tout l'édifice spirituel s'écroulera. Il faut donc que nous ayons continuellement sous les yeux les motifs de crédibilité ; et que nous employions en outre les autres moyens d'augmenter notre foi ; afin qu'elle soit une étoile qui nous dirige, un flambeau qui éclaire nos pas ; et une lumière pour nos voies.

---

### POUR LA MÊME FÊTE.

#### SUR LES ACTES GÉNÉRAUX DE LA VERTU DE RELIGION.

*TEXTE.* *Et procidentes adoraverunt eum.*

Et s'étant prosternés, ils l'adorèrent. *S. Matth. c. 2.*

*Exorde.* A peine les trois mages eurent-ils appris que Jésus-Christ était né et reconnu en lui le Messie, qu'ils lui rendirent aussitôt un culte divin par leurs actes d'adoration, d'humilité, etc. Afin donc de les imiter, rendons aussi nos hommages à Dieu, comme à notre Créateur, à notre Rédempteur et à notre Sanctificateur, en lui offrant des actes tant intérieurs qu'extérieurs.

*Proposition.* Les actes intérieurs se rapportent plus à la vertu de religion, que les extérieurs.

*Division.* — Première partie : La vertu de religion tire tout son mérite des actes intérieurs.

Seconde partie : Cependant les actes extérieurs nous sont également prescrits.

Preuves de la première partie : V oyez le troisième Traité : numéros 165, 166 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : V oyez le troisième Traité : numéros 168, 169, 170, 171 et les suivants.

*Conclusion.* Ainsi lorsque nous rendons à Dieu le culte qui lui est dû, et que nous vaquons à des exercices de religion, appliquons-nous surlout à faire des actes intérieurs ; sans cependant négliger les actes extérieurs qui sont très-propres à exciter notre ferveur et à augmenter notre piété. En un mot imitons les trois mages.

---

### POUR LE DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

#### SUR LA PRUDENCE DANS LES ŒUVRES DE PÉNITENCE.

**TEXTE.** *Offeratis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem, rationabile obsequium vestrum.*

Offrez vos corps comme une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu : que votre obéissance soit raisonnable. *Aux Rom. c. 12.*

*Exorde.* Nous sommes obligés d'offrir à Dieu, avec les mages, la myrrhe de la mortification et nos corps ainsi que nos âmes, comme une hostie vivante : cependant notre obéissance doit être raisonnable, c'est-à-dire, prudente et discrète. Nous allons examiner aujourd'hui quelles sont les règles de cette discréction.

*Proposition.* Les œuvres de pénitence ne doivent nuire ni à notre santé, ni à l'accomplissement de nos devoirs.

*Division.* — Première partie : Les œuvres de pénitence ne doivent pas nuire à notre santé.

Seconde partie : Elles ne doivent pas nuire à l'accomplissement de nos devoirs.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 49, 50, 51, 52, 53.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 54 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Puis donc que la discréction est si nécessaire ; chacun doit faire connaître à son directeur toutes ses œuvres de pénitence, et les lui soumettre avec docilité ; de peur qu'il ne s'écarte de la voie droite.

POUR LE MÈME DIMANCHE.

SUR L'AMOUR EXCESSIF DES PARENTS.

**TEXTE.** *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse. Ne saviez-vous pas que je dois m'occuper des affaires de mon Père ? S. Luc, c. 2.*

**Exorde.** En affligeant ses très-aimables parents par sa disparition imprévue, notre divin Rédempteur nous donne sans doute un exemple admirable ; car il ne l'a fait que pour nous apprendre le détachement que nous devons avoir et conserver à l'égard de nos propres parents.

**Proposition.** La séparation des parents est un moyen très-éfficace pour extirper toute l'affection nuisible de leur trop grand amour.

**Division.** — Première partie : Quel est l'amour des parents qui est nuisible.

Seconde partie : Que la séparation des parents détruit cette affection imparsaite.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 339 jusqu'au numéro 345.

Preuves de la seconde partie : V oyez le deuxième Traité, depuis le numéro 345 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Que tous veillent donc attentivement sur leur propre cœur, de peur que l'amour des parents n'y domine. Et, si cela est possible, on fera bien de se séparer de ses proches : car ce moyen est le plus capable de rompre les liens de cette affection trop tendre.

---

POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

FÊTE DU SAINT NOM DE JÉSUS.

SUR L'ESSENCE ET L'EXCELLENCE DE LA VERTU DE RELIGION.

**TEXTE.** *Non est in alio aliquo salus.*

Il n'y a pas de salut dans aucun autre. *Actes, c. 4.*

**Exorde.** Puisque nous avons reçu notre salut de Dieu par Jésus-Christ, nous devons rendre un culte de religion à son très-saint nom. Considérons donc quel est ce culte et combien il est excellent.

**Proposition.** La vertu de religion rend à Dieu le culte qui lui est dû comme au premier principe de toute chose : cette vertu est excellente.

**Division.** — Première partie : Parce que la religion considère Dieu comme le principe et l'auteur de la création.

Seconde partie : Parce qu'elle approche de Dieu plus près que toutes les autres vertus.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 158, 159.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 168, 161, 162 et les suivants.

**Conclusion.** Faisons tous nos efforts pour acquérir cette vertu : travaillons surtout à ce que Dieu soit honoré par nous et par les autres hommes. Exaltions et glorifions son saint nom.

---

### POUR LE MÊME DIMANCHE ET LA MÊME FÊTE.

SUR L'EFFICACITÉ DE L'EXEMPLE DE JÉSUS-CHRIST POUR NOUS ENCOURAGER A SOUFFRIR PATIEMMENT TOUTES SORTES DE TRIBULATIONS.

**TEXTE.** *Vocatum est nomen ejus Jesus.*

On lui donna le nom de Jésus. *s. Luc, c. 2.*

**Exorde.** Parce que Jésus-Christ s'est humilié jusqu'à la mort ; son Père lui a donné un nom au-dessus de tous les autres noms ; comme le dit l'Apôtre. Si donc nous désirons d'être élevés dans le ciel, il faut que nous ayons toujours non-seulement le nom de Jésus dans notre cœur, mais encore ses exemples de patience sous les yeux.

**Proposition.** L'exemple de Jésus-Christ nous encourage à supporter patiemment toutes sortes de tribulations.

Preuves qui démontrent cette proposition : Voyez le troisième Traité, depuis le numéro 348 jusqu'au numéro 353 inclusivement.

**Conclusion.** Représentons-nous souvent les tourments et les douleurs atroces de Jésus souffrant ; et considérons ce que nos faibles tribulations peuvent être en comparaison de sa mort très-cruelle. De cette manière, nous acquerrons facilement la vertu de patience, et nous aurons ensuite le bonheur de participer à la gloire du saint nom de Jésus dans le ciel.

---

### POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LES DEGRÉS DE LA CHARITÉ ENVERS LES ENNEMIS.

**TEXTE.** *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum : si sitit, potum dā illi.*

Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger ; s'il a soif, donnez-lui à boire. *Aux Rom. c. 12.*

**Exorde.** L'amour des ennemis est une preuve évidente non-

seulement de l'accomplissement des premiers commandements, mais encore de la parfaite imitation de Jésus-Christ, et même de toute la loi ; car celui qui aime le prochain a rempli toute la loi. Mais pour aimer parfaitement nos semblables, surtout quand ils sont nos ennemis, beaucoup de choses sont nécessaires : nous en parlerons donc aujourd'hui, en nous dirigeant d'après les paroles de l'Apôtre.

*Proposition.* Pour aimer nos ennemis d'un amour héroïque, nous devons non-seulement leur pardonner, mais encore leur faire du bien.

*Division.* — Première partie : Nous sommes tenus de leur pardonner volontiers.

Seconde partie : Nous sommes en outre obligés de leur faire du bien.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 329 jusqu'au numéro 335.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 335 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Examinons-nous par rapport aux degrés que nous avons déjà montés dans la pratique de cette vertu ; que si nous ne sommes pas encore parvenus bien haut, humilions-nous de nos défauts. Néanmoins faisons tous nos efforts pour atteindre au degré héroïque de la charité envers nos ennemis.

---

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LES PROPRIÉTÉS DE LA FOI.

*TEXTE.* *Non inveni tantam fidem in Israël.*

Je n'ai pas trouvé une si grande foi dans tout Israël. *S. Matth. c. 8.*

*Exorde.* Jésus a porté sur le centurion, un témoignage qui est sans doute remarquable, puisqu'il le place au même rang qu'Abraham, qu'Isaac et que Jacob, à cause de l'excellence de sa

soi. Afin donc que nous parvenions aussi à une si grande gloire, examinons aujourd'hui quelles doivent être les propriétés de notre foi.

*Proposition.* La vertu de foi doit être non-seulement simple et ferme, mais encore forte et constante.

*Division.*—Première partie : La vertu de foi doit être simple et ferme.

Seconde partie : La vertu de foi doit, en outre, être forte et constante.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 18 jusqu'au numéro 24.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 24 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Que chacun examine donc sa foi, et s'il s'aperçoit qu'elle manque de quelque une des qualités, que nous venons d'indiquer, qu'il s'efforce alors de la perfectionner sous ce rapport, en recourant pour cette fin aux moyens que nous avons proposés comme étant très-efficaces pour vivifier la foi. De cette manière nous pourrons imiter le centurion de l'Évangile, et acquérir par notre foi très-parfaite une gloire sublime dans le ciel.

---

## POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

### SUR L'UTILITÉ DE LA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN.

**TEXTE.** *Qui diligit proximum legem implevit.*

Celui qui aime le prochain a rempli la loi. *Aux Rom. c. 13.*

*Exorde.* Combien la charité envers le prochain est remarquable! puisque par elle seule nous accomplissons toute la loi. Et cependant que nous l'aimons peu! puisque nous commettons contre cette vertu tant de fautes d'indignation, de haine, de rancune, d'inimitié, d'injustice, c'est sans doute parce que nous ne considérons pas assez l'utilité de la charité envers le prochain.

*Proposition.* Il n'y a aucune vertu qui rende notre salut plus sûr que la charité envers le prochain.

*Division.* — Première partie : Parce qu'elle nous purifie des fautes que nous avons commises.

Seconde partie : Parce qu'elle nous préserve de tout péché.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité : numéros 310, 311.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 312 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Recourons donc aux œuvres de charité, si nous voulons mettre notre salut en sûreté; et ne nous appuyons sur aucune vertu, si elle n'est accompagnée de celle-là. Appliquons-nous à déraciner tous les défauts qui s'opposent à la charité envers le prochain; et considérons fréquemment les immenses avantages de cette vertu.

---

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LES TENTATIONS CONTRE LA FOI.

*TEXTE. Quid timidi estis modicæ fidei?*

Pourquoi êtes-vous timides, vous qui avez peu de foi? *S. Matth.* c. 8.

*Exorde.* C'est avec raison que Jésus-Christ adresse des reproches à ses disciples; puisqu'ayant avec eux leur Seigneur, ils se laissaient encore dominer par la crainte. C'est ainsi qu'il faut reprendre ceux qui craignent, lorsqu'ils n'ont aucune raison de craindre : de ce nombre sont ceux qui craignent, qui se découragent, lorsqu'ils sont tentés contre la foi. Je vais m'efforcer aujourd'hui de relever leur esprit abattu.

*Proposition.* Les tentations contre la foi, n'affaiblissent pas, mais fortifient au contraire cette vertu : pourvu que nous ne nous laissions pas aller à de curieuses investigations.

*Division.* — Première partie : Que les tentations contre la foi fortifient cette vertu.

Seconde partie : Qu'il ne faut pas nous laisser aller à de curieuses investigations.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité : numéros 55, 56, 58, 59.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité : numéro 57.

*Conclusion.* Que personne ne se décourage donc, lorsqu'il est tenté contre la foi : qu'il méprise au contraire ces tentations, qu'il continue à travailler, à remplir ses devoirs, sans examiner curieusement les dogmes de la foi.

---

## POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

### SUR L'ÉTUDE DE LA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN.

*TEXTE.* *Super omnia autem charitatem habete, quod est vinculum perfectionis.*

Ayez surtout la charité qui est le bien de la perfection. *Aux Col.* c. 3.

*Exorde.* L'Apôtre nous excite de différentes manières à la pratique de la charité ; et c'est avec raison : parce que nous ne nous appliquons pas assez à l'exercice d'une vertu si nécessaire ; parce que nous commettons même beaucoup de fautes contre cette vertu, et que nous ne pensons pas assez à l'obligation stricte par laquelle nous sommes tenus de la pratiquer. Je m'efforcerai donc aujourd'hui de combattre cette erreur.

*Proposition.* Nous devons nous appliquer avec beaucoup d'ardeur à la pratique de la charité : parce que Jésus-Christ nous la recommande par un précepte non-seulement strict et rigoureux, mais encore exprès et mémorable.

*Division.* — Première partie : Le précepte de la charité est strict et rigoureux.

Seconde partie : Le précepte de la charité est express et mémorable.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 297 jusqu'au numéro 303.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 303 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Que chacun ait donc à cœur la vertu de charité envers le prochain ; et qu'il s'efforce d'éloigner tous les obstacles, de surmonter tous les empêchements qui s'y opposent.

---

### POUR LE MÊME DIMANCHE.

#### SUR LES VIOLENTES TENTATIONS DES AMES PIEUSES.

*TEXTE. Inimicus homo hoc fecit.*

C'est un homme ennemi qui a fait cela. *S. Matth. c. 23.*

*Exorde.* Bien que les personnes pieuses s'efforcent de déposer dans leurs cœurs les bonnes semences de la vertu, en écoutant la parole de Dieu, en s'adonnant à la méditation, en recevant les sacrements, en élevant leurs âmes vers Dieu, etc., néanmoins le démon y sème quelquefois la zizanie des plus terribles tentations : mais il ne faut pas craindre.

*Proposition.* Quoique les âmes pieuses soient plus violemment tentées que les autres, cependant elles ne doivent point se décourager.

*Division.*—Première partie : Il convient que les âmes pieuses soient plus violemment tentées.

Seconde partie : Cependant elles ne doivent point se décourager.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 367 jusqu'au numéro 373.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 373, 374.

*Conclusion.* Ainsi en vous consacrant au service de Dieu, préparez votre âme à la tentation, mettez votre âme sous la protection de Dieu et des Anges : mais n'espérez jamais de repos durant cette vie. Surtout gardez-vous bien de renoncer à vos exercices spirituels, pendant les moments de tentation ; comme nous l'avons recommandé dans le deuxième Traité, numéro 419.

---

## POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

### SUR LES FAVEURS QUE L'ON DOIT DEMANDER DANS SES PRIÈRES.

*TEXTE.* *Memoriam vestri facientes in orationibus nostris sine intermissione.*

Faisant sans cesse mémoire de vous dans nos oraisons. 1. *aux Thessal. c. 1.*

*Exorde.* L'oraison est d'une très-grande efficacité; et nous devons par cette vertu obtenir tout de Dieu non-seulement pour nous, mais encore pour le prochain. C'est pourquoi l'Apôtre se souvenait toujours des Thessaloniciens dans ses prières. Et cependant nous sommes si peu adonnés à l'oraison que nous n'y recourons qu'après avoir employé les autres moyens.

*Proposition.* Nous devons demander tout ce qui est utile non-seulement pour nous, mais encore pour le prochain.

*Division.*—Première partie : Que nous devons demander pour nous tout ce qui nous est utile.

Seconde partie : Que nous devons demander, pour le prochain, tout ce qui lui est utile.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 126, 127, 128, 129.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 230, 231, 232, 233.

*Conclusion.* Il faut toujours prier et ne jamais cesser. Voyez d'ailleurs, pour plus de détails, le premier Traité : numéro 234.

POUR LE MÊME DIMANCHE.

SUR LES DIFFÉRENTES MANIÈRES D'EXERCER LA FOI.

*TEXTE. Simile est regnum cælorum fermento.*

Le royaume des cieux est semblable au levain. *S. Matth. c. 13.*

*Exorde.* De même qu'une petite partie de levain mêlée à une plus grande quantité de farine fermente toute la pâte ; ainsi quoiqu'au commencement la foi provienne d'une parole de Dieu et qu'elle s'exerce par peu d'actes, elle doit cependant s'augmenter tellement par la considération des vérités éternelles, par l'audition de la parole divine, par la lecture et la réitération des actes, qu'elle s'étende jusqu'aux actions et qu'elle produise des œuvres de salut.

*Proposition.* Pour que notre foi soit vive, nous devons l'exercer non-seulement dans tous nos actes de piété, mais encore dans toutes nos autres œuvres, surtout lorsque nous sommes en proie aux tribulations et à l'affliction.

*Division.* — Première partie : Que nous devons exercer la foi dans tous nos actes de piété.

Seconde partie : Qu'il faut aussi exercer cette vertu dans toutes les autres œuvres.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 44 jusqu'au numéro 50.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité : numéros 43, 50 et les suivants jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* — Vivisions donc toutes nos œuvres par la foi. Et puisque nous ne saurions toujours jouir d'une foi claire et pleine de consolations, habituons-nous aussi à travailler dans l'obscurité de la foi ; comme nous pouvons le voir dans le quatrième Traité, numéro 60.

---

POUR LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME.

SUR L'OBLIGATION DE GARDER LA CHASTETÉ PAR L'EXERCICE DE LA MORTIFICATION.

*TEXTE. Castigo corpus meum et in servitutem redigo.*

Je châtie mon corps et je le réduis en servitude. 1. aux Corinth. c. 9.

*Exorde.* — Quoique l'Apôtre ait été élevé jusqu'au troisième ciel, néanmoins il châtie sa propre chair, afin de conserver intacte la vertu de chasteté. Que devrons-nous donc faire, nous misérables qui sommes si languissants dans la vertu ? Assurément, sans la mortification nous tomberons. Afin donc de dissiper l'horreur que nous avons pour cette vertu, je vais m'efforcer d'en montrer la nécessité.

*Proposition.* La chasteté sans mortification est un rare prodige sur la terre.

*Division.* — Première partie : Parce que le désir des satisfactions sensuelles est très-éfficacement réprimé par la mortification ; Seconde partie : Les saints eux-mêmes n'ont pas trouvé de meilleurs moyens.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 19, 20, 21, 22.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 23 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Ainsi quiconque désire de se conserver chaste a besoin de se mortifier, surtout au commencement de la vie spirituelle : comme on peut le voir dans le premier Traité, numéro 28.

---

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LA MODÉRATION DE LA LANGUE.

**TEXTE.** *Murmurabant adversus patremfamilias.*

Ils murmuraient contre le père de famille. *S. Matth. c. 20.*

**Exorde.** Ce ne sont pas seulement les ouvriers, dont il est fait mention dans l'Évangile, qui ont murmuré ; nous-mêmes, nous nous laissons aller à ce vice ; quoique nous sachions fort bien qu'il engendre des maux innombrables, comme la haine, l'initié, la médisance, etc. Pourquoi cela ? si ce n'est parce que nous ne considérons pas la lubricité de notre langue, et que nous ne la surveillons pas assez pour la réprimer.

**Proposition.** La langue, étant portée à d'innombrables vices, ne peut que très-difficilement être maîtrisée.

**Division.**—Première partie : Du penchant que la langue a pour les paroles vicieuses.

Seconde partie : De la grande difficulté de réprimer la langue.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 213, 166 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, numéro 195 et les suivants, jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Nous avons donc besoin d'une grande vigilance pour modérer notre langue. Voyez le deuxième Traité : numéros 214, 215.

---

## POUR LE DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME.

SUR LES CHOSES D'APRÈS LESQUELLES ON PEUT JUGER DE L'AMOUR  
QU'ON A POUR DIEU.

**TEXTE.** *In laboribus plurimis, in carceribus abundantius, in plagiis supra modum.*

Par beaucoup de travaux, souvent jeté en prison et maltraité outre mesure. 2. aux Corinth. c. 11.

**Exorde.** En nous parlant beaucoup plus de ses peines et de ses épreuves, que de ses révélations, l'Apôtre nous fait voir que nous nous trompons, lorsque nous faisons consister l'amour divin plutôt dans les consolations que dans les afflictions. Je combattrai aujourd'hui cette erreur, à l'exemple de saint Paul, et j'indiquerai à chacun la manière de reconnaître l'amour qu'il a pour Dieu.

**Proposition.** L'amour divin ne doit point se mesurer d'après le nombre des affections, mais d'après les travaux et la patience.

**Division.**—Première partie : Que l'amour divin ne se mesure pas d'après les affections sensibles.

Seconde partie : Que l'amour divin se mesure d'après les travaux qu'il fait entreprendre, et la patience qu'il apprend à pratiquer.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 211 jusqu'au numéro 214.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 214 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Si donc nous voulons connaître l'amour que nous avons pour Dieu, jugeons-en plutôt d'après nos œuvres que d'après nos affections pieuses : surtout voyons quels sont les travaux que nous entreprenons pour Dieu, et la patience que nous montrons dans l'adversité.

POUR LE MÈME DIMANCHE.

SUR L'AMOUR DES RICHESSES.

**TEXTE.** *Quod autem cecidit in spinas.*

**Mais ce qui tomba dans les épines.** *S. Luc, c. 8.*

**Exorde.** Il pourrait paraître étrange à quelqu'un, que Jésus-Christ appelle les richesses des épines; puisque celles-ci piquent, tandis que celles-là réjouissent: et que les hommes recherchent les unes, tandis qu'ils évitent les autres. Mais si nous considérons les dangers que les richesses nous font courir, elles sont de véritables épines.

**Proposition.** L'amour des richesses expose notre salut à un grand danger.

**Division.** — Première partie: Parce qu'il engendre toute sorte de péchés.

Seconde partie: Parce que Jésus-Christ fait aux riches les plus terribles menaces.

**Preuves de la première partie:** Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 266 jusqu'au numéro 270.

**Preuves de la seconde partie:** Voyez le deuxième Traité: numéros 270, 271.

**Conclusion.** Nous devons donc chasser de notre cœur le désir de devenir riches; si nous ne voulons exposer notre salut à un très-grand danger: nous devons surtout examiner attentivement les secrets de notre cœur, afin d'y apercevoir le serpent de la cupidité qui cherche à s'y introduire et à s'y cacher.

---

## POUR LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÈSIME.

### SUR LA LICENCE DES YEUX.

**TEXTE.** *Quid tibi vis, ut faciam? Domine, ut videam.*

Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur, faites que je voie. *s. Luc,* c. 18.

**Exorde.** De même que l'aveugle, dont il est fait mention dans l'Évangile, a demandé au Seigneur la grâce de voir clair; ainsi nous devons lui demander la grâce de bien user de l'organe de la vue, lorsque nous avons le bonheur d'en jouir. Non-seulement il faut que nous demandions cette grâce, nous devons encore être très-attentifs à surveiller nos yeux, et à les baisser de peur qu'ils n'aperçoivent les scandales que le monde donne surtout pendant les temps du carnaval.

**Proposition.** La licence des yeux entraîne souvent la perte des âmes et leur fait toujours de grands torts.

**Division.**—Première partie : La licence des yeux entraîne souvent la perte des âmes.

Seconde partie : Elle leur occasionne toujours des dommages inévitables.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 118 jusqu'au numéro 124.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 124, 125.

**Conclusion.** Voyez le deuxième Traité : numéro 126.

---

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

**TEXTE.** *Si charitatem non habuero, nihil sum.*

Si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. *1. aux Corinth.* c. 13.

**Exorde.** Il pourrait paraître admirable à plusieurs que l'Apôtre

dise que la connaissance du langage des hommes et des anges, la science des choses naturelles et surnaturelles, la foi qui transporte les montagnes, les aumônes même les plus abondantes ne servent à rien sans la charité : cependant cela ne doit point nous surprendre.

*Proposition.* La charité est la mère, la source et l'origine de toutes les vertus.

*Division.*—Première partie : Parce que sans la charité aucune vertu ne peut subsister.

Seconde partie : Parce que toutes les vertus accompagnent la charité.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 142 jusqu'au numéro 147.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 147 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Recherchons donc la charité, faisons tout par charité et rien ne nous manquera. Mais pour cela il faut écarter les empêchements qui s'opposent à l'acquisition de cette vertu et employer les moyens qui peuvent la procurer.

---

## POUR LE PREMIER DIMANCHE DE LA QUADRAGÉSIME.

### SUR LE JEUNE.

*TEXTE. Et cum jejunasset quadraginta diebus, postea esuriit.*

Et après avoir jeûné pendant quarante jours, il eut faim. *S. Matth. c. 4.*

*Exorde.* Le jeûne corporel n'élève pas seulement l'âme en la fortifiant et en lui attirant des grâces, il réprime aussi les vices. Ainsi puisque notre Mère la sainte Eglise désire que nous soyons exempts de tout vice, et ornés de toutes les vertus ; appliquez-vous ces paroles de Thomas à Kempis : Réprimez la gourmandise et vous soumettrez ensuite facilement toute concupiscence de la chair.

**Proposition.** Les saints pères sont tous convenus que le jeûne est un remède très-éfficace contre le vice de la gourmandise.

**Division.** — Première partie : Que le jeûne est un excellent remède contre le vice de la gourmandise.

Seconde partie : Exemple que les saints nous donnent par rapport à la pratique du jeûne.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 87, 88.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 89 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Ainsi donc, sans la pratique du jeûne, nous ne nous corrigeron pas de nos vices, et à plus forte raison nous ne pourrons pas acquérir les vertus. Puisque la sainte Église dit, de ce moyen de perfection, qu'il réprime les vices, élève notre **âme** et nous obtient les vertus.

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LE JEUNE QUE TOUS DOIVENT OBSERVER.

**TEXTE.** *Dic ut lapides isti panes fiant.*

Ordonnez que ces pierres deviennent des pains. *S. Matth. c. 4.*

**Exorde.** Le vice de la gourmandise nous tente de différentes manières, non-seulement en nous portant à désirer une nourriture trop recherchée, trop exquise ou trop copieuse, mais encore à dévorer avec avidité les aliments même les plus grossiers : comme le démon le fit à l'égard de Jésus-Christ. Mais nous devons résister à ces tentations, comme cet aimable Sauveur.

**Proposition.** Nous sommes tenus de résister à toutes les espèces de gourmandises et nous le pouvons.

Preuves qui démontrent cette proposition : Voyez le deuxième Traité : numéro 100 et les suivants, jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Efforçons-nous donc de résister à la gourmandise,

par tous les moyens que nous avons entendus. Résistons surtout aux penchants auxquels nous sommes le plus sujets.

---

## POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE DE LA QUADRAGÈSIME.

### SUR L'ÉCOLE DE LA VERTU.

**TEXTE.** *Duxit eos in montem excelsum seorsum.*

Il les conduisit sur une montagne élevée et solitaire. *S. Matth. c. 17.*

*Exorde.* La solide vertu est comme une montagne élevée, riche et féconde ; nous devons donc nous éléver en esprit ; afin de nous instruire, comme de bons disciples, comme les élèves le font par rapport à l'étude des beaux-arts.

*Proposition.* L'école de la vertu peut être comparée aux autres arts.

*Division.* — Première partie : Parce qu'elle renferme des commençants ;

Seconde partie : Parce qu'il y en a qui font des progrès ;

Troisième partie : Parce qu'elle renferme des personnes parfaites.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 32, 34, 37.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 32, 33, 38, 41.

Preuves de la troisième partie : Voyez le premier Traité : numéros 32, 39, 40, 41.

*Conclusion.* Que chacun s'examine ; qu'il voie dans quel état il se trouve et qu'il s'y exerce avec ferveur à tendre au plus parfait. Que s'il s'aperçoit qu'il n'est encore parvenu à aucun de ces états, il doit faire tous ses efforts pour entrer dans celui des commençants.

---

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LE VICE DE LA MÉFIANCE.

**TEXTE.** *Surgite et nolite timere.*

Levez-vous et ne craignez pas. *S. Matth. c. 17.*

**Exorde.** L'Évangile d'aujourd'hui nous apprend que les disciples de Jésus-Christ craignirent beaucoup : c'est ce qui nous arrive aussi quelquefois ; lorsqu'on nous dit d'écouter et de suivre le Fils de Dieu, nous craignons, nous nous décourageons, ne considérant que nos propres forces. Tandis qu'au contraire nous devons nous lever, sans craindre ; en faisant même tous nos efforts pour chasser de notre cœur le vice de la méfiance.

**Proposition.** La méfiance est un grand mal qu'on ne doit commettre pour aucune raison.

**Division.** — Première partie : Que la méfiance est un grand mal.

Seconde partie : Que la méfiance n'est fondée sur aucune raison.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 122 jusqu'au numéro 127.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 127 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Veillons donc à ce que le vice de la méfiance ne se glisse pas dans nos âmes, même sous le manteau de la piété ; et faisons tous nos efforts pour ranimer notre espérance ; lorsque nous nous apercevrons que la méfiance cherche à s'emparer de nos âmes ; afin que cette vertu renaisse dans nos âmes.

---

## POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE LA QUADRAGÉSIME.

### SUR L'INTÉGRITÉ ET LA SIMPLICITÉ DE LA CONFÉSSION.

**TEXTE.** *Et illud erat mutum.*

Et celui-là était muet. *S. Luc, c. 11.*

**Exorde.** Il est encore maintenant beaucoup de pécheurs qui sont muets, sinon par rapport au langage extérieur, du moins par rapport à l'esprit; puisque, quand il s'agit d'accuser leurs péchés, ils se trouvent empêchés par le démon, et qu'ils restent ainsi en sa puissance. Néanmoins il faut chasser ce démon muet, surtout dans le temps pascal.

**Proposition.** La confession doit être intègre et simple.

**Division.** — Première partie : La confession doit être intègre. Seconde partie : La confession doit être simple.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 326, 327, 328, 342.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 329, 330.

**Conclusion.** Nous devons donc ouvrir notre cœur au confesseur comme à Jésus-Christ lui-même, et repousser loin de ce sacrement, toute ruse, toute hypocrisie : puisque le Saint-Esprit ne se laisse point tromper et que nous ne pouvons pas autrement acquérir le repos de nos âmes.

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR L'UTILITÉ DE LA MÉDITATION.

**TEXTE.** *Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.*

Heureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent. *S. Luc. c. 11.*

**Exorde.** Ce ne sont pas les auditeurs, mais les observateurs de

la loi, qui sont justes aux yeux de Dieu. Or pour que nous soyons les observateurs de la loi, il faut que nous gardions la parole de Dieu dans nos cœurs ; mais pour garder cette divine parole, il faut qu'après les sermons nous la considérions attentivement et que nous la mettions en pratique.

*Proposition.* La méditation est un moyen très-profitable au salut de nos âmes, et même nécessaire à notre perfection.

*Division.* — Première partie : De l'utilité de la méditation pour le salut de nos âmes.

Seconde partie : De la nécessité de la méditation pour notre perfection.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 152 jusqu'au numéro 158.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 158, 159, 160, 161, 162, 163.

*Conclusion.* Afin donc que la terre ne soit point livrée à la désolation, tous doivent méditer et réfléchir dans leurs cœurs. Les esprits bornés ne doivent pas même être exemptés de la méditation : il faut leur indiquer une manière simple de méditer qui soit adaptée et proportionnée à leurs forces.

---

## POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE LA QUADRAGESIME.

### SUR L'AMBITION.

*TEXTE.* *Jesus ergo cum cognovisset, quia venturi essent, ut raparent eum, et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus.*

Jésus, sachant qu'ils devaient venir pour le prendre et le faire roi, s'enfuit de nouveau sur la montagne où il resta seul. *S. Jean, c. 6.*

*Exorde.* Toute la vie de Jésus-Christ n'a jamais été si opposée aux principes du monde, que par rapport aux honneurs et à la gloire du siècle : le monde recherche les honneurs et la gloire ;

Jésus-Christ les méprise et les fuit. Imprégnons-nous donc, comme chrétiens, des principes de Jésus-Christ par rapport à ces choses mondaines ; et considérons la nature, les dangers de l'ambition et de la vaine gloire.

*Proposition.* L'ambition qui diffère de la vaine gloire déclare une guerre terrible aux âmes pieuses.

*Division.* — Première partie : Que l'ambition diffère de la vaine gloire.

Seconde partie : Que l'ambition déclare une guerre terrible aux âmes pieuses.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 297 jusqu'à la fin du chapitre.

Preuves de la seconde partie, depuis le numéro 303 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Ne nous laissons donc pas dominer par l'orgueil, car le Seigneur résiste aux superbes, et donné sa grâce aux humbles : c'est à eux seuls qu'il permet d'entrer dans son royaume céleste.

---

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LA NÉCESSITÉ DE L'HUMILITÉ.

*TEXTE.* *Facite homines discubere.*

Ordonnez aux hommes de s'asseoir. *S. Jean, c. 6.*

*Exorde.* L'Évangile d'aujourd'hui nous apprend qu'avant de recevoir les bienfaits de Jésus-Christ, cinq mille hommes ont dû s'asseoir, c'est-à-dire, s'humilier : c'est ainsi que nous devons nous humilier, si nous voulons être enrichis de grâces et de mérites par Jésus-Christ : car il ne répand ses dons que dans les âmes humbles. Soyons donc bien persuadés de cette vérité.

*Proposition.* La vertu d'humilité est souverainement nécessaire.

*Division.* — Première partie : Parce que cette vertu est le fondement de toutes les autres ;

Seconde partie : Parce qu'elle est la conservatrice de toutes les vertus.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 550, 551, 552, 553, 554 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 557, 558, 559, 560 et les suivants.

*Conclusion.* Quiconque désire d'avancer, appuyé sur de solides fondements, dans la voie des vertus, et de conserver les fleurs de vertus qu'il s'est acquises, doit nécessairement s'exercer sans cesse à la pratique de l'humilité.

## POUR LE DIMANCHE DE LA PASSION.

### SUR LA Vaine GLOIRE.

*TEXTE.* *Si ego glorificabo me ipsum, gloria mea nihil est.*

Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien. *S. Jean, c. 8.*

*Exorde.* Quoique Jésus-Christ fût digne de tout honneur, à cause de sa sagesse infinie, de sa dignité de souverain pontife, de juge suprême et de Rédempteur ; et à cause de sa divinité : tellement que tout genou fléchit à son nom ; il ne s'est cependant pas glorifié lui-même. Mais pourquoi cela ? si ce n'est afin de nous inspirer une souveraine horreur et une grande crainte de la vaine gloire. Considérons donc la malice de ce vice.

*Proposition.* La vaine gloire est un ennemi, non-seulement puissant, mais même presqu'invincible de la perfection chrétienne.

*Division.* — Première partie : La vaine gloire est un puissant ennemi de la perfection.

Seconde partie : La vaine gloire est un ennemi presqu'invincible de la perfection chrétienne.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 310 jusqu'à la fin du chapitre.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 313 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Nous devons donc combattre ce vice avec toutes les forces de notre esprit, et souvent examiner nos actes de vertus; de peur qu'ils ne soient souillés par ce vice. Les femmes surtout doivent surveiller ce vice, comme nous l'avons dit dans le deuxième Traité, numéros 334 et 335.

---

### POUR LE MÈME DIMANCHE.

#### SUR LES TROIS DEGRÉS DE PATIENCE.

*TEXTE. Jesus autem abscondit se et exivit de templo.*

*Mais Jésus se cacha et sortit du temple. S. Jean, c. 8.*

*Exorde.* L'Évangile d'aujourd'hui nous donne sans doute un exemple remarquable de patience, dans la conduite de Jésus-Christ; puisqu'il sortit paisiblement du temple et se cacha, sans user de sa puissance pour se venger des juifs ingrats qui, malgré la sublime doctrine qu'il leur avait prêchée, et les bienfaits innombrables dont il les avait comblés, cherchaient à le lapider et à lui donner la mort la plus cruelle. Afin donc de conserver la paix au milieu des adversités, qui nous surviennent, faisons les considérations suivantes.

*Proposition.* L'homme patient doit monter trois degrés de patience.

*Division.* — Première partie : L'homme patient doit tellement comprimer la tristesse, qui cherche à s'emparer de son âme, qu'elle n'apparaisse aucunement à l'extérieur.

Seconde partie : L'homme patient doit conserver la paix et la tranquillité, même au milieu des douleurs et de l'affliction.

Troisième partie : L'homme patient doit supporter les tribulations avec joie.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéro 376.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 377, 378.

Preuves de la troisième partie : Voyez le troisième Traité : numéros 379, 380, 381.

*Conclusion.* Efforçons-nous de monter ces trois degrés de patience, surtout dans l'adversité et dans l'affliction.

---

## POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

### SUR LA NÉCESSITÉ DE LA DOUCEUR.

**TEXTE.** *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus.*

Voilà que votre Roi vient à vous avec douceur. *S. Matth. c. 21.*

*Exorde.* L'Écriture nous dit que Jésus-Christ vient à nous non-seulement avec douceur, mais encore avec une telle mansuétude, qu'il ne brisera pas même un roseau à demi rompu, et qu'il n'éteindra pas un flambeau qui fume encore : c'est sans doute pour nous proposer un modèle de douceur à imiter. C'est pourquoi je vais vous soumettre les réflexions suivantes.

*Proposition.* La vertu de douceur est souverainement nécessaire à l'homme.

*Division.* — Première partie : Sans la vertu de douceur, l'homme n'est pas raisonnable.

Seconde partie : Sans la vertu de douceur l'homme est encore bien moins chrétien.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 450, 451, 452, 453, 454 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité, depuis le numéro 457 jusqu'au numéro 463.

*Conclusion.* Bien convaincus de la nécessité de cette vertu de douceur, faisons tous nos efforts, afin de vaincre, Dieu aidant,

tout mouvement de colère, et d'imiter la douceur de Jésus-Christ, tellement que nous puissions être du nombre de ceux qu'il appelle bienheureux ; parce qu'ils sont doux et humbles de cœur.

---

### POUR LE MÈME DIMANCHE.

#### SUR LES MOTIFS POUR LESQUELS NOUS DEVONS OBÉIR.

*TEXTE. Euntes autem discipuli fecerunt, sicut præcepit illis Jesus.*

Les disciples, s'en étant allés, firent ce que Jésus leur avait commandé. *S. Matth. c. 21.*

*Exorde.* Les disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ furent assurément comblés des dons les plus précieux ; puisque cet aimable Sauveur les a fait participer aux mystères de Dieu, puisqu'il les a remplis du Saint-Esprit et qu'il les a établis comme princes sur toute la terre : surtout parce qu'ils lui ont obéi très-exactement. Estimons donc grandement cette vertu, et considérons-en souvent les motifs. A cette fin, faisons les considérations suivantes.

*Proposition.* Il y a trois raisons qui nous obligent d'obéir parfaitement.

*Division.* — Première partie : Parce que le supérieur tient la place de Dieu.

Seconde partie : Parce que celui qui obéit ne peut se tromper.

Troisième partie : Parce que Jésus-Christ nous donne lui-même l'exemple.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 314, 315, 317, 318 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 325, 326.

Preuves de la troisième partie : Voyez le troisième Traité : numéro 327.

*Conclusion.* Voyez le troisième Traité : numéro 328.

POUR LE JOUR DE LA RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

SUR LES PROPRIÉTÉS DE L'ESPÉRANCE.

**TEXTE.** *Surrexit, non est hic.*

Il est ressuscité, il n'est pas ici. *S. Marc, c. 16.*

**Exorde.** En ressuscitant glorieux et immortel Jésus-Christ nous donne l'espérance de ressusciter aussi un jour pour aller goûter avec lui les délices de la vie éternelle. Or cette espérance doit nous animer à souffrir avec joie toutes les peines qui nous arrivent en ce monde ; surtout si nous considérons que les tribulations de la vie présente ne sont pas à comparer avec le bonheur inéffable du paradis. Efforçons-nous donc aujourd'hui d'augmenter notre espérance.

**Proposition.** L'espérance non-seulement dilate notre cœur, mais elle le réjouit encore.

**Division.** — Première partie : L'espérance dilate notre cœur.

Seconde partie : Cette vertu réjouit aussi notre cœur.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 96 jusqu'au numéro 100.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 100 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Affermissons-nous donc dans la foi, exerçons-nous à la pratique de cette vertu : si nous voulons courir promptement dans la voie des commandements de Dieu, et jouir du bonheur éternel.

---

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

### SUR L'HUMILITÉ DE LA CONFESSION.

**TEXTE.** *Expurgate vetus fermentum.*

Purifiez le vieux levain. *1. aux Corinth. c. 5.*

**Exorde.** La fête d'aujourd'hui nous offre, dans Jésus-Christ ressuscité, non-seulement l'espérance de la gloire, mais encore le ferme espoir de notre pardon; car c'est pour nous que Jésus-Christ est mort, et qu'il est ressuscité. Ainsi, bien qu'il faille nous humilier beaucoup dans la confession pascale, nous devons cependant espérer fermement notre pardon.

**Proposition.** La confession exige une humilité pleine d'espérance.

**Division.** — Première partie : La confession exige l'humilité. Seconde partie : La confession demande une humilité jointe à l'espérance.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 321, 322.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 323, 324, 325.

**Conclusion.** Nous devons donc tous nous humilier sous la puissante main de Dieu, sans cependant abandonner l'espérance, sans nous laisser troubler : car l'espérance humble ne nous couvre jamais de confusion.

---

POUR LE LUNDI DE PAQUES.

SUR LES MOTIFS DE PATIENCE.

**TEXTE.** *Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam?*

Jésus-Christ n'a-t-il pas dû souffrir ces choses et entrer ainsi dans sa gloire? *S. Luc, c. 24.*

**Exorde.** La fête de Pâques nous rappelle la gloire de Jésus-Christ ressuscité; afin de nous porter à espérer aussi la gloire de la résurrection. Mais nous ne serons glorifiés avec lui qu'à condition que nous aurons souffert aussi avec lui; et nous ne pouvons pas mériter une si grande récompense, qu'en travaillant beaucoup. Nous avons donc besoin d'une grande patience.

**Proposition.** Que l'espérance de la gloire future, et la nécessité de souffrir ici-bas, nous portent à pratiquer la vertu de patience.

**Division.** — Première partie: Ceux qui ont la vertu de patience, sont sûrs d'être récompensés dans l'autre vie.

Seconde partie: Les adversités sont inévitables dans cette vie.

Preuves de la première partie. Voyez le troisième Traité: numéros 354, 355, 356, 357, 358 et les suivants.

Preuves de la seconde partie: Voyez le troisième Traité: numéros 360 et les suivants.

**Conclusion.** Lorsque nous sommes en proie aux tribulations, pensons aux biens de la vie future; et reconnaissons sincèrement la nécessité de souffrir dans ce monde: alors toute notre tristesse se dissipera.

---

## POUR LE MÊME JOUR.

### SUR LES MOYENS D'ACQUÉRIR UNE FOI PARFAITE.

**TEXTE.** *O stulti et tardi corde ad credendum in omnibus, quæ locuti sunt prophetæ.*

**O insensés !** qui êtes lents à croire tout ce que les prophètes ont dit.  
*S. Luc, c. 24.*

**Exorde.** Jésus-Christ ressuscité pourrait nous reprocher, avec plus de raison qu'aux disciples qui allaient à Emmaüs, la folie de notre cœur, et la lenteur de notre esprit à croire les vérités de sa sainte religion ; puisque notre vie est si peu conforme aux vérités de la foi, à cause de nos vices et de notre manque de vertu. Et pourquoi sommes-nous réduits à cet état ? si ce n'est parce nous ne faisons aucun usage des moyens qui sont propres à augmenter notre foi.

**Proposition.** Pour que nous obtenions une foi vielle, il est nécessaire non-seulement que nous la demandions, mais encore que nous nous exerçions fréquemment dans la pratique de la foi et des autres vertus.

**Division.** — Première partie : Nous sommes obligés de demander la foi à Dieu.

Seconde partie : Nous devons aussi nous exercer dans la pratique de la foi et des autres vertus.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité : numéro 35.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité : depuis le numéro 36 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Puis donc que la foi nous est plus nécessaire que toutes autres vertus, nous devons non-seulement la demander par de ferventes prières, mais encore nous exercer à pratiquer cette vertu ainsi que toutes les autres.

---

## POUR LE MARDI APRES PAQUES.

### SUR LA MÉDISANCE.

**TEXTE.** *Dicit eis : Pax vobis.*

Il leur dit : La paix soit avec vous. *S. Luc, c. 24.*

**Exorde.** L'Écriture nous apprend qu'après sa résurrection, Jésus-Christ souhaita la paix à ses disciples, avant toute autre chose, pour nous faire comprendre qu'il exige de ses disciples et de nous la charité et la paix. Mais pourquoi la paix suit-elle maintenant si souvent loin de nous ? Parmi les raisons de ce fait, la plus maligne est sans doute le vice de la médisance qui excite la haine, la colère, l'indignation, les querelles. Afin donc de conserver la paix de Jésus-Christ, faisons les considérations suivantes sur la laideur de la médisance.

**Proposition.** Nous devons nous abstenir du vice de la médisance et même le corriger dans les autres hommes.

**Division.** — Première partie : Malice de la médisance.

Seconde partie : Il ne faut pas l'écouter.

Troisième partie : On doit même la réprimer.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : depuis le numéro 166 jusqu'au numéro 167.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : depuis le numéro 167 jusqu'à la fin du chapitre.

Preuves de la troisième partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 188, 189, 190.

**Conclusion.** Nous devons donc bien nous garder d'écouter les médisants, surtout ceux qui cherchent à se cacher sous le manteau de la vertu.

---

POUR LE MÊME JOUR.

SUR LES MOTIFS DE LA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU.

**TEXTE.** *Ègo sum, nolite timere.*

C'est moi, ne craignez pas. *S. Luc, c. 24.*

**Exorde.** Admirable condition des mortels! puisqu'ils se troublent et s'effraient beaucoup plus encore que les disciples dont il est parlé dans l'Évangile d'aujourd'hui; bien que Dieu leur dise: C'est moi, ne craignez pas: je vous envoie toutes ces choses pour votre plus grand bien. Mais d'où vient cela? si ce n'est de ce que nous ne considérons que les causes secondaires et non Dieu qui s'en sert comme de moyens et d'instruments. Établissons donc la proposition suivante, contre cette erreur.

**Proposition.** Puisque c'est Dieu qui permet tous les effets des causes libres et nécessaires, nous devons nous conformer en tout à sa volonté.

**Division.** — Première partie: Que les effets des causes nécessaires viennent de Dieu.

Seconde partie. Que c'est aussi le Seigneur qui permet les effets des causes libres.

Preuves de la première partie: Voyez le quatrième Traité: depuis le numéro 234 jusqu'au numéro 237.

Preuves de la seconde partie: Voyez le quatrième Traité: depuis le numéro 237 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** C'est donc une témérité et une grande ingratitudo de notre part, que de résister à la volonté de Dieu, même dans les moindres choses; puisque d'une part le Seigneur permet tout pour notre plus grand bien, et que de l'autre nous ne pouvons éviter les effets de sa volonté suprême et toute-puissante.

---

POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LA PRÉSENCE DE DIEU.

**TEXTE.** *Gavisi sunt discipuli viso Domino.*

Les disciples se réjouissent d'avoir vu le Seigneur. *S. Jean, c. 20.*

**Exorde.** Que nous sommes paresseux dans la pratique des vertus, tièdes dans l'oraison, abattus dans les tribulations et les tentations ! Les disciples de Jésus-Christ furent au contraire joyeux et prompts à faire toute espèce de bonnes œuvres : mais pourquoi ? Parce qu'ils avaient vu le Seigneur. Efforçons-nous donc d'avoir toujours Dieu présent devant nous, afin de nous encourager, dans l'exercice de toutes les vertus.

**Proposition.** La présence de Dieu non-seulement nous comble de toutes les vertus, mais nous arme encore contre les tentations du démon.

**Division.** — Première partie : La présence de Dieu nous comble de toutes les vertus.

Seconde partie : Elle nous défend contre les tentations.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 285, 286.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéro 287.

**Conclusion.** Que toutes les personnes qui s'adonnent à la pratique des vertus, ainsi que celles qui sont tentées, recourent donc à la présence de Dieu comme à un moyen très-éfficace, comme à un asile sûr.

---

POUR LE MÈME DIMANCHE.

SUR L'AMOUR DE COMPLAISANCE.

**TEXTE.** *Dominus meus, et Deus meus,*

Mon Seigneur, et mon Dieu. *S. Jean, c. 20.*

*Exorde.* De quel amour saint Thomas n'était-il pas embrasé, lorsqu'il dit à Jésus-Christ : Mon Seigneur et mon Dieu ! Quelle joie n'éprouva-t-il pas alors ! quelle force ne puisa-t-il pas dans cette reconnaissance ! Mais nous, au contraire : que nous sommes tristes, et affligés dans l'adversité ! Cependant nous ne serions pas réduits à cet état d'imperfection, si comme saint Thomas nous nous exerçions à l'amour de complaisance.

*Proposition.* L'amour de complaisance envers Dieu non-seulement nous procure de la joie, mais adoucit encore nos maux.

*Division.* — Première partie : L'amour de complaisance envers Dieu nous procure de la joie.

Seconde partie : L'amour de complaisance envers Dieu adoucit nos maux.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité : depuis le numéro 172 jusqu'au numéro 177.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité : depuis le numéro 177 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Considérons donc souvent les attributs de la félicité de Dieu ; afin que nous puissions parcourir avec joie la voie des commandements du Seigneur, et supporter coura-geusement tous les maux qui nous arrivent de toutes parts ici-bas.

---

## POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

### SUR LES ŒUVRES SPIRITUELLES DE MISÉRICORDE.

**TEXTE.** *Animam meam pono pro ovibus meis.*

Je sacrifie ma vie pour mes brebis. *S. Jean, c. 10.*

**Exorde.** L'Évangile d'aujourd'hui nous représente Jésus-Christ comme un bon pasteur si zélé, que non content de se consacrer aux œuvres spirituelles de miséricorde, il fait encore le sacrifice de sa vie pour ses brebis. Cette considération doit nous porter à travailler avec ferveur au salut des âmes, puisque Dieu nous recommande d'avoir soin de nos frères; mais les pères de famille et les supérieurs sont, plus que tout autre, obligés de le faire.

**Proposition.** Puisque les œuvres spirituelles de miséricorde sont plus précieuses que les corporelles, nous devons nous y adonner avec un grand zèle.

**Division.** — Première partie : Que les œuvres spirituelles de miséricorde l'emportent sur les corporelles.

Seconde partie : Que nous avons besoin de zèle pour nous y adonner.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité : depuis le numéro 358 jusqu'au numéro 361.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité : depuis le numéro 361 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Nous devons donc avoir à cœur non-seulement notre salut, mais encore celui des autres; car de cette manière nous sommes très-agréables à Dieu et nous acquérons de nombreux et de grands mérites.

---

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

### SUR LES PIEUSES CONSIDÉRATIONS QU'IL FAUT FAIRE POUR CONQUÉRIR LA PATIENCE.

**TEXTE.** *Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus.*

Jésus a souffert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous le suiviez. 1. *Epit. de S. Pierre, c. 2.*

**Exorde.** Jésus-Christ est sans doute le plus parfait des modèles; car il a commencé non-seulement par enseigner, mais par accomplir parfaitement la loi de l'Évangile; il nous a surtout laissé un exemple dans la patience avec laquelle il a supporté tous les maux et toutes les adversités qui l'ont accablé. Nous parlerons donc aujourd'hui de la vertu de patience.

**Proposition.** Nous devons supporter toute espèce de tribulations avec patience; parce qu'elles nous sont utiles et que nous les méritons.

**Division.** — Première partie : Les tribulations nous sont utiles et nous les méritons, lorsque nous sommes pécheurs.

Seconde partie : Elles nous sont encore utiles et nous les méritons, quand même nous serions justes.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 340, 341.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 342, 343, 344, 345 et les suivants.

**Conclusion.** Considérons souvent et avec attention les châtiments que nous avons mérités par nos péchés et par la tiédeur avec laquelle nous avons rempli nos devoirs; afin de nous exciter à supporter patiemment toutes les tribulations qui nous surviennent.

---

## POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

### SUR LA NATURE DE LA VERTU DE FORCE.

**TEXTE.** *Plorabitis et flebitis vos, mundus autem gaudebit.*

Vous pleureriez et vous gémirez, mais le monde se réjouira. 1. *Ep. de S. Pierre, c. 2.*

**Exorde.** C'est sans doute une chose bien difficile que de supporter les injures et les torts qu'on nous fait, d'entendre les dérisions des hommes qui nous méprisent, et de voir nos ennemis triompher; de sorte qu'alors il nous arrive souvent de ne pouvoir pas nous empêcher de pleurer. Mais Dieu nous a donné la force, pour nous défendre contre toutes ces adversités; nous devons donc recourir à cette vertu, jusqu'à ce que notre tristesse se change en une joie véritable.

**Proposition.** La vertu de force surmonte non-seulement les difficultés ordinaires, mais encore les plus pénibles.

**Division.** — Première partie : Car toute vertu peut vaincre les difficultés ordinaires.

Seconde partie : Mais il est propre à la force de surmonter les plus extraordinaires et les plus pénibles.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéro 87.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 88, 89.

**Conclusion.** Le principal fruit de cette instruction doit être que tous aiment la vertu de force et qu'il s'efforcent de l'obtenir; afin qu'ils puissent surmonter les difficultés qui se rencontrent dans la voie des vertus.

---

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

### SUR LA NATURE DE LA VERTU D'OBÉISSANCE.

**TEXTE.** *Subjecti estote omni humanae creature propter Deum.*

Soyez soumis à toute créature humaine pour Dieu. 1. *Ep. de S. Pierre*, c. 2.

**Exorde.** Dans son épître d'aujourd'hui saint Pierre nous donne différents enseignements sur la mortification des désirs de la chair, sur le bon exemple, sur l'amour fraternel, sur la crainte de Dieu, sur le respect dû aux supérieurs, etc.; mais il parle surtout de l'obéissance. Nous allons donc nous entretenir un instant sur cette vertu.

**Proposition.** L'obéissance, qui rend notre volonté prompte à faire celle de celui qui nous commande, est une vertu qui lie tous les sujets.

**Division.** — Première partie : Nature de cette vertu.

Seconde partie : Des différentes espèces de sujets.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 262, 263, 264.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité, depuis le numéro 265 jusqu'au numéro 272.

**Conclusion.** N'ayons rien de plus à cœur que d'accomplir la volonté de nos supérieurs, même dans les plus petites choses.

---

## POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

### SUR LES MOYENS DE DÉTACHER NOTRE CŒUR DES CRÉATURES.

**TEXTE.** *Expedit vobis, ut ego vadam: si enim non abiero, Paraclytus non veniet ad vos.*

Il vous est avantageux que je m'en aille; car si je ne m'en vais le Paraclet ne viendra pas en vous. *S. Jean*, c. 16.

**Exorde.** Notre-Seigneur Jésus-Christ était sans doute le plus

aimable de tous les hommes, et l'amour que ses disciples avaient pour lui était très-louable. Cependant comme leurs cœurs se laissaient trop aller à considérer les qualités naturelles de ce bon Sauveur, leurs affections étaient encore sujettes à quelques imperfections, qui provenaient d'une trop grande sensibilité et qui empêchaient la venue du Saint-Esprit; de sorte qu'il était nécessaire qu'ils fussent séparés de Jésus-Christ. Avec quel soin ne devons-nous donc pas surveiller et arracher toutes les affections imparfaites qui naissent et croissent dans nos cœurs pour des créatures viles et dangereuses!

*Proposition.* Nous devons chercher à découvrir et à extirper de notre cœur toutes les attaches qui le retiennent captif.

*Division.* — Première partie : Manière de découvrir les attaches de notre cœur.

Seconde partie : Moyens de les arracher.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 260, 261, 262.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 263 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Ainsi quiconque aperçoit dans son cœur des signes d'une affection désordonnée, doit recourir à ces moyens, quoi qu'ils soient pénibles à la nature, et s'efforcer de poursuivre ces ennemis jusqu'à la mort.

---

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

### SUR L'ORAISON VOCALE.

*TEXTE.* *In illo die in nomine meo petetis.*

Dans ce jour vous demanderez en mon nom. *S. Jean, c. 16.*

*Exorde.* Beaucoup se plaignent que leurs prières, quoique fréquentes, ne sont pas exaucées. Mais pourquoi ne le sont-elles pas ? C'est sans doute parce qu'ils prient mal ; parce qu'ils ne deman-

dent pas au nom de Jésus-Christ et qu'ils prient plutôt de bouche que de cœur : tandis que Dieu écoute plus volontiers les désirs et les gémissements du cœur, que les paroles de la bouche. Afin donc que cela ne nous arrive pas, nous allons aujourd'hui examiner les qualités que doivent avoir nos oraisons pour être agréables à Dieu et toujours exaucées.

*Proposition.* Pour que l'oraison vocale soit toujours fructueuse, il faut qu'elle soit aussi faite en esprit et accompagnée d'une des trois attentions.

*Division.* — Première partie : Il faut que la prière vocale soit aussi faite en esprit.

Seconde partie : La prière doit être faite avec une certaine attention.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 258, 259, 267, 269, 270.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 260 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Faisons donc toujours nos efforts pour prier avec attention et avec affection : de peur que Dieu ne dise de nous : Ce peuple m'honore du bout des lèvres, mais son cœur est loin de moi.

## POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

### SUR LES MOYENS DE MODÉRER LA LANGUE.

*TEXTE.* *Si quis putat se religiosum esse non refrænens linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio.*

Si quelqu'un pense être religieux, ne modérant pas sa langue, mais séduisant son cœur, sa religion est vaine. *S. Jacq. c. 1.*

*Exorde.* Les hommes se forment différentes espèces de religion et divers principes de piété; puisque les uns la font consister dans la prière, les autres dans la mortification, et d'autres dans les œuvres de miséricorde : mais leur religion sera toujours

vaine, si elle ne satisfait en même temps à toutes les obligations. Parmi ces obligations saint Jacques place celle de réprimer sa langue : je vais donc expliquer comment nous devons y satisfaire, afin que notre religion ne soit pas vaine.

*Proposition.* Pour modérer sa langue il faut recourir fréquemment à la prière, aux bonnes résolutions et à une vigilance continue.

*Division.* — Première partie : Pour modérer sa langue, il faut recourir fréquemment à la prière et aux bonnes résolutions.

Seconde partie : Il faut en outre la surveiller continuellement.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 201, 202, 203, 204.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 205, 206, 207.

*Conclusion.* Puis donc qu'il est très-difficile de modérer sa langue, tous, mais surtout les jeunes gens, doivent employer les moyens que nous venons d'indiquer.

---

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR L'EFFICACITÉ DE LA PRIÈRE.

**TEXTE.** *Quidquid orantes petitis, credite, quia accipietis.*

Croyez que vous recevrez tout ce que vous demandez en priant. *S. Jean, c. 16.*

*Exorde.* Chose étonnante ! bien que le Seigneur nous promette et nous assure très-souvent qu'il nous accordera très-libéralement tout ce qui nous est nécessaire pour satisfaire aux besoins de notre âme et de notre corps, néanmoins nous restons toujours misérables et indigents surtout par rapport aux biens célestes. Mais pourquoi cela ? Parce que nous ne recourons pas à la prière comme au moyen capable de remédier à notre misère et à notre indigence.

*Proposition.* Nous pouvons infailliblement obtenir tout par la prière.

Preuves qui démontrent cette proposition : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 236 jusqu'au numéro 242.

*Conclusion.* Voyez le premier Traité : numéros 242 et 243.

---

## POUR LE JOUR DES ROGATIONS.

### SUR LES CONDITIONS DE LA PRIÈRE.

*TEXTE.* *Si perseveraverit pulsans.*

S'il continue de frapper. *S. Luc, c. 11.*

*Exorde.* Nous demandons et souvent nous n'obtenons point ; parce que nous n'arrachons pas de notre cœur les vices qui énervent l'efficacité de la prière. Or ces vices sont : premièrement, l'hésitation et le doute : car celui qui hésite, dans son cœur, n'espère pas recevoir *ce qu'il voudrait* : deuxièmement, l'orgueil ; car Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles : troisièmement, l'inconstance dans la prière : en effet, s'il continue de frapper il lui donnera *ce qu'il demande*. Afin donc que nos prières soient désormais exaucées, établissons contre ces vices la proposition suivante que nous expliquerons ensuite.

*Proposition.* Les principales conditions de la prière sont la confiance, l'humilité et la persévérence.

*Division.* — Première partie : De la confiance et de l'humilité dans la prière.

Seconde partie : De la persévérence dans la prière.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 244 jusqu'au numéro 251.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 251 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Que nos prières soient toujours accompagnées de

ces trois conditions : car autrement nous serons nous-mêmes cause que nos prières ne nous obtiendront pas les faveurs que nous demandons à Dieu.

---

## POUR LE MÊME JOUR.

### SUR LA NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE.

**TEXTE.** *Pulsate et aperietur vobis.*

Frappez et l'on vous ouvrira. *S. Luc, c. 11.*

**Exorde.** Jésus-Christ n'a rien tant recommandé que l'oraison à ses disciples, soit par ses paroles, soit par ses exemples. Et cependant la plupart des chrétiens l'estiment si peu, qu'ils la font avec tiédeur, avec distraction et avec dégoût; si même ils ne la négligent pas entièrement. D'où cela provient-il? C'est sans doute parce qu'ils n'en considèrent pas la grande nécessité. Ainsi afin de nous exciter à prier, faisons les considérations suivantes.

**Proposition.** La prière est nécessaire non-seulement pour la perfection mais encore pour le salut éternel de nos âmes.

**Division.** — Première partie : Que la raison elle-même démontre cette nécessité de la prière.

Seconde partie : L'autorité prouve également la nécessité de la prière.

Troisième partie : Enfin l'expérience nous fait voir par les faits, combien la prière est nécessaire.

Preuves de la première, de la seconde et de la troisième partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 213 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Nous devons donc être toujours très-assidus à la prière, et ne jamais permettre que la tiédeur, le démon, ou toute autre chose nous en détournent.

---

## POUR LE JOUR DE L'ASCENSION.

### SUR L'AMOUR DE BIENVEILLANCE ET SUR LE ZÈLE.

**TEXTE.** *Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cælum ?*

Hommes de la Galilée, pourquoi restez-vous ici en regardant le ciel ?  
*Actes, c. 1.*

**Exorde.** Les disciples de Jésus-Christ ont assurément aimé ce bon Sauveur d'un amour de complaisance, lorsqu'il monta au ciel en leur présence ; puisqu'ils ne pouvaient en quelque sorte s'éloigner du lieu d'où ils l'avaient vu s'élever dans le séjour de sa gloire. Mais Jésus-Christ ne se contenta pas de cet amour ; aussi envoya-t-il des anges qui leur dirent : Pourquoi restez-vous ? comme s'ils eussent dit : Si vous aimez réellement Jésus-Christ, allez travailler au salut des âmes et à la gloire de Dieu. Car si l'amour refuse de travailler, il n'est pas un véritable amour. Excitons-nous donc aujourd'hui à travailler désormais avec ardeur dans le champ du Seigneur.

**Proposition.** L'amour de Dieu procure aussi le salut des âmes, en y travaillant avec zèle.

**Division.** — Première partie : Que l'amour de bienveillance recherche la gloire de Dieu.

Seconde partie : Qu'il y travaille avec zèle.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité : depuis le numéro 190 jusqu'au numéro 195.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 195 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Que tous ceux qui sont chargés du salut des âmes s'embrasent donc d'un amour de bienveillance pour Dieu ; puisque cet amour les aidera efficacement à remplir les devoirs de leurs charges. Que tous s'efforcent même de l'acquérir, puisque Dieu nous a recommandé à tous d'avoir soin du salut de nos semblables.

---

POUR LE MÊME JOUR.

SUR LE DROIT QUE DIEU A DE SE FAIRE OBÉIR.

**TEXTE.** *Non est vestrum nosse tempora vel momenta, quæ Pater possuit in potestate sua.*

Il ne vous est pas donné de connaître les temps ou les moments que mon Père a mis en sa puissance. *Actes, c. 1.*

**Exorde.** L'homme qui désire de connaître les secrets que Dieu seul peut savoir, et qui veut diriger les événements selon son gré, montre non-seulement qu'il se laisse emporter par la curiosité, mais encore qu'il cède au désir de dominer. C'est pourquoi Jésus-Christ réprime ces passions dans ses disciples, en leur disant : Il ne vous est pas donné de connaître les temps ou les moments que mon Père a mis en sa puissance. Par là il nous fait voir qu'en cherchant à scruter les secrets divins, nous empiétons sur les droits de Dieu. Afin donc que nous sachions aussi réprimer ces passions, faisons les considérations suivantes.

**Proposition.** Dieu a un droit infini sur toutes nos actions ; parce qu'il est notre Créateur et notre Rédempteur.

**Division.** — Première partie : Dieu a un droit infini sur nos actions ; parce qu'il est notre Créateur.

Seconde partie : Dieu a un droit infini sur toutes nos actions ; parce qu'il est notre Rédempteur.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 242 jusqu'au numéro 248.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 248 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** C'est assurément une grande injustice que de résister à la volonté de Dieu, même dans les moindres choses : efforçons-nous donc de nous humilier toujours sous la main du Tout-Puissant, et d'accomplir en tout la volonté de notre Père céleste.

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR L'ESSENCE DE LA PRUDENCE.

**TEXTE.** *Estote prudentes.*

Soyez prudents. 1. *Ep. de S. Pierre, c. 4.*

**Exorde.** Tous les hommes pensent qu'ils sont prudents et même plus prudents que les autres; tandis que plusieurs ne connaissent pas même la nature de cette vertu, puisqu'ils la confondent avec l'astuce, ou qu'ils pensent qu'elle consiste dans la raison humaine. Puis donc que l'apôtre saint Pierre nous le recommande aujourd'hui, nous allons considérer la nature et les différentes parties de cette vertu cardinale.

**Proposition.** La vertu de prudence renferme trois parties qui sont le conseil, le jugement et le commandement.

**Division.** — Première partie : Du conseil.

Seconde partie : Du jugement.

Troisième partie : Du commandement.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 10, 14, 15.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéro 16.

Preuves de la troisième partie : Voyez le troisième Traité : numéros 17, 11.

**Conclusion.** Ne nous appuyons donc jamais sur notre seule prudence. Consultons des personnes éclairées, et agissons en tout avec attention, avec circonspection.

---

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

### SUR LE DEVOIR DE LA FORCE.

**TEXTE.** *Vos testimonium perhibebitis de me.*

*Vous rendrez témoignage de moi. S. Jean, c. 43.*

**Exorde.** Dans l'Évangile d'aujourd'hui Jésus-Christ prédit à ses disciples de grandes afflictions et une mort violente en même temps qu'il promet le don de la force à tous ceux qui rendront témoignage de lui; afin de rendre ses apôtres courageux au milieu des persécutions, il les anime à faire preuve d'une grande constance et fermeté. Puis donc que nous sommes aussi exposés à beaucoup d'adversités, et que nous avons toujours besoin de force pour les supporter patiemment, nous allons parler des devoirs de la vertu de force.

**Proposition.** Selon saint Thomas la vertu de force a deux devoirs à remplir.

**Division.** — Première partie : La force rend l'âme intrépide aux approches de la mort.

Seconde partie : La force donne à l'âme le courage de résister aux causes des maux qui l'accablent.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 90, 91.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 92, 93 et les suivants.

**Conclusion.** Nous devons donc toujours nous encourager, afin que nous ne succombions pas sous les maux et les tribulations qui nous arrivent tous les jours.

---

POUR LE DIMANCHE DE LA PENTECOTE.

SUR LES SCRUPULES ET SUR LES SIGNES QUI LES RÉVÉLENT.

*TEXTE. Non turbetur cor vestrum, neque formidet.*

Que votre cœur ne se trouble pas et qu'il ne craigne point. *S. Jean, c. 14.*

*Exorde.* Le Paraclet, qui descend aujourd'hui dans les âmes, est un esprit de paix et de repos : aussi, après avoir promis à ses disciples de le leur envoyer, Jésus-Christ ajoute-t-il ces paroles : « Je vous laisse la paix, etc. » Combien donc se trompent, ceux qui pensent que l'Esprit de piété puisse résider dans une âme troublée? dans quelle erreur ne sont-ils pas, ceux qui ne cherchent point à détruire leurs scrupules jusqu'à la racine? Mais dirait-on, ce qui me tourmente, c'est le remords et non des scrupules de conscience. Que le scrupuleux fasse donc les considérations suivantes.

*Proposition.* Il faut bien distinguer les scrupules d'avec les remords de conscience.

*Division.* — Première partie : Définition et causes des scrupules.

Seconde partie : Des signes qui révèlent les scrupules.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 421 jusqu'au numéro 430.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 430 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Ainsi ceux qui sont d'une conscience délicate doivent s'examiner d'après ces règles, et employer les moyens que nous avons indiqués, s'ils trouvent qu'ils sont réellement scrupuleux. Que s'ils se reconnaissent au contraire coupables de péchés graves, que leur conscience condamne, ils sont tenus de s'en confesser aussitôt.

---

POUR LE MÊME DIMANCHE.

SUR L'EXCELLENCE DE L'OBÉISSANCE.

**TEXTE.** *Sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio.*

**Je fais comme mon Père m'a commandé.** *S. Jean, c. 14.*

**Exorde.** De même que Jésus-Christ a obéi au Père éternel dans tout ce qu'il lui commandait sur la terre ; ainsi le Saint-Esprit a rendu les apôtres très-obéissants au moindre signe de la volonté divine. Si donc nous désirons d'être dirigés par le Saint-Esprit, appliquons-nous à obéir, puisque ce même Esprit a dit aux supérieurs par la bouche de Jésus-Christ : Celui qui vous écoute m'écoute.

**Proposition.** L'obéissance est la plus noble de toutes les vertus.

**Division.** — Première partie : L'obéissance est la plus noble de toutes les vertus ; parce qu'elle offre à Dieu le don le plus précieux.

Seconde partie : Parce qu'elle introduit, dans nos âmes, toutes les autres vertus.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 277, 286, 287.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 278, 279, 281, 282 et les suivants.

**Conclusion.** Puisque l'obéissance est une si noble vertu, nous devons faire tous nos efforts pour la pratiquer parfaitement en toute occasion.

---

## POUR LE LUNDI DE LA PENTÉCÔTE.

### SUR LA PRÉSENCE DE DIEU.

**TEXTE.** *Omnis enim qui male agit, odit lucem et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus.*

Car quiconque fait le mal, hait la lumière et ne s'en approche point, **afin que ses œuvres ne soient pas condamnées.** *S. Jean, o. 3.*

**Exorde.** Hélas ! combien ne commet-on pas de péchés d'impuérété, d'injustice, d'intempérance, etc. Mais pourquoi ? si ce n'est parce que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière ; parce qu'ils haïssent la lumière, qu'ils ne veulent pas marcher en la présence de Dieu, et qu'ils ne pensent pas à Jésus-Christ qui est la vraie lumière. Afin donc que nous ne péchions pas, appliquons-nous à vivre toujours en la présence de Dieu.

**Proposition.** La présence de Dieu est un excellent remède contre les péchés volontaires.

Preuves qui démontrent cette proposition : Voyez le premier **Traité, depuis le numéro 278 jusqu'à la fin du chapitre.**

**Conclusion.** Ainsi quiconque désire échapper aux pièges du péché et aux embûches du démon, doit s'adonner à l'exercice de la présence de Dieu et employer tous les moyens que nous avons indiqués, afin de le suivre parfaitement.

---

## POUR LE MÈME JOUR.

### SUR LES PASSIONS DE L'AME.

**TEXTE.** *Rege quod est devium.*

Dirigez ce qui est écarté de la voie. **Paroles tirées de la messe du jour.**

**Exorde.** Notre Mère la sainte Église prie aujourd'hui le Sei-

gneur de nous envoyer la paix : car la paix est un des fruits du Saint-Esprit. Cette paix n'est pas tant extérieure qu'intérieure, et consiste dans le repos des passions de l'âme. Il est donc nécessaire d'adresser souvent cette prière au Saint-Esprit : Dirigez ce qui est dévié ; fléchissez ce qui est dur. Nous devons même courir, avec le divin Paraclet, à la mortification de nos passions. Or nous allons voir comment nous devons le faire.

**Proposition.** On ne doit pas chercher à détruire entièrement, mais à mortifier et à bien régler les passions de l'âme.

**Division.** — Première partie : Qu'il ne faut pas chercher à éteindre entièrement les passions de l'âme.

Seconde partie : Qu'il faut les bien diriger.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 220, 221, 222, 223.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 224, 225, 226.

**Conclusion.** Nous devons donc veiller attentivement sur nos passions qui sont, comme les Jébuséens, des ennemis intérieurs qu'on ne peut entièrement exterminer, et qu'il faut se contenter de réprimer, en les mortifiant. Et même, pour le bien faire, faut-il encore souvent implorer le secours du Saint-Esprit.

---

### POUR LE MARDI DE LA PENTECOTE.

#### SUR LE BON CHOIX D'UN DIRECTEUR.

**TEXTE.** *Qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro.*

Celui qui n'entre pas dans le bercail par la porte, mais par ailleurs, est un voleur et un larron. *S. Jean, c. 10.*

**Exorde.** Cette vérité doit faire trembler non-seulement les prêtres et les pasteurs des âmes, mais encore tous ceux qui occasionnent du ravage dans le troupeau de Jésus-Christ. Nous devons

donc procéder avec beaucoup de prudence dans le choix d'un directeur, et ne pas confier la direction de notre âme au premier venu, ni à celui qui nous traite avec plus d'indulgence.

*Proposition.* Dans le choix d'un directeur, il faut faire attention à trois choses : à la science, à la piété et à l'expérience.

Preuves qui démontrent cette proposition : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 107 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Que personne ne confie donc la direction de son âme au premier prêtre venu ; puisque quand il s'agit de rétablir ou de conserver la santé du corps nous recherchons les médecins les plus habiles : qu'on s'efforce au contraire d'en trouver un très-bon. Que si quelqu'un ne peut en trouver un bon, qu'il se confie en Dieu, qui aura soin de suppléer à tout par sa grâce et ses lumières.

---

## POUR LE MÈME JOUR.

### SUR LE BONHEUR DE LA VIE PRÉSENTE.

**TEXTE.** *Ego veni, ut vitam habeant, et abundantius habeant.*

Je suis venu afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient plus abondamment. *S. Jean, c. 10.*

*Exorde.* Dieu a montré une bonté ineffable envers nous, en nous envoyant non-seulement son divin Fils Jésus-Christ, mais encore son Saint-Esprit, qui est appelé Consolateur, par lequel cet aimable Sauveur nous a donné la vie, mais une vie comblée de toutes sortes de biens pour ce monde et pour l'autre. Observons néanmoins que ces biens ne nous arrivent que par la conformité de notre volonté à la sienne. Parlons donc de cette félicité qui consiste dans la conformité à la volonté de Dieu.

*Proposition.* Notre conformité à la volonté divine constitue notre bonheur ici-bas.

*Division.* — Première partie : Notre bonheur consiste dans la satisfaction de nos désirs.

Seconde partie : La seule conformité de notre volonté à celle de Dieu peut nous procurer cette satisfaction.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 267 jusqu'au numéro 269 et depuis le numéro 274 jusqu'au numéro 287.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 269 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Ainsi quiconque veut être heureux ~~en ce~~ monde, doit recourir à la conformité de sa volonté à celle de Dieu : et reconnaître, même dans les moindres choses, que Dieu ordonne tout pour notre plus grand bien. Voyez d'ailleurs le quatrième Traité : numéro 287 et les suivants.

---

## POUR LA FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ.

### SUR LA PRÉSENCE DE DIEU.

**TEXTE.** *Ecce vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi.*

Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. *S. Matth. c. 27.*

**Exorde.** O qu'il est consolant pour nous que Jésus-Christ soit toujours avec nous ! Qu'il est consolant pour nous que les trois personnes de la sainte Trinité daignent même venir dans nos cœurs, pour y habiter, à la seule condition que nous aimerons Dieu ! Mais quel secours, quelle force ne recevrons-nous pas, si nous apprenons à converser avec les trois personnes de la sainte Trinité, et à marcher en la présence de Dieu.

**Proposition.** La présence de Dieu est un moyen très-éfficace pour parvenir à la perfection.

Preuves qui démontrent cette proposition : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 272 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Ainsi quiconque désire avidement d'avoir une

vraie piété, doit s'appliquer à ce saint exercice : puisque sans lui la perfection ne peut s'acquérir, tandis qu'on y arrive facilement en l'employant constamment.

---

## POUR LA MÊME FÊTE

### SUR LES FINS POUR LESQUELLES DIEU PERMET LES TENTATIONS.

**TEXTE.** *Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus.*

Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables.  
*Aux Rom. c. 11.*

**Exorde.** Le mystère de la sainte Trinité est un profond abyme, et les voies, par lesquelles Dieu attire les âmes à lui, sont impénétrables ; puisque ce qui paraît être un empêchement devient souvent un moyen de parvenir à la perfection ; surtout pendant l'oraison, où l'âme se fortifie dans la vertu par les tentations. Afin donc que nous apprenions à suivre fidèlement les voies du Seigneur, faisons les considérations suivantes.

**Proposition.** Dieu permet souvent que nous soyons tentés ; afin de nous éprouver et de nous fortifier dans la pratique des vertus.

**Division.** — Première partie : Dieu permet que nous soyons tentés ; afin de nous éprouver.

Seconde partie : Le Seigneur permet aussi que nous soyons tentés, pour nous fortifier dans la pratique des vertus.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 375, 376, 377.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 378 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Ainsi lorsque le démon nous tente, il ne faut pas nous décourager, nous confier toujours davantage en Dieu, espérant qu'avec le secours de sa grâce nous pourrons profiter des tentations pour le plus grand avancement de notre âme.

## POUR LA FÊTE DU TRÈS-SAINTE CORPS DE JÉSUS-CHRIST.

### SUR L'UTILITÉ DE LA SAINTE COMMUNION.

*Texte. Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, illi me manet et ego in illo.*

Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et moi en lui. S. Jean, c. 6.

*Evorde.* Que la bonté de Jésus est grande envers nous! Assurément il n'y a aucune nation qui ait des dieux qui s'approchent d'elle comme le nôtre s'approche de nous : il est avec nous, non seulement sur nos autels dans nos églises, mais encore dans notre corps, par la sainte communion : il désire même ne faire qu'un esprit avec nous, afin qu'il puisse vivre en nous. Nous parlerons aujourd'hui des avantages que nous trouvons dans la réception de son très-saint corps.

*Proposition.* La sainte communion nous unit intimement à Jésus-Christ et nous rend même participants de sa divinité.

*Division.* — Première partie : Comment la sainte communion nous unit intimement à Jésus-Christ.

Seconde partie : Comment elle nous fait participer à sa divinité.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 390 jusqu'au numéro 395 inclusivement.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 396 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Nous devons donc grandement estimer ce sacrement, le désirer ardemment et nous préparer, avec beaucoup de ferveur, à nous en approcher, afin de le recevoir dans de bonnes dispositions.

---

## POUR LA MÈME FÊTE.

### SUR LES EFFETS DE LA SAINTE COMMUNION.

**TEXTE.** *Caro mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus.*

Ma chair est une véritable nourriture, et mon sang est une véritable boisson. *S. Jean, c. 6.*

**Exorde.** Les parents exercent sans doute un bel acte de charité envers leurs enfants, en leur donnant la nourriture, qu'ils se sont procurée même à la sueur de leurs fronts; afin de les conserver, de les préserver de la mort et de les fortifier: mais la charité de Jésus-Christ pour nous est bien plus grande encore; puisqu'il nous offre sa chair à manger, son sang à boire; et qu'il nous donne ainsi un pain céleste qui renferme et nous procure une joie ineffable.

**Proposition.** Le pain eucharistique conserve et protège la vie de l'âme: il la réjouit même et l'augmente.

**Division.** — Première partie: Le pain eucharistique conserve et protège la vie de l'âme.

Seconde partie: Le pain eucharistique réjouit l'âme et l'engraisse.

Preuves de la première partie: Voyez le premier Traité, depuis le numéro 397 jusqu'au numéro 405.

Preuves de la seconde partie: Voyez le premier Traité, depuis le numéro 405 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Nous devons donc entretenir en nous une faim continue de cette nourriture; car de même que l'homme mange souvent pour conserver et augmenter la vie du corps; ainsi nous devons nourrir et récréer notre âme en lui procurant souvent cette nourriture spirituelle et céleste.

## POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

### SUR LES DISPOSITIONS PROCHAINES POUR LA SAINTE COMMUNION.

**TEXTE.** *Homo quidam fecit cœnam magnam.*

Un homme fit préparer un grand festin. *S. Luc, c. 14.*

**Exorde.** La table eucharistique est sans doute un grand festin, soit à cause de l'excellence de la nourriture et de la boisson, soit pour l'abondance des fruits savoureux et spirituels qu'on y goûte, soit enfin à cause du grand nombre de ceux qui y sont invités. Mais ce grand banquet exige aussi beaucoup de préparations car si nous y comparaissions sans la robe nuptiale, nous serons jetés dans les ténèbres extérieures; et si nous n'en approchons avec de bonnes dispositions, nous l'empêcherons de produire en nous des fruits de salut et de la vie éternelle.

**Proposition.** Il faut se préparer à recevoir la sainte communion avec une foi ferme, avec une profonde humilité et avec une ardente charité.

**Division.** — Première partie : Il faut se préparer à recevoir la sainte communion, avec une foi ferme.

Seconde partie : On doit communier avec une profonde humilité.

Troisième partie : Enfin il faut recevoir la sainte communion avec une charité ardente.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 410, 411, 412, 413.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 414, 415, 416.

Preuves de la troisième partie : Voyez le premier Traité : numéros 417, 418.

**Conclusion.** Il doit donc s'appliquer à l'exercice de ces vertus, celui qui désire recueillir des fruits abondants de la sainte communion. Il faut par conséquent que nous aussi nous considérons souvent les motifs que nous avons de nous exercer à la pratique des vertus.

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

### SUR L'USAGE FRÉQUENT DE LA SAINTE COMMUNION.

**TEXTE.** *Compelle intrare, ut impleatur domus mea.*

Forcez-les d'entrer, afin que ma maison soit remplie. *S. Luc, c. 14.*

**Exorde.** Le père de famille engage ses hôtes à venir chez lui, afin que sa maison soit remplie. On pourrait à ce sujet demander si chacun doit s'approcher tous les jours de la sainte table, dont le banquet de ce père de famille est la figure. Pour répondre à cette question, j'établis la proposition suivante.

**Proposition.** La communion quotidienne est très-louable en elle-même et permise ; mais il ne faut pas l'accorder à tous.

**Division.** — Première partie : La communion est très-louable en elle-même.

Seconde partie : Cependant il ne faut pas l'accorder à tous.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 419 jusqu'à la fin du chapitre.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 428 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** La fréquente communion est donc très-louable ; mais pour la recevoir l'âme doit se conserver dans une grande pureté et s'y préparer par tous les moyens que nous ayons indiqués.

---

## POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

### SUR L'HUMILITÉ DE COEUR ENVERS DIEU.

**TEXTE.** *Humiliamini sub potenti manu Dei.*

Humiliez-vous sous la puissante main de Dieu. 1. *Ep. de S. Pierre, c. 5, v. 6.*

**Exorde.** Quelqu'un pourrait s'étonner de ce que, comme nous

T'apprend l'Évangile d'aujourd'hui, la cour céleste tout entière se réjouisse plus à l'occasion de la conversion d'un pécheur, que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes. Mais pourquoi cela ? si ce n'est parce que Dieu aime tellement l'humiliation volontaire. Aussi saint Pierre nous dit-il : Humiliez-vous sous la puissante main de Dieu. Afin donc d'apprendre à pratiquer parfaitement l'humilité, nous allons en parler aujourd'hui.

*Proposition.* L'humilité de cœur est une soumission respectueuse et obéissante envers Dieu.

*Division.* — Première partie : Parce que l'homme qui pratique cette vertu rapporte à Dieu toute la gloire, comme à l'auteur de tout bien ;

Seconde partie : Parce qu'en exerçant cette vertu, l'homme suit sa propre gloire.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 519, 520, 521.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité, depuis le numéro 522 jusqu'au numéro 526.

*Conclusion.* Ainsi nous devons rapporter à Dieu toute gloire et honneur, comme à l'auteur de tout le bien que nous possédons : nous devons autant que possible refuser les honneurs que les hommes veulent nous rendre, et conserver une souveraine horreur pour toute vaine gloire.

---

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

### SUR LA MANIÈRE DE COMBATTRE LES TENTATIONS.

*TEXTE.* *Cui resistite fortes in fide.*

Résistez-lui avec une foi ferme. 1. *Ep. de S. Pierre, c. 5.*

*Exorde.* Notre ennemi tourne autour de nous, comme un lion rugissant qui cherche quelqu'un à dévorer : il nous tente selon nos différentes passions, par la luxure, par la colère, par l'avarice,

par l'orgueil : et nous fait une guerre terrible sans nous laisser goûter un seul instant le repos de la douce paix. Cependant nous ne devons aucunement nous décourager : il faut au contraire lui résister avec une foi ferme, et aussitôt qu'il se présente pour nous attaquer.

*Proposition.* Il faut résister aux tentations du démon, avec une grande promptitude, en recourant aussitôt à la prière.

*Division.* — Première partie : On doit résister promptement aux tentations du démon.

Seconde partie : On doit y résister en recourant aussitôt à la prière.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 390 jusqu'au numéro 394.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 394 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Nous devons donc résister promptement aux tentations du démon et mettre en Dieu toute notre force, tout notre courage : de cette manière l'ennemi ne l'emportera jamais sur nous. Car la foi de nos prières nous donnera une force et un courage invincible.

---

#### POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

##### SUR LES FILS DE LA VAINTE GLOIRE.

*TEXTE.* *Vanitati enim creatura subjecta est non volens.*

Car toute créature est sujette à la vanité malgré elle. *Aux Rom. c. 8.*

*Exorde.* Il est bien malheureux pour nous de sentir, dans nos membres, une loi qui répugne à celle de notre esprit, et d'être malgré nous sujets à la vaine gloire : c'est cependant ce que l'on ne considère pas ou que très-peu attentivement. Voilà pourquoi la vanité peut engendrer en nous tant et de si grands maux. Afin donc qu'elle ne nous nuise pas, nous allons considérer les grands dommages qu'elle cause aux âmes qui s'y laissent aller.

*Proposition.* La vaine gloire attaque la vraie piété avec sept vices, qui sont ses fils.

*Division.* — Première partie : Des sept vices qu'engendre la vaine gloire.

Seconde partie : Des dommages spirituels qu'elle cause à l'âme.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéro 310. Donnez en outre des exemples de ces vices.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, numéros 311, 312.

*Conclusion.* Faisons donc tous nos efforts pour éviter cette perte de la vraie piété, ce poison qui corrompt les œuvres les plus remarquables et qui les rend désagréables à Dieu : à cette fin examinons souvent et attentivement toutes nos actions et toutes nos paroles, de peur que la vaine gloire ne vienne à s'y mêler.

---

### POUR LE MÊME DIMANCHE.

#### SUR LA FRÉQUENTE COMMUNION.

*TEXTE.* *Cum turbæ irruerent in Jesum.*

Comme la foule se pressait autour de Jésus-Christ. *S. Luc, c. 5.*

*Exorde.* La multitude, dont parle l'Évangile d'aujourd'hui, était sans doute animée d'une grande foi; puisque pour entendre cet aimable Sauveur, elle le pressait et l'entourait de toute part. Que n'eût-elle point fait, s'il lui avait été donné de le recevoir dans la sainte communion? Ayons donc nous-mêmes une foi semblable; afin de nous porter à communier plus souvent et avec de meilleures dispositions. Nous parlerons aujourd'hui de la mesure qu'il faut admettre par rapport à la fréquente communion.

*Proposition.* La communion hebdomadaire devrait être plus commune, bien qu'on doive accorder le pain des anges plus souvent à quelques personnes et plus rarement à d'autres.

*Division.* — Première partie : Comment il faut accorder la communion tous les huit jours.

Seconde partie : Comment il faut l'accorder plus souvent ou plus rarement.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 433, 434, 440.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 435, 436, 437.

*Conclusion.* Vivons donc de manière que nous puissions communier tous les huit jours. Que personne ne censure ceux qui s'approchent de la sainte table tous les dimanches. Loin de les censurer, celui qui communie plus rarement doit au contraire gémir de se voir si froid dans le service de Dieu.

---

## POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

### SUR LA VERTU DE JUSTICE.

*TEXTE.* *Nisi justitia vestra abundaverit.*

Si votre justice n'est abondante. *S. Matth. c. 5.*

*Exorde.* On peut entendre par justice l'assemblage de toutes les vertus, comme Jésus-Christ dans l'Évangile d'aujourd'hui en nous recommandant de les pratiquer, ou une vertu particulière qui consiste dans la volonté constante et perpétuelle de rendre à chacun ce qui lui est dû. Pour acquérir la première, nous devons aussi pratiquer la seconde, dont l'absence occasionne tant de discorde dans le monde. Animons-nous donc à aimer cette vertu, en faisant les considérations suivantes.

*Proposition.* Que la justice est une vertu excellente de sa nature.

*Division.* — Première partie : De l'essence de la justice.

Seconde partie : De son excellence.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 48, 49, 50.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 51, 52, 53, et les suivants.

*Conclusion.* Faisons donc tous nos efforts pour acquérir une parfaite justice; afin que nous ne soyons pas condamnés avec les Pharisiens hypocrites.

### POUR LE MÊME DIMANCHE.

#### SUR LA MANIÈRE DE SE CONFORMER A LA VOLONTÉ DIVINE.

*TEXTE.* *Quis est, qui vobis noceat, si boni œmulatores fueritis ?*

Qui peut vous nuire si vous êtes de bons observateurs de la loi ? 1. *Ep. de S. Pierre, c. 3.*

*Exorde.* Bien que nous prenions quelquefois la résolution de nous conformer en tout à la volonté divine et de recevoir tout ce qui nous arrive, comme étant ordonné par Dieu lui-même pour notre plus grand bien; néanmoins, lorsque nous sommes en proie aux tribulations et que nous manquons de secours spirituels, nous nous laissons ordinairement aller au découragement; parce que nous ne considérons pas assez que rien ne peut nous nuire, pourvu que nous soyons de zélés observateurs de la loi. Armons-nous donc contre ce défaut par les considérations suivantes.

*Proposition.* Il faut apprendre successivement à se conformer en tout à la volonté divine, même par rapport aux choses spirituelles.

*Division.* — Première partie : Il faut s'exercer avec ordre à la pratique de la conformité.

Seconde partie : Qu'il faut se conformer à la volonté de Dieu, même lorsqu'il s'agit de choses spirituelles.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 290 jusqu'au numéro 295.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 295 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Recourons donc aux oraisons jaculatoires et aux autres moyens que nous avons indiqués; afin de pouvoir nous conformer en tout à la volonté de Dieu.

---

## POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

### SUR LA COMMUNION SPIRITUELLE.

*TEXTE.* *Misereor super turbam; quia ecce jam triduo sustinent me, nec habent, quod manducent.*

J'ai pitié de cette multitude; parce que voilà déjà trois jours qu'ils me supportent, et qu'ils n'ont rien à manger. *S. Marc, c. 8.*

*Exorde.* Il en est beaucoup qui souffrent difficilement et qui s'affligen de ne pas pouvoir s'approcher de la sainte table, ou de ne pas y être admis, par leur propre faute. Jésus-Christ, qui aime très-tendrement les âmes qui ont faim de sa chair sacrée, prend pitié d'eux et leur offre ses consolations célestes dans la sainte communion. Apprenons donc à nous nourrir de ce divin alimento.

*Proposition.* La communion spirituelle est très-utile, lorsqu'on la fait bien.

*Division.* — Première partie: La communion spirituelle est très-utile.

Seconde partie: Manière de la bien faire.

Preuves de la première partie: Voyez le premier Traité: numéros 441, 442.

Preuves de la seconde partie: Voyez le premier Traité: numéros 443, 444.

*Conclusion.* Puis donc que nous ne pouvons pas toujours recevoir le précieux corps de Jésus-Christ, quand nous le voudrions; recourons à la communion spirituelle: car nous pouvons la faire à toute heure, et en recueillir des fruits abondants.

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR L'EXERCICE DE LA VERTU DE TEMPÉRANCE.

**TEXTE.** *Quot panes habetis?*

Combien avez-vous de pains? *S. Marc, c. 8.*

**Exorde.** Pour apaiser la faim de la multitude, Jésus-Christ n'offre que du pain et des poissons qu'il a prodigieusement multipliés; quoiqu'il eût aussi facilement pu faire servir à tous ces hommes la nourriture la plus exquise: il a ainsi agi, afin de nous apprendre la pratique de la tempérance, et la discréption dans l'exercice du jeûne.

**Proposition.** — Comment il faut exercer la vertu de tempérance.

**Division.** — Première partie: La tempérance permet une nourriture suffisante à l'entretien de la vie.

Seconde partie: Cette vertu tolère même une nourriture convenable à la conservation de la vie.

Preuves de la première partie: Voyez le troisième Traité: numéros 142, 143.

Preuves de la seconde partie: Voyez le troisième Traité: numéros 144, 145, 146, 147, et les suivants.

**Conclusion.** Efforçons-nous donc de ne pas dépasser les limites de la tempérance par rapport à la nourriture et à la boisson: et contentons-nous du nécessaire à la conservation de la vie et des forces de notre corps.

---

POUR LE SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LES DOMMAGES SPIRITUELS QUE LE SENS DU TOUCHER PEUT FAIRE A L'ÂME.

**TEXTE.** *Exhibuistis membra vestra servire immunditiae.*

Vous avez fait servir vos membres à l'impureté. *Aux Rom. c. 6.*

**Exorde.** Que la luxure est une chose déplorable ! puisque ce vice cause tant de ravage dans les âmes, qui en connaissent pourtant la turpitude et qui n'ignorent pas les dommages spirituels qu'il leur fait. Mais d'où cela vient-il ? si ce n'est de la trop grande licence qui règne sur tous les sens et principalement sur celui du toucher : car le sens du toucher est le plus dangereux ennemi de la chasteté. Examinons donc aujourd'hui les ruses de ce traître ; afin que nous apprenions à les éviter.

**Proposition.** La licence du toucher cause la ruine et la perte de l'âme.

**Division.** — Première partie : Parce qu'elle porte les hommes à commettre les péchés les plus honteux.

Seconde partie : Parce qu'elle aveugle l'intelligence.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 5, 6, 7, 8.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 9, 10, 11.

**Conclusion.** Nous devons donc surveiller très-attentivement ce sens et ne lui accorder aucune indulgence : il faut, pour le réprimer, employer les moyens que nous avons indiqués.

---

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LA CONFORMITÉ DE NOTRE VOLONTÉ A CELLE DE DIEU.

**TEXTE.** *Qui facit voluntatem Patris mei, qui in cœlis est, ipse intrabit in regnum cœlorum.*

Celui qui fait la volonté de mon Père céleste, entrera dans le royaume des cieux. *S. Matth. c. 7.*

**Exorde.** Il y en a plusieurs qui s'écrient souvent : Seigneur ! Seigneur ! et qui s'efforcent même de faire des actes d'amour de Dieu ; mais ils s'inquiètent peu si leurs œuvres sont conformes à la volonté divine. Ces personnes sont en grand danger de se tromper et n'ont pas ou que très-peu de solide charité. Je m'efforcerai aujourd'hui de démontrer cette vérité ; afin que tous la comprennent.

**Proposition.** La conformité de notre volonté est non-seulement un excellent acte de charité, mais encore le plus parfait de tous.

**Division.** — Première partie : La conformité de notre volonté à celle de Dieu est un excellent acte de charité.

Seconde partie : Elle est même le plus parfait de tous les actes de charité.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 222 jusqu'au numéro 229.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 229 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Nous devons donc veiller attentivement à ce que toutes nos actions soient conformes à la volonté divine. Voyons en toute chose la volonté du Seigneur.

---

## POUR LE HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

### SUR LES EFFETS DE LA GOURMANDISE.

**TEXTE.** *Debitores sumus non carni, ut secundum carnem vivamus.*

Nous ne sommes pas redevables à la chair pour que nous vivions selon la chair. *Aux Rom. c. 8.*

**Exorde.** Parmi ceux qui vivent selon la chair se trouvent sans doute les gourmands, dont le dieu est leur ventre. Car ils ne prennent pas la nourriture, pour des motifs raisonnables, afin de se soutenir et de réparer leurs forces, mais afin de réjouir et d'engraisser leur chair. Puis donc que l'Apôtre nous menace de la mort, si nous vivons selon la chair; nous nous efforcerons aujourd'hui de concevoir de l'horreur pour le vice de la gourmandise.

**Proposition.** Les principaux effets de la gourmandise doivent nous inspirer de l'horreur pour ce vice.

**Division.** — Première partie : Des effets de la gourmandise.

Seconde partie : Qu'il faut avoir horreur de ce vice.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 73 jusqu'au numéro 83.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 83 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Ainsi quiconque aime la modestie et la piété doit s'armer contre le vice de la gourmandise, et en concevoir une souveraine horreur dans son propre cœur.

---

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

### SUR L'EXAMEN QUOTIDIEN DE CONSCIENCE.

**TEXTE.** *Redde rationem villicationis tuæ.*

Rendez compte de votre administration. *S. Luc, c. 15.*

**Exorde.** De même que ce serviteur infidèle était suspect aux yeux du Seigneur, ainsi nous devons l'être à nos propres yeux, à cause de la rébellion des passions et de notre penchant au vice : nous devons donc nous demander souvent compte de nos actions et même nous examiner tous les jours. Considérons aujourd'hui l'utilité de l'examen quotidien.

**Proposition.** L'autorité et la raison elle-même prouvent l'utilité de l'examen quotidien.

**Division.** — Première partie : L'autorité prouve l'utilité de l'examen quotidien.

Seconde partie : La raison elle-même démontre l'utilité de cet exercice.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 355 jusqu'à la fin du chapitre.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 360 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Ainsi quiconque désire de conserver son cœur pur, doit s'examiner souvent : et celui qui désire avancer dans les voies de la perfection, doit réparer, dans l'examen quotidien, toutes les pertes spirituelles qu'il a faites. Voyez le premier, Traité : numéro 395.

POUR LE NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LA BEAUTÉ DE LA TEMPÉRANCE DÉMONTRÉE PAR LA LAIDEUR  
DU VICE CONTRAIRE.

**TEXTE.** *Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere.*

Le peuple s'assit pour manger et boire, et ils se levèrent pour jouer.

1. *Ep. aux Corinth. c. 10.*

**Exorde.** Saint Paul nous rappelle aujourd'hui les différents crimes et châtiments des coupables dont parle l'Écriture pour notre instruction : il rappelle l'idolâtrie, l'intempérance, la fornication de ceux qui ont tenté Dieu et qui ont murmuré contre lui ; afin de nous apprendre à ne pas désirer le mal, à résister fermement aux tentations et à pratiquer les vertus : parmi celles-ci, nous choisissons aujourd'hui la tempérance, pour en faire ressortir la beauté par la considération de la laideur du vice contraire.

**Proposition.** La tempérance est une très-belle vertu ; parce que le vice de l'intempérance est très-honteux.

**Division.** — Première partie : Que l'intempérance est un vice très-honteux.

Seconde partie : Que la tempérance est une très-belle vertu.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 131, 132, 133, jusqu'au numéro 138.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéro 140 et suivants.

**Conclusion.** Épris d'amour pour la beauté de la vertu de tempérance, efforçons-nous de l'acquérir en évitant les excès de l'intempérance.

---

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

### SUR L'UTILITÉ DE LA LECTURE SPIRITUELLE.

**TEXTE.** *Scripta sunt ad correptionem nostram.*

Ces choses sont écrites pour notre amendement. 1. *Ep. aux Corinth.* c. 10.

**Exorde.** Pour opérer notre salut, la bonté divine se sert de plusieurs moyens, tels que les instructions, la prédication de la parole de Dieu, et les entretiens spirituels, la méditation des vérités éternelles et, entre autres, la lecture spirituelle qui souvent est plus efficace que les autres moyens : c'est pourquoi elle nous propose tant de livres spirituels, pour nous amender. Excitons-nous donc aujourd'hui à faire souvent des lectures profitables à notre avancement dans les voies du salut et de la perfection.

**Proposition.** La lecture spirituelle est très-utile non-seulement aux commençants, mais encore aux personnes qui sont déjà bien avancées dans les voies du salut, et même à celles qui sont parvenues aux plus hauts degrés de la perfection chrétienne.

**Division.** — Première partie : La lecture spirituelle est très-nécessaire à ceux qui commencent à pratiquer la vertu.

Seconde partie : Elle est très-utile aux personnes déjà bien avancées dans les voies spirituelles.

Troisième partie : Elle est très-utile même à ceux qui ont atteint les plus sublimes degrés de la perfection.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 138, 139.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéro 141.

Preuves de la troisième partie : Voyez le premier Traité : numéros 142, 143.

**Conclusion.** Consacrons donc à la lecture spirituelle tout le temps que nous pourrons, et nous en recueillerons d'abondants fruits de perfection, dans quelque état que nous nous trouvions : surtout si nous lisons des livres qui traitent des vérités convenables à notre condition.

## POUR LE DIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

### SUR LA DOULEUR REQUISE POUR LA CONFESSION.

**TEXTE.** *Deus propitius estote mihi peccatori.*

Seigneur, ayez pitié de moi qui suis pécheur. *S. Luc, c. 18.*

**Exorde.** Il y en a beaucoup qui, comme le Publicain, accusent leurs péchés et frappent leur poitrine en disant : Seigneur ayez pitié de moi qui suis pécheur : et cependant ils ne semblent pas être justifiés, ni rétablis dans la grâce, ni délivrés des liens du péché : car on ne remarque en eux aucun effet de la grâce divine. Mais pourquoi cela ? si ce n'est parce qu'ils font plus attention à l'accusation de leurs fautes, qu'à la douleur intérieure qu'ils devraient en ressentir. Repentons-nous donc bien de nos péchés, afin que nous soyons entièrement justifiés, comme le Publicain.

**Proposition.** Ce ne sont pas les nombreuses paroles, mais la douleur intense et efficace de la confession, qui purifient réellement l'âme.

**Division.** — Première partie : Ce ne sont pas les nombreuses paroles de la confession qui purifient réellement les âmes.

Seconde partie : C'est la douleur efficace qui, dans le sacrement de la sainte confession, purifie réellement l'âme.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 315, 316, 317, 318.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 319, 320, 340.

**Conclusion.** Le pénitent doit donc s'efforcer d'exciter en lui une sincère et vive douleur de ses péchés; et employer les moyens que nous avons indiqués.

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LES CONSIDÉRATIONS PROPRES À INSPIRER L'HUMILITÉ D'ESPRIT.

**TEXTE.** *Non sum sicut cæteri hominum.*

Je ne suis pas comme les autres hommes. *S. Luc, c.*

**Exorde.** L'Évangile d'aujourd'hui nous apprend un fait bien capable d'exciter notre pitié; en nous disant que le Pharisen ne reçut aucune récompense de tant de bonnes œuvres, de jeûnes, d'aumônes, de tributs qu'il avait payés, etc.; et que Jésus-Christ lui préféra même un pauvre pécheur; parce qu'il se complaisait dans ses bonnes œuvres et qu'il se les attribuait à lui-même; tandis que le Publicain fut justifié à cause de l'aveu qu'il faisait de ses misères et du mépris qu'il avait pour lui-même. Humiliions-nous donc sous la puissante main de Dieu et appliquons-nous sérieusement à la connaissance de nous-mêmes.

**Proposition.** La considération de son néant produit dans l'homme l'humilité d'esprit.

**Division.** — Première partie : L'homme n'a de lui-même que le péché.

Seconde partie : Les péchés de l'homme le rabaisseront considérablement.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 502, 503, 504, 505.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité, depuis le numéro 506 jusqu'au numéro 513.

**Conclusion.** Réfléchissons souvent à l'abyme de néant que nous sommes dans l'ordre de la nature; et considérons combien les péchés, que nous avons commis ou que nous aurions pu commettre, abaissent nos âmes, par leur malice et leur grand nombre.

---

## POUR LE ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

### SUR LES DOMMAGES ET SUR LES BIENS SPIRITUELS QUI PEUVENT PROVENIR DU SENS DE L'OUÏE.

**TEXTE.** *Et statim apertæ sunt aures ejus.*

Et aussitôt ses oreilles furent ouvertes. *S. Marc, c. 7.*

**Exorde.** Nos oreilles sont comme une porte ouverte par laquelle le démon entre dans notre âme, pour la rendre captive. C'est ce qui arrive lorsque nous écoutons des paroles impures, des murmures, des médisances, etc. : d'un autre côté, c'est aussi par le sens de l'ouïe que nous recevons la foi et les autres vertus. Nous devons donc surveiller attentivement cette porte de notre âme, en nous entretenant de choses spirituelles et en fuyant les discours pervers.

**Proposition.** Nous devons surveiller attentivement le sens de l'ouïe; parce qu'il peut nous nuire beaucoup ou nous procurer de grands avantages.

**Division.** — Première partie : Le sens de l'ouïe peut nous nuire beaucoup.

Seconde partie : Le sens de l'ouïe peut nous procurer de grands avantages.

**Preuves de la première partie :** Voyez le deuxième Traité : numéros 158, 159, 160, 161.

**Preuves de la seconde partie :** Voyez le deuxième Traité : numéros 163, 164, 165.

**Conclusion.** Nous devons donc fuir les discours pervers, comme nous l'avons recommandé dans le deuxième Traité : numéro 162. Il faut au contraire rechercher les entretiens spirituels, ainsi que nous l'avons conseillé, dans le même Traité : numéro 194.

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

### SUR LE SILENCE.

*TEXTE. Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis plus prædabant.*

Plus il leur commandait de se taire, plus ils parlaient. *S. Marc, c. 7.*

*Exorde.* Ce que l'Évangile d'aujourd'hui nous dit de la multitude, qui continuait de parler malgré la défense de Jésus-Christ, nous arrive souvent à nous-mêmes ; puisque nous avons plus de loquacité, quand on nous impose le silence : bien qu'il soit plus facile de se taire que de ne pas se tromper en parlant. Afin donc d'apprendre à bien parler comme le muet de l'Évangile d'aujourd'hui, apprenons aussi à nous taire avec lui.

*Proposition.* Pour éviter les péchés que l'on commet en parlant, tous ont besoin de garder un certain silence, mais surtout les jeunes gens.

*Division.* — Première partie : Du silence que tous doivent observer.

Seconde partie : Du silence que les jeunes gens doivent observer.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 208, 209, 212, 218.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 210, 211.

*Conclusion.* Que chacun considère donc le silence qu'il doit observer, pour ne pas commettre de péché en parlant et surtout en parlant trop.

---

POUR LE DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR L'ESSENCE DE LA PERFECTION.

**TEXTE.** *Diliges Dominum Deum tuum.*

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu. *S. Luc, c. 10.*

**Exorde.** Il est beaucoup d'âmes qui s'imaginent qu'il leur est impossible de parvenir à la perfection, parce qu'elles pensent qu'elle n'est propre qu'aux religieux et qu'elle ne consiste que dans des choses extraordinaires. Elles se trompent, il n'en est pas ainsi; comme on peut le voir d'après les considérations que nous allons faire.

**Proposition.** L'essence de la perfection chrétienne consiste dans l'amour de Dieu et du prochain.

**Division.** — Première partie : L'essence de la perfection chrétienne consiste principalement dans l'amour de Dieu.

Seconde partie : L'essence de la perfection chrétienne consiste secondairement dans la charité envers le prochain.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 12 jusqu'au numéro 16.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 16 jusqu'au numéro 18.

**Conclusion.** Nous devons donc tous avoir bon courage; puisque nous pouvons tous aimer Dieu et le prochain : car pour celui qui considère souvent les motifs de charité, cette vertu devient facile et agréable.

---

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

### SUR LA MANIÈRE DE LIRE SPIRITUELLEMENT.

**TEXTE.** *Quomodo legis?*

Comment lisez-vous? *Luc, c. 10.*

**Exorde.** Le témoignage des saints et la raison elle-même nous prouvent évidemment que la lecture spirituelle est d'une grande utilité : cependant beaucoup restent à jeun et même plus vides après la lecture spirituelle. Mais pourquoi cela? si ce n'est parce qu'ils ne lisent pas comme il faut. Je vais donc aujourd'hui indiquer la manière de faire la lecture spirituelle, pour qu'elle soit utile et profitable.

**Proposition.** Pour que la lecture spirituelle soit utile, on doit observer certaines choses avant, pendant et après cet exercice.

**Division.** — Première partie : Ce qu'il faut faire avant de commencer la lecture spirituelle.

Seconde partie : Ce qu'il faut faire pendant la lecture spirituelle.

Troisième partie : Ce qu'il faut faire après la lecture spirituelle.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 151, 144, 145, 146.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 147, 148, 149.

Preuves de la troisième partie : Voyez le premier Traité : numéro 150.

**Conclusion.** Que tous s'efforcent donc d'employer ces différents moyens avant, pendant et après la lecture spirituelle : car autrement, s'ils ne restent pas à jeun après cet exercice, du moins ne retireront-ils pas de profit.

POUR LE TREIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LES DIFFÉRENTES MANIÈRES D'EXERCER L'ESPÉRANCE.

*TEXTE. Jesus præceptor miserere nostri.*

Jésus, notre maître, ayez pitié de nous. S. *Luc*, c. 47.

*Exorde.* Les lépreux, dont parle l'Évangile d'aujourd'hui, ont été très-heureux ; puisqu'ils ont obtenu leur guérison, par des prières pleines de confiance ; mais nous serions beaucoup plus heureux, si nous savions pratiquer continuellement la vertu d'espérance ; car alors nous resterions inébranlables au milieu des tribulations ; parce que l'espérance ne confond pas. Je vais donc aujourd'hui indiquer comment nous devons exercer cette vertu dans nos prières et dans toute espèce d'adversité.

*Proposition.* Il faut espérer non-seulement quand nous prions et que nous craignons ; mais encore dans les moments de tentation et de tribulations.

*Division.* — Première partie : Nous devons espérer quand nous prions et que nous craignons.

Seconde partie : Nous devons même espérer dans les moments de tentation et de tribulations.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 411 jusqu'au numéro 417.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 417 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Ne perdons jamais l'espérance, mais recourons au contraire à cette vertu, au milieu des tempêtes orageuses et violentes des tentations et des tribulations. Car fortifiés par l'espérance nous resterons inébranlables comme la montagne de Sion, qui ne sera point ébranlée.

---

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LES ACTES PARTICULIERS DU CULTE DE RELIGION.

*TEXTE. Non est inventus, qui rediret et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena.*

Il n'en est point qui soit retourné, et qui eût rendu gloire à Dieu, si ce n'est cet étranger. *S. Luc, c. 17.*

*Exorde.* Combien n'y en a-t-il pas qui mériteraient d'être réprimandés par Jésus-Christ, comme les neuf lépreux ; parce que, comblés d'innombrables biensuits de la nature et de la grâce, ils n'en rendent point grâce, ils n'en glorifient pas le Seigneur, auquel ils refusent ainsi le culte de religion qui lui est dû. Je vais parler des différents actes de religion ; afin qu'une semblable ingratitude ne nous arrive plus.

*Proposition.* Les différents actes de religion sont de trois espèces.

*Division.* — Première partie : Les uns sont des actes d'adoration.

Seconde partie : Les autres sont des actes de louanges.

Troisième partie : Enfin les derniers sont des actes de prières et de supplications.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 174, 175, 176, 177 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéro 179.

Preuves de la troisième partie : Voyez le troisième Traité : numéro 180 et les suivants.

*Conclusion.* Exerçons donc ces actes de religion en nous appliquant à prier, à louer et à glorifier le Seigneur par nos adorations ; afin de lui rendre le culte, les hommages et les actions de grâces dont il est très-digne.

---

POUR LE QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA  
PENTECÔTE.

SUR L'OBJET DE L'ESPÉRANCE THÉOLOGALE.

*TEXTE. Quærite ergo primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.*

Cherchez donc d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et l'on vous donnera toutes ces choses par surcroît. *S. Matth. c. 6.*

*Exorde.* La défiance, que Jésus-Christ combat avec tant de force et d'ardeur, n'est pas la seule chose qui prive notre espérance des fruits qu'elle devait produire; c'est aussi notre cupidité désordonnée, par laquelle nous préférions les biens terrestres et passagers à Dieu et au bonheur éternel qu'il nous a promis. Efforçons-nous donc de déraciner ces vices de nos âmes.

*Proposition.* Dieu est l'objet principal de l'espérance théologale, tandis que les créatures n'en sont que l'objet secondaire.

*Division.* — Première partie : Dieu est l'objet principal de l'espérance théologale.

Seconde partie : Les créatures ne sont que l'objet secondaire de l'espérance théologale.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 62 jusqu'au numéro 69.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité : numéros 69, 70, 71.

*Conclusion.* Nous devons donc diriger tous les désirs de notre cœur vers Dieu qui est notre unique bonheur, notre fin dernière, notre félicité entière et éternelle : tandis qu'il ne faut considérer et désirer les autres êtres que comme des moyens de parvenir au souverain bien de Dieu.

---

POUR LE MÊME DIMANCHE.

SUR LES ŒUVRES DE PÉNITENCE.

**TEXTE.** *Qui autem Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum concupiscentiis suis.*

Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ ont crucifié leur chair et leur concupiscence. *Aux Galates, c. 3.*

**Exorde.** L'esprit et la chair se font en nous une guerre opiniâtre, car ils sont ennemis et font des choses que nous ne voudrions pas. Que nous reste-t-il donc à faire? si ce n'est à crucifier notre chair; comme l'Apôtre nous le recommande. Pour nous y exciter, je vais exposer les différentes pénitences que les saints ont exercées sur leurs corps.

**Proposition.** Les saints nous ont laissé des exemples de différentes œuvres de pénitence.

Preuves qui démontrent cette proposition: Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 29 jusqu'à la fin du chapitre et depuis le numéro 41 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Puis donc que nous sommes plus que les saints tenus de faire pénitence, à cause de nos péchés et de la rébellion de nos passions: choisissons-nous quelques œuvres de pénitence convenables à notre condition. Car il n'y a que ceux qui haïssent leurs âmes en ce monde, qui la gardent et qui la sauvent dans l'autre.

---

POUR LE QUINZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LES REMÈDES CONTRE LA Vaine GLOIRE.

**TEXTE.** *Non efficiamur inanis gloriæ cupidi.*

Ne soyons pas avides de la vaine gloire. *Aux Galates, c. 5.*

**Exorde.** La vaine gloire détruit le mérite d'un grand nombre

de bonnes œuvres, elle est même un ennemi très-puissant, sinon invincible, de la perfection chrétienne. Aussi l'Apôtre nous recommande-t-il de ne pas être avides de la vaine gloire : et par conséquent nous devons faire tous nos efforts pour fermer la porte de notre âme à ce redoutable ennemi, et pour le vaincre par une humilité profonde et sincère.

*Proposition.* Pour éviter le vice de la vaine gloire, il faut diriger vers Dieu une intention pure, et cacher les bonnes œuvres aux yeux des hommes.

*Division.* — Que pour éviter la vaine gloire il faut diriger vers Dieu une intention pure.

**Seconde partie : Qu'il faut cacher les bonnes œuvres aux yeux des hommes.**

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 326, 327.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 328 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Nous devons donc diriger nos intentions vers Dieu seul, et cacher nos bonnes actions, non cependant par des moyens imprudents. Voyez le deuxième Traité : numéros 337, 338, 339.

---

### POUR LE MÊME DIMANCHE.

#### SUR LA CONSERVATION DES DÉSIRS FÉRVENTS.

**TEXTE.** *Bonum autem facientes non deficiamus.*

**Né cessons pas de faire le bien. Aux Galates, c. 5.**

*Exorde.* L'inconstance de notre faible nature est sans doute bien déplorable, puisque tantôt nous sommes fervents et tantôt tièdes : en effet, les moindres obstacles suffisent pour nous détourner du chemin de la vertu. Nous ne devons donc négliger aucun effort ; afin que nous puissions conserver notre première ferveur : il faut que nous employions tous les moyens possibles et surtout ceux que je vais indiquer.

*Proposition.* Pour que notre piété soit toujours fervente, nous devons renouveler souvent nos bonnes résolutions pendant l'oraison et comparer le présent au passé.

*Division.* — Première partie : Nous devons souvent renouveler nos bonnes résolutions pendant l'oraison.

Seconde partie : Il faut que nous considérons le passé et le présent.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 69, 70.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 71, 72, 73, 74.

*Conclusion.* Puisque la conservation de la ferveur est nécessaire, les moyens, qui peuvent y contribuer, sont aussi nécessaires. Ainsi chacun doit profondément graver dans son âme ce que nous avons dit plus haut ; afin qu'il ne cesse jamais de faire le bien.

---

## POUR LE SEIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

### SUR LES DEGRÉS DE LA FORCE PARFAITE.

*TEXTE.* *Virtute corroborari per spiritum ejus in interiorum hominem.*

Se fortifier par son esprit dans les vertus de l'homme intérieur. *Aux Ephésiens, c. 3.*

*Exorde.* Marcher en la présence de Dieu et ne s'attacher à aucune chose extérieure ; c'est, selon Thomas à Kempis, le fait de l'homme intérieur. Bien plus, non content d'entretenir un commerce divin avec Dieu, l'homme intérieur étend sa charité jusqu'au prochain et ne se laisse arrêter par aucun obstacle. Cette charité vient sans doute du Saint-Esprit, dont la vertu nous transforme en hommes intérieurs ; mais elle s'appuie sur la force.

*Proposition.* Nous sommes tenus de pratiquer la vertu de force ; parce qu'elle subjugue les cupidités de l'âme et qu'elle nous procure un amour fort envers le prochain.

*Division.* — Première partie : La vertu de force réprime la cupidité.

Seconde partie : Elle nous procure une charité forte envers le prochain.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 99 et 100 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéro 102.

*Conclusion.* Appliquons-nous donc à mortifier nos appétits ; car selon les paroles du Saint-Esprit : « Un homme patient est meilleur qu'un homme fort ; et celui qui dompte son âme l'emporte sur le conquérant des villes. » Prov. c. 16.

---

### POUR LE MÊME DIMANCHE.

#### SUR L'HUMILITÉ DE COEUR ENVERS LES HOMMES.

*TEXTE.* *Recumbe in novissimo loco.*

Asseyez-vous à la dernière place. S. *Luc*, c. 14.

*Exorde.* Dans l'Évangile d'aujourd'hui Jésus-Christ nous fait comprendre combien il sera honteux pour nous ; si, nous étant préférés à quelqu'un ici-bas, nous sommes obligés de lui céder dans le ciel. Je vais vous montrer aujourd'hui combien il est au contraire agréable à Dieu, et honorable pour nous, que nous nous soumettions aux autres.

*Proposition.* Il est très-agréable à Dieu que nous nous asseyions à la dernière place.

*Division.* — Première partie : Que nous devons nous asseoir à la dernière place, nous croyant inférieurs aux autres.

Seconde partie : Que cette humilité est très-agréable à Dieu.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité, depuis le numéro 527 jusqu'à un numéro 533.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 533, 533.

*Conclusion.* Appliquons-nous donc pendant toute notre vie à considérer souvent nos péchés et notre penchant pour le mal. Qui de nous alors ne s'estimera pas inférieur à tous les hommes et le plus vil de tous ?

---

## POUR LE DIX-SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

### SUR LA DOUCEUR.

*TEXTE.* *Cum omni humilitate et mansuetudine, cum patientia.*  
En toute humilité et douceur, avec patience. *Aux Ephésiens, c. 4.*

*Exorde.* On pourrait croire, non sans raison, que la douceur ne diffère pas de la patience ; et que par conséquent c'est en vain que l'Apôtre les sépare l'une de l'autre ; puisque l'homme patient et l'homme doux ne s'irritent jamais. Cependant nous comprendrons aujourd'hui qu'il y a réellement une différence entre ces deux vertus ; et à cette fin nous allons considérer la nature et des exemples de l'une et de l'autre.

*Proposition.* La vertu de douceur modère la colère et diffère par conséquent de la patience.

*Division.*—Première partie : La douceur diffère de la patience, dans son essence.

Seconde partie : Elle diffère de la patience même dans les faits.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéro 445.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 446, 447, 448 et les suivants.

*Conclusion.* Nous devons considérer la douceur comme une vertu très-recommandable, afin que l'estime, que nous aurons pour elle, nous porte à modérer notre colère et à donner au prochain de saints exemples de douceur.

POUR LE MÊME DIMANCHE.

SUR L'EXCELLENCE DE LA CHARITÉ.

**TEXTE.** *Quod est mandatum magnum in lege.*

C'est un grand commandement de la loi. *S. Matth. c. 12.*

**Exorde.** Noble prérogative de la charité ! Aujourd'hui Jésus-Christ nous dit que cette vertu est un grand commandement. Ailleurs, lorsque Dieu nous dit : J'aime ceux qui m'aiment ; il nous fait voir qu'elle est une vertu excellente et qu'elle suffit pour nous sanctifier. Je me propose aujourd'hui de la représenter, à mes auditeurs, assise sur un trône royal, comme la reine des vertus ; afin que tous s'embrasent d'un ardent désir de l'acquérir.

**Proposition.** La charité est la reine des vertus.

**Division.** — Première partie : Parce que les vertus morales la suivent comme des servantes.

Seconde partie : Parce que toutes les ressources de la piété sont en son pouvoir.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéro 19 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéro 27.

**Conclusion.** Nous devons donc faire tous nos efforts pour acquérir les vertus morales ; car leur reine ne viendra pas à nous sans son cortège : nous devons même ne les considérer que comme des moyens capables de nous faciliter l'acquisition de cette reine des vertus.

---

POUR LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA  
PENTECÔTE.

SUR LA VERTU DE PRUDENCE.

*TEXTÉ. In omnibus divites facti estis in illo in omni verbo; et in omni scientia.*

En lui, vous êtes devenus riches en toute parole et science. 1<sup>re</sup> Ep. aux Corinth. c. 1.

*Exorde.* C'est avec raison que l'Apôtre rend aujourd'hui grâces à Dieu, de ce qu'il a rempli les Corinthiens de science et de la lumière surnaturelle. Oh! si nous étions remplis de ces dons, comme nous éviterions les imprudences! combien de vertus ne pratiquerions-nous pas? Ainsi, demandons souvent à Dieu le don de la science et de la prudence. Excitons-nous à le lui demander, par les considérations suivantes.

*Proposition.* La vertu de prudence est très importante.

*Division.*—Première partie : Parce que sans elle aucune vertu ne peut subsister;

Seconde partie : Parce qu'elle conserve toutes les autres vertus.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 24, 25.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 26, 27 et les suivants.

*Conclusion.* Qu'ils s'appliquent donc tous à l'étude de la prudence, ceux qui veulent persévéérer dans l'exercice des autres vertus et y faire de continuels progrès ; car « il est bienheureux, l'homme qui a trouvé la sagesse, et en qui affilie la prudence. » Voyez en outre le numéro 28 du même Traité.

---

POUR LE MÊME DIMANCHE.

SUR LA CONFÉSSION GÉNÉRALE.

**TEXTE.** *Confide fili, remittuntur tibi peccata tua.*

Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. *S. Matth. c. 9.*

**Exorde.** Toute bonne confession produit ordinairement, entre autres fruits, une douce confiance en Dieu et une grande tranquillité de conscience, par l'assurance que les péchés, qu'on a déclarés, sont effacés et pardonnés ; cependant la confession générale produit cet effet d'une manière toute particulière. Si donc nous désirons goûter cette douce paix de la conscience, recourrons à la confession générale.

**Proposition.** La confession générale est nécessaire à quelques-uns, nuisible à d'autres et utile à la plupart.

**Division.** — Première partie : Que la confession générale est nécessaire à quelques-uns.

Seconde partie : Qu'elle est nuisible à d'autres.

Troisième partie : Qu'elle est utile à la plupart.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéro 331.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 331, 332.

Preuves de la troisième partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 333 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Que tous, à l'exception cependant des âmes scrupuleuses ou trop craintives, estiment donc grandement la confession générale ; qu'ils s'empressent même d'y recourir, s'ils veulent se convertir et s'amender entièrement : qu'ils emploient ce remède, malgré toutes les répugnances de la nature.

---

POUR LE DIX-NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA  
PENTECÔTE.

SUR L'EXPULSION DE LA TIÉDEUR.

**TEXTE.** *Renovamini spiritu mentis vestræ.*

Renouvez-vous dans l'esprit de votre âme. *Aux Éphésiens*, c. 4

**Exorde.** C'est avec raison que saint François de Sales compare le cœur de l'homme à une horloge, dont il faut remonter les poids, purifier et graisser les roues, pour qu'elle puisse marcher et indiquer les heures. De même, l'homme est tenu d'élever souvent son cœur vers Dieu, et de le purifier, de l'{oindre de la grâce divine, et de se renouveler tout entier.

**Proposition.** Il faut faire tous ses efforts pour chasser de son âme la pernicieuse tiédeur qui s'y glisse facilement.

**Division.** — Première partie : Qu'est-ce que la tiédeur ? combien elle est pernicieuse : comment elle diffère des aridités.

Seconde partie : Par quels moyens faut-il l'expulser de l'âme ?

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 81, 82, 83, 84, 85.

Preuves de la deuxième partie : Voyez le premier Traité : numéros 86, 87, 88, 89.

**Conclusion.** Puis donc que la tiédeur est si pernicieuse qu'elle provoque le vomissement, par lequel Dieu chasse l'homme de son cœur plein de charité ; chacun de nous doit faire tous ses efforts pour l'expulser elle-même de son âme, aussitôt qu'elle s'y présente.

---

## POUR LE MÈME DIMANCHE.

### SUR L'AMOUR DES RICHESSES.

**TEXTE.** *Et abierunt alius in villam suam, alius in negotiationem suam.*

Et ils s'en allèrent, l'un à sa campagne, l'autre à son négoce. *S. Matth. c. 12.*

**Exorde.** Par les noces que ce roi fit préparer à son fils, il faut sans doute entendre les noces de l'Agneau céleste, auxquelles Dieu nous invite tous. Mais hélas! combien il y en a peu qui y assistent! puisque ce ne sont pas seulement les grands pécheurs, les impudiques, les avares, et les orgueilleux; mais encore les hommes pieux qui s'abstiennent d'y assister à cause de leur trop grande ardeur pour les affaires ou pour les plaisirs de ce monde.

**Proposition.** Bien que le désir des richesses nuise à la perfection, néanmoins il se cache souvent dans le cœur des personnes qui s'adonnent à la piété.

**Division.** — Première partie : Que le désir des richesses nuit considérablement à la perfection.

Seconde partie : Qu'il se cache souvent dans le cœur des personnes adonnées à la piété.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 257 jusqu'à la fin du chapitre.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 286, 287, 288.

**Conclusion.** Que personne ne se fasse donc illusion sous ce rapport : que chacun s'examine souvent, et s'il se voit atteint de ce vice; qu'il emploie aussitôt les moyens, que nous avons indiqués dans la seconde partie, afin de le déraciner et de le détruire.

---

POUR LE VINGTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LES MOYENS D'ACQUÉRIR LA PRUDENCE.

*TEXTE. Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei.*

Ne soyez pas imprudents, mais comprenez quelle est la volonté de Dieu. *Aux Éphésiens*, c. 5.

*Exorde.* L'imprudence est assurément un défaut bien nuisible qui corrompt nos bonnes œuvres et les prive de l'effet qu'elles devaient produire; c'est avec raison que l'Apôtre nous exhorte aujourd'hui à l'éviter. Mais comment acquerrons-nous la vertu de prudence, si ce n'est en recourant aux moyens qui la procurent?

*Proposition.* On parvient à posséder la prudence par quatre moyens.

*Division.* — Première partie : Qu'il faut demander à Dieu la grâce de pratiquer cette vertu.

Seconde partie : Qu'on doit réprimer la cupidité; afin d'acquérir la prudence.

Troisième partie : Qu'il faut examiner ses actions, pour les conformer à cette vertu.

Quatrième partie : Qu'on doit demander conseil, afin d'être prudent.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéro 29.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 30, 31.

Preuves de la troisième partie : Voyez le troisième Traité : numéro 32.

Preuves de la quatrième partie : Voyez le troisième Traité : numéros 33, 34, 35 et les suivants.

*Conclusion.* Nous devons donc être tous bien convaincus de la nécessité de celle vertu et du besoin que nous en avons pour bien faire toutes nos actions. N'oublions jamais de demander à Dieu les lumières nécessaires pour agir en toute circonstance avec la prudence voulue.

## POUR LE MÉME DIMANCHE.

### SUR LA VERTU DE TEMPÉRANCE.

**TEXTE.** *Nolite inebriari vino, in quo est luxuria.*

Ne vous enivrez pas de vin, qui renferme la luxure. *Aux Éphésiens, c. 5.*

**Exorde.** Puisque l'Apôtre nous détourne aujourd'hui de l'intempérance, en nous parlant de son principal effet qui est l'ivresse ; il nous exhorte en même temps à pratiquer la tempérance. Nous allons donc parler de cette vertu.

**Proposition.** La tempérance est à la fois une vertu morale ordinaire et cardinale.

**Division.** — Première partie : La tempérance est une vertu morale ordinaire.

Seconde partie : La tempérance est une vertu cardinale.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéro 124.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 127, 128 et suivants.

**Couclusion.** Nous devons donc tous veiller sur nous pour éviter tout excès dans la nourriture et la boisson ; afin de pratiquer toujours, plus parfaitement la vertu de tempérance.

---

## POUR LE VINGT-UNIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

### SUR LA MANIÈRE DE COMBATTRE LES TENTATIONS.

**TEXTE.** *Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus instigias diaboli.*

Revêtez-vous de l'armure de Dieu, afin que vous puissiez résister aux assauts du démon. *Aux Éphésiens, c. 4.*

**Exorde.** Le démon est assurément pour nous un ennemi très-

puissant. Car ce n'est pas contre des hommes de chair et de sang, que nous avons à combattre, mais contre des princes et des puissances. De plus cet ennemi ne nous attaque pas tous aussi fort, ni de la même manière; nous avons donc besoin de différentes armes divines pour lui résister. C'est pourquoi je vais indiquer les différentes manières de résister aux attaques, aux tentations du démon.

*Proposition.* Il faut vaincre les différentes tentations, de différentes manières.

*Division.* — Première partie : Nous devons vaincre les unes par le mépris, les autres par des actes contraires.

Seconde partie : Les unes en les provoquant, les autres en les fuyant.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 409 jusqu'au numéro 413.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéro 413.

*Conclusion.* Que chacun examine et considère ses tentations, et qu'il choisisse une manière convenable pour les vaincre. Que personne ne s'en rapporte à son jugement, par rapport au choix de ces moyens, mais qu'il consulte l'arbitre de sa conscience.

---

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LES DIFFÉRENTES PARTIES DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

*TEXTE.* *Volut rationem ponere cum servis suis.*

Il voulut compter avec ses serviteurs. *S. Matth. c. 18.*

*Exorde.* Si à l'exemple du roi, dont parle l'Évangile d'aujourd'hui, nous comptons avec nos serviteurs, c'est-à-dire, avec les puissances de notre âme et les affections de notre cœur, nous verrions sans doute que nous sommes aussi redevables de dix mille talents ; mais parce que nous nous examinons rarement ou négligemment, nous restons frappés de cécité. Afin donc de peu-

voir compter plus facilement au jour du jugement avec le souverain Juge, apprenons aujourd'hui à nous bien examiner.

*Proposition.* Les différentes parties de l'examen de conscience se réduisent aux suivantes qui sont : une action de grâce, une demande pour obtenir la lumière nécessaire, l'examen de la conscience, la douleur intense et la bonne résolution.

*Division* de ces différentes parties en cinq points.

Preuves qui démontrent ces différentes parties du sermon : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 369 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Ainsi, quiconque désire profiter de son examen particulier, doit observer ces cinq points de l'examen : car on ne peut, sans préjudice pour soi-même, négliger un moyen qui a été si profitable à tant d'âmes pieuses et parfaites.

---

## POUR LE VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

### SUR LA RESTITUTION.

*TEXTE.* *Redde ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari.*

Rendez donc à César ce qui appartient à César. *Matth. c. 12.*

*Exorde.* Dans l'Évangile d'aujourd'hui Notre-Seigneur Jésus-Christ ne nous enseigne pas seulement qu'il faut rendre à chacun ce qui lui est dû, il nous avertit encore qu'il viendra au jour du jugement dernier, pour châtier les hommes qui auront commis des injustices envers leurs semblables. Hélas ! que ce jugement sera terrible pour plusieurs ! puisque selon saint Augustin le péché d'injustice n'est effacé, que quand l'injustice est réparée. Afin donc que ce jour ne soit pas si redoutable pour nous, considérons maintenant l'obligation que la restitution impose à tous ceux qui ont fait du tort au prochain.

*Proposition.* Plusieurs n'observent pas la loi rigoureuse de la restitution.

**Division.** — Première partie : Beaucoup se forment de fausses opinions sur la loi de la restitution, ou négligent de l'observer, sous de vains prétextes.

Seconde partie : Plusieurs ne restituent que d'une manière incomplète et non dans le temps voulu.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 72, 78, et 73, 74, 75.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 79, 80, 81, 83.

**Conclusion.** Ainsi chacun doit s'examiner souvent et attentivement, pour voir s'il n'est pas du nombre de ceux qui violent, sous de faux prétextes, les lois rigoureuses de la restitution : de cette manière il pourra se former une idée plus juste sur l'obligation où sont tous les hommes de rendre aux autres ce qui leur est dû.

---

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LES TENTATIONS QUI SE CACHENT SOUS L'APPARENCE DU BIEN.

**TEXTE.** *Ut probetis potiorā.*

Afin que vous éprouviez les meilleures choses. *Aux Philipp. c. 4.*

**Exorde.** Dans son épître d'aujourd'hui, saint Paul conjure le Seigneur d'accorder aux Philippiens différents dons célestes, tels que la charité, la science, la sincérité, l'exemption de toute faute; entre autres choses, il demande à Dieu de leur faire la grâce d'éprouver même les meilleures choses : et ce n'est pas sans raison ; car le démon, se transformant en ange de lumière, nous tend continuellement des embûches ; de sorte que nous avons besoin d'une grande vigilance et des lumières célestes, pour éprouver même les meilleures choses.

**Proposition.** Tous ont des tentations à vaincre, mais les personnes pieuses sont exposées à des tentations plus subtils.

**Division.** — Première partie : Tous ont des tentations à vaincre.

Seconde partie : Cependant les personnes pieuses sont exposées à des tentations plus subtiles.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 407, 408.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité depuis le numéro 414 jusqu'au numéro 419.

*Conclusion.* De peur donc de nous laisser tromper, examinons attentivement toutes nos bonnes œuvres ; et afin que le démon ne s'en serve pas, pour nous faire tomber dans ses embûches, soumettons-les à notre directeur, dans un esprit d'humilité.

---

### POUR LE VINGT-TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE SE CONSERVER EN LA PRÉSENCE DE DIEU.

*TEXTE.* *Nostra autem conversatio in cælis est.*

Mais notre conversation est dans le ciel. *Aux Philip. c. 3.*

*Exorde.* La conversation de l'âme dans le ciel, c'est-à-dire, l'exercice de la présence divine, est sans doute bien remarquable; puisqu'elle est à la fois le remède à tous les vices et la source de toutes les vertus. Afin donc que nous devenions participants de ces biens, et que nous apprenions à imiter l'Apôtre, voyons aujourd'hui les différentes manières de se conserver en la présence de Dieu.

*Proposition.* Nous pouvons nous mettre et rester en la présence de Dieu, non-seulement au moyen de l'imagination, mais encore et même plus parfaitement par la foi.

*Division.* — Première partie : Sur la manière de se tenir en la présence de Dieu, au moyen de l'imagination.

Seconde partie : Sur la manière de se mettre et de se maintenir en la présence de Dieu par la foi.

Troisième partie : Que nous pouvons aussi considérer Dieu présent dans nos cœurs.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 288, 289.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 290, 291, 303.

Preuves de la troisième partie : Voyez le premier Traité : numéros 292, 293, 294.

*Conclusion.* Si donc nous voulons nous tenir en la présence de Dieu, recourons à la foi et surtout considérons-le dans nos cœurs.

---

### POUR LE MÊME DIMANCHE.

#### SUR LA NÉCESSITÉ DE LA DOUCEUR.

*TEXTE.* *Et surgens Jesus sequebatur eum.*

Et Jésus, s'étant levé, le suivit. *S. Matth. c. 3.*

*Exorde.* Une amabilité et une douceur ineffables accompagnaient toujours les actions de Jésus-Christ : comme on peut le voir dans l'Évangile d'aujourd'hui, lorsqu'il suivit aussitôt cet homme, quand il consola cette femme et qu'il adressa la parole à toute la multitude qui le suivait. Mais pourquoi cela ? si ce n'est afin de nous faire comprendre la nécessité de la douceur.

*Proposition.* Celui qui ne modère pas la colère par la douceur, ne peut être un homme spirituel.

*Division.* — Première partie : Sans cette vertu nous ne pouvons pas être aptes à faire oraison.

Seconde partie : Sans la douceur nous ne pouvons pas recevoir les grâces divines.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 464, 465 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 467, 468 et les suivants.

*Conclusion.* Appliquons-nous donc à modérer la colère par la

vertu de douceur ; afin que nous soyons capables de faire oraison et dignes de recevoir les grâces de Dieu et les saintes impressions de son divin Esprit.

---

## POUR LE VINGT-QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR LES DEUX DEGRÉS DE LA PARFAITE VERTU DE FORCE.

**TEXTE.** *In omni virtute confortati.*

Fortifiés dans toute vertu. *Aux Colossiens, c. 1.*

**Exorde.** Notre faiblesse est assurément bien grande, puisque, bien que nous nous proposions si souvent de pratiquer constamment la vertu, nous le faisons si peu et que nous nous montrons même faibles au milieu des tribulations. C'est donc un grand bien pour nous, lorsque le Saint-Esprit nous accorde le don de la force et qu'il nous fortifie dans toute espèce de vertu. Afin donc de nous porter à estimer beaucoup ce don, et à le demander au Saint-Esprit, entretenons-nous un instant de l'efficacité de la force.

**Proposition.** La parfaite vertu de force ne redoute aucune espèce de maux, pas même la mort.

**Division.** — Première partie : Car l'homme fort endure le martyre avec grandeur d'âme.

Seconde partie : L'homme fort supporte même avec joie les plus terribles maux.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéro 103 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 105, 106 et les suivants.

**Conclusion.** Animons-nous donc à supporter patiemment, et même avec joie, toutes les peines qui nous arrivent, surtout celles qui sont inséparables de notre condition.

## POUR LE MÊME DIMANCHE.

### SUR LA NÉCESSITÉ DE JOINDRE LA CRAINTE A L'ESPÉRANCE.

**TEXTE.** *Erit tunc tribulatio magna.*

Alors il y aura une grande tribulation. *S. Matth. c. 24.*

**Exorde.** Notre-Seigneur Jésus-Christ emploie envers nous tantôt la douceur et les caresses ; comme par exemple, lorsqu'il nous promet une grande récompense et d'autres biens sur la terre et dans le ciel ; tantôt les menaces : comme, lorsqu'il nous parle de l'enfer, de la mort, du jugement et d'autres choses semblables. Mais pourquoi cela ? si ce n'est afin de nous apprendre à joindre la crainte aux consolations de l'espérance.

**Proposition.** L'espérance nous fortifie beaucoup, pourvu cependant qu'elle soit jointe à la crainte.

**Division.** — Première partie : L'espérance nous fortifie beaucoup.

Seconde partie : Cependant il faut qu'elle soit accompagnée d'une crainte salutaire.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 104 jusqu'à la fin du chapitre.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 91 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Confions-nous donc fermement en Dieu, mais défions-nous salutairement de nous-mêmes : car ni la confiance en Dieu, ni la défiance de soi-même ne peuvent suffire quand elles sont isolées ; mais unies ensemble, elles nous rendent invincibles.

---

## POUR LES FÊTES DES SAINTS.

---

### POUR LA FÊTE DE SAINT ANDRÉ APOTRE.

**SUR LES DISTRACTIONS DE L'ESPRIT ET SUR LES TENTATIONS.**

**TEXTE.** *Dives in omnes qui invocant illum.*

Riche envers tous ceux qui l'invoquent. *Aux Rom. c. 10.*

**Exorde.** Saint André était très-épris d'amour non-seulement pour la croix, mais encore pour l'oraison : c'est pourquoi, suivant le précepte de Jésus-Christ et l'exemple des autres apôtres, il se consacrait entièrement à la prière et à la prédication de la parole divine : tellement que, même lorsqu'il était attaché à la croix, il passa deux jours entiers à prier et à prêcher ; car il savait que Dieu est riche envers tous ceux qui l'invoquent. A l'exemple de ce saint appliquons-nous donc à l'oraison. Mais quelqu'un dira peut-être qu'il ne peut pas prier à cause des distractions et des tentations que le démon lui suscite pendant l'oraison. Voyons donc comment on peut surmonter et vaincre ces difficultés.

**Proposition.** Il ne faut jamais omettre l'oraison, à cause des distractions de l'esprit et des tentations du démon.

**Division.** — Première partie : Qu'il ne faut pas omettre l'oraison à cause des distractions de l'esprit.

Seconde partie : Qu'il ne faut pas la négliger à cause des tentations du démon.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 181 jusqu'à la fin du chapitre ; voyez ensuite le numéro 198.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 192 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Nous devons donc résister fermement à l'ennemi, et ne pas diminuer, ni omettre encore moins, nos prières à cause des distractions de notre esprit et des tentations du démon.

POUR LA MÈME FÊTE.

SUR LA VRAIE DÉVOTION.

**TEXTE.** *Et vocavit eos.*

Et il les appela. *S. Matth. c. 9.*

**Exorde.** Dans sa vocation saint André a éprouvé beaucoup de consolations et de peines : des consolations dans ses doux entretiens avec le Sauveur, à cause du succès de ses prédications et dans l'exercice de l'oraison : des peines, au milieu des tribulations de la vie, et des tourments de sa très-cruelle mort. C'est ainsi que Dieu agit envers nous, en nous envoyant tantôt des consolations, tantôt des aridités dans l'oraison. Afin donc d'apprendre à les bien recevoir et à ne pas nous troubler, quand nous sommes dans l'affliction intérieure, faisons les considérations suivantes.

**Proposition.** La substance de la dévotion est nécessaire à l'acquisition de la perfection chrétienne; tandis que les consolations spirituelles n'en sont que l'utile accessoire.

**Division.** — Première partie : La substance de la dévotion est nécessaire à la perfection.

Seconde partie : Les consolations spirituelles n'en sont que l'utile accessoire.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 229, 230 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 232, 233.

**Conclusion.** Ainsi quiconque se sent embrasé du désir d'acquérir la perfection chrétienne, doit s'appliquer à une vraie et solide dévotion.

---

POUR LA FÊTE DE SAINT NICOLAS ÉVÈQUE.

SUR LA DISCRÉTION DANS L'EXERCICE DU JEUNE.

**TEXTE.** *Optimum est gratia stabilire cor, non escis.*

Il est très-bon de fortifier le cœur par la grâce et non par la nourriture. *Aux Hébreux, c. 13.*

**Exorde.** Dès sa plus tendre enfance, saint Nicolas fut toujours très-adonné à l'exercice du jeûne, sachant fort bien que le jeûne corporel réprime les vices, élève l'âme, procure la vertu et de grands mérites : mais il fut toujours si prudent que jamais il n'altéra sa santé, et qu'il ne se mit point dans l'impossibilité de faire les autres bonnes œuvres nécessaires à son avancement dans les voies de la perfection chrétienne. Afin de nous porter à imiter ce saint, faisons les réflexions suivantes.

**Proposition.** Le jeûne ne doit ni nuire à la santé, ni empêcher les autres bonnes œuvres nécessaires à l'avancement spirituel de l'âme.

**Division.** — Première partie : L'exercice du jeûne ne doit pas nuire à la santé du corps.

Seconde partie : Le jeûne ne doit point empêcher les autres bonnes œuvres nécessaires à l'avancement spirituel des âmes.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 93, 94, 95, 112, 113.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 96, 97, 98, 99, 114, 115.

**Conclusion.** Ainsi notre obéissance doit être raisonnable, même par rapport au jeûne; de peur qu'il nous devienne plus nuisible qu'utile. Car c'est en cela que consiste l'essence de la perfection; comme nous l'avons vu dans le deuxième Traité : numéros 116 et 117.

---

## POUR LA MÈME FÊTE.

### SUR LES REMÈDES CONTRE LES SCRUPULES.

*TEXTE. Obedite præpositis vestris et subjacete eis.*

Obéissez à vos supérieurs et soyez-leur soumis. *Aux Hébreux, c. 13.*

*Exorde.* Les scrupuleux se trouvent assurément dans un état bien triste, puisqu'ils sont incapables de pratiquer la vertu, et que, dépourvus presqu'entièrement de toute espérance, ils ne peuvent, pas plus que des enfants, se conduire eux-mêmes dans les circonstances quelquefois les plus ordinaires. Saint Nicolas leur prescrit un remède efficace et même insaillible, en leur disant avec l'Apôtre : Obéissez à vos supérieurs comme des enfants ; soyez-leur soumis et vous serez guéris.

*Proposition.* Outre la prière, le principal remède contre les scrupules, c'est l'obéissance et la modération de la crainte.

*Division.* — Première partie : La prière et l'obéissance sont un remède efficace contre les scrupules.

Seconde partie : De la modération et des autres moyens de combattre les scrupules.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 441 jusqu'au numéro 449.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 449 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Qué les scrupuleux recourent donc à ces moyens, surtout à l'obéissance qui est le principal de tous : car le Seigneur dit aux supérieurs : Celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise.

---

## POUR LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

### SUR LES EXEMPLES DE MODESTIE.

**TEXTE.** *Audite disciplinam.*

Ecoutez la discipline. *Proverbes*, c. 8.

**Exorde.** La sainte Vierge Marie, qui a été conçue sans péché, est non-seulement le modèle, mais encore la patronne de la virginité et de toute pureté de corps et d'esprit. Mais cette admirable Vierge crie à tous ceux qui honorent sa pureté et à tous ses serviteurs : Ecoutez la voix de la discipline, soyez sages, ne la repoussez point : c'est-à-dire observez la modestie : car cette vertu est en même temps la marque et la gardienne de la pureté. Afin donc de nous exciter à pratiquer la vertu de modestie, considérons les beaux exemples que la sainte Vierge et les saints nous en ont donnés.

**Proposition.** Si nous voulons observer la modestie, nous devons considérer les plus parfaits exemples que les saints nous en aient donnés.

**Division.** — Première partie : Du plus parfait de tous les exemples de modestie.

Seconde partie : Du second exemple de modestie.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 146, 147, 148.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 149, 150.

**Conclusion.** Ayons donc toujours, sous les yeux, ces deux exemples de modestie ; surtout si nous voulons sérieusement endre à la perfection.

---

## POUR LA MÈME FÊTE.

### SUR LA NATURE DE LA VERTU DE CHASTETÉ.

**TEXTE.** *Qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei.*

Celui qui veille tous les jours à ma porte et qui en observe le seuil.  
*Proverbes, c. 8.*

**Exorde.** Si, comme des serviteurs fidèles, nous veillons à la porte de la sainte Vierge, et que nous en observions le seuil, c'est-à-dire, si nous considérons attentivement sa vie et ses vertus, nous verrons en elle un très-parfait, un admirable exemple de toute pureté, qui devrait exciter non-seulement l'admiration, mais encore l'émulation de tous ses serviteurs, auxquels cette grande Reine distribue si largement ses dons. C'est donc avec raison, que nous parlerons aujourd'hui de la vertu de chasteté.

**Proposition.** La vertu de chasteté modère tellement l'appétit concupiscent, qu'elle ne tolère ni les actes impurs, ni même aucune pensée honteuse.

**Division.** — Première partie : Sur l'essence de la vertu de chasteté.

Seconde partie : Des trois espèces de chasteté.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 388, 389, 390.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 391, 392, 393, 394 et les suivants.

**Conclusion.** Que chacun fasse donc tous ses efforts pour pratiquer la chasteté convenable à son état; afin d'obtenir la protection de la Vierge immaculée.

---

## POUR LA FÊTE DE SAINT THOMAS APOTRE.

### SUR LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE FAIRE LA CORRECTION FRATERNELLE.

**TEXTE.** *Noli esse incredulus, sed fidelis.*

Ne soyez pas incrédul, mais fidèle. *S. Jean, c. 20.*

**Exorde.** De même que Jésus-Christ est le plus parfait exemple de toutes les vertus, ainsi ce bon Sauveur nous donne un remarquable modèle de correction fraternelle, quand il reprend ses disciples ; puisqu'il a su employer la douceur envers les uns et la rigueur, la sévérité même envers les autres, surtout à l'égard de ceux qui vendaient dans le temple et envers les Pharisiens. L'Évangile d'aujourd'hui nous en donne encore un nouvel exemple, qui est très-efficace. Oh ! que de péchés n'empêcherions-nous pas, si nous savions faire la correction fraternelle, comme Jésus-Christ nous l'enseigne, par ses paroles et surtout par ses exemples. Afin donc de l'apprendre, considérons aujourd'hui la manière de bien faire la correction fraternelle.

**Proposition.** Il faut que la correction soit faite tantôt avec douceur, tantôt avec sévérité.

**Division.** — Première partie : Comment il faut faire la correction fraternelle avec douceur.

**Seconde partie :** Comment il faut la faire avec sévérité.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 68 jusqu'au numéro 72.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 73 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Puis donc que Dieu nous a recommandé d'avoir soin de notre prochain, et que les supérieurs seront très-séverement jugés sous ce rapport ; nous devons tous, et principalement les supérieurs, avoir beaucoup à cœur la correction fraternelle, et observer attentivement la manière dont il faut la faire : avec douceur ou avec sévérité.

## POUR LA MÊME FÊTE.

### SUR LA CORRECTION FRATERNELLE.

**TEXTE.** *Noli esse incredulus, sed fidelis.*

Ne soyez pas incrédule, mais fidèle. *S. Jean, c. 20.*

**Exorde.** Il en est plusieurs qui se contentent de s'occuper uniquement de leur salut, sans s'inquiéter de celui des autres. Mais ces personnes ne considèrent pas assez les exemples de Jésus-Christ, ni même le précepte qu'il leur impose, en ces termes : Si votre frère a péché contre vous, reprenez-le en particulier. Nous savons qu'il a repris l'incrédule Thomas et qu'il a couru, après la brebis perdue, à travers les champs et la campagne ; pourquoi donc n'aurions-nous pas aussi à cœur le salut de nos frères ?

**Proposition.** Tous, et surtout les supérieurs, sont tenus de faire la correction fraternelle.

**Division.** — Première partie : Que tous sont tenus de faire la correction fraternelle.

Seconde partie : Que les supérieurs y sont obligés plus rigoureusement.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité : numéros 64, 65, 66.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité : numéro 67.

**Conclusion.** Que tous, et principalement les supérieurs, s'examinent sur la correction fraternelle ; pour voir s'ils n'ont pas omis de la faire : qu'ils prennent ensuite une ferme résolution de remplir cette obligation plus exactement. Voyons en outre de quelle manière nous devons nous en acquitter, avec douceur ou avec sévérité, afin non-seulement de diriger nos frères vers le ciel, mais encore d'acquérir de nombreux mérites pour nous.

POUR LA FÊTE DE SAINT SÉBASTIEN ET DE SAINT  
FABIEN.

SUR LES ARIDITÉS.

**TEXTE.** *Beati pauperes spiritu.*

Heureux les pauvres d'esprit. *S. Luc*, c. 6.

**Exorde.** Par pauvreté d'esprit il faut entendre non-seulement le détachement de toutes les créatures, mais encore l'humilité et le mépris intérieur de soi-même, par lesquels on puisse dire : Je reconnais ma pauvreté et mes misères. Cela posé, on voit qu'il n'est hélas ! que trop grand, le nombre de ceux qui se découragent dans la pauvreté et les aridités de l'esprit, tellement qu'alors ils abandonnent l'oraision et les autres exercices de piété. Afin que nous ne tombions pas dans le même défaut, faisons aujourd'hui les réflexions suivantes.

**Proposition.** Il ne faut jamais interrompre l'oraision à cause des aridités qu'on y rencontre ; mais au contraire mépriser et surmonter cet obstacle, après avoir reconnu d'où il vient.

**Division.** — Première partie : On ne doit jamais omettre l'oraision à cause des aridités.

Seconde partie : Il faut au contraire continuer cet exercice, après avoir examiné d'où proviennent ces aridités.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 187 jusqu'au numéro 191.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 206 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Puisque les saints eux-mêmes ont été en proie aux aridités dans leurs oraisons, nous n'avons aucun motif de nous décourager, quand nous sommes dans la pauvreté et l'aridité de l'esprit : mais, après avoir surmonté tous les obstacles qu'elles peuvent nous opposer, nous devons continuer le pieux et salutaire exercice de l'oraision : afin de pouvoir, comme saint Sébastien, nous rendre inutiles tous les coups de notre ennemi.

## POUR LA MÈME FÊTE.

### SUR LA MANIÈRE DE DIRIGER LES PASSIONS.

**TEXTE.** *Convaluerunt de infirmitate.*

Ils furent guéris de leur maladie. *Aux Hébreux, c. 11.*

**Exorde.** Les maladies de nos âmes consistent surtout dans la rébellion de nos passions : car notre fièvre, c'est notre avarice, notre luxure, etc. : et toute l'affaire de notre salut dépend de notre guérison des maladies spirituelles qu'engendrent les passions de notre cœur. Voyons donc aujourd'hui comment nous pourrons nous guérir de ces maladies, à l'exemple des saints qui ont même su s'en préserver.

**Proposition.** Bien que nous ne puissions pas entièrement dompter nos passions en cette vie, néanmoins nous pouvons les maîtriser considérablement en les reportant sur un autre objet.

**Division.** — Première partie : Qu'on ne peut entièrement dompter ses passions en ce monde.

Seconde partie : Qu'il est très-utile de diriger les passions de l'homme vers un autre objet.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 244 jusqu'au numéro 247.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 247 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Revêtions-nous donc de l'armure de la foi et combattons continuellement nos passions ; puisque nous ne pouvons espérer la paix. Mais afin que cette guerre ne soit pas trop difficile, offrons à nos passions une nourriture céleste et plus douce, qui les rende aussi bonnes qu'il est possible dans ce misérable monde.

POUR LA FÊTE DE LA CONVERSION DE SAINT PAUL.

SUR LA NÉCESSITÉ D'UN DIRECTEUR.

**TEXTE.** *Vade ad Ananiam.*

Allez trouver Ananie. *Actes, c. 9.*

**Exorde.** On peut s'étonner de voir que Jésus-Christ, qui a daigné convertir l'Apôtre des nations par un prodige éclatant, n'aït pas voulu le diriger lui-même et l'ait envoyé trouver Ananie. Mais c'est là une preuve évidente que Dieu veut diriger les hommes au moyen des hommes, et que personne ne doit se conduire lui-même, ni s'attendre à être dirigé immédiatement par Dieu lui-même, lorsqu'il peut s'éclairer et s'instruire autrement. Afin de nous bien convaincre de cette vérité, faisons les considérations suivantes.

**Proposition.** L'Écriture, les saints pères et la raison elle-même nous prouvent la nécessité d'un directeur.

**Division.** — Première partie : Que l'Écriture et les saints pères démontrent évidemment la nécessité d'un directeur spirituel.

Seconde partie : Que la raison elle-même prouve cette nécessité.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 92 jusqu'à la fin du chapitre.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 100 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Que personne ne prétende donc pas entrer, sans guide, dans les voies du salut et de la perfection chrétienne ; mais que chacun se soumette dès le commencement à l'obéissance et aux conseils d'un bon directeur spirituel.

---

## POUR LA MÈME FÊTE.

### SUR L'UTILITÉ DE LA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU.

**TEXTE.** *Domine! quid me vis facere?*

Seigneur! que voulez-vous que je fasse? *Actes, c. 9.*

**Exorde.** A peine l'Apôtre des nations eut-il perdu la vue corporelle et recouvré celle de l'esprit, qu'il s'écria aussitôt : Seigneur! que voulez-vous que je fasse? Il se montre en tout conforme à la volonté divine, et prêt à supporter toutes les peines dont il lui plaira de l'accabler. Oh! si un seul rayon de la lumière céleste pénétrait dans nos âmes, comme nous trouverions légères toutes les afflictions de ce monde. Quelle utilité n'en retirerions-nous pas?

**Proposition.** Il n'y a rien de plus utile pour nous que la conformité à la volonté de Dieu, même au milieu de l'adversité.

Preuves qui confirment cette proposition : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 254 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Efforçons-nous donc de conformer notre volonté à celle de Dieu, même au milieu des tribulations, bien convaincus et persuadés que tout ce qu'il permet, tend à notre plus grand bonheur : de cette manière nous serons, comme l'Apôtre, invincibles et terribles aux démons eux-mêmes.

---

## POUR LA FÊTE DE LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.

### SUR LA MANIÈRE DE MÉDITER.

**TEXTE.** *Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo.*

Mais Marie conservait toutes ces paroles et y réfléchissait dans son cœur.

**Exorde.** Ce n'est pas seulement après la naissance de Jésus-

Christ, mais encore après la purification et la prophétie de Simeon, que la sainte Vierge conservait et méditait, dans son cœur, toutes ces paroles et tous ces faits ; afin de nous apprendre à méditer attentivement les vérités éternelles, les mystères de la foi, et à offrir ainsi au Seigneur le sacrifice de l'oraison intérieure. A l'exemple de la sainte Vierge, apprenons donc aussi à méditer.

*Proposition.* Pour bien méditer, il faut observer beaucoup de choses avant et pendant l'oraison.

*Division.* Première partie : Pour bien méditer, il faut observer beaucoup de choses avant l'oraison.

Seconde partie : Pour que la méditation soit profitable et bien faite, il faut observer beaucoup de choses pendant et après l'oraison.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 164 jusqu'à la fin du chapitre.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 173 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Ainsi que chacun prépare son esprit avant la méditation, et qu'il applique bien ses facultés à ce pieux et salutaire exercice ; car on ne peut acquérir les grands biens de la méditation sans fatigues et sans peines.

---

### POUR LA MÊME FÊTE.

#### SUR LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

*TEXTE. Placebit Domino sacrificium Juda et Jerusalem.*

Le sacrifice de Juda et de Jérusalem plaira au Seigneur. *Malachie, c. 3.*

*Exorde.* Le sacrifice que la sainte Vierge a offert aujourd'hui dans le temple est assurément bien plus parfait que tous ceux que les juifs offraient dans le temple de Jérusalem ; puisqu'elle a présenté son divin Fils, qui fait les délices du Père céleste : c'est donc ici qu'on peut dire que le sacrifice de Juda et de Jérusalem a plu au Seigneur. Puis donc que nous sommes tenus d'offrir à

Dieu ce divin sacrifice pour reconnaître son souverain domaine sur nous ; voyons comment nous devons nous y préparer, afin qu'il soit agréable au Très-Haut.

*Proposition.* Il faut avoir un grand respect pour le saint sacrifice de la messe ; parce qu'il est le plus parfait acte du culte qui soit dû à Dieu.

*Division.* — Première partie : Que nous offrons le saint sacrifice de la messe, pour reconnaître le souverain domaine de Dieu sur nous.

Seconde partie : Qu'il mérite tout notre respect et nos adorations.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 182, 183, 184, 185 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 187, 188, 189.

*Conclusion.* Ayons donc toujours un grand respect pour ce divin sacrifice, et faisons tous nos efforts pour y assister souvent et avec piété.

---

### POUR LA FÊTE DE SAINT MATHIAS APOTRE.

#### SUR LA NÉCESSITÉ DE LA JUSTICE.

**TEXTE.** *Et hic possedit agrum de mercede iniquitatis.*

Et il a possédé un champ, comme récompense de son iniquité. *Actes, c. 2.*

*Exorde.* Le traître Judas, auquel saint Mathias a succédé, s'est vu précipité, par son iniquité, dans un abyme de misère temporelle et éternelle. Oh ! que l'injustice est une terrible perte pour le genre humain ! Et cependant elle se répand tellement de tous côtés, que partout on entend les cris de ses victimes. Afin de l'éviter, faisons aujourd'hui ces salutaires considérations.

*Proposition.* La justice est souverainement nécessaire ; parce que, sans elle, il est impossible de goûter le bonheur de la paix.

*Division.* — Première partie : Là, où ne se trouve pas la justice, règne le trouble et la discorde.

Seconde partie : Mais lorsqu'elle règne dans nos cœurs, elle y établit une paix constante.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéro 60.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 56, 57, 58.

*Conclusion.* Considérons donc souvent les raisons qui nous obligent à pratiquer cette vertu de justice, qui est si nécessaire, et faisons tous nos efforts, pour y conformer toutes nos actions.

---

### POUR LA MÊME FÊTE.

#### SUR L'EXCELLENTE QUALITÉ DE LA DOUCEUR.

**TEXTE.** *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde.*

Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. *s. Matth. c. 11.*

*Exorde.* Il n'est personne qui n'éprouve quelque peine dans son cœur ou dans son âme ; bien que chacun s'efforce de parvenir à goûter la paix, qui est une condition nécessaire au bonheur. Mais pourquoi y a-t-il si peu d'hommes qui arrivent à ce véritable bonheur, si ce n'est parce qu'il y en a peu qui s'appliquent à suivre les conseils de Jésus-Christ et à imiter sa douceur ? Ainsi, afin de nous embraser d'amour, pour cette vertu, et de nous exciter à la pratiquer, considérons les belles prérogatives de ceux qui sont doux et humbles de cœur.

*Proposition.* La douceur est une excellente vertu.

*Division.* — Première partie : Parce qu'elle calme et adoucit l'esprit de nos ennemis ;

Seconde partie : Parce qu'il n'y a pas de moyen si efficace, pour apaiser l'irritation et la haine de nos ennemis.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité, depuis le numéro 470 jusqu'au numéro 475.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 475, 476.

*Conclusion.* Si quelqu'un veut apaiser l'indignation de ses ennemis, qu'il recoure à la douceur ; car ce n'est que par cette vertu qu'il y parviendra.

---

### POUR LA FÊTE DE SAINT JOSEPH.

#### SUR L'AMOUR DE DIEU.

*TEXTE.* *Joseph autem vir ejus cum esset justus.*

Mais comme Joseph, son époux, était juste. *S. Matth. c. 5.*

*Exorde.* L'Église nous représente aujourd'hui saint Joseph, époux de la sainte Vierge Marie, non-seulement comme le patron et le protecteur de tous les affligés et surtout des moribonds, mais encore comme le modèle de toutes les vertus. Que son amour pour Dieu devait être ardent ! puisqu'il a si longtemps vécu avec le Fils de Dieu lui-même. Voyons quelle est la nature de la charité ; afin que nous puissions imiter saint Joseph en pratiquant cette vertu.

*Proposition.* Bien que la parfaite charité aime Dieu pour lui-même, cependant elle n'exclut pas le désir du propre bonheur de l'homme.

*Division.* — Première partie : La charité parfaite aime Dieu pour lui-même.

Seconde partie : Cependant elle n'exclut pas le désir du propre bonheur de l'homme.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 135 jusqu'au numéro 140.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 140 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Aimons donc le Seigneur de tout notre cœur, mais conservons aussi l'espérance de la récompense éternelle ; afin que nous soyons agréables à Dieu et que nous mettions notre salut en sûreté, par la pratique de ces deux vertus.

## POUR LA MÊME FÊTE.

### SUR LA GRANDE UTILITÉ DE LA DOCTRINE QUI TRAITE DE LA VRAIE DÉVOTION.

**TEXTE.** *Voluit occulte dimittere eam.*

Il voulut la renvoyer en secret. *S. Matth.* c. 5.

**Exorde.** Que d'événements divers ne pouvons-nous pas remarquer dans la vie de saint Joseph ! Tantôt il est comblé de consolations, comme lorsqu'il épousa la sainte Vierge, quand il entendit les révélations de l'ange, et qu'il reçut la visite des mages : tantôt il est en proie à la tristesse, à la crainte et à la douleur, comme quand il soupçonnait la fidélité de la sainte Vierge, et lorsqu'il fut obligé de fuir la fureur d'Hérode. Or si cet intime ami de Dieu, si ce père nourricier de Jésus-Christ a été si agité pendant sa vie ; que pouvons-nous attendre, sinon une semblable vicissitude ? Préparons-nous-y donc par les considérations suivantes.

**Proposition.** Il faut recevoir les consolations spirituelles et les aridités avec égalité d'esprit.

**Division.** — Première partie : Que l'attache aux consolations spirituelles est nuisible à la perfection.

Seconde partie : Le retranchement des consolations spirituelles contribue même à nous procurer la perfection.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 234, 235, 240, 241, 242.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 236, 237, 238, 239.

**Conclusion.** Lorsque nous sommes privés de consolations sensibles dans nos exercices spirituels, nous ne devons pas nous en attrister, ni nous laisser aller à l'inquiétude : puisque ces sortes de consolations ne sont pas nécessaires à notre perfection ; dès lors que nous faisons tous nos efforts pour y parvenir.

---

POUR LA FÊTE DE L'ANNONCIATION.

SUR L'UTILITÉ DU CULTE DE MARIE.

**TEXTE.** *Ave gratia plena.*

Je vous salue, pleine de grâce. *S. Luc, c. 1.*

**Exorde.** C'est sans doute un prodige que la sainte Vierge ait été déjà pleine de grâces, même avant de concevoir son divin Fils : quelle a dû donc être l'abondance des faveurs célestes, dont elle a été comblée, lorsqu'elle fut devenue mère de Dieu ? Assurément on peut dire que Marie a été, dès lors, comme une mer de grâce surabondante, tellement qu'elle a pu non-seulement procurer le salut des âmes dévouées à son culte, mais encore les conduire promptement au plus haut degré de perfection. De là nous pouvons conclure les conséquences suivantes.

**Proposition.** Le culte de Marie est d'un secours très-efficace pour la véritable piété ; puisqu'il procure toutes les vertus, et qu'il repousse tous les assauts des ennemis du genre humain.

**Division.** — Première partie : Que le culte de la sainte Vierge nous fait acquérir toutes les vertus.

Seconde partie : Que la dévotion envers la Mère de Dieu repousse les assauts de tous nos ennemis.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 457 jusqu'à la fin du chapitre.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 462 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Nous devons donc recourir souvent et avec une foi vive, avec une ferme confiance, à cette source de grâce que Dieu a mise dans la dévotion envers sa sainte Mère : Voyez en outre le premier Traité : numéros 487, 488.

POUR LA MÈME FÊTE.

SUR LES DEVOIRS QU'ON DOIT RENDRE A LA SAINTE VIERGE MARIE.

**TEXTE.** *Benedicta tu in mulieribus.*

Vous êtes bénie entre toutes les femmes. *S. Luc*, c. 1.

**Exorde.** Les anges eux-mêmes vénèrent la sainte Vierge comme leur Souveraine et leur Reine, avec une profonde humilité de cœur ; ainsi que nous le prouve l'archange saint Michel, dans l'Évangile d'aujourd'hui ; puisque, selon le sentiment de plusieurs auteurs, cet esprit céleste la salua respectueusement et à genoux, en l'exaltant au-dessus de toutes les femmes. Que devons-nous donc faire, nous qui avons besoin de son intercession et qui ne pouvons nous sauver sans le secours de sa protection ? Voyons maintenant quels sont les devoirs que tous les hommes doivent rendre à la sainte Vierge Marie.

**Proposition.** Le vrai culte de Marie exige que nous rendions à cette bonne Mère des devoirs négatifs et positifs.

**Division.** — Première partie : Que nous devons rendre à Marie des devoirs négatifs.

Seconde partie : Que nous devons rendre des devoirs positifs à la sainte Mère de Dieu.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 467 jusqu'au numéro 474.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 474 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Que personne ne soit négligent dans le service de la sainte Vierge Marie. Voyez le premier Traité : numéro 489.

---

## POUR LA FÊTE DE SAINT GEORGE MARTYR.

### SUR LA FIN DES TENTATIONS.

**TEXTE.** *Et omnem qui fert fructum, purgabit eum, ut fructum plus afferat.*

Il purifiera tous ceux qui portent des fruits; afin qu'ils en rapportent davantage. *S. Jean, c. 15.*

**Exorde.** Le démon, notre ennemi acharné, tourne sans cesse autour de nous, pour nous tendre des embûches et nous suggérer des tentations contre la foi, contre l'espérance, contre la pureté, etc. Mais ne craignons pas; car non-seulement nous le vaincrons, mais nous profiterons même des tentations pour notre plus grand avancement spirituel, comme saint George a très-bien su le faire.

**Proposition.** Dieu permet souvent les tentations, pour nous humilier et nous faire acquérir de nombreux mérites.

**Division.** — Première partie: Dieu permet les tentations, pour nous humilier.

Seconde partie: Le Seigneur permet aussi que nous soyons tentés, pour nous faire acquérir de nombreux mérites.

Preuves de la première partie: Voyez le deuxième Traité. numéros 381, 382, 383.

Preuves de la seconde partie: Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 384 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Nous devons donc nous humilier et non nous décourager, quand nous sommes assaillis par les tentations; il faut même alors que nous nous animions à combattre vaillamment dans l'espérance certaine d'une plus grande récompense.

---

## POUR LA MÈME FÈTE.

### SUR LES EMPÈCHEMENTS QUI S'OPPOSENT A LA DÉVOTION.

**TEXTE.** *Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmes, et arescet.*

Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un rameau, et il sèchera. *S. Jean, c. 15.*

**Exorde.** Le Seigneur a tellement de zèle pour la gloire de son nom, qu'il ne veut pas souffrir de rivaux, et qu'il veut avoir notre cœur tout entier ou rien : de sorte que l'homme doit se donner entièrement à lui, ou pas du tout. Faut-il donc alors s'étonner que celui qui s'attache aux biens de la terre, se voie dessécher comme un rameau coupé, et qu'il ne ressente aucuné affection de piété ? Afin qu'un pareil malheur ne nous arrive pas, faisons aujourd'hui et souvent les considérations suivantes :

**Proposition.** Il y a surtout deux empêchements qui s'opposent à la vraie dévotion.

**Division.** — Première partie : Le premier est l'attache aux jouissances terrestres par une affection impure.

Seconde partie : Le second est la trop grande occupation des affaires, jointe au trouble de l'âme.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité, depuis le numéro 243 jusqu'au numéro 246.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité, depuis le numéro 246 jusqu'au numéro 255.

**Conclusion.** Appliquons-nous donc bien à comprendre la nécessité de résister à ces obstacles, et pour cette fin écoutons attentivement ce qu'il est dit dans les numéros 248 et 249 du deuxième Traité.

POUR LA FÊTE DE SAINT PHILIPPE ET DE SAINT JACQUES  
APOTRES.

SUR LES DOMMAGES SPIRITUELS QU'OCCASIONNENT  
LES SCRUPULES.

**TEXTE.** *Non turbetur cor vestrum.*

Que votre cœur ne se trouble pas. *S. Jean, c. 14.*

**Exorde.** De même que les disciples, dont parle l'Évangile d'aujourd'hui, ont témoigné de l'inquiétude et de la crainte ; puisque Jésus-Christ leur a dit : Que votre cœur ne se trouble pas ; ainsi certaines âmes, timides, inquiètes et scrupuleuses, craignent le péché là où il n'y en a que l'ombre. Je leur dirai donc aussi comme Jésus-Christ : Que votre cœur ne se trouble pas ; car quoique cette crainte paraisse venir de Dieu, cependant loin d'être profitable, elle ne peut que nuire au salut et à la perfection du chrétien. C'est pourquoi j'établis la proposition suivante :

**Proposition.** Les scrupules nuisent considérablement à l'âme ; parce qu'ils la rendent incapable de faire de bonnes œuvres et que, s'ils ne lui enlèvent pas toute espérance, ils affaiblissent du moins cette vertu en elle.

**Division.** — Première partie : Les scrupules rendent l'âme incapable de faire de bonnes œuvres.

Seconde partie : Les scrupules combattent et affaiblissent l'espérance.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 433 jusqu'au numéro 436.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 436 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Les scrupuleux doivent donc faire tous leurs efforts pour guérir de cette maladie spirituelle, et surtout soumettre leur jugement à celui d'une autre personne. Voyez en outre le dernier chapitre du deuxième Traité.

---

POUR LA MÊME FÊTE.

SUR LE CHEMIN DE LA PERFECTION.

**TEXTE.** *Quo ego vado scitis, et viam scitis.*

Vous savez où je vais, et vous savez le chemin. *S. Jean, c. 18.*

**Exorde.** Il est vrai que nous savons le but vers lequel nous devons nous acheminer, nous savons que ce but est la béatitude éternelle ; nous connaissons aussi le chemin qui peut nous y conduire, nous n'ignorons pas que c'est par la pureté des mœurs et par la sainteté de la vie ; mais combien il y en a peu qui sachent entrer dans cette voie ; combien surtout il y en a peu qui puissent y persévéérer ! car ils sont très-rares ceux qui suivent une voie sainte et qui parviennent à passer par la porte étroite, pour entrer dans le royaume des cieux. Nous ferons donc bien de parcourir maintenant en esprit la voie qui conduit au céleste bonheur.

**Proposition.** Pour que quelqu'un marche dans les voies de la perfection, il doit connaître beaucoup de choses.

**Division.** Première partie : Des choses qu'exige la perfection.

Seconde partie : Comment il faut s'exercer et s'habituer à la pratique de toutes les vertus qu'exige la perfection chrétienne.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité : numéros 387, 388, 389.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 390 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Ainsi quiconque est avide de la perfection chrétienne, doit procéder avec ordre, et employer tous les moyens nécessaires non-seulement pour surmonter les obstacles, mais encore pour pratiquer les vertus : afin qu'après avoir fait le bien, jusqu'à sa mort, il puisse paraître devant Dieu, son juge, orné de solides vertus.

---

## POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

### SUR LE SENS DE L'ODORAT.

**TEXTE.** *Formans me ex utero servum sibi.*

Me formant dans le sein de ma mère pour son serviteur. *Isaïe, c. 49.*

**Exorde.** Sanctifié dans le sein de sa mère, saint Jean-Baptiste fut réellement serviteur de Dieu dès sa naissance ; de sorte que mort au monde, à ses plaisirs et à ses jouissances, il ne vécut que pour Dieu seul. Aussi passa-t-il sa jeunesse et son âge mûr, dans le désert, au milieu des austérités de la plus rigoureuse pénitence, comme le dit Jésus-Christ lui-même, ne mangeant et ne buvant presque rien : de cette manière il offrit assurément un sacrifice agréable au Seigneur. Efforçons-nous donc, à son exemple, de mortifier tous nos sens et même celui de l'odorat ; bien qu'il semble moins avoir besoin d'être mortifié.

**Proposition.** Quoique l'odorat soit moins nuisible que les autres sens, il faut cependant aussi le mortifier.

**Division.** — Première partie : Il faut mortifier le sens de l'odorat, en lui retranchant les odeurs délectables.

Seconde partie : Il faut mortifier le sens de l'odorat, en lui faisant respirer des odeurs désagréables.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 181, 182.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 183, 184.

**Conclusion.** Offrons-nous donc à Dieu, comme une hostie agréable en tout à ses yeux divins ; mortifions même le sens de notre adorat, afin que notre sacrifice soit d'une odeur suave pour le Seigneur.

---

## POUR LA MÊME FÊTE.

### SUR LES REMÈDES CONTRE LES TENTATIONS.

**TEXTE.** *Etenim manus Domini erat cum illo.*

Car la main du Seigneur était avec lui. *S. Luc, c. 4.*

**Exorde.** Puisque la main du Seigneur était avec saint Jean.

Baptiste, il ne faut pas s'étonner qu'il ait triomphé si glorieusement de tous ses ennemis ; tellement que les victoires, qu'il a remportées, l'ont élevé au-dessus des autres enfants des hommes. Si la main de Dieu était aussi pour nous, il est évident que nous triompherions aussi glorieusement de nos ennemis. Nous allons donc voir comment nous devons agir, pour que la main du Seigneur nous protège et nous secoure sans cesse, afin que nous remportions toujours la victoire sur nos ennemis.

*Proposition.* Pour vaincre les tentations du démon, il faut que nous ayons une grande confiance en Dieu, et une sincère ouverture de cœur envers notre directeur.

*Division.* — Première partie : Que pour vaincre les tentations, il faut avoir une grande et vive confiance en Dieu.

Seconde partie : Que pour triompher des tentations, il faut les découvrir à son directeur.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 399 jusqu'au numéro 404.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 404 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Que personne ne se fie donc à ses propres forces ; autrement il sera vaincu : que personne ne laisse le démon se cacher comme un voleur dans son cœur, car il se verrait bientôt dépouillé par lui, de tous les mérites qu'il s'est acquis.

---

## POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE ET DE SAINT PAUL.

### SUR LA PLUS PARFAITE CHARITÉ.

**TEXTE. *Pasce oves meas.***

Paissez mes brebis. *S. Jean, c. 21.*

*Exorde.* Les princes des apôtres n'ont rien eu tant à cœur que l'accroissement du royaume de Jésus-Christ et le salut des âmes : c'est pourquoi, afin de répandre la connaissance de l'Évangile, ces bons et fidèles serviteurs ont souffert la faim, la soif, le froid, la nudité, parcourant de vastes et d'innombrables provinces, où ils étaient souvent persécutés et enfin mis à mort pour le nom de Jésus. Mais pourquoi se sont-ils exposés à de si

grands sacrifices? si ce n'est parce qu'ils savaient très-bien que la parfaite charité envers Dieu consiste à travailler au salut des âmes. Nous allons donc aujourd'hui parler de cette vertu, afin de nous animer à la pratiquer.

*Proposition.* La plus parfaite charité envers Dieu consiste à procurer le salut des âmes.

Preuves qui démontrent cette proposition : Voyez le quatrième Traité : numéros 378, 379, 380.

*Conclusion.* Ainsi quiconque désire témoigner son ardent amour à Jésus-Christ, doit s'appliquer à travailler au salut des âmes : et bien que tous ne puissent le faire, en vertu de leur charge, que chacun s'efforce cependant de corriger, autant que possible, ceux qui se rendent coupables de quelque faute, ceux qui sont les plus grossiers, les plus bornés, surtout quand on a quelqu'autorité : on fait très-bien alors de les instruire ou de les faire instruire par d'autres personnes.

---

## POUR LA MÊME FÊTE.

### SUR LE ZÈLE POUR LE SALUT DES AMES.

*TEXTE.* *Tu es Christus Filius Dei vivi.*

Vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant. *S. Matth. c. 16.*

*Exorde.* Ce que saint Pierre confessa de bouche dans l'Évangile de ce jour, il le prêcha partout le monde avec saint Paul ; et par ses prédications, c'est-à-dire, avec le glaive tranchant de la parole du Seigneur, il a vaincu la multitude des esprits infernaux et l'idolâtrie : de sorte qu'il a converti le monde à la vraie foi en Jésus-Christ ; qu'il l'a nourri et tellement fortifié par l'usage des sacrements, que ni les tourments, ni la mort, ne pouvaient le séparer de son Dieu. Que la force de la parole divine et des sacrements est grande, efficace et puissante ! Soit donc que nous travaillions à notre salut, soit que nous travaillions aussi à celui des autres, recourons à cette double source de grâce et de force.

*Proposition.* C'est surtout par la parole divine et par l'usage des sacrements qu'il faut travailler au salut des âmes.

*Division.* — Première partie : Qu'il faut travailler au salut des âmes par la prédication de la parole divine.

Seconde partie : Qu'il faut y travailler aussi par l'usage et la fréquentation des sacrements.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 381 jusqu'au numéro 385.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité : numéro 386.

*Conclusion.* Conservons donc précieusement la parole de Dieu dans le secret de nos cœurs ; puisons fréquemment la grâce dans les sacrements comme dans des sources fécondes et salutaires : ne doutons pas alors que nous ne triomphions de nos ennemis et que nous ne soyons un jour tellement unis à Dieu, que ni la vie, ni la mort, ni aucune adversité, ne puisse nous en séparer.

---

## POUR LA FÊTE DE SAINTE MARIE MADELEINE.

### SUR LA CIRCONSCRIPTION DANS LE TOUCHER.

**TEXTE.** *Noli me tangere.*

Ne me touchez pas. *S. Jean, c. 20.*

*Exorde.* On pourrait s'étonner de ce que Jésus-Christ ait permis à sainte Madeleine, au commencement de sa conversion, de lui laver les pieds avec ses larmes et de les lui essuyer avec ses cheveux ; tandis qu'après sa résurrection, comme elle voulait baisser ces mêmes pieds, il le lui défendit, en disant : Ne me touchez pas. Mais il ne faut pas s'en étonner, car le Seigneur exige, de la part des personnes pieuses, telle qu'était alors sainte Madeleine, qu'elles soient beaucoup plus circonspectes dans l'usage du toucher.

*Proposition.* Il faut agir avec une grande circonspection dans l'usage du toucher.

*Division.* — Première partie : Parce que la négligence, sous ce rapport, nous jette dans de grands et de nombreux dangers ;

Seconde partie : Parce que cette négligence déplaît à Dieu ; d'une manière toute particulière.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 42, 43, 44, 45.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 46, 47, 48.

*Conclusion.* Ainsi quiconque aime la pureté, doit surveiller très-attentivement le toucher : car autrement, semblable à un cheval indompté, ce sens le précipiterait dans d'innombrables chutes qui le rendraient odieux au Seigneur et méprisable aux yeux des hommes.

---

### POUR LA MÊME FÊTE.

#### SUR L'AMOUR DOULOUREUX OU LA CONTRITION.

*Texte.* *Remittunt ei peccata multa, quoniam dilexit multum.*

Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé.  
*S. Luc, c 4.*

*Exorde.* Sainte Marie Madeleine nous donne assurément un bel exemple de pénitence : puisqu'elle continua de pleurer et d'expier ses péchés, bien qu'elle eût entendu de la bouche même de Jésus-Christ qu'ils lui étaient remis, au moment où, remportant une complète victoire sur le respect humain, elle entra en pleurant dans la salle du festin, et donna au Sauveur de son âme les marques d'un amour tendre et sincère. Ainsi, comme nous devons aussi faire pénitence, voyons comment il faut que nous nous exerçions dans la pratique de l'amour dououreux.

*Proposition.* Nous devons pendant toute notre vie, entretenir le repentir de nos fautes, parce qu'il est très-utile.

*Division.* — Première partie : Qu'il faut conserver, pendant toute la vie, le repentir de ses péchés.

Seconde partie : Que ce repentir est très-utile.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 205 jusqu'au numéro 209.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité : numéros 209, 210.

*Conclusion.* Exerçons-nous donc à la pratique de cet amour

douloureux, et considérons-en fréquemment les motifs : car par ce moyen, nous nous purifierons de tous nos péchés, nous acquerrons de nombreux mérites qui nous combleront de gloire et nous feront participer au bonheur éternel, dont jouit sainte Marie Madeleine.

---

## POUR LA FÊTE DE SAINT JACQUES APOTRE.

### SUR LES REMÈDES CONTRE LA Vaine GLOIRE.

#### **TEXTE.** *Nescitis quid petatis.*

**Vous ne savez pas ce que vous demandez.** *S. Matth. c. 21.*

**Exorde.** Que le poison de la vaine gloire est subtil ! puisqu'il infecta tellement les deux fils de Zébédée et leur mère, qu'ils demandèrent d'être élevés à la première place dans le ciel ; quoique la vaine gloire ne soit qu'une sumée, si vile et si abjecte, qu'elle ne mérite pas que nous la désirions : aussi Jésus-Christ leur répondit-il : *Vous ne savez pas ce que vous demandez. Je vais donc aujourd'hui vous indiquer des remèdes contre cette passion si subtile, afin qu'elle ne s'empare point de vos cœurs.*

**Proposition.** Que pour détruire le vice de la vaine gloire, il est très-utile de demander, avec ferveur, les lumières célestes, et de s'appliquer à bien se connaître.

**Division.** — Première partie : Qu'il est très-utile de demander les lumières célestes, pour détruire le vice de la vaine gloire.

Seconde partie : Que la vraie connaissance de soi-même est un excellent remède contre le vice de la vaine gloire.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 319, 320.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 321 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Héamilions-nous donc sous la puissante main de Dieu, et faisons tous nos efforts pour avancer dans la connaissance de nous-mêmes. Voyez en outre le deuxième Traité : numéro 332.

---

## POUR LA MÈME FÊTE.

### SUR LA MANIÈRE DE MORTIFIER LES PASSIONS.

**TEXTE.** *Spectaculum facti estis mundo et angelis et hominibus.*

Vous êtes mis en spectacle au monde, aux anges et aux hommes  
**1. Épit.** aux Cor. c. 4.

**Exorde.** Dans ce spectacle que nous offrons au monde, aux anges et aux hommes; hélas! qu'il y a de choses qui blessent les regards de tous ceux qui les regardent; puisqu'au lieu des fleurs des vertus, nos âmes n'offrent que l'ivraie et les chardons du vice: mais d'où vient cela, si ce n'est de notre concupiscence et de nos passions? Nous allons examiner comment nous devons vaincre nos passions, afin d'offrir un spectacle agréable au monde, aux anges et aux hommes.

**Proposition.** Il faut procéder avec ordre, dans la mortification des passions, et résister aux premiers mouvements.

**Division.** — Première partie: De l'ordre qu'il faut observer dans la mortification des passions.

Seconde partie: De la manière de résister aux premiers mouvements des passions.

Preuves de la première partie: Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 235 jusqu'au numéro 239.

Preuves de la seconde partie: Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 239 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Que chacun s'efforce donc de découvrir sa passion dominante et d'en réprimer les premiers mouvements, même dans les choses permises. Voyez, pour plus de détails, le deuxième Traité: numéros 254, 255, 256.

## POUR LA FÉTE DE SAINT LAURENT MARTYR.

### SUR LES ACTES EXTÉRIEURS DE MISÉRICORDE.

**TEXTE.** *Dispersit dedit pauperibus, justitia ejus manet in s̄eculūm s̄eculi.*

Il a dispersé, il a donné aux pauvres, sa justice dure dans tous les siècles des siècles. 2. *Épit. aux Cor. c. 9.*

**Exorde.** Dans son épître d'aujourd'hui, l'Apôtre nous donne plusieurs enseignements remarquables sur l'aumône, sur les œuvres extérieures de miséricorde : comme par exemple, lorsqu'il nous dit qu'elles sont une semence, et que celui qui sème peu, recueillera peu ; ou quand il nous avertit de ne pas les faire avec tristesse, ni par nécessité etc. Puis donc que saint Laurent nous en a donné un célèbre exemple, en distribuant aux pauvres les trésors de l'Église, nous allons parler de ces œuvres extérieures de miséricorde.

**Proposition.** Les œuvres extérieures de miséricorde nous sont non-seulement imposées par Dieu lui-même, mais encore méritoires pour le ciel.

**Division.** — Première partie : Que Dieu nous commande de faire des œuvres extérieures de miséricorde.

Seconde partie : Que ces œuvres extérieures de miséricorde nous sont très-méritoires.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 340 jusqu'au numéro 343.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 343 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Ainsi exerçons-nous aux œuvres de miséricorde, si nous voulons nous purifier entièrement de tous nos péchés et acquérir de tels mérites pour le ciel, que notre justice puisse durer dans tous les siècles des siècles.

---

## POUR LA MÈME FÊTE.

### SUR L'AMOUR APPRÉCIATIF.

**TEXTE.** *Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus.*

Si quelqu'un me sert, mon Père le glorifiera. *S. Jean, c. 12.*

**Exorde.** Saint Laurent a bien assurément servi Dieu avec une grande perfection, puisqu'il a rempli très-exactement ses devoirs religieux, et qu'il s'est uni à Jésus-Christ par un amour si ardent, que ni les caresses, ni les menaces, ni même les flammes très-vives du feu, n'ont pu l'en séparer; aussi a-t-il été glorifié par Dieu lui-même. Que nous serions heureux si nous avions pour le Seigneur un tel amour appréciatif. Afin donc de concevoir une juste idée de cette vertu et de nous encourager à la pratiquer, considérons-en aujourd'hui la nature et l'excellence.

**Proposition.** Qu'il faut préférer l'amour appréciatif à l'amour tendre ou affectif.

**Division.** — Première partie : En quoi l'amour appréciatif diffère de l'amour affectif.

Seconde partie : Qu'il faut préférer l'amour appréciatif à l'amour affectif.

Preuves de la première partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 180 jusqu'au numéro 185.

Preuves de la seconde partie : Voyez le quatrième Traité, depuis le numéro 185 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** Exerçons-nous donc dans la pratique de l'amour appréciatif; puisqu'il nous est si utile et si nécessaire pour le salut et la perfection de nos âmes.

---

## POUR LE JOUR DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE MARIE.

### SUR LES MOYENS DE FAIRE NAITRE ET D'AUGMENTER LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE MARIE.

**TEXTE.** *In plenitudine sanctorum detentio mea.*

Ma demeure est dans la plénitude des saints. *Ecclésiastique, c. 24.*

**Exorde.** Le siège de la sainte Vierge est sans doute élevé au-

dessus de tous ceux des saints ; puisqu'elle règne sur les anges et qu'elle leur commande avec l'autorité que Jésus-Christ lui a donnée sur toute créature. Mais pourquoi avons-nous si peu de confiance dans cette puissante Souveraine ? pourquoi recourons-nous si rarement à elle ? pourquoi l'honorons-nous si peu ? si ce n'est parce que nous ne l'aimons et ne l'estimons pas assez.

*Proposition.* Que l'amour et l'estime que nous devons avoir pour Marie sont des moyens très-propres à nous la faire honorer par un culte tout particulier.

*Division.* — Première partie : Que l'estime, qu'ont les fidèles pour Marie, augmente leur dévotion envers cette bonne Mère.

Seconde partie : Que l'amour, dont nous sommes embrasés pour Marie, nous porte à lui rendre le culte qui lui est dû.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 478, 480.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 479, 481, 482.

*Conclusion.* Nous devons donc méditer souvent sur l'excellence des prérogatives de Marie et sur l'amour de cette bonne Mère pour nous ; autrement nous ne serons pas portés à lui rendre un vrai et digne culte : nous ne pourrons même pratiquer aucune vertu solide, ni faire notre salut.

---

### POUR LA MÊME FÊTE.

#### SUR LA NÉCESSITÉ DE SE TENIR EN LA PRÉSENCE DE DIEU, AU MILIEU DES OCCUPATIONS ET DES AFFAIRES.

*TEXTE. Maria optmam partem elegit.*

Marie a choisi la meilleure part. *S. Luc, c. 10.*

*Exorde.* Si Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit, de sainte Marie Madeleine, qu'elle avait choisi la meilleure part, en restant à genoux aux pieds de son Sauveur, pour en écouter et méditer les divines paroles ; à plus forte raison pouvons-nous le dire de la sainte Vierge Marie, qui a commencé, au milieu des occupations de ce monde, ce qu'elle devait faire ensuite dans toute l'éternité, au sein des délices de l'amour divin. Que nous serions heureux si nous choisissions aussi cette bonne part ! Voyons

donc comment nous pourrons le faire, malgré les nombreuses affaires qui nous occupent pendant cette misérable vie.

*Proposition.* Les oraisons jaculatoires, la pieuse intention et la solitude sont des moyens très-éfficaces, pour se maintenir en la présence de Dieu.

*Division.* — Première partie : Les oraisons jaculatoires sont un excellent moyen de se conserver en présence de Dieu.

Seconde partie : La bonne intention contribue également à nous maintenir en présence de Dieu.

Troisième partie : Une solitude convenable à l'état de chacun est aussi un moyen très-propre à maintenir les âmes en présence de Dieu.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 295, 296, 297, 298.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 299, 304, 305.

Preuves de la troisième partie : Voyez le premier Traité : numéros 300, 301, 302.

*Conclusion.* Ainsi quiconque est obligé de vaquer à des affaires nombreuses et distrayantes, doit recourir à tous ces moyens : car autrement il ne jouira pas de la présence du Seigneur. Voyez de plus le premier Traité : numéro 307.

---

### POUR LA FÊTE DE SAINT BARTHÉLEMY APOTRE.

#### SUR LES PLUS ILLUSTRES EXEMPLES DE LA VERTU DE PATIENCE.

*TEXTE. Vos estis corpus Christi.*

*Vous êtes le corps de Jésus-Christ. 1. Epit. aux Cor. c. 12.*

*Exorde.* Puisque nous sommes le corps et les membres de Jésus-Christ, nous devons aussi être crucifiés intérieurement, compatir à ses douleurs et nous exercer à la pratique de la patience : afin que nous soyons glorifiés avec lui. Saint Barthélemy nous offre, dans son martyre, un célèbre exemple de cette vertu. Mais, comme notre faible nature a besoin d'être excitée et entraînée à exercer la patience, nous allons aujourd'hui considérer les plus illustres exemples que les saints nous aient donné, dans la pratique de cette vertu.

*Proposition.* Les saints nous enseignent la vertu de patience, par les exemples qu'ils nous en ont donnés, en supportant courageusement toutes les tribulations auxquelles ils ont été en proie.

Preuves qui démontrent cette proposition : Voyez le troisième Traité, depuis le numéro 362 jusqu'au numéro 375 inclusivement.

*Conclusion.* Si donc nous voulons acquérir la patience et l'habitude de cette vertu, nous devons avoir continuellement sous les yeux les exemples remarquables que les saints nous ont laissés dans la pratique de cette belle et précieuse vertu.

---

### POUR LA MÊME FÊTE.

#### SUR LA SUBSTANCE ET SUR LES ACCESSOIRES DE LA DÉVOTION.

**TEXTE.** *Œmulamini charismata meliora.*

Recherchez de meilleurs dons. 1. *Epit. aux Cor.* c. 12.

*Exorde.* Les dons de Dieu sont de plusieurs espèces, et les uns meilleurs que les autres. Parmi les meilleurs il faut nécessairement compter la véritable dévotion, dans laquelle il y a deux choses à distinguer : la substance de cette vertu, c'est-à-dire, une volonté prompte à obéir aux ordres de Dieu : et les accessoires ou les tendres affections qui accompagnent cette volonté. Examinons donc aujourd'hui quelle est celle, de ces deux parties, qui l'emporte sur l'autre, et qu'on peut considérer comme la meilleure.

*Proposition.* On doit préférer la substance aux accessoires de la dévotion.

*Division.* — Première partie : De la substance de la dévotion.

Seconde partie : Des accessoires de la dévotion.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 225, 226.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 227, 228.

*Conclusion.* Nous devons donc faire tous nos efforts pour acquérir et pour conserver la substance de la véritable dévotion.

POUR LA FÊTE DE LA NATIVITÉ DE LA BIENHEUREUSE  
VIERGE MARIE.

SUR L'UTILITÉ DE LA DÉVOTION ENVERS MARIE.

**TEXTE.** *De qua natus est Jesus qui vocatur Christus.*

De laquelle est né Jésus qu'on appelle Christ. *S. Matth. c. 1.*

*Exorde.* O bienheureuse Vierge Marie! vous avez autant de vertus qu'il y a d'étoiles au firmament: que dis-je? votre divin Fils, qui est le Seigneur des princes de la terre, qui a toute puissance et qui vous aime d'un amour ineffable, ne vous a-t-il pas ornée de toute vertu et rendue vous-même pour ainsi dire toute-puissante? N'a-t-il pas mis notre salut entre vos mains? Ne nous oblige-t-il pas à être vos très-fidèles et très-humbls serviteurs? Oui assurément: il en est ainsi; et l'autorité ainsi que la raison nous le démontre évidemment.

*Proposition.* L'autorité et la raison prouvent que la dévotion envers la sainte Vierge Marie est très-nécessaire au salut de nos âmes.

*Division.* — Première partie: L'autorité prouve que le culte de Marie est nécessaire au salut de nos âmes.

Seconde partie: La raison elle-même démontre évidemment que la dévotion à Marie est très-nécessaire au salut de nos âmes.

Preuves de la première partie: Voyez le premier Traité, depuis le numéro 445 jusqu'à la fin du chapitre.

Preuves de la seconde partie: Voyez le premier Traité, depuis le numéro 451 jusqu'à la fin du chapitre.

POUR LA MÈME FÊTE.

SUR LA GARDE DES YEUX.

**TEXTE.** *Audite disciplinam.*

Ecoutez la discipline. *Proverbes, c. 8.*

*Exorde.* Quelle pureté, quelle modestie, quelle splendeur de

toute vertu, quelle abondance de grâce ne pouvons-nous pas admirer dans la sainte Vierge dont nous célébrons aujourd'hui la naissance! Que si nous voulons participer à ces grâces et jouir plus que tout autre de la protection de cette puissante Souveraine, efforçons-nous de l'imiter dans la pratique de toutes les vertus et surtout dans la modestie des yeux.

*Proposition.* Nous devons surveiller nos yeux, non-seulement pour éviter les dangers, mais encore afin de nous attirer des grâces particulières de Dieu.

*Division.* — Première partie : Qu'il faut surveiller les yeux, afin d'éviter les dangers auxquels l'immodestie expose les âmes.

Seconde partie : Que la modestie des yeux nous attire des grâces particulières.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 127 jusqu'au numéro 132.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 132, 133, 134, 135.

*Conclusion.* Veillons donc attentivement sur nos yeux, afin d'éviter les dangers auxquels nous expose l'immodestie, et de nous attirer les secours tout particuliers dont nous avons besoin pour travailler efficacement à notre salut et à notre perfection.

---

### POUR LA FÊTE DE SAINT MATTHIEU APOTRE ET ÉVAN- GÉLISTE.

#### SUR LES DIFFÉRENTS MOYENS DE GARDER LA CHASTETÉ.

**TEXTE.** *Mulier innupta et virgo cogitat quæ Domini sunt.*

La femme qui n'est pas mariée et la vierge pensent aux choses de Dieu. 2. *Epit. aux Cor. c. 7.*

*Exorde.* Il faut que les prérogatives de la virginité soient bien extraordinaires, puisque l'Apôtre des nations recommande si instamment cette vertu, et que saint Matthieu porta Iphigénie, fille du roi d'Ethiopie, à faire le vœu de chasteté : puisque ce saint évangéliste a lui-même subi le martyre par amour pour cette vertu. Mais parce que nous portons ce trésor dans des vases fra-

giles, nous devons le garder avec beaucoup de sollicitude et de circonspection.

*Proposition.* La vertu de chasteté se garde surtout par deux moyens.

*Division.* — Première partie : Que la mortification du corps contribue efficacement à nous conserver chastes.

Seconde partie : Qu'une oraison humble nous aide beaucoup à pratiquer la vertu de chasteté.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 429, 430, 431.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité, depuis le numéro 432 jusqu'au numéro 438 inclusivement.

*Conclusion.* Ainsi de peur que nous ne soyons vaincus par un vice contraire à la pureté ; suivons prudemment les plaisirs de la chair et les caresses des sens : appliquons-nous sans cesse à l'oraison, qui doit être notre arme inséparable.

---

## POUR LA MÈME FÊTE.

### SUR LE MÉPRIS DES CHOSES TERRESTRES.

*TEXTE.* *Et surgens, secutus est eum.*

Et s'étant levé il le suivit. *S. Matth. c. 9.*

*Exorde.* Saint Matthieu a certainement commencé sa conversion par un acte héroïque, puisque, bien qu'il fût auparavant occupé à se procurer un gain sordide, il renonça aussitôt à ce vil commerce pour suivre Jésus-Christ, dès que ce bon Sauveur lui eut adressé une seule parole pour l'appeler. Oh ! combien n'y en a-t-il point, parmi nous, qui suivraient volontiers Jésus-Christ, s'ils n'étaient attachés aux biens de la terre, et enchaînés dans les liens de la sordide et tenace avarice.

*Proposition.* Le renoncement à tous les biens terrestres est le meilleur moyen d'acquérir la pauvreté d'esprit; et chacun doit faire le sacrifice d'une partie quelconque de sa fortune.

*Division.* — Première partie : L'abandon de tous ses biens est un excellent moyen pour acquérir la pauvreté d'esprit.

Seconde partie : Chacun doit se priver d'une partie quelconque de ses biens.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité : numéros 280, 281, 282.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 283 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Ainsi quiconque désire d'avoir l'esprit de Jésus-Christ, doit aussi aimer la pauvreté d'esprit : que s'il ne peut se dépouiller de toute sa fortune, qu'il se prive au moins de ce qui ne lui est pas nécessaire, en distribuant aux pauvres le superflu de ses biens.

---

## POUR LA FÊTE DE SAINT MICHEL ARCHANGE.

### SUR LES MOYENS D'ACQUÉRIR LA FORCE.

**TEXTE.** *Michael pugnabat cum dracone.*

Michel combattait contre le dragon. *Apoc. c. 12.*

*Exorde.* Ce chef de la milice céleste, l'archange saint Michel, qui a précipité du ciel Lucifer et tous ses complices, éloignera aussi de nous cet ennemi infernal, lorsqu'il viendra nous attaquer à l'heure de notre mort, avec plus de violence que jamais : mais pour mériter cette grâce, il faut que nous honorions saint Michel comme le patron de la bonne mort; car il l'est en effet, et il secourt les moribonds qui l'ont honoré pendant leur vie et qui l'invoquent à la mort. Or pour qu'il nous communique alors la force nécessaire, nous devons imiter sa vertu dans les combats de cette vie, et prendre tous les moyens des plus capables de nous fortifier contre nos ennemis. Je vais aujourd'hui parler de ces moyens.

*Proposition.* Il y a surtout trois moyens d'acquérir la vertu de force.

*Division.* — Première partie : Que le premier moyen consiste à la demander avec une grande servitude.

Seconde partie : Que le second moyen consiste à prévoir et à supporter les maux les plus terribles, quand ils ne sont point encore arrivés, et à souffrir patiemment les maux légers auxquels on est en proie.

Troisième partie : Le troisième moyen consiste à considérer souvent la force avec laquelle Jésus-Christ a supporté les plus cruelles douleurs.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 108, 115 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 109, 110, 111.

Preuves de la troisième partie : Voyez le troisième Traité : numéros 112, 113 et les suivants.

*Conclusion.* Ainsi, afin d'acquérir la force dont nous avons besoin pour combattre vaillamment tous les jours de notre vie et surtout à l'heure de notre mort, nous devons recourir à ces trois moyens, et principalement à la considération fréquente de la force avec laquelle Jésus-Christ a souffert tous les tourments de la passion.

---

### POUR LA MÊME FÊTE.

#### SUR LES CAUSES DE LA DÉVOTION.

*TEXTE.* *Beatus qui legit et audit.*

Heureux celui qui lit et qui entend. *Apoc. c. 4.*

*Exorde.* Si nous savions lire, entendre et savourer la parole de Dieu, nous serions vraiment heureux et pour ainsi dire semblables aux anges qui jouissent de continues délices, en contemplant Dieu face à face. Mais pourquoi n'avons-nous pas ce bonheur, si ce n'est parce que nous n'allons pas aux sources de la vraie dévotion ?

*Proposition.* Outre Dieu, nous avons encore deux autres causes de la véritable dévotion.

*Division.* — Première partie : Que l'une de ces deux causes est prochaine : elle consiste dans l'amour divin.

Seconde partie : Que l'autre, qui est éloignée, consiste dans l'humilité.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité, depuis le numéro 215 jusqu'au numéro 223.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéro 223 et les suivants.

*Conclusion.* Faisons donc tous nos efforts pour exciter dans nos cœurs un ardent amour envers Dieu, et un profond mépris de

nous-mêmes : à cette fin considérons souvent les perfections de Dieu, et le néant de notre misère.

---

## POUR LA FÊTE DE SAINT SIMON ET DE SAINT JUDE APOTRES.

### SUR LES AMITIÉS TROP AFFECTUEUSES.

**TEXTE.** *Hæc mando vobis ut diligatis invicem.*

Je vous commande de vous aimer les uns les autres. *S. Jean, c. 1.*

**Exorde.** La charité est une vertu sans doute bien remarquable ; puisque Jésus-Christ nous l'a recommandée par un précepte nouveau qui lui est spécialement propre, et qu'il la considère comme une marque à laquelle on peut reconnaître ses disciples. Cependant la charité a aussi ses limites, dans ce sens qu'elle doit être fondée sur Dieu seul et ne pas se laisser aller à une trop grande tendresse : car autrement, bien que cette vertu soit si remarquable, cependant elle nuirait plutôt à notre salut, et nous entraînerait dans l'abyme du péché mortel.

**Proposition.** Les amitiés trop tendres sont non-seulement très-nuisibles mais encore très-dangereuses.

**Division.** — Première partie : Les amitiés trop tendres sont souverainement nuisibles.

Seconde partie : Elles sont même très-dangereuses.

Preuves de la première partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 348 jusqu'à la fin du chapitre.

Preuves de la seconde partie : Voyez le deuxième Traité, depuis le numéro 355 jusqu'à la fin du chapitre.

**Conclusion.** N'abandonnons donc jamais notre cœur à aucun homme, puisque Dieu se l'est réservé tout entier, en nous disant : Mon fils ! donne-moi ton cœur. Détachons-le au contraire de toute espèce de créature ; et, à cette fin, recourrons aux moyens indiqués dans le deuxième Traité : numéro 363 et les suivants.

---

## POUR LA MÊME FÊTE.

### SUR LES MOYENS D'ACQUÉRIR LA JUSTICE.

**TEXTE.** *Hec mando vobis ut diligatis invicem.*

Je vous commande de vous aimer les uns les autres. *S. Jean, c. 1.*

**Exorde.** La charité que Jésus-Christ nous recommande si souvent exige nécessairement que nous pratiquions aussi la justice ; en effet, comment pourrions-nous dire que nous aimons le prochain, si nous violons ses droits ? Qui d'entre nous aime qu'on viole ses propres droits ? Si donc nous voulons satisfaire au commandement de Jésus-Christ, recourons à tous les moyens possibles pour pratiquer la justice.

**Proposition.** Il y a deux moyens principaux pour acquérir la vertu de justice.

**Division.** — Première partie : Pour devenir juste, il faut toujours conserver son cœur détaché des biens de la terre.

Seconde partie : Pour acquérir la justice, il faut examiner exactement les fautes qu'on a commises contre cette vertu, et faire tous ses efforts pour les éviter.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 63, 64, 65.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 69, 70, 71, 67, 68.

**Conclusion.** Chacun doit donc employer ces deux moyens, et surtout éviter les moindres fautes contre la justice ; sinon il ne parviendra même pas à un degré inférieur de la charité.

## POUR LA TOUSSAINT.

### SUR L'UTILITÉ DE LA LECTURE SPIRITUELLE.

**TEXTE.** *Salutant vos omnes sancti.*

Tous les saints vous saluent. *2. Epit. aux Cor. c. 13.*

**Exorde.** La foi nous enseigne qu'il y a communion entre

l'Église triomphante et l'Église militante. De même donc que nous honorons les saints et que nous augmentons leur gloire accidentelle, ainsi ces âmes bienheureuses intercèdent pour nous, offrent leurs mérites, et nous obtiennent des grâces : ils nous envoient même des lettres en ce monde pour nous aider à faire notre salut, en nous y indiquant le chemin qui conduit à la céleste patrie. Nous allons parler aujourd'hui de la lecture de ces lettres, qui ne sont autre chose que les saintes Écritures.

**Proposition.** L'utilité de la lecture spirituelle peut se démontrer non-seulement par l'autorité des saints pères, mais encore par les exemples des saints.

**Division.** — Première partie : Le témoignage des saints pères prouve l'utilité de la lecture spirituelle.

Seconde partie : Les exemples des saints démontrent évidemment l'utilité de la lecture spirituelle.

Preuves de la première partie : Voyez le premier **Traité**, depuis le numéro 131 jusqu'au numéro 136.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier **Traité** : numéros 137, 139, 140.

**Conclusion.** Nous devons donc tous nous appliquer à la lecture spirituelle, et avoir soin que les jeunes gens s'instruisent par ce moyen salutaire : les parents et les supérieurs sont surtout obligés de veiller à ce que leurs enfants ou leurs inférieurs s'acquittent exactement de ce devoir.

---

### POUR LA MÊME FÊTE.

#### SUR LE DÉSIR DE LA PERFECTION.

**TEXTE.** *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam.*

Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice. *S. Matth. c. 6.*

**Exorde.** Que les joies de la patrie céleste sont supérieures à celles de ce monde, puisqu'elles procurent un bonheur pur sans mélange d'aucune amertume ! Aussi chacun les désire-t-il ardemment. Mais avant de goûter cette félicité, nous devons avoir faim et soif de la justice, c'est-à-dire, de la vertu solide : sinon nous n'aurons pas le bonheur d'être rassasiés dans le royaume des cieux.

*Proposition.* Le désir d'une véritable piété est nécessaire à tous.

*Division.* — Première partie : Le désir est nécessaire pour l'acquisition de la piété.

Seconde partie : Le désir d'une vraie piété est nécessaire même pour le salut.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 43 jusqu'à la fin du chapitre.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité, depuis le numéro 55 jusqu'à la fin du chapitre.

*Conclusion.* Ainsi quiconque désire d'aller au ciel, pour y jouir d'une éternelle félicité, doit aspirer à une solide piété, et employer les moyens, que nous avons indiqués, pour exciter dans son cœur le désir de cette véritable piété.

---

## POUR LA FÊTE DE SAINT MARTIN ÉVÈQUE ET CONFESSEUR DE LA FOI.

### SUR LES MOYENS D'ACQUÉRIR LA VERTU DE DOUCEUR.

*TEXTE. Memento Domine David et omnis mansuetudinis ejus.*

Seigneur, souvenez-vous de David et de toute sa douceur. *Pseaume 131.*

*Exorde.* Saint Martin nous offre aujourd'hui un bel exemple de la douceur que la sainte Église attribue à David, puisqu'il a supporté avec une grande douceur les persécutions de Brichtius, en disant : Jésus-Christ a supporté Judas et je ne souffrirais pas volontiers la peine que me fait Brichtius ? Afin donc de pouvoir imiter ce saint, considérons aujourd'hui les moyens d'acquérir la vertu de douceur.

*Proposition.* Il y a deux moyens principaux de réprimer la colère et d'acquérir la douceur.

*Division.* — Première partie : Chacun doit se faire intérieurement à soi-même toutes les injures possibles.

Seconde partie : Ensuite, lorsqu'on voit des défauts dans les autres, on doit penser aux siens propres.

Preuves de la première partie : Voyez le troisième Traité : numéros 477, 478 et les suivants.

Preuves de la seconde partie : Voyez le troisième Traité : numéros 480, 481, 482 et les suivants.

*Conclusion.* Considérons donc souvent, employons ces moyens efficaces, et nous réprimerons facilement la colère en pratiquant parfaitement la vertu de douceur.

---

## POUR LA MÈME FÊTE.

### SUR L'EXAMEN PARTICULIER.

**TEXTE.** *Si ergo corpus tuum totum lucidum fuerit.*

Si donc votre corps est tout lumineux. *S. Luc, c. 1.*

*Exorde.* Nous serions sans doute très-heureux si, à l'heure de notre mort, nous pouvions dire comme saint Martin à l'ennemi du salut : Que fais-tu là, bête cruelle ? Tu ne trouveras rien en moi. Que nous serions heureux alors, si tout notre corps, c'est-à-dire, toutes nos œuvres étaient éclairées et ornées de la splendeur des vertus. Mais nous pourrons obtenir ce bonheur, sinon en recourant à la pratique de l'examen particulier, qui détruit tous les vices de l'âme, les uns après les autres, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement pure. Je parlerai donc aujourd'hui sur l'utilité de cet exercice.

*Proposition.* L'examen particulier est très-utile, lorsqu'on le fait bien.

*Division.* — Première partie : L'examen particulier est très-utile.

Seconde partie : Comment il faut le faire.

Preuves de la première partie : Voyez le premier Traité : numéros 377, 378, 379.

Preuves de la seconde partie : Voyez le premier Traité : numéros 380, 381, 382, 383.

*Conclusion.* Encourageons-nous donc à faire usage d'un moyen si utile et si efficace. Voyez en outre, pour plus de détails, le premier Traité : numéro 388.

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

### QUATRIÈME TRAITÉ.

#### DES VERTUS THÉOLOGALES ET SURTOUT DE LA CHARITÉ QUI EST L'ESSENCE DE LA PERFECTION CHRÉTIENNE.

INTRODUCTION AU TRAITÉ..... 1

#### ARTICLE PREMIER.

##### *De la foi théologale.*

CHAP. I. — En quoi consiste la foi théologale .....	3
CHAP. II. — Des qualités de la foi théologale.....	14
CHAP. III. — Combien la foi est nécessaire au salut et à la perfection du chrétien.....	22
CHAP. IV. — Moyens d'acquérir la foi parfaite qui nous est si nécessaire pour avancer dans les voies de la perfection.....	29
CHAP. V. — Différentes manières d'exercer la foi.....	36
CHAP. VI. — Avertissements pratiques pour le directeur sur l'article présent .....	44

#### ARTICLE II.

##### *De l'espérance théologale.*

CHAP. I. — En quoi consiste l'espérance théologale.....	51
CHAP. II. — Motifs d'espérance .....	59
CHAP. III. — Qualités de l'espérance .....	65

CHAP. IV. — Troisième qualité de l'espérance.....	73
CHAP. V. — Effets que l'espérance produit en nous.....	76
CHAP. VI. — Autre effet qui résulte de l'espérance surnaturelle.	83
CHAP. VII. — Des circonstances dans lesquelles on doit surtout exercer la vertu d'espérance.....	90
CHAP. VIII. — Avertissements pratiques pour le directeur sur l'article présent.....	98

### ARTICLE III.

*De la charité envers Dieu.*

CHAP. I. — En quoi consiste l'amour envers Dieu, et comment il diffère de la concupiscence.....	107
CHAP. II. — Prérogatives de la charité envers Dieu.....	115
CHAP. III. — Moyens d'acquérir la divine charité.....	124
CHAP. IV. — Des actes qu'il faut surtout exercer pour acquérir la charité divine ; explication du premier qui est l'amour de complaisance .....	138
CHAP. V. — De l'amour appréciatif ou de préférence envers Dieu.....	144
CHAP. VI. — Ce qu'il faut entendre par amour de bienveillance envers Dieu.....	151
CHAP. VII. — De l'amour douloureux ou de la contrition.....	161
CHAP. VIII. — Avertissements pratiques pour le directeur sur l'article présent .....	166

### ARTICLE IV.

*De la conformité à la volonté divine.*

CHAP. I. — Que la conformité à la volonté de Dieu dans tout ce qu'il exige de nous, est le principal acte de la divine charité...	173
CHAP. II. — En quoi consiste le principe de la conformité à la volonté divine .....	182
CHAP. III. — Que le premier motif de nous conformer à la volonté divine consiste en ce que cette même volonté mérite infiniment d'être accomplie.....	189
CHAP. IV. — Raisons qui concernent notre utilité propre, et	

pour lesquelles nous sommes tenus de nous conformer en tout à la volonté divine.....	198
CHAP. V. — Autre utilité qui résulte, pour nous, de la conformité à la volonté divine, et qui consiste en ce que cette vertu nous procure le bonheur même en cette vie.....	209
CHAP. VI. — Conséquences pratiques de la doctrine précédente.....	215
CHAP. VII. — Avertissements pratiques pour le directeur sur l'article présent.....	222

## ARTICLE V.

### *De la charité envers le prochain.*

CHAP. I. — Du précepte de la charité envers le prochain. — Qualités de ce précepte considérées comme motifs d'aimer et de pratiquer cette vertu.....	229
CHAP. II. — Que la vertu de charité envers le prochain met en sûreté le salut de nos âmes.....	239
CHAP. III. — Des actes de charité qu'on doit exercer envers certaines personnes et d'abord envers ses ennemis.....	244
CHAP. IV. — Des degrés de perfection que doit monter la charité envers les ennemis.....	254
CHAP. V. — Des actes de charité qu'on exerce en faisant l'au-mône et d'autres œuvres extérieures de miséricorde.....	264
CHAP. VI. — Des actes de charité spirituelle qu'on peut faire pour l'utilité des âmes.....	277
CHAP. VII. — De la correction fraternelle considérée comme acte de charité spirituelle. — Manière de la faire.....	282
CHAP. VIII. — Que la charité qui se propose le bien spirituel du prochain, est surtout propre aux prêtres et aux pasteurs des âmes.....	294
CHAP. IX. — Résumé pratique de tout ce qui a été dit dans cet ouvrage pour l'instruction des directeurs.....	301

## PLANS DE SERMONS

*Pour les dimanches et les principales fêtes de l'année,  
extraits de la Méthode de Direction spirituelle.*

Pour le premier dimanche de l'avent .....	307
Pour le même dimanche.....	308
Pour le deuxième dimanche de l'avent.....	309
Pour le même dimanche.....	310
Pour le troisième dimanche de l'avent.....	310
Pour le même dimanche.....	311
Pour le quatrième dimanche de l'avent.....	312
Pour le même dimanche .....	313
Pour le jour de la naissance du Sauveur.....	314
Pour la même fête .....	314
Pour la fête de saint Étienne premier martyr.....	315
Pour la même fête .....	316
Pour la fête de saint Jean l'évangéliste.....	317
Pour la même fête.....	318
Pour le dimanche pendant l'octave de Noël .....	319
Pour le même dimanche .....	320
Pour le jour de la Circoncision.....	314
Pour le même jour.....	321
Pour la fête de l'Épiphanie .....	322
Pour la même fête .....	323
Pour le dimanche après l'Épiphanie.....	324
Pour le même dimanche.....	325
Pour le deuxième dimanche après l'Épiphanie.....	326
Pour le même dimanche et la même fête.....	327
Pour le troisième dimanche après l'Épiphanie.....	327
Pour le même dimanche.....	328
Pour le quatrième dimanche après l'Épiphanie.....	329
Pour le même dimanche.....	330
Pour le cinquième dimanche après l'Épiphanie.....	331
Pour le même dimanche .....	332
Pour le sixième dimanche après l'Épiphanie.....	333
Pour le même dimanche .....	334
Pour le dimanche de la Septuagésime.....	335
Pour le même dimanche .....	336
Pour le dimanche de la Sexagésime.....	337
Pour le même dimanche .....	338

Pour le dimanche de la Quinquagésime .....	339
Pour le même dimanche .....	339
Pour le premier dimanche de la Quadragésime .....	340
Pour le même dimanche .....	341
Pour le deuxième dimanche de la Quadragésime .....	342
Pour le même dimanche .....	343
Pour le troisième dimanche de la Quadragésime .....	344
Pour le même dimanche .....	344
Pour le quatrième dimanche de la Quadragésime .....	345
Pour le même dimanche .....	346
Pour le dimanche de la Passion .....	347
Pour le même dimanche .....	348
Pour le dimanche des Rameaux .....	349
Pour le même dimanche .....	350
Pour le jour de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ .....	351
Pour le même dimanche .....	352
Pour le lundi de Pâques .....	353
Pour le même jour .....	354
Pour le mardi d'après Pâques .....	355
Pour le même jour .....	356
Pour le premier dimanche après Pâques .....	357
Pour le même dimanche .....	358
Pour le deuxième dimanche après Pâques .....	359
Pour le même dimanche .....	360
Pour le troisième dimanche après Pâques .....	361
Pour le même dimanche .....	362
Pour le quatrième dimanche après Pâques .....	362
Pour le même dimanche .....	363
Pour le cinquième dimanche après Pâques .....	364
Pour le même dimanche .....	365
Pour le jour des Rogations .....	366
Pour le même jour .....	367
Pour le jour de l'Ascension .....	368
Pour le même jour .....	369
Pour le sixième dimanche après Pâques .....	370
Pour le même dimanche .....	371
Pour le dimanche de la Pentecôte .....	372
Pour le même dimanche .....	373
Pour le lundi de la Pentecôte .....	374
Pour le même jour .....	374
Pour le mardi de la Pentecôte .....	375
Pour le même jour .....	376
Pour la fête de la sainte Trinité .....	377
Pour la même fête .....	378
Pour la fête du très-saint corps de Jésus-Christ .....	379

Pour la fête de saint Barthélemy apôtre.....	457
Pour la même fête.....	458
Pour la fête de la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie.....	459
Pour la même fête.....	459
Pour la fête de saint Matthieu apôtre et évangéliste.....	460
Pour la même fête.....	461
Pour la fête de saint Michel archange.....	462
Pour la même fête.....	463
Pour la fête de saint Simon et de saint Jude apôtres.....	464
Pour la même fête.....	465
Pour la Toussaint.....	465
Pour la même fête.....	466
Pour la fête de saint Martin évêque et confesseur de la foi.....	467
Pour la même fête .....	468

**FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.**

